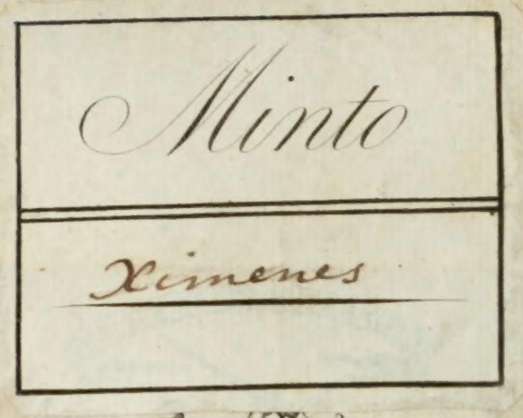



Minto
Ximenes


JOHN YOUNG Esq.r



François Ximenés de Cisneros,
Cardinal, Archevêque de Tolede,
Et Grand Inquisiteur d'Espagne &c.

HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

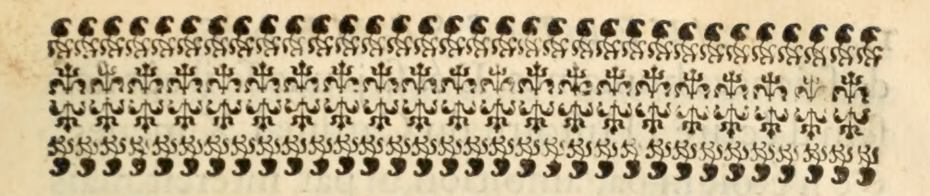
Par Messire ESPRIT FLECHIER *Evêque de Nismes.*



A PARIS,
Chez JEAN ANISSON Directeur de l'Imprimerie Royale, ruë Saint Jacques, à la Fleur de Lis de Florence.

M. DC. XCIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



AVERTISSEMENT.

IL y a quelques années que je composay l'Histoire du Cardinal Ximenés, dans un temps où n'étant chargé que de ma propre conduite, je n'avois à rendre compte de mes études & de mon loisir, qu'à moy-même. Un Religieux de l'Ordre de S. François, que je n'avois jamais connu, voulut sans doute m'en inspirer la pensée en me remetant, au sortir d'un sermon, des memoires entre les mains, sans-que j'aye sceû depuis, ni ce qu'il desiroit de moy, ni ce qu'il étoit devenu. Cét écrit, qui contenoit l'éloge du Cardinal, & le recit de ses principales actions, excita ma curiosité : la connoissance fit croître l'estime ; je m'affectionnay sans y penser, à sa reputation & à sa gloire, & je me déterminay a écrire sa vie, d'autant plus volontiers, que j'y trouvay par-tout des vertus sublimes & édifiantes.

Le principal Historien que j'ay suivi, c'est Alvar Gomés de Castro Espagnol, né dans le bourg de Sainte Eulalie prés de Tolède, élevé dans l'université d'Alcala-de-Henarés, versé dans les Langues Grecque, & Latine, & dans toute sorte

de ſciences humaines. Dés ſa jeuneſſe il eût deſſein d'écrire l'Hiſtoire du Cardinal Ximenés, Ce n'étoit ni par ambition,ni par intereſt,mais par une inclination naturelle, & par un loüable deſir de recüeillir des actions, dont la memoire étoit encore fraîche, & meritoit d'être éternelle. Comme il reſidoit neceſſairement à Alcala, où il profeſſoit les belles-Lettres, & qu'il avoit peine à trouver les inſtructions convenables à ſon deſſein, Bernardin de Sandoval Théologal de l'Egliſe de Tolede,homme riche,ſavant & liberal l'appella auprés de luy, & le fit profeſſeur de Rhetorique,dans un College qu'il venoit de fonder à ſes dépens dans cette ville Archiepiſcopale.

Ce fut là qu'il trouva tous le ſecours qu'il pouvoit ſouhaiter, & que l'Univerſité d'Alcala le chargea de travailler en ſon nom à l'hiſtoire de Ximenés ſon Fondateur,pour laiſſer aux ſiécles à venir un monument précieux & durable de ſa vénération, & de ſa reconnoiſſance. Jean Vergara qui avoit été ſecretaire du Cardinal,& qui ſavoit les particularitez les plus ſecretes de ſa vie, ſe fit un plaiſir de fournir à Gomés la relation qu'il en avoit commencée,& les memoires qu'il avoit ramaſſez pour la continüer. Diégo Lopés Ayala nourri dans la Maiſon de Ximenés dés ſon enfance, & depuis employé dans ſes

plus importantes affaires, luy communiqua une infinité d'inſtructions, & de dépêches qui contenoient les conventions & les traitez de ſon Maître avec Ferdinand, pour l'expedition d'Affrique, & ſes negotiations differentes auprés du Roy Charles, où l'on voyoit les projets, les conſeils & les ſentimens de ce Grand-Homme.

On luy envoya le commentaire de Vallejo Chanoine de Sigüença, qui avoit été Maître de chambre du Cardinal, écrit avec ſoin, mais qui n'alloit pas au delà de l'arrivée du Roy Philippe I. en Eſpagne. On luy remit un manuſcrit de Florian Ocampo hiſtoriographe des Rois Catholiques, qui avoit entrepris auſſi d'écrire la vie de Ximenés. L'Univerſité luy prêta les papiers dont elle avoit hérité, & quelques perſonnes d'eſprit qui s'étoient trouvées dans la confidence de ce Miniſtre, lorſqu'il gouvernoit le Royaume, dans les converſations particuliéres qu'ils eûrent avec Gomés, luy racontérent pluſieurs choſes, dont il s'eſt ſervi, & beaucoup d'autres qu'il falloit taire par prudence, mais qu'il falloit ſavoir par neceſſité.

L'auteur profita de tant de recherches, & joignit dans la compoſition de ſon ouvrage, à la prudence du choix, la gravité du ſtile, & la politeſſe, à la diligence. C'eſt proprement le fond ſur lequel j'ay travaillé, ſans pourtant m'y aſſu-

jetir. Il m'a fourni la matiére, mais je me ſuis reſérvé la liberté d'y mettre la forme. Je l'ay pris pour guide, mais je n'ay pas toûjours marché ſur ſes pas, & quoy-que je l'aye regardé comme le premier & le plus noble Hiſtorien du Cardinal Ximenés, je n'ay pas mépriſé ceux qui ſont venus aprés luy, qui ont moins de reputation, & d'autorité, mais qui ne laiſſent pas d'avoir leur merite. Tels ſont Eugéne de Roblés Curé de la Parroiſſe des Mozarabes de Tolede, Fernand de Pulgar Chanoine de l'Egliſe de Palencia, & quelques autres qui ont fait des recherches de leur côté, ſoit des actions, ſoit des mœurs & du caractere d'eſprit de ce Prélat, qu'ils ont voulu faire connoiſtre au Monde.

Comme cette Hiſtoire eſt liée avec celle des Rois Ferdinand & Iſabelle, Philippe leur gendre & Charles leur petit-Fils, j'ay cherché dans les ſources publiques, les cauſes & les motifs des évenemens, où le Cardinal Ximenés a eû quelque part comme chef de leurs Conſeils, ou comme Regent de leurs Royaumes. Jerome Zurita dans les Annales de ſon païs, Jean Mariana dans ſon Hiſtoire, Eſtiene Garibay dans ſon Abregé des Chroniques d'Eſpagne, ſont les garans des faits que j'ay avancez. Le témoignage de Pierre Martyr que j'allegue en pluſieurs endroits, m'a paru d'autant plus croyable &

plus seûr, qu'étant de la Cour des Rois Catholiques, il étoit plus exactement informé des particularitez de leur Regne.

C'étoit un Gentilhomme Milanois de l'ancienne Maison d'Angleria, à qui son Pere par sa mauvaise conduite, ou par le malheur des temps, n'avoit laissé pour tout heritage, que sa noblesse. L'inclination qu'il eût pour les belles-Letres, fit qu'il les apprit presque de luy-même. Ne pouvant subsister honorablement chez luy, il avoit voulu s'établir à Rome; mais comme il vit qu'aprés un sejour de plusieurs années, il n'y avoit encore aquis que de la reputation & des amis, il resolut de passer en Espagne. D. Lopés de Mendoza Comte de Tendille le prit sous sa protection, & le presenta à la Reine Isabelle. On le considera d'abord comme un de ces Gentils-hommes errans, qui vont porter loin de leur païs, le débris de leurs Familles ruinées, & chercher par leur industrie, la fortune qu'ils ont perdüe par leur disgrace. Mais il s'introduisit bientost à la Cour par son esprit & par ses manieres honnestes & officieuses. Il porta les armes dans les guerres contre les Maures. Aprés la prise de Grenade, il changea d'état, & fut élû Doyen de la nouvelle Metropole, qu'on y fonda.

La connoissance parfaite qu'il avoit de la Langue Latine, & la facilité avec laquelle il écrivoit

en vers & en proſe, luy attirérent l'eſtime de la Reine & des courtiſans. Le Cardinal de Mendoza l'engagea par ordre de cette Princeſſe à faire des leçons de belles-Lettres aux jeunes Seigneurs de la Cour. Ferdinand l'envoya peu de temps aprés en Egypte, où il appaiſa la colére du Soldan, qui menaçoit de vanger ſur les Chrétiens, l'injure qu'il prétendoit qu'on avoit faite à ſa Religion, en détruiſant l'Empire des Maures. Depuis l'heureux ſuccés de cette Ambaſſade, il fut regardé en Eſpagne, comme un homme non ſeulement agreable, mais encore utile. Son aſſiduité auprés des Rois, ſes correſpondances avec les plus grands Seigneurs & les plus illuſtres Prelats d'Eſpagne ou d'Italie, & ſon eſprit curieux & politique, luy donnérent l'envie & les moyens de compoſer un volume de Lettres, qui contiennent l'hiſtoire de ſon temps. Ces Lettres furent imprimées à Alcala, il y a plus de 160 ans, & Daniel Elzevir en fit il y a vingt-ans une nouvelle Edition, ſur un exemplaire que M. de Lamoignon premier Preſident du Parlement de Paris luy avoit fourni. Je ne dois pas oublier icy les ſecours que j'ay receus de M. Jean Baptiſte Boiſot Abbé de S. Vincent de Beſançon, qui a bien voulu tirer de ſon Treſor, c'eſt à dire, des manuſcrits du Cardinal de Granvelle, quelques Lettres originales de

Charles d'Auſtriche alors Roy d'Eſpagne, au Cardinal Ximenés, qui m'ont ſervi pour l'éclairciſſement de quelques points de cette Hiſtoire, ſur tout pour les changemens qu'on fit dans la maiſon de Ferdinand ſon cadet.

Au reſte, ſi dans la converſion des Maures, dans l'inſtitution des milices des villes, & dans d'autres endroits de cet ouvrage, il y a quelque choſe qui ait rapport à ce qui ſe pratique aujourd'huy; ce n'eſt pas mon deſſein d'ajuſter par des applications ingenieuſes,les évenemens paſſez à ceux de ce ſiecle,ni de peindre ſous des formes antiques les images de nôtre temps. Qui ne ſait que dans les revolutions du monde les mêmes ſcenes ſe repreſentent pluſieurs fois; qu'il n'y a rien qui ne ſe renouvelle ſous le ſoleil;que la Politique a des maximes qu'elle quitte & qu'elle reprend ſelon les beſoins,& qu'il y a des reſſemblances d'affaires que le hazard, ou de pareilles conjonctures reproduiſent de ſiecle en ſiecle? J'ay rapporté les faits comme les Auteurs que je cite, les ont écrits ſans pretendre marquer aucune circonſtance du Regne de Loüis le Grand, dans celuy de Ferdinand & d'Iſabelle.

Si j'ay donné à ces derniers & à deux de leurs ſucceſſeurs le titre de *Majeſtez*, quoyqu'on ne les traitaſt alors que d'*Alteſſes*, j'ay

cru que je pouvois en cela, m'acommoder à nos usages, en faveur de la plus grande partie de mes Lecteurs, qui n'entrent pas dans ces differences de temps, & qui aimeront mieux que je donne à ces Rois une qualité qu'ils n'avoient pas encore, que si je leur laissois celle que les Rois d'aujourd'huy n'ont plus.

J'ay recüeilli dans le sixiéme livre de cette Histoire plusieurs actions du Cardinal Ximenés, qui font connoître le caractére de sa vertu, & plusieurs éloges qui marquent la veneration qu'on avoit pour luy. J'aurois cru luy oster une partie de sa gloire, si je n'avois fait voir sur quels principes on poursuit sa canonisation auprés du S. Siege, & si je n'avois adjouté aux idées qu'on a de sa politique, celles qu'on doit avoir de sa sainteté. Le Lecteur me pardonnera plusieurs fautes & quelques redites, & me tiendra compte du moins des bonnes intentions que j'ay, & des grandes vertus que je luy propose.

SOMMAIRE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

L'Idée de cet Ouvrage. Naiſſance de D. François Ximenés de Ciſneros. Ses Parens le deſtinent à l'Eſtat Eccleſiaſtique. On l'envoye à Alcala-de-Henarés, pour y faire ſes premieres Etudes. Il apprend le Droit & la Theologie à Salamanque: Il va à Rome où il exerce l'Office d'Avocat Conſiſtorial. Le Pape luy accorde le premier Benefice vacant en Eſpagne. En vertu du Bref de Sa Sainteté il prend poſſeſſion de l'Archipreſtré d'Uceda. D. Alfonſe Carillo Archevêque de Tolede s'y oppoſe, & le fait empriſonner. Aprés eſtre ſorti de priſon, il permute l'Archipreſtré avec un Bénéfice de Siguença. Le Cardinal D. Pedro Gonçalés de Mendoza Evêque de cette Ville le fait Grand-Vicaire de ſon Diocéſe. Ximenés quitte ſon Benefice, & entre dans l'Ordre de Saint François. Il y mene une vie fort retirée, & fort auſtere. La Reine Iſabelle le choiſit pour ſon Confeſſeur. On le fait Provincial de ſon Ordre. Il travaille à la reformation de tous les Ordres Religieux d'Eſpagne. Mort du Cardinal de Mendoza Archevêque de Tolede. Qualitez de la Reine Iſabelle. Son Hiſtoire juſqu'à ſon Mariage avec Ferdinand Roy d'Aragon. Conditions entre ce Prince & cette Princeſſe pour la forme du Gouvernement de leurs Eſtats. La Reine ſe reſerve le droit de pourvoir aux Evêchez des Royaumes de Leon & de Caſtille. Elle jette les yeux ſur le P. Ximenés ſon Confeſſeur, pour remplir l'Archevêché de Toléde; elle en fait venir les Bulles ſous le nom de ce Pere, & les luy preſente elle-même. Il les refuſe, & il n'accepte cette dignité, qu'aprés un commandement exprés du Pape. Il fait des Reglemens pour ſon Diocéſe. Il pourſuit la reforme des Ordres Reli-

gieux ; & malgré la resistance de quelques Ordres, & sur tout celuy de Saint François, il acheve cet Ouvrage. La Reine l'oblige à quiter son Diocése, pour se rendre à Saragoce où les Etats d'Aragon estoient assemblez. Les Rois Catholiques assûrent la succession de ce Royaume à Isabelle leur fille aînée, & mariée à Manuel Roy de Portugal. Ximenés contribuë à leur faire donner la satisfaction qu'ils demandoient. Mort de la Princesse Isabelle en accouchant d'un Prince qui fut nommé Michel. Mort de ce Prince. L'Archevêque de Tolede est appellé à Grenade, pour y travailler à la conversion des Maures. Histoire de l'entrée des Maures en Espagne, des progrés qu'ils y firent. Ville & Royaume de Grenade conquis par Ferdinand. Ximenés se joint à D. Fernand de Talavera Archevêque de Grenade, pour travailler à la conversion des Infideles : les deux Prélats y employent l'instruction & la liberalité. Ximenés y mêle la force même, pour en venir plus promptement à bout. On envoye aux Indes nouvellement découvertes par Christophle Colomb, des Religieux de S. François, à la persuasion de l'Archevêque de Tolede, pour travailler à la conversion des Idolâtres, & au soulagement des Indiens. Dans le dessein d'établir une Université à Alcala, il en fait réparer les grands chemins & les édifices publics : là il reçoit les Bulles d'Alexandre VI. & de Jules II. pour l'érection de cette Université. Il dispose toutes choses à Tolede pour la reception de l'Archiduc Philippe d'Autriche, & de la Princesse Jeanne leur fille. Il entreprend l'Edition d'une Bible Polyglotte, & fait venir pour cela prés de luy les hommes les plus savans dans les Langues Orientales, Grecque & Latine, & les plus habiles Theologiens. Il rétablit les Offices Mozarabes, & en fait imprimer le Breviaire, & le Missel. Histoire du culte Mozarabe. Il contribuë de ses soins & de ses liberalitez à plusieurs institutions de pieté, & de charité Chrétienne.

LIVRE SECOND.

La Princesse Jeanne aprés le départ de l'Archiduc son mary, accompagne la Reine Isabelle sa mere à Alcala. Elle accouche d'un fils qui fut nommé Ferdinand. Ximenés fait la ceremonie du Baptême. Il procure à cette ville en faveur de la naissance de ce Prince, l'Exemption de tous subsides. Il fait tous ses efforts, quoy qu'inutilement, pour arrêter le départ précipité de l'Archiduchesse. On reconnoist alors l'infirmité d'esprit de cette Princesse. L'Archevêque est appelé à la Cour, lorsqu'il va faire la visite de son Diocése. Il assiste les Rois Catholiques de son conseil dans leurs affaires, & les soulage dans leurs indispositions, & sur tout la Reine Isabelle qui devint fort infirme. Il commet deux Vicaires Generaux, pour faire la visite du Chapitre de Tolede. Les Chanoines s'y opposent, en appellent au S. Siege, & deputent à la Reine. Il est obligé de retourner pour cela à son Diocése; il s'y applique à remplir les devoirs de son Ministére. Hierosme Vianel Venitien vient le trouver. Ils font ensemble le Plan de l'expedition d'Oran; il fonde à Alcala un Monastere de Religieuses, & une maison de Charité, pour y recevoir de pauvres filles. Quelle estoit la fin de cette Institution. Mort de la Reine Isabelle; ses qualitez; ce qu'elle a fait de grand pendant son Regne; sa derniere disposition. Ferdinand son mary est nommé Regent du Royaume, jusqu'à ce que Charles son petit fils ait vingt ans. L'Archiduc Philippe dispute la Regence à son Beau-pere. Ferdinand appelle Ximenés a son secours, & tâche de se maintenir dans la Castille. L'Archiduc & la Princesse Jeanne arrivent en Espagne. Presque tous les Seigneurs s'attachent à Philippe. L'Archevêque de Tolede demeure avec Ferdinand. Il negotie l'accommodement entre le Gendre & le Beau-pere. Il procure leur entreveüe. Ferdinand se retire en Aragon, & traite secretement son Mariage avec Germaine de Foix, Niece de Loüis XII. Roy de France. Ximenés demeure auprés du Roy Philippe. Il a beaucoup de part aux affaires. Mort du Roy Philippe. Les Grands

prient l'Archevêque de Tolede de se charger de l'administration de l'Etat : il l'accepte, & écrit en Italie au Roy Catholique, qu'il n'avoit consenti à la Regence, que pour luy remettre ses Estats plus paisibles. Les Grands s'opposent au retour de Ferdinand, & pretendent donner l'Administration de la Castille à l'Empereur Maximilien. Nouveaux troubles dans ce Royaume. Les Peuples s'élevent contre l'Inquisition, & se plaignent de l'Archevêque de Seville Grand Inquisiteur. Quelques Seigneurs font instance auprés du Pape, pour revoquer l'Archevêque de Seville, & pour nommer Ximenés en sa place. Ferdinand part de Naples, aprés avoir depossedé le Grand Capitaine. Son entreveuë avec le Roy de France, en passant à Savonne. Il revient en Castille; il apporte à Ximenés le Chapeau de Cardinal qu'il avoit obtenu pour luy de Jules II. Il veut le luy donner solennellement à son arrivée. La Reine Jeanne refuse d'assister à cette feste à cause de son Deüil. Le Nonce du Pape fait la ceremonie dans un Village en presence du Roy & de sa Cour. Ximenés reçoit en mesme temps les Provisions de Grand Inquisiteur, par la demission de l'Archevêque de Seville. Histoire de l'établissement de ce Tribunal en Espagne. Reglemens nouveaux pour cette Jurisdiction, instituez par le Cardinal.

LIVRE TROISIE'ME.

Ferdinand établit sa Regence à Burgos, & fait punir quelques rebelles. Le Cardinal vient à Alcala. Il y acheve l'établissement de son Université sur le modelle de celle de Paris. Il fait de grandes fondations pour les Professeurs, & pour l'entretien de plusieurs pauvres Ecoliers. Les courses des Maures sur les côtes d'Espagne, & le nombre de Chrétiens esclaves l'engagent à porter la guerre en Afrique. Il en écrit à Ferdinand. Vianel luy donne les Plans des Costes de Barbarie. On resout l'attaque du Grand-Port, appellé Maçarquivir. *Ferdinand approuve ce dessein, mais ses finances sont épuisées. Le Cardinal offre de luy prester de l'argent. On leve*

des soldats; on équipe des Vaisseaux. D. Fernand de Cordouë est nommé General. La Flotte aborde en Afrique. Les Espagnols prennent le Port, la Ville, & la Forteresse de Maçarquivir. *Les Maures font quelque degast sur la coste d'Espagne. D. Fernand les attaque prés d'Oran. Il est defait, & son armée taillée en pieces. Le Cardinal songe à la Conqueste d'Oran. Il offre d'y aller en personne, & de faire les frais de cette guerre. Plusieurs difficultez surmontées. Soldats seditieux appaisez. Il part avec Pierre Navarre & Vianel. La flotte arrive au Grand-Port. Il ordonne l'attaque d'Oran, harangue les troupes, & se retire dans une Chapelle. La Ville est prise d'assaut: le Cardinal y entre revestu de ses Habits Pontificaux, change les Mosquées en Eglises, & les consacre. Causes apparentes de la prompte reduction de cette Place. Le Cardinal est peu satisfait de Navarre. Raisons qui l'obligent à revenir dans son Diocése. Sa modestie dans le refus des honneurs, & des entrées qu'on luy veut faire. Il exhorte Ferdinand à poursuivre cette guerre. Navarre prend les Villes de Bugie & de Tripoly. Autres entreprises. Ferdinand refuse à Ximenés le remboursement de l'argent qu'il avoit avancé. Cause de ce refus. On le paye avec indignité. Un Evêque Titulaire d'Oran veut prendre possession de cette Ville. Ximenés s'y oppose, allegue un Traité fait avec Ferdinand, prouve qu'Oran n'a jamais esté Ville Episcopale. Propositions faites au Cardinal pour le mariage de sa Niece. Il abandonne Villaroël son Parent pour un crime dont il estoit accusé. Ferdinand fait semblant d'armer contre l'Afrique, & c'est pour Jules II. contre la France. Ximenés est appelé au Conseil. La guerre y est resoluë. Raisons de Ferdinand contenuës dans une Lettre au Cardinal. Mariage de la Niece du Cardinal avec le fils du Comte de Coruña. Greniers Publics bastis & fondez par Ximenés à Alcala, & en quelques autres Villes d'Espagne. Ferdinand appelle prés de luy le Cardinal pour authoriser son entreprise contre la Navarre, sous pretexte d'une Bulle de Jules II. Ximenés l'arreste quelque temps. Siége de Pampelune. Conqueste de toute la Navarre. Ferdinand prend un breuvage, pour se procurer des enfans; il s'en trouve mal, & ne fait que languir depuis. Il quitte Madrid,*

pour s'éloigner des affaires. Visite qu'il rend au Cardinal à Alcala. Etat des Colleges de cette Ville. Honnesteté de Ferdinand envers le Recteur & les Professeurs de cette Université. Ximenés s'oppose aux dispenses que quelques Chanoines obtiennent de Rome. Ferdinand luy mande de tenir les Etats de Castille à Burgos, & d'y presider, ne le pouvant faire à cause de ses indispositions. L'Archiduc Charles informé de la mauvaise santé de Ferdinand, luy envoye en Ambassade Adrien d'Utrecht Doyen de Louvain sous d'autres prétextes. Il n'est pas bien receu. Ferdinand va de Ville en Ville, pour chercher du soulagement à ses maux. Il presse le Cardinal de le venir trouver. Ce Prelat s'excuse sur sa vieillesse. Les Conseillers qui accompagnoient le Roy, le prient de mettre ordre aux affaires de l'Etat. Testament qu'on luy fait faire au préjudice de Ferdinand son Cadet. Ximenés proposé pour être Regent du Royaume jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc Charles. Ferdinand y consent avec quelque peine. Raisons de son aversion pour le Cardinal. Mort de Ferdinand: ses bonnes & mauvaises qualitez. Le Doyen de Louvain se trouve à Guadalupe à l'ouverture du Testament. On depesche au Cardinal, pour luy donner avis de sa Regence. L'Infant & ses Officiers se presentent aprés la mort de Ferdinand, pour prendre possession de l'Administration de l'Etat. Leur mauvaise conduite en cette occasion.

LIVRE QUATRIE'ME.

LE Cardinal apprend la nouvelle de sa Regence. Il ressent le poids de cet Employ. Description de l'Etat de Castille. Difficultez qui se presentent à Ximenés dans le Gouvernement du Royaume. Il part pour Guadalupe. Il s'asseure de l'Infant, & le retient prés de luy. Le Doyen de Louvain s'oppose à sa Regence, & produit les ordres qu'il a de gouverner la Castille & l'Aragon au nom de l'Archiduc. Raisons de Ximenés au contraire. Il se met en possession, & consent de partager l'autorité avec le Doyen, jusqu'à ce que Charles en ordonne autrement. Le Cardinal chosit Madrid pour le Siege de la Regence.

Il observe les Grands, & decouvre une entreprise de Portocarrero, pour se faire elire Grand-Maistre de l'Ordre de S. Jacques: il la dissipe par sa vigilance. Charles confirme le Cardinal dans sa Regence. Il demande le titre de Roy, quoy que la Reine Jeanne sa mere fût en vie. Les Grands & la plus grande partie du Conseil rejettent la proposition. Ximenés ne laisse pas de passer outre, & fait faire la Proclamation dans Madrid, & dans toute la Castille. Fermeté du Cardinal contre les Rebellions des Grands, & sur tout de Don Pedro Giron. L'Institution des Milices qu'il fait lever dans le Royaume. Opposition de la Noblesse. La Ville de Valladolid, & quelques autres députent au Cardinal, pour le détourner de ce dessein. Charles confirme les Milices, & elles se levent avec succés. Le Corsaire Barberousse ravage les costes d'Espagne. Le Cardinal fait armer vingt nouvelles Galeres; celles des Turcs sont battuës, & le Corsaire repoussé. Mission de quelques Religieux de S. Jerôme, pour l'instruction & le soulagement des Indiens maltraitez par les Espagnols. Jean d'Albret Roy de Navarre veut profiter de la mort de Ferdinand, & rentrer dans ses Etats à force ouverte. Démeslé entre quelques Grands d'Espagne, pour obtenir le Commandement de l'Armée. Le Cardinal choisit Villalva Colonel d'Infanterie. Jean d'Albret est deffait, & se retire dans sa Principauté de Bearn; il y meurt. Toutes les fortes Places de la Navarre sont démolies par l'Ordre de Ximenés. On n'approuve pas cette conduite, & pourquoy. Sedition de Malaga excitée par quelques Grands, & calmée par le Cardinal. Il entreprend de regler les Pensions de la Reine Germaine. Il le fait à la satisfaction de Charles & de cette Princesse. Quelques Seigneurs prennent cette occasion de se revolter. Ximenés les force à se soumettre. Il étudie les inclinations de la Reine Jeanne, pour la soulager. Il change ses Officiers, & l'engage à mener une vie plus conforme à son rang. Sa vigilance pour l'execution des Loix: l'ordre remis dans les finances. Il regle les Ordres militaires, & en augmente les revenus. Il retranche les pensions des Courtisans, & les gages des Officiers. Raisons de ces retranchemens. Barberousse attaque Bugie, & en leve le Siege. Il se saisit d'Alger, & ravage les costes d'Espagne. Ximenés

envoye Don Diego Vera, pour attaquer Alger. Défaite de Vera & de ses Troupes. Il fait ordonner aux Marchands Genois de sortir d'Espagne: à quelle occasion. Les Juifs offrent de grandes sommes aux Ministres de Charles en Flandres, pour faire moderer les poursuites de l'Inquisition contre eux. Le Cardinal s'y oppose, & leurs offres sont rejettées. Il obtient de Charles une Commission generale, pour disposer des Gouvernemens des Charges, &c. Le Roy ne se reserve que la dispositien des Evêchez, des Commanderies des Ordres Militaires, des Benefices, & de son Domaine. Le Cardinal éleve les gens de qualité & de merite. Il sollicite l'Evêché de Tortose pour Adrien, & celuy de Badajos pour Mota. Histoire de Mota: son élévation, sa faveur prés de Charles, & sa mort.

LIVRE CINQUIE'ME.

Les Ministres de Charles font envoyer en Espagne La-Chaux Gentilhomme de sa Chambre, pour prendre part au Gouvernement. La-Chaux & Adrien s'unissent contre le Cardinal: il les méprise, & ne leur communique plus aucune affaire. On fait venir Amerstorf Hollandois de la Cour de Charles, pour se joindre aux deux autres. Le Cardinal ne laisse pas d'ordonner seul. On parle de luy envoyer un quatriéme Collegue, sur quoy il proteste qu'il va se retirer à son Diocése. Les Villes d'Espagne se plaignent du retardement du voyage du Roy, du transport de l'argent en Flandre, du Gouvernement des Estrangers, & demandent la convocation des Etats. Le Cardinal calme les esprits par sa prudence: il s'opose à une imposition que vouloit faire la Cour de Rome sur les Benefices de Castille. Humiliation de trois Grands d'Espagne qui avoient voulu se soustraire à son autorité, & à sa justice. Procés du Duc de l'Infantade jugé malgré luy. Ce Duc insulte le Cardinal. Peu de temps aprés il se reconcilie avec luy. Le Comte de Vreña maltraite à Villafrate des Huissiers faisans leurs fonctions. Chastiment exemplaire de cette rebellion. Adrien Doyen de Louvain est fait Cardinal par Leon X. Ximenés prend

prend cette occasion de conseiller à Charles de l'envoyer à Rome. Differend du Duc d'Albe avec Zuniga pour le Prieuré de Consuegra. Ximenés contraint le Duc de mettre ce Benéfice en dépost entre les mains des Officiers du Roy, pour en attendre le jugement. On donne avis au Cardinal qu'il a été empoisonné dans un repas. Il n'en paroist point surpris. Son application à faire preparer toutes choses pour la reception de l'Archiduc Charles. Il entreprend de congedier les Officiers de l'Infant, & pourquoy. Ordres de la Cour de Flandres. Instruction secrette, & maniere dont le Cardinal doit se comporter en cette rencontre. Occasion pour laquelle ces ordres ne pûrent estre tout-à-fait executez. L'Infant s'y veut opposer. Le Cardinal le reduit à s'y soûmettre. Arrivée de Charles en Espagne. Ses Ministres empeschent le Cardinal de conferer avec le Roy, & pourquoy. Ximenés écrit souvent à Charles pour luy donner des avis sur le Gouvernement. Marques d'estime & de confiance que le Roy luy donne. Jalousie qu'en ont ses Ministres. Fausses démarches qu'ils font faire à ce Prince. Ximenés s'en plaint, & prévoit les maux qui en arriveront à l'Espagne. Foiblesse de Charles. Lettre qu'on luy fait écrire à Ximenés pour le remercier de ses soins, & pour le prier de se retirer à son Diocêse. Avis differens sur cette Lettre. Mort de Ximenés, son Portrait, & ses qualitez.

LIVRE SIXIEME.

ON refuse à D. Alonse d'Aragon Archevêque de Saragosse, l'Archevêché de Tolede, & de quel pretexte on se sert pour ce refus. Chievres obtient cet Archevêché pour Guillaume de Croy son Neveu. Plusieurs faits particuliers de l'Histoire de Ximenés répandus dans tout ce Livre pour faire connoistre davantage le caractere de ses mœurs & celuy de son esprit. Histoire de la Dévote d'Avila. Recit des efforts que les Juifs d'Espagne ont faits plusieurs fois pour secoüer le joug de l'Inquisition. Résignation de l'Archevêché de Compostelle, faite par D. Alonse de Fonséca à son fils, autorisée par le Roy Ferdinand, & comba-

tuë par Ximenés. L'ordre qu'il tenoit dans la collation des Dignitez Ecclesiastiques, & des Bénefices, & dans la distribution de ses aumônes. Livres composez par Ximenés. Il fait imprimer les Oeuvres de Tostat à ses dépens. Sa maniere de prêter serment à ses Souverains dans les céremonies de leur Couronnement. Sa fermeté dans la longue prison d'Uceda, où l'Archevêque Carillo le retient pendant six ans. Sa conduite réguliere à l'égard des Libelles qu'on publioit contre luy & contre le Gouvernement. Differente conduite d'Adrien en semblable occasion; & recit de ce qu'il voulut faire des Statuës de Pasquin & de Marforio, quand il fut Pape; & de la sage réponse que luy fit à cette occasion le Duc de Sessa Ambassadeur d'Espagne. Bref du Pape Leon X. à Ximenés pour le dispenser des jeûnes & des abstinences de l'Eglise, & pour l'exhorter à moderer ses mortifications. Quelque exemples qui marquent son attention à éviter la frequentation des femmes. Miracles & prédictions que les Espagnols luy attribuent pendant sa vie. Marques extraordinaires d'honneur que les Rois Ferdinand & Charles rendoient à son merite. Quelques témoignages des bontez que les Reines Isabelle, Jeanne & Germaine ont eûës pour luy. Eloge que Pierre Martyr fait de Ximenés pendant sa vie, & au temps qu'Isabelle le choisit pour son Confesseur. Les grandes choses que Pierre Martyr attribuë à ses conseils. Recit d'un attentat fait à la vie de Ferdinand, lors-qu'il rendoit la Justice en public à Barcelone. Punition de l'assassin. Talens particuliers de Ximenés pour la consolation des personnes affligées. Sa Canonisation sollicitée par Philippe IV. Roy d'Espagne, auprés des Papes Innocent X. & Alexandre VII.

HISTOIRE



HISTOIRE
DU
CARDINAL XIMENÉS.

LIVRE PREMIER.

L'HISTOIRE du Cardinal Ximenés, que j'ay dessein d'écrire, contient des Exemples qui peuvent la rendre utile, & des Evenemens qui peuvent la rendre agreable. On verra, dans la relation de sa vie, un Homme que la Providence de Dieu éleve insensiblement, & qui par ses vertus différentes, peut servir de modele aux différentes conditions où il se trouve : Un Religieux fidele à sa vocation, occupé des regles &

des obligations de ſon Etat, régulier dans les obſervances communes, auſtére dans ſa conduite particuliére, ennemi des relâchemens, qui s'introduiſent dans les Cloiſtres ; & ſeparé du Monde, plus par ſon cœur & par ſon eſprit, que par ſa retraite : Un Archevêque que l'innocence & l'integrité de ſes mœurs, ſa vigilance paſtorale, ſon zéle pour la diſcipline Eccleſiaſtique, ſa charité libérale envers les Pauvres, rendent vénérable, non-ſeulement à l'Eſpagne, mais encore à toute l'Egliſe : Un Miniſtre d'Etat d'un genie actif, pénétrant, élevé, qui n'a d'autre veuë dans ſes conſeils, ni dans ſes actions, que la felicité publique, qui travaille ſans relâche & ſans intéreſt à l'agrandiſſement de la Monarchie qu'il gouverne ; qui par des principes d'honneur & de religion, s'élevant au deſſus de ſa condition & de ſon âge, va faire en Afrique à ſes dépens, une guerre ſainte ; & qui malgré les jalouſies & les inimitiez des Grands, entretient l'ordre & la paix dans le Royaume, & fait valoir l'autorité, pour faire regner la juſtice.

La grandeur & la variété des événemens accompagnent ces grands exemples. Les accroiſſemens de la Monarchie d'Eſpagne, par les conqueſtes, & par la politique de Ferdinand ; L'entiére reduction des Maures devenus Chrétiens, ou châtiez de leurs revoltes ; Les troubles, & les conteſtations de droit, que cauſe la mort de la Reine Iſabelle ; Les mouvemens que produit la meſintelligence du Roy Ferdinand, & de l'Archiduc Phi-

lippe ſon gendre ; Une Regence difficile, & tumultueuſe ſous une Reine foible d'eſprit, incapable de gouverner ; & ſous un Prince encore enfant élevé dans une Cour étrangére, ont fourni de matiére à la capacité, à la prudence, & au courage du Cardinal Ximenés, comme nous ferons voir dans la ſuite de ſon Hiſtoire.

D. FRANÇOIS XIMENE'S DE CISNE'ROS nâquit à Tordelaguna petite ville d'Eſpagne, ſous le Regne de Jean II. de ce nom. Son pere s'appelloit Alphonſe Ximenés de Ciſnéros, & ſa mere Doña Marina de la Torre. Quelques-uns ont voulu le faire deſcendre de ce Comte Rodrigue de Ciſnéros, qui par ſa prudence & par ſon courage, ſauva la vie au Roy Alphonſe VI, dans une bataille qu'il donnoit contre les Maures, & receût dans la ſuite, toutes les marques de reconnoiſſance, que méritoit un ſi grand ſervice. D'autres ont crû luy faire plus d'honneur, en écrivant qu'il avoit aquis le premier titre de nobleſſe à ſa famille ; qu'avant luy, il n'y avoit eû d'autre charge dans ſa Maiſon, que celle de Collecteur des Décimes, que ſon pere avoit exercée ; & qu'il ne devoit qu'à ſa propre vertu, le rang où il s'eſtoit élevé.

L'AN 1457.

Il eſt certain pourtant que la Maiſon de Ximenés eſtoit noble, établie depuis long-temps à Ciſnéros dans le Royaume de Leon. Elle eſtoit alliée à la plus grande partie de la Nobleſſe du païs ; &

quoy-que l'Histoire ne marque pas son origine, elle fait mention de D. Gonzalés Ximenés de Cisnéros, surnommé *le Bon*, un des plus renommez Chevaliers de son temps. On voit encore son tombeau dans une chapelle de Nostre-Dame prés de la ville, & au dessus, son Ecusson chargé de quinze Echiquiers, qui sont les Armes de la Maison, avec une Bande à-l'entour, qui est la marque d'un Ordre de Chevalerie, que le Roy Alphonse X I. avoit institué pour les Gentilshommes de son Royaume, qui par leurs charges, ou par leurs services, auroient merité cette distinction.

Alvar. Gomez de reb. gestis Xim. l. 1.

Eugenio de Roblés vida de Ximenés.

De ce Gonzalés descendoit de pere en fils Alphonse Ximenés de Cisnéros, homme d'une grande probité, dont la fortune fut traversée, & qui n'eût d'autre bonheur en sa vie, que celuy d'avoir eu pour fils, le Cardinal dont nous écrivons l'histoire; car ayant perdu son pere dans son enfance, & D. Garsias son aisné s'estant emparé de tout l'héritage de la famille, il demeura sans biens & sans protection, & fut réduit à chercher les moyens de subsister, par son industrie. Comme c'estoit un esprit doux, qui n'avoit aucune inclination pour les Armes, il resolut d'aller faire ses études à Salamanque, & de se rendre habile dans le Droit civil. Mais soit qu'il ne sentist pas en luy de disposition pour y réussir; soit qu'il ne crust pas pouvoir avancer par-là ses affaires, il obtint par l'entremise de quelques-uns de ses amis, une commission sur la levée des Décimes, que les Souverains Pontifes

avoient accordées aux Rois d'Espagne durant les guerres de Grenade.

Comme son employ l'obligeoit à demeurer à Tordelaguna, il y devint amoureux d'une fille qui avoit de la naissance, de la sagesse & de la beauté, mais qui n'avoit point de bien, ce qui dans l'état où il se trouvoit, luy auroit esté trés-necessaire. Il fut touché pourtant du mérite de la personne, & il l'épousa. Elle estoit fille d'un Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, de l'ancienne Maison de la Torre, dont on rapporte ainsi l'origine. Un jeune Cavalier sorti de la Contrée de Valdecuña, pour s'attacher au service du Roy D. Ramire, s'estoit signalé dans les guerres contre les Maures, & s'élevoit dans les emplois que sa valeur & sa réputation avoient meritez, lors-que par un accident imprévû, il vit sa fortune renversée. Il eut querelle avec un Seigneur de la Cour que le Roy aimoit, il se battit avec luy, & malheureusement il le tua. Il fut obligé de se retirer du Royaume, pour éviter la colere du Prince : ses biens furent confisquez, & tous ses Amis eûrent part à sa mauvaise fortune. Le Roy, quelque temps aprés, mit le siége devant Madrid, résolu de prendre cette ville. Il y trouva plus de resistance qu'il n'avoit crû, & quoy-qu'il fist donner plusieurs assauts, il fut toûjours repoussé, & perdit l'espérance d'en venir à-bout.

Eug. de Roblés ch. 8.

L'occasion parut favorable au Cavalier fugitif : il assembla ses parens & ses amis, & fit dire au Roy qu'il avoit un regret extrême de luy avoir

déplû; qu'il eſtoit aſſez puni par l'exil, & par le malheur qu'il avoit de ne pouvoir l'accompagner dans ſes conqueſtes, qu'il le ſupplioit de luy permettre de venir combattre ſous ſes yeux, & de luy donner lieu de mériter par ſes ſervices, la grace qu'il luy demandoit. Ce Prince chagrin du mauvais ſuccés de ſon entrepriſe, répondit qu'il n'avoit pas beſoin de tels ſecours, & qu'il ne feroit point de grace, qu'il ne fuſt entré dans Madrid. Le Cavalier connoiſſant l'indignation du Roy, ſe rendit ſecrétement dans le Camp avec deux de ſes freres, & ayant gagné quelques Officiers & pluſieurs ſoldats qui s'engagérent à le ſuivre, il leur propoſa d'attaquer une Tour, qui pouvoit faciliter la priſe de la Place.

D. Ramire faiſoit donner un dernier aſſaut, & ſes Troupes eſtoient entiérement rebutées, lors-que ces Avanturiers firent leur attaque avec tant de réſolution, qu'ils emportérent la Tour, & envoyérent prier le Roy de les faire ſoûtenir. Il le fit; & l'Armée ayant repris courage, la ville fut priſe le même jour, & les Maures qui la défendoient, ou faits eſclaves, ou paſſez au fil de l'épée. Le Roy étonné d'un ſuccés ſi peu attendu accorda la grace au Cavalier, & luy donna pour Armes en memoire d'une ſi belle action, une Tour en champ d'azur, avec deux lions aux coſtez, en faveur des deux freres qui l'avoient ſuivi, & qui avoient fait en cette occaſion des exploits extraordinaires. Ses Deſcendans prirent le nom de

la Torre, & l'un d'eux s'établit à Tordelaguna & s'allia avec les principales Maisons de cette Contrée. C'est de cette branche qu'est venuë Marina de la Torre, mere du Cardinal Ximenés.

Mais il faut chercher en luy la vertu plûtost que les prérogatives de la naissance. Ses parens le destinérent à l'Eglise, si Dieu luy faisoit la grace de l'y apeller. Ils luy donnérent le nom de Gonzalés à son baptême, pour faire revivre en luy, la mémoire de celuy d'entre leurs Ayeux, qu'ils regardoient comme la source de leur Maison. Mais estant depuis entré dans l'Ordre de Saint François, il prit le nom de son Fondateur, dont il s'estoit proposé d'imiter la vie pauvre & pénitente. Ils le firent élever honorablement & chrétiennement, & l'envoyérent à Alcala de Henarés, pour y faire ses premiéres études sous des Maîtres qui étoient estimez trés-habiles. De-là il passa à Salamanque, où il apprit le Droit Civil & Canonique avec beaucoup d'application, & l'enseigna peu de temps aprés en particulier, soulageant son pere des dépenses qu'il faisoit pour luy, & subsistant par la récompense de son travail. Comme il estoit porté par son inclination à l'étude des Sciences & particuliérement des Lettres divines, il y donnoit tout le temps, qu'il pouvoit dérober aux leçons de Droit. Il fit même son cours de Theologie sous le Professeur Roa, un des plus fameux Docteurs de son temps.

Alv. Gomez. liv. 1.

Aprés qu'il eût achevé ses études, il retourna

chez ſon pere; & de peur de luy eſtre à charge, il réſolut d'aller à Rome, & d'éprouver s'il pourroit eſtre plus heureux dans cette Cour Eccleſiaſtique. Mais il fut volé deux fois en chemin, & la neceſſité l'obligea de s'arreſter à Aix en Provence, n'ayant pas dequoy continuër ſon voyage. Comme il eſtoit dans cette affliction, un de ſes amis nommé Brunet, qui avoit eſté écolier avec luy à Salamanque, & qui alloit à Rome auſſibien que luy, fut informé de ſon malheur, l'aſſiſta dans tous ſes beſoins, & voulut qu'ils fiſſent le voyage enſemble. Ximenés exerça quelque temps dans cette ville, l'office d'Avocat Conſiſtorial: mais lors qu'il commençoit à eſtre connû, & à jetter les fondemens de ſa fortune, il apprit la mort de ſon pere, & conſiderant la douleur où ſeroient ſa mere & ſes freres, & le mauvais état des affaires de ſa Maiſon, il ſe diſpoſa à retourner en Eſpagne pour les aſſiſter. Avant-que de partir il obtint du Pape un Bref, en vertu duquel il puſt ſe mettre en poſſeſſion du premier bénéfice qui vaqueroit en ſon païs. L'uſage de ces temps-là avoit établi ces ſortes de Proviſions, qu'on appelloit Graces Expectatives.

A peine fut-il arrivé, que l'Archipreſtre d'Uceda mourut. Il ſe mit incontinent en poſſeſſion de ce bénéfice. Le revenu n'en eſtoit pas grand, mais la juriſdiction en eſtoit conſiderable, & s'étendoit ſur Tordelaguna lieu de ſa naiſſance, ainſi il compta pour beaucoup la commodité d'eſtre établi

bli dans ſon voiſinage, & l'honneur d'eſtre le Maiſtre en ſon païs. Cette façon d'entrer dans les bénéfices déplaiſoit aux Evêques, parce-qu'elle diminuoit leur autorité, & qu'elle entreprenoit ſur leurs droits : auſſi ils s'y oppoſoient de toute leur force, & il eſtoit difficile de s'y maintenir, quand on s'y eſtoit introduit par cette voye. D. Alphonſe Carrillo, alors Archevêque de Tolede, avoit d'abord pourvû un de ſes Aumôniers de ce bénéfice, & fut bien ſurpris d'apprendre que Ximenés de Ciſnéros en avoit déja pris poſſeſſion, en vertu d'un droit qui luy eſtoit odieux. Il reſolut non ſeulement de le dépoſſeder, mais encore de le punir. Il le fit prendre & renfermer dans une Tour du château d'Uceda, eſpérant que les ennuis de la priſon, & les mauvais traitemens qu'on luy feroit, l'obligeroient comme pluſieurs autres, à luy ceder ce bénéfice. On remarqua qu'il mit depuis dans cette même Tour, dont il avoit eû le temps d'obſerver les fortifications & la ſituation avantageuſe, l'Argent qu'il avoit deſtiné pour ſon Expedition d'Afrique.

Alvar. Gomez l. 1.

Ce fut là qu'il receût du Ciel les premiers préſages de ſa grandeur : car un Preſtre de la Ville qu'on tenoit priſonnier dans la même Tour, le voyant triſte & abbatu, le conſola autant qu'il pût, & luy dit ces paroles : *Ne vous affligez pas, mon fils; car dans ce même lieu où vous eſtes aujourd'huy enfermé, le Reverendiſſime Seigneur D. Jüan de Cerezüela, frere du grand Conneſtable de Caſtille Alvare*

Alvar. Gomez, ibid. Eug. de Roblés c. 11.

de Luna, le fut encore plus étroitement que vous; mais au sortir de cette prison, il devint Archevêque de Tolede; & une si agreable fortune luy fit oublier ses peines passées. Vôtre visage, vôtre air, & tout ce que je vois en vous me fait juger qu'il pourra vous en arriver de-même. Ximenés remercia ce bon Prestre, & luy répondit avec beaucoup de modestie, *Mon Pere, des commencemens comme ceux-cy, ne me promettent pas une fin aussi heureuse que celle-là.*

L'Archevêque luy faisoit proposer de temps-en-temps, s'il vouloit ceder son droit; mais le trouvant inflexible, il le fit transférer de la Tour d'Uceda, à la Conciergerie de Santorcaz, où l'on mettoit ordinairement les Prestres vicieux ou rebelles du Diocése de Tolede. Ximenés y demeura quelque temps, adoucissant les chagrins de sa disgrace, par la lecture & la méditation de l'Ecriture Sainte; jusqu'à ce que l'Archevêque ayant perdu toute espérance de le réduire à sa volonté, le fit élargir, à la priére de la Comtesse de Büendia sa Niéce. Il se soûtint de la sorte jusqu'à la fin, & ne voulut entendre à aucun accommodement durant sa prison. Mais quand il fut en liberté, & paisible possesseur du bénéfice, il le permuta avec la grande Chapellainie de l'Eglise de Sigüença, & ne voulut plus estre exposé à la colére d'un Prélat qui estoit naturellement sévére, & qui ne paroissoit pas encore appaisé.

Il se retira donc à Sigüença, où il mena une vie si sage & si réglée, qu'il se fit aimer de tous

les Gens-de-bien, & de tous les Sçavans de ces quartiers-là. Il eût sur tout de grandes liaisons avec Jean Lopés de Medina Archidiacre d'Almaçan, homme d'une grande piété, & d'une prudence consommée; & le porta par ses conseils, à fonder l'Université de Sigüença; montrant par avance, l'inclination qu'il avoit pour les Lettres, & le soin qu'il en prendroit, quand son pouvoir répondroit à ses bonnes intentions. Car ce fut par ses exhortations, & par ses exemples, que se répandit de son temps, un esprit de protection & de libéralité pour les Lettres, & une émulation à fonder des Universitez en Espagne: la Providence divine voulant chasser de cette Région, la barbarie & l'ignorance, que les Maures y avoient depuis si long-temps entretenuë.

Eug. de Robles c. 11.

Il s'attacha à servir sa Prébende; & bornant là tous ses desirs, il apprit la langue Hebraïque, & s'adonna entiérement à l'étude de la Theologie. Il luy prit alors un si grand dégoust de toutes les autres connoissances qu'il avoit aquises, qu'il disoit souvent à ses amis, qu'il eust volontiers donné tout ce qu'il avoit appris du Droit, pour l'éclaircissement d'un passage de l'Ecriture. Cette science, pourtant ne luy fut pas inutile dans l'Employ où il fut bientost apellé. D. Pedro Gonçalés de Mendoza, alors Evêque de Sigüença, & Cardinal, ayant reconnu en plusieurs rencontres la sagesse & la capacité de Ximenés, le choisit pour son Grand-Vicaire; & luy donna l'Intendance de

ſon Diocéſe. Il ſe conduiſit dans cét Employ avec tant de prudence, de juſtice & de deſintéreſſement, que ce Prélat prit en luy une entiére confiance ; & luy donna quelques bénéfices. Sa reputation fut ſi grande, que le Comte de Ciſüentes ayant eſté pris par les Maures prés de Malaga, aprés un combat opiniâtré, l'envoya prier de vouloir bien, durant ſa captivité, gouverner ſa Maiſon, & diſpoſer, ſelon ſa prudence, des grands biens qu'il avoit dans le reſſort de l'Evêché de Sigüença.

L'AN 1483.

Mais au milieu de tant d'avantages, que ſon mérite luy attiroit, ou que le credit du Cardinal luy pouvoit faire eſpérer, il renonça à toute ſorte d'ambition. L'embarras des affaires & le bruit du Monde luy devinrent inſupportables. Son eſprit accoûtumé à l'étude & à la priére, ne pouvoit s'abaiſſer à des occupations tumultueuſes, & ſouvent frivoles. Il ſoûpiroit ſans ceſſe aprés la retraite ; & cherchoit les moyens de rompre ſes engagemens avec quelque bienſéance. Dans cette agitation de penſées, il reſolut de quitter le Monde, & de ſe retirer dans quelque Ordre Religieux. Il communiqua ſon deſſein à quelques-uns de ſes amis, qui eſſayérent de l'en détourner : mais aprés avoir oüi ſes raiſons, ils s'y rendirent, & reconnurent que ſa vocation venoit de Dieu. Ils luy conſeillérent ſeulement de laiſſer quelqu'un de ſes bénéfices à ſon dernier frere nommé Bernardin. C'eſtoit un jeune-homme volage & ſans

Petr. Martyr Anglerius. Ep. 103. l. 5.

Alvar Gomez l. 1.

jugement, qui ne s'arreſtoit nulle part ; dont on n'avoit eû depuis long-temps aucune nouvelle : & il étoit à craindre que ſe trouvant à ſon retour, ſans aucun ſecours de ſes Parens, & n'eſtant plus rétenu par ſon frere, la néceſſité & le libertinage ne le réduiſiſſent à faire quelque action qui deshonoraſt ſa Famille : il approuva leur conſeil, & leur laiſſa ſes bénéfices, leur recommandant de l'aſſiſter, s'il le méritoit.

Aprés avoir mis ordre aux affaires de ſa Maiſon, il entra dans l'Ordre de ſaint François. Il choiſit le Couvent de S. Jean de Tolede, que les Rois Ferdinand & Iſabelle venoient de fonder ; & où l'on vivoit dans une grande régularité. Il fut le premier Novice qu'on y receût ; & il ſervit beaucoup par ſa ferveur & par ſes exemples, à y maintenir la diſcipline de ſon Inſtitut dans ſa pureté. Le Cardinal de Mendoza eut grand regret de l'avoir perdu ; & dit pluſieurs fois en parlant de luy : *Cét homme n'eſt pas fait pour eſtre caché. Il faudra le tirer de ſon Couvent, pour luy donner quelque grande Charge, & le Public en profitera.* Ximenés paſſa l'année de ſon Noviciat dans une humilité, une auſtérité & une obeïſſance, qui édifiérent toute la Communauté. A peine eût-il fait profeſſion, que le bruit de ſa piété & de ſa doctrine s'eſtant répandu dans la ville, pluſieurs perſonnes venoient le conſulter ſur les doutes de leur conſcience, & ſur la conduite de leur vie.

Eugen de Robles ch. 12.

Mariana liv. 26. c. 7.

Ces fréquentes viſites d'hommes & de fem-

mes, luy estoient à charge, & luy firent demander avec instance à ses Supérieurs, de l'envoyer en quelque lieu de recüeillement & de retraite. On l'envoya donc dans un petit Couvent prés de Tolede, apellé le *Castañar*, parce qu'il étoit situé au milieu d'une forest de chastaigners. Là il commença à pratiquer des austéritez extraordinaires, nourrissant son esprit de priéres & de lectures continuëlles. Aidé du silence & de la solitude, il vaquoit à la contemplation des choses divines. Aprés les exercices de sa Régle, il passoit une partie de la journée dans le bois, avec un livre de l'Ecriture, qu'il méditoit tantost à genoux, tantost entiérement prosterné contre terre. Il affligeoit son corps par la discipline, par le cilice & par un jeûne perpetuel, & ne dormoit qu'autant qu'il falloit, pour soûtenir ce peu de vie que sa pénitence luy laissoit.

Pierre Martyr Epist. 107. l. 5.

Sur une petite Montagne couverte d'arbres fort épais, il s'étoit fait une Cabane de ses propres mains, où par la permission de ses Supérieurs, il se renfermoit quelquefois durant plusieurs jours, imitant la ferveur & le zéle des anciens Anachorétes. Lors-qu'il fut depuis dans l'administration des affaires, & dans sa grande élevation, il songeoit avec plaisir à sa cabane du Castagnar, & soûpiroit aprés sa solitude : disant qu'il auroit volontiers changé pour elle le Siége de la Régence, la Mitre de Tolede & le Chapeau de Rome ; & qu'il auroit crû avoir encore beaucoup gagné.

Avec cette maniére de vie, il aquit dans son Ordre, la reputation d'un saint & sçavant Religieux ; & ses Supérieurs le faisoient quelquefois venir à Tolede, pour le consulter dans leurs plus importantes affaires.

On rapporte qu'allant un jour du Castagnar à Tolede, avec un Compagnon d'une grande piété, & d'une simplicité tout-à-fait chrêtienne, nommé Fr. Pierre Sanchez ; ils furent surpris de la nuit, & couchérent dans les champs. Comme ils dormoient tous deux sur des gerbes qu'on devoit battre le lendemain, ce bon Frere s'éveillant en sursaut : *Pere François*, luy dit-il, *je songeois il n'y a qu'un moment, que vous estiez Archevêque de Tolede, que je vous saliiois en vous appellant V. Seigneurie Illustrissime, & que je voyois un bonnet de Cardinal sur vôtre teste. Je prie Dieu, qui m'a sans doute envoyé ce songe, qu'il puisse estre un jour véritable.* A quoy le Pere répondit : *Dormez, mon Frere, dormez : vous amusez-vous à des songes ?* Estant depuis Archevêque de Tolede, il racontoit cette avanture, non pas qu'il crust que c'eust esté une prédiction asseûrée de son élévation ; mais pour marquer la sainteté de ce bon Religieux.

Alvar. Gomez l. 1. Eug de Robles c. 12.

Ses Supérieurs voulant, selon la coûtume, luy faire changer de demeure, l'envoyérent dans le Monastére de la Salceda, où il retrouva une solitude semblable à celle qu'il venoit de quitter. Sa vie fut encore plus austére qu'auparavant ; ses repas estoient de l'eau, & des herbes cuites : il

Fernandés de Pulgar. vid. del Card. Xim.

eſtoit toûjours revêtu d'une haire, & vivoit ſi exemplairement que les Religieux, tout d'une voix, l'elûrent Gardien de cette Maiſon. On luy commanda par obeïſſance, d'accepter cette charge qu'il refuſoit, & il l'exerça avec beaucoup de prudence. Il contenoit ſes Freres par ſon exemple, plûtoſt que par ſon autorité. Le rang qu'il tenoit parmi eux ne l'empêchoit pas de s'abaiſſer aux miniſtéres les plus vils du Couvent; & l'on eût dit qu'il n'eſtoit au deſſus des autres, qu'afin de les ſoulager & de les ſervir. Pour s'aquiter de ſes devoirs, il commença à meſler l'action avec la contemplation, & à deſcendre aux ſoins extérieurs de ſon Monaſtére, ſans rien perdre de la tranquilité intérieure de ſon ame; & s'il relâcha quelque choſe de ſon auſtérité, pour s'accommoder à la foibleſſe de ſes Religieux, qui n'en étoient pas capables, il ne diminüa rien de ſon humilité, de ſa charité & de ſa dévotion.

Cependant le Cardinal de Mendoza, avoit eſté fait Archevêque de Séville, & depuis, Archevêque de Tolede, par la faveur des Rois Catholiques, qui ſe ſervoient de ſes conſeils dans le gouvernement de l'Etat, & dans leurs affaires particuliéres. La Reine ſur tout avoit beaucoup d'eſtime pour luy, & l'honoroit de ſa confiance. Elle étoit revenuë en Caſtille, aprés la priſe de la ville de Grenade, & s'y trouvoit fort embarraſſée du choix qu'elle avoit à faire d'un Confeſſeur. Le Pere Fernand de Talavera Religieux de l'Ordre

l'Ordre de ſaint Jerôme, n'en pouvoit plus faire la fonction, parce-qu'il avoit eſté nommé Archevêque de Grenade; & qu'il étoit néceſſaire qu'il réſidaſt dans cette nouvelle Egliſe, où il y voit tant d'Infideles à convertir. *Petr. Martyr. Ep. 92. l. 5.*

Cette Princeſſe étoit extrémement pieuſe; & par une délicateſſe de conſcience, elle communiquoit à ſes Confeſſeurs, non-ſeulement les ſecrets de ſon intérieur, mais encore les affaires qui regardoient la ſeûreté & le repos de ſes Etats. Il luy faloit une Perſonne qui la conduiſiſt dans la piété, & qui euſt même aſſez de lumiére, pour la déterminer dans pluſieurs rencontres, qui concernoient le Gouvernement. Le Cardinal la voyant dans cette inquiétude, luy propoſa le Pere François Ximenés, qu'il avoit connu dans ſon Evêché de Sigüença. Il ſçavoit comment il avoit vêcu depuis ſa retraite, & il le regardoit comme un homme entendu dans les affaires, & conſommé dans la piété. Il n'y avoit qu'une choſe à craindre; qu'aimant le repos & la tranquilité de la Religion; eſtant d'ailleurs d'une ſevérité ancienne & d'une exacte régularité, il ne vouluſt pas quiter cette vie obſcure & retirée. *Alv. Gomez. l. 1.*

La Reine, qui trouvoit, dans le portrait qu'on luy faiſoit de ce Religieux, le caractére d'eſprit qu'elle cherchoit, eût grande envie de le voir, & de l'entretenir en particulier, & commanda qu'on le fiſt venir à la Cour. Le Cardinal, ſous prétexte de quelques affaires, luy écrivit incontinent de

ſe rendre auprés de luy. Il s'y rendit avec aſſez de répugnance, craignant qu'on ne s'accoûtumaſt à l'interrompre dans ſa ſolitude. Ce Prélat le receût avec beaucoup d'affection, l'entretint pendant quelque temps, & le mena, comme par occaſion, juſqu'à l'appartement de la Reine. Cette Princeſſe qui avoit beaucoup de diſcernement, & qui vouloit connoiſtre par elle-même, ceux dont elle avoit deſſein de ſe ſervir, luy fit pluſieurs queſtions, auſquelles il répondit avec beaucoup de ſageſſe & de modeſtie. Son air humble & pourtant aſſeûré ; ſa maniére de parler grave & noble, & ſon diſcours rempli de ſentimens de juſtice & de religion, firent connoiſtre à Iſabelle, que le Cardinal ne l'avoit pas encore aſſez loûé.

L'AN 1492.

La Reine, peu de jours aprés, le fit revenir, le pria de prendre le ſoin de ſa conſcience, & luy ordonna de la ſuivre en qualité de ſon Confeſſeur. Le Pere fut ſurpris de ce commandement, & répondit pourtant avec beaucoup de preſence d'eſprit, Que le reſpect qu'il avoit pour Sa Majeſté l'empeſchoit de refuſer l'honneur qu'elle luy vouloit faire: mais qu'il la ſupplioit de conſidérer qu'il avoit eſté appellé dans le Cloiſtre, pour travailler à ſon propre ſalut ; Que c'eſtoit le tirer de ſa vocation, que de l'engager à ſe retrouver au milieu du Monde ; Qu'il eſtoit ſorti du Couvent de Tolede, pour n'eſtre point expoſé à ces ſortes de directions, qui troublent le recüeillement & la

ſolitude d'un Religieux ; Qu'il auroit encore plus de ſujet de s'excuſer du ſoin dont Sa Majeſté le chargeoit, & dont il n'étoit pas capable ; Que dans la vie des Rois, quelque réglée qu'elle fuſt, il y avoit toûjours certaines circonſtances, où il faut qu'un Confeſſeur ait non-ſeulement de bonnes intentions, mais encore de la capacité & de l'expérience ; & qu'enfin il eſtoit dangereux de répondre devant Dieu, de la conſcience de ceux qui doivent luy répondre de la conduite de tant de Peuples. La Reine l'écouta paiſiblement, & luy dit en ſoûriant, qu'elle n'eſtoit pas convaincuë de ſes raiſons ; que Dieu qui l'avoit autrefois appellé à la retraite, l'appelloit preſentement à la Cour ; qu'il ſe chargeaſt ſeulement de ſa conſcience, & qu'elle ſe chargeoit du choix qu'elle faiſoit de luy.

Il accepta donc l'Employ ; mais avec cette condition, qu'il ne ſeroit point obligé de ſuivre la Cour, & qu'il n'y viendroit que pour confeſſer la Reine ; & quelque bienſéance, quelque coûtume qu'on luy alleguaſt, il perſiſta dans cette reſolution. Cette Princeſſe fut ſi ſatisfaite, qu'elle dit pluſieurs fois au Roy, & à ſes principaux Miniſtres, qu'elle avoit trouvé un homme d'une piété, & d'une prudence admirable. Pierre Martyr, qui a écrit pluſieurs particularitez du regne de Ferdinand & d'Iſabelle, rapporte qu'il le vit entrer à la Cour avec un viſage, un habit & un air qui marquoient l'auſtérité de ſa vie ; & que les

Pet. Mart. Ep. 105. l. 5.

Courtiſans le regardérent comme un des anciens Pénitens de l'Egypte, ou de la Thébaïde. Il eût d'abord tant de credit ſur l'eſprit de la Reine, qu'il ne ſe faiſoit rien dans le Royaume qu'elle ne luy communiquaſt, pour recevoir ſes avis.

Il arriva peu de temps aprés, que le Chapitre de ſon Ordre eſtant aſſemblé, & le Provincial s'eſtant démis de ſa charge, on l'éleût, d'un commun conſentement, en ſa place. Quoy-qu'il euſt toûjours eſté trés-éloigné de ſouhaiter aucune dignité parmi ſes freres, il receût celle-cy avec plaiſir, parce qu'elle luy donnoit occaſion d'aller moins ſouvent à la Cour. Mais la Reine qui luy confioit non-ſeulement les affaires de ſa conſcience, mais encore ces déplaiſirs ſecrets ou publics, qui tempérent ordinairement l'orgueil des Grandeurs humaines, avoit ſouvent beſoin de ſes conſolations, ou de ſes conſeils.

Comme il étoit obligé d'aller viſiter tous les Couvens de ſon Ordre dans la vieille Caſtille, & dans la nouvelle, d'examiner diverſes affaires, & d'écrire pluſieurs lettres, il chercha un Religieux qui fuſt d'une complexion forte, d'un bon eſprit, & d'une converſation aiſée, qui puſt l'accompagner, & le ſoulager d'une partie de ſes travaux. Le Gardien d'Alcala luy indiqua un Novice, en qui il avoit remarqué un eſprit vif, une ſanté vigoureuſe, une gayeté modeſte & un excellent naturel; qui avoit fait ſes études à Tolede, & qui écrivoit fort viſte & d'un fort beau caracté-

re. Le Provincial fit venir ce Religieux nommé François Rüyz, qui fut depuis son Compagnon dans ses visites ; & qui le servit même dans des affaires importantes, durant tout le cours de sa vie.

Il se mit en chemin avec luy quelques jours aprés, pour faire la visite des Monastéres de sa Province. Une petite mule portoit le peu de hardes qui leur estoient nécessaires, le Compagnon montoit quelquefois dessus ; pour luy, il alloit toûjours à pié, à-moins qu'il ne fust malade. Ils demandoient tous deux l'aumône ; & si par hazard il se trouvoit trop fatigué, le Frere le prioit de se reposer, & de luy laisser le soin de la queste : d'autant-plus qu'il entendoit fort mal ce mestier; & que ne rapportant presque jamais rien, aprés avoir mandié tout le jour de porte-en-porte, ils étoient contraints de vivre de quelques racines, qu'ils cueilloient enfin sur le soir. C'est pourquoy lors-qu'il vouloit s'obstiner à faire la queste, Frere Rüyz luy disoit en riant, *Vostre Reverence nous va faire mourir de faim ; elle n'est pas propre à ce métier-là. Dieu donne à chacun ses talens : meditez, & priez pour moy, & laissez-moy mandier pour vous.* D'autres fois il luy disoit : *Je croy que Vostre Reverence est faite pour donner ; mais je voy bien qu'elle n'est pas faite pour demander.*

Alvar. Gomez l. 1. Eugen. de Roblés c. 12.

C'estoit ainsi que ce Provincial alloit par toutes les Maisons de l'Ordre, réformant les relâchemens qu'il y trouvoit ; & laissant par tout des exem-

ples plus capables d'entretenir la régularité, que ſes réglemens. Il arriva enfin à Gibraltar ; & là ſe voyant proche de l'Afrique, où il avoit autrefois deſiré de paſſer pour convertir ces peuples infideles ; & ſe ſouvenant du voyage que ſaint François y avoit fait pour le même deſſein, il reſolut de paſſer le Détroit, & d'aller chercher le martyre. Il y avoit aſſez prés de-là une de ces Filles dévotes, que les Eſpagnols appellent *Béates*, renommée par ſes révélations & par ſes viſions, dont on racontoit des choſes extraordinaires. On venoit la conſulter de toutes parts ; & comme elle honoroit particuliérement l'Ordre de ſaint François, ſes Religieux l'engagérent à l'aller voir, pour éprouver ſa conduite, ou pour eſtre témoin des graces que Dieu luy faiſoit. Le Provincial y fut, & voyant en elle toutes les marques d'une ſolide piété, il luy découvrit le deſſein qu'il avoit de paſſer en Afrique, & la pria de luy dire le lendemain, ce que Dieu luy auroit inſpiré là-deſſus. La ſainte Fille le détourna de ce voyage, & luy fit entendre comme par un eſprit prophétique, que Dieu le réſervoit à de grandes choſes pour ſon ſervice ; & qu'il auroit autant à ſouffrir dans ſon Païs, que dans ces Regions barbares.

Fern. de Pulgar. vid. de Ximen.

Sur cét avis, & ſur les ordres de la Reine, qui le preſſoit de venir la trouver, il retourna en Caſtille ; & peu de temps aprés, il commença à travailler à la réformation de tous les Ordres Religieux. Les Rois Catholiques avoient autrefois eſ-

ſayé de remettre la diſcipline Monaſtique dans leurs Royaumes : ils avoient nommé des Commiſſaires, pour examiner les deſordres qui s'eſtoient gliſſez dans les différens Inſtituts, & pour chercher les moyens d'y faire revivre l'eſprit de leurs Fondateurs. Mais les difficultez qui ſe rencontroient dans l'exécution de ce deſſein, & les guerres qui ſurvinrent, interrompirent cette recherche. Ximenés reprit ce projet. La Reine qui entroit ſans peine dans toutes les entrepriſes de pieté, conſentit à celle-cy ; & comme elle ne pouvoit ſe paſſer des conſeils de ſon Confeſſeur, elle fut bien-aiſe de le retenir auprés d'elle, par le beſoin continüel qu'il avoit de ſon autorité, pour corriger des deſordres que la coûtume & la tolérance avoient rendus preſque incorrigibles.

Geron. Zurita Annal. Arag. c. 15. l. 5. tom. 5.

Quelques Hiſtoriens ont attribué ce déreglement général de la vie Religieuſe, à une peſte, qui avoit deſolé toute l'Europe, quelque temps auparavant, & dont l'Eſpagne fut particuliérement affligée. Il n'y eût preſque point de villes & de Provinces, que cette maladie ne dépeuplaſt. Les Religieux firent d'abord des Proceſſions, pour appaiſer la colére du Ciel ; quelques-uns même par charité, voulurent aſſiſter les Peuples, & leur adminiſtrer les Sacremens ; mais les plus zélez eſtant morts, & la contagion commençant à s'allumer dans les Cloîtres, chacun penſa à ſe ſauver dans les lieux les moins fréquentez. Ceux que le malheur du temps avoit diſperſez,

Fr. Fernand. de Caſtillo part. 2. l. 2. Hiſt. Ord. Predic. Eugen. de Robles c. 12.

s'accoûtumérent à vivre sans régle, & ne purent plus s'y assujettir. Le commerce qu'ils avoient eû avec les Séculiers, leur fit perdre l'esprit d'oraison & de retraite, qui entretient la régularité. Pour se mettre à-couvert des nécessitez où ils avoient esté reduits, ils aquirent des héritages; & parceque les Monastéres estoient deserts, ils furent contraints pour reparer les pertes qu'ils avoient faites, de donner l'habit indifféremment à tous les Sujets qui se présentoient, sans avoir examiné leur vie & leurs mœurs, comme leurs Constitutions leur ordonnent.

La visite que le P. Ximenés venoit de faire des Monastéres de son Ordre, l'avoit touché sensiblement. Car outre cette licence qui regnoit généralement dans les Communautez réguliéres, il trouva que la pluspart des Religieux de S. François avoient renversé toute la forme de leur Institut. Ils avoient rejetté cette pauvreté qui leur avoit esté si recommandée. Ils possédoient des maisons dans les villes & aux champs, & jouïssoient de grands revenus: tels étoient ceux qu'on appelloit Conventuels, qui avoient par toute l'Espagne des Couvents riches & magnifiques. Ceux au contraire qui observoient la Régle à la rigueur, & qu'on nommoit pour cette raison, les Peres de l'Observance, n'avoient que peu de Couvents, encore estoient-ils fort petits.

Le Provincial prit la protection de ces derniers. Il fit élire des Visiteurs d'une grande capa-

cité

cité, & d'une ſevérité de vie reconnuë, pour informer des mœurs des Conventuels. On leur propoſa d'embraſſer la reforme, ou de remettre leurs maiſons aux Reformez : on donna de l'argent à quelques-uns, pour ſubſiſter hors de leurs Cloîtres. On éloigna les plus ſcandaleux, mais ils s'opiniâtrérent à vivre, comme ils avoient fait auparavant ; & l'on rapporte que ceux de Tolede eſtant chaſſez par ordre de la Cour, ſortirent en forme de proceſſion, faiſant porter la Croix devant eux, & chantant le Pſeaume de la ſortie d'Iſraël hors d'Egypte.

Eugen. de Roblés c. 12.

Ximenés trouva de ſi grandes oppoſitions, qu'il eût beſoin de toute ſa fermeté, & de tout le credit de la Reine, contre pluſieurs Perſonnes puiſſantes, qui traverſérent ſon deſſein. Il s'éleva un Prieur commandataire du Monaſtére du S. Eſprit dans Segovie, qui ſur de prétendus priviléges de la Cour de Rome, ſe vantoit d'avoir droit de diſpenſer les Religieux de ſaint François, & de les mettre dans la liberté du Saint Eſprit, c'eſt-à-dire, de faire paſſer les Réformez dans l'Ordre des Conventuels. Il n'y avoit point d'abus qu'il ne favoriſaſt ; tous ceux qui vouloient ſecoüer le joug de la Religion, trouvoient en luy un réfuge aſſeûré contre la juſtice des Supérieurs ; & la porte eſtoit ouverte à la revolte & au libertinage.

Alvar. Gomez. lib. 1.

Les Rois Catholiques à la ſollicitation de Ximenés, le firent arreſter, & le privérent des revenus de ſon Bénéfice, mais il trouva moyen

D

de se sauver de sa prison, & de se réfugier à Rome, auprés du Cardinal Ascagne Sforça qui avoit esté son Patron. Il se plaignit à luy du peu de respect qu'on avoit eû pour le Saint Siége, & de la violence qu'on luy avoit faite; le priant de le mettre à couvert du zéle inconsideré d'un Religieux ardant & sévére, & de le recommander à leurs Majestez, qui s'abandonnoient à ses sentimens & à ses conseils; & qu'on ne pouvoit appaiser que par une intercession aussi puissante que la sienne.

Ce Cardinal persuadé de l'innocence du Prieur, écrivit en sa faveur au Roy Ferdinand, & manda à Pierre Martyr son correspondant, d'aller trouver Ximenés de sa part, & de luy dire que s'il avoit resolu contre toute sorte de justice, de tenir loin de son païs un Homme-de-bien, pour avoir maintenu ses droits, & ceux du Saint Siége, il devoit du-moins luy faire restituër les fruits de son bénéfice, qu'on luy avoit fait saisir. Pierre Martyr, qui estoit mieux informé que ce Cardinal, voulut pourtant s'aquiter de sa commission. Mais à peine eût-il commencé son discours, que Ximenés le regardant avec indignation, *entreprenez-vous*, luy dit-il, *de défendre Ceux qui autorisent le relâchement de mon Ordre, qui abusent du nom du Saint Siége, & qui contreviennent aux volontez des Rois nos Maistres?* Martyr rendit compte au Cardinal du peu de succés de sa négociation, & luy conseilla de ne plus protéger ce Prieur inquiet & opiniâ-

tre, contre un Homme qui avoit la raiſon, & la puiſſance de ſon coſté.

Il y avoit deux ans que Ximenés eſtoit Confeſſeur de la Reine, lorſ-que le Cardinal de Mendoza tomba malade, & par l'avis des Medecins ſortit de la Cour, & ſe fit porter à Guadalajar, pour y eſtre plus en repos, & pour eſſayer s'il tireroit du ſoulagement de ſon air natal. Les Rois Catholiques qui s'intéreſſoient à la ſanté d'un Miniſtre qui leur eſtoit ſi agréable & ſi néceſſaire, ayant appris que ſa maladie augmentoit, & qu'il n'y avoit preſque plus d'eſpérance de gueriſon, partirent de Madrid pour l'aller voir. Ils s'aſſirent auprés de ſon lit, le conſolérent, luy demandérent ſon avis ſur quelques affaires, & luy promirent d'exécuter tout ce qu'il voudroit leur recommander, au cas que Dieu diſpoſaſt de luy. Le Cardinal leur témoigna du mieux qu'il put, ſa reconnoiſſance ; & l'honneur qu'il recevoit, luy faiſant oublier ſon mal, au lieu de leur demander des graces, il leur donna pluſieurs conſeils importans, qui furent les derniéres marques de ſa fidélité & de ſon reſpect pour ſes Maiſtres.

Petr. Martyr epiſt. 143.

Entre ces conſeils on en rapporte deux principaux, l'un de faire la paix avec le Roy de France, & d'entretenir à quelque prix que ce fuſt, une alliance conſtante avec cette Couronne. L'autre de ne nommer à l'Archevêché de Tolede, aprés ſa mort, qu'un Sujet de grande vertu, & d'une condition médiocre ; parce-que cette dignité eſtoit

Zurita l. 1. Annal. c. 4. t. 5.

devenuë si considérable en Espagne, qu'elle pouvoit donner à un Homme puissant, les moyens de troubler l'Etat; & qu'il estoit de conséquence que cette Grandeur Ecclesiastique fust modérée par la piété de ceux qui la possédoient & retenüe par le peu de secours de leur Parenté. Il alléguoit l'exemple encore récent d'Alphonse Carillo son prédecesseur, dont l'esprit dur & violent, & les liaisons qu'il avoit euës avec le Roy de Portugal, leur avoient fait beaucoup de peine. Quelques-uns même ont crû qu'il leur proposa de luy donner pour successeur le P. François Ximenés.

Garibay hist. d'Esp. l. 19. c. 4. Eug. de Roblés c. 13. Alvar. Gomez l. 1.

Ferdinand ne voulut entendre à aucun accommodement avec la France. Mais pour le choix d'un Archevêque de Tolede, la Reine Isabelle, à qui la nomination aux Evêchez avoit esté reservée, fit réflexion au conseil qu'on venoit de luy donner. Elle consulta même sur cela son Confesseur, qui fut d'avis d'élever à cette dignité des personnes de qualité & de mérite, des premiéres Maisons du Royaume. Il luy representa que les Espagnols estoient naturellement bons sujets; que la puissance des Rois estoit si accruë par les conquestes qu'ils avoient faites, que le credit des particuliers n'estoit plus à craindre: d'ailleurs qu'il estoit difficile qu'un Prélat sans naissance & sans appuy, eust tout le credit & tout le courage, que demande une si grande charge. Il proposa même Diégo Hurtado de Mendoza neveu du Cardinal, fait Patriarche d'Alexandrie par le Pape Mar-

tin VI. & nommé par la Reine à l'Archevêché de Seville, le jugeant capable de ſervir en cette place, l'Egliſe & l'Etat, par ſa ſageſſe & même par ſa grandeur.

Le Cardinal mourut peu de jours aprés. Jamais Miniſtre ne fut plus regretté des Peuples. La naiſſance, la fortune, la dignité, ne firent que rélever ſa modeſtie; & l'on vit en luy, une grandeur-d'ame, & une politeſſe de mœurs, qui le firent aimer & admirer de tout le monde. Aprés ſa mort, on penſa à luy nommer un ſucceſſeur. Le conſeil qu'il avoit donné à la Reine, avoit fait impreſſion ſur ſon eſprit. L'autorité de l'Archevêque de Tolede eſt ſi conſidérable en Eſpagne, que dans toutes les affaires d'Etat, il dit ſon avis d'abord aprés le Roy : on ne fait rien d'important ſans le conſulter : il eſt Grand Chancelier, & Primat des Eſpagnes, & ſes richeſſes ſont proportionnées à ſa dignité. Tant que le Chapitre a eû le droit d'Election, on n'a veû ce Siége rempli que par des hommes d'une grande qualité, ou d'un mérite extraordinaire. On ſçait par les Conciles de Tolede, que ſous la domination des Goths, les plus grands Seigneurs d'entr'eux ont gouverné cette Egliſe, & y ont tenu des Synodes, & fait des Ordonnances trés-utiles pour la diſcipline Eccleſiaſtique.

L'AN 1495.

Aprés que les Maures eûrent eſté chaſſez de cette Province, Alphonſe VI. Roy d'Eſpagne, qui avoit conquis ſur eux la ville de Tolede, aſ-

ſembla les Seigneurs, les Evêques, & tout le Clergé du Royaume, & nomma à l'Archevêché de cette ville, Bernard Abbé de l'Ordre de Cluni d'une grande piété, & d'une ſageſſe éprouvée, qu'il avoit fait venir de France, pour reformer le Monaſtére de Sahagun. Il rétablit la Primatie par autorité du S. Siége; rendit à cette Egliſe ſes anciens revenus, & y joignit pluſieurs Bénéfices, pluſieurs Fiefs, & une grande partie de ſon domaine qu'il venoit de regagner de ce coſté-la contre les Infideles. Quelque temps aprés les plus grands Seigneurs briguérent cette dignité, que les Princes de Caſtille & d'Aragon ont de temps-en-temps poſſédée; ce qui ayant continué ſans interruption, juſqu'à Ximenés, cette Egliſe eſtoit devenuë ſi riche & ſi puiſſante, que l'autorité des Archevêques commençoit à devenir ſuſpecte & deſagreable aux Rois de Caſtille, ç'avoit eſté la raiſon du conſeil que le Cardinal de Mendoza avoit donné aux Rois Catholiques.

Marian. hiſt. d'Eſp. l. 9. c. 17. Caribay l. 11. c. 17. & 18.

Cependant la Reine eſtoit ſollicitée pour des Perſonnes du premier rang. D. Diego Hurtado Archevêque de Seville, avoit pour luy tous les vœux de la Nobleſſe, la reputation & les ſervices du Cardinal de Mendoza, & ſon propre mérite. D'autre coſté le Roy Ferdinand preſſoit la Reine de nommer D. Alonſe d'Aragon ſon fils qui eſtoit Archevêque de Saragoſſe; & cette Princeſſe quelque honneſte & complaiſante qu'elle fuſt, avoit réſolu de ne rien accorder à la faveur, & de

Alvar. Gomez l. 1. Eug. de Roblés c. 13.

ne pas consulter la chair & le sang, dans une affaire où sa conscience estoit si intéressée. Il est nécessaire pour l'intelligence de cette Histoire, d'expliquer en peu de mots quelle fut la Reine Isabelle ; quels estoient ses droits, & quelle fut sa conduite depuis son enfance.

Elle estoit Fille de Jean II. Roy de Leon & de Castille, & de l'Infante Isabelle de Portugal. Elle nâquit dans la ville de Madrigal l'an 1451. & y fut nourrie quelques années avec assez de soin & de grandeur : mais le Roy estant mort avant qu'elle fust en âge de profiter de la tendresse qu'il avoit pour elle, & la Reine estant tombée dans une infirmité d'esprit & de corps, qui la rendoit incapable de gouverner ses enfans ; l'Infante fut comme abandonnée à elle-même, & trouva dans son naturel, les secours qu'elle auroit pu tirer de l'éducation. Ses vertus croissoient avec l'âge, & l'Espagne concevoit déja de grandes espérances de cette Princesse, en qui se rencontroient l'esprit & la beauté, avec la douceur & la modestie. *Garibay l. 16. c. 42.*

Henry IV. son frere aisné, estoit monté sur le Trône, & s'estoit d'abord aquis la réputation d'un Roy clement & libéral. Mais on reconnut dans la suite que ce qu'on appelloit bonté n'estoit que foiblesse ; & que ces largesses qu'il faisoit sans discernement & sans choix, venoient moins de sa libéralité, que de ses préventions & de son caprice. Dans les commencemens de son Regne il fut gouverné par le Marquis de Villene, & depuis il se

mit entiérement sous la conduite de D. Bertrand de la Cüeva, qui avoit esté son Page, & qui devint son Favori. Il luy donna les principales charges de sa Maison, le fit Comte de Ledesma, Duc d'Albuquerque, & Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jacques. Tant de graces qu'il faisoit à un seul, le rendirent odieux & méprisable à tous les autres; & de-là vint cette Ligue qui se forma contre luy, où entrérent plusieurs villes, & la plusspart des Grands du Royaume.

Il avoit épousé en premiéres Nopces la Princesse Blanche de Navarre, & l'avoit repudiée aprés dix ans de mariage. Il s'estoit remarié quelque temps aprés avec Jeanne Infante de Portugal, & vivoit depuis sept ans avec elle, sans jamais avoir eû d'enfans; ce qui luy fit donner le surnom *d'Impuissant*, & diminüa de beaucoup les égards que ses Sujets avoient pour luy. Enfin la Reine estant devenuë grosse, il en témoigna une extrême joye, & la conduisit à Madrid, où elle accoucha d'une Fille qui fut baptisée par l'Archevêque de Tolede, tenuë sur les Fons par le Comte d'Armagnac, Ambassadeur de Loüis XI. Roy de France, & par l'Infante Isabelle, & nommée Jeanne comme sa Mere. Trois mois aprés le Roy assembla les Etats, & la fit reconnoître pour Princesse héritiére de ses Royaumes.

Mariana l. 22. c. 15.

Ce fut alors que les Mécontens se declarérent ouvertement. Ils entreprirent de se saisir de la personne du Roy, & de faire mourir son Favori. Le coup

coup ayant manqué, ils levérent des Troupes, & publiérent un Manifeste qui contenoit leurs sujets de plainte, dont les principaux estoient, Qu'il donnoit les charges publiques à des Personnes indignes : Qu'il avoit pourvû Bertrand de la Cüeva de la Grande Maistrise de Saint Jacques, au préjudice de l'Infant, à qui de droit elle appartenoit ; & que contre toutes les loix de la raison & de la justice, il avoit fait déclarer Princesse héritiére de Castille, une Fille de D. Bertrand son Favori. Tout le Royaume persuadé de l'impuissance du Roy, & d'ailleurs scandalisé de la mauvaise conduite de la Reine, regarda D. Alonse & Isabelle sa sœur, comme ses véritables Princes. On tint pour certain que le Roy avoit consenti aux amours de la Reine avec D. Bertrand ; & l'on nommoit ordinairement la Princesse Jeanne, par mépris & par dérision, *la Princesse Bertrandille.*

Garibay l. 17. c. 18.

Anton. Nebrissensis rerum Hispan. Decad. 1. l. 1. c. 1.
Zurita l. 18. c. 2. t. 4.

L'insolence des Rebelles alla jusqu'à déposer le Roy, & à mettre en sa place l'Infant D. Alonse son Frere. Le Roy de son costé fit prendre les armes à tout ce qui luy restoit de fidéles serviteurs ; & aprés plusieurs mouvemens de part & d'autre, on fit des propositions de paix. Le Marquis de Villene chef de la ligue, dressa luy-même un projet d'accommodement qui fut accepté. Les conditions estoient, que le Roy pardonneroit tout le passé, & jouïroit à-l'avenir paisiblement de ses Etats : que l'on asseûreroit le mariage de l'Infant

E

avec la Princesse Jeanne; mais qu'aussi l'Infante Isabelle épouseroit D. Pedro Giron frere du Marquis de Villene, & Grand-Maistre de l'Ordre de Calatrave.

Quoy-que l'Infante n'eust encore que quinze ans, elle avoit l'esprit si formé, & le cœur si plein de sentimens de gloire & d'honneur, qu'elle comprit tout le tort qu'on luy faisoit en la sacrifiant ainsi à des interests d'Etat. Dés qu'elle apprit la résolution de la Cour, elle en eût un chagrin mortel, & fondit en larmes. D. Beatrix de Bovadilla sa Gouvernante, l'ayant trouvée dans cette extrême affliction, & luy en ayant demandé la cause, elle luy répondit; Qu'on vouloit la donner pour femme à Pedro Giron; Qu'elle mourroit plûtost de douleur, que de se voir ainsi deshonnorée; Qu'estant fille de tant de Rois, elle n'estoit pas d'humeur à descendre du rang où Dieu l'avoit mise; Qu'on ne disposeroit pas d'elle comme on l'avoit projetté; Qu'elle n'estoit pas faite pour estre la fortune d'un particulier, & la recompense d'un rebelle; Qu'elle rougissoit d'y penser, mais qu'elle esperoit que le Ciel ne permetroit pas qu'on luy fist cette violence... Beatrix étonnée sortit de la chambre, sans luy avoir dit un seul mot, & revenant incontinent sur ses pas avec un poignard à la main, *Ne vous affligez pas, ma Princesse*, luy dit-elle, *Je jure devant vous & devant Dieu, que j'auray soin de vostre honneur, & vous verrez plonger ce poignard dans le cœur de cét insolent,*

Mariana l. 23. c. 9.

s'il ose jamais vous approcher. Cette resolution, qui dans toute autre rencontre, auroit fait horreur à cette Princesse, ne luy déplut pas dans l'extremité où elle estoit. Mais Dieu en disposa autrement: car le Grand-Maistre ayant esté mandé, & venant à la Cour en diligence, tomba malade & mourut en chemin.

Cét accident ayant rompu toutes les mesures qu'on avoit prises pour la paix du Royaume ; on fit de nouveaux projets qui n'eûrent aucun effet. Cependant les Mécontens se rendirent maistres de plusieurs villes, & l'Infant D. Alonse estant mort de peste ou de poison, en fort peu de temps, ils firent incontinent conduire la Princesse Isabelle, d'Arevalo où elle estoit, à Avila, où ils estoient les maistres, afin de regner en son nom, & d'entretenir leur révolte. Ils conclurent, de la reconnoistre pour Reine, à l'exclusion du Roy Henry, & luy allérent offrir la Couronne.

L'Archevêque de Tolede qui portoit la parole, luy representa la misére des Peuples, l'ignominie de la Maison Royale, la foiblesse & l'incapacité du Roy, le danger évident que le Royaume ne tombast sous une Puissance illegitime, & la pria de vouloir bien accepter la Couronne qu'on luy offroit, & qu'elle estoit déja capable de porter. Isabelle répondit à ce discours: Qu'elle leur estoit obligée de la bonne opinion qu'ils avoient d'elle ; & qu'en reconnoissance elle vouloit bien leur donner un bon conseil ; c'estoit de rentrer dans

Mariana l. 23. c. 23.

leur devoir, & de faire ceſſer ces diviſions qui eſtoient toûjours funeſtes à ceux qui les avoient cauſées. Que pour elle, elle n'avoit aucune impatience de regner : Qu'elle obeïroit au Roy ſon Frere tant qu'il vivroit, & que le plus grand ſervice qu'ils pouvoient luy rendre, & la plus grande marque d'affection qu'elle leur demandoit, c'eſtoit de remettre le Royaume entre les mains du Roy à qui il appartenoit, & de rendre la paix aux Peuples.

Tous les Députez furent ſurpris de la ſageſſe & de la générosité de cette jeune Princeſſe. Ils revinrent alors à eux-mêmes ; & commencérent à écouter les propoſitions que le Roy leur faiſoit faire par l'Archevêque de Seville. Le Traité fut conclu à ces conditions : Que l'Infante Iſabelle ſeroit declarée héritiére & Princeſſe d'Eſpagne : Que la Reine Jeanne & ſa Fille, ſeroient renvoyées en Portugal : Qu'il y auroit une Amniſtie générale pour les rebelles, & qu'ils ſeroient rétablis dans leurs biens, & dans les charges, qu'ils poſſedoient avant les Troubles. On prit ſix mois pour l'exécution ; pendant leſquels les Seigneurs revinrent à la Cour. On preſta de nouveau le ſerment au Roy ; & la Princeſſe fut ſolennellement reconüe, à condition pourtant qu'elle ne pourroit ſe marier ſans le conſentement du Roy.

Zurita l. 18. c. 20. t. 4.

Cependant le Marquis de Villene entreprit de luy faire épouſer le Roy de Portugal : mais elle declara que ce n'eſtoit pas-là ſon intention. Loüis

XI. la fit demander pour le Duc de Berry son Frere; mais elle n'eut point d'inclination pour ce party. Elle leur préfera Ferdinand Prince d'Aragon. Le voisinage & la commodité des secours qu'elle en pouvoit tirer; les espérances qu'elle avoit conceuës de ce Prince qui n'avoit guére plus de quinze ans, & qui faisoit déja la guerre en Catalogne: les conseils de l'Archevêque de Tolede & les sollicitations de tous ses principaux Officiers, que le Roy d'Aragon avoit gagnez par ses presens, la déterminérent à s'arrester à ce choix. Mais le Roy ne paroissoit pas disposé à y consentir, il n'aimoit pas la Maison d'Aragon, & ne répondoit rien de positif aux Ambassadeurs. On le pressoit de marier la Princesse au Roy de Portugal. On entreprit même de l'enlever dans Ocaña où elle estoit; & il fallut que l'Archevêque de Tolede & l'Almirante de Castille assemblassent la Noblesse, pour la mettre en seûreté dans Valladolid.

Toutes ces traverses obligérent ses Amis à conclure promptement ce Mariage. Ferdinand de son costé, craignant qu'il n'arrivast quelque changement, partit en poste de Catalogne, entra déguisé luy quatriême dans la Castille, où ayant trouvé une escorte de deux cens Chevaux, il passa jusqu'à Valladolid. La Princesse l'y receût, & l'Archevêque de Tolede les maria dés le lendemain, sans bruit & sans aucune solennité. Ils avoient si peu d'argent l'un & l'autre, qu'ils furent obligez

Zurita ibid. c. 26.

d'en emprunter pour quelques légéres dépenſes qu'il leur fallut faire. Iſabelle écrivit auſſi-toſt au Roy ſon Frere, des lettres trés-reſpectueuſes. Elle s'excuſoit d'avoir haſté ſon Mariage, ſur les intrigues qu'on faiſoit à la Cour pour le rompre, & ſur l'utilité que l'Etat pouvoit tirer de cette alliance. Elle l'aſſeûroit qu'aprés avoir refuſé de regner, elle n'eſtoit pas d'humeur à troubler ſon Regne, & qu'elle & ſon Mary le reſpecteroient, & luy obeïroient comme ſes enfans, s'il vouloit bien avoir pour eux la bonté & l'amitié de Pere.

Le Roy ne luy fit aucune réponſe, & parut même irrité; mais enfin il les vit & leur pardonna; & quelque temps aprés il mourut ſans avoir fait de Teſtament. Quoy-qu'il y euſt un party formé dans le Royaume pour la Princeſſe Jeanne, Iſabelle fut reconnuë dans Segovie pour Reine de Caſtille & de Leon. On luy preſta le ſerment accoûtumé. Les Etendards furent levés en ſon nom, un Heraut criant à l'ordinaire, *Caſtille, Caſtille, pour le Roy Ferdinand & pour la Reine Iſabelle.* Chacun vint luy baiſer les mains, & luy rendre hommage; & revêtuë comme elle eſtoit de ſes habits Royaux, on la conduiſit en cérémonie à l'Egliſe, où elle rendit graces à Dieu, & le pria de bénir ces commencemens, & toute la ſuite de ſon Regne. Les Grands du Royaume accoururent incontinent, pour marquer leur fidélité & leur affection. Ferdinand eſtoit alors à Saragoſſe, où les Etats d'Aragon eſtoient aſſemblez : auſſi ne

fit-on aucune mention de luy dans les hommages qu'on rendit à la Reine, parce qu'il estoit nécessaire qu'il jurast auparavant de conserver les priviléges & les libertez du Royaume. Il partit au premier bruit de la mort du Roy Henry, & s'aresta à deux lieuës de Segovie, où Isabelle l'alla voir, en attendant que tout fust prest, pour la magnifique entrée qu'elle luy fit faire.

Tous les Etats luy prestérent le serment, & le reconnurent pour leur Roy. Il n'y eût de différent que sur la part qu'il devoit avoir au Gouvernement. Les uns prétendoient qu'il ne devoit se mesler de rien, & ne prendre pas même le titre de Roy de Castille, & alleguoient l'exemple des deux Reines Jeannes de Naples, dont les Maris s'estoient contentez d'avoir l'honneur de les épouser, sans autres avantages, que ceux que leurs Femmes leur vouloient faire. Les Aragonois prétendoient au contraire, que ne restant point de masles de la Maison Royale, le Roy d'Aragon comme le plus proche, devoit estre appellé à la succession, & apportoient sur cela des exemples de plusieurs Royaumes & particuliérement de celuy de France. Mais cette prétention estoit si manifestement contraire à l'usage d'Espagne, qu'aprés l'avoir proposée, ils n'osérent la soûtenir.

Anton. Nebrissensis Decad 1. lib. 3. c. 2. Zurita lib. 19. c. 16. t. 4.

Aprés plusieurs contestations, il fut enfin arresté, Que dans les Loix, les Ecritures & Actes publics, les Priviléges & la Monnoye, on metroit le nom de Ferdinand le premier, & puis celuy d'Isa-

belle, pour marquer la preéminence du Mari : Qu'au contraire dans l'Ecuſſon Royal, les Armes de Caſtille ſeroient à la droite, celles d'Aragon à la gauche, pour marquer l'ordre & la preéminence du Royaume ; Qu'on tiendroit les Gouvernemens des Places, au nom de la Reine : Que les Threſoriers Royaux preſteroient ſerment devant elle : Que les Brevets & Proviſions pour les Evêchez & autres bénéfices, ſeroient expédiez au nom de tous les deux ; mais que la Reine ſeule y nommeroit ceux qu'elle en jugeroit dignes, ſelon ſa conſcience : Que lors-qu'ils ſeroient enſemble, ils adminiſtreroient la Juſtice en commun, & lors-qu'ils ſeroient ſéparez, chacun l'exerceroit dans les lieux où il ſeroit : Que les différens des Villes ou des Provinces ſeroient terminez par celuy des deux qui auroit auprés de ſoy le Conſeil Royal. Ferdinand ne s'eſtoit pas attendu que ſes Sujets, au lieu de luy obeïr, luy dûſſent donner la loy : il comprit pourtant que dans la conjoncture des affaires il eſtoit à-propos de diſſimuler.

Anton. Nebriſſ. ibid. c. 3.

La Reine, qui eſtoit ſage & qui l'aimoit, s'en eſtant apperceuë, ne voulut pas luy laiſſer ce chagrin, & luy dit : que cette différence qu'on avoit miſe entr'eux pour le gouvernement du Royaume l'offenſoit preſque autant que luy : Qu'il n'eſtoit pas néceſſaire de ſéparer les droits de ceux dont les cœurs eſtoient ſi étroitement unis : Qu'elle ſçavoit bien qu'une Femme ne devoit rien avoir de propre, & qu'en ſe donnant elle-même, elle

n'avoit

n'avoit prétendu se reserver ni autorité, ni riches-ses, ni couronne pour elle seule : Qu'il devoit estre persuadé qu'elle l'aimoit & l'estimoit plus que ses Royaumes; & que par tout où elle seroit Reine, il seroit Roy, c'est-à-dire maistre de tout sans exception. Elle luy fit voir ensuite de quelle conséquence estoit ce Réglement pour le bien de leur Maison, & pour le repos de l'Etat, parce-qu'ils n'a-voient encore qu'une Fille, & que sa succession par-là, devenoit incontestable.

Le Roy parut satisfait, & la Reine eût toûjours pour luy une trés-grande déférence dans ce qui regarda la conduite de l'Etat, & la disposition des dignitez & des administrations séculiéres; mais dans la nomination des Evêchez, comme elle estoit plus circonspecte & plus scrupuleuse que luy, elle ne suivit pas toûjours son conseil ni sa volonté. Le Siége de Tolede estant venu à vaquer, comme nous avons dit, elle refusa de le donner à D. Alonse d'Aragon Archevêque de Saragosse, Fils naturel du Roy Ferdinand, parce-qu'il n'estoit pas réglé dans ses mœurs, & qu'il vivoit plûtost en Prince, qu'en Evêque. Elle jetta les yeux sur Fr. Jean de Velascaçar Religieux d'une grande sainteté, qui estant allié aux premiéres Maisons d'Espagne, & jouïssant de plusieurs bénéfices & charges considérables, avoit tout quitté pour prendre l'habit de Saint François; mais elle apprehenda qu'il ne se laissast gouverner par ses Parens.

Elle se détermina en faveur du Jurisconsulte Oropesa, qui avoit esté du Conseil Souverain, & qui aprés avoir exercé long-temps cette charge avec une intégrité, & une piété exemplaire, avoit obtenu congé de se retirer des affaires, pour passer le reste de ses jours dans la solitude & dans la priére, & ne penser qu'à son salut. Elle communiqua son dessein à son Confesseur, qui l'approuva, d'autant-plus qu'il sçavoit que c'estoit un homme-de-bien, qui méritoit cette place & qui ne la demandoit pas. Le Brevet fut expédié, & l'ordre envoyé de demander pour luy au Pape, les Bulles de l'Archevêché de Tolede. Mais aprés avoir bien pesé son choix, elle crut que ce bon vieillard n'auroit pas assez de force pour s'aquitter d'un ministére si laborieux. Quelques-uns même rapportent qu'ayant eû avis de sa nomination, il en fit remercier la Reine, disant qu'aprés avoir vieilli dans le monde, il estoit résolu de mourir du-moins dans la retraite.

Alvar. Gomez l. 1.

Quoy-qu'il en soit, le courrier estoit parti il y avoit déja quelques jours, lors qu'Isabelle considérant qu'il n'y avoit point de meilleur Sujet dans son Royaume que son Confesseur, & se ressouvenant du conseil du Cardinal de Mendoza, résolut de l'élever à cette dignité. Sa capacité, son esprit, sa prudence, sa piété, son zéle pour la discipline, son âge d'environ cinquante-huit ans, tout la confirmoit dans ce choix. Elle dépêcha en diligence un nouveau courrier, avec

ordre à ſon Ambaſſadeur à la Cour de Rome, de ne pas s'arreſter à la premiére nomination, mais de faire expédier promptement les Bulles pour Fr. François Ximenés de Ciſneros Provincial de l'Ordre de Saint François, & de les envoyer avec tout le ſecret poſſible. L'affaire réüſſit, comme cette Princeſſe l'avoit ſouhaité. Le Pape avoit eſté quelque-temps, à cauſe de ſes indiſpoſitions, ſans tenir Conſiſtoire, & le courrier eſtant arrivé fort-à-propos, la nomination fut preſentée, & les Bulles expédiées peu de jours aprés. Comme on eſtoit dans le Carême, & que la Reine ſe trouvoit alors à Madrid, elle y avoit mandé ſon Confeſſeur, qui venoit au Palais, quand il y eſtoit appellé, & paſſoit le reſte du temps parmi ſes Religieux, dans les exercices de pénitence.

Aprés avoir confeſſé la Reine, le Vendredy Saint d'aſſez grand matin, il prit congé d'elle, pour s'en retourner au Couvent de l'Eſpérance à Ocaña prés de Madrid, pour y aſſiſter aux Offices de ces Saints Jours. Il avoit ordonné au Fr. François Rüyz ſon Compagnon, de luy préparer quelques herbes cuites, qu'ils mangeoient enſemble avant que de partir, lors-qu'un Gentil-homme de la Chambre de la Reine vint luy ordonner de ſa part de revenir au Palais. Cét ordre luy déplût, car il craignit que ce ne fuſt quelque affaire, qui l'empêchaſt d'arriver à-temps à l'Office. Il ſe rendit donc promptement à la Cour, afin d'eſtre plûtoſt libre.

La Reine le receût avec beaucoup de bonté, le fit asseoir auprés d'elle ; & aprés quelques discours indifférens, lors qu'il y pensoit le-moins, elle luy présenta les Bulles de l'Archevêché de Tolede, qu'elle venoit de recevoir, & luy dit : *Mon Pere, voyez ce que mande sa Sainteté par ces Lettres Apostoliques...* Il prit ces Lettres avec respect, & aprés les avoir baisées, il leût le dessus en ces termes : *A nostre vénérable Frere François Ximenés de Cisneros élû Archevêque de Tolede.* Il parut troublé, & rendant à la Reine ce paquet qu'il ne voulut pas décacheter : *Madame*, luy dit-il, *ces Lettres-là ne s'adressent pas à moy*, puis il se leva brusquement de son siége, sans prendre congé, contre sa coûtume, pour sortir de la chambre & se retirer. La Reine crut qu'il falloit laisser passer ce premier trouble, qu'une avanture inespérée avoit jetté dans son esprit, elle se contenta de luy dire : *Mon Pere, vous me permettez bien de voir ce que le Pape vous écrit ;* & le laissa sortir du Palais, ne jugeant pas qu'il fust de sa gravité de le rappeller.

Alvar. Gomez l. 1. Eugen. de Roblés c. 13.

Il arriva à son Couvent, & quoy-qu'on s'apperceûst de quelque émotion sur son visage, on n'osa luy en demander le sujet. Il prit son Compagnon, sans luy dire autre chose, sinon, *Allons, mon Frere, il faut sortir au-plûtost d'icy.* Ils partirent ainsi, pour aller au Monastére de l'Espérance. Cependant la Reine commanda à quelques-uns des principaux Seigneurs de sa Cour, d'aller trouver le Pere Ximenés, & de luy persuader d'accepter la

dignité à laquelle Dieu l'appelloit. Ils allérent aussitost au Couvent de Saint François ; & comme ils sçeûrent qu'il en estoit parti, & qu'il estoit déja bien loin, ils prirent des chevaux de poste, & le joignirent à trois lieuës de Madrid, allant à pié dans un grand silence avec son Compagnon, & un autre Religieux, qu'ils avoient rencontré en leur chemin.

Ces Seigneurs le tirérent un peu à l'écart, & aprés luy avoir témoigné la joye qu'ils avoient de son éléction, & l'inquiétude où estoit la Reine sur le sujet de son refus, ils luy representérent, Qu'il devoit se rendre aux vœux de toute la Cour ; Que l'Eglise avoit besoin de Ministres faits comme luy ; Que s'il craignoit les honneurs, il ne devoit pas fuïr le travail ; Qu'il y avoit de l'ingratitude à refuser les marques d'estime que la Reine luy donnoit, & de l'opiniâtreté à résister aux ordres du Pape, qui avoit confirmé son éléction ; Qu'il devoit se soumettre à la volonté de l'un & de l'autre, ou plûtost à celle de Dieu, dont il devoit reconnoistre la vocation, d'autant-plus, qu'il n'y avoit rien contribüé de son costé.

Le Pere leur répondit, qu'il ne pouvoit accepter une dignité, qui demandoit plus de vertu & plus de lumiére qu'il n'en avoit ; Qu'il n'estoit ni digne de l'honneur qu'on luy faisoit, ni capable du travail dont on vouloit le charger ; Que sa vocation estoit la pauvreté, l'austérité & la retraite de Saint François ; Qu'il n'estoit pas connu de sa

Sainteté, & qu'il croyoit rendre un grand ſervice à la Reine, devant Dieu & devant les hommes, en déchargeant ſa conſcience d'un mauvais choix qu'elle avoit fait par trop de bonté...... Il leur parla avec tant d'éfficace & de fermeté, & leur parut de ſi bonne foy, que D. Gutierre de Cardenas Grand Commandeur de Leon, ſe jetta à ſes piez tout attendri, & luy dit, en luy prenant la main pour la baiſer : *Nous ne pouvons manquer, Mon Pere, en vous baiſant ainſi les mains : car ſi vous acceptez l'Archevêché, nous devons cét honneur à voſtre dignité; & ſi vous le refuſez, nous le devons encore plus à voſtre vertu.* Ces Seigneurs rapportérent à la Reine qu'ils avoient trouvé le Pere infléxible, & que bien-loin de conſentir à ſon Election, il ne pouvoit ſe reſoudre à revenir à Madrid.

Il reſiſta durant ſix mois à toutes les priéres de la Cour, & à toutes les inſtances que luy firent ſes Amis, qui le portoient à recevoir une dignite, qu'il n'avoit pas recherchée, & qu'il pouvoit dignement ſoûtenir. Mais comme il eſtoit à Burgos, où il avoit eû ordre de venir trouver la Reine, il receût un Bref du Pape, par lequel ſa Sainteté non-ſeulement l'exhortoit, mais luy commandoit même de toute ſon autorité, d'accepter ſans replique & ſans délay, l'Archevêché de Tolede, auquel il avoit eſté élû dans les formes & ſelon les régles de l'Egliſe.

Aprés un commandement ſi précis il ſe ſoumit, proteſtant que ce n'eſtoit qu'à regret; mais qu'il

espéroit que Dieu, qui l'avoit réduit à la néceſſité de ſe charger d'un ſi peſant fardeau, luy donneroit la force de le porter. Mais parce-qu'un bruit s'eſtoit répandu, qu'un bon Religieux comme luy ſeroit trop heureux de jouïr d'une partie du revenu de cette Egliſe, & que le reſte pouvoit eſtre utilement employé à quelques deſſeins, qu'avoit le Roy Catholique, il déclara qu'il ne conſentiroit jamais à aucune condition, qui fuſt contraire aux ſaints Canons, & aux libertez de ſon Egliſe, & qu'il ne ſouffriroit pas qu'un bien, qui doit ſervir à nourrir les Pauvres, fuſt deſtiné à d'autres uſages ; adjoûtant qu'il ne faut établir ſur la Famille du Seigneur, que des ſerviteurs prudens, fidéles, charitables, & qu'on ne peut leur donner trop de moyens de faire du bien, quand ils ſont de ce caractére.

Alvar. Gomez l. 1. Ferrandés de Pulgar. vid. de Xim.

Les Rois Catholiques ne s'offenſérent pas de cette généroſité, & regardérent comme une grace, qu'il vouluſt recevoir le premier bénéfice de leur Royaume, tant le mépris des honneurs & des biens du Monde, eſt vénérable au Monde même, quand il eſt ſincére & véritable. La Cour eſtant partie de Burgos, & s'arreſtant quelques jours à Taraçone, il y fut ſacré dans un Couvent de ſon Ordre, en préſence du Roy & de la Reine l'onziéme d'Octobre. La cérémonie eſtant achevée il alla ſaluër ces Princes, & leur baiſer les mains, ſelon la coûtume ; ce qu'il fit avec beaucoup de modeſtie & de gravité, leur diſant : *Je*

L'AN 1495.

viens baiser les mains de vos Majestez, non pas parce-qu'elles m'ont élevé au premier Siége de l'Eglise d'Espagne, mais parce-que j'espére qu'elles m'aideront à soûtenir le fardeau qu'elles ont mis sur mes épaules. Tous les Courtisans furent édifiez de cette conduite. Les Rois à leur tour voulurent par dévotion luy baiser les mains, & recevoir sa bénédiction. Tous les Seigneurs firent de même, & le reconduisirent dans sa Maison.

Il envoya d'abord dans toute l'étenduë de son Diocése des gens dont il connoissoit la sagesse & la fidélité, avec pouvoir de mettre de nouveaux Gouverneurs dans les Villes, dans les Chasteaux, & dans les Forteresses de sa dépendance, & de leur faire prester le serment en son nom. Il leur ordonna de commettre des Officiers, pour administrer la Justice tant Ecclesiastique que Séculiére, jusqu'à ce qu'il fust sur les lieux, & qu'il pust y pourvoir luy-même.

Rodrig. Mendez Silva Poblat. de Esp. Garib. l. 13. c. 1. Marian. l. 12. c. 16.

La Charge la plus considérable, pour l'honneur, & pour le revenu, dont cét Archevêque dispose, est le Gouvernement de Caçorla, composé de plusieurs villes & villages, que D. Rodrigue Ximenés Archevêque de Tolede avoit conquis sur les Maures, & que le Roy Ferdinand III. unit au domaine de cette Eglise l'an 1231. Le Cardinal de Mendoza en avoit pourvû D. Pedro Hurtado de Mendoza son frere, qui en estoit en possession; & quoyque ce Seigneur eust sujet de tout espérer, soit parce-que tout le Païs se loüoit de sa modération,

&

& de sa justice: soit parce-que le nouvel Archevêque devoit toute son élevation au Cardinal son Prédecesseur & son Bienfaiteur. Neanmoins il pria ses Parens d'agir auprés de la Reine, & d'obtenir d'elle une recommandation, ou plustost un ordre de le continuër dans sa charge. Comme ils avoient beaucoup de credit sur l'esprit de cette Princesse, elle leur accorda ce qu'ils souhaitoient, & leur conseilla d'aller eux-mêmes parler de sa part à Ximenés. Ils luy exposérent donc leur demande, le firent ressouvenir des obligations qu'il avoit à leur Maison, luy parlérent du mérite de leur Parent, & luy dirent que la Reine le vouloit ainsi, & qu'elle n'entendoit pas que ce Gouvernement fust donné à un autre.

Quoy-que l'Archevêque fust porté à favoriser D. Hurtado, il craignit qu'on n'abusast de la bonté de la Reine, en obtenant d'elle de ces sortes de recommandations puissantes, qui valent des commandemens; & qu'on ne le pressast dans les occasions, d'accorder à la faveur, ce qu'il ne vouloit donner qu'au mérite. Il répondit qu'il ne pouvoit faire ce qu'on luy demandoit; que l'Archevêque de Tolede devoit disposer librement des charges qui luy appartenoient; qu'on luy avoit donné l'Archevêché sans condition, & qu'encore-qu'il eust tout le respect, & toute la reconnoissance qu'il devoit au Roy & à la Reine, il leur seroit toûjours plus aisé de le renvoyer à la cellule d'où ils l'avoient tiré, que de l'obliger à

rien faire contre les droits de ſon Egliſe, & contre les régles de ſa conſcience. Ceux à qui il avoit fait cette réponſe la rapportérent à la Reine, & tâchérent de l'irriter contre luy, en l'accuſant d'ingratitude & d'arrogance. Mais cette Princeſſe les écouta ſans s'émouvoir, & ne témoigna jamais que cette liberté luy euſt déplû.

Quelque-temps aprés l'Archevêque eſtant entré dans le Palais, & ayant remarqué que D. Pedro Hurtado, qui eſtoit piqué contre luy, ſe détournoit pour éviter ſa rencontre, il le ſalüa, & hauſſant un peu la voix, l'appella Gouverneur de Caçorla, puis s'approchant de luy, *Preſentement que je ſuis dans une pleine liberté,* luy dit-il, *je vous remets dans voſtre charge : je n'ay pas voulu que d'autres que moy euſſent part à la juſtice que je veux vous rendre. Je ſuis bien-aiſe de trouver en vous un Amy & un honneſte homme, & de ſuivre mon inclination, en ſatisfaiſant à ma conſcience.* Il ajoûta qu'il eſtoit perſuadé, qu'il ſerviroit à l'avenir le Roy, le Public & ſon Archevêque, comme il avoit fait auparavant. Hurtado receût cette grace avec beaucoup de reconnoiſſance, & fut toûjours trés-attaché à ce Prélat : ce Prélat auſſi l'aima & l'eſtima toute ſa vie.

On vit bientoſt paroiſtre en Ximenés cette grandeur-d'ame que la retraite avoit cachée : Il ſongea à régler ſon Diocéſe, à tenir des Synodes, à ſervir l'Etat par ſes conſeils. Il fit chercher les plus pieux & les plus habiles hommes du Royaume;

employant les uns à juger les affaires, les autres à réformer les mœurs de ses Diocésains. Cependant il continüa de vivre comme s'il eust toûjours esté Religieux. Il portoit l'habit de son Ordre, & n'usoit ni de tapisseries, ni de vaisselle d'argent : une Mule luy suffisoit pour ses voyages, & le plus souvent il alloit à pié. Sa table estoit fort frugale ; & pendant le repas on lisoit quelque livre de piété, ou l'on s'entretenoit sur quelque passage de l'Ecriture. Il avoit pour tous domestiques dix Religieux de son Ordre, avec lesquels il faisoit sa régle ; & son Palais avoit la forme d'un Couvent. Il partageoit son revenu, en-sorte-que la plus grande partie estoit pour les Pauvres, & le reste servoit à sa subsistance, & à l'entretien ou à la construction des édifices, & des ouvrages qui concernoient la Religion, ou l'étude des Lettres sacrées.

Alvar. Gomez l. 1. Fern. de Pulgar vid. del Card. Xim.

Cette maniére de vie si pauvre dans un rang si élevé, donna sujet de murmurer contre luy ; ses envieux attribüérent à bassesse, ou à hypocrisie, ce qui partoit d'un grand fond de Religion. Ses amis mêmes luy remontrérent que c'estoit avilir la dignité, & que le train d'un Archevêque de Tolede devoit estre bien différent de celuy d'un Provincial des Cordeliers. Les plaintes en furent portées jusqu'à Rome, & le Pape Alexandre VI. luy en écrivit en ces termes.

A NOSTRE BIEN-AIMÉ FILS FRANÇOIS ARCHEVÊQUE DE TOLEDE,

ALEXANDRE VI.

Salut & Bénediction Apostolique.

NOSTRE CHER FILS. *La sainte Eglise, comme vous sçavez, ressemble à la Jerusalem céleste : toute modeste & humble qu'elle est, selon l'Ecriture, elle a ses parures & ses ornemens. Comme c'est un défaut de les rechercher avec trop de soin, c'en est un aussi de les réjetter avec trop de mépris. Il y a des régles & des bienséances à chaque Etat, que Dieu approuve, & qu'il faut garder, pour s'accommoder à l'usage & à la foiblesse des hommes. Ainsi les Ecclesiastiques, & principalement les Evêques, doivent éviter toutes les singularitez, & vivre en-sorte-qu'on ne puisse les accuser d'orgüeil, pour une trop grande magnificence : ni de superstition, pour une trop grande simplicité. L'un & l'autre affoiblit l'autorité des Ministres de Jesus-Christ, & blesse la discipline de son Eglise. C'est pourquoy nous vous exhortons, & avertissons de mener une vie conforme au rang que vous tenez ; & puisque le Saint Siége vous a élevé d'un ordre inférieur à la dignité d'Archevêque ; il est raisonnable, que comme vous vivez selon Dieu, dans vostre conscience, dont nous ressentons une grande joye, vous observiez dans vos habits, dans vostre train, dans vos meubles, & dans toute vostre conduite extérieure, la décence de vostre Etat. Donné à Rome ce 15. jour de Septembre 1496. & le 4. de nostre Pontificat.*

Ximenés ceda aux remontrances du Saint Pere, & quelque peine qu'il eust à se relâcher de sa premiére sévérité, il augmenta sa Maison & sa dépense, & depuis estant appellé au Gouvernement de l'Etat, & reconnoissant combien les hommes sont frappez de cette grandeur extérieure, & combien il importe pour le bien public, de se rendre vénérable à ceux qu'on gouverne, il devint honnorable & magnifique, comme il convenoit à sa dignité. Il prit donc des robes de soye ; mais de la couleur de son Ordre, & si courtes, qu'on voyoit par dessous le pauvre habit de Saint François, qu'il recousoit luy-même de temps-en-temps, de-peur d'oublier ce qu'il avoit esté. Il ne portoit point de linge, & dormoit ordinairement sur la dure, défaisant tous les matins son lit, comme s'il eust couché dedans. Aussi ne voulut-il jamais qu'aucun de ses Domestiques assistast à son couché ou à son levé. Il se fit servir par des Enfans de bonne famille, comme ses Prédécesseurs avoient fait, mais il les retenoit dans une trés-exacte discipline ; & quoy-qu'il leur donnast de sages Gouverneurs, il leur demandoit souvent compte luy-même de leurs occupations & de leurs exercices ; & sur-tout du progrés qu'ils faisoient dans la piété. Enfin il se régla si bien, qu'en faisant tout l'honneur qu'on vouloit qu'il fist à sa charge, il garda pour sa personne toute l'austérité, qu'il avoit résolu de pratiquer.

Alvar. Gomez ibid.
Eugen. de Robles c. 13.
Fern. de Pulgar vid. d'el Card. Xim.

Ceux qui avoient auparavant condamné sa vie

humble & frugale, auſſi-toſt qu'il eût changé de conduite, l'accuſérent de luxe & de vanité, & publiérent qu'il eſtoit enfin venu à-bout de ſes desſeins, qu'aprés s'eſtre long-temps déguiſé, il s'esſtoit remis à ſon naturel, qu'il avoit bien-toſt oublié les maximes de ſa premiére vocation; que cette ambition qu'il avoit ſi ſoigneuſement cachée, ne ſe montroit que trop à tout le monde. Les Peres de ſon Ordre bien-loin de le défendre, eſtoient les premiers à le décrier, à cauſe de quelques mécontentemens particuliers.

Dés-que Ximenés eût eſté élû à l'Archevêché de Tolede, & qu'il eût pris avec luy quelques-uns de ſes Religieux, pour s'en ſervir dans les fonctions Epiſcopales, & pour entretenir avec eux l'eſprit de religion & de retraite, au milieu des ſoins & des embarras d'un grand Diocéſe; on crut d'abord qu'on leur alloit donner les Evêchez & les emplois les plus honorables de l'Egliſe. Leurs deſirs & leurs eſpérances ſe réveillérent.; l'Archevêque les aimoit, & la Reine ne refuſoit rien à l'Archevêque. Ceux d'entr'eux qui avoient eû autrefois quelque familiarité avec luy, attendoient tout de ſon amitié. Ceux qui ſe ſentoient quelques talens, croyoient avoir droit d'eſpérer qu'ils ſeroient préferez à d'autres, dans la diſtribution des graces. Quelques-uns mêmes vouloient s'intriguer à la Cour, dans la penſée que s'ils pouvoient s'inſinuër dans l'eſprit des Grands, pour peu que l'Archevêque leur tendit la main, ils

s'éleveroient ſans beaucoup de peine. Mais ils furent tous trompez dans leurs eſpérances : car l'Archevêque ne voulut pas qu'ils ſe mélaſſent d'aucune affaire, ne leur en communiqua jamais aucune, & ne leur permit ni d'aller à la Cour, ni de parler aux Courtiſans.

Il leur rediſoit ſouvent, que l'air du Monde eſtoit contagieux, & qu'il n'avoit pas pris des Religieux auprés de luy, pour en faire des ſéculiers. Il leur donna des régles écrites de ſa propre main, qui tendoient toutes à les tenir dans la retraite, & leur ordonna de les obſerver : ſi-bien que ces bons Peres trouvant dans le Palais de ce Prélat plus de ſilence, plus de recüeillement & d'oraiſon, que dans leurs Monaſtéres, & ne voyant d'ailleurs aucune apparence de fortune, le regardérent comme un homme qui n'eſtoit bon que pour luy, & qui n'avoit aucune conſidération, ni aucune reconnoiſſance pour ſon Ordre. Lors même que les Superieurs venoient le voir, il ne leur parloit que d'entretenir l'eſprit de leur Fondateur, de s'oppoſer aux relâchemens, de tenir leurs Inférieurs dans leur devoir, de les appliquer à la priére, à la lecture, & aux autres exercices de piété. Ils jugérent de-là qu'il n'avoit point de confiance en eux, puis-qu'il ne leur diſoit rien de ſes affaires, & qu'il leur feroit un jour de la peine par ſes cenſures & par ſes réformes.

Ces Religieux ſe plaignoient de la dureté de l'Archevêque, & comme ils n'oſoient ſe déclarer

ouvertement contre luy, à cause du credit qu'il avoit auprés de la Reine, ils écrivirent à Rome à leur Général, que leur Ordre estoit perdu de reputation en Espagne; Que Ximenés n'en estoit sorti que pour le déshonnorer dans le monde; Qu'au lieu de les aimer comme ses Compagnons & ses Freres, il les traitoit comme des esclaves; Qu'il empeschoit de sçavans hommes de paroistre, & détournoit la Reine des bonnes intentions qu'elle avoit pour eux, & plusieurs autres plaintes semblables. Le Général qui devoit faire la visite de ses Monastéres, se hasta de venir en Espagne pour cette affaire, qui luy paroissoit importante. Lors-qu'il fut sur les lieux, on luy en dit encore davantage, & dans les conférances qu'il eût avec les ennemis de l'Archevêque il conclut avec eux, que le seul moyen de le perdre, c'estoit de le décrier dans l'esprit de la Reine.

Il fit demander une Audiance à cette Princesse; & prévenu de sa passion & du faux zéle pour son Ordre, il luy dit; Qu'il avoit esté surpris du choix qu'elle avoit fait de Fr. François Ximenés pour l'Archevêché de Tolede, puis-qu'il n'avoit ni naissance, ni sçavoir, ni vertu; Qu'un petit Official de Sigüença ne méritoit pas que Sa Majesté luy confiast les plus grandes affaires du Royaume; Qu'une Reine aussi éclairée qu'elle, avoit bien pû découvrir que la sainteté de cét homme n'estoit qu'hypocrisie; Qu'une marque évidente de la légéreté de son esprit, estoit ce changement de conduite,

conduite, & ce paſſage d'une extrême ſévérité à un relâchement ſcandaleux ; Que la véritable pié-té eſt douce, commode, charitable, & non pas farouche & intraitable comme la ſienne ; Que les façons qu'il avoit faites pour recevoir les dignitez n'eſtoient qu'artifices, puiſque les gens-de-bien ne recherchent pas les honneurs, mais ne les fuyent pas auſſi, quand ils peuvent eſtre utiles au Public ; Qu'il eſtoit de la piété & de la juſtice de S. M. de réparer le tort qu'elle avoit fait à l'Egliſe de Tolede, & qu'il ne ſeroit pas difficile de faire dépoſer un homme de rien, ou de l'obliger à ſe démetre volontairement d'une charge, dont il avoit bien connu luy-même qu'il n'eſtoit pas capable.

La Reine indignée du diſcours de ce Religieux, fut pluſieurs-fois ſur le point de l'interrompre, & de le faire ſortir de ſa chambre. Elle ſe modéra pourtant, & ſe contenta de luy dire froidement: *Mon Pere, avez-vous bien penſé à ce que vous dites, & ſçavez-vous à qui vous parlez ?* A quoy il repartit : *Oüy, Madame, j'y ay bien penſé, & je ſçay que je parle à la Reine Iſabelle, qui n'eſt que cendre & pouſſiére comme moy.* Aprés cela il ſortit de l'Audiance tout échauffé. La Reine reconnut par-là l'envie qu'on avoit conceuë contre l'Archevêque, & l'en eſtima davantage. Pour luy, quoy-que ſes amis l'euſſent averti de tout ce qui ſe paſſoit, aſſeûré du témoignage de ſa conſcience, il ne voulut ni prévenir la Reine, ni ſe juſtifier auprés

d'elle, ni permettre qu'aucun luy parlast en sa faveur. Il ne fit paroistre aucun ressentiment à ce Général ; au contraire, il l'honora & respecta comme auparavant ; & cette modération ferma la bouche à ses Envieux.

Cependant quoy-qu'il ne se plaignist point des Religieux, qu'il avoit choisis pour ses domestiques, & qu'il ne les accusast pas d'avoir esté de cette cabale contre luy, soit qu'il craignist leur inquiétude, soit qu'il eust reconnu que la vie qu'ils menoient auprés de luy, leur estoit à-charge, il les renvoya l'un aprés l'autre, en divers temps dans leurs Monastéres, & n'en retint que trois ; l'un pour estre son Confesseur, l'autre son Prédicateur, & le troisiéme son Aumônier, qui parvinrent enfin par leur mérite, & par la faveur de leur Maistre, l'un à la charge de Prédicateur du Roy, & les deux autres à l'Episcopat.

Alvar. Gomez l. 1. Eugen. de Roblés c. 13.

La fortune de Bernardin Ximenés de Cisneros frere de l'Archevêque, fut bien différente de celle de ses Compagnons. Il estoit Profés du même Ordre, & y avoit passé quelques années avec assez d'humilité & de dévotion. Dés-qu'il apprit que son Frere avoit esté élû à l'Archevêché de Tolede, il se rendit auprés de luy pour le servir, & pour le soulager au-moins des soins domestiques. L'Archevêque le receût, luy donna l'intendance de sa Maison, & commençoit à luy parler assez confidemment de ses affaires. Mais il s'apperçeût bientost que c'estoit un esprit foible, inquiet, capri-

cieux, & qui dans de certains intervalles n'estoit pas maistre de luy-même. L'amitié fraternelle luy fit pourtant dissimuler ces defauts. Celuy-cy s'estant fait un empire absolu dans la Maison Episcopale, disposoit de tout à sa fantaisie, chassoit les serviteurs, desobligeoit les amis & les officiers; & lors-que le Prélat le reprimandoit, il luy répondoit insolemment, & se retiroit de dépit dans quelque Couvent de son Ordre, d'où il revenoit quelques jours aprés, quand sa colére estoit appaisée. Ce fut dans une de ces retraites qu'il écrivit un libelle rempli de plusieurs calomnies contre son Frere, qu'il avoit dessein de presenter à la Reine, à la premiére occasion.

L'Archevêque en est averti, il ordonne qu'on se saisisse de luy & de ses papiers, on visite ses cassettes, le libelle se trouve : on prend l'auteur & on le renferme dans une prison. Aprés une assez longue pénitence il demanda grace & l'obtint; mais il n'en profita pas long-temps. Ximenés estoit alors indisposé à Alcala de Henarés, où les Officiers de sa Justice instruisoient un Procés de conséquence, entre personnes de qualité. Quoy-qu'il y eût une trés-expresse défense à tous ses gens de solliciter en pareilles rencontres; son frere s'affectionna pour une des Parties, & fit tant par ses sollicitations, par ses menaces & par ses promesses, que la mauvaise cause l'emporta. Les Juges furent gagnez; la Sentence renduë; le bon droit abandonné. La Partie condamnée alla se

plaindre à l'Archevêque, & luy representa le tort qu'on luy avoit fait. Ce Prélat écouta ses plaintes, se fit apporter le Procés, & reconnut que c'estoit avec raison qu'on réclamoit son autorité & sa justice. Sur le champ il cassa ses Juges, & les priva pour jamais de leurs Offices ; donna les ordres nécessaires pour réparer le tort qu'ils avoient fait ; résolut de châtier son frere comme il méritoit, & tomba dans une si grande mélancolie, en songeant qu'on avoit fait une injustice dans son Diocése, que son indisposition devint une maladie dangereuse.

Bernardin estant entré dans sa chambre, sous prétexte de le visiter ; au-lieu de se jetter à ses piez, & de reconnoistre sa faute, commença à le quereler, luy disant qu'il venoit de faire une action indigne de luy ; que ses Juges estoient innocens ; que c'estoit luy qui estoit l'injuste & le passionné, & autres semblables extravagances. L'Archevêque abbatu de son mal, ne put faire autre chose, que de luy commander de se taire, & de le menacer d'une prison plus longue & plus ennuyeuse que la premiére. Ce Religieux irrité & hors de luy-même, prit l'oreiller sur lequel le malade appuyoit sa teste, luy en ferma la bouche, afin-qu'il ne pust appeller ses gens qui estoient dans l'antichambre ; & le prenant à la gorge le serra avec ses deux mains, jusqu'à ce qu'il crut l'avoir étouffé. Il sortit alors de la chambre, recommandant à tout le monde de ne point faire

de bruit, comme si son frere eût voulu dormir, & s'alla cacher dans une cave, pour attendre ce qui en arriveroit.

Un Page un peu plus attentif que les autres, remarqua que ce Religieux estoit tout troublé, qu'il chanceloit à chaque pas, & qu'il avoit eû peine à leur dire deux ou trois mots : faisant encore réfléxion qu'il venoit de les entendre parler avec chaleur, entra dans la chambre, s'approcha doucement du lit de son Maistre, & le voyant pasle, défiguré, & sans respiration, il crut qu'il estoit évanouï, & cria qu'on vint promptement le secourir. Tous les domestiques accoururent ; on appella les Medecins ; on luy donna des cordiaux : enfin il revint un peu, appellant à mots entrecoupez, son frere ingrat & parricide. Lors-qu'il eût repris ses esprits, & qu'il fut tout-à-fait à luy : *Loüé soit Dieu*, dit-il, *Encore vaut-il mieux avoir couru un si grand danger, que d'avoir souffert une injustice.* On se saisit du criminel ; & comme on déliberoit sur la punition de son crime, il défendit qu'on luy fit aucun mal, & se contenta de l'envoyer dans le Monastére de Turrigio prés de Tolede, pour y passer le reste de ses jours en retraite & en pénitence. *Eugen. de Roblés c. 13.*

Plusieurs personnes de qualité, & le Roy Ferdinand même, s'entremirent pour le remettre en grace avec l'Archevêque ; mais ils ne purent obtenir qu'il le reprist dans sa Maison. Il luy fit proposer s'il vouloit entrer dans l'Observance ; &

comme il ne le vit pas diſpoſé à prendre cette réforme, il luy donna une penſion de huit-cens ducats, à condition qu'il ne ſortiroit pas de ſon Couvent, & qu'il ne ſe preſenteroit plus devant luy. Il eût grand ſoin de l'éducation du Page qui l'avoit aſſiſté; il le corrigeoit de ſes défauts avec une bonté paternelle. Il l'entretint toûjours chez luy, & luy donna dequoy vivre honorablement.

Pour revenir aux commencemens de ſon Epiſcopat. Dés-qu'on apprit à Tolede que Ximenés avoit eſté ſacré, le Chapitre s'aſſembla, & députa deux des principaux Chanoines, pour luy témoigner au nom de tout le Corps, le reſpect qu'ils avoient toûjours eû pour ſa Perſonne, & la joye qu'ils avoient de ſon élection. Il receût leur compliment & y répondit avec beaucoup d'honneſteté. Il les entretint aſſez long-temps ſur l'état du Diocéſe, & leur dit, qu'il y avoit bien des choſes à établir ou à réformer; & que pour l'honneur de l'Egliſe & l'utilité des peuples, il falloit y remettre l'eſprit du Chriſtianiſme, & les régles de l'ancienne diſcipline : Qu'il ſouhaitoit paravance que les Chanoines qui vivoient dans des Maiſons éloignées les unes des autres, ſe raprochaſſent, & ſe réduiſiſſent autant qu'il ſe pourroit, à une eſpéce de Communauté; de plus, que ceux qui eſtoient en ſemaine pour ſervir à l'Autel & pour officier; demeuraſſent dans l'enceinte de l'Egliſe, durant le temps de leurs fonctions, afin d'eſtre plus recüeillis; les aſſeûrant qu'il auroit ſoin de

Alvar. Gomez l. 1.

leur faire bastir des logemens, & de leur fournir toutes leurs commoditez. Il chargea les Députez de faire sçavoir ses intentions au Chapitre sur ces deux articles, & de les faire exécuter au plûtost.

Les Députez comprirent bien que leur Compagnie n'approuveroit pas ces Réglemens, & n'osérent luy dire ce qu'ils en pensoient, ils promirent pourtant qu'ils s'aquiteroient de la commission qu'il venoit de leur donner : ce qu'ils firent à leur retour. Les Chanoines eûrent peine à consentir à ces Ordonnances : ils trouvoient assez raisonnable que les Officians demeurassent renfermez, & séparez du monde durant leur semaine ; mais ils craignoient que cét homme austére qui portoit la réforme par tout, aprés avoir entrepris de régler les Religieux, n'eust de pareils desseins sur les Chanoines. L'ordre qu'il avoit déja envoyé de bastir plusieurs logemens sur les portiques de l'Eglise, les allarma encore d'avantage. Ils s'assemblérent ; & sous prétexte d'autres affaires, ils envoyérent à Rome un des plus considérables & des plus habiles d'entr'eux, pour défendre les droits du Chapitre auprés du Saint Siége, & s'opposer à l'Archevêque, s'il vouloit introduire des nouveautez.

Alphonse Albornoz fut chargé de cette députation, & partit en grande diligence. Quoy-qu'ils eûssent tenu leur délibération secrete, Ximenés en fut averti, & jugea qu'il estoit important de contenir dans le devoir, par un exemple de sé-

vérité même exceſſive, des eſprits qu'il voyoit portés à la deſobéïſſance, & à la revolte. Il fit marcher auſſi-toſt, par autorité de la Cour, un Prevoſt vers le port où ce Chanoine devoit s'embarquer, pour l'arreſter, quand il y arriveroit ; & parce-qu'il pouvoit déja s'eſtre mis en Mer, il envoya au même temps deux Officiers d'expédition & de confiance, avec pouvoir de prendre une Galére ſur le port, pour arriver en Italie avant luy.

La Reine écrivoit à D. Garcilaſſo ſon Ambaſſadeur auprés du Pape, d'empêcher Albornoz d'aller à Rome, & de le renvoyer priſonnier en Eſpagne. L'affaire réüſſit comme Ximenés l'avoit projetté, les Officiers abordérent à Oſtie avant qu'Albornoz y fuſt arrivé. L'Ambaſſadeur en eut avis, & vint incontinent l'y attendre. Le lendemain, ayant appris qu'il débarquoit, il luy manda de venir chez luy, le retint à diſné, luy ſignifia les ordres qu'il avoit receûs de la Reine, & le mit entre les mains des Officiers, qui le ramenérent en Eſpagne, comme un criminel d'Etat. On l'enferma dans un Chaſteau auprés de Valence; & depuis on le conduiſit à Alcala où il paſſa dix-huit mois dans une priſon, ou dans une ennuyeuſe liberté, à la garde de deux Archers qui ne le perdoient pas de veuë.

La punition de ce Chanoine étonna les autres : toutefois quand l'Archevêque fut à Tolede, il les raſſeûra, & leur dit pluſieurs fois dans des

des entretiens particuliers, ces paroles du Prophete Elie : *Le Seigneur ne vient pas avec le feu & les tempestes, mais avec le souffle d'un vent doux & paisible.* Il s'expliqua même avec eux, & leur dit que son intention n'avoit pas esté de les faire vivre comme des Religieux, mais de les rapprocher de la régle de Saint Augustin, dont ils conservoient encore plusieurs usages : Que pour la retraite des Officians, il les exhortoit de l'établir entr'eux, afin d'estre plus retenus à la veuë des Saints Autels, & de célebrer les sacrez Mystéres avec plus de respect & de recüeillement.

3. liv. des Rois, ch. 19.

Cependant les Rois Catholiques, aprés avoir tenu les Etats d'Aragon, se separérent. Ferdinand prit la route de Catalogne, & s'avança vers Gironne, pour s'opposer au dessein qu'avoient les François sur cette Place. Isabelle partit pour Burgos, & Ximenés l'y accompagna. Ils avoient conclu dépuis quelque temps un double mariage, de D. Jüan Prince d'Espagne leur fils, avec Marguerite fille unique de l'Empereur Maximilien ; & de l'Infante Jeanne leur seconde fille, avec l'Archiduc Philippe d'Aûtriche fils aisné du même Empereur. On préparoit une grande Flote au port de Larédo, où cette derniére Princesse devoit s'embarquer. La Reine prit résolution de la conduire jusques-là, & de luy donner encore quelques avis, avant qu'elle passast en Flandres. Mais comme le chemin de Burgos à Larédo est coupé de montagnes, & qu'il y a peu de villes ou de villa-

Zurita Annal. l. 2. c. 29. t. 5.

ges ſur la route, Elle jugea qu'il falloit ou laiſſer une partie de ſa ſuite, ou pourvoir aux proviſions néceſſaires pour la ſubſiſtance de la Cour & des Equipages. L'Archevêque, qui ne demandoit qu'une occaſion de travailler dans ſon Diocéſe, obtint congé d'y aller, & d'y demeurer juſqu'à ce que la Reine fuſt de retour à Burgos.

Il ſe rendit en diligence à Alcala de Henarés, où les Archevêques de Tolede ont accoûtumé de réſider une partie de l'année. Là oubliant toutes les autres affaires, il s'informoit de l'état des Egliſes, & des mœurs des Eccleſiaſtiques, & ſe préparoit à prendre poſſeſſion de ſa Cathédrale, à convoquer ſon Synode, & à faire la viſite de ſon Diocéſe : lors-que la Reine occupée du Mariage de ſon Fils, luy fit ſçavoir qu'elle avoit beſoin de luy en cette occaſion ; & quelque excuſe qu'il puſt alleguer, elle luy manda, qu'il eſtoit néceſſaire qu'il aſſiſtaſt aux Nopces de D. Jüan, & qu'un Prince deſtiné à la ſucceſſion de tant de Royaumes, ne devoit eſtre marié que par le premier Evêque d'Eſpagne. Il obeït : & aprés avoir fait la cérémonie de ce Mariage ; pendant que les Rois allérent viſiter les frontiéres de Caſtille & de Portugal, il s'en retourna à Alcala, & peu de jours aprés, il fit ſon entrée à Tolede.

Marian. hiſt. l. 26. c. 16. Zurita Annal. l. 3. c. 2. t. 5.

Son deſſein eſtoit d'arriver de nuit, & d'éviter cét appareil tumultueux qu'on fait à la reception des Evêques. Mais il apprit que cette Ville qui avoit toûjours eû une affection trés-particuliére

pour ses Archevêques, seroit sensiblement affligée, s'il ne luy estoit permis de faire éclater sa réjouïssance; & il ne voulut pas luy oster cette consolation. Le jour de son arrivée, le Peuple de la Ville & des environs se répandit dans la campagne pour le voir. Le Clergé fut une lieuë au devant de luy revêtu de ses ornemens. Tous les Chanoines montez sur des mules superbement parées, châcun précedé de deux Estafiers avec des robes d'écarlate, s'approchérent l'un aprés l'autre, pour baiser la main de l'Archevêque, qui s'estoit arresté au milieu du chemin pour les recevoir. Le Gouverneur de la Ville, & les Magistrats suivis des principaux citoyens allérent faire leurs complimens à leur tour. Il fut conduit ainsi avec des acclamations extraordinaires, jusqu'au vestibule de l'Eglise, où il se prosterna devant cette partie de la Croix de Jesus-Christ, qu'on y garde comme un précieux trésor. Quand il fut à la porte, on luy presenta le Livre des droits & des priviléges de cette Eglise; & il promit, selon la coûtume, de les maintenir. Ensuite il entra; fit sa priére devant le grand Autel, & se retira dans son Palais Episcopal.

Trois jours aprés, il fit assembler les Chanoines chez luy; & il leur parla de la sorte: *Vous sçavez sans doute, Mes trés-chers Freres, que je n'ay accepté qu'à regret la dignité où vous me voyez; & je sçay mieux que personne, que j'avois raison de la refuser, depuis que je commence d'en sentir le poids. J'ay be-* *Alvar. Gomez. l. 1.*

ſoin non-ſeulement des ſecours du Ciel, mais encore des conſeils & des lumiéres des gens-de-bien; & à qui puis-je mieux m'adreſſer qu'à vous, qui pouvez attirer ſur moy les graces de Dieu, par voſtre piété, & m'aider à me conduire par voſtre prudence? J'eſpére que vous m'accorderez ce que je vous demande. Mon intention eſt que dans cette Egliſe & dans tout ce Diocéſe l'Evangile ſoit ſuivi, le culte de Dieu ſoit augmenté, & la diſcipline des mœurs, ſi elle ne peut eſtre entierément rétablie dans ſa pureté, ait du-moins quelque forme de la piété de nos Peres. Rien n'y peut tant contribüer que voſtre exemple, Mes Trés-chers Freres. Il eſt juſte qu'eſtant au deſſus des autres par voſtre rang & par vos biens, vous les ſurpaſſiez auſſi par voſtre vertu. Que pourrions-nous attendre des Peuples pour leur correction, ſi vous negligiez vos devoirs, & ſi par vos habits, par vos démarches, par voſtre union, par vos pieux entretiens, & par vos bonnes œuvres, vous ne leur montriez que l'homme intérieur eſt vraiment digne du Sacerdoce dont Jeſus-Chriſt vous a honorez. Je croy que vous le faites ainſi. Pour moy je veux bien vous découvrir icy mes ſentimens. Tous ceux que je verray attachez à leur profeſſion aller de vertu en vertu, je les aſſiſteray de tout mon pouvoir, je les honoreray, je les éleveray dans les Emplois & dans les Charges. Ceux au contraire qui s'écarteront des régles de leur vocation, j'eſſayeray de les ramener par la douceur; & ſi je ne le puis, ce que j'eſpére que Dieu ne permettra pas, j'y employeray les derniers remédes. Mon inclination y repugne, mais mon devoir m'y forcera, puiſque je dois rendre compte de vos actions

au Souverain Juge. J'augure mieux d'une Compagnie si sage & si vénérable, qui mérite nostre affection, & qui ne s'attirera pas nos reprimandes. Et parce-que j'ay resolu de convoquer mon Synode dans Alcala, pour y régler les affaires de ce Diocése, je vous exhorte d'y envoyer vos Deputez, comme vous l'avez pratiqué de tout temps. Cependant, si dans cette Eglise, ou dans les autres de ma jurisdiction, vous sçavez qu'il y ait quelque désordre à corriger, je recevray comme une grace, l'avis que vous m'en donnerez... Le Doyen répondit à ce discours avec beaucoup de respect & de soumission, & le Chapitre se retira.

L'Archevêque, durant quelques jours receût les visites des Magistrats & de la Noblesse. La Sale où il les recevoit, estoit ouverte à tout le monde: il y avoit sur une table une Bible ouverte, & l'Archevêque estoit auprés. Il écoutoit ce qu'on luy disoit, & y répondoit en peu de paroles graves & honnestes : si l'on vouloit repliquer, & que ce fust compliment & non pas affaire, il se remetoit à sa lecture; faisant connoistre par-là qu'il n'estoit pas à-propos d'entretenir de ces inutilitez, un homme qui avoit des occupations si sérieuses & si importantes. On luy presentoit des Requestes de tous costez & il n'en refusoit aucune, il jettoit les yeux dessus; & comme ce n'estoit pour la pluspart que des demandes des Pauvres, & qu'il falloit y répondre par des aumônes, plûtost que par des raisons, il les renvoyoit à ses Aumôniers avec ordre d'y satisfaire pleine-

ment. Cette libéralité attira tant de demandeurs, que le jour qu'il partit pour Alcala, il fut long-temps ſans pouvoir ſortir de ſon Palais, à cauſe de la foule qui y eſtoit accouruë ; & il fut obligé, pour ſe faire paſſage, de leur jetter l'argent, qu'il avoit reſolu de leur faire diſtribuër.

Pendant le peu de temps qu'il fut à Tolede, il publia divers Réglemens pour le Clergé & pour le Peuple, & fit de grands préſens à ſon Egliſe. Il pourvût à quelques bénéfices qui eſtoient vacans, & les donna à de pauvres Eccleſiaſtiques dont il avoit connu la vertu, & qui ne s'attendoient pas à de pareilles graces. Dans la diſpoſition des Cures, il conſidéra ſur toutes choſes le ſervice des Egliſes ; & quoy-qu'il euſt de bons Preſtres dans ſa Maiſon, il en choiſit ſouvent d'ailleurs, quand il les crut plus propres aux places qu'il falloit remplir. Il obſerva ſur-tout inviolablement de ne donner jamais de bénéfices à ceux qui les avoient demandez, ou fait demander, ne pouvant ſouffrir ces prétentions par voye de faveur ; & diſant que ces gens-là n'ont ordinairement ni capacité, ni mérite ; ou que du-moins ils manquent de pudeur & d'humilité.

Il viſita ſa Cathédrale ; & voyant que le Chœur eſtoit ſerré, & obſcurci par la muraille d'une Chapelle, à laquelle ſes Prédeceſſeurs n'avoient jamais oſé toucher, parce-que les anciens Rois & Princes de la Maiſon Royale d'Eſpagne, y avoient eſté enterrez, il fit venir des Architectes, & leur or-

donna de démolir la Chappelle, & de transporter les tombeaux aux deux costez du maistre-Autel de son Eglise ; & quelque remontrance que luy pust faire le Chapitre, quelque opposition que fissent au nom des Rois, les Chapellains qu'on y avoit fondez ; tout ce qu'ils purent gagner, ce fut qu'il attendit la Reine qui devoit venir en peu de jours, pour avoir son consentement. Il donna aux Paroisses & aux Monastéres de la ville tout ce qui leur estoit nécessaire pour faire le Service divin, avec proprété & même avec magnificence.

Comme le temps de son Synode approchoit, il se rendit à Alcala, où les Prestres de son Diocése venoient de toutes parts pour recevoir ses ordres, & ses instructions. Il leur parla à châcun en particulier avec une charité paternelle ; & quand ils furent assemblez, il leur fit un discours, qui leur donna un grand respect pour leur vocation, & un grand désir de se sanctifier, en travaillant au salut des Ames. Il fit dans ce Synode, & dans celuy qu'il tint depuis à Talavéra, plusieurs Ordonnances trés-utiles, que les plus sages Prélats ont fait observer depuis ce temps-là, non-seulement en Espagne, mais encore dans tous les Royaumes Chrétiens, & que le Saint Concile de Trente a généralement établies dans toute l'Eglise.

Il ordonna que tous les Dimanches & toutes les Festes, châque Curé aprés la Grand-Messe, ex-

pliquast familiérement & solidement l'Evangile au Peuple ; & que le soir aprés Complies, il assemblast ses Paroissiens, & particuliérement les Enfans, & leur apprist avec grand soin tous les points de la Doctrine Chrétienne, par des instructions & des Cathéchismes selon leur portée, dont il leur donna des modéles ; ce qui fut d'une trés-grande utilité.

Comme il y avoit dans le Diocése peu de Confesseurs approuvez, il permit à tous les Prestres de se confesser & de s'absoudre les-uns-les autres des cas mêmes qui luy estoient réservez, de-peur que n'ayant pas la commodité de la Confession, ils ne fussent privez de dire la Messe, ou ne la dissent sans les dispositions nécessaires. Il rétablit l'usage ancien de tenir de l'Eau-benîte à l'entrée des Eglises ; ce qui avoit esté entiérement aboli, & qui fut d'une grande consolation pour le Peuple.

D. Alphonse Carrillo un de ses Prédecesseurs, ne pouvant souffrir certaines civilitez importunes qui se faisoient, sur-tout entre les personnes de condition, lors-qu'on leur portoit la paix à baiser dans les Messes de Parroisse, avoit ordonné qu'au premier compliment qu'on se feroit, le Diacre finist la céremonie, & s'en retournast à l'Autel. Ximenés ne voulut pas, que pour l'indiscrétion d'une ou de deux personnes, on privast tous les Assistans de la Paix que le Prestre leur envoyoit, & ordonna qu'on passeroit ceux

qui

qui s'amusoient à ces indécentes cérémonies, & donneroit la Paix à tous les autres.

Comme il estoit sçavant dans le Droit, il régla l'ordre & les procédures tant de ses Officialitez, que des Tribunaux laïques de son Diocése. Pour abolir les longues formalitez que l'avarice des Avocats, & l'opiniâtreté des plaideurs avoient introduites dans la Justice, il enjoignit à tous ses Juges dans l'étenduë de sa jurisdiction, d'entendre les Parties, & de les juger sur le champ, sans écritures & sans frais, si les causes estoient de peu de conséquence. Dans les grandes affaires, il ordonna qu'aprés avoir éclairci le fait par les informations & les témoignages nécessaires, on laissast à châcun la liberté de produire ses raisons par écrit, & de répondre à celles de sa partie une fois seulement, & que le vingtiéme jour, tout au plus tard, on donnast Sentence definitive.

Alvar. Gomez l. 1. Eugen. de Roblés c. 15.

Il fit un Decret particulier pour les procés contre les Ecclesiastiques portant, que si les accusations estoient légéres, ils fussent absous ou condamnez par les Officiaux, sans bruit & sans procédures, & que si les fautes estoient considérables, ils fussent jugez avec justice, mais avec grande circonspection; recommandant trés-expressément aux Juges d'avoir de grands égards pour l'honneur & la réputation des Prestres, & de les regarder avec des yeux de pitié & des entrailles de charité, parce-qu'ils sont les Oints du Seigneur.

Il établit sur-tout deux choses trés-utiles, &

trés-néceſſaires, qui n'avoient pas encore eſté pratiquées. La premiére, Qu'il y euſt dans toutes les Paroiſſes de ſon Archevêché un Regiſtre, où fuſſent écrits les noms de tous les Enfans qu'on baptiſoit, de leurs Peres, de leurs Parrains, & des Témoins qui avoient aſſiſté au Baptéme, avec l'année, le mois & le jour de cette cérémonie. Par cette Ordonnance il arreſta le cours des divorces qui ſe faiſoient impunément ſous des prétextes de religion & d'alliance ſpirituelle. L'on a veû depuis, de quelle utilité a eſté cette prévoyance, dans la promotion aux Ordres ſacrez, dans l'entrée aux bénéfices, dans les Tuteles, dans la diſcuſſion des héritages & dans pluſieurs autres rencontres. Le ſecond Reglement fut que les Curez fiſſent un dénombrement de tous leurs Paroiſſiens par lequel ils reconnuſſent dans le temps de Paſques, ceux qui s'eſtoient confeſſez & qui avoient communié, ſelon le précepte de l'Egliſe, & que dans quarante jours ils portaſſent ce Mémoire à l'Archevêque, ou à ſes Grands-Vicaires de Tolede ou d'Alcala, afin-qu'on remarquaſt ceux qui y auroient manqué.

Aprés-que ſon Synode fut achevé, il s'appliqua à faire dreſſer les plans de quelques Edifices publics, pour leſquels il avoit beaucoup d'inclination : car il ſe propoſoit de faire baſtir des Monaſtéres de Religieux & de Religieuſes, des Maiſons pour de pauvres Filles à marier, & des Colléges pour l'inſtruction de la jeuneſſe ; & ſur-tout

l'Univerſité d'Alcala, qu'il prit plaiſir d'établir & de protéger durant tout le cours de ſa vie.

Pendant-qu'il eſtoit ainſi occupé dans ſon Diocéſe, la Reforme des Religieux à laquelle il avoit déja travaillé, & qu'il ſouhaitoit fort de terminer, cauſoit de grands troubles dans tout le Royaume. Les Conventuels de Saint François réſiſtoient à toutes les propoſitions qu'on leur faiſoit. La pluſpart des Grands Seigneurs prenoient leur parti, par une pitié naturelle qu'on a pour ceux, qu'on veut reduire malgré eux, à une vie plus auſtére. Cette correction leur paroiſſoit une oppreſſion & une violence. Ils avoient dans leurs Egliſes les tombeaux de leurs Anceſtres, des Chapelles magnifiques, & des Meſſes fondées à perpétuité. Ils croyoient que les Freres de l'Obſervance, qui ne pouvoient par leur Inſtitut, poſſéder aucun revenu, ne ſe mettroient pas en peine de s'aquiter des ſervices dont les autres s'eſtoient chargés. Le bruit couroit même qu'on vouloit appliquer ces fonds à des Monaſtéres & à des Colleges, & qu'ainſi la mémoire de leurs fondations ſe perdroit, & l'obligation de les payer ne laiſſeroit pas de continüer dans leurs Maiſons.

Alvar. Gomez. l. 1.

L'Archevêque, par ſon credit, ſurmontoit toutes ces difficultez en Eſpagne; mais il trouvoit de plus grands obſtacles du coſté de la Cour de Rome, où cette affaire devoit ſe décider. Le Général, qui eſtoit Conventuel, repreſenta pluſieurs fois au Pape: Qu'on détruiſoit ſon Ordre ſous

Zurita Annal. l. 3. c. 15. t. 5.

prétexte de le réformer: Qu'on ouvroit la porte à des dissentions scandaleuses entre ses Freres, en leur faisant souhaiter les biens les uns des autres; Que pour vouloir établir la régularité, on ruinoit la charité & la subordination: Qu'enfin il y avoit des Réformateurs en Espagne, qui sans autorité du Saint Siége, & sans commission de sa part, disposoient de son Ordre à leur fantaisie: Que pour luy, il ne refusoit pas de rétablir la discipline, & de porter ses Religieux à la perfection de leur état, qu'il demandoit seulement qu'il luy fust permis d'envoyer des Commissaires, qui se joignissent à ceux que la Cour d'Espagne avoit nommez, afin-que, si dans ses propres affaires, on agissoit contre sa volonté & sans son conseil, on n'agist pas du-moins sans sa participation.

Le Pape approuva ces raisons, commit de sa part l'Evêque de Catane son Nonce auprés des Rois Catholiques, & permit au Général d'envoyer des Commissaires, en apparence pour travailler avec ceux d'Espagne; & en effet pour traverser leurs entreprises. Mais on n'en fit pas beaucoup de cas; & l'on poursuivit la Réformation sans prendre leurs conseils, & sans avoir égard à leurs remontrances. Le Général en porta ses plaintes au Pape, qui en fut extrêmement irrité, & qui fit ensuite un Decret de l'avis de tous les Cardinaux assemblez, par lequel il ordonna qu'on sursist toutes ces poursuites de correction & de

réforme monaſtique, juſqu'à ce que la verité fuſt éclaircie, & que le Saint Siége y puſt pourvoir. Sa Sainteté en écrivit aux Rois Catholiques, & les pria de ne pas proteger des gens, qui par un zéle qui n'eſtoit pas ſelon la ſcience, mettoient la diviſion dans l'Ordre de Saint François.

Le Bref fut envoyé à l'Archevêque, qui jugea bien que ce commandement de ſurſeoir l'affaire, eſtoit un moyen dont on ſe ſervoit pour la rompre. Mais comme il eſtoit vif naturellement, & que les difficultez l'animoient, bien-loin de l'abbatre; il alla trouver la Reine, & la voyant rebutée par tant d'obſtacles qu'on faiſoit naiſtre de tous coſtez, il la ſupplia de ſe reſſouvenir de ſa conſtance, & de ne pas abandonner un deſſein ſi loüable, qui demandoit d'autant plus de courage & de perſéverance, qu'il y avoit plus d'ennuy & de travail à eſſuyer, pour l'executer.

La Reine l'aſſeûra qu'elle employeroit tous ſes offices & tout ſon pouvoir auprés de Sa Sainteté, pourveû-qu'il ſe chargeaſt juſqu'au bout de toute l'affaire; ce qu'il accepta volontiers. Alors il s'appliqua plus fortement à lever les difficultez qui s'oppoſoient au rétabliſſement de la diſcipline; & fit ſi-bien par ſes ſoins, par ſa fermeté & par ſon induſtrie, que le Pape par un nouveau Decret, conſentit qu'on reprit les pourſuites de la Réforme, & le nomma luy-même pour Commiſſaire Apoſtolique avec l'Evêque de Catane. Ainſi malgré toutes les oppoſitions, il vint à bout

de ſon entrepriſe ; & il reſta peu de Monaſtéres où l'Obſervance ne fuſt établie au grand contentement de l'Archevêque, & à l'édification des Peuples, qui luy furent redevables des grands exemples de modeſtie, de pénitence & de piété, qu'ils receûrent de ce Saint Ordre.

Cette Affaire eſtant ainſi terminée, il ſe fit apporter un Etat de toutes ſes Paroiſſes, de l'entretien des Egliſes, des mœurs des Paroiſſiens, de la pauvreté des lieux ou des perſonnes, & des abus qui s'eſtoient gliſſez dans ſon Diocéſe ; & en peu de temps il mit ordre à tout. La ſeule difficulté qui reſtoit à vaincre : eſtoit la réſiſtance de quelques Eccleſiaſtiques, qui, ſous prétexte des priviléges que le Saint Siége leur avoit accordez, ou des Charges & des Offices qu'ils avoient dans le Palais Apoſtolique, ſe diſoient exempts de ſa juriſdiction ; & portoient incontinent leurs cauſes par appel, à la Cour de Rome. Il jugea que ces immunitez eſtoient des ſources de rébellion, & des obſtacles à la diſcipline exacte qu'il vouloit remettredans l'Archevêché de Tolede. Il en pourſuivit la révocation ; & le Pape pour favoriſer ſes bons deſſeins, caſſa toutes ces exemptions prétenduës, & luy écrivit un Bref par lequel, aprés luy avoir témoigné la confiance qu'il a en ſon équité, en ſa religion & en ſa prudence, il luy donne toute l'autorité du Saint Siége, pour corriger les deſordres introduits dans l'étenduë de ſon Diocéſe, & pour procéder par les voyes de droit, contre

toutes les Personnes, qui pour quelque cause que ce soit, voudroient se tirer de sa jurisdiction. Aussi-tost qu'il eût receû ce Bref, & qu'il eût joint le pouvoir du Pape, à la faveur de la Reine, il contint ses Diocésains dans un tel ordre, qu'on eust dit que c'estoient des hommes nouveaux. Le vice n'osa plus se montrer, & l'on vit revivre l'ancienne sévérité des mœurs sous un Prélat, qui en donnoit luy-même de si grands exemples.

Ximenés estoit alors si appliqué au réglement de son Diocése, qu'il ne prétendoit plus aller à la Cour, sans une nécessité ou une utilité évidente. Aussi quand il partoit pour aller voir les Rois Catholiques, tout le Monde estoit persuadé qu'il s'agissoit de quelque affaire importante pour le bien public. Comme sa vertu dominante, estoit le zéle de la justice, il ne pouvoit souffrir que les Grands opprimassent leurs Vassaux. Quand un miserable venoit se plaindre à luy, il écoutoit ses raisons, & luy donnoit satisfaction sur le champ, si l'affaire dépendoit de luy; sinon il portoit sa plainte aux Rois, fust-ce contre les plus puissans Seigneurs d'Espagne, sans se mettre en peine de ce qui en pouvoit arriver. S'il voyoit dans les Charges de la Cour, dans l'administration de la Justice, dans l'exaction des deniers Royaux quelque desordre, il avertissoit la Reine d'y rémedier. Entre tant de marques qu'il donna de son équité & de son courage, je me contenteray d'en rapporter une, qui luy attira mille bénédictions des Peuples, & qui

eſt un témoignage de ſa charité & de ſa juſtice.

On levoit un impoſt dans le Royaume de Caſtille & de Leon, qui eſtoit fort à charge au Public, & qu'on exigeoit avec beaucoup de ſévérité. C'eſtoit la dixiéme partie de toutes les choſes qui ſe vendoient ou qui s'échangeoient. Ce Tribut avoit eſté propoſé dans l'extréme néceſſité de l'Etat, dans le fort des guerres contre les Maures. On l'avoit accordé ſeulement pour un temps; mais par l'autorité des Rois & par la ſoumiſſion des Peuples, il eſtoit devenu perpetüel. Ceux qui avoient le ſoin de l'exiger le rendoient inſupportable par leur avarice & par leur dureté; & ſous prétexte qu'on n'avoit pas déclaré les marchandiſes, ou qu'on n'en avoit pas dit le prix de bonne foy, ils mettoient les biens des particuliers au pillage, & tourmentoient ſouvent par des procés, & des violences, de pauvres-gens, qui n'eſtoient d'ailleurs que trop chargez. Ceux à qui l'on avoit aſſigné des penſions ſur ce fond à cauſe de leurs ſervices, où les Officiers qui avoient leurs gages à prendre là-deſſus, n'eſtoient payez que longtemps aprés leurs termes, encore eſtoit-ce en faiſant de grandes remiſes.

Alvar. Gomez lib. 1.

Pour arreſter ces deſordres, les Rois Catholiques firent pluſieurs Réglemens. Mais on trouva moyen de frauder les Loix, & les Loix mêmes cauſérent des inconveniens auſſi fâcheux, que ceux qu'on vouloit corriger. Ils ordonnérent pour oſter toute occaſion de procés & de calomnies,

qu'on

qu'on demanderoit aux Marchans le prix & la valeur de leurs marchandiſes, & que dans les conteſtations qui pourroient arriver, on s'en tiendroit à leur ſerment. De-là vint une infinité de parjures, & un mépris de la verité & de la bonne foy, qui confondoient tout le commerce.

Ximenés en fit des plaintes à la Reine, qui le chargea de remédier à ce deſordre. Il fit venir D. Lopés de Biſcaye, homme trés-habile dans les finances, & d'une grande expérience pour la levée des deniers. Il chercha avec luy les moyens de régler cét impoſt, en ſorte que les droits du Roy ne fuſſent pas diminüez ; que les penſions & les gages fuſſent payez réguliérement, & que le Peuple fuſt ſoulagé. Aprés avoir ſupputé la ſomme qui en revenoit tous les ans au Roy, ils en firent la repartition entre les villes, villages & bourgs, ſelon leur grandeur, leur opulence, & leur commerce. Ils jugérent à-propos que chaque Ville euſt ſes Receveurs pour lever ces droits-là, & les remettre promptement aux Tréſoriers du Royaume. A l'égard des Decimes extraordinaires qui ſe prenoient ſur les marchandiſes étrangéres, ou ſur les ventes qui ſe faiſoient entre Bourgeois, on en donna la ferme aux Bourgeois mêmes : avec ordre de payer dans les temps & ſans remiſes les gages ou les penſions des Officiers. Les Partiſans & leurs Commis furent congédiez, & cette ſource de faux ſermens, de vexations & de fraudes fut abolie. L'Archevêque fit confirmer ce Réglement

par une Declaration des Rois Catholiques ; & le Peuple déchargé des frais, & des incommoditez de cette levée, le regarda comme l'Auteur de ſon repos & de ſa liberté.

Ximenés s'en retourna en diligence à Tolede, où ſa Parenté ſe rendit, pour traiter avec luy du mariage de Jean Ximenés ſon ſecond Frere. Quoy-qu'il ne priſt pas volontiers de ces ſortes de ſoins domeſtiques, il voulut bien ſe charger de celuy-cy, de-peur qu'on ne cruſt qu'il abandonnoit ou qu'il mépriſoit ſa famille. Il ſe preſentoit un Parti fort avantageux & fort honorable. D. Jüan Zapata frere du Comte de Barajas, venoit de mourir à Madrid, & laiſſoit une fille nubile, nommée Eléonor, belle & bien élevée, ſous la tutelle de Marie de Luxan ſa mere. Cette Dame voyant le credit & l'élévation de Ximenés, crut qu'elle ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour ſa Maiſon, que de s'allier avec luy, & de s'appuyer d'une protection auſſi puiſſante que la ſienne. Elle luy en fit parler, & l'affaire fut concluë en peu de jours. Mais comme il eſtoit éloigné de toute ſorte de faſte, il voulut que les Nopces ſe fiſſent fort modeſtement, & que les nouveaux Mariez allaſſent auſſi-toſt s'établir à Tordelaguna. Il leur fit quelque bien dans ces commencemens, & ſe chargea dans la ſuite, de l'éducation de leurs enfans, & de l'entretien de leur Maiſon.

Aprés-que l'Archevêque eût tenu ſes Synodes, & fait publier ſes Ordonnances ; comme il

estoit à Talavéra, appliqué au Gouvernement tant Ecclesiastique, que séculier de son Diocése, la Reine qui partoit de Tolede, pour se rendre aux Etats, qu'elle faisoit tenir à Saragosse, luy manda qu'elle avoit besoin de son conseil, dans la conjoncture des affaires, & luy ordonna de la suivre. Ce Prélat partit, & laissa pour ses Grands-Vicaires, Villalpand dans le département de Tolede, & Frias dans celuy d'Alcala, deux hommes d'un grand sçavoir, & d'une grande piété. Il passa par Sigüença, où il fut receû du Clergé, & de tous ses anciens amis, avec des marques de joye, dont il fut touché trés-sensiblement.

Alvar. Gomez, l. 2. de reb. gest. Xim.

Plusieurs Evêques, & un grand nombre d'Ecclesiastiques allérent audevant de luy sur les frontiéres d'Aragon. Quoy-qu'il entrast dans un Royaume étranger & jaloux de ses priviléges, il voulut qu'on portast la Croix devant luy en qualité de Primat. C'estoit une Croix d'argent vénérable à toute l'Espagne; non-seulement parce-qu'elle marquoit la dignité de la premiére Eglise de ce Royaume, mais encore parce-qu'elle avoit esté plantée sur l'Allambre, Palais des Rois Maures, comme un Etendard, & un signe que les Chrétiens avoient conquis la ville de Grenade.

C'estoit la coûtume des Rois Catholiques, lorsqu'ils prenoient quelque place sur ces Infideles, de faire rendre sur le champ des actions de graces à Dieu, comme à l'auteur de leur victoire. On arboroit successivement trois Etendards sur la plus

Garibay l. 18, c 26. Mariana l. 25, c. 18.

haute Tour de la ville. Le premier eſtoit celuy de la Croix, à la veuë duquel toute l'Armée victorieuſe ſe proſternoit, tandis-que les Prélats & les Preſtres, qui ſe trouvoient dans le camp, chantoient les hymnes & les priéres dont l'Egliſe ſe ſert dans ces jours de triomphe & de joye. Le ſecond eſtoit celuy de Saint Jacques, Patron & Protecteur de l'Eſpagne. Dés-que les Troupes le voyoient paroître, elles invoquoient cét Apôtre, & crioient toutes en même-temps, *Saint Jacques, Saint Jacques.* Enfin on élevoit l'Etendart des Rois Catholiques, où eſtoient les armes & les deviſes de leurs Royaumes, & c'eſtoit alors que tous les ſoldats à l'envi s'écrioient, pour faire honneur à leurs Princes, *Caſtille, Caſtille, pour le Roy Ferdinand, & pour la Reine Iſabelle.*

Lors-que la ville de Grenade, aprés un long & pénible ſiége, tomba ſous la domination des Chrétiens, on fit la même cérémonie; & pour la rendre plus ſolennelle, le Cardinal de Mendoza qui avoit ſuivi la Cour dans cette Guerre, fit dreſſer au lieu le plus éminent de l'Allambre, la Croix Primatiale de Tolede dont il eſtoit Archevêque. Depuis ce temps-là il la fit toûjours porter devant luy, dans tous les Diocéſes d'Eſpagne, ſoit à la campagne, ſoit dans les villes, ſans que perſonne luy diſputaſt cette prérogative. Il la legua par ſon teſtament à ſon Egliſe, avertiſſant ſes Succeſſeurs de la regarder comme un monument de la plus grande victoire, que les Rois Catholi-

Alvar. Gomez l. 2. de reb. geſt. Xim.

ques eussent remportée, & de la faire porter devant eux, dans toutes les parties du Royaume. Ce fut ce qui obligea Ximenés d'en user ainsi : d'ailleurs, il fit paroître beaucoup de modestie. Il voulut entrer sans aucune cérémonie dans Saragosse, où la Cour estoit arrivée depuis peu. Mais D. Alonse d'Aragon Archevêque de cette ville & Regent du Royaume, voulut luy rendre tous les honneurs qui estoient deûs à sa dignité & à sa personne.

Les Etats estant donc assemblez, on délibéra sur des affaires importantes, qui furent réglées selon ses conseils. Il y avoit prés d'un an qu'Isabelle Fille aînée des Rois Catholiques, avoit épousé D. Manüel Roy de Portugal, & qu'elle estoit devenuë héritiere d'Aragon & de Castille, par le decés du Prince D. Jüan, son Frere unique, qui n'avoit point laissé d'enfans. La Reine qui aimoit tendrement cette Princesse, & qui vouloit luy asseûrer les droits de sa succession, l'obligea de venir en Espagne avec le Roy son Epoux, pour les faire reconnoistre par tous les Ordres des deux Royaumes. Ils furent receûs avec beaucoup de joye & de magnificence, & déclarez hautement dans Tolede, legitimes successeurs de la Couronne de Castille. Mais les Peuples d'Aragon, de Valence & de Catalogne faisoient difficulté de les recevoir, & prétendoient que ces Etats ne pouvoient appartenir à une femme.

L'affaire fut long-temps débatuë. Les uns di-

ſoient que les Loix du Royaume excluoient les Femmes; que le feu Roy avoit déclaré par ſon teſtament, que les Filles ne pourroient parvenir à la Couronne, qu'au cas que Ferdinand ſon fils mouruſt ſans enfans mâles; que le Roy eſtoit encore jeune, & qu'il falloit eſpérer que Dieu luy donneroit un Fils; qu'au reſte il y avoit de grands inconveniens à reconnoître par-avance un Roy étranger; & que la Navarre s'eſtoit mal trouvée d'avoir eû cette complaiſance pour le Roy Jean, en conſidération de la Reine Blanche. Les autres prétendoient au-contraire que les Femmes pouvoient ſucceder, & citoient pour cela l'exemple de la Reine Petronille, fille de D. Ramire, & le Teſtament du Roy D. Alonſe ſon fils.

Zurit. l. 3. c. 24. t. 5.

La Reine, qui toute ſage qu'elle eſtoit, avoit de la gloire & de la hauteur, ſe plaignit de la longueur de ces diſputes; & il luy échapa de dire un jour: *Il ſeroit plus court, & peut-eſtre plus honorable, de conquerir ce Royaume, que d'en aſſembler les Etats & de ſouffrir leurs conteſtations.* Le Conſeiller Alonſe Fonſeca luy répondit avec liberté: *Madame, les Aragonois ont raiſon de maintenir leurs Priviléges. Comme ils ſont circonſpects à examiner ce qu'ils jurent, ils ſont fidelles à garder ce qu'ils ont juré. Il ne faut pas s'étonner s'ils ont quelque peine à faire ce qu'ils n'ont point encore fait.*

Zurit. c. 30. l. 3. t. 5.

Ximenés prit la parole & diſpoſa par ſes raiſons toute l'Aſſemblée à preſter ſerment, comme la Reine le ſouhaitoit. Ce fut vers ce temps-là

qu'on célébra la Feste-Dieu avec des magnificences extraordinaires. Les deux Rois portérent le dais avec les Princes D. Jüan & D. Ferdinand fils d'Alboacen Roy de Grenade, qui s'estoient rendus Chrétiens, depuis quelques années. L'Archevêque de Tolede fit l'Office, & porta le Saint Sacrement, & une infinité de Peuple assista à cette grande solennité.

Toutes choses estoient disposées, pour reconnoistre la Reine de Portugal & le Roy D. Manüel son Epoux, d'autant-plus que l'Archiduc Philippe & l'Infante Jeanne sa femme, prenoient déja la qualité de Rois de Castille ; que le droit appartenoit à la Fille aînée, & qu'il estoit plus à-propos d'établir l'autorité d'un Prince voisin & assez occupé du gouvernement de ses Etats, que celle d'un Prince éloigné qui par inquiétude ou par ambition pouvoit venir les troubler. Mais cette Princesse, qui estoit d'une complexion délicate, & que l'incommodité d'une premiére grossesse avoit affoiblie, mourut peu de jours aprés, en accouchant, & fut d'autant plus regrettée, qu'elle avoit les grandes qualitez de sa Mere, dont elle portoit le nom, & à qui elle ressembloit de visage. Dans les pressentimens de sa mort, elle redisoit souvent aux filles qui la servoient, qu'il ne falloit compter ni sur la grandeur, ni sur la jeunesse. Elle mit ordre de bonne-heure à sa conscience, & toute sa consolation estoit de s'entretenir avec de bons Religieux de quelque ma-

Zurit. l. 3. c. 20. t. 5.

tiére de piété, dont elle paroissoit touchée.

Aux premiéres douleurs qu'elle sentit, elle fit venir Ximenés, & le pria de l'assister dans le danger où elle estoit, & de la disposer à bien mourir, si Dieu vouloit l'appeller à luy. L'Archevêque l'exhorta à la patience, & la prépara d'abord à tout évenement ; & comme les Dames du Palais la flattoient de vaines espérances de guerison, il luy fit entendre qu'il ne falloit plus penser qu'à mourir ; mais il luy representa si efficacement l'avantage qu'il y a de rendre à Dieu une Ame encore innocente ; le danger où l'on est, quand on doit répondre au souverain Juge d'une longue administration, & du mauvais usage qu'on peut avoir fait de la grandeur ; la soumission que doit une Ame chrétienne aux ordres de la Providence, & les douceurs de cette vie celeste, dont jouïssent les Bien-heureux : que cette Princesse détachée du monde, ne desiroit plus que de mourir. Cette resolution d'une Reine, jeune, belle, & destinée à posséder tant de Royaumes, attendrissoit tous les assistans. Elle dit plusieurs choses édifiantes ; & aprés avoir satisfait à tous les devoirs de la Religion, elle accoucha d'un fils, & mourut au même temps. Dans cette extrémité elle pria l'Archevêque d'avoir soin du Roy son Pere, & de la Reine sa Mere, qui seroient sans doute accablez d'un accident si peu attendu, & de leur dire qu'elle n'avoit d'autre regret en mourant, que de penser à la douleur qu'ils auroient sans doute de sa mort.

Alvar. Gomez. l. 2. Marian. l. 7. c. 3.

L'Archevê-

L'Archevêque alla d'abord au Palais, & trouva Ferdinand & Isabelle dans une grande desolation. Il estoit si affligé, qu'à peine leur put-il dire que la Princesse venoit d'expirer. Mais les ayant un peu consolez, & s'estant raffermi luy-même, il leur fit un discours fort touchant sur la fragilité & l'inconstance des choses humaines, & sur la résignation qu'ils devoient avoir aux volontez de Dieu. Il ajoûta, que la Princesse estoit heureuse d'avoir changé cette vie mortelle, en une vie toute celeste ; Que la plus grande prospérité qu'il pouvoit souhaiter à leurs Majestez, estoit de mourir aussi chrétiennement qu'elle ; Que la perte estoit grande pour l'Etat, mais que tout est entre les mains de la Providence ; Que la naissance de l'Enfant devoit les consoler de la perte de la Mere, & qu'enfin comme on ne s'étonnoit pas de les voir touchez d'une tendresse naturelle ; on s'attendoit aussi que leur sagesse & leur piété les éleveroient au-dessus des affections & des tristesses vulgaires.

Les Princes remerciérent ce Prélat, & s'attachérent à conserver leur Petit-Fils, qui devoit recüeillir leur succession. Ils le firent baptiser solennellement, & luy donnérent le nom de Michel. Ce fut par le conseil de Ximenés, que deux mois aprés, on le fit porter dans une litiére à housses d'or, entre les bras de ses Nourrices, par toutes les ruës de la ville, pour dissiper par ce spectacle agréable au Peuple, la tristesse que la mort de cette

Alvar. Gomez l. 2. Eugen. de Roblés c. 16.

Reine, avoit répanduë dans les esprits. Ce Prince se ressentit des infirmitez de sa Mere, & mourut deux ans aprés à Grenade. Ainsi la succession échût à la Princesse Jeanne, qui avoit épousé l'Archiduc Philippe fils de l'Empereur Maximilien.

Aprés un si funeste accident, les Etats s'estant séparez, les Rois Catholiques s'en retournérent dans la Castille. L'Archevêque les suivit jusqu'à Ocaña, où Gonçales de Cordoüe, surnommé le Grand Capitaine, voulut recevoir sa bénédiction, avant-que de partir pour son second voyage d'Italie. Il se retira ensuite à Alcala, resolu de ne s'arrester à la Cour, que pour des affaires trés-importantes. Ce fut vers la cinquiéme année de son Episcopat, que joüissant dans son Diocése, du repos qu'il avoit tant souhaité, il commença le bastiment du College d'Alcala. Il en avoit marqué la place, & l'avoit fait tracer par un trés-célébre Architecte, dans un lieu que la beauté de la situation, la bonté de l'air, & le voisinage de la riviére de Henarés rendoient agréable, & commode pour des Gens-de-lettres. Aprés en avoir fait ouvrir les fondemens, il les benit solennellement, en posant la premiére pierre, & destina de grandes sommes pour la perfection, & pour la durée de cét Ouvrage.

Pendant-qu'il estoit ainsi occupé à établir cette Université, Ferdinand & Isabelle luy ordonnérent de les venir trouver à Grenade. Il n'y avoit pas long-temps qu'ils avoient conquis cette Ville

ſur les Maures. Ils la regardoient comme le fruit de leurs travaux, & ils jugeoient qu'il eſtoit néceſſaire d'y faire quelque ſejour, pour contenir des Peuples nouvellement aſſujetis, & pour travailler à leur converſion. Il n'eſt pas hors de propos de faire connoiſtre icy l'origine, le progrés, & la fin de l'Empire de ces Infidéles en Eſpagne.

Les Maures entrérent en Eſpagne vers l'an 713. depuis la Naiſſance de Jeſus-Chriſt. Don Roderic regnoit alors, aprés avoir chaſſé les Enfans de Vititza légitimes ſucceſſeurs du Royaume. Quoy-qu'il ne manquaſt ni d'eſprit, ni de courage, il vivoit pourtant dans la molleſſe & l'oiſiveté, & ne ſongeoit qu'à ſes plaiſirs. Pluſieurs Seigneurs à qui il s'eſtoit rendu odieux par ſon uſurpation, ou par ſes débauches, ſe liguérent ſecretement contre luy. Le Comte Julien qu'il avoit envoyé en Afrique pour des affaires importantes, ayant appris la violence qu'il avoit faite à ſa Fille, ſe mit à la teſte des Mécontens, ſollicita les Maures de paſſer la mer avec luy, & ſacrifia ſon païs à ſa vengeance.

Garib. Hiſt. de Eſp. l. 8. c. 49.
Marian. lib. 6 Hiſt. c. 21.
Joan. Vaſæus Hiſp. Chronic.

Moza, qui commandoit en Afrique ſous le Calife Ulit, écouta avec plaiſir les propoſitions & les promeſſes que luy fit le Comte, & forma le deſſein de faire des conqueſtes en Europe. Il n'oſa d'abord hazarder un grand corps de Troupes, ſur la foy d'un homme, de nation & de religion différentes de la ſienne. Mais ayant ſçcû peu de temps aprés, que la Ligue ſe fortifioit tous les

jours, que la plusſpart des Seigneurs s'étoient déclarez, & que le Comte Julien dont les Terres & les Gouvernemens n'étoient pas éloignez du Détroit, s'étoit rendu Maître de tous les Ports, où pouvoient aborder les ſecours d'Afrique, il fit embarquer douze mille hommes ſous la conduite de Tarif Capitaine de beaucoup de valeur, & d'une grande expérience. Comme c'eſtoit preſque tout ſoldats levez dans la Mauritanie, tous les peuples de la ſecte de Mahomet, qui vinrent depuis en Eſpagne, de quelque contrée qu'ils vinſſent, furent appellez Maures indifféremment.

Petr. Mart. Epiſt. 92.

Les Mécontens receûrent Tarif avec de grandes marques de joye, unirent leurs Troupes aux ſiennes, & ravagérent les Iſles & les Campagnes le long de la coſte. Le Roy informé de ces mouvemens envoya le Prince D. Sanche avec une Armée, pour combattre ces Rebelles & ces Barbares, avant qu'ils puſſent ſe fortifier dans des Places, ou recevoir de nouveaux ſecours. Mais comme cette Armée eſtoit compoſée de milices ramaſſées à la haſte, & de vieilles Troupes mal-entretenuës, qu'une longue oiſiveté avoit amolies, il fut difficile d'y remettre l'ordre & la diſcipline en ſi peu de temps. D. Sanche n'en retira pas de grands ſervices : tous ſes Partis furent battus, & s'étant déterminé à une bataille, il la perdit. Toute ſon Armée fut taillée en piéces, ou diſſipée par la fuite, & luy-même y périt avec honneur, pour la défenſe de ſa Patrie. Les Maures enflez de cet-

te victoire firent le dégaſt par tout ſans réſiſtance, prirent la ville de Seville, & pluſieurs autres Places aux environs, où ils établirent de bons quartiers de rafraichiſſement, & où vingt-mille Affriquains vinrent les joindre.

Le Roy piqué de l'affront qu'il venoit de recevoir rappella toute ſa vertu, raſſembla ſes vieux Capitaines, & le peu qui reſtoit encore de ces anciens Gots, qui s'eſtoient ſignalez aux derniéres guerres, & fit publier par toute l'Eſpagne, que tous ceux qui eſtoient en âge de porter les armes, euſſent à s'enrôler, pour défendre l'Etat & la Religion de leurs Peres. Tous ces enrôlemens firent une Armée de cent-mille hommes, dont quelques-uns n'avoient point d'armes, d'autres ſe rebutérent des fatigues de la guerre, des-qu'ils y furent engagez. Le Roy anima cette Multitude, & marcha vers l'Andalouſie. Il eût avis que les ennemis s'eſtoient retranchez prés de Xérés, & ſans balancer, il alla camper de ce coſté-là, dans une plaine que coupe le fleuve Guadalete.

Marian. hiſt. Hiſp. c. 23. l. 6.

Les deux Armées furent quelques jours en preſence, enfin on en vint aux mains. Aprés pluſieurs heures d'attaque, ou de défenſe opiniâtrées, les Eſpagnols commencérent à plier, leurs Troupes furent ébranlées, les Officiers ne purent ni les retenir ni les rallier. Tout ce qui reſiſta fut taillé en pieces, le reſte ſe répandit dans la campagne, & ſe jetta dans les Places du voiſinage. Le Roy combattit juſqu'à la fin avec une valeur extraor-

dinaire, mais voyant ſes affaires deſeſpérées, & craignant de tomber en vie entre les mains des ennemis, il ſe ſauva, ſans qu'on ait pû ſçavoir ce qu'il devint. La race de tant de Rois Gots fut éteinte avec luy, & ce Royaume qu'ils avoient poſſédé durant trois ſiécles, fut conquis en moins de trois ans, plus par la perfidie des Chrétiens, que par les armes des Infideles.

Du débris de cette malheureuſe Armée il ſe forma des Partis en divers endroits, qui par courage ou par deſeſpoir, vouloient s'oppoſer aux Vainqueurs, mais ils furent auſſi-toſt accablez. Les Maures, aprés avoir pillé le Camp, ſe diſperſérent par troupes, & ſe rendirent maîtres des principales villes d'Eſpagne. Quoy-qu'ils laiſſaſſent à châcun la liberté de ſa religion, la pluſpart des Chrétiens, avec le peu de biens qu'on leur permit d'emporter, alloient çà & là cherchant des retraittes. Urbain Archevêque de Tolede & d'autres Prelats ſe refugiérent dans les Aſturies, portant avec eux les livres & les vaſes ſacrez de leurs Egliſes, les Reliques des Saints, & les Ecrits de Saint Iſidore, & de Saint Ildefonſe, pour leſquels ils avoient une grande vénération. Le Clergé les ſuivit avec la Nobleſſe, & cette Multitude errante, ſelon que la crainte, & la néceſſité la pouſſoient, alla dans l'Aragon, dans la Biſcaye, & dans une partie de la Galice, ſe faire un aſyle & comme un rempart, de la difficulté des chemins & de la ſterilité de ces Provinces.

Marian. ibid. c. 24. Joan. Vaſæus Chron. Hiſp.

D'autre-part les Maures enrichis des dépoüilles de l'Eſpagne jouïſſoient paiſiblement du fruit de leurs victoires. Douze-mille des leurs que Moza avoit amenez, furent diſtribüez dans les Garniſons. Les autres Peuples d'Afrique vinrent prendre part au butin; il arrivoit tous les jours de nouveaux Eſſeins de Barbares, à qui l'on donnoit les maiſons & les terres des fugitifs; & il ne reſtoit plus d'eſpérance, que cét Etat puſt jamais ſe relever de ſa chûte.

Cependant les Eſpagnols éleûrent pour Roy, un de leurs principaux Seigneurs nommé Pélage, qui recüeillit de ces reſtes épars du Royaume, une petite Armée, en qui ſe réveilla la gloire de la Nation. La pluſpart de la Nobleſſe, à qui l'ennemi n'avoit laiſſé que l'honneur & le deſir de la vengeance, ſe joignit à luy. Avec ces forces il s'étendit dans la plaine, & commença ſon Regne par des actions hardies qui étonnérent les Maures. Il regagna ſur eux de petites Places, & les battit même en campagne. Sous luy la Cour, l'Armée, l'Etat, le Gouvernement, tout reprit ſa forme. Ses Succeſſeurs, par religion, & même par neceſſité, firent la guerre à ces Infideles, avec plus d'avantage, ſelon qu'ils furent ou plus braves, ou plus puiſſans; & profitant, tantoſt de leurs diviſions, tantoſt de leur négligence ou de leur foibleſſe, ils les chaſſérent de ville en ville, juſques vers les extrémitez de l'Eſpagne.

Ce fut-là que les Maures ſe trouvant plus réu-

nis, & plus à portée des débarquemens d'Afrique, ils établirent ſous des Rois ſouverains & indépendans, une Domination réglée. Ce Royaume eſtoit ſitüé entre la Murcie & l'Andalouſie, composé de quatorze villes, dont Grenade eſtoit la Capitale, & d'environ cent bourgs ou villages, ſous un Ciel tempéré, dans un païs agréable & fertile, arroſé de pluſieurs ruiſſeaux, qui tombant des montagnes voiſines, produiſent toute ſorte d'arbres & de fruits, & entretiennent dans tout le Terroir, une fraîcheur, & une verdure preſque perpetüelle.

Rodrig. Mendez Silva Poblat. de Eſp.
Marian. l. 25. c. 1.

Comme l'Ennemi n'eſtoit plus dans le cœur du païs, il ne donna plus tant d'inquiétude. D'ailleurs, les Rois d'Eſpagne eſtant devenus plus puiſſans ils eûrent d'autres guerres à ſoûtenir. Ainſi le zéle des Chrétiens ſe rallantit, ils firent avec les Maures une longue tréve, que le deſir du repos leur fit accepter, & que leur férocité naturelle leur fit rompre de temps-en-temps. Toute l'Eſpagne ſoûpiroit aprés la conqueſte de cét Empire ; mais les Rois manquoient de forces & de finances: le Royaume ſe trouvoit diviſé en pluſieurs Principautez ; la Nobleſſe eſtoit deſunie, & ſongeoit plus à venger ſes injures particuliéres qu'à chaſſer l'ennemi commun. La Providence de Dieu avoit reſervé cette gloire à Ferdinand & à Iſabelle. Pendant-que ſur la foy de la tréve ils croyoient leurs Etats en ſeûreté du coſté de ces Infideles, ils apprirent que le Roy Alboacen avoit ſurpris de nuit la ville de Zahara, paſſé tous les habitans

Anton. Nebriſſ decad. 2. l. 1. c. 1. & 2.

qui

qui se défendirent, au fil de l'épée, & traisné tous les autres en captivité dans Grenade. Ils dépêchérent d'abord des Courriers à tous les Gouverneurs des Places frontiéres, pour les avertir d'estre attentifs à leur defense; & se plaignirent hautement de cette infraction. Alboacen s'excusa sur une prétendüe coûtume qui permettoit, durant les tréves, de se saisir des villes les uns des autres, pourveûqu'on n'y mist pas le siége dans les formes, & qu'on ne fist que les insulter. Il entreprit encore l'année d'aprés, quoy-qu'inutilement, la même chose.

Les Espagnols irritez, assemblent des Troupes à Seville; & sur l'avis qu'ils eûrent qu'il n'y avoit que peu de soldats dans Alhama, & qu'on n'y faisoit presque point de garde, D. Rodrigue Ponce de Leon, Marquis de Cadix, la prend d'assaut, taille la garnison en piéces, emmene un grand nombre de prisonniers, & repare avec usure la perte que l'Espagne venoit de faire, & l'affront qu'elle avoit reçû. Les Maures ayant voulu reprendre la ville, D. Alonse d'Aguilar, le Marquis de Villene, le Grand-Maistre de Calatrave & D. Louïs Portocarrero Seigneur de Palma se mirent en campagne avec ce qu'ils pûrent assembler de Troupes & de Milices. Ferdinand qui se trouvoit alors à Medina *del Campo*, averti de ces mouvemens, écrivit aux Seigneurs de ne rien entreprendre, & de ne point entrer dans les Terres des Maures, qu'il ne leur eust envoyé les secours qu'il ramassoit de toutes parts: mais les Chrétiens s'estoient déja avan-

cez, & avoient fait lever le siége sans combat.

Ces hostilitez déclarées firent connoître les desseins du Roy Alboacen, aussi-bien que la réponse qu'il fit à ceux qui luy demandoient le Tribut ordinaire de la part de Ferdinand & d'Isabelle. *Les Rois de Grenade*, leur dit-il, *avoient accoûtumé de payer aux Rois de Castille, quelque piéce d'or en hommage, mais on ne forge plus de cette monnoye parmi nous: voylà le seul métal dont nous les payerons à l'avenir;* en montrant la pointe d'une lance, qu'il prit en main.

Petr. Martyr l. 1. ep. 32.

Ferdinand estant arrivé à Cordoüe avec la Reine, on délibéra dans le Conseil, s'il estoit à-propos de rompre ouvertement avec ces Barbares. Plusieurs furent d'avis de dissimuler, & de leur abandonner même Alhama; mais la Reine s'y opposa, & conclut à commencer une guerre, où l'honneur de l'Espagne & celuy de la Religion estoient également interessez. On leve donc une grande armée; le Roy la commande en personne; il prend quelques Places; jette la terreur par tout, & fait le dégast jusqu'aux portes de Grenade. Toutes les Villes à l'envi offrirent alors à leurs Rois, selon leur pouvoir, des secours d'hommes ou d'argent. Le Pape Sixte IV. leur permit de lever cent-mille ducats sur les Eglises de leurs Royaumes. Il accorda les priviléges de la Croisade à ceux qui serviroient à leurs dépens, ou qui contribuëroient de leurs biens, aux frais de cette Guerre sainte. Les Banquiers leur prestérent de grosses som-

Anton. Nebriss. rer Hisp. decad. l. 1. c. 6. 7. 9.
Marian. l. 25. Hist. c. 2.

mes. De leur costé, ils terminérent tous les différens qu'ils avoient avec les Rois de Portugal & de Navarre ; ils accommodérent même les querelles de quelques Seigneurs leurs Sujets, & les réduisirent des voyes de fait, aux formes du Droit & de la Justice.

La division qui se mit alors dans Grenade, donna de grandes espérances à Ferdinand, pour le succés de ses affaires. Le Peuple se mutina, & chassa le Roy Alboacen, l'accusant de les gouverner tyranniquement, & de les avoir engagez par sa mauvaise conduite à une guerre, qu'il n'estoit pas capable de soûtenir. On mit à sa place son fils Mahomet Boabdil, appellé vulgairement le Roy * *Chiquito*. Il s'éleva par-là deux factions, qui affoiblirent l'Etat, & causérent enfin sa perte. Boabdil enflé de sa nouvelle Royauté, voulut s'accréditer auprés du Peuple par quelque expédition hardie. Il sortit de Grenade avec toutes ses Troupes, pour aller prendre la Ville de Lucena. Diego Fernandés de Cordoüe, qui en estoit Seigneur, y jetta promptement des vivres & des munitions, & renforça la Garnison. Le Comte de Cabra son Oncle, estant accouru à son secours, alla reconnoître le camp des Maures, & quoy-qu'il n'eust que deux-mille hommes de pié, & six-cens chevaux ; il les chargea si vigoureusement & si àpropos, qu'ils furent renversez & mis en fuite. La Garnison de Lucena estant sortie là-dessus, cette Armée fut entiérement defaite. Il y eût plus de

* c'est-à-dire, Petit.

Ant. Nebris. decad. 2. l. 2. c. 3.
Petr. Mart. Epist. 49. l. 1.

cinq-mille de ces Infidéles morts ou prisonniers. Le Roy Boabdil fuyant en desordre, par des chemins inconnus & coupez, entre des rochers & des torrens débordez, fut enfin pris dans un fossé, sur le rivage du Rianzur, avec une partie de la Noblesse de Grenade, qui le suivoit.

Petr. Martyr epist. 49. l. 1.

Ferdinand profita de cét avantage, & aprés avoir pris plusieurs petites Places qui incommodoient les Maures, il se retira à Cordouë où la Reine l'attendoit. On consulta s'il falloit retenir le Roy Boabdil, ou le renvoyer. Quelques-uns jugeoient à-propos de ne pas rendre un Prince, que le Ciel leur avoit livré comme par miracle, que sa naissance & sa valeur autorisoient parmi les Maures; & que sa propre disgrace irriteroit encore contre l'Espagne. Mais le Comte de Cabra & le Marquis de Cadix, concluoient qu'il estoit plus utile de le mettre en liberté; que cette grace l'engageroit à reconnoistre ses bienfaiteurs; qu'il iroit en tout cas disputer la place à Zagal son Oncle qui s'estoit saisi du Royaume, aprés avoir fait mourir Alboacen, & qui n'estoit pas d'humeur à ceder ni à partager une Couronne; qu'ainsi il entretiendroit la guerre civile, & deviendroit comme dépendant de leurs Majestez, par le besoin qu'il en auroit.

Ant. Nebris. ibid. c. 8. & 9.

Les Rois prirent ce parti-là, & on leur amena le prisonnier. Dés-que ce Prince aperceût Ferdinand, il se jetta à genoux, & luy demanda sa main à baiser. Le Roy le releva, l'embrassa, &

luy parla avec beaucoup de ſageſſe & de bonté. On traita de le renvoyer, & les conditions furent, Que Boabdil luy payéroit tous les ans douze-mille écus de tribut; Qu'il ſe rendroit aux Etats du Royaume, toutes les fois qu'il y ſeroit appellé; Que dans l'eſpace de cinq ans il mettroit en liberté quatre-cens eſclaves Chrétiens & qu'il donneroit ſon Fils aiſné, & douze enfans des principaux Seigneurs Maures en oſtage, pour la ſeûreté de l'obeïſſance & de l'hommage qu'il promettoit de rendre au Roy de Caſtille : moyennant-quoy on luy permit de s'en aller, & de demeurer dans ſa Religion.

Zagal regnoit paiſiblement dans Grenade, par le credit des Abencerages, & tout ce que pût faire Boabdil, ce fut de ſe cantonner avec ſa faction, dans un fauxbourg de la ville, où Gonzalés Fernand de Cordoüe, & D. Martin Alarcon furent envoyez, avec quelques Compagnies d'Infanterie, pour le remettre ſur le Trône. Ferdinand par ce moyen ſe vit bientoſt en état d'entreprendre le ſiége de Grenade. Il aſſembla quatre-vingt mille hommes de Troupes reglées ou de Milices aguerries, la pluſpart à la ſolde des Villes ou des Seigneurs du Royaume, & tira tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les Garniſons. Le Comte de Tendille avec une Armée, eût ordre d'empêcher les ſecours étrangers, & de contenir dans le devoir les Villes nouvellement conquiſes. Le Duc de Cadix honoré depuis peu de cette qualité, & le Mar-

Petr. Martyr Epiſt. 51. l. 1.

quis de Villene, firent une courſe dans le Païs, & brulérent tous les villages, d'où Grenade tiroit ſes vivres. La Place fut inveſtie; on ouvrit les tranchées; Ferdinand paſſa luy-même dans les Alpuxares, montagnes fertiles & peuplées, où les Maures s'aſſembloient, & prétendoient faire en peu de jours un corps de trente-mille hommes. Il les battit, & fit garder par ſes Troupes tous les paſſages & les défilez qu'ils occupoient, pour couper les vivres aux aſſiégez, & pour leur oſter toute eſpérance d'eſtre ſecourus de ce coſté-là. La Reine ſe rendit au Camp, & aprés avoir pourveû elle-même à la ſubſiſtance de l'Armée, elle voulut encore avoir part à toutes les fatigues du ſiége.

Enfin aprés pluſieurs combats & pluſieurs aſſauts, les Maures capitulérent le vingt-cinquiéme Novembre, & promirent, qu'en ſoixante jours ils livreroient les Portes, les Tours & la Citadelle de la Ville, & preſteroient ſerment au Roy Ferdinand. On convint qu'ils donneroient cependant cinq-cens oſtages: mais un Maure ſeditieux ayant excité le Peuple à rompre le Traité, & à reprendre les armes; Boabdil, ſe retira dans l'Alambre, & écrivit à Ferdinand qu'il n'y avoit point de temps à perdre, qu'on devoit tout craindre d'un Peuple inconſtant & ſeditieux; & qu'enfin puiſque Dieu le vouloit ainſi, il eſtoit preſt à luy rendre la Citadelle & le Royaume. Sur cét avis Ferdinand mit le lendemain ſon Armée en bataille, & marcha pour aller prendre poſſeſſion de

ſa conqueſte. La Reine ſuivoit peu aprés avec ſes Enfans, & tous les Seigneurs de la Cour autour d'elle. Comme le Roy fut proche de l'Allambre, Boabdil en ſortit accompagné de cinquante Cavaliers, il ſe jetta aux piez du Roy, & demeurant quelque temps courbé : *Grand Roy,* luy dit-il, *Nous ſommes à toy, Nous te cedons la Ville & l'Empire, Uſes-en ſelon ta modération & ta prudence.* Aprés cela il luy préſenta les clefs de l'Allambre, le Roy les donna à la Reine, & la Reine au Comte de Tendille qui en fut établi Gouverneur. Cinq-cens Eſclaves furent amenez au Roy le lendemain comme il ſortoit de la Meſſe; & quatre jours aprés, Ferdinand & Iſabelle entrérent avec pompe dans Grenade, & firent chanter le *Te Deum*, dans la principale Moſquée, qui venoit d'eſtre benite ſuivant les régles de l'Egliſe. *Marian. l. 25. c. 18.*

Le Pape quelques années aprés, fit l'Eloge de ces Princes dans le Conſiſtoire, & leur donna par ſes Brefs, du conſentement de tous les Cardinaux, le ſurnom *de Rois Catholiques.* Cette qualité les engagea à prendre un ſoin particulier de la converſion des Maures, & à faire de temps-en-temps quelques voyages à Grenade. Mais comme il arrivoit tous les jours des occaſions difficiles, ſoit pour la Religion, ſoit pour la Politique, qui les embaraſſoient ; ils mandérent l'Archevêque de Tolede, qui par ſa capacité, & par ſon humeur ferme & deciſive, pouvoit les ſoulager dans les difficultez qui ſurvenoient. D'ailleurs, comme ils *Zurita Annal. l. 2. c. 40. t. 5. Marian. hiſt. l. 26. c. 12.*

estoient pressez d'aller à Seville pour des affaires importantes, ils avoient jugé à-propos de laisser-là jusqu'à leur retour, une personne de confiance. Ximenés vint donc à Grenade, & proposa d'abord plusieurs choses trés-utiles pour la police & pour le commerce de cette ville, & sur-tout pour la conversion des Maures.

D. Fernand de Talavéra, qui avoit esté nommé Archevêque de Grenade, estoit un homme d'un grand sçavoir, & d'une piété exemplaire. C'estoit un esprit doux, patient, charitable, sans ambition & sans jalousie. Aussi n'eut-il point de peine à consentir que l'Archevêque de Tolede travaillast avec la même autorité que luy, dans son Diocése. Ils concertérent ensemble les moyens de convertir ces Infideles, & conclurent que le plus seûr & le plus utile estoit de gagner les *Alfaquis*, c'est ainsi qu'on nommoit les Prestres & les Docteurs de leur secte. Ils crurent que l'exemple de leur conversion, feroit beaucoup d'impression sur l'esprit des Peuples ; qu'il falloit les traiter avec douceur, disputer avec eux de la Religion sans aigreur & sans emportement, & les attirer par des témoignages d'amitié & par la force de la raison.

Alvar. Gomez l. 2 de reb. gest. Xim.

Suivant ce dessein, ils les faisoient venir dans leurs Palais, leur parloient familiérement ; & aprés les avoir exhortez à recevoir le Baptême, & leur avoir remontré les erreurs de leur Religion ; ils donnoient aux uns des piéces de soye, aux autres des bonnets d'écarlate, qui estoient fort estimez parmi

mi eux, & les renvoyoient ainsi plus disposez à les écouter, & à les croire par les raisons qu'on leur avoit dites, & par les presens qu'on leur avoit faits. Ceux-cy se voyant libres, & familiers même avec leurs vainqueurs, se rasseûrérent peu-à-peu ; & aprés avoir embrassé la Foy, ils persuadérent au Peuple d'abjurer la Religion de Mahomet, & de reconnoître Jesus-Christ pour le vray Dieu. Le succés fut si grand & si prompt, qu'en peu de jours il y eût prés de quatre-mille Maures, qui demandérent le Baptême. L'Archevêque de Tolede le leur donna par aspersion, ne le pouvant faire commodement par infusion, selon la pratique ordinaire de l'Eglise. Ce jour qui fut le 18. de Decembre de l'an 1499. a depuis esté solennisé dans le Diocése de Tolede & de Grenade.

Alvar. Gomez de reb. gest. 11. men. lib. 2. Eugen. de Robles vid. del Card. c. 14.

Alvar. Gomez ibid Fernand. de Pulgar vid. del Card. Xim.

Une partie de la ville ayant déja receû le Baptême, quelques Maures seditieux, qui voyoient que leur secte alloit estre entiérement abolie en Espagne, tâchérent d'émouvoir les autres, & de les détourner de la resolution qu'ils avoient prise d'estre Chrétiens, & de la fidélité qu'ils avoient jurée au Roy, qui les avoit conquis. Ximenés en fit arrester quelques-uns : il en mit d'autres entre les mains de ses Chapellains, avec ordre de les catechiser, & d'employer tous leurs soins pour les convertir. Parmi ces derniers il se trouva un Cavalier de la race d'Abenhamar nommé Zégri, qui par sa naissance, par sa valeur, & par son esprit même, s'estoit aquis un grand credit auprés du Peuple, & s'op-

posoit de tout son pouvoir au progrés des conversions.

L'Archevêque avoit essayé de le gagner par ses exhortations, par ses libéralitez & par ses caresses; & voyant que tous ces moyens estoient inutiles, il le fit prendre, & le donna en garde à Pierre de Leon, un de ses Aumôniers, à qui il commanda de ramener cét esprit fier & intraitable, par les voyes qu'il jugeroit les plus propres & les plus courtes. Cet Ecclesiastique luy proposa d'abord de se faire baptiser, & d'écouter au-moins ses raisons avec patience; mais ne pouvant ni l'instruire, ni l'adoucir, il entreprit de le réduire par le mauvais traitement qu'il luy fit. Il le renferma, le fit coucher sur la dure, l'occupa durant plusieurs jours à des offices bas & servils, & luy fit mettre les fers aux piés. Toute cette sevérité ne put le dompter. Enfin, un matin, soit qu'il fust ennuyé de la persecution qu'on luy faisoit, soit qu'il fust inspiré de Dieu, ce qu'on peut juger par la vie qu'il mena depuis, il demanda qu'on le conduisist au grand *Alfaqui* des Chrétiens; c'est le nom que les Maures donnoient à l'Archevêque. L'Aumônier le mena à Ximenés, chargé de fers, & tout défiguré, comme il estoit. Dés-qu'il fut en la presence de ce Prélat, il le pria de le faire remettre en liberté, par-ce qu'il avoit à luy parler, & qu'on ne pouvoit faire fond sur ce que disoit un homme enchaîné. L'Archevêque ordonna qu'on luy ostast promptement les fers, & blâma la sevérité

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. ibid.
Alvar. Gomez ibid.

indiscréte dont on avoit usé à son égard.

Le Maure estant en liberté, se jetta incontinent à genoux, & se prosterna contre terre, puis se relevant, il demanda le Baptême; & déclara que la nuit passée Dieu luy avoit commandé de se faire Chrétien; que sa conversion estoit sincére & fidéle; & qu'elle seroit peut-estre de quelque conséquence pour les autres; *Ce n'est pas qu'il soit besoin d'autre convertisseur que de celuy-là*, adjoûta-t-il en soûriant, & en montrant le Chapellain qui l'avoit si mal traité. *Pour reduire les Maures les plus obstinez, Vostre Seigneurie Reverendissime, n'a qu'à les mettre sous la garde de ce Lyon, il n'y en aura pas un seul qui ne soit Chrétien en fort peu de jours.* L'Archevêque l'embrassa avec beaucoup de joye, luy fit donner un habit de soye couleur d'écarlate, & le baptisa, aprés luy avoir donné luy-même les instructions nécessaires. Il voulut estre nommé en son Baptême Fernand Gonzalés, parce-qu'autrefois il avoit fait un combat dans la plaine de Grenade, avec Gonzalés surnommé depuis le Grand-Capitaine, à qui il avoit disputé la victoire, & dont il avoit éprouvé la valeur & la générosité. Il sçavoit de plus que ce grand homme estoit intime ami de Ximenés.

Eugen. de Robles ibid. Alvar. Gomez ibid.

Cette conversion avança fort le dessein des Archevêques: car aussi-tost qu'on apprit que Zégri s'estoit fait Chrétien, les Maures vinrent en foule demander le Baptême, & l'exemple de cét homme accredité parmi le Peuple, détermina les plus

opiniâtres à renoncer à leurs erreurs. Ximenés le retint toûjours dans sa Maison depuis ce temps-là ; luy donna des pensions convenables à sa qualité & l'employa dans des occasions importantes, où il fit voir non-seulement un grand courage pour le service des Rois Catholiques, mais encore un grand zéle pour la Religion, & pour la Foy qu'il avoit embrassée.

L'Archevêque de Tolede voyant les esprits ébranlez par cét exemple, resolut de se servir de cette conjoncture, pour détruire le Mahometisme dans Grenade. Il fit redoubler les Instructions, il redoubla luy-même ses libéralitez ; en sorte qu'encore-qu'il eust de grands revenus, & qu'il ne reservast presque rien pour luy, il ne laissa pas de s'endetter pour quelques années. Plusieurs estoient d'avis de laisser tomber insensiblement cette Religion, & de ne pas presser une affaire que le temps acheveroit de luy-même. Mais il répondoit, que ce n'estoit pas là une conduite à tenir dans les affaires de conséquence, & où il s'agissoit du salut des ames ; Qu'on ne pouvoit assez-tost abolir le mal, & qu'il se perdoit un grand nombre d'Ames par ces ménagemens ; Que trop de prudence humaine avoit souvent entretenu les fausses Religions ; Qu'encore-qu'il ne fallust point faire de violence, il falloit avoir de l'empressement, & que lors-qu'on avoit commencé d'affoiblir une secte, il estoit nécessaire de la détruire entiérement : parce-que les partis affoiblis se réu-

Eugen. de Roblés ibid.

nissoient plus étroitement, pour se maintenir.

Ayant donc gagné les Docteurs Mahometans, il leur ordonna de luy apporter tous les Alcorans, & autres livres de leur doctrine, de quelque auteur qu'ils fussent, & de quelque matiére qu'ils traitassent; & aprés en avoir amassé jusqu'à cinq-mille volumes, il les fit brûler publiquement, sans épargner ni enlumineûres, ni rélieûres de grand prix, ni autres ornemens d'or & d'argent, quelque priére qu'on luy fist, de les faire servir à d'autres usages, voulant effacer toutes les marques de ces erreurs, & faire oublier autant qu'il pourroit, qu'on les eust jamais suivies en Espagne. Il reserva seulement quelques livres de Medecine, dont cette Nation avoit toûjours esté trés-curieuse, qu'il envoya à la Bibliotheque du Collége d'Alcala.

Jusqu'à ce jour tout avoit réussi à ce Prélat, & il estoit venu à-bout des choses les plus difficiles. Ce n'est pas qu'il n'y eut, même des gens sages, qui n'approuvoient pas qu'il eût employé pour la conversion de ces Infideles, des moyens qui n'estoient pas évangeliques. On luy representa qu'il ne convenoit pas d'obliger par presens, ou par contrainte de professer la foy de Jesus-Christ; qu'il falloit la persuader par la charité; & que les Conciles de Tolede, dont l'autorité a esté si grande dans l'Eglise, avoient défendu trés-sévérement qu'on ne fist aucune violence à personne pour croire en Jesus-Christ, & qu'on ne receust à la

Alvar. Gomez de reb. gest. Ximen. l. 2.

profeſſion de la Foy, que ceux qui l'auroient ſouhaité avec une volonté libre & ſincére, aprés une meûre déliberation. Mais il ſuivit en-cela ſon propre conſeil, diſant que c'eſtoit faire grace à ces ames rebelles & pareſſeuſes, de les pouſſer dans les voyes de leur ſalut, & que le bien ne pouvoit eſtre mieux employé, qu'à les gagner à Jeſus-Chriſt.

Aprés avoir ainſi montré ſon zéle, il fit paroiſtre ſa fermeté dans une rencontre, qui faillit à luy faire perdre tout le fruit de ſes travaux, de ſes exhortations & de ſes aumônes. Il ſe trouvoit parmi les Maures, pluſieurs deſerteurs ou Relaps, qui avoient abandonné la Religion Chrétienne aprés l'avoir embraſſée. La Cour les regardoit comme des Rebelles, & l'Inquiſition de la Foy qui venoit d'eſtre établie en Eſpagne, croyoit avoir droit de les pourſuivre comme coupables. L'Archevêque de Tolede eût ordre de chercher les moyens de les faire revenir ; & les Inquiſiteurs Généraux luy donnérent tout leur pouvoir, afin qu'il procédaſt contr'eux dans les formes du Droit, & ſelon les régles de leur Tribunal. Il en ramena quelques-uns par ſes remontrances ; il exerça ſur les plus opiniâtres, ſa juriſdiction, les renfermant dans les priſons, & leur oſtant leurs enfans, pour les faire élever dans la Religion Chrétienne, à laquelle il croyoit qu'ils appartenoient par le titre de l'abjuration de leurs Peres.

L'AN 1499.
Zurit. l. 3. c. 44. t. 5. Marian. hiſt. Hiſp. lib. 27. c. 5.

Les Maures, qui n'eſtoient pas dans ce cas, fu-

rent allarmez, & craignirent qu'on ne les traitast généralement comme ces Relaps. Ils se jettérent sur les Huissiers de l'Inquisition & leur enlevérent les prisonniers qu'ils amenoient. Il y avoit dans Grenade un fauxbourg appellé *Albaycin*, élevé par sa situation au-dessus du reste de la ville, & separé par une muraille, qui contenoit environ cinq-mille maisons. Le Maistre-d'hostel de l'Archevêque nommé Salzedo, estoit allé par hazard en ce quartier-là, avec deux jeunes hommes de la Maison. Quelques-uns des Habitans de ce fauxbourg, qui avoient eû déja des différens avec Salzedo, luy dirent en passant quelques paroles offensantes: il repliqua avec menaces: on s'échauffa de part & d'autre, & des paroles on en vint aux mains. Les deux jeunes hommes furent tüez & le Maistre-d'hostel alloit avoir le même sort, s'il ne se fut jetté dans une maison, où il demeura caché jusqu'à ce que le tumulte fust appaisé.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2. Eugen. de Roblés c. 14.

Cependant la populace se soûleva. L'image de leur ancienne liberté; l'occasion de la recouvrer; la haine qu'ils avoient contre ce Prélat, qui avoit converti plusieurs familles, & qui leur vouloit imposer, à ce qu'ils disoient, un nouveau joug, les excitoient à la révolte. La sédition s'alluma par tout, & l'Albaycin fut incontinent tout en armes. Le bruit passa bien-tost du fauxbourg jusques dans la ville. Ceux qui estoient nouvellement convertis, & qui avoient dessein de reprendre leur ancienne secte, & ceux qui souhaitoient du chan-

Petr. Martyr epist. 212. l. 13. Zurit. l. 3. c. 44. t. 5.

gement, & du desordre dans les affaires, se liguoient ensemble. La nuit qui survint, fit que les gens-de-bien se renfermérent, & cedérent à la fureur qu'ils ne pouvoient plus arrester.

Mariana hist. Hisp. lib. 27. c. 5. Zurit. l. 3. c. 44. Alvar. Gomez l. 2.

Ce Peuple, ainsi émeû, alla tumultuairement investir la Maison de l'Archevêque, qu'il regardoit comme interessé à vanger la mort de ses gens, & dont il craignoit le credit & la sévérité naturelle. Peu de jours auparavant on n'entendoit par les ruës que chansons à sa loüange, & l'on ne vit que gens-armez, qui venoient pour se défaire de luy & de ses domestiques, contre lesquels ils estoient irritez. Dans cette extrémité toute sa Maison prit les armes & se disposa à le défendre. Quelques-uns de ses amis qui estoient accourus à son secours, le suppliérent de se tirer promptement d'un peril si évident, & s'offrirent de le conduire par des chemins détournez jusque dans l'Allambre, où le Comte de Tendille commandoit. Mais ils ne pûrent l'y resoudre. Il protesta que tandis-qu'il les verroit en danger, il ne mettroit pas sa personne en seûreté, & qu'il demeureroit, pour les consoler ; qu'en tout cas il mourroit avec constance, & ne feroit rien d'indigne de son caractére.

Toute cette nuit se passa dans une grande agitation ; les serviteurs de l'Archevêque se preparoient à résister à cette populace : les uns faisoient garde, les autres se retranchoient. La fermeté d'un si bon Maistre leur donnoit du courage à tous ;

&

& l'amour qu'il avoit pour eux les engageoit à tout faire pour sa défense. A la pointe du jour, comme le desordre augmentoit, ce Prélat fit sçavoir au Comte de Tendille, qu'il estoit temps d'arrester ces seditieux, qu'il leur ordonnast de poser les armes, & qu'il tint sa garnison preste à tout évenement. Cependant il fit venir les Alfaquis, & voulut luy-même parler à la populace mutinée, qui suspendit pour un temps sa fureur. Le Comte de Tendille descendit de la citadelle, & vint se rendre auprés de luy avec deux Compagnies des Gardes, & d'autres Troupes choisies ; & quelque ordre qu'on donnast, quelque soin qu'on prist d'appaiser ce tumulte, il ne cessa que dix jours aprés.

Dés-que Ximenés vit que la Rebellion s'échauffoit, il crut qu'il en devoit donner avis aux Rois Catholiques. Comme il estoit en peine de trouver un Courrier qui leur portast cette nouvelle en diligence, un des principaux de la ville, qui luy estoit fort affectionné, luy presenta un Esclave Négre d'une si grande vitesse, qu'il faisoit vingt-cinq ou trente lieuës par jour, & l'asseûra que ses Lettres seroient renduës le lendemain, s'il vouloit le dépêcher ce jour-là. L'Archevêque fait venir l'Esclave, luy donne sa dépêche, luy commande de faire diligence, d'arriver le jour d'aprés à Seville, où estoit la Cour, de rendre ses Lettres à la Reine, & de se faire introduire par Almaçan Secretaire de ses Comman-

Mariana hist. Hisp. l. 27. c. 5.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.

demens. L'Eſclave promit de s'aquiter ponctuellement de ſa commiſſion. Mais s'eſtant enyvré pluſieurs fois ſur le chemin, il oublia ce qu'il avoit promis, & n'arriva que le cinquiéme jour à Seville. Le Roy cependant avoit receû la nouvelle du ſoûlevement de Grenade. On luy mandoit que la ville eſtoit perduë; que les Maures y eſtoient les maiſtres, & que ce malheur eſtoit arrivé par le zéle indiſcret de l'Archevêque de Tolede, qui avoit voulu les faire Chrétiens par force, & les convertir, ſans leur donner le temps de s'inſtruire. La perte d'une ville qu'il avoit conquiſe avec tant de peine l'affligeoit, & tous les Courtiſans en murmuroient avec luy.

La Reine, protectrice de ce Prélat, ne ſçavoit ce qu'elle en devoit croire. Elle eſtoit ſurpriſe qu'il n'euſt rien écrit pour ſe juſtifier. L'eſtime qu'elle avoit pour luy, l'obligeoit à ſuſpendre ſon jugement; & comme elle cherchoit des raiſons pour l'excuſer, le Roy luy repartit bruſquement: *Voilà donc*, Madame, *toutes nos Victoires, qui ont couſté tant de ſang à l'Eſpagne, ruinées en un moment par l'opiniâtreté & par l'indiſcretion de voſtre Archevêque.* Comme ce reproche paroiſſoit juſte, la Reine le ſouffrit patiemment. Mais elle reconnut qu'il reſtoit encore dans le cœur de Ferdinand, quelque chagrin de ce qu'elle avoit préferé Ximenés à D. Alonſe d'Aragon ſon fils, & ce fut ce qui la toucha trés-ſenſiblement. Elle écrivit incontinent à l'Archevêque des Lettres remplies

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 2. Eugen. de Roblés vid. del Card. c. 14.

Mariana hiſt. Hiſp. l. 27. c. 5.

de douleur & de plaintes, & le pria de luy donner au plûtoſt, les moyens de ſe juſtifier auprés du Roy.

Ce Prélat connut alors la faute qu'il avoit faite de s'eſtre ſervi, dans une affaire de cette conſéquence, d'un Eſclave ſans intelligence & ſans honneur. Il n'employa jamais depuis, même dans les petites choſes, que des gens ſages, & il diſoit ſouvent, que rien n'eſtoit plus important que de connoiſtre par ſoy-même les perſonnes dont on a deſſein de ſe ſervir, & que celuy qui dans les adminiſtrations publiques choiſiſſoit ſans diſcernement ceux qu'il employoit, faiſoit ſouvent mal ſes affaires, & n'avoit qu'à s'en prendre à ſon mauvais choix.

Cependant l'Eſclave arriva avec ſes Lettres, & les Rois commencérent à s'appaiſer, & à reconnoiſtre qu'il avoit eû en cette rencontre, le même zéle qu'il avoit toûjours fait paroiſtre pour leur ſervice. L'Archevêque dépêcha incontinent F. François Rüyz, autrefois ſon Compagnon, pour informer leurs Majeſtez de tout ce qui s'eſtoit paſſé ; & pour leur dire de ſa part, qu'il remettroit bientoſt le Peuple de Grenade en ſon devoir, & qu'il iroit leur rendre compte de ſa conduite, auſſi-toſt qu'il auroit rétabli l'ordre & la paix dans cette Ville. Ce Religieux s'aquita heureuſement de ſa commiſſion, & repreſenta ſi bien les peines que ſon Maiſtre avoit priſes pour la converſion de ces Peuples, les dépenſes qu'il avoit faites, &

les dangers qu'il avoit courus, ſans y avoir d'autre obligation, que celle que luy impoſoit ſon propre zéle, ni d'autre intéreſt que celuy de la gloire de Dieu, & du ſervice de l'Etat & de la Religion; que la Reine fut trés-ſatisfaite, & le Roy même avoüa qu'il s'eſtoit un peu trop haſté de blâmer un ſi fidéle Miniſtre.

Enfin l'Archevêque partit luy-même de Grenade; & quoy-qu'il euſt appris la colére de Ferdinand, & les mauvais offices qu'on luy avoit rendus auprés de luy; contre l'avis de ſes amis, qui luy conſeilloient de ne paroiſtre point à la Cour, que l'orage ne fuſt entiérement paſſé, il ſe rendit à Seville auprés de Ferdinand & d'Iſabelle. Il les entretint des affaires de Grenade; des moyens dont il s'étoit ſervi pour la converſion de ce Peuple, qu'il n'avoit oſé communiquer à leurs Majeſtez, de-peur que par trop de prudence, elles ne s'y oppoſaſſent; & leur fit connoiſtre qu'ils pourroient tirer de grands avantages de la faute que les Maures venoient de faire. Sa préſence acheva de diſſiper les cabales qui ſe formoient à la Cour contre luy; & le ſuccés de ſon entrepriſe fut à la fin ſi heureux, que les Rois Catholiques, bien-loin de le blâmer, luy ſçeurent bon gré d'avoir oſé tenter une affaire ſi difficile. Car tous les Habitans de l'Albaycin ayant eſté déclarez criminels de leze-Majeſté, comme on leur propoſa le choix ou du ſupplice; ou du Baptême, il n'y en eût pas un ſeul, qui ne demandaſt d'eſtre ba-

Petr. Martyr lib. 13. epiſt. 215.

ptisé; & tout ce qui restoit d'Infideles dans les autres quartiers de la Ville ou dans les Bourgades voisines, au nombre de cinquante-mille, se rendirent Chrétiens presque au même-temps. *Zurita l. 5. c. 44. t. 5.*

L'Archevêque de Grenade receût avec beaucoup d'affection cette nouvelle partie de son Troupeau, & travailla de tout son pouvoir à ramener ces Infideles, qui s'estoient convertis plus par crainte ou par imitation, que par inclination & par connoissance. Comme le travail estoit grand, Ximenés vint le partager avec son confrere; & rien n'estoit plus édifiant que de voir les deux plus grands Evêques d'Espagne, catéchiser tous les jours ces Ames grossiéres, & descendre aux derniers offices de l'instruction chrétienne. Ils appellérent de tous costez des Prédicateurs & des Prêtres pour leur enseigner nos Mystéres. Ils les accoûtumérent d'aller à la Messe, de voir les cérémonies de l'Eglise, & d'entendre chanter les Pseaumes. Quoy-qu'ils eussent toûjours agi de concert, il y eût un point où ils furent d'avis différent. L'Archevêque de Grenade pour attirer ces nouveaux Chrétiens aux divins Offices, avoit ordonné qu'on recitast en langue vulgaire des Leçons de l'Ancien & du Nouveau Testament qui s'y rencontrent, & permetoit qu'on imprimast les Livres de la Messe, & sur-tout les Epistres & les Evangiles traduits en Arabe.

L'Archevêque de Tolede disoit au contraire qu'il n'estoit pas à-propos d'exposer au mépris de ces *Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.*

demi-convertis, les Livres des Saintes Ecritures Qu'il falloit leur persuader, & leur faire goûter la Religion, avant que de la leur rendre si familiére; Que dans ces siécles si éloignez de la foy & de la docilité des premiers Chrétiens, rien ne convenoit moins, que de mettre indifféremment entre les mains de tout le monde, ces Oracles sacrez, que Dieu fait concevoir aux ames pures, & que les ignorans selon l'Apostre Saint Pierre corrompent & tournent à leur propre perte; Que c'estoit la nature des petits esprits de ne pas estimer ce qu'ils ont toûjours devant les yeux, & de revérer les choses cachées & mystérieuses; Que les Peuples les plus sages avoient toûjours éloigné des secrets de leur Religion le profane vulgaire, & Que Jesus-Christ luy-même, qui est la sagesse du Pere, n'avoit si souvent parlé par figures, & par paraboles, que pour cacher aux Troupes grossiéres, ce qu'il vouloit révéler en particulier à ses Disciples.

2. Petr. 3. vers. 16.

Il ajoûtoit qu'il estoit bon de publier dans la langue du Pays des Catechismes, des Priéres, des explications solides & simples de la doctrine Chrétienne, des Recüeils d'exemples édifians, & autres Ecrits propres à éclairer l'esprit des Peuples, & à leur inspirer l'amour de la Religion, tels qu'il avoit dessein de donner au public au premier loisir qu'il auroit. Mais que pour l'Ancien & le Nouveau Testament, où il y avoit plusieurs endroits qui demandoient beaucoup d'attention, d'intelligence & de pureté de cœur & d'esprit, il

valoit mieux les laisser dans les trois langues, que Dieu avoit permis qu'on eust comme consacrées sur la teste de Jesus-Christ mourant : qu'autrement l'ignorance en abuseroit, & que ce seroit un moyen de séduire les hommes charnels, qui ne comprennent pas ce qui est de Dieu, & les presomptueux qui croyent entendre ce qu'ils ignorent. On eust dit qu'il prévoyoit deslors l'abus que les dernieres hérésies devoient faire des Ecritures. Ceux qui estoient de l'avis contraire, eûrent peine à se relâcher là-dessus ; mais il fallut déferer aux raisons & aux remontrances d'un Prélat, qui donnoit beaucoup de poids & d'autorité à ses opinions.

Depuis ce temps-là, Ximenés fut plus estimé, & plus respecté qu'auparavant. La fermeté qu'il venoit de témoigner dans les troubles de Grenade, le courage qu'il avoit eû d'aller trouver les Rois dans le temps même de sa disgrace, avoient donné une grande opinion de luy. La conversion d'un Peuple barbare contre toute espérance, & contre les régles ordinaires de la prudence humaine, fit croire qu'il avoit de plus grandes veuës que les autres hommes. Ainsi les Courtisans qui avoient voulu le détruire, connurent enfin qu'ils ne pouvoient mieux faire que de l'honorer.

Il ne s'appliqua pas moins au soulagement & au salut des Indiens qu'à celuy des Maures. Le nouveau Monde avoit esté découvert depuis quelques années par l'industrie de Christophle Colomb, sous les auspices des Rois Catholiques. Le

Gouverneur, les Capitaines & les Soldats qu'on y avoit envoyez, traitérent d'abord si indignement ces Nations assujetties, qui estoient d'ailleurs sans protection & sans défense; que les premiéres nouvelles qu'on en receût, furent les plaintes que quelques gens-de-bien osérent en faire. Comme tous ceux qui passoient dans ces païs nouvellement découverts, avoient dessein de s'enrichir, ils ne songeoient qu'à dépoüiller ces miserables & à les tourmenter, pour leur faire découvrir l'or qu'ils avoient caché, & quoy-qu'ils eûssent ordre de prendre soin de leur instruction, & de leur donner de bons exemples, ils ne pensoient ni au salut de ces Peuples, ni au leur.

Ces nouvelles arrivérent dans le temps que Ximenés estoit à la Cour, & les Rois le consultérent sur les moyens de remédier à ces desordres. Il leur conseilla d'envoyer des Religieux qui pussent instruire & édifier ces Idolâtres, & de leur donner assez d'autorité pour reprimer l'avarice, & la licence des Chrétiens. Il les choisit luy-même, & voulut que F. François Rüyz, en qui il avoit beaucoup de confiance, & deux autres Religieux du même Ordre dont il se servoit, fussent les chefs de cette Mission, voulant bien se privér pour l'interest de la Religion, du secours & des consolations qu'il recevoit de ces hommes, qui luy estoient devenus comme nécessaires. Il crut que dans les affaires qui regardoient la gloire de Dieu, on devoit se dépoüiller de toute affection humaine;

Fernand de Pulgar vid. del Card. Xim.

maine ; qu'il ne falloit envoyer dans ces païs éloignez & barbares, que des personnes d'une solide érudition, & d'une piété connuë, & qu'il importoit beaucoup par qui cette premiére foy seroit plantée & cultivée. L'Archevêque dressa luy-même leurs instructions, & leur recommanda sur toutes choses de travailler avec patience à l'établissement de cette Eglise naissante ; de prêcher avec zéle la foy de Jesus-Christ à ces Idolâtres, d'adoucir leurs peines autant qu'ils pourroient, & de les gagner par leur charité. Il fit donner à François Rüyz, un pouvoir d'informer contre ceux qui avoient abusé de l'autorité de leurs charges, & luy ordonna d'arrester les violences qu'on faisoit à ces Peuples, en faisant punir sévérement les coupables.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.

Ces bons Religieux travaillérent durant deux ans avec tant de succés, qu'à certains jours ils baptisérent jusqu'à deux-mille personnes. Il n'y eût que François Rüyz qui n'ayant pû s'accoûtumer à l'air de ces climats, fut obligé de revenir six mois aprés, laissant ces Peuples tranquilles, & amenant avec luy le Gouverneur de la nouvelle Espagne, pour luy faire rendre compte au Conseil Royal de ses concussions, & d'autres crimes dont on l'accusoit. Il rapporta plusieurs curiositez, entr'autres un grain d'or pesant plus de mille ducats, & le plus gros qui soit venu de ce païs-là, qu'il donna au Roy ; & un petit coffre qu'il presenta à Ximenés, où estoient des Idoles

Eugen. de Reblés vid. del Card. Xim. c. 16.

de formes épouvantables, ſous leſquelles les Indiens diſent que le Demon leur apparoiſt. Leurs corps eſtoient faits de petites écailles, ou mailles d'os de certains poiſſons extraordinaires ; & ce coffre ſe garde encore dans le grand Collége de l'Univerſité d'Alcala.

Les choſes eſtant ainſi réglées, & tout ayant ſuccedé ſelon les deſirs de l'Archevêque de Tolede, il ſe trouva tout-d'un-coup ſaiſi d'une langueur cauſée par les ſoins qu'il avoit pris & les chagrins qu'il avoit eûs à Grenade. Ce qui luy donna lieu de demander congé à la Reine, & de ſe retirer dans ſon Diocéſe, où il ſouhaitoit depuis long-temps de retourner. Dés-qu'il y fut, il s'appliqua entiérement à reconnoiſtre, ſi la diſcipline qu'il avoit établie eſtoit obſervée ; & il trouva tout dans un ſi grand ordre, qu'il en fit rendre publiquement des actions de graces à Dieu. Il faiſoit preſſer les baſtimens de ſes Colléges, & commençoit à reprendre un peu de ſanté, lorſqu'il fut rappellé à Grenade par la Reine, à l'occaſion d'une ſeconde révolte des Maures.

Il y a un peu au deſſus de Grenade une chaîne de montagnes qu'on appelle *Neigeuſes*, parce qu'elles ſont preſque toûjours couvertes de neige. Elles ne laiſſent pas d'eſtre habitées, & dans des valons ſpacieux qu'elles renferment, il y a des villages qui contiennent beaucoup de Peuple. Les hommes y eſtoient aſſez aguerris. Ceux qui n'avoient pas voulu renoncer à la ſecte de Mahomet,

s'estoient refugiez parmi eux, resolus de maintenir leur religion, & de se défendre à la faveur de ces montagnes. Pour commencer leur révolte, ils massacrérent quelques Religieux, qu'on avoit envoyez pour les exhorter à embrasser la foy de Jesus-Christ; aprés-quoy, ils prirent les armes. Plusieurs bourgades du voisinage se joignirent à eux, & toute cette Contrée qu'on nomme les *Roches Vermeilles*, à cause de la couleur que le soleil levant leur donne, se soûlevérent presque en même-temps.

Zurit. Annal. Arag. l. 4. c. 27. 31. t. 5.

Les Rois Catholiques apprirent cette nouvelle avec beaucoup de chagrin & d'inquiétude, parce qu'ils prévoyoient qu'ils auroient à-faire à des gens opiniâtres, retranchez dans des lieux presque inaccessibles, où l'on avoit perdu plus de monde dans la conqueste de ce Royaume. Zegri & le Gouverneur de Vélez, quoy-que convertis, eûrent ordre de se rendre à Seville auprés de la Reine, parce-qu'ils avoient eû beaucoup de credit parmi ceux de leur Nation, & qu'ils auroient pû se rendre Chefs du Parti. On donna des Gardes à la Reine de Grenade & à ses deux Fils: car encore-qu'elle eust esté baptisée, sa conversion ne paroissoit pas sincere, & l'on craignoit qu'elle ne pervertist ses Enfans, qui estoient venus loger depuis peu avec elle. La Reine Isabelle envoya querir quelques-uns de leurs Docteurs, & sur tout l'un des plus considérez d'entr'eux nommé Edrix, pour tâcher de les gagner par ses

Zurit. Annal. Arag. l. 3. c. 45. t. 5.

exhortations & par ses caresses, ou du-moins pour empêcher que par leurs persuasions ils n'entretinssent les autres dans leur révolte.

Aprés toutes ces précautions, on fit marcher la Cavalerie, qui estoit dans l'Andalousie : on assembla toutes les Troupes des environs ; & le Roy s'estant mis à la teste, força luy-même les passages, & assiégea ces Rébelles dans leurs retraites, les fit attaquer par plusieurs endroits, & aprés divers combats donnez coup-sur-coup, où il perdit plusieurs personnes de qualité, il se rendit le maistre de ces montagnes, châtia sévérement la rébellion, & revint à Grenade.

Cette guerre donna beaucoup de soin & de peine. La Reine estoit d'avis de chasser les Maures de ces lieux-là, & d'y faire de nouvelles Colonies, & le Roy le jugeoit si nécessaire, qu'il dit plusieurs fois à ses Courtisans. *Il seroit plus convenable pour le service de Dieu, & pour le mien, qu'ils sortissent Maures de mon Royaume, que d'y demeurer Chrétiens comme ils sont.* Ils firent enfin publier un Edit portant que ceux qui voudroient embrasser de bonne foy la Religion de Jesus-Christ demeureroient en liberté dans leurs maisons, que ceux qui voudroient conserver la Religion de Mahomet, sortiroient du Royaume, & passeroient dans trois mois en Afrique. On leur fit donner durant ce temps-là des instructions & des avertissemens salutaires, par plusieurs personnes sçavantes & pieuses ; & l'Edit fut ensuite ponctuellement exécuté.

Zurit. l. 4. Annal. c. 33. t. 5.

Au premier bruit de cette révolte, les ennemis de Ximenés publiérent que c'estoit une suite de la premiére & renouvellerent leurs plaintes contre luy. Ils luy imputoient tous les mécontentemens des Maures, & tâchoient d'aigrir encore l'esprit du Roy, en luy representant que la cause de ces malheurs estoit l'indiscrétion de certaines personnes, qui contre les formes prescrites, & les moyens communs de la vocation, avoient desesperé ces Infideles. C'estoit pour cela que la Reine l'avoit mandé. Il partit, & avant que d'estre arrivé, il apprit par les lettres de ses amis, que le Roy avoit reduit ces Rébelles, qu'il en avoit puni une partie, & que le reste avoit abjuré sa religion, & receû le Baptême & la foy de Jesus-Christ : ce qui luy donna une extrême joye.

Zurit. l. 5. c 45. t. 5.

L'AN 1500.

Cette victoire du Roy osta aux ennemis de l'Archevêque le pretexte qu'ils avoient de le décrier. Il arriva à Grenade, & fut receû avec beaucoup d'honneur de leurs Majestez, qui luy firent donner un appartement dans l'Allambre où elles estoient logées, & luy marquérent toute l'estime & toute l'affection qu'il pouvoit espérer. Il y demeura environ deux mois avec assez de santé ; mais comme il passoit tous les jours à traiter d'affaires, ou à instruire les Maures qu'il avoit convertis, & à les interroger sur leur créance ; il se trouva enfin fort fatigué, & tomba dans une grande maladie. Ses forces diminüoient visiblement. Une fiévre lente minoit ce corps sec, & extenüé par ses

Alvar. Gomez l. 2. Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 16.

travaux; & les Medecins voyant que leurs remé-des ordinaires ne pouvoient le ſoulager, com-mencérent à douter de ſa gueriſon. Les Rois qui en eſtoient extrémement en peine, l'allérent voir pluſieurs fois, & tâchérent de le conſoler. La Rei-ne ſur-tout le trouvant dans une ſi grande foi-bleſſe, fit appeller les Medecins, & aprés leur avoir demandé leur avis, elle leur repréſenta que le Palais eſtant ſur une hauteur, & l'appartement qu'on avoit donné à l'Archevêque, fort ouvert & fort élevé, il eſtoit à craindre que l'air ne fuſt trop vif pour un homme auſſi abbatu & auſſi deſ-ſeché que luy, & qu'il ſeroit peut-eſtre bon de luy faire changer de lieu.

Ils répondirent qu'en l'état où il eſtoit, on pou-voit tenter toutes choſes. Cette Princeſſe luy fit incontinent donner cét avis; le priant, puiſque les Medecins le jugeoient ainſi à-propos pour ſa ſanté, de ſe faire tranſporter au Xéneralife. C'eſ-toit une Maiſon de plaiſance hors de l'Allambre trés-agréable par ſes jardins, ſes vergers & ſes fon-taines, qui regarde toute la Ville en perſpective, & dont la veuë s'étend ſur une vaſte & belle Plai-ne. Les Rois de Grenade l'avoient fait baſtir, & y paſſoient ordinairement le Printems pour y jouïr dans cette belle ſaiſon, des plaiſirs de la cam-pagne, & de la pureté de l'air.

Ximenés ſuivit le conſeil de la Reine, plus par complaiſance, que par inclination. Auſſi ne fuſt-il pas ſoulagé dans un ſéjour ſi agréable. Il y

estoit depuis un mois, & une fiévre de langueur consumant insensiblement ses forces, sembloit devoir l'emporter en fort peu de jours. Les Medecins avoient essayé inutilement tous leurs remédes, & confessoient qu'ils estoient au bout de leur art. La Reine le vint voïr encore une fois, & voulut bien luy donner cette derniére marque de sa bienveillance. Comme il estoit en cette extrémité, une femme d'assez bonne famille parmi les Maures, qui s'estoit convertie des premiéres, & qu'il avoit depuis mariée à un de ses Domestiques, se trouvant dans sa chambre, où quelques-uns de ses intimes amis raisonnoient sur sa maladie, s'approcha d'eux, & leur dit qu'elle connoissoit dans Grenade, des personnes plus capables de le guerir, que les Medecins qui le traitoient; qu'il y avoit sur-tout une femme, qui par la communication qu'elle avoit eûë avec des Medecins Arabes, & par sa grande expérience, estant âgée de plus de quatre-vingts ans, avoit appris de trés-bons secrets, & sans saignée ni breuvage, guerissoit souvent des malades desespérez, par certains baûmes qu'elle faisoit; & que si l'on vouloit se servir de ses remédes, il y avoit lieu d'espérer qu'elle rendroit la santé à l'Archevêque.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.

La proposition fut écoutée, & le Prélat y consentit. Le desir & l'espérance de guerir, font qu'on preste l'oreille à tout. Il est aisé de se dégoûter des Medecins, quand on n'en reçoit pas tout le secours qu'on en attend. Cette bonne

femme fut appellée, & conduite vers le malade. Elle luy toucha le pouls, & reconnut ſoigneuſement tout l'état de la maladie. Aprés-quoy elle dit que le mal eſtoit grand, & qu'il ne falloit pas s'étonner que la Medecine ordinaire n'euſt pû le guerir; Qu'elle eſpéroit pourtant avec l'aſſiſtance de Dieu, ſous la protection duquel eſtoit ce grand Homme, que dans huit jours elle le gueriroit par le moyen de quelques ſimples, dont elle connoiſſoit la vertu; Qu'elle demandoit pour toute grace qu'on n'en parlaſt pas aux Medecins, qui ſe moquent de ces petits remédes de femmes, & qui réduiſent tout à certaines maximes de l'art, avec des termes ſçavans, dont elle n'eſtoit pas capable; Que ce n'eſtoit pas qu'elle les craigniſt, eſtant aſſeûrée de la force de ſes remédes, mais qu'ils ne manqueroient pas de la troubler par des queſtions inutiles, ou de jetter des craintes & des défiances dans l'ame de l'Archevêque; & qu'il importoit au malade, & à celle qui le traitoit, d'avoir l'un & l'autre l'eſprit tranquille; Qu'au reſte elle n'uſoit que de médicamens externes, qui ne pouvoient donner aucun ſoupçon, & qu'elle ſçavoit que le don des gueriſons vient de Dieu & non pas d'aucune puiſſance humaine.

On trouva beaucoup de raiſon dans le diſcours de cette femme; & pour la contenter, on eût grand ſoin que les Medecins ne ſçeuſſent rien de ce qu'elle feroit. Elle venoit la nuit dans la chambre du

du malade, quand tout le monde estoit sorti, & le faisoit frotter à loisir d'une espéce d'huile qu'elle avoit composée de plusieurs herbes odoriférantes. Le Prélat se trouva bien-tost soulagé, & le huitiéme jour, non-seulement il fut sans fiévre, mais encore il sentit quelque gayeté. L'envie luy ayant pris de se lever, on fut surpris de le voir en état de se soûtenir. Dés-qu'il eust commencé à reprendre ses forces, on luy conseilla de se faire porter sur le rivage du Darre & de s'y promener doucement, parce-que l'air y estoit si pur & si sain, que de tout temps les malades y venoient chercher la santé, & se faisoient même porter dans leur lit, sur un petit pont qui est vers l'Allambre. Aprés qu'il se fut un peu fortifié, il s'en retourna chez luy pour y vivre en repos, & pour s'y rétablir entiérement, & ne fut pas plûtost arrivé à Alcala, qu'il se trouva en parfaite santé.

Comme son dessein estoit de ramener en ce lieu-là, de toutes les Universitez Chrétiennes, les Lettres divines & humaines, qui avoient esté comme bannies d'Espagne, il entreprit d'embellir cette ville. Il fit paver les grands chemins, sécher les eaux que les pluyes fréquentes avoient repanduës dans cette plaine, & reparer les édifices publics que le temps avoit ruïnez. Ce fut-là que François Ferrera Abbé de Saint Juste, qu'il avoit envoyé à Rome, luy apporta les Bulles d'Alexandre VI. & de Jule II. pour l'erection de l'Université d'Alcala, avec toutes les graces & tous les

priviléges qu'on pouvoit souhaiter. Leon X. les augmenta depuis par l'affection qu'il avoit pour les Lettres, & par le desir d'obliger l'Archevêque, qui fut toûjours en trés-grande considération auprés des Souverains Pontifes, tant à cause du respect & de la vénération qu'il eût pour le Saint Siége, qu'à cause des services importans qu'il rendit aux Papes en diverses rencontres, comme on verra dans la suite.

A peine eût-il demeuré quelques mois à Alcala que la Reine luy fit sçavoir qu'elle avoit convoqué les Etats à Tolede, & qu'elle s'y rendroit bien-tost. Aprés la mort du Prince Michel, les Rois Catholiques avoient envoyé l'Evêque de Cordoüe en Flandres, pour solliciter l'Archiduc Philippe d'Aûtriche de venir incessamment en Espagne, avec la Princesse Jeanne leur Fille, prendre possession des Royaumes, qui devoient leur appartenir. Ils connoissoient l'humeur de leur Gendre. Il étoit bon, facile, familier, sincére. Ses occupations ordinaires étoient la chasse, ou le jeu. Il n'avoit point d'ambition, ni de pensée de s'agrandir, n'aimoit point le travail, & ne pouvoit souffrir les affaires, & changeoit de résolution à tous momens, selon les impressions que luy donnoient ceux qui soulageoient sa paresse, ou qui abusoient de sa confiance.

Zurit. Annal. Arag. l. 4. c. 40. t. 5.

Ferdinand & Isabelle craignoient qu'il ne s'accoûtumast à cette vie molle & oisive, & qu'on ne pust luy faire perdre une habitude où il se se-

roit endurci. Ils vouloient le tirer des mains des Flamans, qui le gouvernoient, & s'en rendre les Maiſtres, s'ils euſſent pû. Leur grande paſſion eſtoit de le détacher de l'inclination qu'il avoit pour la France, ce qui leur donnoit une grande jalouſie. Ils eſpéroient enfin que vivant avec eux il s'accommoderoit aux mœurs de la Nation, & qu'avec le temps il apprendroit à regner avec gravité. L'Archevêque de Beſançon qui avoit eſté ſon Précepteur, & qui conſervoit encore beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit, joignit ſes ſollicitations à celles des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, & le détermina avec beaucoup de peine à ce voyage.

Ce Prince partit avec la Princeſſe de Caſtille ſa femme : ils paſſérent par la France, & furent magnifiquement receûs à Paris. L'Archiduc prit ſéance au Parlement en qualité de Pair du Royaume, renouvella tous ſes Traitez avec le Roy Loüis XII. & luy donna toutes les marques de ſoumiſſion & de reconnoiſſance qu'il pouvoit ſouhaiter. Mais la Princeſſe fut ſi attentive & ſi circonſpecte en ce point, qu'aſſiſtant à la Meſſe un jour de cérémonie, elle ne voulut jamais prendre les piéces de monoye que le Roy luy fit preſenter pour aller à l'offrande, de-peur de reconnoiſtre ſa ſuperiorité, & de faire un acte de ſujettion. Le Roy & la Reine de France les régalérent à Blois quinze jours durant, & les firent conduire à la frontiére avec tous les honneurs imaginables ; même avec

Zurita Annal. Arag l. 4. c. 55.

Marian. hiſt. Hiſp. lib. 27. c. 11.

Mezer. hiſt. t. 2.

pouvoir de donner grace aux criminels dans toutes les Villes où ils paſſoient.

Les Rois Catholiques ayant appris qu'ils approchoient de Fontarabie, ordonnérent à toutes les Villes de leur rendre les mêmes honneurs qu'on leur auroit rendus à eux-mêmes; envoyérent le Grand Prevoſt de l'Hoſtel & le Gouverneur de Biſcaye au devant d'eux, avec ordre d'exercer leurs Offices en leur nom, dés leur entrée dans le Royaume; & pour témoigner la joye qu'ils avoient de leur arrivée, ils permirent aux Perſonnes de condition de porter des habits de ſoye; & firent connoiſtre que ceux qui voudroient faire des habits neufs, leur feroient plaiſir de s'habiller de couleur: ce qui marque la modeſtie de ces temps-là. Ils députérent le Conneſtable de Caſtille, le Duc de Najare & le Grand Commandeur de Leon à Fontarabie, pour dire à l'Archiduc & à la Princeſſe, qu'ils auroient une extrême joye de les voir; & que ſi les affaires de la converſion des Maures, ne les eûſſent indiſpenſablement arreſtez, ils ſe ſeroient avancez pour les recevoir, juſqu'à la frontiére.

Zurit. l. 4. c. 54. Marian. l. 27. c. 11.

L'AN 1502.

Ces Princes arrivérent à Fontarabie le 19. de Janvier & paſſérent de-là à Burgos. Ferdinand & Iſabelle firent incontinent expédier des Lettres pour les faire reconnoiſtre dans Tolede héritiers préſomptifs de leurs Etats. L'Archevêque y diſpoſa tout; les Rois Catholiques s'y rendirent, & les Princes en même temps. Ils furent receûs & re-

connus avec des acclamations extraordinaires; & l'on chercha tous les moyens de les divertir.

Parmi tous les divertiſſemens de la Cour, Ximenés ſe retiroit, & ſongeoit à des choſes plus importantes. Il conſidéroit depuis long-temps que rien n'eſtoit plus néceſſaire aux Eccleſiaſtiques, & particuliérement aux Théologiens, que la lecture & l'intelligence de la Bible, & que pourtant rien n'eſtoit ſi négligé par la pluſpart des Docteurs, qui au lieu de s'appliquer à l'étude des Livres ſacrez, s'amuſoient à des ſubtilitez & à des ſpéculations inutiles. Il crut que cette négligence venoit du peu de connoiſſance qu'on avoit des langues Latine, Grecque & Hebraïque, qui ſont comme le fondement des ſciences humaines & des Lettres ſacrées. Son deſſein eſtoit de fortifier les Catholiques contre les anciennes Hereſies & contre celles qui pourroient naître. On eût dit qu'il prévoyoit ce qui arriva quelque temps aprés, qu'il s'éleveroit des eſprits vains & preſomptueux, qui expliquant les ſaintes Ecritures, ſelon leur ſens, troubleroient l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & feroient valoir leur témérité, à la faveur de l'ignorance qui regnoit alors dans le Monde.

Alvar. Gomez de reb geſt. Xim. l. 2.

L'Archevêque voyant donc une grande corruption de mœurs, même dans les principaux Miniſtres de l'Egliſe, craignit que ſi l'Homme ennemi venoit à ſemer quelques fauſſes doctrines, par des interpretations captieuſes de l'Ancien ou du Nouveau Teſtament, les ſimples n'en fuſſent

ébloüis, & les doctes ne fussent pas capables de les refuter. Pour ces raisons il entreprit de faire travailler à une nouvelle édition de la Bible, qui contint, pour l'Ancien Testament, le Texte Hebreu, la Vulgate, la version Grecque des Septante traduite en Latin, & la paraphrase Caldaïque, avec une version Latine, afin-que rien ne manquast à cét Ouvrage : pour le Nouveau Testament, le Texte Grec bien correct, & la Vulgate. Il voulut qu'on ajoûtast un volume d'explication des termes & des façons de parler Hébraïques, extrémement estimé par ceux qui ont une grande connoissance de cette langue.

Vide Bibl. complutens.

C'estoit une entreprise trés-difficile, & qui demandoit un homme aussi puissant & aussi constant que luy. Il fit venir incontinent les plus habiles personnages de son temps, Demetrius de Crete Grec de nation, Antoine de Nebrissa, Lopés Astuniga, Fernand Pintian, Professeurs des langues Grecque & Latine; Alfonse Medecin d'Alcala, Paul Coronel & Alfonse Zamora, trés-sçavans dans les Lettres Hébraïques, qui avoient autrefois professé parmi les Juifs, & qui ayant esté depuis appellez à la foy de Jesus-Christ, avoient donné des preuves d'une grande érudition & d'une pieté trés-sincére. Il leur proposa son dessein, leur promit de fournir à toutes les dépenses, & leur donna de bonnes pensions à châcun, il leur recommanda sur toutes choses la diligence, & leur dit, *Hastez-vous, mes Amis, de-peur-que je ne vous*

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.

manque, ou que vous ne veniez à me manquer; car vous avez besoin d'une protection comme la mienne, & j'ay besoin d'un secours comme le vostre. Il les excita si bien par ses discours & par ses bienfaits, que depuis ce jour-là jusqu'à ce que l'Ouvrage fust achevé, ils ne cesſérent de travailler.

Il envoya chercher de tous costez des Exemplaires manuscrits de l'ancien Testament, sur lesquels on pust corriger les fautes des derniéres éditions, restituër les passages corrompus, & éclaircir ceux qui seroient obscurs ou douteux. Le Pape Leon X. luy fit communiquer tous les Manuscrits de la Bibliothéque Vaticane, loüa plusieurs fois sa magnificence, & sa générosité, & le consulta même dans les affaires les plus importantes de son Pontificat. Ce travail dura prés de quinze ans sans interruption, & ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'une longue & ennuyeuse application ne lassa pas la constance de ces sçavans hommes, & que les grandes affaires dont Ximenés fut accablé, ne rallentirent pas son zéle & son affection pour cét Ouvrage.

Il fit venir de divers Païs sept Exemplaires Hebreux manuscrits, qui luy coûtérent quatre-mille écus d'or, sans compter les Grecs qu'on luy envoya de Rome, & les Latins en lettres Gotiques qu'il fit apporter des Païs éloignez, ou qu'il fit tirer des principales Bibliothéques d'Espagne, tous anciens pour le moins de huit-cens ans: en sorte que les pensions des Sçavans, les gages des Copis-

tes, le prix des livres, le payement des voyages, & les frais de l'impreſſion, luy coutérent plus de cinquante-mille écus d'or, ſelon la ſupputation qu'on en fit alors.

Ortiz. in epiſt. & Pref. Bibl. Complutens.

Ce grand Ouvrage eſtant achevé avec tant de ſoin, & de dépenſe, il le dédia au Pape Leon X. ſoit pour luy témoigner ſa reconnoiſſance, ſoit parce-que tous les Ouvrages qui regardent l'éclairciſſement des Ecritures ne peuvent eſtre plus raiſonnablement conſacrez, qu'au Souverain Pontife, en qui réſide la puiſſance de Jeſus-Chriſt, & l'autorité de l'Egliſe Chrétienne. Le jour qu'on luy apporta le dernier volume il alla viſte le recevoir; & tout-d'un-coup levant les yeux & les mains au Ciel: *Je vous rends graces, mon Sauveur Jeſus-Chriſt,* s'écria-t-il, *de ce qu'avant-que de mourir, je voy la fin de ce que j'ay le plus ſouhaité...* Puis ſe tournant vers ſes amis qui eſtoient preſens, *Dieu m'a fait la grace*, leur dit-il, *de faire des choſes qui vous ont paru aſſez grandes, & peut-eſtre aſſez utiles pour le bien public, mais il n'y en a point dont vous deviez plûtoſt me féliciter que de cette édition de la Bible, qui ouvre les ſources ſacrées, d'où l'on puiſera une Théologie plus pure que de ces ruiſſeaux, où la pluſpart l'alloient chercher.* Ce fut en effet comme un ſignal, qui réveilla les eſprits pour étudier la Religion, & pour ſe nourrir de la doctrine des ſaintes Ecritures.

Il avoit commencé une édition des œuvres d'Ariſtote pour les Sçavans; mais il n'eût pas la ſatisfaction

faction de la voir achevée avant sa mort. Pour empêcher les femmes & les ignorans de s'amuser à lire des Romans, il fit imprimer à ses dépens des Traitez de piété, & des Histoires saintes en langue vulgaire, qui donnoient des préceptes ou des exemples des vertus Chrêtiennes. Il en fit distribuër un grand nombre, soit aux particuliers, soit aux Communautez Religieuses. Comme les Livres de chant & de musique, estoient usez dans la plupart des Eglises: de-peur que les loüanges de Dieu ne fussent interrompuës, il en fit faire une Edition en vélin dont il fit présent à toutes les Paroisses de son Diocése; & pour ne rien oublier de tout ce qui peut estre utile au public, il fit composer des livres d'Agriculture, afin-que les Laboureurs apprissent à exercer avec soin & avec profit, cét Art innocent, utile & nécessaire.

Pendant son séjour à Tolede, il visita la Bibliothéque de son Eglise, où il y avoit plusieurs Manuscrits vénérables par leur antiquité; & comme elle estoit dans un lieu mal-sain, & mal-propre, il resolut de la faire bastir magnifiquement dans un bel endroit, & de la rendre par le nombre & par la curiosité des Livres, égale à la Bibliothéque Vaticane. Mais il fut chargé depuis de tant d'affaires qu'il ne put éxecuter ce dessein.

Les Archevêques de Tolede estoient si puissans & si considérez en ce temps-là, que ce n'étoit pas assez pour eux de régler leur Diocése, & de remplir les fonctions ordinaires de l'Episco-

pat, ils estoient encore appellez à d'autres Ministéres, à faire des expéditions contre les Maures, à maintenir la paix & la tranquilité publique, à soûtenir le poids des affaires, à appaiser les séditions & les révoltes des Peuples, à porter les Rois à de loüables entreprises ; à reformer les abus, & à protéger les Arts & les Sciences, ce que Ximenés fit avec plus d'éclat & plus de réputation qu'aucun de ses Prédecesseurs. Cette autorité dans les affaires Ecclesiastiques & séculiéres, s'est diminüée en ceux qui l'ont suivi, soit par l'agrandissement des Rois, soit par la négligence des Archevêques, soit par la nature des établissemens humains, qui tombent insensiblement dans le déclin.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.

Plusieurs choses contribüérent à la grandeur de Ximenés ; il joüissoit de tout le revenu de l'Archevêché, sans pensions. Il vivoit sous le Roy Ferdinand, qui regnant à la place de ses Enfans, sembloit estre plûtost son Collegue, que son Maître : de-sorte que comme l'Archevêque avoit besoin du credit & de la faveur du Roy ; le Roy avoit besoin du secours & des conseils de l'Archevêque. De-plus, il eût de grandes occasions ; & il se trouva avec un esprit encore plus grand que sa fortune. C'est par-là qu'il parvint à l'administration & à la Regence de l'Etat, avec l'approbation des Peuples, & sans que les Grands du Royaume pûssent rien attenter contre luy.

Pour revenir à la Bibliothéque de son Eglise, comme il visitoit luy-même tous les Livres, afin de

ſçavoir quel ſecours il en pourroit tirer pour ſes deſſeins; il tomba ſur pluſieurs volumes anciens, écrits en lettres gothiques : ce qui luy donna lieu de rétablir les Offices *Gothiques* ou *Mozarabes* qui avoient eſté en ſi grande vénération dans la Caſtille. Les Viſigoths, ſous l'Empire d'Honorius, occupérent preſque toute l'Eſpagne. Comme ils eſtoient Ariens, ils cauſérent tant de deſordre dans le culte même Catholique de ce Royaume, que des cérémonies nouvelles ſe meſlant avec les anciennes, on y diſoit la Meſſe différemment, & chaque Egliſe récitoit l'Office divin, ſelon les régles qu'elle s'étoit faites. Mais cette Nationa yant abjuré l'héréſie par les ſoins & les inſtructions de Léandre Archevêque de Seville, & embraſſé la foy Orthodoxe à l'exemple du Roy Récarede : comme il n'y avoit plus de différence de religion, on commença à chercher les moyens d'établir un culte régulier & uniforme, principalement dans Tolede, qui eſtoit alors la Ville Royale. On aſſembla à cét effet un Concile qui fut le quatriéme de Tolede, où l'on ordonna que dans toutes les Egliſes, un même uſage fuſt obſervé dans les Priéres particuliéres, dans les Meſſes & les Pſalmodies publiques. On donna le ſoin de régler cét ordre à Iſidore ſucceſſeur de Léandre, renommé en ce temps-là pour ſa ſainteté, & pour ſa doctrine.

Autrement Muçarabes.

Concil. Tolet. quart. c. 2.

Cette diſcipline dura prés de ſix-vingts ans, juſqu'à-ce que les Maures ayant ravagé tout le

païs, & défait l'Armée d'Eſpagne, ſe rendirent maîtres de ce Royaume. Dans cette calamité univerſelle, la Ville Royale tomba entre les mains de ces Barbares, qui permirent aux Chrétiens de vivre ſelon les loix de leur Religion. Quoy-que la pluſpart préferaſſent un exil volontaire à cette ſervitude paiſible, pluſieurs qui aimérent mieux leur païs, que leur liberté, acceptérent la condition, & demeurérent dans la ville, ſous la domination des Maures & des Arabes. Ces Chrétiens à cauſe de ce mêlange furent appellez *Miſtarabes*, ou ſelon d'autres Auteurs, *Mozarabes*, du nom de Moza Général des Maures & des Arabes, dont nous avons déja parlé. On leur laiſſa ſix Egliſes dans leſquelles ils conſervérent prés de quatre-cens ans cét Office de Saint Iſidore dans cette Ville Capitale, & dans toutes les autres des Royaumes de Tolede, de Caſtille & de Leon.

Roderic. Ar. Tolet. lib. 3. c. 12.

Alcozer. l. 1. c. 44.

Garib. Hiſt. de Eſp. l. 8. c. 41.

Alfonſe VI. ayant depuis repris, aprés un long ſiége, la ville de Tolede ſur les Maures, on traita de régler les affaires de la Religion, d'établir des Paroiſſes, de conſacrer des Autels & de remettre le Culte Divin dans l'ordre & dans la décence. Ce Roy par le conſeil de Richard Abbé de Saint Victor de Marſeille, que le Pape avoit envoyé pour rétablir la diſcipline, eût deſſein d'abolir cét Office ancien, & d'introduire le Romain. La Reine Conſtance qui eſtoit Françoiſe, accoûtumée aux Uſages de ſon païs, ſollicitoit encore ce changement; & l'Abbé Bernard auſſi François

Garibay l'a nommée Beatrix, *l. 11. c. 20.*

de nation, nommé à l'Archevêché de Tolede y consentoit.

Mais le Clergé, la Noblesse & le Peuple s'y opposérent, & representérent qu'ils ne vouloient pas estre plus sages que leurs Peres; Que c'estoit troubler toute la dévotion publique, que d'en abolir les pratiques; Qu'on avoit toûjours plus de respect pour les anciens Usages de la Religion, & qu'ils estoient resolus de prier & d'honorer Dieu selon les régles que les Conciles de leur païs avoient prescrites, que de saints Evêques avoient dressées & qui s'estoient conservées plusieurs siécles parmi les Infidéles. Les contestations furent si grandes sur ce sujet, qu'on fut d'avis selon la grossiereté & la barbarie de ce temps-là, de décider l'affaire par un combat. Le Roy choisit un Chevalier pour soûtenir le parti de l'Office Romain; le Peuple & le Clergé en prirent un autre pour défendre le Mozarabe. Ce dernier demeura vainqueur; & l'on crut que la volonté de Dieu s'estoit declarée par cét évenement.

Eugen. de Robles del offic. Muzar. c. 22.
Garib. l. 11. c. 20.
Villegas vit. Sancti Isidori.

Cependant le Roy, la Reine & l'Archevêque firent tant d'instance, & remontrérent si bien que cette victoire pouvoit estre un effet du hazard & non pas un ordre du Ciel, qu'il fut résolu de remettre l'affaire à une épreuve qui fust un jugement visible de Dieu. Aprés des Jeûnes, des Priéres & des Processions publiques, on s'assembla dans la grande Place de la Ville. On y fit allumer un feu, où furent jettez deux Missels, un Romain,

Roderic. Ar. Tolet. l. 6. c. 26. de commut. Offic. Tolet.

l'autre Mozarabe. Le Roy & le Peuple s'eſtant mis en priéres, afin-que Dieu manifeſtaſt ſa volonté, on rapporte que le Romain fut bruſlé, & que l'autre demeura dans le feu ſans recevoir aucun dommage. Le Roy pourtant perſiſta dans ſa reſolution. Il conſentit qu'on ſe ſervit du Mozarabe, dans les anciennes Paroiſſes de Tolede, où tout ce qui reſtoit de ces Familles Chrétiennes qui avoient conſervé leur Religion parmi les Infidéles, ſeroit receû comme paroiſſien naturel, de Pere en fils. Mais il voulut que dans les autres Egliſes de cette Ville & de tout ſon Royaume, on fit l'Office ſelon l'Uſage de Rome & de France, quelque répugnance qu'y euſſent les Peuples. De-là vint ce proverbe : *Les Loix vont où les Rois veulent.* Ces Races venant à manquer peu-à-peu, & les Paroiſſes ſe trouvant deſertes, on y mit de nouveaux paroiſſiens, & par conſequent le nouvel Uſage de l'Egliſe, en ſorte-qu'on ſe contentoit d'y chanter la Meſſe à certains jours de Feſte, ſelon la coûtume ancienne.

Eugen. de Roblés c. 22.

Ximenés quatre-cens ans aprés, s'eſtant fait inſtruire de cette affaire, ne voulut pas laiſſer perdre la memoire, ni l'uſage de ces ſaintes cérémonies, inſtituées par des Saints, & approuvées par des Conciles. Il examina toutes choſes ; & comme il aimoit les traditions anciennes, il prit ſoin de rétablir cét Office. Il employa le Docteur Ortiz Chanoine de l'Egliſe de Tolede, & deux autres de la même ville, verſez dans cette ſorte d'éru-

dition, & fit faire une édition des Breviaires & des Missels Mozarabes, dont il distribüa une infinité d'exemplaires; & de-peur que le temps ne fit perdre une si sainte institution, il fonda dans l'Eglise Cathedrale de Tolede, une Chapelle magnifique pour treize Prestres, à la charge qu'ils diroient tous les jours la Messe, & feroient l'Office à la maniére des Mozarabes.

En ce même-temps, un Citoyen de Tolede d'une condition médiocre, mais d'une grande charité, nommé Jerôme Madrit, avoit entrepris de soulager les pauvres & les malades de la ville, d'assister les veuves & les orphelins, & d'exercer toute sorte d'œuvres de misericorde. Comme l'Archevêque s'informoit soigneusement des affaires de la Ville, & des mœurs même des particuliers, il fit appeller ce bon Homme, & aprés avoir reconnu par les entretiens qu'il eût avec luy, sa dévotion & sa charité, il l'encouragea à persevérer dans ces pieux exercices, l'asseûra qu'il l'assisteroit de ses conseils, de son autorité & de son argent, dans toutes les rencontres; & luy donna d'abord mille écus pour les pauvres.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.

Jerôme redoubla sa charité, quand il se vit ainsi appuyé. Il assembla quelques-uns de ses amis qui s'engagérent avec luy à secourir les pauvres honteux, dans les nécessitez publiques, ou particuliéres. Ximenés qui voyoit avec joye les fruits que produisoit leur piété, les exhorta à s'unir ensemble, leur donna des réglemens pour la conduite

des Hôpitaux, & pour la diſtribution des aumônes, & leur mit entre les mains des ſommes trés-conſidérables. La ſéchereſſe ayant cette année-là, cauſé une grande diſette de vivres & beaucoup de maladies, il leur donna quatre-mille muids de blé, à diſtribuër au Peuple. Il fit employer en aumônes & en remédes vingt-mille livres, & neuf cens muids de blé qu'il continua de donner preſque tous les ans aux Pauvres. Enfin, pour accomplir tous les devoirs de la charité, il envoya de temps-en-temps Jérôme & ſes Confreres par tout ſon Diocéſe, pour faire élever de jeunes enfans, pour marier de pauvres filles, pour ſecourir les veuves, pour voir l'état des Hôpitaux, & les ſoûtenir par ſes libéralitez.



HISTOIRE



HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

LIVRE SECOND.

PENDANT que Ximenés s'occupoit ainſi dans Tolede, les Princes laſſez des divertiſſemens qu'on avoit eſſayé de leur donner, commencérent à ſonger à leurs affaires, & à ſe rendre châcun où les beſoins de l'Etat, & leurs intéreſts particuliers les appelloient. Ferdinand qui avoit appris que le Roy de France levoit des Troupes de tous coſtez, à deſſein d'attaquer Salſes dans le Rouſſillon, s'avança juſqu'à Gironne, pour y aſſembler un Corps d'Armée. L'Archiduc & la

L'AN 1500.

Princesse l'accompagnérent jusqu'à Aranjuës, & passérent de-là en Aragon pour s'y faire reconnoistre, comme ils avoient fait en Castille. La Reine s'en retourna à Madrid, parce-qu'ils se devoient tous rassembler en peu de temps, & qu'il n'y avoit point d'autre ville, où ils pussent demeurer plus commodément. L'Archevêque reprit la route d'Alcala, resolu d'achever les bastimens qu'il avoit commencez, & d'employer les fonds destinez pour cette Université naissante, qu'il vouloit animer par sa présence & par ses libéralitez.

La Reine Isabelle ne trouva pas à Madrid le repos, auquel elle s'estoit attenduë. Quelques accés de fiévre qu'elle eût durant l'Automne; la mort du Cardinal Hurtado de Mendoza, & celle de quelques autres Seigneurs de sa Cour, arrivées coup-sur-coup, la touchérent extrémement. La resolution subite que l'Archiduc prit de s'en retourner en Flandres, & de passer par la France, luy donna aussi un grand chagrin. Ce Prince venoit de perdre par les maladies qui couroient alors ses plus fidéles serviteurs, entr'autres * l'Archevêque de Besançon, qu'on luy avoit donné pour son Conseil, & qui par sa prudence & sa probité, avoit sçû se faire aimer de luy, en le gouvernant. Il s'imagina facilement que l'air d'Espagne estoit mal-sain; & on luy persuada qu'ayant esté reconnu pour successeur de ces Royaumes, il n'estoit plus à-propos qu'il y demeurast sous la tutelle

Marian. hist. Hisp. lib. 27. c. 14.

* François de Busleidan.

d'un Beau-pere, & au milieu d'une Nation dont l'humeur ne revenoit pas à la sienne. On soupçonnoit les Domestiques qui luy restoient, d'avoir esté gagnez par le Roy de France, à qui il importoit qu'il n'y eust pas beaucoup d'union entre le Roy Catholique & son Gendre. Il estoit d'ailleurs si rebuté des jalousies importunes de sa Femme, & des reproches qu'elle luy faisoit incessamment, qu'il resolut de partir, au plus fort même de l'Hyver, & passa par Madrid pour prendre congé de la Reine.

L'AN 1502.

Cette Princesse le pria de considérer que la saison estoit trop rude pour un si long voyage; Que sa Femme estoit preste d'accoucher, & qu'elle mourroit de douleur s'il la laissoit; Que l'Espagne n'avoit jamais esté paisible, quand des Rois étrangers estoient venus la gouverner, sans avoir pris les mœurs du païs; ce qu'elle luy montroit par l'exemple de plusieurs de ses Ayeux; & qu'enfin son honneur & sa conscience, l'obligeoient de connoistre l'esprit & l'humeur des Peuples, dont il devoit estre le Maistre. Toute la raison qu'elle en put tirer, fut que la Flandre estoit son païs & l'héritage de ses Peres; qu'il s'estoit engagé par serment aux Officiers qui l'avoient suivi, de les ramener au plûtost, & qu'un Prince devoit estre fidéle à sa parole.

Petr. Martyr epist. 250. l. 15.

Le grand chagrin des Rois Catholiques, estoit que l'Archiduc voulust repasser par la France. Ils luy remontrérent, Qu'il oublioit bien-tost la gra-

L'AN 1502.

Zurit ann. Arag. l. 5. c. 10. t. 5.

Petr. Martyr l. 15. epist. 253.

ce qu'on luy avoit faite de le déclarer héritier présomptif de tant de Royaumes : Que l'Espagne estoit scandalisée de voir qu'il l'abandonnoit en un temps de guerre ; Qu'il s'exposoit sans mérite à de grands dangers : Que la personne & la dignité d'un Prince d'Espagne nouvellement reconnu, ne devoit pas se commettre ainsi : Que c'estoit une chose nouvelle & inouïe, qu'un Fils allast se mettre au pouvoir de l'ennemi de ses Peres : Qu'il avoit fait assez de bassesses en venant, sans en aller refaire d'autres : Qu'il n'estoit plus séant, depuis qu'il estoit devenu le plus grand Prince du Monde, d'aller faire le personnage de vassal & de sujet du Roy de France : Qu'il se souvint de qui il estoit fils, & de qui il estoit gendre, & qu'il considerast le tort qu'il leur faisoit.

Mais toutes ces raisons ne le touchérent point. Il répondit que la saison estoit mauvaise pour aller par mer, qu'il les assisteroit dans leurs guerres comme un bon fils, quand il seroit dans ses Etats, & qu'en passant, il découvriroit les intentions du Roy de France, & négocieroit une bonne paix. Les larmes de sa Femme qui ne pouvoit vivre sans luy, ne furent pas capables de l'arrester. Elle le conjura de passer du-moins la Feste de Noël avec elle, mais il n'eut pas cette complaisance. Il partit trois jours avant Noël, & la laissa si desolée, qu'on craignoit à tous momens qu'elle n'accouchast avant terme. Elle oublioit & ses Parens & ses Etats, & ne se souvenoit que de son

Mari, à qui elle penſoit nuit & jour. Plongée dans une continüelle reſverie, avec ſes regards toûjours fixes, comme ſi elle l'euſt vû devant ſes yeux, elle demeuroit immobile. Si l'on venoit à parler de luy; alors on eût dit qu'elle ſortoit d'un profond aſſoupiſſement. La Reine ſa Mere luy diſoit quelquefois pour la conſoler, que la Flote qui devoit la porter à ſon Mari ſeroit bien-toſt preſte; qu'elle partiroit dés-qu'elle ſeroit accouchée; que le Printems approchoit.... Cette eſpérance la reveilloit un peu, puis, elle retomboit dans ſon chagrin. *Petr. Martyr l. 15. epiſt. 255.*

L'AN 1503.

La Reine accablée de ſes déplaiſirs, ſous prétexte de fuïr le mauvais air, partit de Madrid avec elle, & s'en alla trouver à Alcala l'Archevêque de Tolede qui ſeul pouvoit la conſoler. Ce Prélat fut ſenſiblement touché de voir le triſte état de la Mere & de la Fille. Il fit connoiſtre à Iſabelle que l'amour de la Princeſſe pour ſon Epoux eſtoit excuſable, quoy-qu'il luy paruſt exceſſif; que c'eſtoit une des tribulations dont Saint Paul menaçoit les Mariages; que la jalouſie eſtoit une paſſion incommode, mais que c'eſtoit le defaut des honneſtes femmes; qu'il falloit attendre que le temps luy appriſt à ſupporter avec quelque patience l'éloignement de ſon Epoux, & que l'eſpérance de le revoir au commencement du Printems euſt appaiſé ces premiéres émotions. Il luy repréſenta en ſuite; que ſi elle avoit eû quelque ſatisfaction de ſa Fille, elle en devoit auſſi ſupporter patiem- *Alvar. Gomez de reb. geſt. Ximen. l. 3.* *1. Cor. 7. v. 28.*

ment les foibleſſes, & reprendre cét eſprit maſle & généreux, qu'elle avoit fait paroiſtre dans toutes les rencontres paſſées.

Par ces diſcours il fortifia ſi bien l'eſprit de la Reine, que Ferdinand eſtant venu de Catalogne pour la voir ſur les nouvelles de ſes incommoditez & de ſes afflictions, elle conſentit qu'il s'en retournaſt promptement à ſon Armée pour défendre Perpignan, que les François alloient aſſiéger. Elle ſe chargea du ſoin de faire faire des levées par toute l'Eſpagne, qu'elle luy envoya avec un courage & une diligence incroyable durant le ſiége. Cependant les maladies ne ceſſoient point ; & cette Princeſſe eût encore la douleur de voir mourir Dom Guthiére de Cardenas, qu'elle avoit fait Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques dans le Royaume de Leon. Toute la Cour pleura la mort de ce Seigneur. La Reine qui avoit une particuliére confiance en luy le regretta plus que perſonne : car outre-que rien ne luy eſtoit ſi ſenſible que la perte de ſes amis, il luy ſembla que ſa mauvaiſe fortune s'obſtinoit à la perſecuter ; & cette affliction luy renouvella toutes les autres.

Zurit. ann. Arag. l. 5. c. 54. t. 5.

Petr. Martyr epiſt. 255. l. 16.

Mais quelques jours aprés l'Archiducheſſe eſtant heureuſement accouchée d'un fils, Iſabelle donna des marques publiques de ſa joye. L'Infant fut baptiſé avec beaucoup de ſolemnité, les Ducs de Najare & le Marquis de Villene furent ſes Parrains ; & Ximenés qui fit la cérémonie, luy don-

Garibay hiſt. de Eſp. lib. 19. c. 15.

Marian. hiſt. Hiſp. lib. 28. c. 19.

Eugen. de Roblés c. 16.

na le nom de Ferdinand ſon Grand Pere. Ce Pré-lat demanda à la Reine qu'en faveur de cette naiſſance, la Ville d'Alcala fuſt exempte à l'avenir de toute ſorte de ſubſides; & luy dit qu'il falloit du repos aux gens-de lettres; & que cette exemption attireroit les Profeſſeurs & toute la Jeuneſſe du Royaume; ce qui contribüeroit beaucoup à l'inſtruction & à la politeſſe de toute l'Eſpagne. Il obtint facilement ce qu'il demandoit; & en reconnoiſſance de ce bienfait, on garde encore aujourd'huy dans Alcala le berceau de l'Infant. Cette marque de protection luy attira l'eſtime publique; & la bonté qu'il témoigna preſque en même-temps dans un autre rencontre, fit auſſi beaucoup de bruit parmi le Peuple.

L'AN 1503.

Le jour qu'on faiſoit de grandes rejouïſſances pour la naiſſance de l'Infant, il ſe retira dans une Maiſon vers le chemin de Guadalajara où il avoit accoûtumé d'aller, quand les Rois Catholiques faiſoient quelque ſejour dans Alcala de Henarés. Ce n'eſt pas que ſon Palais ne fuſt aſſez grand, & qu'il n'y fuſt logé commodément; mais il aimoit le ſilence & la ſolitude, & s'éloignoit volontiers du Monde pour vaquer à la lecture & à la priére. Il ne fut pas plûtoſt arrivé dans cette Retraite, qu'il entendit un bruit confus dont il ne put deviner la cauſe. Ses gens luy rapporterent que c'eſtoit un Criminel qu'on menoit au ſupplice, & qu'une foule de Peuple ſuivoit tumultuairement. Il ſe mit à la feneſtre; & aprés s'eſtre infor-

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 3.

L'AN 1503.

mé de quoy cét homme estoit accusé, il commanda aux Archers de le mettre en liberté ; disant que les Evêques, avoient droit de faire de pareilles graces ; & qu'il ne falloit pas qu'un jour de bonheur & de joye, fût soüillé par la mort d'un homme, quelque criminel qu'il pust estre. Les Archers obeïrent avec respect ; & tout le Peuple luy sçeût bon gré de cette action.

Petr. Martyr l. 17. epist. 254.

La Reine passa le Printems à Alcala, & resolut d'en sortir, parce-que les chaleurs de l'Esté y estoient excessives, & qu'elle venoit de perdre encore D. Jüan Chacon Gouverneur de Carthagéne, l'un de ses principaux Ministres, qu'une fiévre ardente avoit emporté en trés-peu de temps. Alors affligée des malheurs fréquens qui luy arrivoient ; & craignant pour elle-même, elle partit promptement pour Madrid ; & Ximenés alla à Brihüega lieu agréable dans les montagnes, exposé au Septentrion, & environné de tous costez de sources d'eaux fraisches. Anciennement les principaux Chanoines du Chapitre de Tolede, y avoient des maisons de plaisance, où ils se retiroient durant les chaleurs de l'Esté. Ce Bourg appartenoit aux Archevêques par une ancienne donation qu'Alfonse VI. leur en avoit faite. Ximenés n'y fut pas plûtost arrivé, qu'il y tomba malade avec tous ses gens ; ce qui l'obligea de se retirer à Santorcaz, où il se rétablit entiérement.

Cependant la Reine luy envoyoit souvent des Courriers, tant pour s'informer de sa santé, que pour

pour le consulter sur les affaires qui survenoient. Cette Princesse pour faire plaisir à l'Archiduchesse sa fille, qui n'estoit occupée que de son voyage de Flandres, aprés avoir donné tous les ordres necessaires pour son embarquement, partit de Madrid, & s'avança à petites journées vers les costes de Biscaye. Elle apprit en arrivant à Ségovie, que les François assiégeoient Salses, que Ferdinand l'alloit secourir, que les Armées estoient en présence; & qu'il y auroit sans doute en peu de jours une bataille. Elle mit tous les Couvents en priére, & fit des presens à toutes les Eglises. Comme l'Armée des Espagnols estoit de beaucoup supérieure à celle de France, elle écrivoit au Roy d'épargner sur-tout le sang chrétien, & demandoit sans cesse à Dieu, dans ses devotions, qu'il sauvast les François, & qu'il leur inspirast de se retiter sans combat.

L'AN 1503.

Garibay hist. de Esp. l. 19. c. 16.

Marian. hist. Hisp. l. 28. c. 4.

Petr. Martyr l. 16. ep. 262. & 263.

Le Ciel exauça ses vœux : car le Duc d'Albe s'estant approché avec son Armée jusqu'à Rivesaltes, & le Roy Catholique venant avec une Armée toute fraîche, le Maréchal de Rieux qui faisoit le siége, & dont les Troupes estoient fort diminüées, fit partir son Artillerie, & se retirant en bon ordre, *Allons*, dit-il à ses soldats, *il faut faire place au Roy d'Espagne, puis qu'il nous fait l'honneur de venir luy-même secourir ce petit chasteau, avec toutes les forces de son Royaume.* La Reine dans le temps de ses inquiétudes s'arresta quelques jours à Ségovie, pour y attendre les nouvelles. Mais

Zurit. Annal. Arag. c. 54. l. 5. t. 5.

L'AN 1503.

ſa Fille qui ne pouvoit ſouffrir de retardement, la laiſſa pour s'en aller à Medina *del campo*, où elle receût des lettres de l'Archiduc, qui l'invitoit à le venir trouver.

Ce petit témoignage d'amitié ou de ſouvenir redoublant ſa tendreſſe & ſon impatience, ſans avoir égard à ſa dignité, ſans aucune conſidération pour la Reine ſa Mere, qui n'eſtoit qu'à deux journées de-là, elle reſolut de partir ſans la voir. Elle commanda à ſes Filles de faire promptement ſes paquets, ſortant de ſa chambre à tous momens pour preſſer elle-même tous ſes Officiers, & pour leur reprocher leur pareſſe. Elle ſeroit partie ce jour-là même, ſi l'Evêque de Burgos qu'on luy avoit donné pour la conduire, & Jean de Cordouë Gouverneur de la Ville, ne s'y fuſſent opposez. Ils tâchérent de luy faire entendre, que ce départ eſtoit trop précipité, & que la Flotte n'eſtoit pas encore en état de ſe mettre en mer. Mais elle s'emporta & les menaça de leur faire couper la teſte. Alors ils dépêchérent un Courrier à la Reine, pour luy donner avis de ce qui ſe paſſoit, & firent fermer la porte du Château où la Princeſſe eſtoit logée, pour empêcher qu'elle ne ſuiviſt ſa fantaiſie. La Reine luy écrivit de ſa main, pour luy apprendre la levée du ſiége de Salſes & pour la prier d'attendre au-moins le retour du Roy ſon Pere, pour l'en féliciter; mais elle n'eût aucune joye de cette victoire, & ne ſongea qu'à faire partir ſes équipages. Un matin elle ſe déroba

Zurit. Annal. Arag. l. 5. c. 56.
Petr. Martyr l. 16. epiſt. 268.

à ses Filles, & sortit à pié, en des-habillé jusqu'au Corps-de garde du Chasteau pour se mettre en chemin, sans sçavoir où elle alloit; il fallut fermer les portes & lever le pont pour l'arrester. L'AN 1503.

Quelque froid qu'il fit, elle demeura tristement appuyée sur une barriére, sans que sa Dame d'honneur par ses priéres & par ses larmes, ni son Confesseur même par ses avis & ses remontrances, pussent l'en tirer; elle ne voulut ni manger ni s'habiller, & passa ainsi un jour & une nuit, sans se mettre en peine de sa santé, ni des bienséances. A peine la put-on déterminer à entrer enfin dans une Cuisine prés de la barriére, pour la réchaufer & pour luy faire prendre quelque nourriture. L'Archevêque de Tolede y fut envoyé pour essayer de la ramener dans son Appartement, mais ses exhortations furent aussi inutiles que les autres. Enfin la Reine, toute indisposée qu'elle estoit, y alla elle-même, & la fit un peu revenir de ses foiblesses. Ce fut en cette occasion qu'on reconnut l'infirmité d'esprit de cette Princesse, qui devint ensuite publique. Ximenés conseilla aux Rois Catholiques de la faire embarquer promptement. Elle partit en effet peu de jours aprés avec un empressement incroyable, & se tira avec joye d'entre les mains de sa pauvre Mere affligée.

Zurit. Annal. Arag. c. 56. l. 5. t. 5.

Mariana hist. Hisp. lib. 28. c. 4.

Elle arriva heureusement en Flandres, où l'Archiduc la receût avec beaucoup de marques d'amitié; mais quelque temps aprés, s'estant aperceuë

Petr. Martyr lib. 17. epist. 272.

L'AN 1504.

qu'il eſtoit amoureux d'une des filles qu'elle avoit amenées d'Eſpagne, ſa jalouſie ſe ralluma plus que jamais. On n'oüit par tout le Palais que plaintes & que reproches. Quelques perſonnes intéreſſées à rompre cette intrigue, l'avertirent que l'Archiduc eſtoit touché ſur toutes choſes des cheveux de ſa maiſtreſſe: elle la fit raſer ſur le champ, & luy fit indignement découper le viſage, afin-qu'il ne luy reſtaſt aucune forme de beauté.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 2.

Ce Prince fut piqué de cét affront, & ne garda plus de meſure ; il traita ſa femme avec mépris devant tout le monde, il luy dit mille choſes outrageuſes, & fut aſſez long-temps ſans vouloir ni luy parler ni la voir. Les Rois Catholiques informez par des avis ſecrets de cette diviſion domeſtique, touchez d'un coſté de l'humeur aigre & intraitable de leur Fille, & de l'autre du peu d'honneſteté & de conſidération que leur Gendre avoit pour eux, en eûrent un ſi grand déplaiſir, qu'ils en furent malades. Ils eſtoient châcun dans leur appartement accablez de leurs maux & de leurs chagrins, & plus encore de l'inquiétude qu'ils avoient l'un pour l'autre.

Le Roy appelloit à tous momens les Medecins pour leur recommander la ſanté de la Reine, dont il diſoit que la ſienne dépendoit abſolument. La Reine les conjuroit auſſi de ne luy rien cacher de l'état où eſtoit le Roy ; elle leur diſoit que de toutes les flateries c'eſtoit celle qui luy déplairoit d'avantage, & qu'elle n'auroit aucun repos, ſi

elle n'estoit persuadée de leur bonne foy là-dessus. L'Archevêque de Tolede la rasseûra, & luy promit de l'avertir de tout fidellement. Il estoit continüellement auprés de l'un ou de l'autre, & prenoit garde à tout ce qui pouvoit contribuër à leur guerison.

L'AN 1504.

Ferdinand revint en santé, mais Isabelle demeura foible & languissante. On luy cherchoit tous les amusemens qui pouvoient la divertir. Elle avoit toûjours auprés d'elle des gens-d'esprit, & sçavans dans l'histoire, qui luy racontoient ce qui s'estoit passé de plus remarquable en ces derniers siecles, soit dans la paix soit dans la guerre. Elle faisoit venir les Prisonniers de qualité qu'on avoit envoyez de Naples, plaignoit le malheur qui leur estoit arrivé, les engageoit à luy dire les divers évenemens des guerres d'Italie, & sur-tout les actions du Grand Fernand Gonzalés, pour lequel elle avoit une estime particuliére. Quand quelques Etrangers avoient envie de la voir, quoy-qu'elle se sentist mourante, elle ne laissoit pas de les faire approcher de son lit, & de les entretenir avec une honnesteté & une grandeur-d'ame, qui leur donnoit en même-temps de l'admiration & de la pitié.

Jérôme Vianel Venitien, célébre par ses voyages, & même par sa valeur, fut un de ceux-là. Le Ciel sembloit l'avoir envoyé pour le bonheur & pour la gloire de l'Espagne : car ce fut par ses conseils que Ximenés entreprit son expédition

L'AN 1504. d'Afrique. Il eſtoit venu à Medina *del campo*, pour avoir l'honneur de ſaluër leurs Majeſtez. Il preſenta à la Reine une Croix d'or enrichie de pierreries, parmi leſquelles il y avoit une eſcarboucle d'un trés-grand prix. Eſtant mené au ſortir de-là chez l'Archevêque, il luy montra un trés-beau diamant qui eſtoit à vendre ; & comme ce Prélat luy en eût demandé le prix, & qu'il eût répondu qu'il eſtoit de cinq-mille écus d'or, il s'écria : *O Vianel, j'aime mieux aſſiſter cinq-mille pauvres de cét argent-là, que de poſſeder tous les diamans des Indes!* & le renvoya avec cette réponſe.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 3.

Un Religieux de Saint François, Gardien du Couvent de Jeruſalem, vint en ce même temps député du Soldan d'Egypte vers les Rois Catholiques. Ce Pere demanda à ce Prince infidéle, qu'il luy fuſt permis avant-que de partir, d'entrer dans le Sepulchre de Jeſus-Chriſt, proteſtant qu'il regarderoit cette grace comme la recompenſe des fatigues & des peines de ſon voyage.

Ce lieu ſacré eſt gardé fort ſoigneuſement ; & ces Barbares intéreſſez ne le laiſſent voir d'ordinaire, que lors-qu'ils en eſpérent quelque profit. Mais on accorda ſans peine cette grace à un Religieux, qui par ſa profeſſion n'avoit rien à donner, & qui alloit entreprendre un long & pénible voyage pour le Soldan. Comme il fut entré, accompagné de quelques Religieux de ſon Ordre, il fit ſa priére, & apperceût au fond du Tombeau une table de marbre de trois piez de longueur &

d'un de largeur. Il demanda qu'on la luy laissast emporter & l'obtint : il la fit couper en six parties, qui furent autant de pierres sacrées pour des Autels, qu'il apporta avec luy & qu'il distribüa comme des presens trés-considérables à plusieurs Princes de l'Europe, l'une au Pape Alexandre VI. l'autre à D. Bernardin de Caravajal, Cardinal de Sainte Croix en Jerusalem, la troisiéme à la Reine Isabelle, l'autre à Ximenés & la derniére à D. Manuël Roy de Portugal. La Reine receût ce present avec beaucoup de reconnoissance, & avec quelque plaisir, malgré tous les maux dont elle estoit accablée.

L'AN 1504.

Alvar. Gomez ibid.

Ximenés qui n'avoit point de plus grande consolation dans la vie, que de dire la Sainte Messe, estoit transporté de joye ; & pendant douze ans qu'il vécut encore, il fit toûjours porter cette pierre par les Religieux qui le suivoient, pour s'en servir sur les Autels où il célébroit les saints Mystéres. Il la laissa par son testament, avec plusieurs autres ornemens précieux à son Eglise de Tolede, déclarant d'où elle avoit esté tirée, & qui l'avoit apportée, afin-qu'on la gardast plus soigneusement.

Avant-que de venir à Medina, il s'estoit proposé d'aller à Tolede pour exécuter le dessein qu'il avoit pris dés son entrée à l'Episcopat, de réformer les mœurs des Ecclesiastiques, & de commencer la visite de son Diocése par le Chapitre de son Eglise Cathédrale. Quoy-qu'il eust esté

L'AN 1504. deux fois à Tolede, le temps ne luy avoit point paru convenable. La premiere fois qu'il y fut, il crut qu'il ne falloit pas mesler aux rejouïssances que l'on faisoit pour sa reception, une sévérité peut-estre indiscréte, & qu'il valloit mieux dans ces commencemens gagner les esprits par la douceur de ses exhortations, que de les rebuter par des corrections précipitées.

La seconde fois qu'il y alla, les Rois Catholiques & l'Archiduc s'y trouvérent; les Peuples y estoient accourus de toutes les Provinces; & il crut qu'il n'estoit pas honneste de revéler les mauvaises mœurs des Prestres devant tout le monde, & d'affoiblir le respect qu'on leur doit par cette censure publique. Et lors qu'il alloit enfin executer son dessein, ayant receû ordre de venir à la Cour, il resolut, puis-qu'il ne pouvoit faire cette visite par luy-même, de la faire par ses Grands-Vicaires. Il ordonna qu'on commençast par le Chapitre de Tolede, & commit pour cela le Docteur Villalpand & Fernand Fonseca ses Vicaires Genéraux. On ne sçauroit croire quelle fut la consternation des Chanoines, lors-qu'on leur signifia cette Ordonnance. Ils furent d'avis de s'y opposer de tout leur pouvoir, & protestérent qu'ils ne souffriroient jamais d'estre visitez par d'autres que par leur Archevêque. Ils appellérent au Saint Siége, & rejettérent unanimement les deux Commissaires.

Trois des principaux voulurent se signaler par

leur résistance; Villalpand par l'ordre de l'Archevêque les fit prendre & renfermer dans des Châteaux dépendans de l'Archevêché. Les autres étonnez craignirent d'estre traitez avec la même rigueur, & députérent à la Reine quelques-uns de leur Corps, pour luy rendre compte de leur conduite, & pour se plaindre à elle de l'injustice & de la persécution qu'on leur faisoit. La Cour estoit alors à Medina *del campo*, où les Députez estant arrivez, François Alvarez Théologal, qu'on avoit chargé de porter la parole, à-cause de son âge & de sa grande habileté dans les affaires, commença son discours par la confiance que leur donnoit la justice & la religion de sa Majesté; par la douleur qu'ils avoient d'estre obligez de se plaindre de leur Archevêque, pour lequel ils avoient tant de respect, & de vénération, & par la nécessité où ils estoient de se justifier de la desobeïssance & de la rebellion dont on les accusoit, comme s'ils eussent refusé de recevoir sa correction.

L'AN 1504.

Alvar. Gomez. de reb. gest. Xim. l. 3.

Il representa à la Reine qu'ils n'avoient jamais eû cette intention, & luy parla en ces termes. *Nous voulons bien estre corrigez, Madame, non pas selon le caprice des Commissaires, qui n'ont ni l'exactitude dans leur recherche, ni l'autorité dans leurs reprehensions; mais par un jugement prudent & sévére, tel que nous pouvons l'attendre d'un Prélat aussi éclairé & aussi zelé pour la discipline que le nostre. Le Chapitre de Tolede a toûjours esté vénérable, & il n'est pas séant de le soûmettre à d'autres qu'à celuy qui en est le*

L'AN 1504.

Chef. Vos Anceſtres, Madame, qui ont fondé cette Sainte Égliſe, ont voulu que ſes Miniſtres conſervaſſent leur dignité, & ne fuſſent ſujets qu'à la cenſure de leur Supérieur légitime. Nous n'avons pas crû que ce fuſt un crime de demander d'eſtre punis, ſi nous le méritons, par celuy à qui Dieu & la Religion, en ont donné le pouvoir.

Nous aimons mieux eſtre expoſez à la rigueur de ſon jugement, que d'eſtre examinez avec douceur, & d'eſtre abſous par nos égaux; Que le Paſteur vienne luy-même dans ſon bercail ſelon le Prophete, fortifier l'infirme, guerir le malade, mettre l'appareil au bleſſé, ramener celuy qui s'égare: *& qu'il n'abandonne pas ſes fonctions à des Mercenaires contre les loix de l'Evangile. Il trouvera dans les Preſtres de ſon Egliſe des Enfans trés-obeïſſans qui le ſeconderont, comme il eſt juſte, dans cette partie même de ſon Miniſtére. Autrement il doit s'attendre que comme il luy eſt libre d'ordonner contre la raiſon & la juſtice, il nous ſera libre auſſi de ne pas recevoir ſes Ordonnances. Si nous parlons avec cette liberté, nous vous ſupplions, Madame, de conſidérer que ſous un Regne auſſi juſte & auſſi glorieux que le voſtre, les grands & les petits doivent repreſenter leurs raiſons avec confiance, & croire qu'ils ſeront maintenus dans leurs droits. La violence qu'on a faite à trois de nos principaux Confreres doit rendre nos plaintes plus excuſables, & la crainte d'une pareille diſgrace nous a excitez, tout timides & abbatus que nous ſommes, à venir chercher un azile aux piez de voſtre Majeſté.*

Ezech. c. 34.

Joann. c. 10.

La Reine les écouta favorablement, & leur répondit avec beaucoup de gravité; qu'elle n'avoit jamais crû que l'Eglise de Tolede refusast de se soûmettre à ses Supérieurs; Que ce n'estoit pas sa coûtume de juger de personne, & moins encore d'une Compagnie aussi célébre que la leur, sans avoir auparavant examiné les choses à fonds; Qu'elle avoit entendu avec plaisir les bonnes intentions du Chapitre, Qu'elles estoient dignes de leur pieté & de leur prudence, qu'ainsi ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils devoient espérer de l'équité de leur Archevêque qu'ils n'entreprendroit rien, qui ne fust convenable à la grandeur & à la dignité de cette Eglise.

L'AN 1504.

Aprés avoir renvoyé ces Députez, elle parla à Ximenés, & luy dit: Que la prétention du Chapitre luy paroissoit raisonnable, & qu'il y pourroit avoir de grands inconveniens de commettre la vie & les actions de tant de Gens-d'honneur & de qualité, à la censure de quelques particuliers qui n'avoient pas comme luy, un cœur de Pere, & qui pourroient estre ou prévenus ou passionnez. L'Archevêque la remercia de ce bon avis; & la pria de luy permettre de retourner à son Diocése, pour s'aquitter de ce devoir essentiel à l'Episcopat, & luy témoigna qu'il avoit de grands remors d'avoir esté trois-fois à Tolede dans la resolution d'y faire cette visite, sans l'avoir encore faite. La Reine approuva son dessein; luy donna congé avec peine, mais pourtant avec beau-

L'AN 1504.

coup de bonté, & luy dit: *Allez, Monsieur l'Archevesque, puis-que vous avez tant de peine d'estre hors de vostre Diocése; nous irons bientost le Roy & moy avec toute la Cour, résider à Tolede.* Mais la mort prévint cette Princesse, & ce Prélat ne la vit plus.

Il partit donc de Medina, avec le déplaisir de quitter la Reine en l'état où elle estoit; & il alla à Tolede, où il examina la vie des Ecclesiastiques avec une grande exactitude; mais avec plus de bonté & de charité qu'on n'avoit pensé. Aprés quoy il se retira à Alcala pour faire avancer son édition de la Bible, & l'impression des Offices Mozarabes. Mais comme il falloit à cét esprit de plus grandes occupations, il fit venir Jerôme Vianel, qui avoit une particuliére connoissance de toutes les côtes d'Afrique, & qui exhortoit incessamment les Rois Catholiques à faire quelque entreprise de ce costé-là. Il s'entretint plusieurs fois avec luy; & ce fut là que se forma le dessein de son expédition d'Oran. En attendant qu'il pust en conférer avec le Roy, il s'appliqua à reconnoistre les besoins de son Diocése. Il fonda un Monastére pour des Filles de bonne Maison, qui n'avoient pas dequoy se marier, ou qui vouloient renoncer au Mariage; & quoy-qu'il y eust déja de pareilles Fondations, il crût qu'il n'y en pouvoit avoir assez. Mais l'établissement qu'il fit à Alcala, mérite d'estre rapporté icy, parce-qu'il fut nouveau & de son invention.

Pendant qu'il estoit Provincial de l'Ordre de

Saint François, & qu'il faisoit la visite des Religieuses de sa Province, il en trouva plusieurs qui vivoient dans un grand dégoust de la Religion, & qui ayant tous les desirs du siécle, sans avoir la liberté de les satisfaire, estoient inconsolables dans leurs Couvens, parce-qu'elles y estoient entrées fort jeunes, qu'elles y avoient esté forcées par leurs parens, ou qu'elles s'y estoient refugiées par nécessité. Pour remédier à ces inconveniens, il fonda un Monastére de Religieuses, auquel il joignit une Maison de Charité, sous le nom de Sainte Isabelle, où l'on recevoit toutes les pauvres filles qui se présentoient. Elles estoient entretenuës & élevées avec grand soin dans tous les exercices de pieté, dés leur enfance; l'Archevêque leur avoit même dressé dés Régles: une Dame qui les gouvernoit, & qu'elles appelloient *leur Mere*, leur faisoit apprendre tout ce qui pouvoit les rendre ou bonnes Religieuses, ou honnestes Femmes, jusqu'à ce qu'elles fussent en âge de choisir le parti qu'elles voudroient prendre.

L'AN 1504.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Eugen. de Robles vid. del Card. Xim. c. 16.

Alors si Dieu les appelloit à la Religion, on les recevoit gratuitement dans le Monastére, & si elles avoient dessein de demeurer dans le Monde, on les marioit à d'honnestes gens, & on leur faisoit une dot sur les revenus du Couvent, qui estoient trés-considérables. Ce Prélat prit plaisir de faire meubler leur maison, & leur donna de grandes sommes, afin qu'elles pussent fournir aux dépenses extraordinaires sans toucher aux revenus.

L'AN 1504. Il vit avec beaucoup de joye les fruits que produisoit cette Institution, qui s'accrut tellement depuis, que les filles mêmes de qualité de la Ville, lors-qu'elles avoient perdu leurs Parens, se réfugioient dans cette Communauté, pour y attendre le temps de leur Mariage, & pour y joüir du témoignage d'une reputation pure & irreprochable.

L'Archevêque avoit passé tout l'Esté à reforformer son Clergé, ou à secourir les pauvres de son Diocése ; & l'Automne estoit déja bien avancée, lors qu'il receût la nouvelle de la mort de la Reine, par un Courrier que Ferdinand luy avoit incontinent dépêché. Cette Princesse aprés avoir esté long-temps languissante, sentit que sa mort approchoit. Une fiévre lente la consumoit ; l'hidropisie se formoit insensiblement ; & les Medecins avoient perdu toute espérance de la guerir. Quelque envie qu'elle eust de voir l'Archevêque de Tolede, elle n'osa le détourner de ses pieuses occupations, & se contenta de le nommer Exécuteur de son Testament.

Petr. Martyr epist. 274. l. 17.

Jamais Reine ne fut plus aimée, ni plus regretée en Espagne. Elle eût une piété solide & sincére, une conscience tendre, un zéle ardent pour la Religion. Ce fut par ses conseils & par ses ordres, que les Hérétiques furent châtiez, les Maures vaincus & convertis, & les Juifs chassez du Royaume. La justice & les bonnes mœurs se rétablirent par le choix qu'elle fit de bons Juges &

Marian. hist. Hisp. lib. 25. c. 18.

de bons Evêques. Les Lettres commencérent à fleurir sous son Regne. Comme Ferdinand n'avoit point eû d'éducation, & n'avoit rien appris dans son enfance, elle apprit le Latin, pour luy servir d'interprete dans les rencontres. Elle ordonna à Pierre Martyr d'Angléria, Gentilhomme Milanois qu'elle avoit fait Doyen du Chapitre de Grenade, & qui estoit le bel esprit de ce temps-là, d'ouvrir une Académie de Grammaire & de belles Lettres, où elle envoyoit à certaines heures du jour tous les jeunes Seigneurs de sa Cour.

L'AN 1504.

Petr. Martyr epist. 113. & 115. lib. 5.

Sa modestie alla jusqu'à une pudeur scrupuleuse. Elle ne souffrit jamais dans sa chambre aucune Dame de la Cour pendant ses couches, & ne voulut pas même qu'on luy découvrist les piez en luy donnant l'Extrême-Onction. Elle aimoit tendrement son Mary ; & quoy-que son cœur ne fust pas exempt de jalousie, elle n'en laissa jamais rien échaper au dehors. Deux choses la firent admirer, son courage à entreprendre, sa constance à executer. Elle n'eût pas moins de part à la conqueste de Grenade, que Ferdinand. Lors que le Roy faisoit un siége, elle demeuroit dans quelque ville voisine, d'où elle luy faisoit fournir les vivres & les secours nécessaires. Un bruit de peste s'estant répandu dans l'Armée, & les Troupes estant effrayées, elle vint dans le camp pour les rasseûrer. Pendant le siége de Baça, les Soldats estant rebutez, & la campagne fort avancée, elle

Garibay hist. de Esp. l. 20. c. 1.

Petr. Martyr epist. 72. l. 2.

Garibay hist. de Esp. l. 18. c. 32.

L'AN 1504.

fit applanir des montagnes, jetter des ponts sur tous les ruisseaux qui pouvoient inonder, & vint au camp elle-même prendre part aux travaux & aux fatigues des Troupes : ce qui ranima leur courage. Elle se reservoit en ces occasions, le soin des hôpitaux & des rémedes, non-seulement pour les blessez, mais encore pour tous les malades.

Petr. Martyr epist. 73. l. 2.

Garibay hist. de Esp. l. 18. c. 37.

Comme elle ne se lassoit pas de faire du bien, on ne pouvoit se lasser de la louër. Elle estoit non-seulement bienfaisante, mais encore ingenieuse dans ses bienfaits. Le Comte de Cabra, & D. Fernandés de Cordoüe, estant arrivez à la Cour, aprés avoir fait prisonnier le Roy Boabdil ; elle les fit manger à sa table, & dit à Ferdinand, *Ceux qui ont vaincu & pris des Rois, méritent bien d'estre assis & de manger avec les Rois.* Aprés la victoire que D. Loüis Portocarrero remporta sur les Maures de Malaga le 6 de Janvier, elle envoya à la Marquise de Palma sa femme, une Robe de brocart, avec ce billet, *Portez-la tous les ans, Madame, le jour des Rois, en mémoire de la victoire de vostre Mary & de l'amitié de vostre Reine.* Le Marquis de Moya, & D. Béatrix de Bovadilla sa Femme, luy avoient livré la Ville & le Château de Ségovie le jour de Sainte Luce, en récompense, elle leur faisoit présent tous les ans à pareil jour d'une Coupe d'or.

Petr. Martyr epist. 51. l. 1.

Garib. hist. de Esp. l. 18. c. 25.

Zurit. Annal. Arag. l. 4. c. 21. t. 5.

Ses prospéritez n'élevérent pas son cœur, & ses malheurs ne l'abbatirent pas. Elle estoit d'une taille médiocre ; elle avoit le visage agreable, les

les traits réguliers ; le teint blanc & uni ; un air modeste & gracieux ; une douceur naturelle, & une gravité sans affectation. Elle mourut l'an 1504. à Medina *del campo* le vingt-sixiéme de Novembre, âgée de cinquante-trois ans sept mois, aprés avoir regné vingt-neuf ans, onze mois, & quatorze jours.

L'AN 1504.

Ferdinand écrivit cette triste nouvelle à l'Archevêque de Tolede. Aprés luy avoir témoigné son affliction, il luy donnoit avis qu'il partoit pour la ville de Toro, & le prioit de s'y rendre au plûtost, parce-que la Reine l'avoit nommé Exécuteur de son Testament ; & que d'ailleurs sa présence luy seroit d'un grand secours & d'une grande consolation dans l'extrême douleur où il se trouvoit. Il luy préscrivoit même le jour de son départ, & la route qu'il devoit tenir, de-peur qu'il ne rencontrast en chemin le Corps de la Reine, & qu'il ne fust obligé de l'accompagner jusqu'à Grenade, où on le portoit. Il prenoit ces précautions, parce-qu'il avoit besoin du conseil & du credit même de Ximenés, dans une conjoncture, où il devoit craindre la mauvaise volonté de la plus-part des Grands du Royaume.

Alvar. Gomez de reb. gest. Ximen. l. 3.

Pour leur oster tout prétexte de remuër, il fit dresser, une heure aprés la mort de la Reine, un Theatre à la hâte, au milieu de la place de Medina, où il déposa publiquement le titre de Roy de Castille ; & ayant fait prendre au Duc d'Albe, selon la coûtume, l'Etendard d'Espagne, il ordon-

Marian. hist. Hisp. l. 28. c. 11.

L'AN 1504. na aux Hérauts de proclamer Rois Philippe ſon Gendre & Jeanne ſa Fille. Il en uſoit ainſi, afin-qu'on ne puſt le ſoupçonner de vouloir uſurper le Royaume : car il ſçavoit que ſes ennemis avoient prévenu là-deſſus l'eſprit de l'Archiduc, qui n'eſtoit que trop ſuſceptible de ces impreſſions.

Ferdinand mandoit à Ximenés ce qu'il avoit fait, & le prioit de l'excuſer ſi dans une occaſion ſi preſſante, où il y alloit du repos de l'Etat & du ſien, il n'avoit pas attendu ſon conſeil. Lors-que l'Archevêque apprit la mort de la Reine, il ne put retenir ſes larmes : il demeura quelque temps comme recüeilli dans ſa douleur ; puis il s'écria d'un ton lamentable, *L'Eſpagne vient de perdre une Reine qu'elle ne peut aſſez pleurer. Nous avons connu l'excellence de ſon eſprit, la bonté de ſon cœur, la pureté de ſa conſcience, la ſolidité de ſa devotion, la juſtice qu'elle rendoit à tout le monde indifféremment, le ſoin qu'elle eût de procurer l'abondance & la tranquillité à ſes Peuples, de conſerver les loix anciennes, ou d'en faire de nouvelles ſelon les beſoins.....* Il pourſuivit ſon diſcours ; & aprés s'eſtre un peu conſolé par le recit des vertus royales de cette Princeſſe, il ordonna qu'on fiſt des priéres pour elle dans toutes les Egliſes de ſon Diocéſe, & ſe diſpoſa à partir pour ſe rendre à Toro, dans le temps que le Roy luy avoit marqué.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 3.

Les pluyes en cette ſaiſon eſtoient ſi grandes & ſi continüelles, que ceux qui portoient le Corps de la Reine, délibérérent s'ils le laiſſeroient en dé-

post à Tolede, jusqu'à ce que le temps devinst plus beau. Mais l'Archevêque ne laissa pas de se mettre en chemin, surmontant par son courage & par son zéle, toutes les difficultez du voyage. Aussitost qu'il fut arrivé à Toro, il alla visiter le Roy, qui depuis la mort de la Reine avoit esté toûjours trés-affligé, & n'avoit voulu voir personne. Mais lors-qu'on l'eût averti que Ximenés estoit dans la salle du Palais, il vint au-devant de luy jusqu'à la porte de sa chambre, & le receût non-seulement avec civilité, mais encore avec quelque joye : ce qui consola toute la Cour.

L'AN 1504.

Il ne voulut pas s'asseoir que l'Archevêque ne s'assist aussi, soit qu'il eust resolu de rendre cét honneur à sa dignité & à son mérite, ce qui n'estoit pas sans exemple ; soit qu'il eust dessein de montrer sa modération, en un temps où il luy importoit de ne point donner de jalousie à son Gendre : soit pour gagner par ces caresses un Homme, dont il prévoyoit qu'il auroit besoin dans ce changement d'affaires. Aprés qu'ils se furent fait les complimens reciproques sur la mort de la Reine, tout le monde s'estant retiré, ils s'entretinrent deux heures ensemble de l'état present du Gouvernement, & de la conduite qu'il falloit tenir. L'Archevêque sortit ensuite pour aller se reposer des fatigues du voyage, & le Roy l'accompagna jusqu'à l'antichambre, tenant son chapeau à la main, pour marquer la considération qu'il avoit pour luy.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

L'AN 1504.

Les Exécuteurs du Teſtament s'aſſembloient alors tous les jours. C'eſtoient le Roy, l'Archevêque, Antoine Fonſeca, Jean de Velaſco, D. Diego Deça Archevêque de Seville, & Jean Lopés de Saragoſſe Secretaire des Commandemens de la feuë Reine. Ils conſultoient tous enſemble & raiſonnoient ſur les moyens de maintenir le Royaume en paix ; & comme il entroit des points de droit dans la diſcuſſion des derniéres volontez d'Iſabelle, on appelloit à ce Conſeil les plus habiles Juriſconſultes du Royaume.

Zurita Annal. Arag. l. 5. c. 84. t. 5.

Mariana hiſt. Hiſp. lib. 28. c. 11.

Il y avoit trois clauſes du Teſtament, qui regardoient particuliérement le Roy, & qu'il eſt néceſſaire d'expliquer, pour l'intelligence de ce que nous dirons dans la ſuite. La premiére eſtoit que ſi l'Archiducheſſe ſa fille eſtoit abſente, ſi elle ne vouloit pas ſe donner la peine de gouverner ſes Etats, ou s'il y avoit quelque autre cauſe particuliére qui l'en empeſchaſt, Ferdinand ſon Pere prendroit le gouvernement du Royaume juſqu'à ce que Charles fils aîné de Philippe & de Jeanne euſt atteint l'âge de vingt ans. Elle ne faiſoit aucune mention de ſon Gendre, parce-qu'il en avoit mal uſé avec ſa fille ; & qu'il ne luy paroiſſoit pas propre à gouverner des Peuples, dont il n'avoit voulu connoiſtre ni les affaires, ni les coûtumes. La ſeconde clauſe eſtoit qu'en reconnoiſſance des grandes actions & des grands travaux du Roy ſon Epoux en pluſieurs guerres, & ſur-tout dans la conqueſte du Royaume de Grenade, elle

luy laiſſoit un million d'écus & la moitié des revenus qu'on tiroit des Indes nouvellement découvertes, pour en joüir tous les ans durant ſa vie. L'AN 1504.

La troiſiéme, qu'il poſſéderoit auſſi pendant ſa vie les Grandes Maiſtriſes des Ordres de Saint Jacques, de Calatrave & d'Alcantara, qu'ils avoient réünies depuis peu à leur Domaine en vertu d'un Indult du Pape, parce-que les Grands Maiſtres eſtoient ſi riches & ſi puiſſans, qu'ils donnoient de la jalouſie aux Rois, & troubloient ſouvent le Royaume. Le deſſein de cette Princeſſe avoit eſté de laiſſer au Roy ſon Mary, tant d'autorité & tant de biens, qu'il ne perdiſt par ſa mort que le titre de Roy de Caſtille. Quelques-uns aſſeûrent qu'avant que de ſigner ces Articles, elle luy fit jurer qu'il feroit regner ſes enfans, & qu'il ne ſe remarieroit point. *Zurit. Annal. Arag. l. 5. c. 84. t. 5.*

Les Etats eſtant aſſemblez, on produiſit le Teſtament d'Iſabelle. Le Secretaire lût les Articles qui regardoient la Regence de Ferdinand. Les droits de la Reine Jeanne furent generalement approuvez, mais ſon incapacité fut reconnuë en même temps. On examina les relations des Ambaſſadeurs, & les informations que l'Archiduc luy-même avoit envoyées en Eſpagne, pour prouver la folie de ſa Femme. On expliqua le plus honneſtement qu'on pût ces termes du Teſtament, *Ma fille ne pouvant pas.* Toute l'Aſſemblée fit de grandes exclamations, jura de garder le ſe- *Marian. hiſt. Hiſp. l. 28. c. 12.* *No pudiendo.*

L'AN 1505.

cret par respect pour sa Personne Royale & conclut qu'il estoit necessaire que Ferdinand son Pere regnast à sa place.

Plusieurs Seigneurs à qui il importoit d'avoir un Maistre plus liberal & plus facile à gouverner ne regardoient plus Ferdinand que comme un Etranger, & songeoient aux moyens de le renvoyer dans le Royaume de ses Peres. Ils déclarérent qu'ils n'avoient besoin que d'un Roy, & que l'Archiduc devoit l'estre, comme Mary de la Reine Jeanne; ils resolurent même de l'appeller; D. Manuël fut le premier qui se déclara. Il estoit d'une des principales Maisons du Royaume, vif, adroit, insinüant, également capable de servir l'Etat, ou de le troubler. Quoy-qu'il fust alors Ambassadeur de Ferdinand auprés de l'Empereur Maximilien, pour s'accrediter avant tous les autres dans l'esprit de Philippe, il laissa là son Ambassade & prit la poste pour se rendre auprés de luy, dés-qu'il eût appris la mort de la Reine. Il fit tous ses efforts pour l'empescher d'entrer dans aucun accommodement avec son Beaupere, luy remontrant sans cesse qu'il devoit promptement se mettre en possession de la Castille, & le renvoyer en Aragon. Ferdinand qui avoit toûjours montré tant de fermeté, fut un peu ébranlé, & commença à craindre quelque révolution. Il avoit regret de voir tous ses desseins renversez, & pour tâcher de se maintenir, il prenoit le parti de permettre tout aux Grands du Royaume.

Petr Martyr Epist. 82. lib. 18.

Zurit. Annal. Arag. l. 6. c. 8. t. 6.

Ximenés s'en estant apperceû, luy représenta qu'il avoit à-faire à des gens qui ne manqueroient pas d'abuser de sa bonté, & qu'il estoit perdu s'il relâchoit de sa sévérité & de sa justice. Il luy promit de l'assister de son credit & de son argent, & l'encouragea à soûtenir sa dignité. Son avis fut qu'il envoyast en Flandres des personnes sages & fidéles, pour informer l'Archiduc de l'état présent du Royaume, & pour luy faire entendre qu'il devoit se garder de certains esprits inquiéts qui tâchoient de les desunir, afin de profiter de leur division ; Qu'il estoit plus honorable & plus seûr pour luy, de se confier à son Beaupere, à qui une longue expérience avoit appris à discerner les gens-de-bien d'avec les méchans, & qui estoit plus intéressé qu'un autre à sa véritable grandeur : Qu'il ne refusoit pas de voir regner son Gendre, puis qu'au fort de sa douleur, le jour même de la mort de la Reine, il s'estoit solennellement dépoüillé du titre de Roy de Castille, se contentant de celuy d'Administrateur & de Regent ; Qu'il vinst en Espagne avec sa Femme, & qu'ils verroient si Ferdinand avoit autant de passion de regner que des gens mal intentionnez avoient voulu luy faire accroire.

L'AN 1505.

Alvar. Gomez de reb. gest. l. 3.

On destina à cette négociation deux jeunes Aragonois dont on croyoit connoistre la fidélité & le bon esprit, Lopés Conchillo & Michel Ferreyra. Le premier avoit ordre de se tenir auprés de la Reine Jeanne, pour entretenir le commerce secret

Petr. Martyr epist. 282. l. 18.

Zurit. Annal. Arag. l. 6. c. 8. t. 6.

L'AN 1505.

qu'elle avoit avec ſon Pere, l'autre eſtoit chargé de traiter avec Philippe, ſelon les inſtructions que Ximenés luy avoit dreſſées.

Pendant qu'on attendoit le ſuccés de cette négociation, Ferdinand s'appliqua à maintenir dans la Caſtille l'ordre qui y eſtoit établi. Ximenés ſe trouvant libre, & ſe reſſouvenant qu'on gardoit dans la ville de Zamora aſſez prés de Toro, le Corps de Saint Ildefonſe autrefois Archevêque de Tolede, & grand défenſeur de la Foy dans un temps de ſchiſme & d'heréſie; il eût envie d'y aller pour voir & pour revérer ces Saintes Reliques, qu'il regretoit ſouvent dans ſes entretiens familiers, qu'on euſt enlevées à ſon Egliſe Cathédrale.

Mais parce-qu'on ne les montroit que difficilement, il envoya un de ſes Domeſtiques de la ville même, qui par le moyen de ſes amis & de ſes Parens, obtint enfin que l'Archevêque les verroit, pourveû qu'il vint la nuit, ſuivi ſeulement du Pere François Rüyz, & de deux valets de Chambre. Quoy-que la condition luy paruſt un peu rude, il l'accepta pourtant volontiers. Mais la choſe eſtant divulguée, les Habitans ſe raviſérent, & proteſtérent qu'ils mourroient plûtoſt que de permettre qu'on montraſt à qui que ce fuſt la Chaſſe de leur Saint. Quelques-uns publiérent ridiculement, qu'il eſtoit ſorti du fond de l'Autel une voix terrible qui défendoit qu'on vinſt troubler le repos de cette ſainte Ame.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 3.

Le

Le Peuple naturellement ſuperſtitieux le crût ainſi ; & les principaux de la Ville ſe ſervirent de cét artifice, pour empeſcher que ce Prélat n'euſt envie d'avoir ces Reliques quand il les auroit veûës, & que ſa curioſité rallumant ſa dévotion, ne luy donnaſt la penſée de les redemander comme une ancienne poſſeſſion de ſon Egliſe. On vint l'avertir de ce changement, comme il eſtoit ſur le point de partir. Il en fut d'abord fâché, & ſe doutant de la crainte que ces bonnes gens avoient euë, il dît à ceux qui eſtoient auprés de luy : *Vous voyez quelles ſont les incommoditez de la Grandeur. Si j'avois eſté comme autrefois un pauvre Cordelier, les Habitans de Zamora m'auroient accordé ſans peine, ce qu'ils me refuſent aujourd'huy.* Aprés cela il n'y penſa plus ; & le Roy ayant reſolu de partir pour Segovie, Ximenés partit pour Avila. L'AN 1505.

Cependant les intrigues qu'on faiſoit ſourdement, commencérent à ſe déveloper. André du Bourg, & Philibert de Vere envoyez, l'un de la part du Roy Philippe, l'autre de la part de l'Empereur Maximilien ſon Pere, pour reconnoiſtre l'état des affaires d'Eſpagne, & même pour en avoir ſoin, arrivérent de Flandres, & prirent la qualité d'Ambaſſadeurs. Ils avoient ordre ſur toutes choſes de faire en ſorte que Ferdinand ſortiſt de Caſtille, & qu'il ſe retiraſt en Aragon. Manuël & ceux de ſon parti, avoient facilement perſuadé au Roy Archiduc, qu'il n'auroit pas le plaiſir de re-

L'AN 1505.

gner, & qu'il alloit entrer dans une honneste servitude sous la tutele d'un Beaupere accoûtumé à commander, qui seroit toûjours à ses costez comme un Pédagogue, & ne luy laisseroit tout au plus que le titre de Roy, qu'il avoit fait semblant de quitter. Le Comte de Fuensalida Ambassadeur de Ferdinand voulut l'exhorter à passer en Espagne, puis-qu'il en estoit devenu le Roy, il luy répondit avec chagrin : *A quoy me servira ce nom de Roy, si je ne regne? Je dois honorer mon Beaupere, mais je ne puis souffrir qu'il soit mon Maistre. J'ay des Etats où je me plais, & je n'ay que faire de ses Royaumes, où je ne pourrois vivre avec honneur, estant traité comme un enfant, ou comme un sujet.*

Zurit. Annal. Arag. lib. 6. c. 2. t. 5.

On avoit fait espérer de grandes recompenses aux Seigneurs Flamans qui gouvernoient ce jeune Prince, s'ils empeschoient tous les accommodemens que les amis de Ferdinand pourroient proposer. Aussi quand on voulut entrer en traité avec les deux Ambassadeurs, on ne put tirer d'autres paroles d'eux, sinon que Ferdinand laissast à sa fille les Etats qui luy appartenoient, & qu'il se retirast dans les siens. Ceux qui avoient dessein de remuër les exhortoient sans cesse de ne se pas relâcher sur ce point, & faisoient même entr'eux des railleries piquantes du Roy, quoy-qu'ils luy fussent presque tous obligez. Pour luy, il dissimuloit tous ses chagrins espérant que son Gendre seroit bien-tost desabusé.

Mais il receût une nouvelle qui affoiblit un

peu ſa conſtance. Lopez Conchillo qu'il avoit envoyé, comme nous avons déja dit, vers la Reine Jeanne ſa fille, s'acquita fort adroitement de ſa Commiſſion. Il avoit eû des entretiens particuliers avec elle pour l'informer des deſſeins qu'on formoit de deſunir Philippe d'avec Ferdinand, & des artifices dont on ſe ſervoit pour en venir à-bout. Cette Princeſſe écrivit ſur cela des Lettres ſecretes au Roy ſon Pere, par leſquelles elle le ſupplioit de ne point abandonner des Etats qu'il avoit gouvernez ſi long-temps avec Iſabelle ſa Mere, & qui ſe trouvoient ſi bien affermis par ſa prudence & par ſon courage. Que ſi le droit que luy donnoit le Teſtament de la feuë Reine ne ſuffiſoit pas, & qu'il euſt beſoin d'un pouvoir nouveau pour confirmer ſa Régence; elle eſtoit preſte à le luy envoyer quand même ſon Mary ne le voudroit pas. Du reſte qu'il ne ſe miſt point en peine, que tout iroit bien, dés-qu'elle ſeroit arrivée en Eſpagne.

L'AN 1505.

Petr. Martyr ep. 286. l. 18. Zurit. ibid. c. 8.

Conchillo communiqua ces Lettres à Ferreyra ſon Collegue, ſelon les ordres qu'il avoit receûs en partant d'Eſpagne; & comme ce paquet eſtoit d'une trés-grande conſéquence, & qu'ils n'avoient perſonne à qui ils puſſent le confier raiſonnablement, il fut d'avis que Ferreyra le portaſt luy-même. Il eſtoit ſujet naturel de Ferdinand, qui l'avoit choiſi pour un employ de confiance, aprés l'avoir comblé de biens. Cependant ſoit qu'il euſt connu qu'on l'obſervoit, & qu'il craigniſt d'eſtre découvert, ſoit qu'il vouluſt gagner les bon-

L'AN 1505. nes graces du Roy Philippe, contre toute ſorte de droit & de devoir, il luy conta toute l'affaire, & luy mit la lettre de la Reine entre les mains.

Ce Prince ſçachant que Conchillo avoit conduit cette négociation, le traita comme un Criminel d'Etat, & le fit mettre dans un cachot ſi noir & ſi étouffé, que tous les cheveux luy tombérent en une nuit, & qu'il fut ſur le point de perdre l'eſprit. Aprés une ſi rude punition, il s'en prit à la Reine même, & luy oſta tous les Eſpagnols qui la ſervoient, & toutes les femmes que ſon Pere luy avoit données quand elle eſtoit venuë en Flandres, & n'en laiſſa que deux qui paroiſſoient moins attachées à leur Maiſtreſſe, à qui il défendit ſous des peines trés-rigoureuſes d'écrire en Eſpagne, ſans une permiſſion expreſſe. On défendit auſſi à tous ſes Domeſtiques de luy parler, & l'on mit des gardes à toutes les portes de ſon appartement, afin-que perſonne n'y entraſt. Cette Princeſſe deſolée, envoya querir le Prince de Simay & le Sieur de Freſnoy pour leur faire ſes plaintes & pour les prier de parler à l'Archiduc, & comme elle ne fut pas ſatisfaite de leurs réponſes elle ſe jetta ſur eux, & les maltraita. Ces émotions luy augmentérent ſa folie, & l'on prit de-là occaſion de la renfermer plus étroitement. L'Archiduc de ſon coſté eſtoit ſi aigri, qu'il avoit fait un Traité avec le Roy de France pour chaſſer ſon Beaupere du Royaume de Caſtille, s'il faiſoit la moindre difficulté d'en ſortir.

Petr. Martyr ep. 287. l. 18.

Zurit. Annal. Arag. l. 6. c. 8.

Ferdinand ayant appris toutes ces nouvelles, informé des mauvais conseils des Flamans, touché de l'ingratitude & de la jalousie des siens, ne voulant pas ceder à sa mauvaise fortune, & ne pouvant la soûtenir, fit venir l'Archevêque de Tolede dont il connoissoit l'esprit ferme & inflexible, pour l'opposer aux Grands du Royaume, & pour concerter avec luy ce qu'il devoit faire sur l'emprisonnement de Conchillo. Il avoit dissimulé jusques-là tous ses ressentimens; mais comme il vit qu'on agissoit ouvertement contre luy, il jugea qu'il n'avoit plus rien à ménager. Ximenés vint en grande diligence pour l'assister dans l'embaras où il se trouvoit. A peine estoit-il resté auprés du Roy deux ou trois Seigneurs, que la parenté ou une amitié particuliére avoient retenus. Les autres s'estoient liguez pour luy oster le gouvernement, & ne le voyoient presque plus. Ils s'assembloient tous les jours chez les Ambassadeurs Flamans, où ils parloient de luy avec beaucoup de mépris, quoy-qu'ils luy eussent vû faire de grandes actions, & qu'ils reconnussent de grandes qualitez en sa personne. L'AN 1505.

Ximenés estant arrivé à Segovie, lors-qu'on l'y attendoit le-moins, descendit dans une maison particuliére; & avant-que d'avoir veû le Roy, il manda aux Ambassadeurs de Flandres qu'ils vinssent le trouver promptement; qu'il avoit à leur communiquer une affaire de conséquence, pour laquelle il estoit venu avec beaucoup de hâte; *Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.*

Z iij

L'AN 1505.

qu'il n'y avoit point de temps à perdre, & que le moindre retardement pouvoit causer de grands desordres. Les Ambassadeurs furent surpris ; & quoy-que les Seigneurs qui estoient avec eux tâchassent de les rasseûrer : ils firent réponse, qu'ils rendoient graces à l'Archevêque de la peine qu'il avoit prise : qu'ils alloient se mettre à table & qu'aussi-tost aprés le disné, ils iroient chez-luy, pour sçavoir ce qu'il vouloit leur ordonner. Il leur renvoya le même Messager pour leur dire qu'ils quitassent leur disné, qu'il s'agissoit d'une sorte d'affaire qui ne souffroit point de delay, & qu'il alloit les attendre au Palais. Dans l'incertitude du sujet pour lequel ils estoient appellez, ils se levérent de table & l'allérent trouver.

L'Archevêque leur parla d'abord avec beaucoup de gravité & de prudence, des intérests du Roy Philippe, & leur remontra qu'il estoit étrange qu'un Prince aussi éclairé que celuy-là se défiast de la probité & de la bonne foy de son Beaupere, pour se livrer à des esprits injustes & factieux qui le trompoient, & qui n'agissoient que par le mouvement de leurs passions. Aprés cela il vint à l'emprisonnement de Conchillo, & à l'affront qu'on avoit fait à la Reine, en chassant une partie de sa Maison. Il exaggéra cét emportement si horrible, qui marquoit l'extrême aversion qu'avoit l'Archiduc pour un Roy, qu'il devoit regarder comme son ami, & respecter comme son Pere ; & finit en les avertissant d'envoyer incessam-

ment des Courriers à leur Maiſtre, pour le ſollici- L'AN
ter de remettre Conchillo en liberté ; qu'autre- 1505.
ment il irriteroit l'eſprit de Ferdinand, & de tous ceux qui s'intéreſſoient au ſalut de l'Etat, & qu'il ſe trouveroit encore des gens-de-bien aſſez courageux & aſſez puiſſans pour luy fermer l'entrée de ces Royaumes, s'il ne prenoit de meilleurs conſeils.

Les Ambaſſadeurs étonnez de cette liberté ; & craignant que le Roy qui eſtoit aimé du Peuple, & Ximenés dont ils connoiſſoient l'humeur & le credit, ne priſſent dans une ſi juſte indignation, quelque reſolution hardie, firent partir le jour même un Courrier avec des lettres à leur Maiſtre, pour luy donner avis de tout ce que l'Archevêque leur avoit dit. Ils l'avertiſſoient qu'il n'eſtoit pas temps d'aigrir les affaires ; que lors-qu'il ſeroit en Eſpagne, il ordonneroit tout ſelon ſa volonté ; que cependant Ferdinand & Ximenés unis enſemble eſtoient à craindre, d'autant plus qu'ils ne paroiſſoient chercher que le bien public, & que ſi on ne leur cedoit pour un temps, ils mettroient de grands obſtacles à ſa grandeur & à ſon repos. Philippe & ceux qui le gouvernoient, profitérent de ces avis, tout ſe paſſa comme Ximenés l'avoit ſouhaité ; Conchillo ſortit de priſon, & fut remis dans ſon employ, & l'on commença de propoſer des accommodemens entre ces deux Princes.

Ferdinand qui avoit l'eſprit pénétrant, & qui

L'AN 1505.

connoissoit par expérience la foiblesse & la crédulité de son Gendre, jugea bien qu'il ne tiendroit pas long-temps ses promesses, s'il ne l'y obligeoit en se fortifiant de son costé : il rechercha l'amitié du Roy de France, & fit avec luy un Traité selon la nécessité de ses affaires, du consentement de l'Archevêque de Tolede, qui depuis ce temps-là jusqu'à la mort du Roy Philippe, ne quitta pas la Cour, où il fut toûjours nécessaire pour le bien de l'Etat.

Zurit. Annal. Arang. l. 6. c. 18. t. 6.

Mariana hist. Hisp. lib. 28. c. 14.

On envoya donc en France le Comte de Cifüentes & le Président du Conseil d'Aragon, qui conclurent le Traité. Les conditions furent, Que Ferdinand épouseroit Germaine de Foix Fille de Jean de Foix Vicomte de Narbonne, & de Marie Sœur du Roy Loüis XII. quoy-qu'elle n'eust que dix-huit ans, & que le Prince fust déja avancé en âge; Que s'il avoit des enfans d'elle, le Roy de France renonceroit en leur faveur, à tous ses droits sur le Royaume de Naples; Que si elle mouroit sans enfans, la ville de Naples & tout le Royaume seroient remis sous l'obéïssance du Roy de France; à qui cependant on payeroit cinq-cens-mille écus d'or en dix ans, cinquante-mille chaque année. Philippe se voyant abandonné de la France, en eût un extrême déplaisir; & fut forcé par cette alliance à se réconcilier avec sa femme, & à faire la paix avec son Beaupere, à qui il envoya un ample pouvoir de gouverner leurs Etats avec la même autorité qu'eux.

La

La Cour estant allée vers ce temps-là à Salamanque, Ximenés y receût avis que D. Petro Hurtado Gouverneur de Caçorla estoit mort à Guadalajara. Comme ce Gouvernement luy appartenoit, il envoya incontinent des gens sages & autorisez pour faire de nouveau prester serment de fidélité aux Troupes qui estoient dans ses châteaux, & pour prendre garde qu'on ne troublast le repos public, & qu'on ne pillast l'argent qu'on avoit levé dans les terres de son domaine, comme il arrive souvent en ces rencontres. Il ne se pressa pas de pourvoir à cette charge ; & l'on crut que pour reconnoistre les graces qu'il avoit receuës du Roy Philippe, il attendoit que ce Prince luy demandast ce gouvernement pour quelqu'une de ses Creatures.

L'AN 1506.

Cependant on entroit dans l'année 1506. & l'on espéroit que le Traité entre les deux Couronnes seroit conclu peu de jours aprés ; on en receût en effet la nouvelle le jour des Rois, & d'abord on la fit publier par les Hérauts dans les principales villes du Royaume. Depuis ce jour-là toutes les Expéditions & tous les Actes publics se firent au nom de Ferdinand, de Philippe & de Jeanne. Aprés-quoy Ferdinand retourna à Ségovie, pour prendre le divertissement de la chasse, qu'il aimoit avec passion.

Mais à peine avoit-il passé quelques jours en repos, qu'il apprit que son Gendre & sa Fille s'estoient embarquez, & qu'ils arriveroient bien-tost en Espagne. Quoy-que cette nouvelle ne luy fust

L'AN 1506.

pas fort agréable, il ordonna pourtant qu'on fist des Processions, & quon distribuast de l'argent aux Eglises & aux Monastéres, pour demander à Dieu pour eux une heureuse navigation. Il s'avança jusqu'à Valladolid pour estre plus prés de la Mer, & pour les aller recevoir sur les costes d'Asturie au premier bruit de leur arrivée. Mais ils avoient eû les vents contraires, & la tempeste les poussa sur la coste de Galice, où ils débarquérent au port de Coruña.

Ferdinand commanda au Vice-Roy de Galice & au Duc de Cardonne, de les recevoir de sa part, & de leur témoigner la joye qu'il avoit de leur arrivée. Pour luy il s'arresta à Molina à dessein de les aller joindre à Compostelle, où ils estoient convenus de se rendre les uns les autres. Ce retardement fut cause de tous les déplaisirs qu'il eût dans la suite : car Philippe fatigué de la mer, voulut se reposer quelques jours, & marcha si lentement, que les Grands & les Seigneurs du Royaume eûrent le temps de le prévenir & d'achever ce que Manuël avoit commencé.

Eugen. de Roblés vid. del Gard. c. 17.

Ils luy firent entendre que Ferdinand avoit resolu de luy oster la Couronne; que c'estoit un esprit vain qui ne vouloit personne au-dessus de luy, & qui ne pouvoit souffrir d'égal; que l'alliance qu'il avoit faite avec la France ne montroit que trop ses mauvais desseins, & qu'il prenoit déja des mesures pour établir sa domination, du-moins pour enrichir l'Aragon des dépouïlles de la Cas-

Zurita Annal. Arang. c. 14. l. 6. t. 6..

tille, & ruïner les Enfans qu'il avoit d'Isabelle, pour établir ceux qu'il auroit de la Pincesse Germaine qu'il venoit d'épouser.

L'AN 1506.

Philippe qui estoit naturellement credule & soupçonneux, aigri déja par l'union que son Beaupere avoit faite avec la France, resolut de ne le point voir; & comme il sçeut que Ferdinand venoit le trouver à Compostelle, il tourna tout-d'un-coup d'un autre costé, de-peur de le rencontrer; declarant qu'il estoit dans ses Etats, & qu'il n'avoit besoin ni du conseil ni de l'autorité d'un autre pour les gouverner. Il ne voulut pas permettre à la Reine de voir son Pere, & protesta qu'il ne ratifieroit jamais le pouvoir qu'il luy avoit envoyé de Flandres.

Ferdinand reconnut alors la faute qu'il avoit faite de s'estre arresté à Molina, & d'avoir donné le temps à ses ennemis de le décrier. Les Seigneurs qui l'avoient accompagné le quittérent presque tous hormis l'Archevêque, l'Almirante & le Connestable de Castille, le Duc d'Albe & son frere, & le Marquis de Denia. Il fut sur le point de se retirer, piqué de l'affront qu'il venoit de recevoir: il dissimula pourtant son chagrin & ne le découvrit qu'à l'Archevêque de Tolede. Il le pria de l'assister de ses conseils, & se plaignit à luy de ce qu'il ne l'avoit pas averti de sa négligence. Ximenés luy répondit qu'il luy avoit conseillé mille-fois non-seulement de se haster, mais encore d'assembler des Troupes pour tenir en bride les Mé-

Zurit. ann. Arang. l. 6. c. 27. t. 6.

L'AN 1506.

contens & ſon Gendre même; & qu'il avoit toûjours mépriſé ſes avis.

Il adjoûta qu'il ne falloit pas ſe rebuter, qu'il priſt ſes reſolutions, & que pour luy il executeroit ſes ordres fort fidélement. La réſolution fut que l'Archevêque iroit trouver Philippe pour tâcher de l'adoucir, & de luy oſter les mauvaiſes impreſſions qu'on luy avoit données de ſon Beaupere, & pour ménager à quelque prix que ce fuſt, une entreveüë, où ils puſſent s'expliquer mutuellement, & retenir les eſprits des Courtiſans du-moins par l'image d'une reconciliation apparente, ce qui eſtoit d'une grande conſéquence.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c 17. Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 3.

Il alla donc à Orenſe où ce Prince eſtoit arrivé le matin, & luy envoya ſur le ſoir François Rüyz pour luy faire ſes complimens, & pour luy demander une audiance le lendemain. Philippe luy manda qu'il ſeroit ravi de le voir : car il avoit reconnu à ſon premier voyage en Eſpagne, ſon autorité & ſon courage, & l'avoit toûjours traité avec beaucoup de conſidération & d'honneſteté, allant au-devant de luy pour le recevoir, & ſortant de ſa chambre pour le reconduire. Quelques Seigneurs bien intentionnez ſe réjouïrent, dans l'eſpérance qu'il pourroit terminer par ſa préſence & par ſes conſeils, les différens qui alloient troubler tout le Royaume.

Ximenés vint le lendemain au Palais, & le Roy le receût devant toute ſa Cour, avec des marques extraordinaires d'eſtime & de bienveillance, tant

à cause de sa dignité de Primat que les Rois d'Espagne ont de tout temps fort révérée ; qu'à cause de sa prudence & de la sainteté de ses mœurs, dont il estoit bien informé. Ils s'entretinrent assez long-temps en particulier, & ils sortirent l'un & l'autre fort satisfaits de cét entretien. Tous les Seigneurs allérent aussi-tost le voir, & il les receût avec tant de civilité, qu'ils prirent confiance en luy : car il sçavoit si bien mesler la bonté avec la sévérité, qu'il n'y avoit pas un homme plus grave, ni plus agréable, quoy-qu'il panchast toûjours davantage du costé de la sévérité.

L'AN 1506.

Cependant il ne cessoit de voir le Roy & de négocier son accommodement avec Ferdinand : il eût plusieurs conférences avec ses Ministres, & leur representa que les auteurs de ces divisions n'agissoient que par passion ou par intéreſt ; Qu'ils ne pouvoient souffrir Ferdinand, parce-qu'il avoit trop de mérite, & qu'il connoissoit trop leurs mauvais desseins ; Qu'on se repentiroit un jour d'avoir écouté de tels conseils, mais que ce seroit peut-estre trop tard ; Qu'il avoit pitié de voir un Roy nouveau, étranger, jeune, refuser les secours & les avis d'un Beaupere qui avoit beaucoup d'expérience, une grande connoissance des personnes & des affaires du païs, & un grand intéreſt à luy conserver son autorité ; & qu'enfin il ne pouvoit se consoler de ce que l'Espagne alloit peut-estre se perdre sous deux grands Rois qui la rendroient florissante, si celuy qui estoit dans la vigueur &

L'AN 1506.

dans la force de ſon âge ſçavoit ſe ſervir de la maturité & de la prudence de l'autre. Mais ces raiſons ne firent aucun effet, parce-qu'on perd difficilement les premiéres impreſſions; que la pluſpart des hommes ſont plus ſuſceptibles des mauvais conſeils que des bons; & que les Flamans qui ſuivoient le Prince, ne l'auroient plus gouverné s'il euſt eſté d'accord avec ſon Beaupere, & auroient perdu par-là toutes les eſpérances qu'ils avoient conceuës de dominer ou de s'enrichir.

Ne pouvant réüſſir de ce coſté-là, il propoſa qu'on laiſſaſt à Ferdinand le Royaume de Grenade durant ſa vie; qu'il eſtoit juſte de le laiſer jouïr d'une conqueſte qu'il avoit faite avec tant de travaux, & de dangers de ſa perſonne; que ce Peuple qui n'avoit pas encore oublié ſa religion, ni ſa liberté, & qui eſtoit porté à la révolte, avoit beſoin de la préſence d'un homme dont il reſpectaſt l'autorité; qu'il n'y en avoit point de plus propre que ce Roy même qui l'avoit ſubjugué, & qui connoiſſoit tous les avantages qu'il pouvoit tirer de leur païs. Mais cette propoſition fut encore rejettée, & toute la réponſe fut que Ferdinand ſortiſt de Caſtille, qu'autrement Philippe ne pouvoit regner avec honneur, ni même avec ſeûreté.

Il fallut donc ſe réduire aux conditions du Teſtament de la Reine, à l'excluſion toutefois de l'article de la Regence. Ximenés voyant qu'il n'obtiendroit rien davantage, donna avis à Ferdinand

de l'état des affaires, luy témoigna le déplaisir qu'il en avoit, le consolant & le suppliant de s'accommoder au temps en cette occasion : & Ferdinand luy répondit qu'il luy estoit trés-obligé de son affection & de ses soins ; que c'estoit encore un bonheur que l'affaire eust esté terminée si promptement ; qu'il aimoit mieux se contenter de ce peu qu'on luy laissoit, que d'obtenir de plus grandes choses en troublant l'Etat, & faisant croire qu'il avoit dessein de regner par force. Mais qu'il espéroit que Philippe se desabuseroit, & qu'il ne seroit pas long-temps sans implorer son assistance.

L'AN 1506.

Ce fut alors que l'Archevêque donna le gouvernement de Caçorla à D. Garcia de Villaroël son Cousin & son Maistre de Chambre. On connut qu'il avoit laissé cette charge vacante pour attendre le nouveau Roy, afin d'avoir son agrément : car estant un jour avec ce Prince, il envoya querir D. Garcia, & luy dit en présence de sa Majesté : *Garcia de Villaroël, baisez les mains au Roy nostre Seigneur, pour la grace qu'il vous a faite de vous donner le Gouvernement de Caçorla.* Ce qu'il fit aussitost ; & il receût peu de jours aprés les provisions de cette charge.

Eugen. de Robles vid. del Card. c. 17.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Aprés que les affaires entre les Rois eûrent esté ainsi reglées, Ximenés engagea Philippe à voir son Beaupere ; en luy persuadant qu'il estoit nécessaire pour la satisfaction & pour l'édification des Peuples, qu'ils donnassent des marques publi-

L'AN 1506. ques d'une sincére réconciliation. Ce Prince y consentit; & parce qu'il falloit un homme habile & intelligent pour régler le temps, le lieu & l'ordre de cette entreveûë, D. Manuël fut choisi pour cette négociation. Mais comme il sçavoit les chagrins qu'il avoit donnez à Ferdinand, il n'osoit paroistre devant luy sans avoir pris auparavant ses précautions & ses seûretez. Le Roy Catholique l'ayant sçeû, envoya aussi-tost le Duc d'Albe & Antoine de Fonseca en ostage à son Gendre, qui les renvoya sur leur parole dans la Maison de l'Archevêque, où ils furent traitez magnifiquement.

Cependant Philippe aprés avoir sejourné prés de trois semaines à Orense, estoit venu à Sanabria où se devoit faire l'entreveûë; & comme il fut averti que son Beaupere en approchoit, il partit pour aller au-devant de luy. Environ mille Allemans bien armez, marchoient devant, en ordre de bataille. Ils estoient suivis de six-vingts hommes d'armes & de vingt Gardes à cheval, avec leurs casaques chamarrées d'argent, au milieu desquels estoit le Roy, ayant à sa droite l'Archevêque de Tolede; à sa gauche D. Manuël son Grand Trésorier, & tous les Seigneurs Espagnols & Flamans autour de luy. Ferdinand s'avançoit de son costé sans bruit & sans faste, accompagné de quelques personnes de qualité qui n'avoient pas voulu le quitter, & suivi, selon sa coutume, de deux-cens Gardes montez sur des mules, n'ayant que leurs épées avec des cappes fronsées, & des bonnets à

la

la mode du païs : il affectoit même dans une rencontre comme celle-cy, cette simplicité & cette modestie, & marchoit comme un Pere qui alloit recevoir ses Enfans, & comme un Roy que sa gloire passée, & son âge avancé mettoient au-dessus de ces petites ostentations.

L'AN 1506.

Il ne laissoit pas d'avoir dans sa simplicité un air de fierté & de grandeur. Lors-que les deux Cours furent en présence l'une de l'autre, Ferdinand s'arresta sur une hauteur, pour laisser le chemin libre à quelques Cavaliers Allemans, qui le salüoient en passant, & filoient dans un fort grand ordre. Les Bataillons qui venoient aprés le salüérent aussi d'une décharge de mousquets, & s'estant avancez environ cent pas dans la plaine, firent un cercle, & envéloppérent les deux Rois selon l'ordre qu'on leur avoit donné. Les Seigneurs & Grands du Royaume se trouvant ainsi comme renfermez, ne purent s'empescher de s'approcher du Roy Catholique, & de luy baiser les mains.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Zurit. ann. Aragon. l. 7. c. 5. tom. 6.

Quoy-qu'ils l'eussent offensé, il les receût fort civilement, & se contenta de se divertir de leur bizarre vanité : car voyant le Duc de Nájare, qui avoit plus de faste, que de valeur, armé d'une cuirasse, avec un bonnet de taffetas noir, un Ecuyer qui portoit sa lance, & un Capitaine à la teste de quelques Gens-d'armes qu'il avoit levez : *Seigneur Duc*, luy dit-il en soûriant, *je vous connois à ce train & à cét air-là : Ce n'est pas d'aujourd'huy que vous estes bon Capitaine :* le Duc luy ré-

L'AN 1506.

pondit en se baissant trés-respectueusement, *Le tout pour le service du Roy nostre Seigneur & de vostre Majesté*. D. Garcilasso de la Vega qui avoit esté son Ambassadeur à Rome auprés du Pape Alexandre VI. & qui n'avoit jamais passé pour homme de guerre, s'estant presenté, le Roy l'embrassa avec affection, & sentant qu'il estoit armé comme les autres sous ses habits; *Garcia*, luy dit-il, *vous n'aviez pas autrefois les épaules si larges, vous estes grossi tout-à-coup*. Ils s'estoient précautionnez de la sorte, afin-que si Ferdinand eust voulu entreprendre quelque chose, ils fussent en état de se défendre.

La salutation se passoit ainsi gayement, lorsque le Roy Philippe parut. Dés-qu'il vit son Beaupere venir à luy, il fit mine de vouloir descendre de sa mule; mais Ferdinand piqua la sienne, & luy fit signe de n'en rien faire. Philippe quitta aussi-tost le parasol qu'il portoit, le salüa, & luy demanda instamment ses mains à baiser. Le Roy Catholique l'embrassa & le baisa avec beaucoup de tendresse: ils se parlérent, comme s'ils n'eussent jamais esté broüillez, & s'ils se fussent aimez cordialement. Mais comme les Rois avoient à s'entretenir plus à loisir & plus en repos, ils entrérent dans un petit Hermitage qui estoit sur le chemin, accompagnez seulement de Ximenés & de Manuël.

L'Archevêque qui souhaitoit avec passion d'entretenir la bonne intelligence entre ces deux Prin-

ces ; & qui sçavoit d'ailleurs les mauvaises intentions de Manuël, & la peine qu'avoit le Roy Catholique de le voir & de traiter avec luy, resolut de le faire sortir, de-peur qu'il ne prit occasion de ces entretiens particuliers, d'aigrir encore l'esprit de son Maistre. Il se tourna de son costé & luy dit avec sa sévérité naturelle : *Seigneur Manuël, les Rois veulent estre en liberté, laissons-les conférer ensemble, puis-qu'ils sont seuls & qu'ils ne nous ont pas commandé de les écouter. Sortez, vous : & moy je garderay la porte, & feray l'office d'Huissier en cette occasion.* Manuël comprit bien ce que l'Archevêque vouloit faire ; mais il fut surpris, & n'eût pas le courage de luy répondre, & sortit, quoy-qu'avec beaucoup de regret : Alors l'Archevêque fermant la porte alla s'asseoir avec les deux Rois.

L'AN 1506.

Marian. hist. Hisp. lib. 28. c. 21.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Ils furent plus de deux heures ensemble, & tout l'entretien ne fut qu'une instruction que le Roy Catholique donna à son Gendre, luy remontrant avec quelle vigilance il falloit conduire un Etat ; comment il devoit se garder des fourbes & des flateurs, qui cherchent leurs intérests aux dépens de ceux de leurs Maistres. Il luy donna une connoissance générale des mœurs du païs & des affaires principales du Royaume, & luy fit entendre qu'il avoit voulu luy aider à porter le poids du Gouvernement jusqu'à ce qu'il eust eû un peu plus de connoissance de la Nation & des personnes qu'il devoit conduire ; mais qu'enfin puis-que les Grands de Castille ne l'avoient pas jugé à-pro-

L'AN 1506. pos, il alloit avec plaisir gouverner ses Etats, & prier Dieu qu'il accordast à ses Enfans la grace de bien gouverner les leurs.

Il luy recommanda sur toutes choses, de regarder l'Archevêque de Tolede comme son Pere, & de croire que rien ne pouvoit luy arriver de plus heureux, que d'avoir un Conseiller & un Ministre comme celuy-là. Philippe écouta fort paisiblement ce discours, tâcha de se justifier du passé, & promit qu'il profiteroit des bons avis qu'il venoit de recevoir. Aprés cela ils se séparérent contens en apparence l'un de l'autre. Mais Ferdinand n'avoit osé demander à son Gendre de voir sa Fille, & Philippe ne le luy avoit pas offert, quoy-qu'il sçeust que son Beaupere n'avoit pas de plus grande passion. Ainsi cela fit voir que l'un n'estoit pas sincérement reconcilié, & que l'autre ne pouvoit pas estre satisfait. Ils se donnérent pourtant mille témoignages d'amitié devant les Courtisans.

Zurit. Annal. Arang l. 7. c. 5. tom. 6.

Le Roy Catholique se retira depuis en Aragon, aprés avoir demandé plusieurs fois la liberté de parler à la Reine sa Fille, sans qu'il eust pû l'obtenir. Ce qui le toucha si sensiblement qu'il perdit enfin sa modération, & protesta que c'estoit à la seule considération de cette Princesse qu'il avoit souffert tant d'indignitez, mais qu'il n'avoit plus rien à ménager, & que si l'on manquoit à la moindre chose à son égard, il sçauroit bien se venger & du present & du passé. Le Duc d'Albe & le Marquis de Denia, le voulurent suivre en

Aragon, & même en Italie ; mais il ne voulut pas le leur permettre. Aprés cette entreveûë des deux Rois, on fit dire à Ferdinand que le païs estant fort desert & stérile, il estoit necessaire qu'il s'éloignast le plus qu'il pourroit, de-peur qu'ils ne s'incommodassent les uns les autres. Philippe s'arresta à Benévent chez le Comte Pimentel durant quinze jours. Ximenés le suivit, & quoy-qu'il ne se trouvast pas aux divertissemens publics dont ce Prince estoit occupé, il fut sur le point d'y périr par un accident impréveû. L'AN 1506.

Un jour que le Comte donnoit un combat de Taureaux, & que la Cour aprés un grand festin devoit finir la journée par cette feste, l'Archevêque alloit voir le Roy selon sa coûtume. On avoit fait devant le Château un Amphitéatre qui regnoit autour d'une grande place, où l'on n'avoit laissé qu'une entrée libre pour la commodité des Courtisans, & de ceux qui avoient soin de ce spectacle. Comme le passage estoit fort étroit, Ximenés avec une partie de ses gens, traversoit la place fort gravement, & le reste estoit encore à la barriére, lors-qu'on lâcha inconsidérement un Taureau qui blessa les premiers qui se rencontrérent, & les auroit tous tüez infailliblement, si le cry qu'on fit de tous costez, n'eust un peu étonné cét Animal furieux, & si les Gardes du Roy ne fussent heureusement accourus, & ne l'eussent fait mourir à coups de piques. L'Archevêque poursuivit son chemin sans se troubler, & entra

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

L'AN 1506.

dans le Château. Le Roy vint au-devant de luy, & voyant qu'il n'estoit pas blessé, luy demanda s'il n'avoit pas eû bien peur ; à quoy il répondit qu'il n'y avoit rien à craindre où estoient les Gardes de sa Majesté. Il s'adressa pourtant à Pimentel, & le pria d'avertir ses gens d'estre un peu plus circonspects dans ces divertissemens meurtriers, & d'avoir pitié des Passans.

Quand il eût esté quelque-temps à la suite du Roy, il délibéra s'il s'en retourneroit dans son Diocése ; mais aprés avoir bien consideré l'état des affaires, il résolut de ne pas s'éloigner de la Cour, & crut qu'il ne pouvoit avec honneur abandonner ce jeune Roy aux mauvais conseils qu'on luy donnoit, & que Dieu l'avoit destiné à se sacrifier pour le bien public. Il écrivit donc à ses Grands-Vicaires de redoubler leurs soins pendant son absence, d'expédier toutes les affaires ordinaires, & de l'informer de celles qui seroient de conséquence pour la correction des mœurs, & pour le soulagement du Peuple.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. ibid.

Cependant le Roy & la Reine de Castille arrivérent à petites journées jusqu'à Valladolid, pour aller delà à Burgos se faire couronner, & recevoir le serment de tous les Etats du Royaume, selon les formes accoûtumées. Le Roy s'estoit avancé pour visiter en passant la forteresse de Simancas. Il en avoit donné depuis peu le gouvernement à D. Pedro Guevara ; & le bruit couroit qu'il avoit dessein d'y laisser la Reine, dont il

n'eſtoit pas content, à cauſe du chagrin qu'elle témoignoit de l'éloignement du Roy ſon Pere. Mais l'Archevêque & le Conneſtable qui conduiſoient cette Princeſſe, détournérent adroitement le coup qui auroit ſans doute renouvellé tous les troubles : car au ſortir de Valladolid comme ils eûrent rencontré deux chemins, l'Archevêque demanda quel eſtoit celuy de Simancas pour l'éviter, le Conneſtable répondit : *Voicy celuy de Burgos*, en le montrant ; & la Reine ayant tourné de ce coſté-là, on fut obligé de la ſuivre. Comme c'eſtoit la Capitale de la vieille Caſtille, les Etats y avoient eſté convoquez, & le Roy Archiduc y venoit avec ſa Femme pour recevoir les premiers hommages de leurs Sujets. Ils deſcendirent dans la maiſon du Conneſtable, d'où la Reine ne voulut jamais ſortir, quoy-qu'on la conviaſt d'aller voir les curioſitez de la Ville, & ſur-tout un célébre Monaſtére de Filles de Saint Bernard. Philippe, & Jeanne furent reconnus ſolennellement, & avec des réjoüiſſances extraordinaires ; & l'on commença à régler les affaires publiques.

L'AN 1506.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Ce fut alors que Ximenés s'apperceût que rien ne ſe faiſoit que par l'ordre & par le conſeil de D. Manüel, dont nous avons déja parlé. Il avoit eſté Secrétaire des commandemens de Ferdinand, qui l'avoit employé depuis dans des négociations importantes ; mais il trahit les ſecrets de ſon Maiſtre, dés-qu'il crut que c'eſtoit ſon avantage d'en prendre un autre. Il ſema la diſcorde entre l'Ar-

L'AN 1506. chiduc & Ferdinand & il eût l'adresse d'en profiter. Philippe n'aimoit pas le travail, & il fut ravi de trouver un Ministre laborieux. Il estoit libéral jusqu'à la profusion, & il aimoit un homme qui avoit le maniment de ses Finances, & qui fournissoit à ses plaisirs & à ses bienfaits. La haine qu'il avoit pour Ferdinand & celle que Ferdinand avoit pour luy, l'attachoient davantage à ce jeune Prince, & le luy rendoient tous les jours plus agréable ; ainsi il parvint à gouverner son Maistre qui le combloit de biens, & luy laissoit approprier une partie de son Domaine. L'insolence qui est la compagne ordinaire des grandes prospéritez, quand elles ne tombent pas dans un cœur noble & généreux, le rendoit déja odieux à plusieurs. Les Grands du Royaume qui prétendoient quelque part au Gouvernement de l'Etat, & à la confiance du Prince, virent qu'ils n'avoient pas beaucoup avancé de s'estre défaits de Ferdinand, & commençoient à murmurer contre la fierté du Ministre & contre la préoccupation du Roy qui le préféroit à tous les autres.

Zurita Annal. Aragon. l. 7. c. 1. tom. 6.

Ximenés vit bien ce qu'on pouvoit attendre de tels commencemens : & pour empescher la ruïne de son païs, & conserver au Roy l'amitié des Peuples, il resolut de luy faire des remontrances, & de décrediter Manuël dans son esprit. Il estoit difficile & même hazardeux, d'entreprendre de détruire un premier Ministre & un Favori si bien établi ; mais les difficultez n'arrestoient pas l'Archevêque,

chevêque lors-qu'il s'agissoit du bien public.

L'AN 1506.

L'occasion qu'il cherchoit, se presenta presque aussi-tost. Bertrand de Salto un des Trésoriers du Royaume, qui honoroit fort ce Prélat, & qui luy communiquoit ordinairement les affaires de conséquence dont il estoit chargé, l'estant venu voir, luy montra plusieurs Ordonnances que le Roy venoit de signer. Il y en avoit une entr'autres, expédiée par le conseil de Manuël, pour affermer le revenu des Soyes de Grenade au préjudice du droit que le Roy Catholique y avoit par le Testament de la Reine, & par le dernier Traité fait avec luy. L'Archevêque demanda à la voir, & aprés l'avoir leüë il la déchira & jetta les piéces à terre en présence de plusieurs personnes; puis regardant son ami, avec un air sevére & indigné: *Bertrand de Salto*, luy dit-il, *si je n'estois autant de vos amis que j'en suis, j'irois trouver le Roy de ce pas, pour le prier qu'il vous fist faire vostre procés.* Il commanda à Vallejo son Maistre de Chambre, de ramasser toutes ces piéces & de les garder soigneusement; & sortit aussi-tost pour aller parler au Roy, avant qu'on eust pû le prévenir: car tous ceux qui avoient veû cette action l'avoient trouvée peu respectueuse & bien hardie.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Il entra dans le Cabinet du Roy, & aprés luy avoir exposé son emportement avec franchise, il luy representa l'injustice qu'on luy faisoit faire, l'occasion qu'il donnoit à Ferdinand de se vanger des mauvais traitemens qu'on luy avoit

L'AN 1506. faits; les conséquences pour un Roy de rompre les Traitez, & de manquer à sa parole sans aucun sujet, & même sans aucun prétexte. Il le supplia de considérer qu'on abusoit de sa bonté royale; qu'on passoit tous les jours pardessus les Loix du Païs, & que les Peuples commençoient à murmurer; que le respect & la fidélité qu'il avoit pour sa Majesté, l'obligeoient de l'avertir que ce n'estoit pas ainsi qu'il falloit gouverner les Castillans; qu'on luy donnoit de trés-pernicieux conseils, & que s'il n'y mettoit ordre promptement, il ne seroit peut-estre plus en état d'y remédier.

Le Roy étonné de ce discours, luy répondit: qu'il n'avoit pû en si peu de temps prendre connoissance des affaires ni des coûtumes du Royaume; que ce n'estoit pas son intention de faire aucune injustice; & qu'il le prioit, luy, qu'il regardoit comme son Pere, de vouloir bien continuër à luy donner ses bons avis. L'Archevêque le remercia trés-respectueusement de l'honneur qu'il luy faisoit; & luy dit que l'avis le plus important & le plus nécessaire qu'il avoit à luy donner pour l'intérest de l'Etat & pour le sien propre, c'estoit d'éloigner D. Manuël, en luy donnant quelque honorable employ hors du Royaume, comme pourroit estre l'Ambassade de Rome. Ce Prince trouva la proposition un peu rude, & crut qu'il auroit peine à se passer de ce Ministre auquel il estoit accoûtumé; & qu'il n'estoit pas même seûr de se défaire d'un homme à qui il avoit confié

tous ses secrets; mais pourtant les remontrances de l'Archevêque l'avoient touché. Il trouva un milieu pour ne pas perdre Manuël, & pour oster tout sujet de plainte & de murmure contre luy.

L'AN 1506.

Il se tenoit tous les Vendredis un Conseil secret où sa Majesté elle-même présidoit, & où l'on régloit tout ce qui regardoit le Gouvernement. C'estoit-là qu'on traittoit des Finances, des affaires étrangéres & de toute la conduite intérieure du Royaume. Le Roy commanda qu'on communiquast à Ximenés les Jeudis au soir tout ce qu'on devoit rapporter le lendemain dans le Conseil, & le pria de vouloir bien donner ses avis sur châque article, pour lesquels il l'asseûroit qu'on auroit beaucoup de déference. L'Archevêque supplia sa Majesté de ne pas le charger d'une commission qui estoit d'un grand travail; & qui luy attireroit sans doute l'envie de plusieurs personnes plus ambitieuses & même plus habiles que luy. Mais le Roy persista, & luy dit que c'estoit une peine à la verité, mais qu'il avoit espéré qu'il voudroit bien la prendre pour l'amour de luy, & rendre ce service à sa Patrie.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Il accepta donc cét employ; & depuis ce jour-là on n'expédia rien sans le consulter. Le Conseil s'assembloit dans le Palais; on se trouvoit chez luy le jour d'auparavant pour luy rendre compte des affaires importantes qu'on devoit proposer devant le Roy. D. Manuël devint plus civil & plus modeste, & n'oublia rien pour gagner les bon-

L'AN 1506.

nes graces de l'Archevêque, dont il craignoit le credit & l'austérité. Mais les choses changérent de face par le decés du Roy de Castille, qui arriva peu de temps aprés, en cette maniére.

Le Gouvernement du Château de Burgos estant venu à vaquer, & le Roy l'ayant donné à Manuël, en un temps où l'on ne pensoit qu'à se divertir, le nouveau Gouverneur voulut, le jour qu'il en prit possession, donner un festin magnifique à son Maistre. Toute la Cour y fut invitée, & la Reine seule refusa de s'y trouver, à cause de quelques soupçons qu'elle avoit alors contre son Mary. On s'y réjouït; on y mangea & on y but avec excés. Le Roy s'estant levé de table monta quelques-uns de ses chevaux; il joüa ensuite assez long-temps à la paume: tout échauffé qu'il estoit il but une aiguiére d'eau fraîche, & la nuit la fiévre le prit avec un assez grande douleur de costé. Le mal augmenta le lendemain, & le troisiéme jour on reconnut qu'il estoit en danger.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Ximenés luy envoya d'abord le Docteur Yanguas son Medecin, trés-sage & trés-habile en son art, pour voir l'état de la maladie du Roy, & pour servir s'il pouvoit par ses remédes, ou du-moins par ses conseils, à sa guérison. Le Roy ayant sçeû qu'il estoit à la porte, commanda qu'on le fist entrer: il s'approcha du lit; & aprés avoir examiné le malade, il demanda s'il avoit esté saigné. Comme on luy eût répondu que non, il parut surpris, & fut d'avis qu'on le saignast incontinent; mais

les Medecins Flamans soûtinrent qu'il ne falloit pas l'affoiblir, & se moquérent de luy comme d'un homme qui ne connoissoit pas le tempérament du Roy, & qui sur la Medecine ne sçavoit que la methode de son païs. Le Docteur alla retrouver l'Archevêque, & l'avertit que le mal estoit devenu incurable par l'ignorance des Medecins; qu'il comptast sur la mort du Roy, & qu'il vist là-dessus les mesures qu'il avoit à prendre. En effet, ce Prince mourut le sixiéme jour de sa maladie, qui fut le vingt-cinquiéme de Septembre, à l'âge de vingt-huit ans. La Noblesse & le Peuple le regrettérent: car outre qu'il estoit honneste, bienfaisant, familier, & magnifique, il n'avoit esté que cinq mois en Espagne, & la laissoit encore dans les douceurs d'un Regne naissant.

L'AN 1505.

Dés-que le bruit se fut répandu que le Roy estoit en danger, les principaux Seigneurs alloient à tous momens chez l'Archevêque pour conférer avec luy. Lors-qu'ils sçeûrent qu'il estoit à l'agonie, ils s'assemblérent pour délibérer sur la conjoncture presente, afin-que leur résolution fust prise quand le Roy mourroit, & qu'on eust le temps de songer à ses funerailles, & à la consolation de la Reine. Tous les Grands du Royaume se trouvérent à ce Conseil, l'Archevêque, le Connestable, l'Almirante, le Comte de Benevent, le Marquis de Villene, le Duc de l'Infantade, les Ducs d'Albe & de Najare, le Comte de Füensalida, le Marquis de Denia avec Jean Manuël & An-

Zurita Annal. Aragon. l. 7. c. 15.

Marian. hist. Hisp. lib. 28. c. 23. tom. 6.

L'AN 1506.

toine Fonſeca, les deux Grands Tréſoriers de Caſtille, & pluſieurs autres perſonnes de la premiére qualité.

On expoſa d'abord que le Roy ne pouvoit pas revenir de ſa maladie, que la Reine, à cauſe de ſon incommodité, & l'Archiduc Charles à cauſe de ſon bas âge, n'eſtant pas en état de gouverner leurs Etats, il falloit nommer quelqu'un d'entr'eux pour en exercer la Regence. Quelques-uns furent d'avis de députer à Ferdinand, pour le prier de venir reprendre la conduite du Royaume. Pluſieurs de ceux mêmes qui luy avoient eſté contraires, furent de ce ſentiment, parce-qu'ils avoient ſatisfait leurs haines, & qu'ils aimoient mieux luy obéïr qu'à leurs égaux : l'affaire ſembloit pencher de ce coſté-là. Mais le Comte de Bénévent ennemi irréconciliable de ce Prince, ſe leva, & leur repreſenta qu'ils prenoient-là une étrange réſolution, de rappeller un homme qu'ils venoient de chaſſer unanimement, qui avoit le cœur encore rempli du reſſentiment de l'affront qu'on luy avoit fait, qui de leur ennemi deviendroit leur maiſtre, & qui eſtant ſçavant en l'art de diſſimuler, les careſſeroit au commencement, & ſe joüeroit à la fin de leurs teſtes. Il parla avec beaucoup de paſſion, & finit en proteſtant qu'il avoit chez-luy deux cuiraſſes neuves, qu'il uſeroit ſur ſon corps à la guerre, avant-que de ſouffrir que le Roy d'Aragon vint encore dans la Caſtille.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 3.

Ce diſcours émeût toute l'Aſſemblée, & réveil-

la l'averſion qu'on avoit eûë pour Ferdinand. L'Archevêque qui n'avoit pas encore parlé, & qui avoit voulu ſonder les opinions, prit alors la parole, & prévoyant les troubles qu'il cauſeroit s'il s'oppoſoit au torrent, il remontra que dans le choix qu'on alloit faire, il ne falloit conſulter ni ſes amitiez ni ſes haines; Que pour luy, encore qu'il honoraſt beaucoup le Roy Catholique, il aimoit auſſi le bien & la gloire de ſon Païs : Qu'il y avoit tant de bons conſeils dans le Royaume, qu'il ne falloit pas en chercher ailleurs ; Que c'eſtoit faire tort à une auſſi illuſtre Aſſemblée que de déliberer là-deſſus ; Qu'il ne nioit pas que Ferdinand par ſon jugement & par ſon expérience, ne fuſt capable de conduire ces Etats, mais qu'il avoit gouverné la Caſtille plus de quarante ans, & qu'il eſtoit à-propos de luy laiſſer gouverner l'Aragon ; Qu'ils jettaſſent les yeux ſur quelqu'un, dont la ſageſſe, la probité & la valeur fuſſent reconnuës; Qu'ils eſtoient tous de ce caractére, & qu'on ne pouvoit ſe tromper au choix ; Qu'en ſon particulier il leur répondoit qu'il reconnoiſtroit auſſitoſt celuy qu'ils auroient nommé, qu'il l'honoreroit comme le Roy même, & qu'il employeroit & ſon credit & ſon conſeil pour le faire honorer des autres.... L'AN 1506.

Cét avis auquel on ne s'eſtoit pas attendu, donna une trés-grande joye à l'Aſſemblée : car s'il ſe fut obſtiné à demander Ferdinand, il auroit entraîné les Peuples, & il ſeroit ſans doute arrivé de

L'AN 1506.

grands desordres Ils éleûrent Ximenés d'un commun consentement, comme un homme d'une vie irreprochable, aimant les loix & la justice, autorisé dans l'esprit des Peuples, aimé des Grands, & n'ayant avec eux aucune liaison de cabale ou de parenté, & le chargérent de l'Administration du Royaume, & de la garde de la Reine; avec cette condition pourtant, qu'il ne feroit rien sans la participation du Connestable, & du Comte de Najare, & qu'aprés la mort du Roy on se rassembleroit encore, pour voir ce qu'on auroit à faire. Cette Assemblée dura depuis midy jusqu'à minuit.

Le lendemain matin on vint avertir l'Archevêque que le Roy venoit de mourir. Cette nouvelle le toucha; il se renferma quelque temps dans son Oratoire; & quoy-qu'il eust résolu de montrer en public beaucoup de constance, il ne put cacher son affliction, ni retenir quelques larmes qui luy échapérent. Il alla chez la Reine qu'il trouva accablée de douleur. Elle demeuroit immobile auprés du corps de son Mary, & quelque priére qu'on luy fist, quelque raison qu'on luy pûst dire, il ne fut jamais possible de l'en tirer. Sur le soir elle ordonna qu'on le portast dans une sale, & qu'on le revestist d'une robe de brocart d'or fourrée d'hermines, où elle avoit fait mettre une partie de ses pierreries. Ximenés prit les momens les plus commodes, pour s'insinüer dans l'esprit de cette Princesse, & pour luy donner toutes les consolations que peuvent inspirer la raison

Zurit. Annal. Arag. l. 7. c. 15. tom. 6.

Petr. Martyr lib. 19. epist. 316.

ſon & de la piété chrétienne.

L'AN 1506.

On eſtoit convenu le jour d'auparavant, qu'aprés la mort du Roy, l'Archevêque ſe logeroit dans le Palais : auſſi on y prépara d'abord un Appartement pour luy. Toute cette journée ſe paſſa à rendre les derniers devoirs à ce Prince, qu'on embauma, & qu'on expoſa durant deux jours ſur un lit de parade, veſtu de ſes habits royaux, deux Sceptres à ſes coſtez, & l'Epée nuë tout auprés. Son corps fut porté ſolennellement à une lieüe de-là dans la Chartreuſe de Mirafleurs, où il fut mis en dépoſt, juſqu'à ce qu'on puſt l'enterrer dans la Chapelle Royale de Grenade. Le même jour qu'il mourut le Conneſtable & le Duc de Najare, firent le tour de la Ville à cheval avec un Heraut, qui publia dans toutes les Places, Que tous ceux qu'on trouveroit armez dans les ruës, ſeroient condamnez au foüet ; Que quiconque tireroit l'épée auroit la main coupée ; Que s'il arrivoit à quelqu'un de répandre le ſang d'un autre, quelque légere que fuſt la bleſſure, il ſeroit auſſitoſt puni de mort ; & que tout Criminel qui ſe refugieroit dans la maiſon des Grands, y ſeroit pris ſans oppoſition, & remis entre les mains de la Juſtice. Cét Edit ſervit beaucoup pour arreſter les Peuples ; mais les Seigneurs ne firent pas grand cas de ces Triumvirs.

Zurit. Annal. Arag. l. 7. c. 15. tom. 6.

Marian. hiſt. Hiſp. lib. 28 c. 23.

Cependant Ximenés écrivit à Ferdinand que Philippe eſtoit mort en fort peu de jours, Que les Grands du Royaume eſtoient diviſez ; Qu'on l'a-

L'AN 1506. voit choiſi tumultuairement pour gouverner l'Etat dans cette triſte conjoncture; mais qu'il n'y avoit rien de fixe ni de reglé, parce-que perſonne ne paroiſſoit réſolu d'obeïr, & qu'il voyoit dans les eſprits une ſemence de révolte, qu'on auroit peine à étoufer; Que la Reine faiſoit pitié, & s'abandonnoit à ſa douleur, & que s'il luy reſtoit encore quelque tendreſſe pour une Fille deſolée, & pour des Peuples qu'il avoit aimez, il laiſſeroit-là les affaires d'Italie qui eſtoient paiſibles, & reviendroit promptement dans la Caſtille; Qu'il ne doutoit pas que l'ingratitude & les bizarreries de quelques-uns ne l'euſſent rebuté; mais qu'il eſtoit de ſa généroſité & de ſa prudence, d'oublier le paſſé; & qu'il l'aſſeûroit qu'il luy remettroit l'Etat auſſi tranquille qu'il euſt jamais eſté, du vivant de la Reine Iſabelle.

Il donna ces Lettres à l'Ambaſſadeur que Ferdinand avoit laiſſé en Eſpagne, avec ordre de faire partir ſur le champ un Courrier, pour Barcelone, d'où l'on croyoit que ce Prince n'eſtoit pas encore parti. Avant-que d'écrire cette Lettre, il demeura long-temps en oraiſon dans ſa Chapelle; & comme il y entendoit la Meſſe, il commanda tout-d'un-coup qu'on allaſt fermer ſon appartement, & fit tout haut une longue & fervente priére entrecoupée de ſoûpirs & de larmes; ſuppliant la divine Majeſté d'avoir pitié de ces Royaumes; de faire que tout y réüſſit ſelon ſes ſaintes volontez, pour ſa gloire & pour ſon ſervice; & qu'il ne

laissast pas prospérer la voye des Méchans, qui au préjudice du bien public & au mépris de sa sainte Loy entretenoient la discorde, & troubloient le repos des Peuples.

L'AN 1506.

Ce même jour aprés disné, les Seigneurs s'assemblérent encore chez l'Archevêque. Le nombre en estoit plus grand, parce-que dans ce changement, la plusspart des Gouverneurs s'estoient rendus à Burgos, pour y recevoir les ordres, ou pour voir le train que les affaires y prendroient. Plusieurs ayant fait réflexion aux liaisons que Ximenés avoit avec le Roy d'Aragon, s'estoient repentis de l'autorité qu'ils luy avoient donnée, & tout estoit disposé à de grandes contestations. Avant qu'on commençast à parler des affaires publiques, le Connestable de Castille se leva, & s'adressant à l'Archevêque, le chapeau à la main, le pria de vouloir prononcer sur certains différens qu'il avoit avec le Duc de Najare; & aprés avoir dit ses raisons avec beaucoup d'emportement, il demanda justice à la Compagnie. Le Duc soûtint sa cause de son côté avec la même chaleur: ils en vinrent à des paroles piquantes, & à des reproches vrays ou faux, qu'ils se firent l'un à l'autre.

L'Archevêque leur fit signe de se taire & de ne passer pas plus avant, & haussant la voix. *Qu'est-cecy, Seigneurs,* leur dit-il? *Nous ne faisons que commencer, & déja tout est en desordre? Il est bien temps de vous amuser à vous quereler, lors-que vous devez*

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

L'An 1506. *ſonger avec moy aux moyens de tenir le Royaume en paix. Que la Reine nomme un de vous pour préſider à ſon Conſeil, & pour commander en ſa place, & je ſeray le premier à luy obéïr.* Cette modération plût à l'Aſſemblée, & ils répondirent tout d'une voix: *Y a-t-il quelqu'un qui ſoit plus capable de nous gouverner que Voſtre Seigneurie Reverendiſſime?* Alors ils luy donnérent tous leurs ſuffrages; le priérent de vouloir bien pour l'intéreſt public, ſe charger de ce pénible fardeau, & luy aſſignérent une penſion de mille ducats tous les ans, pour luy aider à ſoûtenir ſa dignité, & pour épargner ſes revenus qu'il diſtribüoit libéralement aux pauvres.

L'Archevêque ſçavoit que pluſieurs avoient deſſein d'appeller l'Empereur Maximilien, pour gouverner l'Eſpagne, juſqu'à ce que Charles ſon petit-fils fuſt en âge de regner par luy-même; & ç'auroit eſté une excluſion perpétuelle pour Ferdinand, dont ce Prélat croyoit la préſence néceſſaire en Caſtille. C'eſt pourquoy il accepta volontiers la Régence, quoy-qu'il en préviſt toutes les difficultez. Il dit aux Seigneurs, qu'encore qu'il euſt beaucoup d'âge & peu de ſanté, il eſpéroit avec l'aide de Dieu & leurs bons conſeils, qu'ils ſeroient ſatisfaits de ſon application & de ſa conduite: Que pour la penſion il les en remercioit, parce-que Dieu luy avoit donné aſſez de bien pour ſoulager les pauvres & pour en aſſiſter l'Etat dans les beſoins; & que d'ailleurs il ſçavoit ſe régler & vivre de peu. Mais qu'ils

prissent garde à ce qu'ils faisoient, qu'il estoit sévére, ennemi des oppressions & des violences; qu'il ne souffriroit jamais rien qui ne fust dans l'ordre, & qu'il puniroit rigoureusement les factions & les cabales; qu'il estoit encore en leur pouvoir de choisir un autre que luy; mais que s'ils l'avoient une fois nommé, il sçauroit bien se faire obéïr, quand il ordonneroit des choses justes, & qu'il n'y auroit ni considération, ni amitié qui pust le faire passer par dessus les loix de la raison & de la justice. Ce discours parut un peu rude à plusieurs, mais il n'y avoit rien que de raisonnable; & ceux qui en auroient paru offensez, auroient donné lieu de croire qu'ils avoient de mauvais desseins: ils consentirent tous à luy obéïr, & dés ce jour-là le Triumvirat cessa, & toute l'autorité fut réünie en la personne seule de Ximenés.

L'AN 1506.

Il remplit d'abord les places vacantes du Conseil Royal, de gens éclairez & incorruptibles: il conféra avec les Seigneurs sur quelques réglemens principaux, & leur fit approuver ses opinions. Mais parce-qu'il en voyoit peu qui fussent portez pour le bien public, il crut qu'il falloit estre en état de leur résister, & de les retenir dans le devoir. Il fit venir Jerôme Vianel Vénitien dont nous avons déja parlé, & luy communiqua le dessein qu'il avoit de lever des Troupes & de luy en donner le commandement. C'estoit un Etranger, qui n'avoit aucune liaison, ni aucune parenté dans

Eugen. de Roblés vid. del Card. c. 17.

L'AN 1506. le Royaume, & qu'il gagna facilement par ses caresses, & par les bonnes pensions qu'il luy donna.

Cét homme luy choisit en fort peu de temps mille Soldats, à qui il faisoit faire tous les jours l'exercice dans une grande plaine hors de la Ville. Comme l'Espagne estoit en paix depuis la prise de Grenade, & que les armes y estoient roüillées, Ximenés fit apporter de Biscaye, mille cuirasses, deux-mille piques & cinq-cens mousquets. Il fit renforcer la Compagnie qui gardoit la Reine & le Palais, afin de s'en servir dans les occasions pour sa garde, & tira D. Alonso de Cardenas du Gouvernement de Grenade, pour l'en faire Capitaine, parce-qu'il l'avoit reconnu homme de cœur, & qu'il gagnoit par-là son Pere qui estoit trés-considérable par sa naissance & par son mérite.

Cependant Ferdinand, aprés avoir fait quelque sejour à Saragosse, avoit résolu de passer en Italie. Il venoit d'épouser Germaine de Foix, que Loüis d'Amboise Evêque d'Albi, Hector Pignatelli Seigneur Napolitain, & Saint-André Juge-Mage de Carcassonne avoient conduite jusqu'à Fontarabie, en qualité d'Ambassadeurs du Roy de France. Quoy-qu'il eust fait serment de ne se pas remarier, & qu'il eust protesté plusieurs fois qu'il ne feroit point ce tort-là à ses Enfans, qu'il n'y avoit plus d'Isabelle au monde & qu'il ne pouvoit retrouver ce qu'il avoit perdu; les cha-

grins que luy donna ſon Gendre, & l'envie qu'il eût de ſe maintenir dans la Caſtille, l'obligérent à conclure ce mariage, & en même temps le traité qu'il avoit fait avec la France.

L'AN 1506.

Peu de jours aprés il eſtoit allé à Barcelone où ſa Flote l'attendoit pour le porter au Royaume de Naples. Ses Amis luy écrivoient ſans ceſſe : *Ne nous abandonnez pas, Sire, venez remettre la paix & la juſtice, que vous avez maintenües ſi long-temps parmi nous, qui vous regardons comme noſtre Pere. Voſtre préſence eſt néceſſaire en Caſtille. Ne ſouffrez pas qu'une injuſte domination s'y établiſſe. Si vous laiſſez vieillir le mal, le remede viendra trop tard, & il pourra bien arriver, ou que le Royaume ſe perdra, ou que vous perdrez le Royaume.* Ces marques de tendreſſe l'auroient touché, mais les ſoupçons violens qu'il avoit contre le grand Capitaine ne luy laiſſoient point de repos. On mandoit qu'il avoit des intelligences ſecretes avec le Roy Philippe par l'entremiſe du Cardinal de Roüen ; qu'il traitoit avec le Pape, & qu'il eſtoit preſt d'accepter la charge de General de l'Egliſe ; qu'il attendoit que l'Empereur vint avec une Armée, pour luy livrer le Royaume. On diſoit même qu'il alloit marier ſa Fille avec le Fils de Proſper Colonne, pour ſe maintenir malgré le Roy, dans ſa Viceroyauté, par le ſecours de cette puiſſante Maiſon. De plus, il demeuroit à Naples, quoyqu'il euſt ordre d'en revenir.

Zurit. Annal. Arag. l. 7. c. 21. tom. 6.

Marian. hiſt. Hiſp. c. 23. lib. 28.

Ferdinand agité de ſes défiances, aima mieux

L'AN 1506. se mettre au hazard de perdre la Castille, que de laisser le Royaume de Naples sous la conduite du Grand Capitaine. Il s'embarqua à Barcelone avec la Reine Germaine, les Reines de Naples, & grand nombre de Noblesse Castillane & Aragonoise. La tempeste l'ayant jetté sur les costes de Provence, il entra avec une partie de ses Galéres dans le port de Toulon, où le Comte de Villars, & plusieurs Prélats allérent le complimenter & le régaler de la part du Roy de France. Il se remit en mer & arriva le premier d'Octobre à Genes, où le Grand-Capitaine vint le joindre avec les Galéres de Naples, ce qui luy donna une joye extraordinaire; de-là il passa à Portofi où les vens contraires l'arrestérent encore.

Ce fut-là qu'il receût la nouvelle de la mort du Roy Philippe son gendre le 5. du mois d'Octobre par le Courrier que son Ambassadeur Loüis Ferrier luy avoit dépeché avec les lettres de l'Archevêque de Tolede. Ferdinand fut affligé ou du-moins il fit semblant de l'estre, & d'abord il écrivit à ce Prelat la douleur qu'il avoit de cette perte, & la reconnoissance qu'il auroit toute sa vie des témoignages de son amitié. Il luy mandoit que s'il eust reçeû son paquet avant que d'estre embarqué, il auroit pris la route d'Espagne, & quitté pour un temps ses autres affaires; mais qu'on sçavoit à Naples qu'il estoit parti, & qu'aprés la dépense qu'il avoit faite d'équiper une flote, il falloit en profiter; qu'au reste il luy

Zurita Annal. Aragon. l. 7. c. 29.

luy donnoit sa parole qu'il termineroit ses affaires le plûtost qu'il pourroit, & qu'il reviendroit en Espagne. Que cependant il le prioit instamment, puis-que Dieu pour le bon-heur de ce Royaume, l'en avoit fait Administrateur, d'avoir soin de la Reine affligée, & des affaires de cét Etat, & de luy en écrire souvent des nouvelles.

L'AN 1506.

Ximenés ayant receû ces lettres avec beaucoup de joye, les communiqua à quelques Amis de Ferdinand, qui en firent part à d'autres; ce qui donna lieu au parti contraire d'accuser ce Prince d'inquiétude & d'ambition, & de presser par des députations réïtérées, l'Empereur Maximilien de prévenir le Roy d'Aragon, qui alloit quitter ses propres affaires, pour venir prendre la conduite de celles de Castille. L'Archevêque sçachant ces intrigues, assembla les Seigneurs, & leur dit qu'il trouvoit tous les jours beaucoup de choses qui passoient sa capacité dans la Charge qu'ils luy avoient donnée, que la Reine ne pouvant agir à cause de sa douleur & de son indisposition, & que n'ayant de son costé ni assez de crédit sur son esprit, ni assez d'authorité pour régler toutes choses à sa volonté, il falloit avoir recours à quelqu'un pour qui elle eust du respect, & à qui elle donnast un pouvoir absolu & irrevocable.

Qu'il y avoit plusieurs Evêchez vacans qu'il ne falloit pas laisser sans Pasteurs; Que les Tribunaux Ecclesiastiques estoient méprisez, & que le Marquis de Pliego avoit eû la hardiesse de rom-

L'AN 1506.

pre les Priſons, & de lâcher les Priſonniers, action qu'il falloit punir avec la derniére ſévérité; Qu'il ne parloit pas de la ſanté de la Reine, dont l'affliction & la groſſeſſe pouvoient avoir de fâcheuſes ſuites; Qu'il ne voyoit que deux perſonnes capables de ſurmonter ces difficultez, & de gouverner cette Princeſſe, ou Maximilien ſon Beaupere, ou ſon Pere Ferdinand: Que l'un & l'autre eſtoit occupé à ſes propres affaires; mais qu'on les priéroit de les quitter pour quelque temps; Que ſon avis eſtoit donc d'aller trouver la Reine tous enſemble, & de luy demander lequel des deux elle aimoit mieux appeller. La choſe eſtoit de trop grande conſéquence pour la faire ſans la conſulter, & cét avis fut généralement approuvé.

Petr. Martyr epiſt. 17. lib. 19.

La Reine les écouta par une petite feneſtre grillée: car c'eſtoit ainſi qu'elle donnoit ſes audiances depuis la mort de ſon Mary; & ſoit que cette députation euſt un peu réveillé ſon eſprit, ſoit qu'elle euſt eû par haſard cét intervalle de bon ſens, elle leur répondit ſur tous les chefs avec autant de prudence & de raiſon, qu'elle euſt pû faire avant ſa foibleſſe: Qu'elle avoit deſſein de vivre dans la retraite, comme il convenoit à une Veuve, Que les affaires la chagrinoient, & que de plus elle ſentoit bien qu'elle n'en eſtoit pas capable; Que ſi ſon Fils Charles eſtoit en âge de venir en Eſpagne & de gouverner les Royaumes que Dieu luy avoit donnez, il n'y auroit pas autre choſe à deſirer, mais que n'eſtant pas en cét état, ſon inten-

tion seroit d'appeller le Roy son Pere, qui connoissoit le Royaume & qui l'avoit rétabli & augmenté par ses travaux; Que pour Maximilien il estoit assez chargé du poids de l'Empire, & qu'une administration nouvelle & étrangére l'accableroit. Que pour la nomination des Evêques, une femme comme elle n'avoit pas assez de lumiére pour faire de ces sortes de choix, qu'on attendist que son Pere vinst, qui connoissoit les talens & le mérite des personnes.

Comme l'Archevêque & les autres luy eûrent reparti que c'estoit une affaire de conséquence pour l'Eglise, parce-que les Diocéses souffroient, d'estre ainsi privez de Pasteurs, & qu'elle pouvoit prendre conseil de quelques-uns de la Compagnie; elle répondit : *Je crois qu'il vaut mieux qu'il n'y en ait point pour quelque temps, que si j'en établissois d'indignes, ou d'incapables : car ne pourriez-vous pas avoir des amis que vous seriez bien-aises d'avancer?* Ils la conjurérent, puis-qu'elle estoit dans cette resolution, d'écrire au Roy son Pere, pour le prier de se hâter de venir. Alors son esprit s'affoiblissant & ne pouvant plus soûtenir son application, elle leur répondit, Que le Roy d'Aragon avoit assez d'affaires en Italie sans le charger encore de celles de Castille; que s'ils en jugeoient autrement, ils prissent la peine de luy en écrire.

Sur cela les Seigneurs se retirérent, & l'on ne parla plus de Maximilien. Mais l'égarement de l'esprit de la Reine, estoit un grand obstacle aux

L'AN 1506.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

bonnes intentions de l'Archevêque. Soit que ce fust un accident causé par une fiévre maligne, soit qu'elle eust tiré cette maladie d'esprit d'Isabelle de Portugal sa Grand-Mere, qui en avoit esté affligée, soit que ce fust un charme qu'une Maistresse du Roy avoit fait jetter sur elle, comme quelques-uns avoient pensé, elle n'estoit plus capable d'aucune affaire. Il luy estoit resté de l'imagination & de la mémoire, qui n'estant pas aidées de la raison, ne faisoient que la confondre sur les choses présentes. On ne pouvoit avoir audiance d'elle. Elle ne vouloit rien signer; & comme dans ses bons intervalles, elle s'estoit apperçeûë de sa foiblesse, elle estoit devenuë timide & soupçonneuse, & croyoit toûjours ou qu'elle alloit se tromper, ou qu'on alloit la surprendre.

Quoy-quelle n'eust ni le discernement, ni l'application qu'il falloit pour les affaires, elle ne pouvoit souffrir ceux qui s'en chargeoient; & jamais Princesse ne fut plus jalouse de son autorité. On voulut quelquefois luy dire que l'Archevêque de Tolede estoit logé dans le Palais, & qu'elle pouvoit le consulter, elle répondit, *C'est pour me tenir compagnie, & non pas pour se mêler de mes affaires: je n'ay pas besoin de ses conseils.* On la pria d'agréer qu'on députast au Roy son Pere, pour le solliciter à venir promprement gouverner ses Etats avec elle. *Je souhaiterois bien qu'il vinst,* dit-elle, *pour ma consolation,* sans dire un seul mot du gouvernement.

Marian. hist. Hisp. c. 3. lib. 29.

Le feü Roy dans moins d'une année de Regne, avoit tellement diſſipé ſes Finances, qu'il ne pouvoit preſque plus ſoûtenir ſon rang, ni fournir aux dépenſes ordinaires de ſa Maiſon. Loüis Marlian Milanois, ſon Medecin & ſon Conſeiller, qui fut depuis Evêque de Tuy, luy avoit oüi dire dans ſes chagrins, *Malheureux que je ſuis ! quand je n'eſtois que Comte de Flandres, j'avois dequoy vivre avec ſplendeur, & dequoy donner avec abondance; maintenant que je ſuis devenu le plus grand Roy du Monde, je n'ay pas dequoy vivre ni pour moy ni pour les miens.* Aprés ſa mort les Domeſtiques qu'il avoit amenez en Eſpagne, s'adreſſérent à l'Archevêque de Tolede, & le priérent de faire vendre les meubles, & la garderobe du feu Roy, pour les payer, & pour leur donner moyen de s'en retourner en leur païs. Ce Prélat les préſenta à la Reine, luy expoſa la juſtice de leur demande, & l'obligation qu'elle avoit d'y ſatisfaire. Elle écouta leurs raiſons, prit leur Requeſte, & leur répondit froidement : *Je ne me charge que de prier Dieu pour l'Ame du Roy mon Mary.* Et les laiſſa non-ſeulement ſans ſecours, mais encore ſans eſpérance.

L'AN 1506.

Petr. Martyr Epiſt. 318.

Marian. l. 29. c. 3.

Zurit. Annal. Arag. l. 7. c. 21.

Le Conſeil Royal ayant jugé neceſſaire d'aſſembler les Etats de Caſtille, on ne put jamais obtenir qu'elle ſignaſt les Lettres de Convocation, & l'on fut obligé de prendre Acte de ſon refus, & de paſſer outre. Peu de jours aprés, elle envoya dire à l'Archevêque qu'il euſt à ſortir du Palais, & congédia en même-temps tous les Serviteurs

Zurit. ibid. c. 26.

L'AN 1506. de ſon Pere & les ſiens, pour prendre des Flamans à ſon ſervice; ce qui alloit cauſer de grands deſordres, ſi Jeanne d'Aragon, Fille naturelle de Ferdinand & Femme du Conneſtable, qui avoit quelque crédit ſur ſon eſprit, ne l'euſt appaiſée. Ainſi les affaires ne finiſſoient point; les Partis ſe formoient & ſe fortifioient impunément, & dans un temps de confuſion & de trouble, il falloit ordonner ſans autorité, & même contre l'autorité Souveraine. L'Archevêque ennuyé de ſe voir traverſé & de prendre toûjours tout ſur ſoy, propoſa pluſieurs fois de faire déclarer la Reine incapable de gouverner; mais Ferdinand ne voulut pas qu'on donnaſt ce déplaiſir à ſa Fille, & le Conſeil crut qu'il falloit ménager l'honneur de la Maiſon Royale, & de la Nation.

Petr. Martyr ep. 324. lib. 19.

Zurit. c. 23. l. 7. t. 6.

Toute l'Eſpagne ſçavoit pourtant l'infirmité de cette Princeſſe. Le jour de la Touſſaint elle voulut aller à la Chartreuſe de Mirafleurs où elle fit ſes devotions. Elle y diſna; & aprés avoir oüi Veſpres & le Sermon, l'envie luy prit de faire ouvrir le tombeau du Roy ſon Mary. Les Religieux firent quelque difficulté; mais elle leur ordonna de ſe retirer, diſant qu'elle prétendoit faire emporter ce corps à Grenade, & reconnoiſtre ſi les Flamans ne l'auroient point enlevé. L'Evêque de Burgos arriva là-deſſus, & voulut luy repreſenter que ce qu'elle faiſoit eſtoit contraire aux Loix, aux Saints Canons de l'Egliſe, & au Teſtament même du feu Roy. Elle s'emporta, & commanda

avec de terribles menaces à tous ſes Gens, d'ouvrir le Tombeau, & de tirer le Cercüeil dehors. Comme elle eſtoit fort avancée dans ſa groſſeſſe, & qu'il eſtoit à craindre qu'elle ne vinſt à ſe bleſſer, on ne voulut pas l'irriter, & on luy obéït, quoy-qu'avec regret. Le Nonce du Pape, les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roy Catholique, & quelques Evêques, furent appellez pour reconnoiſtre ce corps, qui n'avoit plus figure d'homme. Elle le regarda & toucha pluſieurs fois, ſans répandre une ſeule larme. Aprés quoy on referma le cercüeil qu'elle fit couvrir de pluſieurs piéces d'étoffes d'or & de ſoye. L'AN 1506.

Cependant Ferdinand écrivoit à tous les Grands des lettres civiles & obligeantes, & recommandoit à l'Archevêque de Tolede de leur perſuader à tous de ſe conformer de bonne grace au Teſtament de la Reine Iſabelle, ſur le ſujet de ſa Régence, & de revenir à luy en-ſorte qu'il parut plus d'affection & de volonté, que de crainte ou de politique. Il luy envoyoit même des pouvoirs en blanc, pour luy & pour les autres, ſelon qu'il le jugeroit convenable au bien public. Il luy adreſſoit une Lettre circulaire pour la faire diſtribuër à toutes les Villes, dans laquelle il témoignoit, qu'il reſſentoit une tendreſſe extrême pour ſa Fille, pour ſes Petits-fils, & pour ſes Etats, qu'eſtant ſorti comme il eſtoit de la Maiſon de Caſtille, qu'ayant employé la meilleure partie de ſa vie à rétablir ce Royaume, à l'accroiſtre, & à

Zurit. Annal. Arag. lib. 7. c. 26. to. 6.

L'AN 1506.

l'entretenir en paix; pour accomplir ce que Dieu & sa conscience l'obligeoient de faire, & pour reconnoistre l'affection & la fidélité avec laquelle ces Peuples l'avoient servi, il se disposoit à partir de Naples pour venir les gouverner avec douceur & avec justice.

L'Archevêque fut le premier à se déclarer, & protesta hautement que si les Seigneurs se rangeoient du costé de Ferdinand, il se joindroit à eux, sinon, qu'il le serviroit seul de tout son crédit, & de tout le bien qu'il tenoit de luy. Le Connestable & l'Almirante, suivirent cét exemple. Les autres s'assemblérent plusieurs fois, & le resultat de leurs conférences fut d'obliger le Roy Catholique, au cas qu'il revint, non-seulement de leur pardonner leur haine, mais encore d'acheter leur amitié. Ximenés les entretint l'un aprés l'autre, & reconnut qu'il ne tenoit plus qu'à de petites passions, & à des intérests particuliers, qu'ils ne concourussent au bien public. Le Duc de Najare luy répondit: *J'honore le Roy d'Aragon, & si le Connestable n'estoit pas son Gendre, je ne voudrois pas d'autre Roy, ni d'autre Gouverneur en Castille.* Le Marquis de Villene luy dit aussi: *Qu'il me rende ce qui m'appartient, & qu'il ne se laisse pas gouverner par le Duc d'Albe, & je ne l'empescheray pas de regner.* Le Duc de l'Infantade paroissoit un peu moins ferme qu'il n'avoit esté, & faisoit entendre que si on luy donnoit l'Evêché de Placentia pour un de ses fils, il ne seroit pas intraitable. Les Flamans, à

Zurit. Annal. Arag. l. 7. c. 22.

qui

qui le Roy Philippe avoit donné la pluſpart des Gouvernemens & des Charges, voyoient bien qu'ils ne pouvoient s'y maintenir, & ſongeoient à les remettre pour quelque argent, entre les mains des Serviteurs du Roy Catholique. L'AN 1506.

Les choſes eſtant ainſi diſpoſées, l'Archevêque manda à Ferdinand qu'il eſpéroit que bien-toſt, amis, ennemis, tout réviendroit à ſon devoir: que pour luy, il eſtoit d'avis que ſa Majeſté ne leur accordaſt pas tout ce qu'ils demandoient; mais qu'elle pardonnaſt à tous, qu'elle réparaſt le dommage qu'elle avoit fait à quelques-uns; du reſte, qu'elle fiſt du bien à ceux qui l'aimoient pour augmenter leur amitié, & à ceux qui le craignoient, pour leur donner de la confiance.

Le Roy Catholique profita de cét avis: il fit dire au Marquis de Villene, qu'il oublioit pour toûjours ſes offenſes; mais qu'il ſe ſouviendroit de ſes ſervices, de la bleſſeûre qu'il avoit receûë à la guerre de Grenade, de l'affection avec laquelle il vint au ſecours de Salſes tout malade qu'il eſtoit. Il luy fit offrir Villene & Almanſa, Villes depuis peu réünies au Domaine; & donna pouvoir à l'Archevêque de négocier avec luy. Il envoya ordre à Garcilaſſo de ſe rendre auprés de la Reine; *Zurita Annal. Aragon. l. 7. c. 39. tom. 6.* luy promit de ſe ſervir de ſes conſeils, & de luy donner ſa confiance; & ce Seigneur de ſon coſté, luy écrivit en ces termes: *Ne penſez pas, Sire, que j'aye oublié ce que je vous dois. Je ſens également le bien que vous m'avez fait autrefois, & l'honneur que*

L'AN 1506. *vous me faites aujourd'huy. Usez à mon égard de vostre clémence accoûtumée; & comme je ne puis avoir un meilleur Maistre, je prie Vostre Majesté de croire qu'elle ne peut avoir un plus fidéle Serviteur.*

Pendant que l'Archevêque travailloit à ramener les esprits par ses raisons & par ses promesses, les Ambassadeurs de l'Empereur Maximilien, persuadérent à la Reine, que le Royaume estoit perdu, si le Roy son Pere venoit. Ils luy firent peur de la Reine Germaine sa belle-Mere, & luy dirent qu'elle alloit estre dégradée par la domination de l'un, & desolée par l'humeur vaine & impérieuse de l'autre. Ses inquiétudes l'agitérent, & quoyqu'elle fust sur le point d'accoucher, elle eût envie de sortir de Burgos. Elle fit venir Ximenés, & luy dit, qu'elle ne pouvoit plus vivre dans une Ville, où son Mary estoit mort; qu'il se préparast à partir luy & toute la Cour le lendemain. Avant son départ elle déclara qu'elle révoquoit toutes les graces que le feu Roy avoit faites depuis la mort de la Reine Isabelle. Le Secretaire dressa la Déclaration, & quatre Conseillers d'Etat eûrent ordre de la signer, & de la faire publier incessamment. Cette démarche révolta tous les Grands, & rompit toutes les mesures que l'Archevêque de Tolede prenoit avec eux.

La Reine se mit en chemin, sans qu'on sçeût où elle avoit dessein d'aller. Elle passa par la Chartreuse de Mirafleurs, pour y prendre le cercüeil du Roy Philippe qu'elle faisoit traisner aprés elle

dans un carrosse à quatre chevaux. Deux Religieux par son ordre accompagnoient ce Corps, dont l'un par simplicité, ou par flaterie ayant loüé la constance de son Amour, & luy ayant conté quelques histoires fabuleuses de certains Rois qu'on disoit estre revenus en vie plusieurs années aprés leur mort, avoit donné à cette Princesse des espérances ridicules, qui l'entretenoient dans sa folie. Il estoit fâcheux de la voir voyager vers le terme de sa grossesse, & de donner aux Peuples le triste spectacle des extravagances qu'elle faisoit, mais elle n'avoit d'autre raison que sa volonté ; & de-peur de l'aigrir il fallut la satisfaire. On resolut de la mener à Valladolid ; mais comme elle fut à moitié chemin dans le Bourg de Torquemada, il luy prit fantaisie de demeurer-là, & vingt jours aprés elle accoucha de l'Infante Catherine, le quatorziéme de Janvier. L'Archevêque baptisa cette Princesse avec peu de solennité, à cause du deüil de la Cour. La peste & la disette firent cette année-là de grands ravages dans l'Espagne ; & comme la maladie s'échauffoit à Torquemada, & que plusieurs femmes en estoient mortes dans le Palais on proposa à la Reine d'en sortir ; mais quelque danger qu'il y eust, quelque priére qu'on luy fist, elle ne répondit autre chose, sinon qu'elle n'estoit pas encore bien remise de sa couche, & qu'aprés cela elle verroit.

L'An 1506.

Petr. Martyr epist. 328. lib. 20.

Zurit. Annal. Arag l. 7. c. 37.

L'An 1507.

Ximenés ne jugeant pas qu'il fallust exposer tant de monde, déclara qu'il estoit libre à châ-

L'AN 1507.

cun de se retirer, & transfera le Conseil Royal à Palentia. Pour luy, il demeura toûjours auprés de la Reine avec le Connestable, & quelques autres Seigneurs qui l'accompagnoient. Ce fut en ce temps-là que se fit la réforme du Conseil. Tous ceux que le feu Roy y avoit introduits, & qu'on sçavoit que les Flamans y avoient fait mettre par argent, en furent tirez; & l'on rappella à leur place ceux à qui Ferdinand avoit donné autrefois de pareilles charges. Ce changement se fit par l'autorité de ce Prélat qui le crut nécessaire pour le bien du Royaume. On publia que c'estoit par ordre de la Reine; mais les gens habiles ne purent se persuader que cette Princesse qui n'avoit jamais voulu permettre qu'on cassast quelques Flamans qui avoient esté de la Musique du Roy, se fust mise en peine de faire déposer des Conseillers d'Etat.

Durant le séjour que la Cour fit à Torquemada, l'Archevêque fut à Cisnéros pour y voir la maison de ses Peres; & dans l'élevation où il estoit, il ne méprisa pas les restes d'une Parenté médiocre. La succession estoit écheuë, par le defaut des masles, à Marie Ximenés fille de Garsias Ximenés. Les habitans du Bourg allérent au-devant de luy, & le receûrent avec toutes les marques de joye qu'ils purent donner. Il les caressa tous & les pressa de luy dire quel service il pouvoit rendre à sa Patrie. Ces bonnes-gens aprés y avoir pensé quelque temps, luy dirent que le Gouverneur de la Province leur envoyoit tous les ans deux Com-

missaires, qui les tyrannisoient sous prétexte de mettre ordre à leurs affaires, & le priérent de leur permettre de nommer eux-mêmes deux de leurs concitoyens pour juger les procés, & terminer les différens qui surviendroient ; ce qu'il leur accorda trés-volontiers.

Cependant la peste s'allumant de jour en jour, la Reine se détermina enfin de partir de-là ; mais à peine eût-elle fait une lieuë & demie, que passant par un petit village nommé Hornillos, & voyant une Ferme sur le chemin assez bien bastie, dont le païsage estoit agréable, elle s'y arresta ; & quelque instance que luy fissent l'Archevêque & les autres Seigneurs, ils ne purent l'obliger de passer outre. Comme ils voulurent luy remontrer qu'elle n'estoit pas loin de la ville de Palentia, où elle seroit plus commodément, elle leur répondit que cette solitude luy convenoit, & qu'il n'estoit pas séant à une veuve de demeurer dans les belles Villes.

Petr. Martyr epist. 339. lib. 20.

Pendant qu'ils furent-là, il arriva coup-sur-coup des nouvelles de divers soulévemens dans le Royaume. Il y avoit de grands troubles dans Medina *del campo*, pour l'élection d'un Abbé. Le Comte de Lemos s'estoit saisi de Ponferrat à force d'armes & y avoit mis garnison. La ville d'Ubéda estoit divisée en deux factions, & tout y estoit en feu. Tolede & Avila menaçoient de se révolter. Le Comte de Tendille mandoit que la Province de Grenade estoit en grand danger, &

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

L'AN 1507. que les Soldats qui gardoient cette Coste, alloient deserter s'ils n'estoient payez. Tous ces avis donnérent beaucoup d'inquiétude à l'Archevêque : car outre la deférence qu'il falloit avoir pour la Reine à qui l'on rapportoit tout quoy-qu'inutilement, il jugeoit à propos de reserver ces sortes d'affaires à Ferdinand, qui mandoit par tous les Courriers qu'il seroit bien tost en Espagne. De plus, sa Regence n'estoit pas encore assez affermie pour entreprendre tant de choses à la fois. Cependant, comme il n'estoit pas seûr de mépriser ou de dissimuler ces sortes de rebellions : il confera avec les Seigneurs des moyens de remédier à ces desordres. Ils furent d'avis que puis-qu'ils ne pouvoient étoufer le mal, il falloit du-moins l'arrester, jusqu'à ce que le Roy d'Aragon fust arrivé, & que cependant l'Archevêque auroit soin de pacifier toutes choses selon sa prudence, & par l'avis du Conneſtable.

Ximenés se chargea de tout. Il envoya des Commissaires à Ubéda, qui firent pendre les chefs de la sédition. Il fit de terribles menaces à ceux de Tolede & d'Avila, s'ils ne vivoient en repos. Il envoya pouvoir au Comte de Tendille de tirer de l'argent des Trésoriers de la Province, & de payer les Soldats. Pour l'attentat du Comte de Lemos, comme il estoit de conséquence, il donna des Troupes au Comte de Bénévent, & au Duc d'Albe, pour l'assiéger dans sa Place, & le prendre prisonnier. Ce Comte qui se sentoit trop foible

pour se maintenir dans sa possession, & qui craignoit l'arrivée du Roy d'Aragon, écrivit à l'Archevêque qu'il posoit les armes, & se remettoit de tout à Ferdinand quand il seroit sur les lieux, que cependant on trouvast bon qu'il se tint à Ponferrat, & qu'il ne seroit pas inutile pour le service du Roy dans une Contrée toute disposée à la révolte. Mais ce Prélat luy manda que s'il n'en sortoit promptement avec sa Garnison, il alloit faire marcher contre luy non-seulement le Comte de Bénévent & le Duc d'Albe, mais encore toutes les forces de Castille. Cette menace qui auroit bien-tost esté suivie du châtiment, étonna le Comte, & peu de jours aprés on sçeût qu'il avoit obéï.

L'AN 1507.

Parmi ces affaires publiques, il en survint une à l'Archevêque qui le regardoit en particulier & qui luy fit assez de peine. Un Bénéfice considérable estant venu à vaquer dans son Diocése aux environs de Guadalajara, il en envoya les Provisions à Pierre Martyr d'Angleria dont le merite luy estoit connu. Bernardin de Mendoza frere du Duc de l'Infantade, & Archidiacre de ce quartier-là, en avoit déja pris possession en vertu des Lettres expectatives qu'il avoit autrefois obtenuës du Pape Alexandre VI. & prétendoit s'y maintenir à main-armée. Ximenés fut piqué de ce procedé, d'autant plus qu'on disoit qu'il avoit tort de disputer aux autres, un droit qu'il avoit autrefois soutenu luy-même contre son Archevêque.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Petr. Martyr epist. 337. liv. 20.

L'AN 1507.

Il répondoit à cela que le Pape Alexandre estoit mort, & que ces sortes de Privileges n'avoient plus de lieu, quand le Pontife qui les avoit donnez n'estoit plus, & que sous ce prétexte, on entreprenoit sur ses droits, & l'on faisoit violence à l'Eglise & à ses Ministres. Il s'en plaignit au Duc de l'Infantade, & le pria de porter son Frere à rentrer dans son devoir, & à ne pas donner occasion de procéder contre luy par les censures Ecclesiastiques; adjoûtant que si les armes spiritüelles ne l'étonnoient pas, il envoyeroit des Troupes qui valoient mieux que ces Soldats qu'il avoit mis dans l'Eglise, comme dans une Place d'armes pour la défendre. Il en écrivit à peu prés en ces termes à l'Archidiacre, qui jugea à propos, aprés y avoir bien pensé, de renoncer à sa prétention.

En ce temps-là les Troubles recommencérent, & la crainte qu'on avoit de Ferdinand croissant à mesure qu'on estoit plus prés de son arrivée, les Grands du Royaume se divisérent. Les uns sollicitoient l'Empereur Maximilien de faire valoïr les droits qu'il avoit sur la Castille. Ils offroient d'entretenir à leurs dépens quatre-mille Allemans, qu'on croyoit prests de s'embarquer; & l'on rapporte qu'un Religieux alla révéler à l'Archêque de Tolede comme un secret de Confession, qu'on avoit eû dessein d'empoisonner la Reine Jeanne, parce-que Maximilien par cette mort devenoit sans contestation, le Tuteur de l'Archiduc Charles son petit-fils. Les autres réveilloient

Zurit. Annal. Arag. lib. 8. c. 1. t. 6.

veilloient les droits éteints, & les prétensions imaginaires du Roy de Portugal, & s'engageoient à le recevoir, s'il venoit avec une Armée. Quelques-uns recouroient au Roy de Navarre. Il y en avoit qui ne vouloient reconnoistre que l'Archiduc Charles, & presque tous convenoient de s'opposer à la Régence & à l'entrée du Roy Ferdinand. L'Almirante levoit des Troupes. Le Duc de Najare vint à la Cour escorté d'un grand nombre de Gentilshommes & de Soldats; D. Manuël arriva à Torquemada avec une compagnie de Gens-d'armes. Le Marquis de Villene & le Connestable, sous prétexte de grossir leur train, enrôloient leurs Vassaux.

L'AN 1507.

Marian. hist. Hisp. l. 29. c. 5.

Ximenés resolut de se fortifier contre tant de mauvaises intentions. Il employa les cinquante-mille ducats qu'il avoit autrefois prestez au Roy Philippe, à payer les Compagnies des Gardes, qu'il retint par ce moyen dans le service, ce qui fut le salut de l'Etat. Aussi en fut-il le maistre depuis ce temps-là, en-sorte-que les Officiers prestérent serment entre ses mains. Il fit lever encore cinq-cens fantassins, & deux-cens chevaux qu'il entretint à ses dépens, & par là il retint tout le monde dans le respect. Le Marquis de Villene le vint trouver, & luy dit qu'il l'avoit toûjours regardé comme le Médiateur & le Pacificateur des Grands du Royaume; mais que depuis qu'il menoit avec luy des Gens-de-guerre, il ne le considéroit plus que comme un Grand d'Espagne. L'Archevêque

Zurit. Annal. Arag. c. 37. lib. 7. t. 6.

L'AN 1507.
luy répondit, Qu'il n'estoit armé que pour maintenir la Paix dans l'Etat, & pour faire rentrer dans l'Ordre & dans le Devoir ceux qui auroient envie d'en sortir.

On vit bien qu'il n'estoit pas possible de l'épouvanter, on tâcha de donner des soupçons de sa fidélité au Roy Catholique, qui tout défiant qu'il estoit naturellement, ne put douter d'une probité qu'il avoit si souvent éprouvée. On fit entendre aux principaux du Conseil Royal, que Ximenés s'attribüoit toute l'autorité, au lieu de la partager avec eux; & il fit voir qu'il s'en servoit pour le bien de l'Etat, & non pas pour ses interests particuliers. On voulut enfin irriter la Reine contre luy; mais la foiblesse de son esprit ne luy permettoit pas de prendre des impressions vives & durables; & comme elle n'estoit pas capable de s'affectionner aux uns, elle ne l'estoit pas aussi de nuire aux autres.

Cette Princesse ne voyoit personne. Elle ne sortoit de sa chambre que pour aller à l'Eglise, où elle rendoit de fréquentes visites au Corps de son Mary. Toute la Cour alors la suivoit, & le Peuple accouroit en foule. C'estoit un spectacle digne de pitié. Elle estoit vétuë d'un gros drap noir qui la serroit autour du col, sur lequel débordoit un grand bonnet noir où sa teste estoit enfoncée; ses manches luy cachoient les mains, & un voile épais en forme de Mante, luy descendoit depuis la teste jusqu'aux piez. Elle passoit les

jours entiers dans une tristesse sombre, dont elle paroissoit toute occupée, sans se plaindre & sans répandre une larme dans sa plus grandre affliction. Car on rapporte que dans le fort de sa jalousie, ayant une fois surpris son Mary avec sa Maistresse, elle en fut si touchée, & pleura si abondamment, que depuis elle ne pleura jamais plus, comme si la force de la douleur eust seché la source des larmes.

L'AN 1507.

Alvar. Gomez. de reb. gest. Xim. l. 3.

Petr. Martyr epist. 63. lib. 20.

Dans les voyages qu'elle fit, elle ne marchoit que la nuit, & comme on l'avertissoit que c'estoit une incommodité pour elle & pour sa Cour, elle répondoit *Qu'une honneste Femme aprés avoir perdu son Mary qui estoit comme son Soleil, devoit füir la lumiére du jour, & ne marcher que dans les tenébres.* Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est qu'elle faisoit porter le Cercüeil de son Mary de Ville en Ville & de Bourg en Bourg, comme pour luy faire des funerailles perpetüelles. Une longue suite de gens à-pié & à-cheval avec des flambeaux allumez, environnoient ou accompagnoient ce Corps, sur lequel elle jettoit souvent les yeux, & dés qu'elle estoit arrivée, on alloit le remettre dans la Paroisse du Lieu, où les Chapellains de la Cour luy faisoient tous les matins un service aussi solennel, que s'il ne fust mort que du jour d'auparavant.

On raconte sur ce sujet qu'une vieille femme pendant que l'Archiduc débarquoit dans la Galice, avoit dit en le regardant: *Allez, pauvre Prince, vous ne serez pas long-temps avec nous, & vous vous promenerez plus dans la Castille, aprés vostre mort, que*

Juan Anton. de vera vid de Carlos V.

L'AN 1507. *durant vostre vie.* Ceux qui gardoient le Cercüeil dans l'Eglise, avoient ordre de veiller trés-exactement, & d'empescher sur-tout qu'aucune femme ne le touchast. C'estoit par cette bizare jalousie que les femmes estoient devenuës insupportables à cette Princesse. Elle n'avoit pas voulu que Jeanne d'Aragon ni la Marquise de Denia la suivissent dans ce voyage, quoy-qu'elle se plust d'ailleurs à leur entretien; & comme elle alloit de Torquemada à Hornillos, ayant apperceû une Abbaye, elle eût envie d'y loger, & fit arrester le convoy; mais ayant sçeû que c'estoit un Monastére de Filles, elle aima mieux camper, & laisser jusqu'au lendemain sa Pompe funébre en pleine campagne.

Petr. Martyr epist. 339. lib. 20.

L'Archevêque au milieu de tant d'Ennemis, ou de Mécontens ne pouvoit tirer aucun secours de cette Princesse. Les divisions qui arrivérent en ce temps-là au sujet de l'Inquisition, ne luy donnoient pas moins d'embaras, parce-qu'elles scandalisoient les Peuples. Du temps de la Reine Isabelle on avoit arresté plusieurs Personnes, par ordre du Saint Office de l'Inquisition, pour crime d'hérésie, d'impiété, ou d'apostasie. Les Criminels avoient esté jugez; ils avoient recusé leurs Juges, les Sentences estoient suspenduës: on produisoit des témoins qui justifioient les accusez, & d'autres qui accusoient une partie de la Noblesse de Castille & d'Andalousie. Le dessein estoit de mettre de la confusion dans cette Justice, par le

Zurit. Annal. Arag. c. 29. l. 37. to. 6.

grand nombre des gens qu'on chargeoit, ou qu'on déchargeoit, de décrier les Juges, de troubler l'ordre des affaires, & des procedures, & de rendre cette Jurisdiction odieuse. Le Roy Philippe qui n'avoit pas esté élevé dans ces usages, & qui ne faisoit pas grand cas de ce Tribunal, avoit donné lieu à ces desordres. Ceux qui favorisoient les coupables, se fortifioient tous les jours, & comme ils estoient riches & accreditez, ils corrompoient Grands & Petits par leur argent & par leurs cabales.

L'AN 1507.

De-là vinrent les plaintes qu'on fit contre l'Archevêque de Seville qui exerçoit la charge de Grand-Inquisiteur. La ville de Cordoüe luy demanda justice contre Luzéro, qu'il avoit fait Commissaire du Saint Office. Ce Prélat ayant voulu prendre du temps pour estre informé de sa conduite, le Peuple s'émût, on enfonça les portes de l'Inquisition, on mit les Prisonniers en liberté, & tout le Royaume prit parti pour les uns ou pour les autres. Ximenés regarda cette affaire comme une des plus importantes, & qui pourroit avoir de plus grandes suites. Le Connestable & le Duc d'Albe, firent instance auprés du Pape & auprés du Roy, pour faire révoquer la Commission de l'Archevêque de Seville, & pour la remettre entre les mains de l'Archevêque de Tolede.

La présence de Ferdinand devenoit tous les jours plus nécessaire. Les lettres pressantes que Ximenés luy écrivoit, & plus encore la crainte qu'il eût

L'AN 1507.

d'eſtre prévenu par Maximilien, l'obligérent enfin de partir. Comme il eſtoit habile & attentif à ſes affaires, il mit ordre à tout avant ſon départ. Il envoya des Ambaſſadeurs au Pape pour luy rendre hommage du Royaume de Naples, & pour luy offrir tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin, pour ſe maintenir dans la poſſeſſion des Etats de Boulogne, que Sa Sainteté venoit de recouvrer. Par complaiſance pour Loüis XII. il entra dans la Ligue contre les Venitiens, il offrit ſes ſervices au Maréchal de Chaumont Gouverneur du Milanois, & parce-que les Genois avoient déplû au Roy Tres-Chrétien, il défendit dans tout le Royaume de Naples & de Sicile, qu'on leur fourniſt ni blez ni autres commoditez pour la vie. Il prit même des meſures de loin avec les Cardinaux, au cas que le Saint Siége vint à vaquer. Il ne luy reſtoit qu'une inquiétude. Le Roy de France par un article du dernier Traité fait avec luy avoit donné pour dot à la Reine Germaine ſa Niéce la partie du Royaume de Naples qui luy appartenoit: Ferdinand auroit bien voulu qu'il en euſt fait une ceſſion & une renonciation entiére à luy & à ſes Succeſſeurs.

Zurit. Annal. Arag. lib. 7. c. 48. tom, 6.

Il fit dire au Cardinal d'Amboiſe premier Miniſtre du Roy Tres-Chrétien, Qu'il ne deſiroit rien tant que de pouvoir établir une amitié & une union perpetüelle & indiſſoluble avec la France pour le repos des deux Couronnes, & pour le bien général de la Chrétienté: Que rien n'y pou-

voit tant contribüer que l'exaltation d'un homme-de-bien comme luy au souverain Pontificat: mais qu'encore que sa grande passion fut de le voir dans la Chaire de Saint Pierre, il seroit difficile de l'y élever, si l'on ne redressoit certains articles, qui déplaisoient aux Cardinaux ses sujets & ses amis. Qu'il fist connoistre au Roy son Maistre que le Royaume de Naples appartenoit par droit de succession & d'héritage à la Maison d'Aragon; Que les partages & les prétentions différentes estoient des sources de discorde pour l'avenir. Que les enfans qu'il espéroit que Dieu luy donneroit de la Reine, auroient l'honneur d'estre de son sang & par conséquent éternellement attachez à la France: Que François de Valois Duc d'Angoulesme qui devoit succeder à la Couronne, n'auroit pas pour eux la même considération que Loüis, parce-qu'ils ne luy toucheroient pas de si prés; Que ce seroit une œuvre digne d'un Roy Tres-Chrétien d'oster toute occasion de guerre & de mesintelligence entre leurs Maisons, & d'affermir entr'eux une bonne paix, qui passast même à leurs Descendans. Il offroit de constitüer à la Reine, & aprés elle à ses enfans dix-mille florins de pension, & de donner au Roy & à ses heritiers cinq-cens-mille ducats, outre ceux qui estoient portez par le Traité. Mais ses sollicitations furent inutiles. Le Roy estoit entré en quelque défiance depuis-que dans les Etats tenus à Naples, Ferdinand avoit fait prester le serment à

L'AN 1507.

L'AN 1507. la Reine Jeanne, & non pas à la Reine Germaine.

Le dernier coup qu'il fiſt, fut de déposſeder le Grand Capitaine. Il le ſoupçonnoit d'avoir eû deſſein de s'emparer du Royaume de Naples, ou de l'avoir voulu garder avec le ſecours de l'Empereur, comme une dépendance de la Couronne de Caſtille, pour le remettre à l'Archiduc Charles. Il ſe plaignoit de la diſſipation qu'il avoit faite de ſes finances, & de l'authorité ſouveraine avec laquelle il avoit diſposé des Charges de l'Etat, ſoit dans la Paix, ſoit dans la guerre. Il reſolut de le ramener avec luy en Eſpagne, & de couvrir l'injuſtice qu'il luy faiſoit de toutes les apparences d'honneur imaginables. Il fit dreſſer pour cela un Acte public qui contenoit un Eloge magnifique de ce grand-Homme, une proteſtation ſolennelle des obligations qu'il luy avoit, & un témoignage authentique qu'il vouloit rendre de ſa fidelité & de ſa valeur, à tous les Princes & à tous les Peuples non-ſeulement du ſiecle préſent, mais encore de tous les ſiecles avenir. Avec toutes ces loüanges il luy oſta la Viceroyauté, & mit en ſa place D. Jüan d'Aragon ſon couſin, Comte de Ribagorça.

Aprés cela le Roy Catholique partit de Naples avec ſeize Galéres & grand nombre de Navires, où il avoit embarqué ſes Troupes. L'heureux ſuccés de ſon expédition, les applaudiſſemens de toute l'Italie, les Nonces que Jules II. luy avoit envoyez

envoyez pour le féliciter, l'alliance qu'il avoit faite avec la France; toute cette gloire luy faisoit oublier les affronts qu'il avoit reçeûs en Espagne. Loüis Ferrier qui faisoit les fonctions d'Ambassadeur auprés de la Reine, représenta à cette Princesse qu'il estoit à-propos d'ordonner des Processions & des priéres publiques pour l'heureuse arrivée du Roy. Elle luy répondit *Je le veux bien. Mais le Roy mon Pere quitte ses Etats qui sont paisibles, pour venir gouverner les miens qui sont en desordre. C'est une action d'un grand mérite. Quiconque a cette charité n'a pas grand besoin de priéres. Dieu le protegera & le conduira.*

L'AN 1507.

Petr. Martyr epist. 351. lib. 20.

Ce Prince s'arresta quelque temps à Savonne, où le Roy de France se rendit sous prétexte de voir la Reine sa Niéce. Ce fut-là que les deux Rois, qui n'avoient auparavant traité de leurs affaires que par leurs Ministres, s'expliquérent eux-mêmes dans cette célébre entreveûë où ils n'eûrent pour témoins que le Grand Capitaine, & Antoine Palavicin Légat du Saint Siége. Les Rois se separérent fort satisfaits l'un de l'autre, & Ferdinand s'estant rembarqué, arriva quelque temps aprés à Valence. Pierre Navarre Comte d'Olivet qui s'estoit aquis beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, avoit déja débarqué dans le même Port l'armée qu'il ramenoit de Naples en qualité de Capitaine géneral, & le bruit de la venüe du Roy s'estoit répanduë dans toute l'Espagne.

Tous les Seigneurs accoururent incontinent

L'AN 1507.

de ce costé-là, avec tant de témoignages de joye & d'amitié, qu'on eust dit qu'ils ne croyoient pas l'avoir offensé, & il les reçeût avec tant de civilité & de caresses, qu'on eust dit qu'il avoit oublié les injures qu'ils luy avoient faites. La joye de se revoir le Maistre dans la Castille dissipa ses ressentimens; le besoin qu'il avoit des Castillans pour affermir sa conqueste de Naples, fit qu'il les ménagea plus qu'il n'avoit fait, & l'expérience du passé luy fit prendre plus de précaution pour l'avenir. Il gagna les principaux, donna des charges qui vaquoient à ceux mêmes dont il n'estoit pas satisfait, & leur persüada à tous, que non-seulement il leur pardonnoit sincérement, mais qu'il ne se souvenoit plus de leurs fautes. Aussi les engagea-t-il si bien à les réparer par leur attachement, & par leurs services, qu'il en devint plus absolu.

Petr. Martyr epist. 351. lib. 20.

Il ne refusoit pas même de voir D. Manuël qui luy avoit suscité tant de fâcheuses affaires, & se contentoit que le Duc de Najare voulust luy répondre de sa conduite; mais Manüel qui connoissoit l'humeur de Ferdinand, & qui d'ailleurs avoit sujet de s'en défier, aima mieux se retirer dans les Païs-bas, & vivre sans employ auprés de l'Archiduc Charles, que de demeurer sous la puissance d'un Maistre qu'il avoit outragé & qui avoit le temps & le pouvoir de s'en vanger. Ce fut en cette occasion que le Roy recevant les complimens & les excuses des Grands-d'Espagne, & di-

ſant à l'un deux qu'il avoit autrefois aimé & favoriſé, *Qui auroit jamais penſé que vous m'euſſiez abandonné pour prendre le parti de Philippe?* il luy répondit, *& qui auroit jamais penſé qu'un Roy déja dans l'âge comme vous, euſt veſcu plus long-temps qu'un Roy jeune comme luy?* L'AN 1507. *Jüan Ant. de Vera vid. de Carl. 5.*

Dés que la Reine eût appris que le Roy ſon Pere arrivoit, quoy-qu'elle n'euſt donné aucune marque de joye, elle propoſa d'aller au-devant de luy juſqu'aux frontiéres de Caſtille; mais l'Archevêque l'en empeſcha ſelon les ordres qu'il avoit reçeûs de Ferdinand. Elle ne laiſſa pas de partir & d'aller juſqu'au bourg de Tortolés où elle s'arreſta. L'accident qui luy eſtoit arrivé la nuit d'auparavant l'avoit fort incommodée. Le feu s'eſtoit pris à la Chapelle où l'on avoit poſé le Corps de ſon Mary, & l'on avoit eû peine à le ſauver de l'incendie. Elle s'eſtoit levée, avoit fait porter le Cercüeil dans ſa maiſon & l'avoit gardé juſqu'au lendemain avec de grandes inquiétudes. *Zurit. Annal. Arag. c. 7. l. 8. t. 6.*

Ferdinand à ſon arrivée ne la trouva pas connoiſſable: il l'embraſſa avec beaucoup d'affection, & la pitié s'eſtant jointe à la tendreſſe paternelle, les larmes luy vinrent aux yeux. Elle de ſon coſté parut un peu émeuë, & donna quelque ſigne de joye. Ils s'entretinrent long-temps enſemble en préſence de Ximenés ſeulement; aprés quoy on fit entrer les Courtiſans. Le Roy pria ſa Fille de luy marquer le Lieu, où elle vouloit aller avec la Cour, elle luy répondit avec reſpect: *Les Filles*

L'AN 1507.

Petr. Martyr epist. 363. lib. 20.

doivent obéir à leurs Peres. Surquoy Ferdinand ayant repliqué, *Qu'elle estoit sa Fille, mais qu'elle estoit propriétaire & Maistresse du Royaume*, on détermina d'aller à Sainte Marie *del campo*, parce-qu'il y avoit abondance de toutes choses, & qu'on s'estoit apperçeû que cette Princesse avoit quelque inclination pour ce lieu-là. Le Roy partit le matin, mais la Reine ne voulut marcher que la nuit, à son ordinaire, avec ce triste appareil, & ce Char lugubre qui portoit le Corps de son Mary. Ferdinand de-peur de la fatiguer alloit à petites journées, & quoy-qu'il fist un accüeil agréable à la Noblesse qui venoit de tous costez au-devant de luy, il affecta dés qu'il fut entré dans la Castille, un air de vainqueur & de conquerant. Les Gardes à cheval, & les Rois-d'armes avec leurs Masses le précedoient, & trois mille soldats de vieilles Troupes que Navarre conduisoit, marchoient à quelques lieües de luy, dans une grande discipline. Il recevoit avec une sage fierté les soûmissions qu'on luy faisoit sur son passage, voulant par les cérémonies & par la Majesté de son entrée reparer la honte de sa sortie, & se satisfaire luy-même, en montrant qu'il venoit avec un pouvoir souverain, plûtost comme Roy, que comme Gouverneur du Royaume.

Zurit. Annal. Aragon. l. 8. c. 7. tom. 6.

Ce Prince pendant son séjour en Italie avoit eû beaucoup de correspondance avec le Pape Jule II. & luy avoit demandé avec instance, le Chapeau de Cardinal pour Ximenés, luy faisant con-

noistre que c'estoit un Homme d'un mérite extraordinaire, que ses vertus avoient élevé à la premiére dignité du Royaume, & d'une grande autorité en qualité de Primat d'Espagne; assûrant de plus sa Sainteté qu'il feroit honneur à l'Eglise, & qu'il avoit un respect trés-sincére pour le Saint Siége. Le Pape accorda volontiers le Chapeau qu'on luy demandoit pour l'Archevêque, avec le titre de Cardinal d'Espagne, que Dom Pedro Gonzalés de Mendoza avoit déja eû; & le Roy estant arrivé, avoit une grande passion de luy donner solennellement les marques de sa dignité; mais la Reine s'y estoit toûjours opposée, disant *Qu'il n'estoit pas séant dans l'état où elle estoit, qu'on fist en sa présence aucune cérémonie joyeuse. Que si le Roy avoit cela si fort à-cœur, il pouvoit aller avec la Cour dans quelque bourg du voisinage, & faire à l'Archevêque toutes les festes & tous les honneurs qu'il méritoit: Qu'elle se chargeoit de fournir des tapisseries d'or & de soye, & tout ce qui seroit nécessaire pour honorer la cérémonie.*

L'AN 1507.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

Quoy-que le Roy eust regret que cette action qu'il se piquoit de rendre célébre, se passast dans un petit Lieu, il fallut s'accommoder à la fantaisie de la Reine. On fit venir de Palentia le Nonce du Pape, qui se rendit incontinent à la Cour. Il arriva que le Roy estant allé rendre visite à l'Archevêque, & demeurant assez long-temps avec luy, on apporta à ce Prélat son habit rouge, le Roy voulut le voir habiller, & le conduisit ensuite à l'Eglise. La civilité de l'un estoit si gran-

L'AN 1507.

de, & le mérite de l'autre si estimé, qu'on ne s'étonnoit pas que Ferdinand rendît cét honneur à l'Archevêque, ni que l'Archevêque le receust. La Cérémonie se fit à Mahamud où le Roy se trouva avec toute la Cour; le Nonce y dit la Messe, & tout s'y passa avec beaucoup de joye & de magnificence. Aprés quoy le nouveau Cardinal envoya donner part au Chapitre de Tolede de l'honneur que le Pape luy avoit fait, & ordonna des Priéres dans tout son Diocése, pour demander à Dieu que ce fust pour le bien de l'Eglise & pour son propre salut.

Alvar. Gomez ibid.

Eugèn. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Il receût aussi en même-temps les Provisions de la Charge de Grand Inquisiteur, qui luy furent expédiées, sur la démission qu'en avoit fait l'Archevêque de Seville. Ce Tribunal du Saint Office fut établi en Espagne l'an 1477. les Rois Ferdinand & Isabelle l'instituërent & s'en déclarérent les Protecteurs ; & les Papes l'autorisérent. Cette Jurisdiction fut appellée *Inquisition*, parceque sa fin estoit la recherche & la punition des Hérétiques, des Apostats, & de tous ceux qui combatoient ou qui corrompoient la Religion de Jesus-Christ. F. Thomas de Torquemada de l'Ordre de Saint Dominique, Prieur du Couvent de Sainte Croix de Ségovie en fut l'auteur. Il avoit esté Confesseur d'Isabelle dés son enfance, & luy avoit fait promettre, que si Dieu l'élevoit un jour sur le Thrône, elle feroit sa principale affaire du châtiment & de la destruction des Hé-

rétiques; luy remontrant que la pureté & la simplicité de la Foy Catholique, estoit le fondement & la baze d'un Regne Chrêtien, & que le moyen de maintenir la paix dans la Monarchie, c'estoit d'y établir la Religion & la Justice. L'AN 1507.

Quand elle eût épousé Ferdinand, ce bon Religieux leur représenta à l'un & à l'autre, que la licence des mœurs & le libertinage croissoient tous les jours; Que le meslange des Chrêtiens avec les Juifs & les Maures, pervertissoit la foy & la piété des Peuples; Qu'il estoit nécessaire de faire une exacte recherche des erreurs & des impiétez du temps, & de remettre la discipline dans sa vigueur. Que les Evêques, à qui par le droit ancien, cette censure appartenoit, ne procédoient que par voye d'anathêmes & de punitions spiritüelles; Que pour arrester ces déreglemens extrêmes, il falloit des remédes plus violens & plus sensibles; & que la plus grande & la plus importante de toutes les affaires, qui est celle qui regarde Dieu & la Religion, demandoit un Tribunal particulier plus souverain & plus sévére que les autres. Il alleguoit l'exemple de Saint Dominique, & de Saint Vincent Ferrier, qui avoient esté grands persecuteurs des Herétiques. Les Rois furent touchez de ces remontrances, que le Cardinal de Mendoza appuya encore de ses raisons & de son credit; & peu de temps aprés ils obtinrent du Pape une Commission Apostolique d'Inquisiteur général de Castille & de Leon, pour le même F. Thomas de Tor-

Zurit. Annal. Arag. l. 20. c 40. t. 6.
Marian. hist. Hisp. c. 18. l. b. 24.

L'AN 1507. quemada, avec pouvoir d'envoyer, ſelon les occaſions, des Commiſſaires en divers lieux.

On fit la recherche de ceux qui judaïſoient, qui profeſſoient ou qui enſeignoient des héreſies, qui n'avoient point de Religion, ou qui avoient quitté la véritable. On les brûloit ſi le crime & le ſcandale eſtoient conſidérables; ſinon, on les condamnoit aux priſons, aux amandes, à la confiſcation des biens. On offrit d'abord le pardon à tous ceux qui voudroient ſe reconnoiſtre & recevoir l'abſolution canonique; & dans cette premiére Inquiſition, il y eût dix-ſept mille perſonnes qui furent reconciliées à l'Egliſe; deux mille qui furent brûlées, & le nombre des fugitifs fut encore plus grand. Les Peuples eûrent quelque peine à s'accoûtumer à cette nouvelle forme de Droit & de procedures où les enfans eſtoient punis pour les pechez de leurs peres, où l'accuſateur ne paroiſſoit point, où les témoins n'eſtoient ni déclarez ni confrontez, & où la peine de mort eſtoit trop légérement decernée. Mais on leur fit entendre que les Loix de l'Egliſe changeoient ſelon les temps; que la liberté de pecher croiſſant, il eſtoit juſte que la ſéverité du chaſtiment fuſt plus grande; & que ceux-là eſtoient indignes de la vie qui violoient la Religion de Jeſus-Chriſt, & les ſaintes pratiques des anciens Peres.

Le Pape approuva ces régles, révoqua les commiſſions des Inquiſiteurs établis dans le Royaume de Valence, & envoya ſes Lettres Apoſtoliques

au P. Thomas de Torquemada, ſans vouloir pourtant s'obliger à ne prendre pour ce Miniſtére que des Religieux de Saint Dominique. D'abord on avoit tiré de grands avantages d'une ſi ſainte Inſtitution, mais on éprouva dans la ſuite, que comme cette juriſdiction eſtoit trés-importante & trés-abſolüe, il falloit commettre auſſi pour l'éxercer, des Perſonnes d'une vertu ſolide & d'une grande autorité; ce qui fit que Ferdinand jetta les yeux ſur Ximenés. L'AN 1507.

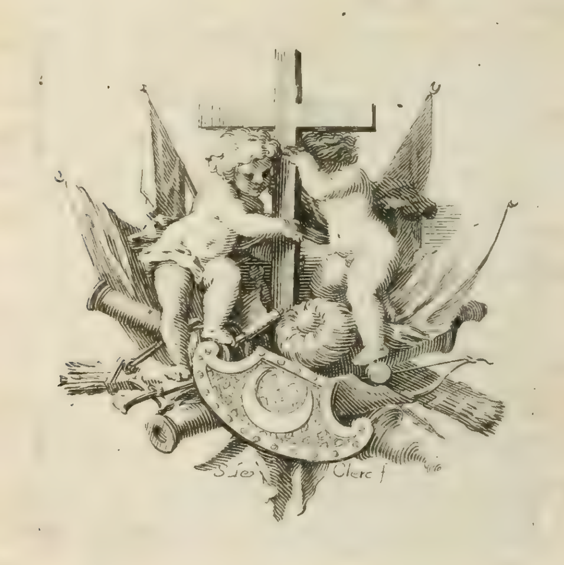
On murmura dans le Royaume de ce que le Roy ſe meſloit de changer le Gouvernement Eccleſiaſtique, & de ce qu'il dépoüilloit l'Archevêque de Seville qu'il devoit honorer à cauſe de ſa piété & de l'attachement qu'il avoit eû à ſon ſervice, pour gagner l'Archevêque de Tolede dont il avoit beſoin en ce temps-là. Mais ces deux Prélats veſcurent toûjours dans une grande intelligence, l'un ſe démit de la Charge pour montrer ſa modération, & l'autre l'accepta pour ſatisfaire ſon zele. *Zurit. Annal. Arag. lib. 8. c. 5. to. 6.*

Ximenés voulant s'aquiter dignement de cét employ, diſtribüa d'abord ſes Commiſſions à des gens ſans paſſion & ſans intéreſt. Il fit arreſter Luzero, qui avoit eſté cauſe par ſes indiſcrétions & par ſes violences, des ſeditions de Cordoüe; il envoya ſur-tout dans toutes les Egliſes d'Eſpagne des Inſtructions publiques & des Formules de la conduite que devoient tenir les nouveaux Convertis, leurs Enfans & leurs Domeſtiques dans *Petr. Martyr lib. 21. Epiſt. 393.*

L'AN 1507.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 3.

les pratiques de la Religion ; de la maniére dont ils estoient obligez d'assister aux Saints Mystéres ; des soins qu'il falloit prendre pour les instruire, & pour les élever comme par degrez à la Foy Chrétienne, & des soins qu'ils devoient avoir eux-mêmes de s'abstenir des cérémonies des Juifs & des Mahometans, & d'autres superstitions, pour chacune desquelles il marquoit les peines. Car pour les juremens & les blasphémes, comme il y avoit des Loix trés-févéres déja faites par les Rois, il se contentoit de dire, que Ceux qui seroient surpris dans ces crimes, éprouveroient aussi son indignation.





HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

LIVRE TROISIÉME.

FERDINAND aprés avoir passé un mois entier avec la Reine sa Fille, resolut d'aller à Burgos pour s'y faire recevoir, & pour établir sa Regence. Il n'estoit pas de sa dignité d'aller avec elle de village en village, la Cour en estoit incommodée, & les affaires ne se faisoient point. Cette Princesse ayant appris la resolution du Roy, luy témoigna le déplaisir qu'elle en avoit, & le pria de luy permettre au-moins de demeurer à Arcos avec la biére de son Mary, parce-qu'elle

L'AN 1508.

L'AN 1508.

ne pouvoit se resoudre à rentrer dans la Ville où il estoit mort. Le Pere condescendit à la foiblesse de sa Fille, & mena le Cardinal Ximenés avec luy à Burgos, où ils concertérent ensemble les moyens de remettre dans les affaires, l'ordre que le Regne de Philippe avoit entiérement renversé. Pour adoucir un peu la solitude de la Reine, il fit venir auprés d'elle, la Reine Germaine son Epouse qu'il avoit laissée à Valence. Les idées qu'on avoit voulu donner autrefois à cette Princesse, de sa Belle-Mere, estant effacées, elle souhaita de la voir; elle se leva avec grand respect à son arrivée, luy demanda sa main à baiser, & l'honora depuis comme sa Mere.

Petr. Martyr epist. 363. lib. 20.

Aprés-que le Roy eût esté reconnu à Burgos pour Régent & Administrateur du Royaume, avec une approbation universelle, il partit pour aller punir la rebellion de D. Hernand de Cordoüe Marquis de Pliégo. C'estoit un Seigneur d'un naturel prompt & ardent, Chef d'une des premiéres Maisons d'Espagne, & Neveu du Grand-Capitaine. Le Roy qui avoit recherché l'amitié des Grands de Castille, n'avoit ni écrit, ni fait parler à celuy-ci. Ce mépris l'offensa, & son orgüeil le flatant d'une puissance imaginaire, il crut estre en état de faire sentir à son Maistre qu'il méritoit d'estre ménagé comme les autres, & que n'estant pas regardé comme un Amy utile, il pouvoit devenir un Ennemi dangereux. Il se ligua avec une partie de la Noblesse d'Andalousie, & prit la premiére occa-

ſion qui ſe préſenta pour faire éclater ſon reſſentiment.

Une Troupe de ſéditieux ayant fait quelque deſordre dans Cordoüe, le Magiſtrat ordonna qu'on arreſtaſt les plus coupables. Ils furent pris ; & comme on les conduiſoit en priſon, les gens de l'Evêque de Cordoüe les enlevérent des mains des Officiers de la Juſtice. Cette action ſcandaliſa tout le voiſinage, & les plaintes en furent portées juſqu'au Roy, pendant qu'il eſtoit à Burgos. Le Roy envoya le Prevoſt Gomés de Herréra avec quelques Archers pour informer de la rebellion ; & afin-que cette procédure ſe fiſt avec plus de liberté, il enjoignoit au Marquis de Pliégo, & à D. François Pacheco ſon Couſin de ſortir de la ville, dans le temps de l'inſtruction, & du jugement de cette affaire. Le Marquis bien-loin d'obéïr, commanda luy-meſme au Prevoſt de ſe retirer, le renferma la nuit dans ſa Maiſon, & le fit conduire le lendemain dans le Château de Montille, d'où il le chaſſa en-ſuite ignominieuſement. Aprés cette démarche, il leva des Gens-de-pié & de-cheval dans toutes ſes Terres, les fit entrer dans Cordoüe, poſa des corps-de-garde à toutes les portes ſous pretexte de certains bruits de peſte qui s'eſtoient répandus en ces quartiers-là, & allarma ſi fort les habitans, que ſe croyant tous condamnez à mort, ils réſolurent de défendre leur vie.

Zurit. Annal. c. 20. & 21. lib. 8. to. 6.

Cette révolte irrita le Roy. Il eſtoit néceſſaire dans ces commencemens d'arreſter le cours des

L'AN 1508.

mauvais exemples; Hernand estoit retombé plusieurs-fois dans la mesme faute, & il falloit luy oster l'espérance de l'impunité; il y avoit une Ligue entre luy, & la Noblesse du Païs qu'il estoit à-propos de rompre, & l'on n'estoit pas fâché de donner encore de nouveaux chagrins au Grand-Capitaine. Ferdinand résolut d'aller en personne à Cordoüe, pour châtier ce Rebelle, & maintenir l'autorité de la Justice. Il commanda à tous les Seigneurs de le suivre. Les Peuples d'Andalousie, & les Chevaliers de Calatrave eûrent ordre de prendre les armes. Il assembla toute l'Infanterie & toute la Cavalerie qu'il avoit auprés de luy; & pour marquer son indignation, il fit publier une Ordonnance au nom de la Reine, portant que les Peuples des environs de Seville depuis l'âge de vingt-ans jusqu'à soixante, eussent à prendre les armes, ou à monter à cheval, pour suivre le Roy qui alloit châtier le Marquis de Pliégo.

Le Grand-Capitaine qui suivoit la Cour fut sensiblement touché du malheur de son Neveu. Il luy conseilla de venir se jetter aux piez du Roy, pour implorer sa clemence, & luy écrivit ce peu de paroles : *Mon Neveu, tout ce que j'ay à vous dire sur la faute que vous avez commise, c'est que vous veniez incessamment vous mettre entre les mains du Roy : si vous le faites ainsi, vous serez châtié; si vous ne le faites pas, vous estes perdu.* Il supplia Sa Majesté de faire grace à ce jeune-homme, l'asseûra plusieurs fois de son obéïssance, & la fit

Marian. hist. Hisp. lib. 29. c. 13.
Zurit. Annal. Aragon. l. 8. c. 21.

ressouvenir de D. Alonse d'Aguilar son Pere, qui estoit mort comme un Heros en combatant contre les Maures, pour son service. Ferdinand s'excusant sur la nécessité de faire un éxemple, ce Grand-Homme luy répondit *Tout le monde, Seigneur, est résolu de vous servir, & vostre autorité se trouve si bien établie, que vous n'avez besoin ni de satisfaction pour le passé, ni de reméde pour l'avenir.* Tous les Grands tâchérent d'appaiser la colére du Roy, le Duc d'Albe même luy envoya son Fils pour cela; mais ils ne furent point écoutez. L'AN 1508.

Le Cardinal Ximenés se trouvant alors à Tordesillas, alla à Valladolid rendre visite au Grand-Capitaine, qui se plaignit à luy de la sévérite excessive de Ferdinand, & sur-tout de cette convocation inusitée des Peuples de Seville, d'autant-plus que le Marquis estoit prest de se jetter aux piez de Sa Majesté, quand elle passeroit par Alcala-de-Henarés. Le Cardinal luy répondit que ce n'estoit pas-là une satisfaction suffisante, qu'il falloit que son Neveu remit toutes ses Places entre les mains du Roy comme des gages de sa fidelité & de son obéïssance, & qu'il comprit qu'à-moins de cela ni Grands ni Petits ne pouvoient le garantir de la sévérité des Loix, parce-que ce n'estoit pas tant l'affaire du Roy, que celle de la Reine & du Royaume. *Zurit. Annal. c. 22. lib. 3. tom. 6.*

Le Marquis informé de la colére implacable de Ferdinand, vint à Tolede suivant le conseil de son Oncle, avec toute sa famille pour se jetter aux pieds du Roy, mais ce Prince ne voulut pas le voir,

L'AN 1508. & luy fit dire qu'il remit promptement ses Châteaux, & qu'il se tint à cinq lieües de la Cour. Alors le Grand-Capitaine envoya Alonso Alvarés au Roy avec un mémoire de tout le bien de son Neveu, & sur-tout des Places qu'il possedoit, avec ordre de luy dire, *Voilà, Seigneur, le fruit du mérite de nos Ayeux. C'est le prix du sang de ceux qui sont morts; car nous n'oserions vous prier de compter pour quelque chose, les services des vivans.* Il fallut obéïr, & remettre le Château de Pliégo à Ruyz de Figueroa, & les autres Places aux personnes qui furent nommées pour les recevoir.

Ferdinand partit de Tolede avec six-cens hommes-d'armes, quatre-cens chevaux, & trois-mille fantassins, & ce nombre grossissoit à mesure qu'il avançoit dans le païs. Quand il fut arrivé à Cordoüe, il rasseûra d'abord le Peuple effrayé. Il fit prendre le Marquis prisonnier sans-que personne osast parler, & commanda au Conseil Royal de luy faire son procés. On l'accusa de crime de Leze-Majesté, & comme on l'interrogeoit sur ce point, il répondit modestement; *Je ne veux pas me justifier, & il ne me convient point de plaider avec mon Maistre; je le supplie seulement de se souvenir des services de mon Pere, & de mes Ayeux, & d'agréer ceux que je souhaite de luy rendre. Je n'ay recours qu'à sa bonté.* On fit de grandes éxecutions dans la Ville, où plusieurs Gentilshommes furent condamnez à mort, & quelques-unes de leurs Maisons rasées.

Avant-

Avant-que le Roy fust à Tolede, le Connestable l'envoya prier de pardonner au Marquis, mais comme il n'eût point de réponse favorable, & qu'il apprit ensuite que sans avoir égard aux soumissions de ce Seigneur, on luy faisoit encore son procés, il écrivit au Roy *que le Marquis estant rentré en son devoir, on ne devoit pas le traiter si rigoureusement, & qu'il supplioit Sa Majesté de se souvenir comment estoit mort le Duc d'Aguilar son Pere, & comment avoit vescu le Grand-Capitaine son Oncle.* Il luy fist dire même qu'il s'étonnoit de cette rigueur impitoyable, à quoy le Roy ayant répondu qu'il s'étonnoit bien davantage qu'il trouvast mauvais qu'on punist des rebelles, & qu'il préferast l'intérest d'un particulier à celuy de la Justice, & du service de la Reine. Le Connestable fut si piqué de cette réponse qu'il fut sur le point de sortir du Royaume, disant *Qu'il servoit le Roy par grace & par bienséance, & la Reine par raison & par devoir.* Mais le Duc d'Albe accommoda ce différend.

L'AN 1508.

Garibay hist. de Esp. l. 20. c. 10.

Zurit. c. 22. l. 8.

Cependant le Conseil Royal déclara que le Marquis selon les Loix avoit merité la mort & la confiscation de ses biens, mais que le Roy considérant qu'il avoit mis & sa personne & ses Places entre ses mains, & voulant user de clemence envers luy, & modérer la rigueur du Droit, se contentoit de le bannir de Cordoüe & de l'Andalousie, de retenir tous ses Châteaux en son pouvoir, & de faire razer pour l'éxemple, le Château de

Petr. Martyr epist. 405. lib. 21.

L'AN 1508.

Montille, qui estoit la Maison la plus agréable & la plus ornée de toute l'Espagne. Tous les Grands trouvérent de l'excés dans ce chastiment & le Grand-Capitaine se retira à Loxe, où le Roy fut bien-aise de le tenir comme exilé.

Lors-que Ferdinand partit de Burgos pour Cordoüe, le Cardinal de son costé prit la route d'Alcala-de-Henarés pour visiter ses Colleges, & pour mettre en exercice cette Université, où il avoit déja envoyé des Professeurs célébres, & où beaucoup de Jeunesse estoit accouruë pour les études. Il vit avec un extrême plaisir ses bâtimens achevez. Il y établit incontinent trente-trois jeunes hommes, dont la pluspart estoient venus de Salamanque, ausquels il adjoûta douze Chapelains qu'il chargea de faire à certains jours des Priéres pour luy, pour ses parens & ses amis morts. Il envoya dans toutes les Universitez pour attirer les plus sçavans hommes de l'Europe; & comme il n'épargnoit ni soin ni dépense, & qu'on proposoit de bons établissemens, en moins de trois mois le nombre des Professeurs fut rempli. Il leur dressa luy-même des Régles tant pour leur forme de vivre, que pour l'ordre & la maniére d'enseigner; afin-que le Prochain fust édifié de leur conduite, & que la Jeunesse fust élevée dans les Lettres & dans la Piété; en quoy il suivit principalement les usages de l'Université de Paris, qu'il regardoit comme la plus noble & la mieux policée de toutes.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

Pour rendre cét établissement plus durable, il fonda plusieurs Places pour des enfans en qui l'on reconnoissoit de l'esprit, & que leur pauvreté empeschoit de poursuivre leurs études. Il attacha des revenus considérables à ses Colléges : il y unit plusieurs Bénéfices, & proposa des prix & des recompenses pour exciter l'émulation des Ecoliers; de-sorte qu'en peu temps les Etudes y furent trés-florissantes. L'ouverture s'en fit par une Procession solennelle où le Cardinal assista; & il voulut qu'on la renouvelast tous les ans, pour prier Dieu qu'il benit ses bonnes intentions, & pour luy offrir les fruits qui reviendroient de la bonne éducation de la Jeunesse : & parce-que dans la suite il pouvoit arriver des affaires difficiles, & que les Gens-de-Lettre ont besoin d'estre soûtenus, il leur nomma pour Protecteurs perpétuels, le Roy d'Espagne, le Cardinal de Sainte Balbine, & l'Archevêque de Tolede. Le Roy d'Espagne, parce-qu'il pouvoit non-seulement maintenir, mais encore augmenter leurs Priviléges; l'Archevêque de Tolede, parce-qu'ils estoient sous sa jurisdiction; & le Cardinal de Sainte Balbine, pour faire honneur au Titre qu'il portoit.

L'AN 1508.

Comme son principal dessein estoit de former de bons Théologiens capables de servir l'Eglise, ce fut aussi son principal soin d'entretenir de bons Professeurs, soit pour l'interpretation des Saintes Ecritures, soit pour la discipline de l'Eglise, ou pour les opinions différentes de la Théologie.

L'AN 1508. Quoy-que les Chaires fussent bien fondées, & que les Docteurs eûssent sujet d'estre satisfaits, il considéra qu'aprés avoir vieilli dans l'exercice des Colléges, il leur falloit du repos & même de l'abondance; & dit plusieurs-fois *qu'il avoit donné à ces bonnes-gens dequoy disner assez largement, qu'il estoit juste, afin-qu'ils n'eussent aucune inquiétude, de leur fournir aussi dequoy souper.* Ce fut pour cela qu'il obtint du Pape Leon X. que l'Eglise Collégiale de Saint Juste & Saint Pasteur, seroit annexée à l'Université, & que les dix-sept Chanoinies seroient affectées aux anciens Docteurs. Il fit rebâtir l'Eglise à ses dépens, & laissa un fonds annuel pour l'entretien du bâtiment, afin qu'ils ne fussent pas chargez des réparations: il eût même la prévoyance de destiner un de ces Bénéfices à un Professeur du Droit Canonique, afin qu'il y eust un homme parmi eux qui fut entendu dans les affaires, & qui soûtint leurs Procés, s'ils en avoient, sans que les autres fussent détournez de leurs études.

Afin-qu'il ne manquast aucune commodité à plusieurs Pauvres Ecoliers qu'il faisoit élever dans ses Colléges, il fit bâtir une Infirmerie, où l'on avoit soin d'eux quand ils estoient malades. Il ordonna que cette Maison fust grande: car il ne pouvoit souffrir ce qu'on voit ordinairement dans les Hôpitaux, qu'il y eust plusieurs malades dans une même chambre, qui se communiquent souvent leurs maux, qui s'infectent les uns les autres de

leurs haleines, qui s'affligent par leurs plaintes mutuelles, & qui ſont ſouvent conſternez par la veûë de ceux qui meurent auprés d'eux; mais les Architectes ayant fait les ſales trop étroites, il y fit mettre de pauvres Eccleſiaſtiques, & en fit bâtir d'autres pour les malades. Comme il travailloit avec tant d'ardeur à rendre cette Univerſité conſidérable, celle de Sigüença aprés la mort de Jean Lopés Archidiacre d'Atmaçan qui l'avoit fondée, demanda d'eſtre transferée, & d'eſtre incorporée avec celle d'Alcala; mais le Cardinal qui avant ſon élevation avoit eſté des amis de cét Archidiacre, refuſa cette union qui auroit beaucoup contribué à l'agrandiſſement de ſon ouvrage, & ne voulut pas qu'on fiſt ce tort à la mémoire d'un Homme-de-bien qu'il avoit autrefois aimé.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 4.

Joan. Vergara.

Lors-que ce Cardinal paroiſſoit ainſi tout occupé de ſon Univerſité, il ne laiſſoit pas de prendre des meſures pour ſon Expédition d'Afrique. Il écrivoit ſouvent au Roy Ferdinand: il avoit même auprés de luy des gens affidez, qui traitoient ſecretement des moyens, des préparatifs & de l'ordre de cette guerre: car encore que l'état de vie qu'il avoit embraſſé, & la dignité dont il eſtoit revétu l'euſſent porté à la paix & à l'étude des ſciences humaines & divines, il ne laiſſoit pas d'eſtre capable des entrepriſes militaires. Il avoit un eſprit vaſte & un courage invincible: il prenoit ſes reſolutions avec prudence, & rien ne pouvoit l'en détourner, quand il les avoit une-fois

L'AN 1508.

prises. Les difficultez ne le rebutérent jamais. Il estoit naturellement juste & ardent, s'opiniâtrant à réduire les choses au point où elles devoient estre. Une de ses Maximes fut, Que les hommes ne s'assujetissent aux autres hommes que par contrainte; & il avoit accoûtumé de dire, que jamais Prince ne s'estoit fait craindre des Etrangers, ou respecter de ses Sujets, que lors-qu'il avoit eû la force en-main. Ce fut aussi la premiére précaution qu'il prit, lors-qu'on le chargea du gouvernement de l'Etat: & les vieux Soldats avoüoient, que jamais les Gens-de-guerre n'avoient esté ni plus considérez, ni mieux payez, qu'en ce temps-là.

Dés-qu'il fut pourveû de l'Archevêché de Tolede, & qu'il eût entrée dans les Conseils, comme il estoit homme de grands desseins, & fort zelé pour la Religion, il pensa aux moyens de faire la guerre aux Infidéles. Il négocia une Ligue entre Ferdinand Roy d'Espagne, Manuël Roy de Portugal & Henry Roy d'Angleterre, qui fut sur le point d'estre conclüe, & dont la fin estoit la conqueste de la Terre-Sainte. On voit encore une Lettre, par laquelle le Roy de Portugal luy mande, *Je joindray volontiers mes forces avec celles du Roy Ferdinand mon Beau-pere, espérant que Dieu benira nos armes, & qu'il exaucera les vœux d'un grand Archevêque, qui n'a rien tant à cœur que d'abolir la secte de Mahomet, & de réduire tous les Infidéles à reconnoistre Jesus-Christ. Le zele que j'ay remarqué en vous pour cette expédition est une preuve que Dieu la desire. Je*

Fr. Petr. de Quintanilla de Bello Affricano.

Alvar. Gomez.

compte plus sur vous que je ne ferois sur un des plus puissans Rois de l'Europe : car outre l'argent que vous offrez généreusement de contribuër, & l'autorité que vous donne vostre Caractére & plus encore vostre vertu, le dessein que vous avez d'aller en personne avec les Princes confédérez, doit les animer à cette entreprise, parceque vos conseils seront d'un grand secours, & que vostre présence est comme une augure du bon succés de cette guerre. Ce seroit une grande joye pour les Rois Chrétiens, si le Ciel les avoit rendus victorieux, de recevoir de vostre main le Corps & le Sang de Jesus-Christ sur le Tombeau de Jesus-Christ même. On reconnoist par la suite de cette lettre que Ximenés avoit dressé une Instruction fort ample, des préparatifs qu'il falloit faire, & des inconveniens qu'il falloit éviter; Qu'il avoit recüeilli des Histoires passées, tout ce qui pouvoit servir ou nuire à ces sortes d'expéditions, Qu'il avoit fait le plan de la navigation, marquant jusqu'aux moindres rochers : ensorte qu'il n'y avoit pas un Pilote qui parut mieux instruit que luy ; & que le Mémoire qu'il avoit donné de la maniére de conduire cette guerre, estoit si judicieux & si conforme aux lieux, aux personnes & aux régles militaires, qu'on eût dit qu'il n'avoit jamais fait que ce métier. Quoy-qu'il en soit on pouvoit beaucoup espérer de l'union de ces trois Puissances ; mais l'arrivée du Roy Philippe en Espagne, & les différens survenus entre le Pape Jule II. & le Roy de France, donnérent d'autres pensées à Ferdinand.

L'AN 1508.

L'AN 1508.

Ximenés de son costé connoissant les difficultez qu'il y a de former & d'entretenir ces sortes de Ligues, se retrancha sur les Expéditions d'Afrique, où les seules forces d'Espagne pouvoient suffire. Il estoit si toûché des ravages que les Maures faisoient impunément sur les Terres des Chrétiens, qu'il donnoit tous les ans des sommes considérables, pour racheter les Esclaves qu'ils avoient emmenez. D'ailleurs le zéle qu'il avoit pour la Religion, luy faisoit chercher les moyens de subjuguer ces Infidéles, afin de les convertir. En ce même temps Jerôme Vianel, qui connoissoit l'Afrique sur toutes choses, ayant compris par les discours de Ximenés, & par les questions qu'il luy fit, qu'il avoit quelque dessein de porter la guerre de ce costé-là, prit grand soin de l'instruire des Ports, de la rade & de toutes les particularitez de cette Coste maritime qui regarde l'Espagne. Il luy fit même naître l'envie d'attaquer le Grand-Port que les Maures appellent *Maçarquivir*, en luy montrant les moyens de le conquerir, & l'utilité de cette conqueste. Cette proposition plût à Ximenés : car ce Port estoit commode, seûr, & capable de contenir un grand nombre de Vaisseaux ; & les Espagnols en estant une-fois les maistres, rien ne pouvoit les empescher de passer aussi-avant qu'ils voudroient dans l'Afrique.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

Joan Frias de Bello Oran. art. 2.

Vianel, aprés luy avoir expliqué la situation des Lieux, luy en fit faire des Plans avec les descriptions éxactes des Places, des hauteurs & des

Plaines

Plaines des environs. Il luy représenta sur-tout Oran sur une éminence avec ses murailles, ses Tours & tous les avantages de sa situation, batüe de la Mer d'un costé & de l'autre environnée de jardins & de fontaines qui les arrosent. C'estoit d'ailleurs une des plus célébres Villes de la Mauritanie, riche par ses marchez & par son commerce; heureuse par la fertilité de son Terroir, & renommée par son air sain & tempéré. On y comptoit plus de six mille maisons proprement bâties. Les Mosquées, les Arsenaux, les Bains & plusieurs autres bâtimens publics embelissoient encore la Ville. Les habitans y estoient libres & indépendans, & payoient seulement un tribut tous les ans au Roy de Tremesen.

L'AN 1508.

Loü de Marmol descript. d'Affriq. Part. 2. liv. 5. c. 17.

Alvar Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

Ximenés sur ces plans & sur ces relations, prit resolution d'assiéger cette Ville, tant parce-que la conqueste en seroit honorable, que parce-qu'elle ostoit aux Maures tout pouvoir de nuire aux Chrétiens; mais il jugea bien qu'il n'en viendroit jamais à-bout, si l'on ne se rendoit auparavant maistre du Grand Port. C'est pourquoy il crut qu'il falloit d'abord s'attacher-là. Il en écrivit au Roy Ferdinand, & le pria de songer à cette affaire, & de luy mander promptement ce qu'il auroit resolu. Toute la Noblesse souhaitoit avec passion cette Guerre, & le Roy y estoit assez porté par son inclination; cependant les dépenses qu'il avoit faites pour la conqueste de Grenade, & pour les guerres de Sicile, avoient épuisé ses

Ll

L'AN 1508.

finances ; & il répondit, que quelque bonne intention qu'il euſt, il n'avoit pas l'argent neceſſaire pour ſoûtenir une ſi grande entrepriſe. Ximenés qui craignoit qu'on ne perdiſt l'occaſion de profiter de la préſence de Vianel, & que l'ardeur des Jeunes-gens de la Cour ne ſe rallantiſt pour cette expédition, ſi on la différoit, offrit au Roy de luy preſter l'argent dont il avoit beſoin, & d'entretenir pendant deux mois, l'Armée qui aſſiégeroit Maçarquivir.

Marian. hiſt. de Eſp. l. 18. c. 15.

Incontinent on leve des Soldats, on aſſemble la Jeuneſſe, on équippe des Vaiſſeaux, on fait marcher les vieilles Troupes qui eſtoient en Eſpagne. D. Fernand de Cordoüe eſt nommé Général de l'Armée : on luy donne Raymond de Cardonne pour commander la Flote, D. Diégo Véra pour Commiſſaire Général de l'Artillerie, Gonzalés Aiora Capitaine des Gardes, & pluſieurs autres perſonnes de réputation & de mérite pour Officiers généraux, & ſur-tout Vianel, qui devoit eſtre comme le Guide & le conducteur de l'Armée. Ils s'embarquérent à Malaga, le troiſiéme jour de Septembre, & peu de jours aprés ils arrivérent devant Maçarquivir. Les Maures qui eſtoient informez de l'Armement qu'on faiſoit, & qui avoient mis des Sentinelles ſur les Tours & ſur les Montagnes, eſtant avertis que la Flote d'Eſpagne avançoit, firent tous leurs efforts pour empeſcher la deſcente des Eſpagnols, mais voyant que leurs fléches & leurs canons ne les étonnoient pas, ils allu-

mérent ſur tous les lieux élevez pluſieurs feux, ſelon leur coûtume, qui ſervoient comme de ſignal, & en fort peu de temps toute la Mauritanie fut ſous les armes. Dés la pointe du jour on vit la campagne couverte de Cavalerie & d'Infanterie qui ſe raſſembloit, & les hauteurs des environs occupées par des pelotons qui groſſiſſoient à tout moment.

L'AN 1508.

Gundis. Ayora de Bell. Marzalquibir.

Comme cette Multitude venoit en deſordre vers le rivage, les Eſpagnols la ſoûtinrent, & eûrent le temps de ſe retrancher. D'autre coſté la Flote entra dans le Port, & l'on commença à bien eſpérer de l'entrepriſe. Toute cette journée ſe paſſa à reconnoiſtre le Païs, à fortifier le Camp, à diſpoſer les attaques & à s'oppoſer aux ſecours qui venoient d'Oran & de pluſieurs autres endroits. Depuis leur embarquement ils avoient eſté retardez par le vent contraire; & les Généraux n'avoient pas voulu dépeſcher des Courriers, juſqu'à ce qu'ils eûſſent fait quelque choſe de remarquable. La Cour eſtoit dans de grandes inquiétudes, & l'on écoutoit avec avidité, les bruits incertains qui ſe répandoient. L'affaire eût beaucoup de difficulté, & l'évenement en eſtoit douteux à cauſe des braves-gens qui défendoient la Place, & du Gouverneur qui par ſa vigilance & par ſon courage les animoit.

La Forteresse où eſtoit cette Garniſon eſt entourée de la mer, il n'y a qu'une langue de terre vers le Midy, ſur laquelle regne une hauteur né-

L'AN 1508.

ceſſaire aux uns pour conſerver la Place, & aux autres pour l'attaquer & pour la prendre. Ce poſte fut long-temps diſputé ; & les Eſpagnols enfin s'en eſtant ſaiſis, commencérent à battre la Ville de ce coſté-là, pendant que les Vaiſſeaux la battoient du coſté de la Mer. Cependant le Roy de Trémeſen avoit envoyé des Troupes que les Eſpagnols défirent en pluſieurs rencontres, & le Gouverneur de la Place qui ſe trouvoit par tout, ayant eſté tüé, pendant qu'il travailloit à faire remettre une baterie ſur les remparts, on vit d'abord la défenſe ſe ralentir. Les ennemis agirent avec plus de précaution & moins de courage : & comme ils virent que tous les paſſages eſtoient fermez, & qu'on ne pouvoit faire entrer ni Troupes ni proviſions par Mer, ni par Terre, ils propoſérent une Tréve de quelques jours, au-bout deſquels ils promirent de ſe rendre, ſi le Roy de Tréméſen n'envoyoit une Armée à leurs ſecours.

Marian. hiſt. de Eſp. l. 28. c. 15.

Le temps de la Tréve paſſé ſans apparence de ſecours, Fernand de Cordoüe ayant diſpoſé ſes Troupes comme pour donner l'aſſaut, envoya un Trompette aux Aſſiégez pour les ſommer de leur parole, & pour leur dire qu'il les alloit forcer dans la Place; ſur-quoy les Oſtages furent envoyez de part & d'autre. Il accorda aux Maures la liberté de ſortir avec leurs femmes & leurs enfans, d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger ſur eux; & fit publier en même temps dans ſon Armée que ſi quelqu'un faiſoit du deſordre, il ſeroit ſur-le-

champ puni de mort. Il donna trois jours aux Assiégez pour leur sortie, pendant lesquels il se tint luy-même à la porte de la Ville, pour empescher qu'on ne les troublast. Ils passérent tous tranquillement avec leurs charges au milieu de l'Armée; & il n'y eût qu'un Soldat des derniers rangs, qui par avarice ou par brutalité, ayant offensé une de leurs femmes, fut incontinent passé par les armes, pour la satisfaction des Maures, & pour l'exemple des Espagnols. Ainsi Fernand fut maistre de la Place cinquante jours aprés l'embarquement, & dépescha d'abord des Couriers au Roy & à Ximenés, pour leur donner avis de l'heureux succés de cette entreprise.

L'AN 1508.

Le Général ayant livré à ses Soldats les vivres que les Maures avoient laissez; leur donna du repos durant quelques jours, puis, il choisit les plus braves pour la garde de ce Fort, & renvoya l'Armée en Espagne, parce-que l'argent estoit dépensé, & qu'il n'y avoit plus rien à entreprendre. Oran par sa situation, par le nombre de ses Habitans, par les Troupes réglées qui la gardoient, estoit hors d'état d'estre attaqué, & il n'avoit pas assez de force pour l'entreprendre. Il résolut pourtant d'attendre les ordres du Roy, & ne cessa cependant de réparer le Port, la Ville & la Forteresse. Dés-qu'on apprit cette victoire, la Cour en eût d'autant plus de joye, qu'on avoit esté plus d'un mois sans sçavoir aucune nouvelle de la Flote. On fit dans toute l'Espagne de grandes réjoüissan-

L'AN 1508.

ces. On ordonna des Processions durant huit jours pour rendre graces à Dieu de la prise de ce Port, qui mettoit toute la Coste & le Royaume en seûreté, & qui ouvroit une entrée à la conqueste de toute l'Afrique. Peu de temps aprés, Diégo Véra, & Gonzalés Aiora, arrivérent pour rendre compte au Roy de tout ce qui s'estoit passé. Ils apportérent à Ximenés comme un hommage & une portion du butin, un baston d'Ebéne d'une polissure & d'une noirceur admirable, qui avoit servi à un des principaux Alfaquis des Maures Ce Prélat le garda quelques jours par honneur, aprés-quoy il l'envoya à Alcala pour y estre conservé dans son Université, comme un monument de cette Victoire, & un gage de l'amitié que les Chefs de l'Armée avoient eû pour luy.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

Le Roy fit passer en Afrique cent Chevaux & cinq-cens Fantassins, sous la conduite de Rodrigue Diaz, homme estimé pour sa noblesse & pour sa valeur, à qui il donna la Lieutenance de Maçarquivir. Il fit venir Fernand à la Cour, le receût avec des marques particuliéres d'estime & de bienveillance, & le fit Gouverneur de cette Place. Ximenés le loüa en présence du Roy, & dit, *Que personne n'estoit plus capable de défendre cette Ville, que celuy qui l'avoit conquise ; Que les Maures qui avoient éprouvé sa valeur, la respecteroient : & que l'Espagne pouvoit se promettre de porter bien loin ses Victoires dans un Païs, dont il venoit de luy ouvrir le chemin.* Cette conqueste ne coûta que trois-mille écus d'or,

somme considerable pour le temps ; & on assigna tous les ans une pareille somme pour la conserver. L'AN 1508.

Les Troubles survenus en Espagne, interrompirent les desseins que Ferdinand & Ximenés avoient de pousser leurs conquestes dans l'Afrique. D. Fernand de Cordoüe estant depuis arrivé à son Gouvernement, commença à faire des courses : les Maures en firent de leur costé. C'estoit une guerre continüelle, où ce Capitaine avoit souvent eû l'avantage. Mais enfin les Infidéles ayant pris un Village sur la coste d'Espagne, & passé femmes & enfans au fil-de-l'épée, & menaçant d'en faire autant dans Maçarquivir, Fernand ne put souffrir cette insolence, & s'avança vers Oran avec trois mille Hommes de pié, & environ deux mille Chevaux, à dessein d'attirer l'Armée des Maures en campagne & de la combatre. Il s'engagea si avant dans le Païs, qu'il donna le temps aux Ennemis d'assembler toutes leurs Troupes, en-sorte qu'il fut accablé par le nombre, & que ses Gens furent presque tous taillez en piéces. Ce malheur arriva l'an mil cinq-cens sept vers le quinziéme de Juillet, un peu avant que le Roy Catholique fust de retour de son voyage de Naples.

Marian. hist. de Esp. l. 29. c. 9.

Petr. Martyr epist. 312. lib. 20.

Ximenés qui gouvernoit alors l'Espagne, fut si toûché de cette perte, qu'il auroit voulu incontinent marcher luy-même avec toutes les Troupes du Royaume, pour aller faire la guerre en Afrique ;

L'AN 1508.

mais l'indiſpoſition de la Reine, & la ſitüation des affaires l'arreſtérent, & ſur tout l'abſence du Roy Ferdinand, ſans le conſentement duquel, il ne croyoit pas pouvoir entreprendre une Expédition de cette importance. Auſſi-toſt que le Roy fut arrivé, & que tout fut remis dans l'ordre, le Cardinal traita avec ce Prince, & le preſſa ou de paſſer luy-même en Afrique avec une Armée, ou de luy en donner la Commiſſion ; luy repréſentant qu'un Prince Chrétien ne devoit pas demeurer oiſif, pendant qu'on emmenoit ſes Peuples eſclaves, & qu'il falloit profiter d'une occaſion que Dieu luy avoit donnée de conquerir l'Afrique. Le Roy luy ayant fait connoiſtre que l'Etat n'eſtoit pas encore aſſez affermi, qu'il ſeroit difficile de lever une Armée dans un temps où le Roy Philippe venoit de donner juſqu'à ſon Domaine, & où luy-même avoit épuiſé ſes Finances dans ſon dernier voyage de Naples, & qu'à moins qu'on ne vouluſt l'aſſiſter puiſſamment, il ne pouvoit fournir aux frais de cette Guerre. Le Cardinal qui eſtoit zelé pour la Foy, toûché de pitié de voir tant de Chrétiens eſclaves, toûjours preſt à tout ce qui regardoit le ſervice de Dieu & la grandeur de la Monarchie, s'offrit de faire tous les frais de cette guerre, & d'aller en perſonne combattre, & répandre ſon ſang s'il le falloit pour la Foy de Jeſus-Chriſt. Ferdinand qui commençoit à aimer le repos, qui ne ſçavoit pas ſi les Grands du Royaume eſtoient bien attachez à luy, & qui d'ailleurs avoit

avoit peine à se charger d'une Expédition qui luy coûteroit beaucoup, quelque assistance qu'on luy donnast, accepta la proposition du Cardinal, & la fit agréer à son Conseil.

L'AN 1508.

Dés-que le bruit en fut répandu, châcun raisonna à sa maniére. Quelques-uns disoient *que c'estoit une plaisante ambition pour un Evêque de vouloir devenir Général d'Armée; Que tout estoit renversé en Espagne; Que Gonçalés le Grand Capitaine ne faisoit plus que dire des Chapelets à Valladolid, & que l'Archevêque de Tolede ne songeoit plus qu'à faire la guerre en Afrique.* En quoy on ne considéroit pas que les Archevêques de Tolede avoient toûjours servi & de leurs biens & de leur personnes, contre les Ennemis de l'Etat & de la Religion. Les autres disoient *que c'estoit un Homme temeraire & sans jugement, qui entreprenoit une chose au-dessus de sa capacité & de sa portée; Qu'un Roy puissant & accoûtumé à la guerre tel que Ferdinand, estoit à peine assez bon pour une conqueste si difficile; Que c'estoit exposer les Troupes que de les confier à un homme qui avoit esté élevé dans le Cloistre, & qui ne sçauroit ni se faire craindre des Ennemis, ni se faire respecter des Soldats.* Quelques-uns faisoient les Politiques, & croyoient que le Cardinal & le Roy s'estoient voulu tromper l'un l'autre; que le Cardinal qui aimoit à commander, avoit eû dessein d'engager le Roy & toute la Noblesse à passer en Afrique, pour demeurer le maistre en Espagne; & que le Roy avoit accordé au Cardinal ce qu'il faisoit semblant de sou-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

L'AN 1509.

haiter, ou pour le consumer par les fatigues, ou pour le rendre odieux par le mauvais succés de cette guerre.

Mais le Roy qui connoissoit la probité de Ximenés, & qui avoit esté témoin en plusieurs rencontres du zéle qu'il avoit pour détruire les Ennemis de la Foy de Jesus-Christ, loüa son dessein, & dit plusieurs fois à tous les Seigneurs, que c'estoit un exemple de religion & de courage; Que tout le Royaume devoit rendre graces à un Prélat de cét âge & de ce mérite, qui aprés avoir tant travaillé pour l'Etat, vouloit bien encore s'exposer aux travaux & aux périls de la guerre pour la défense & pour la gloire de la Religion; Qu'il falloit l'assister de toutes les forces du Royaume, dans une si sainte Entreprise. On ordonna d'abord que toutes les Galéres & tous les Vaisseaux fussent en état, & se joignissent à Malaga, ou à Carthagéne, selon l'ordre qu'en donneroit le Cardinal; Qu'on achetast des vivres pour l'Armée dans les lieux voisins: Qu'on fist des Magasins de poudre: Que les Commandeurs des Ordres Militaires vinssent en personne servir à leurs dépens, comme c'estoit la coutûme, lors-qu'il s'agissoit de défendre l'Etat contre les Infidéles: Que toutes les Milices qui estoient payées pour marcher dans ces occasions, s'assemblassent: Qu'on rendist au Cardinal toutes les provisions que les Intendans avoient faites pour le Roy à Malaga: & que les vivres que sa Majesté devoit fournir, fussent portez jus-

Eugen de Roblés vid. del Card. Xim. c. 22.

qu'au Port où Ximenés devoit s'embarquer. L'AN 1509.

La personne d'un Archevêque n'estant pas propre pour reprimer la licence des Soldats, on envoya deux Commissaires pour juger les causes criminelles, & pour régler souverainement tout ce qui regardoit l'Armée. Ximenés assistoit à leur conseil, & faisoit tout de son autorité; mais il vouloit qu'on crut que les Ministres du Roy disposoient de tout, afin-de retenir plus facilement les esprits dans le devoir par le respect de l'autorité Royale. Ferdinand luy donna même des blancs-seings pour expédier des Commissions & pour créer de nouveaux Juges, selon les besoins, parce-qu'il ne convenoit pas à un Archevêque de s'abaisser à ces sortes de procédures & de châtimens.

Les choses estant ainsi réglées, le Cardinal songea à lever des Troupes, & à faire des Magazins, par le conseil du Grand Gonçalés. Il résolut de se servir de Pierre Navarre Comte d'Olivet, qui s'estoit signalé dans les guerres d'Italie, & qui depuis peu de temps avoit pris sur les Maures le Fort de Peñon. Il luy communiqua ses desseins, luy demanda ses avis, & le nomma Général de son Armée avec l'agrément du Roy Catholique. Il luy ordonna d'assembler les Troupes qui avoient servi dans les guerres de Naples, & d'aller promptement à Malaga visiter les munitions de bouche & de guerre, que le Conseiller Vargas luy remettroit entre les mains, pour les faire transporter di-

Zurit. Annal. Arag. c. 28. l. 8. t. 6

L'AN 1509.

ligemment à Carthagéne. Cependant Ximenés fit des levées de Soldats dans ſon Diocéſe, & dans tout le Royaume, & eût bien-toſt aſſemblé une Armée d'environ ſeize-mille hommes. Il nomma les Colonels, entre leſquels eſtoient le Comte d'Altamire, Jean Spinoſa, Gonzalés Aiora, & Jean Villalva, & quelques autres capables de conduire en chef de pareilles guerres. Il donna à Villaroël Gouverneur de Caçorla, un Corps de quatre-mille Chevaux à commander, & fit Vianel Maréchal-de-Camp, à-cauſe-qu'il connoiſſoit le Païs, & qu'il ſçavoit mieux qu'un autre où il falloit camper, par où il falloit attaquer, quelles garniſons il falloit ou renforcer ou diminuër.

Petr. Martyr epiſt. 413. lib. 22.

Mais parce-qu'il voyoit qu'en-vain il faiſoit tous ces préparatifs, ſi l'argent venoit à manquer, il avoit fait à ce deſſein de grandes épargnes depuis quelques années, & comme les évenemens de la guerre ſont incertains, & qu'il n'eſtoit ni de ſa dignité, ni de ſa prudence, de s'engager dans un Païs ennemi, ſans avoir des reſſources pour les beſoins, & pour les accidens qui pourroient arriver, il écrivit au Chapitre de Tolede, pour le prier de contribuër à une ſi ſainte entrepriſe. Il luy repréſenta qu'on avoit autrefois employé les revenus Eccléſiaſtiques pour chaſſer les Maures d'Eſpagne, qu'il n'eſtoit pas moins néceſſaire de les employer pour empeſcher ces Infidéles d'y revenir: Qu'il eſtoit juſte qu'ils eûſſent part à cette bonne œuvre, & qu'ils l'aſſiſtaſ-

ſent luy qui eſtoit leur Chef, & qui non-ſeulement donnoit ſes biens, mais encore expoſoit ſa vie, pour la défenſe & pour l'accroiſſement de la Religion. C'eſtoit une choſe hors d'uſage en ce temps-là, que ces Contributions Eccleſiaſtiques. On n'y avoit recours que dans les dangers évidens de la Religion, & il falloit une Ordonnance du Saint Siége: car on regardoit comme une choſe injuſte & odieuſe de charger les Bénéfices d'impoſts, & de ſubſides, & l'on obſervoit qu'il eſtoit toûjours arrivé quelque malheur à ceux qui avoient ainſi attenté contre l'Egliſe. Le Chapitre pourtant ne s'excuſa point, ne fit aucune plainte, n'allegua pas ſes immunitez. Ils s'offrirent tous non-ſeulement de l'aſſiſter de leurs biens; mais encore de le ſuivre en Afrique, & de combatre même ſous ſes Etendars ; ce qui luy donna une grande joye, tant à cauſe de l'amitié que luy témoignoit ſon Clergé, qu'à cauſe de l'exemple que ſon Egliſe donnoit aux autres, dans une occaſion comme celle-là.

L'AN 1509.

Alvar. Gomez de reb gest. Xim. lib. 4.

Toute cette année ſe paſſa à équipper la Flote, à amaſſer l'argent, à lever les Troupes & à les aſſembler; mais l'année d'aprés il eût de grands chagrins, & il fallut une conſtance comme la ſienne, pour ſurmonter les difficultez qu'on luy fit. Car aprés qu'il eût fait des levées de gens-de-guerre par toute l'Eſpagne, qu'il eût nommé les Officiers, & que le bruit de cette Expédition eût paſſé juſqu'aux Ennemis, il y eût des gens qui ébran-

L'AN 1509.

lérent l'esprit du Roy, & qui luy firent entendre que cette entreprise ne pouvoit réüssir; Que c'étoit une chose déraisonnable de confier une affaire de cette importance, à un homme sans expérience, & nourri dans la solitude: Qu'il falloit que le Roy considérast les dépenses de cette guerre, ausquelles le Cardinal n'estoit pas en état de fournir: Que pour faire plaisir à ce bon Prélat, on l'entretenoit dans une fantaisie, qu'on voyoit qu'il avoit mise dans sa teste; Qu'aprés qu'il auroit dépensé ses revenus, il reviendroit sans avoir rien fait, & laisseroit la Flote du Roy & la Jeunesse d'Espagne, à la merci des Africains.

Le Roy Catholique écouta ces discours, & commença à craindre de s'estre engagé mal-à-propos. Il différa de fournir les secours qu'il avoit promis. Ses Intendans qui devoient mettre la Flote en état, & la donner au Cardinal avec toutes les munitions, luy faisoient perdre la saison commode. Pour les vivres, bien-loin de les remettre selon l'accord qu'on avoit fait, on vouloit les vendre bien cher à Ximenés, & luy faire acheter le besoin qu'il en avoit. Le Comte Navarre luy-même voyant ces difficultez qu'il croyoit insurmontables, proposa une autre Conqueste plus aisée, & tâcha de s'attirer le commandement de la Flote indépendamment du Cardinal. On différoit de convoquer les Ordres militaires; on ne pressoit point les Milices. Quand les Agens de Ximenés sollicitoient le Conseil Royal, & le Roy même, on éludoit sous di-

vers prétextes les remontrances qu'ils faisoient. Tantost l'Hyver approchoit, & la rade de Carthagéne ou de Malaga, n'estoit plus bonne pour les Vaisseaux : tantost les chaleurs estoient trop grandes, & les Troupes périroient en Afrique : tantost il estoit difficile de transporter les munitions.

L'AN 1509.

Le Cardinal estant averti de tous ces délais, ne laissa pas de perseverer. Il écrivit au Roy des Lettres, moitié priéres, moitié plaintes. Il le prioit par la Religion qu'ils estoient obligez de défendre l'un & l'autre ; par leur amitié, par l'attachement qu'il avoit toûjours eû pour sa Personne Royale, par les services qu'il avoit jusques-là rendus à l'Etat, de ne point abandonner une entreprise si importante. Il luy représentoit en-suite, que son honneur y estoit engagé, que l'affaire en estoit venuë à un point, qu'il n'y avoit plus moyen de reculer : qu'on ne leveroit pas une autrefois des Troupes, si l'on congédioit celles-cy, & que les Soldats indignez iroient chercher ailleurs d'autres Généraux & d'autres guerres. Qu'on luy avoit fait dépenser de l'argent, & qu'il n'estoit pas juste qu'on luy fist perdre encore sa réputation & son credit : & qu'enfin on ne traitoit pas ainsi un Archevêque de Tolede, & un Cardinal. Quant à ce qu'on disoit, qu'il estoit sans jugement & sans raison ; que c'estoit au Roy à se justifier luy-même & à deffendre l'estime qu'il luy avoit toûjours témoignée, il répondoit aprés cela à toutes les difficultez qu'on

Epist. Ximen. ad Regem.

L'AN 1509. luy faiſoit : Que la ſaiſon n'eſtoit pas mauvaiſe : Que D. Fernand de Cordoüe avoit conquis le Grand-Port dans ce même-temps, & que toute ſorte de Navires abordoient tous les jours ſans péril du Fort de Peñon à Malaga, pour y porter des proviſions : Qu'on ne craigniſt pas que l'Armée manquaſt de rien, qu'il avoit des vivres pour les Troupes, & leur paye pour quatre mois, & que ſi la guerre duroit davantage, outre ſes propres revenus, il eſtoit aſſeûré de recevoir des ſecours de pluſieurs Egliſes, & qu'ainſi il ne falloit pas chercher tant de détours.

Qu'au reſte il avoit appris que Navarre propoſoit une entrepriſe plus facile dont il vouloit ſe charger luy-même, qu'il falloit bien ſe garder de l'écouter ; qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que d'aller droit à Oran, dont la priſe mettroit la coſte d'Eſpagne à couvert, & donneroit une entrée dans toute l'Afrique : & qu'il valoit mieux gagner une Ville opulente & un bon Port, que d'attaquer une Fortereſſe peu importante, d'où l'on ne tire ordinairement aucun avantage, & où l'on ne perd guéres moins de monde. Qu'enfin ſi l'on perſiſtoit à vouloir rompre cette Entrepriſe, il avoit dequoy s'occuper à Tolede & à Alcala, qu'il alloit licentier ſes Troupes, de-peur que l'oiſiveté des Soldats ne cauſaſt du deſordre dans le Royaume, & que pour luy, il demeureroit en repos, content d'avoir ſatisfait ſa conſcience, & d'avoir montré aux Peuples & à tous

tous les Gens-de-bien, le desir qu'il avoit de servir l'Etat & la Religion. L'AN 1509.

Il écrivit à peu prés les mêmes choses à ses Agens, & leur manda qu'il estoit non-pas piqué ou indigné, car il n'appartient pas à un Particulier d'estre piqué ni indigné contre un Roy ; mais étonné de ce changement : Qu'aprés tant de Troupes levées, tant de vivres amassez, tant de Canons qu'il avoit ou achetez ou fait fondre, il estoit fâcheux de n'avoir rien avancé : Qu'il falloit espérer qu'à l'avenir le Roy prendroit mieux ses mesures, & se laisseroit moins prévenir, & que le Conseiller Vargas, & les autres, feroient pénitence des calomnies qu'ils debitoient contre luy. Ces plaintes obligérent le Roy à songer sérieusement à ce qu'il faisoit. Il n'estoit pas honorable pour luy de manquer aux paroles qu'il avoit données. Il n'estoit même pas seûr de rompre un Dessein que les Peuples avoient approuvé avec des marques de joye & de reconnoissance extraordinaires. Les Grands d'Espagne qu'il n'avoit pas encore entiérement appaisez, auroient eû peine à se fier à luy, s'il eust ainsi traité un Homme à qui il avoit de si grandes obligations. Beaucoup de braves-Gens qui s'étoient engagez à ce Prélat, & qui se voyoient à la teste de ses Troupes, commençoient à murmurer. Les Soldats n'aimoient pas qu'on les eust trompez ; & si on les eust licentiez, ils eûssent répandu par toute l'Espagne les bonnes intentions de Ximenés, & les mauvais conseils de la Cour.

Epist. Xim. ad Aydlam.

L'AN 1509. Le Roy écrivit donc au Cardinal qu'il retinst l'Armée pour le Printems prochain, & qu'il ne s'ennuyast point. Il luy donna encore une fois sa parole, qu'il accompliroit exactement toutes les conditions du Traité qu'il avoit fait avec luy. Cette réponse le consola; mais il survint de nouvelles difficultez. On estoit convenu qu'on porteroit toutes les munitions de Malaga à Carthagéne où Ximenés devoit s'embarquer. Quelques-uns remontrérent au Roy qu'il ne les falloit remettre ni au Comte Navarre, ni au Cardinal, parce-que les Ennemis pourroient s'en saisir, ou qu'on pourroit les consumer à d'autres usages; ce qui causeroit un grand dommage à la Flote: Qu'il estoit à propos de les mettre en dépost entre les mains du Gouverneur de Maçarquivir, qui auroit soin de les distribuër à l'Armée, quand elle seroit dans ce Port. Ximenés rejetta cette proposition, & crût qu'il n'estoit pas prudent de mener une Armée, & de n'avoir pas les vivres en sa puissance. De-plus, il craignoit l'insolence des Soldats de cette Garnison, qui peu de temps auparavant avoient refusé de reconnoistre leur Gouverneur, jusqu'à ce qu'il leur eust fait toucher la paye de quelques mois, qui leur estoit deuë.

Comme on ne luy donnoit sur cela aucune réponse positive, & qu'on luy mandoit de la Cour, que tout estoit prest, & que c'estoit sa faute s'il ne se rendoit promptement à Carthagéne, où l'on le satisferoit sur toutes ses demandes: il ré-

pondit, que jusqu'à ce qu'on eust levé les obstacles, & qu'on luy eust donné une entiére satisfaction, il estoit résolu de ne pas sortir d'Alcala; Qu'il n'iroit pas se mettre à la teste de l'Armée, au hasard de revenir honteusement sur ses pas, & de servir de joüet par tout où il repasseroit. On fut enfin contraint de régler les choses comme il voulut. Alors quoy-que les Commandeurs des Ordres militaires, & quelques Corps de milices ne fussent pas encore arrivez, il fit venir les Officiers Généraux & les Colonels, & leur marqua à châcun ce qu'ils avoient à faire. Navarre prit la route de Malaga, pour conduire la Flote à Carthagéne, & les autres allérent châcun dans leurs Quartiers, pour faire marcher leurs Troupes au Lieu-d'assemblée. Le Cardinal de son costé partit pour Tolede, accompagné de plusieurs personnes de qualité; d'un grand nombre de Domestiques, & de vingt-quatre Gouverneurs de Places dépendantes de l'Archevêché. Il leur avoit fait des présens à tous selon leur dignité, & leur condition. Ils estoient vétus d'écarlate avec des armes luisantes, montez sur des chevaux richement harnachez, suivis chacun de leur équipage; & les Peuples ravis de les voir passer, prioient Dieu qu'ils revinssent victorieux.

L'AN 1509.

Il assembla ses Chanoines à Tolede, leur déclara les motifs & les causes de son Entreprise, & les remercia de l'affection qu'ils avoient témoignée pour l'intérest de la Religion, & pour l'honneur

L'AN 1509.

Joan. Frias de bello Oran. art. 5. & 6.

de sa dignité : Il recommanda son Diocése à Jean Velasco Evêque de Calahora ; alla faire ses Priéres dans toutes les Eglises de la Ville, sur-tout dans la Cathédrale dédiée à la Sainte Vierge ; & partit pour aller joindre l'Armée à Carthagéne. Plusieurs Chanoines voulurent le suivre, mais il loüa leur dessein, & ne voulut pas qu'ils l'éxécutassent. Il n'en prit que deux pour l'accompagner jusqu'à Carthagéne, & il les renvoya de-là à Tolede avec toute leur suite ; leur disant, qu'il estoit important qu'ils demeurassent dans leur Eglise, pour l'édifier & pour la servir, & qu'ils se conservassent pour estre sa joye ou sa consolation, selon le succés que Dieu voudroit donner à ses Armes. L'un estoit François Alvarés Théologal du Chapitre, & Ximenés prit grand plaisir de le voir marcher avec quatre-vingts Domestiques, tous magnifiquement habillez. L'autre estoit Charles Mendoza Abbé de Sainte Léocadie, illustre par sa noblesse & par sa vertu, qui avoit toûjours eû beaucoup de part aux conseils & aux desseins de son Archevêque.

Joan. Frias. ibid. Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

Le Cardinal partit donc de Tolede le premier jour de Caréme, sur la fin du mois de Février ; & passant autant qu'il pouvoit sur les lieux de sa Jurisdiction, il distribüoit des aumônes aux pauvres, consoloit les femmes dont les maris s'estoient enrôlez, & leur faisoit espérer que le Ciel béniroit leur courage, & qu'elles les reverroient bien-tost enrichis des dépoüilles des Infidéles. Il écrivit en chemin à D. Lopés Aiala son Agent, qu'il mar-

choit, & que dans peu on apprendroit que l'Armée seroit embarquée ; & parce-que ses ennemis ne cessoient de faire entendre au Roy qu'il n'avoit pas de-quoy fournir aux frais de la guerre, il luy ordonne d'aller trouver sa Majesté, & de luy dire qu'il a envoyé tant d'argent monoyé à Malaga, qu'aprés avoir abondamment pourveû à toutes les dépenses necessaires, tout payé, il luy resteroit encore dix-mille écus d'or pour les pauvres, ou pour quelqu'autre bonne œuvre. Dés-qu'il fut arrivé à Carthagéne, les Troupes se sentirent animées, & sa présence fit que châcun à l'envi témoigna son zéle. Navarre vint aussi-tost de Malaga, & luy annonça que la Flote estoit preste, & qu'elle arriveroit au premier jour.

L'AN 1509.

Alors il donna ordre à tout. Il fit tenir des chevaux de poste de distance en distance, afin-que le Roy fust promptement averti de tout ce qui se passeroit en Afrique. Il recommanda au Courrier Miranda de faire grande diligence, & luy assigna pour gages vingt-deux écus d'or par mois. Il eût une si grande espérance de vaincre, qu'ayant appris qu'en ce même-temps le Roy envoyoit quelque Infanterie en Italie, pour contenir la ville de Naples dans le devoir : il luy écrivit qu'aussi-tost qu'il auroit achevé son expédition, il envoyeroit une partie de l'Armée en Italie, qu'il y passeroit luy-même s'il en estoit besoin, & qu'il n'oublieroit rien de ce qui pourroit convenir au bien de l'Etat, & à la dignité Royale.

L'AN 1509.

Mais lors-que tout fut assemblé, & qu'on préparoit à mettre à la voile, les Soldats qu'on ne vouloit payer qu'aprés qu'ils auroient abordé l'Afrique, commencérent à murmurer, & protestérent qu'ils ne s'embarqueroient jamais, qu'on ne leur eust tenu ce que leurs Capitaines leur avoient promis. Un Tailleur d'Alcala-de-Henarés qui s'étoit enrôlé dans les Milices que cette Ville avoit fournies, excita cette sédition. Comme il estoit hardy & grand parleur, il se mit à raisonner dans le Camp, *Que cette Guerre estoit difficile; Que le Roy n'avoit osé l'entreprendre, & qu'un Moine l'entreprenoit: Qu'ils n'avoient à espérer d'un tel Général, sinon qu'il les menast à la boucherie: Qu'il n'estoit pas possible qu'il pust fournir aux dépenses de la guerre: Que s'il les avoit fait passer une-fois en Afrique, ils auroient plus à craindre la faim que l'ennemy; qu'enfin il n'estoit ni seûr, ni honorable de servir sous un Cordelier, qui se mesloit d'un mestier qu'il ne sçavoit pas, & qui vouloit les accoûtumer à vivre d'aumônes, comme il y avoit autrefois obligé ses Religieux.* Il anima si-bien ses Compagnons par ces discours, qu'une partie de l'Armée se sépara, & se posta sur une hauteur, montrant leurs piques & leurs épées, pour marquer qu'on ne les appaiseroit pas facilement.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 4.

Cette révolte toûcha sensiblement le Cardinal; mais ce qui le piqua le plus, ce fut d'apprendre que Vianel la favorisoit sous-main, & que le Comte Navarre en estoit l'auteur. Ximenés n'avoit pas

sujet d'estre satisfait de ce Général. C'estoit un soldat de fortune, sans religion & sans politesse, toûjours prest à manquer de respect à ce Prélat. Il avoit prétendu nommer les Capitaines, & disposer des Charges de l'Armée sans sa participation. Il proposoit tantost d'attaquer Tremezen, quelquefois d'aller à Alger ou à Tripoli, & le Cardinal apprehendoit que s'il estoit une-fois embarqué, il ne voulust estre le maistre & de la Flote & de l'Entreprise. Navarre avoit aussi ses soupçons, & craignant que le Cardinal n'eust un ordre secret pour l'envoyer contre les Venitiens, il protestoit qu'il se jetteroit plûtost dans la Mer, que de faire la guerre à des Gens de sa Religion. On trouvoit assez plaisant que l'un ayant esté toute sa vie Religieux & Prestre, voulust commander une Armée; & que l'autre ayant esté Soldat toute sa vie, fist scrupule d'aller faire la guerre aux Chrétiens.

L'AN 1509.

Zurit. Annal. Arag. c. 30. l. 8.

Ils en vinrent enfin à de grands éclaircissemens, aprés lesquels Navarre jura fidélité & obeïssance au Cardinal entre les mains de D. Antoine de la Cuéva, en présence du Comte d'Altamire, & de quelques autres Officiers. Un des sujets de plainte contre ce Commandant, estoit, qu'il avoit fait plusieurs prises sur la Coste, & qu'il n'avoit rien reservé du butin pour servir aux frais de la guerre, comme il y estoit obligé par un Traité : de-sorte que le Cardinal connoissant l'humeur avare & remüante de cét Homme, apprehendant qu'il ne luy prist

L'AN 1509.

envie d'emmener la Flote ailleurs, n'avoit voulu payer les Troupes qu'aprés qu'elles seroient arrivées en Afrique. De-plus, il avoit ordonné que ses Trésoriers distribüeroient eux-mêmes la paye à chaque Soldat, parce-que les Capitaines en retenoient souvent une partie pour eux, ou différoient de la donner, & remplissoient les Compagnies de leurs Valets, afin de profiter de leur solde.

Navarre n'avoit osé luy contredire ; mais il avoit malicieusement témoigné aux Officiers, sur-tout à ceux qui avoient servi sous luy en Italie, & qu'il avoit accoûtumez au pillage, que cette épargne ne venoit pas de luy, qu'il sçavoit mieux vivre avec les Gens-de-guerre, mais qu'ils avoient à faire à un Homme austére, qui ne leur laisseroit rien gagner, & qui ne leur donneroit pas même tout ce qui leur estoit dû. Les Officiers avoient répandu ces bruits dans leurs Compagnies, & de-là estoit venuë la mutinerie des Soldats, qui crioient insolemment : *Qu'il paye, qu'il paye le Moine, il est assez riche.*

Vianel cependant estoit assidu auprés du Cardinal, & pour mieux couvrir son intelligence avec Navarre, il faisoit prendre autant qu'il pouvoit de ces Soldats séditieux qui avoient quitté le camp, & ils estoient incontinent ou pendus ou passez par les armes. Ximenés trouva cette justice un peu trop sévére, & commanda à Villaroël Gouverneur de Caçorla, en qui il avoit une entiere

confiance,

confiance, & à qui il avoit donné le Commandement de la Cavalerie, d'aller trouver Vianel de sa part, & de l'avertir que c'estoit assez d'avoir fait punir quelqu'un des coupables pour l'exemple, & qu'encore-que ce fust l'usage de la guerre, il n'estoit pas séant à une Personne de son caractére, de laisser mourir tant de gens dont la plus-part estoient ses Vassaux, qu'il avoit luy-même tirez d'entre les bras de leurs enfans & de leurs femmes, pour les mener à cette guerre. Villaroël s'acquitta de sa commission, peut-estre un peu trop rudement, l'autre luy répondit avec peu de respect pour luy & pour Ximenês, & Villaroël croyant qu'il devoit reprimer son insolence, luy fit mettre l'épée à la main, & le poussa si vigoureusement qu'il le blessa à la teste & le laissa comme mort sur la place. Il craignit la colére du Cardinal, dés-qu'il fut un peu revenu de sa premiére chaleur, & se sauva dans la Citadelle, où commandoit un de ses Parens.

L'AN 1509.

Comme ces deux hommes estoient nécessaires pour cette expédition, le Cardinal fut extrémement fâché de la blessure de l'un & de la fuite de l'autre; dautant-plus que le vent estoit bon, & qu'il falloit attendre que Vianel, dont la playe n'estoit pas mortelle, fust en estat d'agir. Cependant Alvarés de Salazar qui conduisoit les Milices de Tolede, homme d'une éloquence militaire, & fort acrédité dans les Troupes, fut député d'un commun consentement, pour haranguer les

L'AN 1509. séditieux; ce qu'il fit avec tant d'adresse & de bonheur, qu'ils commencérent à parler d'accommodement. Ximenés leur envoya d'abord un Trompete pour leur déclarer qu'on alloit payer l'Armée, & que châcun eust à venir dans les Vaisseaux, recevoir sa distribution.

Cette nouvelle les appaisa; & lors-qu'ils virent des Sacs remplis d'or, couronnez de festons de fleurs, qu'on portoit dans les Galéres au bruit des tambours & des trompetes, & les Trésoriers assis à la Poupe qui se disposoient à donner à châcun la paye qui luy convenoit, ce spectacle les réjouït. Ils vinrent en foule; & comme s'ils eûssent oublié tout ce qu'ils avoient fait ou dit dans leur révolte, ils entrérent dans les Galéres & dans les Vaisseaux. Le Cardinal ravi de voir cette gayeté, s'embarqua avec eux un Dimanche au soir treiziéme de May, & resolut de faire incontinent partir la Flote. Mais le temps ayant changé, on fut obligé de demeurer quatre jours à l'ancre, pendant lesquels, il parloit à tous les Officiers, & leur ordonnoit ce qu'ils avoient à faire, avec tant de bonté & d'intelligence, qu'ils luy obeïssoient avec plaisir, & reconnoissoient que par la force de son génie, il sçavoit leur métier aussi-bien que ceux qui l'avoient étudié & exercé toute leur vie.

Tout estant ainsi disposé, & Vianel estant gueri de sa blessure, la Flote se mit en Mer composée de dix Galéres, de quatre-vingts gros Navires, & de quantité de barques & de chaloupes. Elle por-

toit dix-mille Fantassins, quatre-mille Chevaux, huit-cens Volontaires, qui avoient voulu suivre le Cardinal avec des Milices que quelques-uns de ses Amis particuliers luy avoient amenées; & le vent estant favorable, elle aborda le lendemain dix-septiéme de May jour de l'Ascension de nostre Seigneur, au port de Maçarquivir, à soleil couchant. Les Sentinelles Maures apperceûrent l'Armée Chrétienne dés le midy, & l'on vit aussi-tost fumer tous les sommets de leurs montagnes; signal qui marquoit que l'Ennemi arrivoit, & qu'il falloit courir aux armes. Le Gouverneur du Grand-Port vint recevoir le Cardinal sur le rivage, & quelques heures aprés on l'avertit que toute la Flote estoit dans le Port sans qu'aucun Bastiment eût esté ni perdu ni endommagé.

L'AN 1509.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 22.

Ximenés passa toute cette nuit sans dormir, & donna ses ordres pour le lendemain. Il fit venir le Comte Navarre, & luy dit devant tout le monde, que cette Affaire rouloit sur luy, & qu'il travailloit pour sa propre gloire; Qu'à son égard il ne prétendoit autre avantage que de fournir aux frais de la guerre, d'exhorter les Troupes à bien faire, & d'informer le Roy de tout ce qui se passeroit. Il parla aux autres Officiers & les anima tellement, qu'ils estoient d'avis d'aller aux Ennemis cette nuit-là même. Le Cardinal qui jugeoit que le succés de cette entreprise dépendoit de la diligence, conclut aussi qu'il n'y avoit pas de temps à perdre. Aussi-tost que le jour commença à pa-

L'AN 1509.

roiſtre on connut qu'il falloit ſe ſaiſir d'une hauteur qui eſt entre Oran & Maçarquivir ; Qu'il eſtoit important d'attaquer ce poſte que les Maures gardoient encore negligemment ; Qu'autrement il ſeroit difficile de le gagner, parce-qu'il leur viendroit du ſecours de toutes parts, ſur le ſignal qu'ils avoient donné ; Qu'il eſtoit à-propos de faire avancer les Galéres & les gros Navires vers Oran, afin-qu'on battiſt la Ville avec le canon, au même-temps qu'on attaqueroit ce Poſte ; & que les Ennemis ne ſçachant à quoy s'en tenir, abandonnaſſent l'un ou l'autre.

L'Infanterie ſortit des Vaiſſeaux le même jour, & Navarre coſtoyant le Rivage avec la Flote, s'approcha d'Oran, ſans ſe mettre en peine de faire débarquer les Chevaux. Il n'avoit jamais approuvé qu'on menaſt un ſi grand Corps de Cavalerie, en un Païs où il diſoit qu'il n'y avoit que des lieux difficiles & raboteux. Ximenés ayant ſçeû cela, ſortit indigné de la Citadelle, où il eſtoit allé prendre un peu de rafraîchiſſement, & commanda qu'on fiſt promptement mettre à terre la Cavalerie. Comme il s'eſtoit exactement informé de la ſituation des lieux, & qu'il ſçavoit que la Nation Punique eſt fourbe & artificieuſe, il fit poſer de Grandes Gardes du coſté de la Mer, & dans les détroits des valons qui ſont au pié de la Colline qu'on avoit deſſein d'attaquer. Cette précaution contribüa plus que tout le reſte à la conſervation des Troupes, & à la victoire qu'on

Joan. Frias de Bello Oran. art. 17.

remporta. Car les Maures qui y estoient en embuscade, n'osérent rien entreprendre, & si le Général selon les ordres, eût mis à-terre les quatre-mille Chevaux de l'Armée, tous les secours qu'on envoyoit de toutes parts aux Infidéles, auroient esté sans doute taillez en piéces. L'AN 1509.

La présence du Cardinal donna ce jour-là beaucoup de courage à l'Armée. Il sortit de la Citadelle de Maçarquivir, revétu de ses habits Pontificaux, monté sur une Mule, entouré d'une troupe de Prestres & de Religieux, à qui il avoit commandé de prendre les armes, & qui chantoient l'Hymne de la Croix de Jesus-Christ avec beaucoup de devotion. Fr. Fernand de l'Ordre de Saint François, monté sur un cheval blanc, avec le baudrier & l'épée sur l'habit de Cordelier alloit devant, & portoit la Croix Archiepiscopale comme l'Etendard sous lequel l'Armée devoit combatre. Un spectacle si nouveau frappa les Soldats & les Officiers d'un certain étonnement, qui redoubla leur ardeur & leur religion. On fit mettre l'Infanterie en bataille dans une grande Plaine qui est devant la Forteresse; & parce-que dans cette précipitation les Soldats n'avoient pas eû le temps de manger, & que c'estoit un Vendredy, ce Prélat leur permit de manger de la viande; aprés cela montant sur un lieu un peu élevé, il leur parla de la sorte:

Zurit. Annal. lib. 8. c. 30. t. 6.

Marian hist. Hisp. lib. 29. c. 18.

Vexilla Regis, &c.

Si de braves Gens comme vous, avoient besoin d'estre animez par des discours, & par des Personnes de profession militaire; je n'entreprendrois pas de vous parler,

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

Joan. Frias de Bello Oran.

L'An 1509.

moy qui n'ay ni éloquence, ni habitude au métier des Armes. Je laisserois ce soin à quelqu'un de ces vaillans Capitaines qui vous ont souvent exhortez à vaincre, & qui ont accoûtumé de combatre avec vous. Mais dans une Expédition où il s'agit du salut de l'Etat & de la cause de Dieu, j'ay cru que vous m'écouteriez, & j'ay voulu, sur le point du combat, estre icy le témoin de vostre resolution & de vostre courage. Vous vous plaigniez depuis long-temps que les Maures ravageoient nos Costes, qu'ils traînoient vos enfans en servitude; qu'ils deshonoroient vos filles & vos femmes, & que nous estions sur le point de devenir tous leurs esclaves. Vous souhaitiez qu'on vous conduisist sur ces Rivages pour vanger tant de pertes & tant d'affrons. Je l'ay souvent demandé au nom de toute l'Espagne, & j'ay enfin résolu d'assembler des Gens choisis tels que vous estes. Les Meres de famille qui nous ont veû passer dans les Villes, ont fait des vœux pour nostre retour, elles s'attendent à nous revoir victorieux, & croyent déja que nous rompons les cachots, que nous metons leurs enfans en liberté, & qu'elles vont les embrasser. Vous avez desiré ce jour. Voyez cette Region barbare, voilà devant vos yeux les Ennemis qui vous insultent encore, & qui ont soif de vostre sang. Que cette veuë excite vostre valeur. Faites voir à tout l'Univers qu'il ne vous manquoit jusqu'icy qu'une occasion de vous signaler en cette guerre. Je veux bien m'exposer le premier aux dangers, pour avoir part à vostre victoire. J'ay encore assez de force & de zéle pour aller planter cette Croix, Etendard Royal des Chrétiens, que vous voyez porter

devant moy, au milieu des Bataillons ennemis, heureux de combattre & de mourir même avec vous. Un Evêque ne peut mieux employer sa vie qu'à la défense de sa Religion. Plusieurs de mes Prédécesseurs ont eû cette gloire, & j'auray l'honneur de les imiter.

L'AN 1509.

A ces mots il voulut se mettre à la tête de l'Armée. Rien n'estoit plus toûchant que de voir un Archevêque septuagenaire, fatigué de soins & de veilles r'animer sa vieillesse par un zéle de Religion. La vénération, la piété, l'étonnement saisirent les Troupes; & tout cela ensemble reveilla leur courage. Les Soldats firent un grand cry pour marquer l'intérest qu'ils prenoient à sa conservation, & les Officiers se jettérent autour de luy, & le conjurérent de leur oster l'inquiétude qu'ils auroient pour sa Personne, de les laisser combatre, & de croire que l'Affaire estoit en état, qu'il ne se repentiroit pas de l'avoir entreprise. Il céda enfin aux instances qu'on luy fit; & considérant son âge & sa dignité, il laissa tout le soin du combat à Navarre. Alors toutes les Troupes s'estant prosternées, il leur donna sa bénédiction, & se retira dans la Citadelle de Maçarquivir. Il se renferma dans une Chapelle dédiée à Saint Michel, & les mains levées au Ciel, on entendit qu'il faisoit cette Priére : *Seigneur, ayez pitié de vostre Peuple, & n'abandonnez point vostre héritage à des Barbares qui vous méconnoissent. Assistez-nous puis-que nous ne mettons nostre confiance qu'en vous, & que nous n'adorons que vous. Quoy-que nous n'ayons, mon Dieu, d'autre pensée, ni*

Zurit. annal. Arag. l. 8. c. 28. tom. 6.

Joan. Frias de bello Oran. art. 14.

L'AN 1509.

d'autre dessein que d'étendre vostre sainte Foy, & de faire honorer vostre saint Nom : nous ne pouvons rien toutefois si vous ne nous prestez la force de vostre Bras tout-puissant. Qu'est-ce que peut la fragilité humaine sans vostre secours ? La Puissance, l'Empire, la Vertu n'appartiennent qu'à vous. Faites connoistre à ceux qui vous haïssent que vous nous protégez, & ils seront confondus. Envoyez le secours d'en-haut ; brisez la force de vos Ennemis, & dissipez-les afin-qu'ils sçachent qu'il n'y a que vous qui estes nostre Dieu, qui combattez pour nous.

Cependant le Comte Navarre voyant qu'une grande multitude de Maures & de Numides avoient occupé les Collines, craignoit que les Troupes nouvellement débarquées & fatiguées du travail de cette journée, ne fussent pas en état de soûtenir une grande action ; & qu'un mauvais succés dans les commencemens ne les rebutast, & ne relevast le cœur des Infidéles. D'ailleurs le jour estoit déja bien avancé, & la nuit survenant au milieu du combat, l'affaire auroit peut-estre changé de face. Il délibera un peu de temps s'il remettroit l'attaque au lendemain, ou s'il profiteroit de la gayeté qu'il voyoit dans toute l'Armée : & dans cette irrésolution, il alla promptement demander à Ximenés ce qu'il trouvoit le plus à-propos. Le Cardinal ne l'écouta presque pas ; & s'estant un peu recüeilly : *Allez Comte*, luy dit-il, *& combattez ; Jesus-Christ Fils du Pere, & le séducteur Mahomet vont donner bataille ; tout retardement est non-seulement desavantageux, mais encore injurieux à la Religion. Attaquez*

quez l'ennemi, & ayez confiance que vous vaincrez. L'AN 1509.
On reconnut depuis que ce conſeil luy avoit eſté inſpiré de Dieu : car le *Meſſuar* de Tremezen, c'eſt ainſi qu'on appelle la premiére dignité du Royaume, trois heures aprés la priſe de la Ville, arriva avec une puiſſante Armée ; & voyant qu'il n'avoit plus rien à faire, s'en retourna porter chez luy la nouvelle de la victoire des Eſpagnols.

Navarre eſtant donc retourné à l'Armée, qu'il avoit diviſée en quatre bataillons, de deux-mille cinq-cens hommes châcun, fit avancer l'artillerie que Ximenés avoit fait deſcendre en diligence ; & laiſſa un petit Corps de réſerve, où il mit la Cavalerie pour s'en ſervir ſelon les beſoins. Aprés cela toutes les trompetes ſonnérent la charge, & tous les ſoldats criant *S. Jacques, S. Jacques*, comme c'eſt la coûtume de la Nation ; il commanda d'attaquer les ennemis, & de les chaſſer des hauteurs qu'ils avoient occupées. Les Troupes marchérent incontinent par des endroits rudes & eſcarpez, avec beaucoup de fierté. Les Maures de leur coſté défendoient la montée à coups-de-fléches, & de pierres qu'ils jettoient d'en-haut. Comme ils eſtoient aſſeûrez de leur retraite, les plus hardis ſe détachoient de temps en temps pour venir eſcarmoucher avec les Chrétiens. Les Capitaines avoient ordonné ſur toutes choſes aux Eſpagnols de ne point quitter leurs bataillons juſqu'à-ce qu'ils fuſſent maiſtres de ce poſte : mais quelques braves de Guadalajara ne pouvant ſouf-

L'AN 1509.

frir l'insolence de ces Infidéles, & voulant se distinguer par quelque action de valeur, s'avancérent & furent bien-tost punis de leur témérité. Louis Contréras fut tué en cette rencontre; & les Maures luy ayant coupé la teste l'envoyérent dans la Ville. Tout le peuple s'empressoit pour la voir, & les enfans s'en joüoient & la rouloient dans les ruës. Cet homme avoit autrefois perdu un œil par une blessûre; ce que quelques vieilles Devineresses ayant apperceû, elles s'écriérent *Que tout estoit perdu, puis-que le premier homme qui avoit esté tué estoit borgne.* On fit si grand bruit de cette teste coupée, qu'on disoit estre la teste de l'Alfaqui des Chrétiens, c'est-à-dire, de l'Archevêque; que les pauvres Esclaves dans leurs cachots soûterrains en furent extrémement affligez. Ils demandérent par grace qu'on leur montrast cette teste; & ils reconnurent avec beaucoup de joye que ce n'estoit pas celle du Cardinal.

Alvar. Gomez. de reb. gest. Xim. l. 4.

Cependant les Espagnols faisoient tous leurs efforts pour se rendre maistres de la Montagne. Ils grimpoient à la faveur d'un broüillard épais qui s'éleva vers le sommet, & qui les couvroit aux ennemis, & ils parvinrent enfin à une Fontaine d'eau claire que les Maures deffendoient avec beaucoup d'opiniâtreté, & d'où ils furent enfin obligez de se retirer. Cette Fontaine fut d'un grand secours aux Soldats, qui aprés un assez long combat avoient besoin de ce rafraîchissement. Navarre fit amener quatre Couleuvrines que le Cardinal luy

Joan. Frias de bello Oran. art. 19.

Eugen. de Robles vid. del Ximen. c. 22.

avoit envoyées; & ayant fait dresser une batterie entre des jardins & des maisons de Campagne, il incommoda fort les Ennemis, & les chargea si vigoureusement avec quelques Soldats choisis, qu'il les chassa de cette Montagne, aprés en avoir fait un grand carnage. Les Troupes voyant fuïr ces Infidéles, les poursuivirent sans ordre, & se répandirent dans toute la Plaine qui est au-dessous d'Oran. Cette confusion qui pouvoit leur estre funeste, leur fut avantageuse ; parce-que les Maures crurent l'Armée plus nombreuse qu'elle n'estoit, & voulurent se retirer dans la Ville; mais la Cavalerie les suivit de si prés, qu'on n'osa leur ouvrir les Portes: ainsi la plus grande partie de la Garnison fut dispersée.

L'AN 1509.

En ce même-temps la Flote battoit la Ville de plusieurs piéces de canon , & les ennemis y répondoient par une batterie assez bien servie : Mais un Canonier Espagnol ayant démonté leur principale piéce, ils ne tirérent plus que mollement, & les Troupes de Mer eûrent moyen de se joindre à celles de Terre. Alors les uns gardoient les avenuës de la Ville , afin-que les fuyards n'y pussent entrer: les autres donnoient l'assaut & grimpoient le long de leurs piques avec une légereté incroyable. De-sorte qu'en moins d'une demie-heure, on vit six Drapeaux Chrétiens sur les murailles, & peu de temps aprés il en parut sur toutes les Tours. Ceux mêmes qui estoient ainsi montez, ne pouvoient le croire, quand ils furent de sang froid,

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.
Petr. Martyr epist. 418. lib. 21.

L'AN 1509.

& tentérent plusieurs fois en-vain de remonter. Sosa qui commandoit la Compagnie des Gardes du Cardinal, ayant gagné le premier la muraille, cria *Saint Jacques & Ximenés;* & montrant son Enseigne où estoit un Crucifix d'un costé, & les Armes de Cisneros de l'autre, il donna le premier signal de la victoire. Plusieurs sautérent dans la Ville, & ouvrirent les portes aux Troupes Chrétiennes.

La Place se trouvant prise sans sçavoir comment, & la Garnison ayant esté taillée en piéces, les Habitans tâchérent de se sauver comme ils purent. Les uns se refugiérent dans les Mosquées, les autres se retranchérent dans les principales maisons; quelques-uns se mirent en bataille dans les grandes rües pour vendre chérement leur vie. Mais comme toute l'Armée entroit confusément dans la Ville, ils coururent aux portes, pour voir si dans cette confusion, ils trouveroient quelque moyen de s'échaper. Villaroël jugeant qu'ils ne pouvoient fuïr que par le chemin de Tremezen, se posta avec deux-cens Chevaux en cet endroit-là, résolu de les passer tous au fil de l'épée. Mais quelque Cavalerie Arabe qui s'estoit mise en embuscade dans des jardins pour piller amis & ennemis indifféremment, ayant tiré quelques coups, les Cavaliers Chrétiens prirent tous la fuite, croyant que c'estoit l'Armée de Tremezen, & Villaroël luy-même n'eût pas plus de fermeté que les autres. Cependant la Ville estoit au pillage: on n'épargnoit, ni condition, ni sexe, ni âge;

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

comme c'estoient des Ennemis de la Religion, on croyoit qu'on pouvoit perdre toute sorte d'humanité. La nuit interrompit un peu le carnage, & les Chefs ayant fait sonner la retraite, châcun eût ordre d'aller à son poste; mais il ne fut pas possible de contenir les Soldats. Ils retournérent tous au pillage, tuérent tout ce qui se présenta à eux, mangérent ce que les Maures avoient préparé pour leur souper; & le sommeil & le vin les ayant accablez, on les trouva la plusspart couchez & endormis sur des corps morts dans les places d'Oran, jusqu'à ce qu'il fut grand jour.

L'AN 1509.

Gundisalv. Ægid. de Orat. Bello art. 8.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

Navarre qui estoit bon Capitaine, & qui craignoit les embuscades des Maures, ne dormit point, posa des Corps-de-garde dans tous les quartiers, & dés le point du jour visita la Ville, & donna les ordres nécessaires pour la garder. Les Soldats s'estant éveillez & voyant de tous costez tant de morts étendus & percez de coups, eûrent honte des cruautez qu'ils avoient exercées dans la chaleur du combat. La pitié succeda à la fureur, & ils offrirent quartier à ceux qui s'estoient sauvez dans les Mosquées; Navarre les somma de se rendre, & fit forcer ceux qui voulurent résister; il visita même tous les dehors, afin-que le Cardinal arrivant, trouvast la Ville non-seulement renduë, mais encore tranquille. Il y eût du costé des Maures quatre-mille morts, & huit-mille prisonniers. Les Chrétiens ne perdirent que trente hommes, tous presque à l'attaque de la Montagne. Le butin fut estimé cinq-cens mille

Eugen. de Robles vid. del Card. c. 22.

L'AN 1509. écus d'or. Tous les Soldats s'enrichirent, & l'on rapporte qu'un Officier ſeul eût pour ſa part dix-mille ducats.

Garſias de Villaroël, fut incontinent député pour porter la nouvelle de la victoire au Cardinal, qui la receût avec une joye modeſte, & paſſa toute la nuit à reciter des Hymnes, & à rendre à Dieu des actions de graces. Le lendemain il ſe rendit à Oran par Mer, pour éviter les mauvais chemins. Il voyoit avec plaiſir ces murailles, ces tours, ces balcons qui regnent le long du rivage, & qui marquent la grandeur & la richeſſe de la Ville. Eſtant mis à terre, il fit porter devant luy ſa Croix Archiépiſcopale, & chanta le *Te Deum*, avec les Preſtres & les Religieux qui l'accompagnoient. Les Soldats eſtoient venus en foule pour le recevoir, & il leur donna des marques d'approbation, qui leur firent plus de plaiſir, que leur victoire. Pendant-qu'ils le conduiſoient en criant *c'eſt vous qui avez vaincu ces Nations barbares*, il leur donnoit ſa benediction, & repétoit tout le long du chemin ces paroles de David; *Ce n'eſt pas à nous, Seigneur, ce n'eſt pas à nous; c'eſt à voſtre ſaint Nom qu'il en faut donner la gloire*. Il alla droit à l'*Alcazave*, c'eſt à dire, à la grande Fortereſſe, & le Gouverneur qui avoit proteſté qu'il ne ſe rendroit qu'au Cardinal, vint le recevoir à la porte, luy remit les clefs de la Place, & celles des Cachots ſoûterrains, où il y avoit trois-cens eſclaves Chrétiens, que Ximenés eût le plaiſir de mettre luy-même en liberté.

Joan. Frias de Bello Oran. art. 25.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 4.

Pſ. 113.

On luy présenta le butin comme au premier Chef de l'Armée, & quoy-qu'il y eust des choses riches & curieuses, qui eussent pû tenter un homme moins desintéressé; il les fit reserver pour le Roy, ou pour l'entretien des Troupes, selon l'accord fait avec Navarre, & ne voulut rien prendre pour luy. Il fit ensuite appeller les Officiers de l'Armée, & aprés avoir fait publiquement l'éloge de leur valeur, il les remercia trés-obligeamment des services qu'ils avoient rendus, & leur fit, selon le mérite de châcun, des présens de colliers d'or, de bagues, ou de housses en broderie. On trouva dans la Ville soixante gros canons, & grand nombre d'autres instrumens de guerre à tirer des fléches ou des pierres; & l'on fut étonné que cette Place si bien munie, où l'on se disposoit à faire un siége de plusieurs mois, eust esté prise en quelques heures. Cela donna lieu de croire ce que dirent depuis quelques Esclaves, que le Cardinal avoit eû des intelligences dans Oran, & que la Ville avoit esté trahie par ses propres Citoyens, qui en avoient fermé les portes aux Arabes, sous prétexte qu'ils auroient pû la piller, & la subjuguer aprés l'avoir défenduë.

L'AN 1509.

Ces Arabes avoient esté appellez par les Maures, & c'estoient eux principalement qui avoient soûtenu les premiers efforts de l'Armée Chrétienne. C'est une Nation d'Afrique qui campe toûjours, & qui vit dans des lieux deserts, sous des Tentes, sans loix, sans maisons, & sans aucune régle de

L'AN 1509.

politeſſe ou de ſociété. Les Romains leur donnoient le nom de Numides, parce-qu'ils ſe ſont établis dans la Numidie qui eſt une partie de l'Afrique ; les Eſpagnols, & les Maures mêmes les nomment Alarbes ou Arabes, parce-qu'ils ſont ſortis originairement de l'Arabie deſerte, & que paſſant par l'Egypte, ils vinrent en Afrique & en conquirent pluſieurs Provinces. Toute leur occupation eſt de nourrir du bétail, ils n'ont ni fidélité ni juſtice & ne vivent que de larcins. Endurcis de jeuneſſe au travail, & accoûtumez à une vie dure & ruſtique, ils ſont fort propres pour la guerre. On les voit continüellement aux priſes avec leurs voiſins. Lors-que les Chrétiens entrent dans le Païs, ils font d'abord la paix avec les Maures, & ſous prétexte de défendre leur commune Patrie, & leur commune Religion, ils ſe joignent à eux. On les paye & on les tient en campagne; mais on ne les reçoit jamais dans les Villes, parce-qu'ils volent impunément, & qu'il n'y a ni reproche ni peine qui puiſſe arreſter leurs brigandages. Si les affaires des Maures proſpérent, ils les aſſiſtent comme Amis & comme Freres ; s'il leur arrive d'eſtre battus, ils les chargent, & deviennent leurs plus cruels ennemis. Ce fut pour cette raiſon que le Gouverneur d'Oran ordonna à ceux qui gardoient les portes, de ne pas ouvrir aux Cavaliers Arabes que le Roy de Tremezen avoit envoyez, les prenant plûtoſt pour des Brigans qui venoient les piller, que pour des Soldats affectionnez à les ſecourir.

Gundiſalv. Ægid. de Bello Oran. art. 31.

Mais

Mais plusieurs ont prétendu que ce fut un artifice de ceux qui trahissoient la Ville. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Cardinal y avoit eû des intelligences, & qu'il y entretenoit des espions; Que dans la défaite de D. Diégo Fernandez Gouverneur de Maçarquivir, les Maures firent grand nombre de prisonniers, entre lesquels furent Alonse Martos, & Martin Argoto, & que ces deux Capitaines ayant esté donnez en garde à Hamet Acanix un des Principaux de la Ville, jusqu'à ce qu'ils eûssent payé leur rançon, triatérent secretement avec luy. Quelques-uns ont crû que pendant que Navarre deliberoit s'il devoit mener au combat les Troupes nouvellement débarquées, il vint un avis secret au Cardinal, qu'il n'y avoit point de temps à perdre, & que le secours alloit arriver.

L'AN 1509.

Quoy-qu'il en soit, Ximenés le jour d'aprés son entrée, monta à cheval, fit le tour de la Ville, considéra sa situation, donna les ordres nécessaires pour réparer les anciennes fortifications, & pour en faire de nouvelles. Aprés-quoy il alla visiter les Mosquées, & en consacra l'une à l'honneur de la Vierge sous le titre de Sainte Marie de la Victoire; l'autre à l'honneur de Saint Jacques Patron & Protecteur de l'Espagne; & parce-que ce jour-là l'Eglise faisoit la Feste de Saint Bernardin autrefois Religieux de l'Ordre de Saint François, fort zelé pour le soulagement des pauvres & des pestiférez, il luy dédia l'Hôpital qu'il fonda pour

L'AN 1509.

Fernandez de Pulgar vida del Card. Ximenés.

les malades. Outre les Prestres qu'il établit pour l'exercice de la Religion, & pour la conversion des Infidéles, il fit bastir encore deux Couvents de Religieux, l'un de Saint François, & l'autre de Saint Dominique; & afin-que rien ne manquast à ses soins, ayant appris qu'il y avoit parmi les prisonniers beaucoup de Juifs, il craignit que ceux qui s'estoient nouvellement convertis en Espagne, ne vinssent se mesler avec ceux d'Oran, pour éviter les peines de l'Inquisition; & il nomma de son autorité, en vertu de sa Charge, un Inquisiteur pour y prendre garde. Il n'y eût rien à quoy il ne pourvût, soit pour la seûreté de la Place comme Général, soit pour l'augmentation de la Religion comme Evêque.

Aprés la prise de la Ville il dépêcha Fernandez Vera fils du Commissaire général de l'Artillerie, vers le Roy Ferdinand, avec des Lettres qui contenoient toute la suite & toutes les circonstances de cette Affaire. Cét Officier avoit demandé cette députation avec grande instance : car outre le plaisir qu'il y a de porter une nouvelle qui doit estre agréable, on se fait connoistre à la Cour; & les Rois ont accoûtumé de faire des présens en ces rencontres. Fernandez partit avec les Dépéches du Cardinal; & comme c'estoit un jeune-homme adonné à ses plaisirs, qui vouloit faire le voyage commodément, il dormoit la nuit sans inquiétude, passoit une partie de l'apresdinée à joüer aux dez, & jettoit son Paquet négligem-

ment sur un lit ou sur une table. Un Soldat qui connoissoit son humeur, s'avisa de le suivre, & prit comme par hazard la même route que luy. Ayant trouvé l'occasion de luy voler ses Dépéches au second giste, il partit en diligence, les présenta au Roy, & reçût le present & la recompense de sa course. Ximenés en fut averti, & se ressouvenant de ce Negre de Grenade qui luy avoit presque fait perdre les bonnes graces du Roy, il dit à ses amis en soûriant, *Vous voyez que je ne suis pas heureux en Courriers.* Il envoya cette fois-cy comme l'autre, le P. François Rüyz à sa Majesté, pour luy rendre compte de tout.

L'AN 1509.

Cependant Ceux de Tremezen ayant appris le pillage & la captivité de la ville d'Oran, dont à peine quatre-vingts Habitans avoient pû se sauver, massacrérent tous les Marchands Chrétiens qui trafiquoient dans leur Ville, & même tous les Juifs, comme estant plus unis avec les Chrétiens qu'avec eux. La fureur du Peuple alla si loin, que le Roy se tint dans la Forteresse, & n'osa sortir, quoy-qu'il eust grand regret de voir égorger des gens innocens qui estoient sous sa protection, & qui négocioient sur la foy publique. Aprés-que cette premiére émotion fut appaisée, une frayeur subite les saisit; & la pluspart croyant déja voir les Espagnols à leurs portes, se retirérent jusques dans le Royaume de Fez.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.

Le Cardinal délibéra quelque temps, s'il profiteroit de sa victoire, & s'il avanceroit dans l'Afri-

L'AN 1509.

que avec ſon Armée; ou ſi en conſidération de ſon âge & de ſon peu de ſanté, il laiſſeroit le reſte à faire au Comte Navarre, & repaſſeroit en Eſpagne. Quoy-qu'il connuſt les difficultez de ces ſortes de conqueſtes, & que ce genre de vie militaire ne convinſt pas à ſa profeſſion, ſon génie néanmoins le portoit à toutes les grandes choſes; & quand il penſoit qu'il alloit abandonner la gloire de ſervir l'Etat, & ſur tout d'étendre la Religion, aux ſoins & à la fortune d'un autre, il ſe ſentoit animé à pourſuivre ſon entrepriſe. Mais il fut obligé contre l'opinion de pluſieurs, & contre ſa propre inclination, d'en demeurer-là. Il fit réflexion qu'il paroiſtroit trop ambitieux s'il portoit ſes armes plus loin; Que ſa vieilleſſe ni ſa dignité ne luy permettoient pas de vivre plus long-temps dans la guerre: Qu'il eſtoit venu pour prendre Oran, qu'il l'avoit fait ſans perte des ſiens: Qu'il n'eſtoit pas de ſa prudence de s'expoſer au hazard de perdre ſa réputation, & qu'il luy ſeroit même glorieux de ſe nommer un Succeſſeur de ſa propre autorité, pour une expédition laborieuſe, & de-plus, incertaine.

Il y eût encore des raiſons particuliéres qui le déterminérent à repaſſer la Mer. Le Comte Navarre jaloux de l'honneur qu'on rendoit à Ximenés, diſoit ouvertement qu'il n'auroit jamais crû qu'un vieux Capitaine comme luy duſt eſtre réduit à recevoir l'ordre d'un Moine, & qu'un Evêque luy duſt eſtre préféré pour le Com-

mandement d'une Armée. Il arriva qu'un ſoldat de Navarre tüa un des valets du Cardinal dans un démeſlé qu'ils eûrent enſemble. Le Cardinal en fit de grandes plaintes au Comte, & celuy-cy dans la colére luy déchargea ſon cœur, & luy dit inſolemment, *Que s'il n'eſtoit pas maiſtre de ſes Soldats, il ſçavoit bien à qui il falloit s'en prendre: Qu'il n'avoit qu'à luy laiſſer les ſoins de la guerre, & qu'il en rendroit bon compte au Roy & à l'Eſpagne: Que ſa préſence gaſtoit tout, & que jamais deux Généraux n'avoient bien conduit une Armée: Qu'il s'en retournaſt, pour recüeillir dans ſon Diocéſe les loüanges de ſa Victoire. Qu'au cas qu'il euſt encore envie de demeurer dans l'Armée, il n'y pouvoit plus eſtre que comme particulier. Que tout ce qui s'y feroit à l'avenir, ſe feroit au nom du Roy Catholique & non pas au ſien: Qu'on ne luy avoit donné commiſſion que de prendre Oran, & que ſa commiſſion eſtant finie, il n'avoit plus de droit, ni de Commandement. Qu'il ceſſât enfin de faire le Roy, & qu'il allaſt reprendre ſon métier d'Evêque, & laiſſaſt faire la guerre aux Soldats.* Aprés cela il ſortit bruſquement & ſans reſpect, menaçant d'aller publier à la teſte des Troupes ce qu'il venoit de luy dire en face.

L'AN 1509.

Le Cardinal ne s'émeût point de ce diſcours: il diſſimula, & ne s'oppoſa point à tout ce que Navarre voulut faire. Il le fit appeller le lendemain, & luy donna ſes ordres comme auparavant avec douceur, & avec autorité, ne voulant pas luy reprocher ſon emportement, & ſe conten-

L'AN 1509.

tant que sa propre conscience luy en eust fait naistre la honte & le repentir. Mais ce qui l'affligea & le détermina à partir, ce fut une Lettre du Roy qui luy tomba entre les mains, par laquelle ce Prince écrivoit à Navarre : *Empeschez le bonhomme de repasser si-tost en Espagne. Il faut user & sa Personne & son argent autant qu'on pourra. Amusez-le si vous pouvez dans Oran, & songez à quelque nouvelle entreprise.* Les liaisons d'estime & d'amitié qu'entretenoit ce Prélat avec le Grand-Capitaine, & la confiance que la pluspart des Seigneurs luy témoignoient, avoient jetté dans l'esprit de Ferdinand des jalousies & des soupçons qu'il n'avoit pû vaincre.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 4.

Zurit. Annal Arag. lib 8. c. 30. to. 6.

Ximenés ayant reconnu les mauvaises intentions du Roy par sa lettre, considérant aussi que les grandes chaleurs approchoient, & qu'il estoit un peu abatu des fatigues passées, il fit venir Navarre, Villaroël, Diégo Véra, tous les Colonels & les principaux Officiers, pour leur déclarer le dessein qu'il avoit pris de se retirer dans son Diocése. Il leur dit qu'il laissoit au Comte Navarre le Commandement de l'Armée, & qu'il espéroit qu'un si bon Capitaine se rendroit bien-tost maistre de toute l'Afrique : Qu'il connoissoit bien que la présence d'un homme lent & cassé comme luy, n'estoit pas de grand usage, & que la guerre demandoit des esprits vifs, & un âge plus vigoureux : Qu'il estoit même de conséquence pour les Troupes qu'il allast auprés du Roy solliciter tout

ce qui leur ſeroit néceſſaire pour leur entretien ; & qu'il les prioit de croire que s'il les quittoit, ce n'eſtoit pas pour épargner ſa peine, mais pour pourvoir à leurs commoditez. L'AN 1509.

Il leur fit enſuite le détail des vivres & des munitions de guerre qu'il leur laiſſoit, & leur marqua l'argent qu'on devoit employer à réparer les murailles, & la maniere de le lever ſans eſtre à charge au Public. Il leur donna des avis ſur les courſes qu'ils avoient à faire dans le Païs ennemi, ſur les avantages qu'ils pouvoient tirer de la Flote, ſur la diſcipline qu'il falloit faire obſerver aux Troupes, & ſur toute la conduite de l'Armée. Aprés cela il donna le Gouvernement de la Citadelle à Villaroël, qui demanda pour ſon Lieutenant Alphonſe Caſtella un des principaux Citoyens d'Alcala. Tous ces Officiers furent ſi toûchez de la bonté qu'il leur témoignoit, qu'ils le priérent inſtamment de ne les pas abandonner dans cette Région ennemie. Ils eſtoient partis ſous ſes auſpices, rien ne leur avoit manqué, tout leur avoit réüſſi, & ils craignoient qu'il n'arrivaſt quelque révolution en ſon abſence. Navarre, ſoit qu'il vouluſt réparer la faute qu'il avoit faite, ſoit qu'il craigniſt que le Cardinal ne s'en plaigniſt au Roy, s'il ne l'appaiſoit, luy témoigna plus de reſpect pour ſa Perſonne, & plus de regret de ſon départ, qu'aucun autre.

Enfin le vingt-troiſiéme de May il s'embarqua, & il eût le vent ſi favorable, qu'il arriva le

L'AN 1509.

même jour à Carthagéne. Il avoit laiſſé la Compagnie de ſes Gardes, & la pluſpart de ſes Gens au Gouverneur de Caçorla, & ne ramenoit avec luy qu'une partie de ſes Domeſtiques dans le Vaiſſeau qui le portoit, ſans appareil & ſans eſcorte, voulant joüir le premier de la ſeûreté qu'il avoit procurée à toute la Coſte. Il ſéjourna une ſemaine à Carthagéne, & l'on ne peut s'imaginer tous les ordres qu'ils donna, & tous les amas qu'il fit des choſes néceſſaires pour la ſubſiſtance de l'Armée. Aprés-quoy craignant les grandes chaleurs, il partit pour Alcala-de-Henarés. Comme il vit que le temps de la récolte approchoit, il ordonna qu'on congédiaſt promptement & qu'on renvoyaſt dans leurs maiſons tous les Laboureurs qu'il avoit menez à la guerre, de-peur-qu'on ne manquaſt de Gens pour la Moiſſon, & que les grains ne ſe perdiſſent ; car il eût toûjours beaucoup de tendreſſe pour les Peuples & ſur-tout pour ceux qui eſtoient de ſa dépendance. Ce qu'il fit connoiſtre peu de temps aprés, nommant deux Chanoines de l'Egliſe de Tolede pour viſiter tout ſon Diocéſe, avec ordre de s'arreſter dans tous les lieux où l'on avoit levé des Soldats, & où les Troupes avoient paſſé ; de s'informer des dommages qui en pouvoient eſtre arrivez, & de les payer argent comptant : ce qu'il aima mieux executer pendant ſa vie, que de l'ordonner par ſon Teſtament.

Son Univerſité députa deux des principaux Docteurs

Docteurs de son Corps, qui allérent une journée au-devant de luy. Il les receût comme un Pere reçoit ses enfans, aprés avoir esté long-temps sans les voir. Il leur demanda en quel état estoient les Lettres dans leurs Colleges, si on avoit achevé les Bâtimens, si les Loix estoient observées, s'il y avoit espérance de bien discipliner la jeunesse, s'il se formoit de bons esprits, si les études de Théologie fleurissoient; & s'il s'élevoit des Ecclésiastiques sçavans & de bonnes mœurs, capables de servir le Diocése. Ces bonnes-Gens qui s'attendoient qu'il ne leur parleroit que de la prise d'Oran, & des affaires d'Afrique, estoient ravis de voir l'affection qu'il avoit pour l'avancement des Lettres, & admiroient sa modestie. Il ne leur dit pas un seul mot de sa Victoire, jusqu'à-ce que Hernand de Balbas célébre Théologien qu'il aimoit particuliérement, & qui s'estoit joint aux Députez, luy dit avec beaucoup de naïveté : *La pâleur & la maigreur de vostre visage, Monseigneur, marquent bien les fatigues que vous avez eûës, & aprés la grande Conqueste que vostre Seigneurie Illustrissime vient de faire, elle a raison de venir se reposer à l'ombre de ses lauriers.* Alors, comme si on luy eust reproché sa paresse ou sa lâcheté, il luy échapa de dire : *Vous ne connoissez pas, Hernand, la vigueur & le courage que Dieu m'a donné : Si la Providence eût permis que j'eusse eû une Armée fidéle, tout sec & tout pâle que vous me voyez; j'aurois esté, dans la conjoncture présente, planter la Croix de Jesus-Christ dans les principales Villes d'Afrique.*

L'AN 1510.

L'AN 1510. Le lendemain il fit ſon Entrée dans Alcala où il fut receû avec des acclamations extraordinaires. Les Eſclaves Maures marchoient devant luy, & conduiſoient des Chameaux chargez de piéces d'or & d'argent qu'il avoit ſéparées du butin, & deſtinées pour le Roy. On portoit enſuite des Livres Arabes d'Aſtrologie ou de Médecine, dont il orna ſa Bibliothéque; les clefs des Portes de la Ville & de la Citadelle d'Oran, des Chandeliers & des Baſſins dont les Maures ſe ſervoient dans leurs Moſquées, des Drapeaux qu'on leur avoit pris, & pluſieurs autres choſes qu'il fit pendre à la voûte de l'Egliſe de S. Ildefonſe. Il envoya à Talavéra la Clef d'une Porte dont Bernardin de Meneſés, qui commandoit les Soldats de cette Ville-là, s'eſtoit ſaiſi, avec un Etendard rouge, au milieu duquel eſtoit un Croiſſant d'azur, qu'on mit dans une Chapelle de la Vierge.

On luy avoit préparé dans Alcala un eſpéce de triomphe. Les Habitans eſtoient ſous les Armes. Tous les Corps de la Ville eſtoient allez audevant de luy; ils avoient fait abbatre un quartier de leurs murailles pour le recevoir: mais il voulut entrer par la Porte ordinaire mépriſant les honneurs, & rapportant toûjours les loüanges qu'on luy donnoit, à l'aſſiſtance du Dieu des Armées. Il demeura quelques mois dans cette Ville pour y rétablir ſa ſanté; & quoy-qu'il euſt envie d'aller à Tolede pour y rendre ſolennellement ſes Actions-de-graces à Dieu dans ſa Cathédrale;

il en fut rebuté par les honneurs extraordinaires qu'on luy préparoit, & par les complimens que tous les Grands du Royaume avoient dessein de luy aller faire en ce lieu-là. Il ne voulut pas même passer à Valladolid où estoit la Cour, *De peur*, disoit-il, *d'estre accablé de ces civilitez frivoles qui servent d'amusement à des gens oisifs, & qui sont à charge à ceux qui n'ont point de temps à perdre, ou qui par leur âge & par leur Profession doivent estre sérieux & graves.* Cependant il donna part à son Chapitre de son heureux retour, & le chargea d'ordonner des Priéres publiques, afin-que comme ils luy avoient attiré par leurs vœux les graces que Dieu luy avoit faites, ils luy aidassent aussi à l'en remercier.

L'AN 1510.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Ce fut alors qu'il receût de grandes plaintes de tout ce qui se passoit dans Oran depuis son départ. Un des Juges qu'il avoit établi pour les affaires de la Guerre, & pour régler les différens qui arriveroient dans la Ville, venoit de luy mander que Navarre & Vianel perdoient tout par leur avarice; Qu'ils faisoient porter tous les blez dans leurs Greniers; Que rien ne se distribüoit que par leur ordre; Qu'ils achetoient à vil prix des farines gastées, & les vendoient au pauvre Peuple, ce qu'ils vouloient; Que Vianel avoit fait défense aux villages voisins d'apporter des vivres à Oran, & que quelques provisions qu'on y eust laissées, la disette estoit déja parmi les Troupes; Qu'envain il s'opposoit à ces désordres, qu'on ne l'é-

L'AN 1510.
coutoit point & que même on le menaçoit ; Qu'il avoit résolu de se démettre de son Office, & de repasser en Espagne, mais qu'on ne luy en donnoit pas la liberté, de-peur-que le Roy ne fust touché de ses remontrances, Qu'il estoit vray que Navarre estoit un bon homme de guerre, mais qu'il n'avoit aucune ouverture d'esprit pour les affaires civiles ; & qu'enfin si l'on n'y remédioit, cette Ville glorieusement conquise, retomberoit bien-tost sous la Puissance des Infidéles.

Ximenés informa le Roy de tous ces desordres. Il luy conseilla de laisser au Comte Navarre le Commandement de l'Armée, & de nommer un autre pour le Gouvernement politique ; de ne mettre qu'un même Gouverneur à Oran & à Maçarquivir, afin-que tout fust uni sous un Chef, & que la différence des avis ou la jalousie de l'autorité ne traversast pas les desseins qu'on pourroit avoir. Il luy représenta que D. Fernand de Cordoüe, qui commandoit dans Maçarquivir, estoit capable d'exercer avec honneur ces deux emplois. Que cependant sa Majesté pouvoit commander à Navarre de sortir d'Oran, & de faire des courses dans le païs ennemy : Qu'il estoit nécessaire d'envoyer en garnison dans cette Ville deux-mille Fantassins, & trois-cens Chevaux. Il luy marquoit ensuite les ordonnances qu'il falloit faire pour ce qui regardoit la Religion & le culte Divin, la distribution des biens, la culture des champs, & l'administration de la Justice. Il finissoit par la

proposition qu'il luy avoit déja faite plusieurs fois, d'envoyer dans Oran des Chevaliers de quelque Ordre militaire qui s'y établiroient, comme ceux de Saint Jean de Jerusalem s'estoient établis dans Rhodes, pour s'opposer aux efforts des Turcs; & ceux de Calatrave sur les confins de Grenade, quand la Castille estoit exposée aux courses des Maures. Le Roy fit tout ce que le Cardinal luy conseilloit: il n'y eût que la derniére proposition qu'il différa, & qu'il éluda enfin sous divers prétextes, parce-qu'il craignit que les Archevêques de Tolede ne prétendissent le droit de nommer à cette Commanderie. L'AN 1510.

Les choses estant ainsi reglées, Ximenés ne cessa d'exhorter le Roy de poursuivre les conquestes d'Afrique; & ce fut par ses pressantes sollicitations qu'on envoya ordre à Navarre d'attaquer la ville de Bugie. Ce Peuple estoit plus nombreux & plus riche que celuy d'Oran, mais il estoit moins belliqueux, il ne laissa pas pourtant de se défendre vigoureusement. Leur Roy s'estoit campé sous la Ville avec ses Troupes, & faisoit tirer plus de cent piéces de canon, avec lesquelles il croyoit foudroyer l'Armée Espagnole, mais cette Artillerie fut si mal servie, qu'elle devint presque inutile. Les Chrétiens aprés avoir fait un grand feu sur les Ennemis, les chargérent avec tant de résolution, qu'ils entrérent pesle-mesle avec eux dans la Ville, dont ils se rendirent les maistres. Le Roy prit la fuite avec une partie de sa Cavalerie, & il n'y eût que la mort L'AN 1511.

L'AN 1511.

Petr. Martyr epist. 205. lib. 23.

Zurit. Annal. Arag. lib. 9. c. 3. to. 6.

du Comte d'Altamire qui diminüa la joye de cette victoire. Ce jeune Seigneur combatoit à la teste des Troupes, & poussoit les Infidéles avec une ardeur incroyable, lors-qu'il fut blessé malheureusement d'une fléche par un de ses gens, dont l'arbalête se débanda. Dés-qu'il eût senti le coup, il leva les yeux au Ciel, & rendit graces à Dieu de ce qu'il mouroit les armes à la main pour la Religion de Jesus-Christ; & aprés avoir arresté son sang comme il pût, il dit à ceux qui estoient autour de luy, *Qu'il mouroit content, puis-qu'il avoit encore le temps de vaincre, & qu'il employeroit si bien ce qui luy restoit de vie, qu'on le regreteroit aprés sa mort.* A ces paroles il marcha aux Ennemis, & combatit vaillamment, jusqu'à ce qu'affoibly par la perte de son sang & par les efforts qu'il avoit faits, il tomba sur un tas de Maures qu'il venoit de tuër. On convint que c'estoit à luy principalement qu'on estoit redevable de la victoire. Toute l'Armée le pleura, & Navarre en luy faisant rendre les honneurs funébres, fit son éloge publiquement. Ximenés eût un extrême déplaisir de cette mort, parce-qu'il avoit reconnu en ce jeune-homme pendant l'expédition d'Oran beaucoup de valeur & de sagesse; aussi l'avoit-il fait Lieutenant Général de l'Armée, dont il avoit dessein, dans la suite, de luy procurer le Commandement.

Le nom de Navarre devint redoutable dans toute l'Afrique. Le Roy de Bugie estant revenu six mois aprés avec une puissante Armée, pour re-

prendre sa Ville Royale ; ce Général, à qui les succés passez avoient enflé le courage, alla au-devant de luy, & le défit entiérement, en-sorte qu'il ne put se relever, & qu'il mena depuis, sans couronne & sans honneur une vie obscure & privée. Pierre Arias surnommé *le Jousteur*, un des Colonels que le Cardinal avoit fait passer en Afrique, rendit de grands services dans cette Guerre. Au siége de Bugie, il monta des premiers sur les murailles, & ayant jetté en bas un Maure, qui gardoit un poste avec un Drapeau, il y planta le sien, & facilita la prise de la Ville. Lors même que le Roy y revint, ayant esté chargé de défendre un petit Fort avec peu de Garnison, il y fut attaqué & soûtint avec six Soldats qui luy restoient, un assaut de plus de trois heures.

L'AN 1511.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

C'est ce même Arias dont on rapporte qu'estant tombé dans une maladie de langueur que les Medecins jugeoient incurable, il alloit tous les jours à l'Eglise où il devoit estre enterré, & s'étendant tout de son long dans son Tombeau aprés avoir assisté à la Messe, il se faisoit jetter de l'eau benite, & réciter les Priéres des Morts, *Afin*, disoit-il, *de s'accoûtumer à cette demeure qu'il devoit habiter si long-temps, & de s'exciter par cette fréquente représentation de ses funérailles, à mourir chrétiennement, quand Dieu l'appelleroit de ce Monde.* Trois mois aprés, Navarre s'empara de Tripoli, & envoya le Gouverneur de cette Ville prisonnier à Messine, avec toute sa Garnison. Le Roy Catholique, & Ximenés par le conseil de qui toutes ces conquestes se faisoient, eûrent beaucoup de joye

Zurit ann. Aragon. l. 7. c. 5. tom. 6.

L'AN 1511.

de la priſe de cette Place, qui aſſeûroit tout le Commerce d'Eſpagne : & ces nouvelles eſtant arrivées à Rome, le Pape en fut ſi ſatisfait, qu'il aſſembla le Conſiſtoire, où il fit l'éloge de Ferdinand, de Ximenés, & de toute la Nobleſſe d'Eſpagne, & ordonna les Priéres de quarante-heures, pour obtenir de Dieu la continüation de ces bons ſuccés, qui furent interrompus par la mort déplorable de Vianel, qui arriva de la ſorte.

Petr. Martyr epiſt 413. lib. 22.

Navarre ayant pouſſé, comme nous avons dit, ſes Conqueſtes par terre, ſe mit en mer avec la Flote, dans le deſſein de viſiter la Coſte d'Afrique vers l'Orient. Aprés une longue navigation, il aborda l'Iſle de Querquernes, tant pour ſe fournir d'eau dont il commençoit à manquer, que pour reconnoiſtre le Païs, & voir s'il y avoit quelque choſe à entreprendre. Vianel fut chargé d'aller faire la proviſion d'eau, & s'eſtant un peu avancé dans l'Iſle pour en obſerver la ſitüation, il découvrit trois puys qui eſtoient à-demy comblez, & que les Maures avoient abandonnez, parce-qu'ils en avoient fait d'autres plus éloignez de la Mer. Comme il ne rencontra ſur ſon chemin que quelques Paſteurs qui nourriſſoient des Troupeaux, & quelques Laboureurs qui cultivoient la terre, il crût qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre. Il revint à la Flote, & demanda qu'on luy donnaſt le lendemain quelques Soldats pour nettoyer & creuſer les puys, ce qu'on luy accorda aiſément. Il prit quatre-cens-hommes, & les fit travailler ſi diligemment, que ſur le

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 5.

le midy l'ouvrage fut achevé. On tira par son ordre un grand retranchement, & l'on planta des palissades tout autour, pour s'empescher d'estre forcé par les Ennemis. Navarre estant arrivé pour voir ce travail, fut trés-content de le trouver déja fait, & Vianel l'ayant prié de luy en laisser la garde, il y consentit avec peine ; & dit en retournant à la Flote, *Vianel veut défendre en jeune homme, ce qu'il a fait en homme expérimenté. Il nous falloit prendre de l'eau dans cette terre ennemie en courant, comme les chiens en prennent dans le Nil.* En effet, les Barbares alarmez de la descente des Espagnols, s'attroupérent tumultuairement pour défendre leur païs ; mais ils n'avoient ni du monde pour attaquer, ni des armes pour combatre, & tous leurs efforts auroient esté inutiles, si un Officier Espagnol ne se fust mis à leur teste, & ne leur eust livré par desespoir les Troupes de sa Nation.

Pendant-qu'on travailloit à nettoyer ces puys, un Enseigne n'executa pas assez pomptement les ordres qu'il avoit receûs. Vianel naturellement fier & colére, le maltraita de paroles ; & sur quelques mauvaises excuses que luy fit l'Enseigne, il s'échaufa tellement qu'il le frapa, & pour comble de deshonneur, luy arracha le poil de la barbe. Cét homme vivement piqué d'un si grand affront, dissimula son ressentiment, & dés-que la nuit fut venuë, il alla trouver les Maures, & leur promit de leur livrer les Espagnols. Ils écoutérent cette proposition avec plaisir ; & aprés s'estre asseûrez

S s

L'AN 1511.

par leurs espions, que toute la Garde estoit endormie, ils entrérent sans peine dans le Camp, & firent un si grand massacre, qu'à peine en échapat-il trois Soldats. Ils en envoyérent un au Roy de Tunis, l'autre au Gouverneur de l'Isle de Gelves pour leur porter cette nouvelle ; le troisiéme qui avoit receû plusieurs blesseûres, demeura parmi les morts, & c'est de celuy-cy qu'on aprit dans la suite la violence de Vianel, la trahison de l'Enseigne, & l'irruption des Maures.

Navarre envoya D. Diégo Pachéco pour reconnoistre la verité de cette avanture ; & faisant mettre à la voile, il prit le dessein de ravager le Royaume de Tripoli & l'Isle de Gelves, afin de délivrer les Costes de Sicile des courses & des brigandages de ces Corsaires, & de leur oster le moyen d'incommoder les Galéres que Ferdinand y avoit laissées. Ce Général auroit subjugué cette Isle sans beaucoup de peine, si D. Garsias de Tolede fils aîné du Duc d'Albe n'en eust précipité l'entreprise. C'estoit sur la fin du mois d'Aoust, dans le fort des chaleurs, que ce jeune Seigneur par une impatience indiscrete malgré les remontrances de Navarre, voulut faire cette descente, & l'Armée qui manquoit d'eau & qui souffroit déja de la soif, fut de même avis. Les Maures qui sçavoient l'état de la Flote, firent mettre autour de leurs puys, des sçeaux, des cruches & toute sorte de vases d'airain, qui pendoient à des cordes, ne doutant pas que les Chrétiens ne cherchassent à se

Surit. Annal. Arag. c. 29. l. 9. t. 6.

rafraîchir, à-cause de la fatigue du débarquement, de la chaleur excessive de ce païs sablonneux, & de la disette d'eau où ils estoient. L'AN 1511.

La chose arriva comme ces Infidéles l'avoient préveüe. Les Troupes aprés une marche de deux heures, commencérent à se débander, & se jettérent autour des puys. Les uns buvoient avec avidité, les autres tiroient de l'eau avec peine, tous songeoient uniquement à éteindre leur soif, lors-que la Cavalerie, que les Maures avoient mise en embuscade dans des bois de palmiers & d'oliviers, vint les charger de toutes parts. Ils se laissoient tuër sans défense, & tout blessez qu'ils estoient, à peine quittoient-ils leurs cruches. D. Garcias & quelques Officiers voulurent résister à ces Barbares, mais ils furent accablez par le nombre, & percez de mille coups. Il mourut ce jour-là environ quatre-mille Soldats ou Officiers Espagnols, les uns de leurs blesseûres, & plusieurs de soif. Ceux qui eûrent le temps de gagner la Flote ne furent pas plus heureux : car les femmes & les valets qui estoient dans les Vaisseaux ne doutant pas qu'on ne ravageast cette Isle, avoient employé le peu d'eau qui leur restoit à laver les linges & les vases de l'Armée. Navarre se retira avec un extrême chagrin, & ce fut-là le commencement de ses disgraces. On crut que cette perte estoit arrivée par sa faute : le Duc d'Albe fut irrité contre luy, & le Roy Ferdinand trois ans aprés l'abandonna, lors-qu'il fut pris par les François à la bataille

Petr. Martyr lib. 23. epist. 446.

L'AN 1511. de Ravenne. Ainsi pour des haines particuliéres & pour des causes apparemment fausses, ce Capitaine, qui avoit rendu de si grands services, & qui estoit encore capable d'en rendre, fut oublié dans sa prison. Il s'engagea depuis au service de la France, & ayant esté repris par les Espagnols dans les guerres d'Italie; ennuyé de tant de tristes avantures, il se fit mourir luy-même dans le Château de Naples, où il avoit esté renfermé.

Pour revenir à Ximenés, aprés-que le bruit de la prise d'Oran, & que le temps d'en recevoir les complimens furent passez, il se rendit à Tolede, pour satisfaire au desir que son Chapitre avoit de le voir, & principalement pour s'aquiter des vœux qu'il avoit faits, & des actions de graces qu'il vouloit rendre à Dieu dans sa Cathédrale. Outre les Priéres qu'il y fit alors, il fonda deux Messes solennelles tous les ans en mémoire de cette Victoire, & quelque temps aprés il fit present de vingt mille écus à cette Eglise, pour renouveller l'argenterie & les ornemens qui servoient dans les saints Offices.

Il sembloit que le Cardinal devoit jouïr en repos de la gloire qu'il s'estoit aquise. Il venoit de rendre à l'Etat un service important, & il ne songeoit plus qu'à reprendre le cours des Visites de son Diocése; mais il luy survint, au sujet même de la prise d'Oran, deux affaires qui luy causérent beaucoup de chagrin. L'une regardoit les frais de la guerre que le Roy refusa de luy rembourser; l'autre, la jurisdiction spiritüelle

de cette nouvelle conqueste, dont un Evêque Titulaire voulut s'emparer. Il est à-propos de rapporter icy les difficultez qu'il rencontra dans l'une & dans l'autre, & la fermeté avec laquelle il en vint à-bout.

L'AN 1511.

Avant-que d'entreprendre la Guerre d'Afrique, il avoit représenté au Roy Ferdinand qu'il vouloit bien lever des Troupes & les entretenir à ses dépens, tout le temps qu'il seroit nécessaire, mais qu'encore-qu'il crust ses revenus bien employez dans une affaire de Religion, il considéroit que c'estoit le patrimoine de son Eglise, destiné particuliérement pour les nécessitez de son Diocése; qu'ainsi il espéroit que sa Majesté, aprés avoir mis ordre à ses Finances, luy rendroit l'argent qu'il auroit avancé. Le Roy y consentit & s'y obligea de bonne foy; mais depuis le retour du Cardinal, il parut aigri contre luy & refusa de le satisfaire. Quelques Seigneurs de la Cour s'estoient prévalus de son absence. Ceux qu'il avoit réprimez durant le temps de son Administration en avoient encore du ressentiment, & cherchoient tous les moyens de se vanger; les autres jaloux de sa gloire avoient résolu de l'abbatre: & tous ensemble prévoyant qu'ils seroient assujetis, tant-que Ferdinand & Ximenés seroient unis d'affection & d'interest, essayérent de les diviser. Ils se persuadoient que s'ils pouvoient une-fois perdre Ximenés, ils viendroient facilement à bout de Ferdinand, & se tireroient de l'obéïssance d'un

Zurit. Annal. Arag. lib. 8. c. 28. t. 6.

Petr. Martyr Epist. 413. lib. 22.

L'AN 1511.

Maiſtre qu'ils haïſſoient ſecrétement, parce-qu'ils l'avoient ofenſé, & qu'ils le voyoient en état de s'en reſſentir.

Auſſi-toſt qu'ils eûrent reconnu par les actions & par les diſcours du Roy, quelque refroidiſſement pour Ximénés, à-cauſe des différends qu'ils avoient eûs touchant les préparatifs de la guerre, ils ne ceſſérent de l'animer. Ils traverſérent en toute rencontre les deſſeins du Cardinal, & ce ne fut que par la grandeur de ſon courage & par la force de la juſtice, qu'il ſurmonta les difficultez qu'on luy fit. Aprés qu'il eût réüſſi dans ſon entrepriſe d'Oran, ils l'accuſérent d'avoir ouvert les Lettres que le Roy écrivoit au Comte Navarre contre le droit commun & le reſpect qui eſtoit dû à la puiſſance Royale. Il eſt certain qu'ennuyé de toutes les oppoſitions qu'il trouvoit à la Cour, & des mauvais offices qu'on luy rendoit, il avoit ordonné en paſſant en Afrique à tous les Gouverneurs des Ports, de luy adreſſer tous les Paquets & toutes les Lettres qui viendroient d'Eſpagne, & qu'il avoit eſté fidélement averti, ſoit par les correſpondances qu'il avoit à la Cour, ſoit par les confidens du Comte Navarre, de tout ce que les Miniſtres & le Roy même luy écrivoient de plus ſecret. Auſſi ne ſe juſtifioit-il pas ſur ce point, & ſe contentoit de dire qu'il avoit rendu les Lettres ſans les ouvrir, faiſant entendre pourtant qu'il avoit eû des avis de tout, & laiſſant aller ſur cela leurs conjectures.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 4.

Ils le chargérent ensuite d'avoir créé des Officiers à sa fantaisie, & d'avoir affecté d'estre indépendant; mais il montroit les pouvoirs qu'il avoit du Roy, & prouvoit qu'il n'avoit rien fait contre l'ordre. Comme ces calomnies & plusieurs autres, ne laissoient pas de faire impression sur l'esprit de Ferdinand, on luy persüada facilement de ne point rendre à Ximenés ce qu'il avoit dépensé pour luy. Les Trésoriers luy déclarérent au nom de Sa Majesté, qu'il n'avoit aucun droit de demander son remboursement, que le butin d'Oran avoit excedé les dépenses qu'il avoit faites, & qu'il n'estoit ni juste ni honneste à luy, qui revenoit comblé de gloire, & chargé de dépoüilles, de prétendre encore des recompenses. Il répondoit à cela qu'il n'avoit pas profité du butin, & qu'il n'avoit rapporté de son voyage d'Afrique que quelques livres Arabes, & quelques autres curiositez qu'il avoit mis dans sa Bibliotheque comme des marques de la victoire que Dieu avoit donnée aux Chrétiens.

L'AN 1511.

Mais voyant qu'on ne luy faisoit aucune raison sur sa demande, il écrivit au Roy qu'il le prioit de se ressouvenir de sa parole, & de luy faire payer l'argent qu'il avoit avancé; Que c'estoit un bien dont il devoit rendre compte à son Eglise: Qu'il appelloit à sa justice du refus qu'on luy faisoit en son nom: Qu'en des occasions pressantes, il pourroit avoir besoin de pareils secours, & qu'il auroit peine à les retrouver, s'il ne s'efforçoit de les

L'AN 1511.

reconnoiſtre : Que d'autres aprés un tel ſervice auroient demandé des recompenſes, que pour luy il ſe contentoit qu'on luy payaſt une dette : Que ſi l'état de ſes affaires ne luy permettoit pas de tirer cette ſomme de ſes finances, il cedaſt aux Archevêques de Tolede le domaine de la ville d'Oran, & que luy & ſes Succeſſeurs le tiendroient quitte de tout le reſte.

Cette propoſition fut examinée dans le Conſeil. Quelques-uns furent d'avis de l'accepter, & repréſentérent que le Cardinal prévenu de l'amour de ſa Conqueſte, ne conſidéroit pas les ſoins & les dépenſes où il engageoit les Archevêques de Tolede, en les chargeant de la poſſeſſion d'une Ville, qui ne leur apporteroit pas grand revenu, & qui eſtant dans une Region ennemie coûteroit beaucoup à entretenir, & à défendre, ſi elle eſtoit attaquée. Ils adjoûtoient que l'Egliſe de Tolède n'eſtoit pas capable de ſoûtenir long-temps ce fardeau, & qu'elle ſeroit bien-toſt reduite à implorer l'aſſiſtance du Roy, & à luy engager cette Place pour peu de choſe.

Les autres diſoient au contraire qu'il ne falloit pas pour une petite épargne jetter le Roy dans une affaire dont il pourroit ſe repentir ; Qu'il eſtoit dangereux de confier à des particuliers les Villes frontiéres, & de leur mettre, pour ainſi dire, entre les mains, les clefs du Royaume ; Que l'Eſpagne devoit ſe ſouvenir du Comte Julien qui en avoit ouvert l'entrée aux Maures ; Que ſi l'on donnoit

Oran,

Oran, le même malheur pourroit arriver un jour, sur-tout depuis-qu'à la sollicitation de Ximenés, on avoit uni le Gouvernement de cette Place avec celuy de Maçarquivir : Qu'à la verité il n'y avoit pas d'apparence que des Evêques fussent capables de ces perfidies ; mais que pourtant Oppa Archevêque comme luy, avoit favorisé la trahison de Julien : Que c'estoit une maxime d'Espagne, dont les Rois se faisoient une loy depuis long-temps, de ne laisser à aucun Seigneur, des Forteresses ou des Villes frontiéres en propriété : Que pour cette raison on avoit osté aux Comtes de Montagud la ville d'Agréda sur les confins de l'Aragon, & qu'on leur avoit donné celle d'Almaçan : Qu'on avoit remis Uzeta aux Archevêques de Tolede à la place de Baça, ville maritime vis-à-vis l'Afrique : Qu'Alphonse, surnommé le Sage, en avoit usé ainsi à l'égard de D. Garsias Pantussa Gouverneur de Tolede, à qui il avoit donné en échange deux Villes dans le cœur du Païs, pour deux Forts voisins de la Coste. Ils disoient enfin, que s'il y avoit quelques exemples contraires, ils estoient établis depuis long-temps, qu'on n'avoit pû les abolir, & qu'ils ne devoient point tirer à conséquence.

L'AN 1511.

Zurit. annal. Arag. l. 1. c. 2.

Marian hist. Hisp. lib. 6. c. 23. t. 1.

Le Roy, aprés plusieurs contestations, se rangea de cet avis, & l'on prit des mesures pour rembourser le Cardinal. Cependant on luy donna tous les chagrins imaginables. On envoya chez luy un Commissaire Royal pour visiter ses meu-

L'AN 1511. bles, & voir ce qu'il avoit retenu du butin d'Oran. Quelques Particuliers qui l'avoient accompagné eûrent le même sort. On alla par tous les lieux de son Diocése, où il avoit levé des Troupes, & l'on fit représenter les Esclaves que les Soldats avoient amenez, & mettre en monceau les tapis, les bandes de soye, les marchandises, & tout ce qu'ils avoient rapporté des dépoüilles d'Afrique, soit précieux, soit vil, pour les repartager & pour en donner un cinquiéme au Roy. Ximenés fut sensiblement touché de l'injustice qu'on faisoit à de pauvres Artisans, à qui il n'estoit écheû que peu de chose, & qui avoient plus perdu par l'interruption de leur travail, qu'ils n'avoient gagné par les profits de la guerre. Il les consola & les dédommagea libéralement. On usa même de tant de rigueur contre luy, qu'on fit produire par ses Intendans les Livres de ses comptes & de ses dépenses qu'on supputa jusqu'à un denier.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 4.

Le Roy le sollicita plusieurs-fois de céder son Archevêché à D. Alonse d'Aragon son Fils, & de passer à l'Archevêché de Saragosse. Mais il déclara, *Qu'il ne changeroit point d'Epouse ; Qu'il retourneroit plûtost à sa premiere Vocation ; Qu'il reprendroit sans peine la pauvreté & la retraite d'un Religieux, mais qu'il ne laisseroit la joüissance de ses revenus, qu'à son Eglise, & aux Pauvres à qui seuls ils appartenoient.* Ce refus luy attira de nouvelles persécutions, qu'il supporta avec un courage invincible. Il ne luy échapa jamais une plainte ni une parole

Fernandez de Pulgar vida del Card. Ximenés.

d'impatience, & il se soûtint par le témoignage de sa conscience, & par l'exemple du grand Capitaine, à qui on venoit de faire le même traitement, sans avoir égard aux services qu'il avoit rendus. Peu de temps aprés on le paya : il remercia le Roy, & oubliant tous les affronts qu'il avoit receûs, il le respecta & le servit comme auparavant, en toute rencontre. L'AN 1511.

La seconde affaire qu'il eût touchant la Jurisdiction spiritüelle d'Oran ne luy donna guére moins de peine. Quelques années avant qu'on pensast à conquerir cette Place, Fr. Loüis Guillaume Religieux de l'Ordre de Saint François, avoit obtenu du Pape un de ces Evêchez sans fonction, qui n'ont que le titre de quelque ancienne Eglise dans les terres des Infidéles. Celuy-cy avoit esté sacré sous le nom d'Evêque d'Auran, & il prenoit cette qualité. On le reconnoissoit communément pour tel, & il croyoit de bonne foy estre pourveû de cette Eglise. Aussi-tost que la Ville fut prise, il voulut se mettre en possession de son Diocése sans faire aucune civilité au Cardinal, s'imaginant qu'il pouvoit entrer de plein droit dans un bien qui luy estoit écheû naturellement, d'autant-plus qu'il avoit obtenu de Rome une nouvelle Bulle, en vertu de laquelle il prétendoit s'établir, sans croire qu'il pust y avoir de contestation ou d'opposition. Ximenés avoit pris de son costé d'autres mesures. Il estoit convenu avec le Roy dans le Traité qu'ils avoient fait ensemble, que cette Eglise

L'AN 1511.

releveroit de l'Archevêché de Tolede, parce-qu'elle auroit esté aquise par ses soins & par ses travaux, & que cette aquisition pourroit un jour exciter ses Successeurs à en faire de semblables. Le dessein estoit d'y fonder une Eglise Collegiale où il y auroit une Abbaye, des Dignitez & un certain nombre de Chanoinies, qui seroient unies avec la Cathédrale de Tolede, en sorte-que l'Abbé y auroit un des premiers rangs. Le Roy s'estoit reservé à perpétüité la nomination de ces Bénéfices, & les Archevêques estoient obligez de la confirmer.

Ximenés s'opposa donc aux prétentions de l'Evêque; mais comme il ne craignoit rien tant que de faire une injustice, il fit assembler plusieurs Personnes consommées dans l'étude des Antiquitez Ecclesiastiques & Séculiéres, & leur ordonna d'examiner, si la ville d'Oran estoit ancienne, & s'il y avoit jamais eû de Siége Episcopal. Ces Docteurs, aprés avoir consulté les Livres des divisions des Provinces, les Conciles d'Afrique, les Titres des Evêchez & les Soûscriptions des Evêques; aprés avoir observé la sitüation des lieux, & comparé les Villes anciennes avec les nouvelles, prononcérent qu'Oran estoit une ville moderne; Que dans les anciens Cosmographes on ne trouvoit auprés du Grand-Port appellé Maçarquivir, aucune habitation considérable; Qu'on sçavoit par les Annales des Maures, qu'Oran estoit une Colonie de Trémezen, bâtie par les Numides, il n'y

avoit guéres plus d'un siécle; Que cét Evêque prétendu montrast s'il pouvoit, le nom ancien de cette Ville, Qu'il ne le trouveroit pas dans le Mémoire des anciens Diocéses, & qu'il estoit ridicule de prétendre qu'on eust fondé cét Evêché depuis l'irruption des Barbares. L'AN 1511.

Ils ajoûtoient que par les divisions des Provinces, & par les Conciles d'Afrique, où les Metropoles sont marquées, il n'est parlé que de la Carthaginoise, & de la Tingitaine, que parmi les Evêchez de la Tingitaine il n'y est fait aucune mention d'Oran. Que si cette Eglise avoit esté de ce temps-là, comme elle est plus proche de Tanger la Metropole, elle auroit aussi esté nommée des premiéres: Qu'il estoit vray que dans la Province de Cartage, on comptoit parmi les Villes Episcopales Aurian ou Auran, mais qu'elle estoit éloignée d'Oran, dont il s'agissoit, de plus de vingt lieuës, selon la supputation commune. Ils finissoient en disant que Trémezen estant dans le voisinage d'Oran, & beaucoup audessus par sa grandeur & par sa dignité, il n'estoit pas vray-semblable qu'on eust mis le Siége Episcopal dans la moindre Ville, au préjudice de la plus grande.

Le Cardinal convaincu de ces raisons, fit dire à l'Evêque qu'il cherchast son Eglise où elle estoit; que pour luy il ne souffriroit jamais qu'on fist ce tort aux Archevêques de Tolede, de leur oster la possession de l'Eglise d'Oran contre les conventions d'un Traité qu'il avoit fait avec le

L'AN 1511.

Roy. Il y avoit pourtant un point essentiel qui préjudicioit à sa cause; c'est que le Pape qui avoit donné des Bulles à l'Evêque d'Oran, sans examiner les droits & les oppositions des Parties, n'estoit plus en état d'accorder au Cardinal les Bulles qu'il demandoit pour l'érection de sa Collegiale. L'Evêque s'appuyant d'un costé de l'autorité du Pape, dont il produisoit les Provisions, & se confiant de l'autre en la protection de la Cour, où il sçavoit que Ximenés avoit beaucoup d'ennemis, se plaignit au Conseil Royal & au Roy même, Qu'on l'empeschoit de jouïr de son bien contre toute sorte de justice; Qu'on se moquoit des Brefs & des Ordonnances du Saint Siége; Qu'il n'estoit pas vaincu, mais qu'il estoit opprimé par un Adversaire puissant, si la justice du Roy ne le protegeoit. Comme il ne cessoit de crier, le Roy importuné de ses plaintes, écrivit au Cardinal qu'il sortist promptement de cette affaire, qu'il produisist les Bulles du Pape s'il en avoit, pour l'établissement de sa Collegiale d'Oran, & les envoyast au Conseil Royal, afin-qu'on terminast ce différend avec connoissance de cause, qu'autrement sans avoir aucun égard aux personnes, il jugeroit selon la justice.

Ximenés voulut accommoder l'affaire, & proposa à l'Evêque des conditions qu'il devoit trouver honnestes pour un homme qui n'avoit pas accoûtumé de relâcher de ses droits. Il offroit de le faire élire Abbé d'Oran, de luy donner une Pla-

ce honorable parmi les Dignitez de ſon Chapitre, & de luy conférer une des meilleures Prébendes de ſa Cathedrale, pour luy aider à ſoûtenir ſa dignité. L'Evêque qui eſtoit avare & qui croyoit tirer d'autres avantages du Cardinal, qu'il ne jugeoit pas capable de faire des avances, s'il ne ſe fuſt défié de ſa cauſe, ne voulut pas accepter les offres qu'on luy faiſoit, & preſſa plus qu'auparavant le jugement de ſon procés. Alors le Cardinal reprenant ſon auſterité naturelle, fit ſçavoir au Roy les droits qu'il avoit & les conditions qu'il venoit d'offrir à ſa Partie, & le fit ſouvenir du Traité qu'il avoit fait avec luy avant l'expédition d'Oran. Ainſi les pourſuites furent arreſtées, & le Roy, ſoit à cauſe des révolutions qui arrivérent en Italie, ſoit à cauſe de ſes infirmitez, ne voulut plus entendre parler de ce différend.

Lors-qu'aprés la mort de Ferdinand le Cardinal fut devenu Regent du Royaume, l'Evêque trop intéreſſé, reconnut que dans une affaire douteuſe, il auroit mieux valu s'accommoder que de ſe roidir contre un Adverſaire qui n'avoit pas accoûtumé de ceder, & dont il ne falloit pas mépriſer les graces. Il vécut encore long-temps avec le repentir d'avoir refuſé ce qu'on luy offroit, & le déplaiſir de ſe voir négligé du Cardinal qui ne revenoit guéres, quand on avoit une fois encouru ſon indignation. Aprés-que les affaires d'Oran eûrent eſté terminées de la ſorte, Ximenés ſe trou-

L'AN 1511.

vant en repos, fit achever tout ce qu'il avoit eû dessein d'établir à Alcala, & visita une partie de son Diocése, laissant par tout des marques de sa piété & de sa magnificence. Il fit bastir une Eglise en l'honneur de la Vierge à Illescas, & une autre à Tordelaguna lieu de sa naissance, qu'il donna aux Religieux de Saint François.

Ce fut alors qu'il commença à songer au Mariage de Jeanne de Cisneros sa Niéce, qu'il aimoit particuliérement à-cause de son esprit & de sa sagesse, quoy-qu'elle n'eust encore qu'onze ans. Il n'y avoit point de Grand d'Espagne qui ne se tinst honoré de son alliance; mais il vouloit une personne de qualité, & il cherchoit beaucoup plus l'honesteté & la vertu, que les richesses. Ses amis luy proposérent les Aisnez des principales Familles du Royaume; mais il répondit *Que ces gens-là estoient ordinairement glorieux, prodigues des richesses qu'ils n'avoient pas eû la peine d'aquerir, qu'ils demandoient beaucoup de bien de leurs femmes, & qu'ils les méprisoient, si elles ne leur avoient apporté de grands mariages; Que pour luy, il n'avoit point de bien de sa famille; Qu'il n'estoit pas d'humeur à dissiper celuy de l'Eglise, & qu'il cherchoit pour sa Niéce quelqu'un de ces Cadets de bonne maison, qui font servir leur naissance & leur vertu à leur fortune, & qui n'estant que mediocrement riches, se contentent aussi d'une dot médiocre.*

Sur cela on luy proposa Gonzalés de Mendoza neveu du Duc de l'Infantade. C'estoit un jeune Seigneur

Seigneur en qui l'on voyoit déja des qualitez di- L'AN
gnes de ses Anceſtres, & qui donna dans la ſuite 1511.
des preuves ſignalées de ſa valeur dans les guerres d'Italie. D. Alvarés ſon pere eſtoit mort depuis quelque temps, & le Duc ſon oncle qui eſtoit demeuré ſon Tuteur, ſouhaitoit ce Mariage avec paſſion, eſpérant que s'il pouvoit eſtre uni avec Ximenés par cette alliance, rien ne pourroit plus s'oppoſer à ſon ambition & à ſon credit. Le Cardinal de ſon coſté eſtoit content de la Perſonne qu'on luy préſentoit, & fut peut-eſtre d'abord flaté de l'honneur qu'on faiſoit à ſa famille. Il convint avec le Duc, on dreſſa les articles, les Fiançailles furent célébrées avec beaucoup de joye & de ſolennité. Mais peu de temps aprés l'affaire ſe rallantit ſans qu'on ſçeûſt la raiſon de ce changement. Quelques-uns crurent que ce Prélat examinant le bien de Gonzalés, en avoit trouvé beaucoup moins, qu'on ne luy en avoit promis, & qu'il ne voulut pas qu'on s'imaginaſt qu'il achetoit cette alliance & qu'il la faiſoit par ambition. D'autres penſérent qu'aprés avoir fait de ſérieuſes réfléxions ſur ce Mariage, il craignit d'eſtre engagé à ſoûtenir ou du-moins à ſouffrir les prétentions quelquefois déraiſonnables du Duc de l'Infantade, & de pluſieurs autres Maiſons qui luy eſtoient alliées.

Ce qu'il y eût de vray-ſemblable, c'eſt que n'ayant pas voulu conclure l'affaire ſans l'agrément du Roy Catholique; ce Prince eſtoit entré dans de

Vu

L'AN 1511.

grandes jalouſies, & luy avoit reproché qu'enfin il vouloit ſe liguer avec la haute Nobleſſe, & fortifier de ſes biens & de ſon credit, des gens toûjours preſts à troubler l'Etat. Il regardoit en effet les Grands du Royaume comme des ennemis reconciliez, que la ſeule crainte de ſa puiſſance retenoit dans le devoir; & il ſe défioit d'autant plus du Cardinal, qu'il venoit de luy donner de grands chagrins. Ces conſidérations arreſtérent Ximenés, & il aima mieux rompre avec le Duc de l'Infantade, que de donner ſujet au Roy de ſoupçonner ſa fidélité. Il s'excuſa donc honneſtement, & remercia le Duc de l'honneur qu'il avoit voulu luy faire, avec des termes ſi obligeans, que s'il n'en demeura pas ſatisfait, du-moins il n'eût pas ſujet de s'en plaindre.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 5.

Pendant-que ces affaires retenoient le Cardinal à Alcala, Villaroël Gouverneur de Caçorla revint d'Oran pour mener dans ſon gouvernement une vie douce & tranquille; mais ayant eû quelque démeſlé avec un Citoyen de bonne famille, il fut un jour ſi offenſé de quelques diſcours & de quelques procédez irréguliers de cét homme, qu'il le menaça de le perdre. En effet la nuit d'aprés il fut trouvé mort, & l'on vit ſa maiſon raſée de fond-en-comble. La femme & les enfans du defunt, dans l'état pitoyable où ils eſtoient, allérent ſe jetter aux piez du Roy pour demander juſtice contre le Gouverneur, & le Roy nomma un Commiſſaire pour aller informer ſur les lieux.

Dés-que Ximenés en fut averti, il eût horreur qu'un homme dépendant de luy & son allié, eust commis une action si noire. Il luy manda qu'il seroit le premier à le châtier & à luy faire son procés; & comme il apportoit des raisons pour sa justification, il luy enjoignit de se présenter devant les Juges Ordinaires avant-que le Commissaire fust arrivé, & de se justifier s'il pouvoit. Cependant il fit donner à la veuve & aux enfans tout l'argent qu'ils demandérent, pour leur consolation & pour leur dédommagement; si-bien-que n'y ayant plus de Partie qui poursuivist le coupable, il fut renvoyé absous sur les raisons qu'il allegua pour sa défense. Le Cardinal n'en faisoit plus tant de cas depuis le voyage d'Afrique: car dans le temps de la prise d'Oran ayant esté mis vers une porte de la Ville avec quelques Escadrons de Cavalerie qu'il commandoit, pour poursuivre les fuyards, il avoit abandonné lâchement son poste sur le bruit que firent quelques Cavaliers Arabes. Mais cette derniere action acheva de le perdre dans l'esprit de son Patron. Il ne voulut plus le voir & comme on le pressoit de luy pardonner, il répondit *Villaroël doit faire pénitence de son crime. Pour moy je ne veux plus de commerce avec un homme qui fuit devant les Ennemis, & qui répand le sang des Citoyens.*

L'AN 1511.

En ce même temps le Roy se préparoit à passer en Aragon, où il avoit convoqué les Etats du Païs; & quelque refroidissement qu'il y eust entre luy & le Cardinal, il le pria de se rendre à Ma-

L'AN 1511.

drid, & de se charger pendant son absence de la conduite de son petit-fils Ferdinand, & du Gouvernement du Royaume. Il obeït, mais aussi-tost que le Roy fut revenu en Castille, il se retira dans son Diocése. Là il apprit que l'Evêque de Salamanque venoit de mourir ; & comme dans les discours familiers on parloit des Sujets qui pouvoient remplir cette place, quelqu'un se hasarda de nommer Fr. François Rüyz son ancien Compagnon de Religion, sans oser pourtant insister : parce-qu'on connoissoit son humeur sévére, & le mépris qu'il avoit pour ceux, qui par eux-mêmes ou par leurs amis briguoient les Bénéfices & surtout les Evêchez. On luy avoit même souvent oüi dire qu'il aimoit trop le repos & le salut de ses amis, ou des Personnes dont la Providence divine l'avoit chargé, pour leur procurer des Dignitez Ecclesiastiques, où il connoissoit par sa propre expérience qu'il y avoit de grands dangers & de grandes difficultez à essuyer.

Cependant, il avoit toûjours remarqué tant de prudence & d'humilité en ce bon Religieux, qui s'estoit aquité de plusieurs commissions auprés du Roy, & qui ne s'en estoit pas prévalu, qu'il envoya demander pour luy l'Evêché de Salamanque. Le Roy répondit obligeamment qu'il ne pouvoit rien refuser au Cardinal, & qu'il connoissoit le mérite du Pere Rüyz ; mais que le jour d'auparavant il avoit donné l'Evêché qu'on luy demandoit, au fils du Marquis de Moia, en considéra-

tion des ſervices que ſa mere avoit rendus à la Reine Iſabelle, & depuis, à la Reine Jeanne. Que s'il vouloit ſe contenter de l'Evêché de Ciudad-Rodrigo, juſqu'à ce qu'il en vaquaſt un plus grand, il luy en feroit expédier le Brévet; ce qu'il fit ſur le champ. Quelques années aprés l'Evêque d'Avila eſtant mort, & Ayala Agent de Ximenés, & ami de Rüyz ayant fait ſouvenir le Roy de ſa promeſſe, ce Prince luy répondit: *Ayala, prenez ſoin ſeulement de faire venir les Bulles de Rome. Quant à la nomination, je n'ay pas beſoin qu'on me faſſe reſſouvenir de ce que je promets à Rüyz ou plûtoſt au Cardinal ſon Maiſtre, à qui j'ay de ſi grandes obligations.* Ximenés n'approuva pas la démarche que ſon Agent avoit faite, & plaignit ſon Ami à qui il avoit conſeillé pluſieurs-fois de nourrir en repos ſon petit Troupeau, & de ſe convaincre par ſon exemple, que les grands honneurs ſont toûjours accompagnez de travail, de chagrin & d'inquiétude: auſſi il ne témoigna aucune joye de ſa tranſlation, & ne voulut pas même en remercier le Roy.

Comme il commençoit à jouïr du repos qu'il avoit ſi fort ſouhaité, il ſe retrouva tout d'un coup dans le mouvement & dans les affaires. Ferdinand fâché du malheur qui venoit d'arriver à ſa Flote dans l'Iſle de Gelves, où il avoit perdu ſes meilleures Troupes, en faiſoit équiper une plus nombreuſe & plus puiſſante que la premiére, & publioit qu'il alloit paſſer la Mer en perſonne, &

Zurit. Annal. Arag. lib. 9. c. 9. t. 6.

L'AN 1511.

vanger la mort de D. Garsias en ravageant toute l'Afrique. Il partit pour cela de Madrid,& s'arresta quelque temps à Seville : mais ces préparatifs se faisoient en effet contre la France en faveur du Pape Jule II. qui pour des mécontentemens particuliers, ne craignoit pas d'allumer la guerre entre les Princes Chrétiens. Le Roy Catholique qui n'entreprenoit rien sans le communiquer au Cardinal, & qui suspendoit ses froideurs & ses jalousies quand il avoit besoin de son conseil ou de son crédit, luy écrivit de venir le joindre à Seville. Il partit au mois de Janvier par une saison extrémement rude, & le bruit de l'expédition d'Afrique s'estant répandu en même-temps, il se fit un grand concours de tous les Ordres du Royaume. Non-seulement les Seigneurs, mais les Evêques mêmes, & les principaux Ecclesiastiques alloient en foule trouver le Roy, & s'offroient de l'accompagner dans une si juste guerre.

Ximenés encourageoit ceux qu'il trouvoit sur son chemin, & marchoit à-cause du mauvais temps & de son âge à fort petites journées. Il falloit qu'il passast nécessairement à Torrijos, & Thérese Enriqués l'y attendoit pour le recevoir dans son Chasteau, & pour profiter des entretiens d'un Prélat qu'elle honoroit depuis long-temps. Cette Dame dans sa jeunesse l'avoit choisi pour son Confesseur, lors-qu'il estoit Religieux de l'Ordre de Saint François; & avoit pour ainsi dire, quitté le Monde entre ses mains, en renonçant par ses con-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

ſeils, aux divertiſſemens & aux vanitez du ſiécle. Elle avoit depuis, fait de grands progrés dans la piété. Comme ces ſortes de directions font naiſtre des affections ſpiritüelles dans le cœur des perſonnes dévotes, & que rien n'eſt ſi touchant pour elles, que la reconnoiſſance qu'elles ont pour ceux qui les conduiſent à Dieu : Celle-cy fit tous les préparatifs néceſſaires pour profiter d'une occaſion, qu'apparamment elle ne retrouveroit plus. Mais craignant que cét Homme auſtére, qui avoit toûjours évité les converſations des femmes ne logeaſt ailleurs, & ne refuſaſt de la voir, elle fit courir le bruit dans tous les Villages voiſins qu'elle partoit pour des affaires preſſantes. Ximenés l'apprit ſur ſa route & le crût, & s'en alla droit au Château, mais ayant reconnu dés l'entrée que la Dame y eſtoit, & qu'elle venoit au-devant de luy ; il ſortit, & ſe retira chez les Cordeliers, d'où il partit le lendemain fort grand matin : ne voulant pas ſe relâcher de ſon ancienne régularité.

L'AN 1511.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

Les chemins eſtoient ſi rompus & les eaux ſi débordées à cauſe des pluyes ; qu'eſtant parti au commencement de Janvier il n'arriva à Seville que vers la fin du mois ſuivant. Il s'arreſta quelques jours à Guadalupe pour dire la Meſſe dans cette célébre Egliſe de la Vierge, enrichie des preſens des Peuples & des Rois, & il y laiſſa des marques de ſa vénération & de ſa libéralité. Il fit auſſi quelque ſéjour à Hornillos petit bourg dont il avoit autrefois obligé les habitans, qui luy té-

L'AN 1511. moignérent beaucoup de reconnoissance. Ce fut assez prés de-là qu'il luy fallut passer une petite Riviére où il eût occasion d'exercer sa charité. Il n'y avoit que ce chemin pour aller joindre la Cour, & les grands & les petits Officiers estant obligez d'y passer, plusieurs laissoient leurs Chevaux sur le rivage, en attendant la commodité du batteau. La Riviére estoit bordée de certains arbres qui ont des feuilles semblables au laurier, & des fleurs à peu prés comme les roses, à qui pour cette raison on a donné le nom de *Lauriers-roses*. On a remarqué que ces feuilles sont du poison pour les animaux ; & les voyageurs l'éprouvérent en cette rencontre, car tous les chevaux qui en avoient mangé moururent incontinent. Le Cardinal eût pitié d'un grand nombre de pauvres-Gens qui estoient en peine de continuër leur voyage, & commanda qu'on leur donnast de ses chevaux, ou de l'argent pour en acheter : ce qui luy attira de grandes benedictions. En approchant de la Cour il rencontra le Grand Capitaine ; & ce fut une joye sensible pour luy de l'embrasser, & de pouvoir luy ceder son logement.

Enfin estant à une journée de Seville, il manda à Lopés Ayala son Agent, qu'il arriveroit le lendemain. Le Roy fut trés-content d'apprendre cette nouvelle, & alla prés de deux lieuës au-devant de luy accompagné de tous les Seigneurs de sa Cour. Il luy faisoit ordinairement cét honneur, quoyque la plusspart des Grands en murmurassent par aversion

aversion ou par jalousie. Pendant-qu'il fut à Seville, & qu'on travailloit à préparer la Flote & à lever des Troupes pour la guerre d'Afrique, on receût des nouvelles de Rome qui surprirent la Cour. Le Pape Jule II. donnoit avis à Ferdinand, comme à son ami & son allié, que quelques Cardinaux soûtenus par le Roy de France, sans avoir égard qu'il estoit le Chef de l'Eglise, & l'Oint du Seigneur, avoient conspiré contre luy, & se vantoient publiquement qu'ils alloient le déposer. Que le seul sujet qu'ils avoient de l'inquiéter ainsi, estoit qu'il n'avoit ni voulu, ni pû en conscience, consentir à leurs conseils pernicieux, & à leurs passions immodérées; Qu'ils venoient d'assembler tumultuairement un Concile à Pise, & que par un attentat qui méritoit tous les foudres de l'Eglise, ils vouloient reconnoistre de l'aveû du Roy de France, un autre que luy pour Souverain Pontife; Que Bernardin de Carvajal Espagnol, estoit le chef de cette conspiration, & que selon le pouvoir qu'il tenoit du Ciel, il luy avoit osté le Chapeau, & l'avoit dégradé luy, & les autres Cardinaux de sa faction; Qu'ainsi il recouroit au Roy Catholique qu'il regardoit comme le véritable Fils de l'Eglise, & le Protecteur du Saint Siége; & le prioit de l'assister contre les entreprises de la France, puis-qu'il estoit de sa gloire & de son intérest d'arrester l'agrandissement & les desseins de cette Nation, qui oseroit tout, puis-qu'elle osoit s'en prendre au Vicaire de Jesus-Christ même;

L'AN 1511.

L'AN 1511.

Que la premiére grace qu'il luy demandoit, c'étoit de priver Carvajal, qu'il avoit excommunié dans toutes les formes, de tous les Bénéfices qu'il possédoit en Espagne, de le déclarer infame, & de le bannir à perpétüité de tous ses Etats.

Ferdinand qui se faisoit honneur de protéger le Saint Siége, quand il convenoit à ses intérests, & qui estoit lié avec le Saint Pere, plus par politique que par religion, fit beaucoup de bruit de cette affaire. Il assembla dans son Palais tous les Seigneurs & tous les Evêques qui se trouvérent à la Cour, à la teste desquels estoit Ximenés, pour délibérer sur la conjoncture présente, & ils conclurent tous qu'en-vain on alloit chercher en Afrique les ennemis de la Religion, lors-qu'on attaquoit à Rome celuy qui en estoit le Chef. Ferdinand ravi de pouvoir rompre avec honneur son entreprise contre les Maures, & d'avoir un prétexte spécieux pour passer en Italie, & pour tourner ses armes contre les François, fit semblant de quitter à regret le dessein de conquerir l'Afrique: il osta à Carvajal l'Evêché de Sigüença, dont il avoit esté pourveû, & nomma en sa place Fréderic de Portugal. Ximenés qui se trouvoit obligé à ce Pape, qui l'avoit honoré du Chapeau & de la charge de Grand-Inquisiteur, & qui luy avoit accordé de grands priviléges pour son Université d'Alcala, porté même d'une affection particuliére pour sa personne, à cause de sa fermeté & de son courage, luy fit dire par les Agens

Petr. Martyr epist. 468. lib. 24.

qu'il tenoit à Rome, qu'il ne s'étonnast point des ligues qui se faisoient contre luy, qu'il tinst ferme contre la puissance & l'artifice de ses Adversaires, & qu'il n'abandonnast pas l'Eglise aux passions de quelques esprits factieux, qu'il falloit châtier rigoureusement. Qu'au reste pour luy témoigner l'estime qu'il faisoit de sa Personne, & le respect qu'il avoit pour le Saint Siége, il luy feroit toucher au plûtost par ses Banquiers une somme considérable, pour luy aider à se maintenir dans ses droits, & à se faire rendre le respect qui luy estoit dû.

Alvar Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Fernandez de Pulgar. vid. del Card. Xim.

Ferdinand prenoit grand soin de cacher le dessein qu'il avoit d'aller secourir le Pape. Il devoit s'embarquer à Malaga au commencement du Printemps, faire voile vers l'Afrique, & tourner tout d'un coup vers l'Italie : mais il ne pût si-bien faire qu'on ne découvrist ses intentions. Le Roy de France en fut averti, & dit un jour en presence de tous ses Courtisans : *Je suis le Maure & le Sarazin contre qui l'on arme en Espagne.* Aussi il fit ses préparatifs de son costé, & tout se disposa à la guerre dans toute l'Europe. Cependant le Roy Catholique partit de Seville, & le Cardinal s'en retourna dans son Diocése vers le commencement du mois de Juin. Comme il estoit encore en chemin, on luy apporta des lettres de ses Grands-Vicaires, qui l'avertissoient que D. Jüan Cabréra Archidiacre de sa Cathédrale, avoit obtenu du Saint Siége un Coadjuteur, à cause de sa vieillesse. L'Eglise de

Zurit. Annal. Arag. c. 29. l. 9. t. 6.

Xx ij

L'AN 1511.

Tolede n'avoit jamais pû souffrir cét usage : il y avoit même des délibérations du Chapitre qui condannoient à de grandes peines ceux qui auroient demandé de pareilles graces, & ceux qui y auroient consenti. Mais l'Archidiacre illustre par sa naissance, & fort considéré du Roy à cause de son frere, & de sa belle-sœur Bovadilla, crût qu'il pouvoit passer pardessus les Loix & les Coûtumes, & joüir en repos des priviléges que le Saint Siége luy avoit accordez : Il y avoit même des gens prests à prendre parti, si l'on luy disputoit son droit. Ximenés ennemi des nouveautez, & trés-sévere observateur de la discipline, ordonna incontinent au Chapitre de s'opposer à cet abus, & d'empescher l'éxécution du Bref qu'on avoit obtenu de Rome, par prévention & par surprise. Il demeura quelques jours à Illescas pour n'estre point present à des contestations qu'il prévoyoit inévitables, craignant que dans une affaire odieuse comme celle-là, il ne suivit un peu trop sa séverité naturelle. Il écrivit au Roy & au Pape, & fit révoquer les Provisions qui avoient esté données au Coadjuteur.

Zurit. annal. Arag. c. 32. l. 9. t. 6.

Aprés-qu'il eût esté quelque temps à Alcala pour y attendre les ordres du Roy, il sceût qu'il estoit arrivé des Ambassadeurs d'Afrique. Le bruit de la Flote qu'on équipoit à Cadis, & de l'Armée que Ferdinand devoit conduire en personne, jetta la terreur dans tous ces Royaumes barbares. Le Roy de Trémezen, & quelques petits Princes de la Mauritanie, firent des propositions de Paix,

offrirent de rendre les Esclaves Chrétiens, & de payer tribut au Roy d'Espagne. Le Roy de Fez leur reprocha leur lâcheté, & tâcha de les détourner de la résolution qu'ils avoient prise. Mais ils luy répondirent, qu'estant plus puissant que les autres, & plus éloigné des Costes Chrétiennes, il ne souffriroit qu'à l'extrémité les incommoditez & les miséres de la guerre, Que pour eux qui estoient exposez aux premiéres attaques d'une Armée formidable, ils estoient résolus de songer à leur seûreté. Ce Roy ne pouvant les encourager, eût la hardiesse de faire dire à Ferdinand, *Qu'il n'avoit qu'à poursuivre son entreprise, qu'il l'attendoit au-delà de ces Etats qui devenoient ses tributaires, & qu'il alloit luy faire applanir tous les chemins jusqu'à Fez, pour avoir le plaisir de le combatre en pleine campagne.* Mais le Roy Catholique avoit alors d'autres pensées. Ces Africains priérent qu'on ouvrist le commerce d'Oran, & envoyérent pour présens dix Chevaux couverts de housses couleur de feu, avec une brodérie fine d'or & d'argent; dix Faucons dressez à la chasse, des tapis riches & bien travaillez, des peaux pour des selles de chevaux, & un Lyon apprivoisé, d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire. Le Cardinal témoigna beaucoup de joye de ces bons succés qui estoient comme une suite de sa victoire. Il ordonna que durant trois jours on en rendist à Dieu de solennelles actions de graces.

L'AN 1511.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Petr. Martyr Epist. 471. lib. 24.

Cependant Ferdinand, à cause des Troubles d'I-

L'AN 1511.

talie & des différens du Pape avec la France, avoit convoqué les Etats de Castille à Burgos ; & parce-qu'on y devoit traiter d'affaires trés importantes, il jugea que la présence de Ximenés estoit nécessaire, & luy manda d'y venir en diligence. Ce Prélat pria sa Majesté de luy laisser quelques jours de repos, pour se réfaire un peu du voyage de Seville, dont il n'estoit pas encore bien remis, & pour se disposer à celuy-cy, que sa santé ne luy permettoit pas de faire par les grandes chaleurs de la saison. Il partit quelque temps aprés, & il entra dans Burgos sur la fin d'Aoust. On luy avoit préparé par honneur la maison du Comte de Salinar, d'où le Roy avoit fait déloger Ferdinand son petit-fils. Mais il s'excusa d'y demeurer, tant par respect pour ce jeune Prince, que parce-qu'il avoit appris que la Comtesse de Salinar y estoit, & que quelques Dames de ses parentes y devoient venir, ne croyant pas qu'il convinst à un homme de la profession dont il avoit esté, & du caractére dont il estoit, de s'engager à des conversations & à des civilitez inutiles avec les femmes. Il se logea dans une maison prés du Palais. Ferdinand luy envoyoit souvent son Petit-Fils, & l'ayant veû un jour par sa fenestre se promener avec le Cardinal dans son jardin, il luy cria : *Vous voilà bien, mon Fils, vous voilà bien ; & si vous me croyez, vous ne vous éloignerez jamais de cét homme-là.* Ximenés mena le Prince chez le Roy ; & quand il prit congé pour se retirer, l'Infant vouloit absolument le recon-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Fernandés de Pulgar. vid. del Card. Xim.

duire jusques chez-luy, & le Roy l'y exhortoit, & l'en loüoit; mais le Cardinal ne voulut jamais le permettre. L'AN 1511.

Les Députez des Villes estoient arrivez, & l'on avoit déja fait les premiéres propositions dans l'Assemblée, lors-que le Nonce du Pape fit son entrée à Burgos, & donna part à Ferdinand de la ligue des Venitiens avec le Saint Siége. Le Roy en estoit déja bien informé, car quelques mois auparavant il avoit sollicité l'Empereur Maximilien, le Roy d'Angleterre son Gendre & la République de Venise à se liguer contre les François, dont il voyoit avec chagrin la domination preste à s'établir dans l'Italie, si Jule II. estoit déposé. Pour réüssir dans son dessein, il se servoit de tous les moyens & de tous les artifices imaginables. Il exageroit aux uns les forces de la France pour les piquer de jalousie, il les diminüoit aux autres pour exciter leur courage: il représentoit les François tantost comme un peuple entreprenant & ambitieux, qui alloit tout envahir; tantost comme une Nation ennemie de l'Eglise & du Saint Siége. Il se plaignoit partout qu'on l'avoit empesché d'étendre la Religion par ses armes, comme s'il eût esté seûr de conquerir & de convertir toute l'Afrique, & que le Roy de France eût esté d'intelligence avec les Infidéles contre les Chrétiens. Quoy-que ces plaintes fussent sans fondement, elles ne laissoient pas de faire impression sur l'esprit des Peuples. Aussi lors-que Ferdinand declara la guerre contre la France, il

Petr. Martyr epist. 67. lib. 24.

Zurit. Annal. Arag. lib. 9. c. 38. t. 6.

L'AN 1511. écrivit à Ximenés les raisons qu'il en avoit; & voulut qu'il rendist sa Lettre publique. Elle estoit conceûë en ces termes.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

TRES-REVEREND PERE EN JESUS-CHRIST ARCHEVEQUE DE TOLEDE, CARDINAL ET PRIMAT D'ESPAGNE, GRAND CHANCELIER ET GRAND INQUISITEUR, QUE NOUS AVONS TOUJOURS CONSIDERE' COMME NOSTRE AMY, ET HONORE' COMME NOSTRE PERE. *Vous pouvez témoigner, vous qui sçavez toutes nos intentions, la passion que nous avons eûë & les soins que nous avons pris de faire rendre au Souverain Pontife, Boulogne & quelques autres Villes que le Roy de France luy retient, & d'empescher qu'il n'arrive des troubles & des schismes dans la Chrétienté. Comme nous avons veû que nous ne pouvions y parvenir; touchez des justes plaintes de l'Eglise qui implore incessamment nostre secours, & persuadez du respect & de l'obéïssance que tous les Rois Chrétiens luy doivent, nous avons abandonné malgré-nous l'entreprise que nous estions prests d'exécuter contre les Ennemis de nostre Etat & de nostre Foy, pour défendre les droits du Saint Siége, & pour maintenir le Vicaire de Jesus-Christ dans son autorité. A quoy nous avons resolu d'employer toutes nos forces, nous confiant en la grace & en la protection de Dieu, dont nous soûtenons la cause. Pour le faire avec plus de dignité & de succés, nous nous sommes unis avec le Saint Pere, & la tres-illustre République de Venise; & nous avons bien voulu que nostre union fust publiée, laissant à l'Empereur*

nostre

nostre Frere & au Roy d'Angleterre nostre cher Fils, le temps de se liguer avec nous, comme ils nous le font espérer par leurs Ambassadeurs. L'AN 1511.

Nous avons ordonné à Raymond de Cardone nostre Vice-Roy & Général de nos Armées, de se mettre en campagne vingt jours aprés la publication de la Ligue, avec les Troupes & l'Artillerie nécessaire pour procéder au rétablissement des droits du Saint Pere, & à la restitution de ses Places. La Cavalerie du Pape le doit suivre, l'Armée de Venise doit marcher en même-temps; & nous tiendrons la Mer avec une Flote supérieure à celle de France. Nous travaillerons à deux choses; à empêcher qu'aucun Prince d'Italie ne manque de respect au Saint Siége, & à traiter avec ceux qui contre toute justice, retiennent le bien de l'Eglise, afin-qu'ils le rendent, s'il se peut par raison, sans attendre qu'on le leur enléve à force-d'armes. Aussi nous vous prions trés-affectueusement d'ordonner des Priéres par tout, afin-que le Ciel benisse nos bons desseins, qu'il maintienne nostre sainte union, & qu'il donne sa paix à tout le monde Chrétien; en-sorte que nous puissions tous de concert tourner nos Armes contre les Infidéles. Le Roy d'Angleterre & l'Empereur nous mandent qu'ils sont prests à se mettre en campagne avec nous.

Sur cela, pour ne donner aucun lieu à nos Ennemis de blâmer nostre conduite, & pour faire voir la sincérité de nos intentions, nous avons encore une fois averti nostre Frere le Roy de France, de laisser en repos nostre Saint Pere le Pape Jule, & de faire retirer ses Troupes de toutes ses Terres; qu'autrement nous allions mar- Zurit. Annal Arag. c. 31. lib. 9. 10. 6.

L'An 1511. *cher avec nos Armées au secours de l'Eglise nostre commune Mere.* ADIEU TRES-REVEREND PERE EN JESUS-CHRIST, CARDINAL QUE NOUS AIMONS ET QUE NOUS RESPECTONS. DIEU VOUS AYT EN SA SAINTE GARDE. Le Roy Catholique écrivoit ainsi tout le détail de cette déclaration de guerre, afin-que le Cardinal par son autorité appuyast ses raisons, & produisist sa Lettre comme une espéce de Manifeste, & que tout le Monde fust persüadé que ce n'estoit pas par légéreté, mais par religion qu'il quittoit son expédition d'Afrique.

L'An 1512. Le Cardinal n'ayant plus rien à faire à Burgos aprés les Etats, s'en retourna à Alcala, & ce fut en ce temps qu'il rompit l'accord qu'il avoit passé environ un an auparavant avec le Duc de l'Infantade touchant le Mariage de Gonçalés de Mendoza avec Jeanne de Cisneros sa niéce. Comme les grands Ministres ne font rien qu'on ne rapporte ordinairement à la Politique, cette rupture fit faire de grands raisonnemens aux Espagnols, qui prirent pour un Coup-d'Etat ce qui n'estoit qu'une considération & un différend de Famille, que nous expliquerons icy, parce-que ce fut la source de la mésintelligence qui survint depuis, entre le Duc & le Cardinal.

D. Diégo de Mendoza second Duc de l'Infantade avoit épousé Marie de Luna, fille de ce grand Connétable de Castille Alvare de Luna. Il en avoit eû deux enfans, D. Diégo qui succedoit à la Du-

ché, & D. Alvare, qui comme Cadet, n'avoit à espérer qu'une petite portion de l'héritage de son frere. La Mere qui voyoit en ce second fils un bon naturel, & qui aimoit en luy le nom & la ressemblance du Connétable son Pere, luy avoit donné, du consentement de son mary, une Terre assez considérable, qui luy appartenoit en propre. Alvare sur l'asseûrance de ce bien épousa Thérése Carillo, de laquelle il eut ce Gonçalés accordé avec Jeanne de Cisneros. C'estoit à luy que devoit écheoir la donation de son Ayeule, dés-qu'il seroit en âge d'en jouïr; & le Cardinal avoit compté sur ce bien, sans lequel le party n'auroit pas esté sortable. Aprés la mort de son Pere, & la conclusion de ce Mariage, le Duc de l'Infantade son Oncle & son Tuteur, se plaignit à Marie de Luna sa Mere qui vivoit encore, qu'elle l'avoit frustré d'une belle Terre, qui naturellement devoit luy revenir comme à l'Aîné de la Maison. Il représenta à cette bonne Veuve affoiblie par son grand âge, qu'elle pouvoit encore en disposer, & que si elle en vouloit gratifier un de ses fils, il s'offroit de la faire ériger en Marquisat; ce qui seroit un grand honneur pour la Famille: Que pour son Neveu Gonçalés, il n'avoit plus besoin de rien, aprés l'Alliance qu'il avoit faite, que son Beau-pere estoit fort riche, & que Ximenés qui pouvoit tout, & qui avoit des Trésors, estoit chargé de son élevation, & ne pouvoit se dispenser de faire du bien au Mary d'une Niéce qu'il affectionnoit. Il per-

L'AN 1512.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 5.

L'AN 1512.

ſüada ſa Mere par ce diſcours ; on envoya querir l'Acte de la Donation, on le déchira, & l'on en refit un autre, où l'on ſubſtitüa le Fils du Duc, à la place du Neveu.

Ximenés averti ſecretement de cette ſupercherie, envoya quelques-uns de ſes amis particuliers, gens ſages & adroits à Guadalajara, pour demander au Duc le Mémoire du bien de Gonçalés dont il eſtoit Tuteur. Le Duc cherchoit tous les jours de nouveaux prétextes pour éluder la demande du Cardinal, & pour différer à luy rendre compte des affaires de ſa Maiſon, eſpérant qu'ennuyé de voir traîner ce Mariage, il ſe contenteroit enfin d'avoir trouvé pour ſa Niéce un jeune Seigneur qui donnoit d'aſſez grandes eſpérances, & qui portoit dans ſa famille une illuſtre & ancienne nobleſſe. Ce Prélat reconnut par ces délais affectez l'injuſtice & la mauvaiſe foy du Duc ; & ſans ſe plaindre autrement de ſon procedé, luy fit dire que Gonçales n'eſtant âgé que de treize ans, & ſa Niéce n'en ayant pas encore douze, il ne falloit point penſer à les marier, & rompit ainſi le traité.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Bernardin Comte de Coruña de la même Maiſon de Mendoza, connoiſſant le credit du Cardinal dont il avoit beſoin, tant pour ſes principales Terres qui eſtoient dans le voiſinage de Tolede, que pour les démeſlez qu'il avoit depuis longtemps avec le Duc de l'Infantade ; réſolut d'entrer dans ſon Alliance. Il s'en expliquoit ouvertement

à ses amis, sur-tout à ceux qui pouvoient le redire au Prélat, auquel il offroit Alphonse son fils aîné héritier de tous ses biens. C'estoit un parti que les principaux Seigneurs d'Espagne recherchoient pour leurs filles, tant à-cause de la noblesse de la Maison, qu'à-cause du Comté de Coruña qui avoit de grands droits, & qui estoit d'un grand revenu. Ximenés receût cette proposition avec beaucoup de reconnoissance, & ne s'avançoit pas pourtant, dans l'appréhension qu'on ne luy demandast un Mariage plus riche & plus fort qu'il ne convenoit à un Archevêque sévére & régulier tel qu'il estoit. Mais outre-qu'on n'éxigeoit de luy aucune condition, il pensa que la protection de cette Famille luy seroit un jour nécessaire, & crut que la Providence de Dieu luy présentoit cette Alliance pour le soûtien de sa Maison, de son Université, & de plusieurs Monastéres qu'il avoit fondez. Dans cette pensée il conclut ce Mariage, que Dieu bénit depuis d'une heureuse posterité.

L'AN 1512.

Les Pauvres de son Diocése n'eurent pas sujet de luy reprocher le bien qu'il venoit de faire à sa Famille : Car s'estant apperçeû que le Peuple de Tolede avoit peine à vivre, parce-que des Marchands avares achetoient tous les blez, pour les revendre aprés fort cherement ; il voulut par sa charité remédier à ce desordre. Il fit appeller les Magistrats de la Ville, qu'il engagea à faire bâtir des Greniers publics, comme l'avoient pratiqué les anciens Romains, & donna tout-d'un-coup quarante mille

L'AN 1512.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.
Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

mesures de froment pour y estre mises & distribuées tous les ans selon les besoins. Il chargea de ce soin les mêmes Magistrats, qui pour témoigner leur reconnoissance à leur Archevêque fondérent un Service annuel dans la Chapelle des Mozarabes, aprés lequel ils faisoient réciter publiquement un Panégyrique à l'honneur de leur Bienfaiteur. Dans la plus grande cherté des vivres, il voulut qu'on vendist ce blé à vil prix, & que l'argent qu'on en retireroit fust employé à entretenir cette provision, afin-que le peuple ne manquast de rien. Il établit le même ordre, & fit les mêmes libéralitez à proportion aux Villes de Tordelaguna, de Cisneros, & d'Alcala-de-Henarés, où l'on mit sur le Frontispice de l'Hostel-de-Ville cette Inscription :

QUE LA PLUYE INONDE NOS CAMPAGNES,
QUE LA CHALEUR LES BRUSLE,
LA RECOLTE EST TOÛJOURS BONNE ICY
PAR LA MUNIFICENCE ET LA CHARITÉ
DE NOSTRE PASTEUR.

Vers ce temps-là, le Pape Jules piqué contre la France & ses Alliez, abusant du pouvoir que Dieu luy avoit donné, & faisant servir la Religion à ses passions particuliéres, se porta jusqu'à cette extrémité de vouloir excommunier les Roys, & les dépoüiller de leurs Royaumes. La Grandeur de Loüis XII. le mettoit à couvert de ces véxations, & la France se soûtenoit de ses propres forces, sans craindre ni la violence du Pape, ni l'ambition de ceux qui auroient voulu en profiter, en

attaquant cette Couronne. Le malheur tomba sur Jean d'Albret Roy de Navarre, qui n'estant ni assez prévoyant pour se garder des surprises, ni assez puissant pour se défendre contre un voisin armé & attentif à toutes les occasions d'aggrandir sa Monarchie, avoit esté excommunié, parce-qu'il s'étoit uni avec le Roy de France, & fut enfin chassé de ses Etats, sous prétexte qu'il avoit contribüé à la convocation & à la tenuë du Concile de Pise contre le Saint Siége. Ferdinand en vertu de cette Bulle d'excommunication, qu'on croit que le Pape luy avoit envoyée secretement, avant-que de l'avoir fulminée, fit avancer ses Troupes sans bruit, & se mit en état d'attaquer le Roy de Navarre, avec qui il vivoit en bonne intelligence, & qui ne se défioit de rien. Il sentoit bien en sa conscience l'injustice qu'il alloit faire, & il ne doutoit pas qu'on ne luy reprochast son invasion ; c'est pourquoy il manda au Cardinal Ximenés de venir le trouver à Logrogne où il estoit, pour autoriser par sa présence, au-moins à l'égard de ses Sujets, une Guerre qui d'ailleurs estoit mal-fondée.

L'AN 1512.

Zurit. Annal. Arag. lib. 9. c. 53. tom. 6.

Marian. hist. Hisp. lib. 30. c. 8.

Le Cardinal voulut auparavant passer les Fêtes de Pasques à Tolede, & régler quelques affaires survenuës dans son Diocése, aprés-quoy il partit pour se rendre auprés de sa Majesté. Son Historien asseûre qu'il arresta long-temps le dessein de Ferdinand, luy conseillant de tenter toutes les voyes de la douceur & des remontrances, & de donner au Roy de Navarre le temps de se recon-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 5.

L'AN 1512.

noiſtre, & de ſe reconcilier avec le Pape. Mais le Roy Catholique qui avoit pris toutes ſesme ſures & qui ne vouloit pas manquer ſon coup, fit avancer inſenſiblement le Duc d'Albe vers Pampelune; & envoya une Ambaſſade au Roy de Navarre, ſous prétexte de luy demander paſſage par ſes Etats, pour l'Armée qu'il avoit deſſein de conduire en Guyenne, où ſe devoit trouver la Flote Angloiſe: afin, diſoit-il, d'attaquer Louïs XII. ennemi declaré de l'Egliſe, dont le Royaume deſormais appartenoit au premier qui pourroit l'occuper. Cette propoſition parut dautant plus extraordinaire, qu'on adjoûtoit qu'il falloit donner quelques Places de ſeûreté pour le retour de l'Armée, ſoit que l'entrepriſe réüſſit ou non, & qu'on faiſoit entendre qu'en cas de refus, il eſtoit plus aiſé d'exécuter la Sentence du Pape contre la Navarre, que contre la France.

Le Roy de Navarre communiqua ces demandes aux Etats qui eſtoient alors aſſemblez dans la ville de Tudelle, & répondit aux Ambaſſadeurs qu'il avoit deſſein de demeurer neutre, qu'il s'engageoit de ne point donner paſſage aux Troupes du Roy Trés-Chrétien, & qu'il ne feroit pas juſte auſſi de le donner à celles du Roy Catholique. Il ne fut pas difficile de découvrir les intentions de Ferdinand. On jetta promptement quelques Soldats dans les Garniſons, on dépeſcha des Courriers en France, mais ce fut trop tard. Durant cette négociation un Preſtre de Pampelune mit entre

tre les mains des Ambaſſadeurs d'Eſpagne un Traité conclu entre la France & la Navarre, dont les articles eſtoient, Que le Roy de Navarre s'oppoſeroit au paſſage de Ferdinand, quand il voudroit entrer en France ; Qu'il attaqueroit l'Eſpagne toutes les fois qu'il en ſeroit requis ; Que Louïs XII. de ſon coſté rendroit au Roy de Navarre, le Comté de Foix que poſſedoit alors le Duc de Nemours frere de la Reine Germaine ; Qu'il s'obligeoit de l'entretenir comme il convenoit à ſa dignité & à ſa puiſſance Royale, s'il ſe mettoit ſous ſa protection, & d'employer toutes ſes forces pour rétablir la Reine Catherine ſa femme dans l'héritage de ſes Peres, juſqu'au de-là de Burgos, ſelon les anciennes limites de ce Royaume. Le Preſtre aſſeûroit que ce Papier avoit eſté trouvé dans la caſſette du Secretaire du Roy de Navarre, que ce Roy avoit tüé de ſa main, l'ayant ſurpris avec ſa maiſtreſſe. Ferdinand fit lire ce Traité en préſence de tous les Seigneurs de ſa Cour ; & Ximenés qui juſques-là avoit porté les choſes à la douceur, fut d'avis de prévenir les ſuites de cette Ligue & de ne plus différer la guerre. Un Héraut alla d'abord la déclarer, & le Duc d'Albe eût ordre de marcher droit à Pampelune, où il y avoit un Parti preſt à ſe révolter, dés-qu'il paroiſtroit avec ſon Armée.

L'AN 1512.

Petr. Martyr epiſt. 491. lib. 25.

Zurit. Annal. Arag. lib. 10. c. 4. t. 6.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 5.

Jean d'Albret avoit aſſemblé quelques Troupes, & La Paliſſe eſtoit venu le joindre avec ce qu'il avoit pû ramaſſer de celles de France, dans

L'AN 1512.

cette précipitation. Le bruit courut qu'ils s'estoient saisis des défilez, & qu'ils avoient renfermé le Duc d'Albe avec son Armée dans les Montagnes. Cette nouvelle donna de grandes inquiétudes à Ferdinand & à tous les Seigneurs qui estoient demeurez avec luy. Le Cardinal luy envoya Santillo pour le divertir, aprés luy avoir prescrit ce qu'il devoit dire. C'estoit un homme d'Alcala, plaisant & diseur de bons mots, aimé de Ximenés, parce-qu'il railloit avec esprit, sans offenser jamais personne. Il vint salüer le Roy, & luy demanda congé d'aller dégager le Duc d'Albe, & battre les François. Aprés cette plaisanterie, il ajoûta qu'il estoit assez brave, & qu'il aimoit assez son Prince & sa Patrie pour cela. Alors le Roy luy dit en soûriant : *Si tu m'aimois, Santillo, & si tu estois aussi vaillant que tu le dis, tu ne serois pas icy sans rien faire, tandis-que tant de braves gens exposent leur vie pour mon service.* Les Seigneurs de la Cour comprirent bien que c'estoit un reproche qu'on leur faisoit, & partirent tous le lendemain pour aller au siége de Pampelune. Leur présence redoubla l'ardeur des Soldats Espagnols, & contribüa beaucoup à la conqueste de ce Royaume. Une puissante faction se soûleva; la pluspart des Villes ouvrirent leurs portes sans résistance, & le Roy de Navarre n'ayant ni assez de forces pour s'opposer à l'Ennemi, ni assez d'autorité pour retenir ses Sujets, fut contraint de se réfugier dans les Terres qu'il avoit en France.

Ferdinand qui avoit promis au Pape d'aller le secourir, & au Roy d'Angleterre d'attaquer la Guienne avec luy, s'excusa comme il pût à l'un & à l'autre, & crût que la conqueste d'un Royaume justifioit assez l'irrégularité de sa conduite. Il donna tous les ordres nécessaires pour conserver ce qu'il venoit d'aquerir, & s'en alla trouver la Reine à Carrionzillo prés Medina *del campo*. Mais comme Dieu ne permet pas que les joyes du monde soient pures, & qu'il arrive ordinairement que ceux qui sont heureux par des voyes injustes, sont tourmentez par leur propre bonheur; il prit à ce Prince un chagrin mortel de n'avoir point d'enfans de son second lit. Il avoit eû quelques années auparavant de la Reine Germaine, un fils qui mourut presque aussi-tost qu'il fut né, & depuis se voyant dans un âge avancé, & d'ailleurs usé par les débauches de sa jeunesse, il n'avoit presque plus d'espérance de laisser des Successeurs aux Etats qu'il avoit conquis. Il consulta les Médecins là-dessus. Ils luy promirent un reméde qui le feroit comme rajeunir pour un temps, & luy procureroit sans doute la posterité, qu'il souhaitoit si ardemment. La Reine apprit d'eux la composition du breuvage, & aprés l'avoir préparé avec quelques-unes de ses femmes, elle voulut le présenter elle-même au Roy qui le prit, & se trouva mal aussi-tost aprés. Soit que ce reméde fut trop violent pour un corps sec & affoibli, soit qu'on n'y eust pas observé tout ce que les Medecins

L'AN 1512.

Zurit. Annal. Arag. l. 10. c. 11. t. 6.

Petr. Martyr epist. 531. lib. 26.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 5.

Zurit. lib. 10. c. 55. t. 6.

L'AN 1512.

avoient prescrit. Ferdinand ne fit plus que languir, & tomba dans un mélancolie insupportable.

Ximenés fut quelques mois auprés du Roy, & n'oublia rien de ce qui put le soulager. Toute la Jeunesse de la Cour entreprit de luy donner à Valladolid, le divertissement des Tournois & Courses de Lance, avec une magnificence extraordinaire. Alphonse de Mendoza Marquis de Coruña qui venoit d'épouser la Niéce du Cardinal, fut un des Tenans, & se signala par sa dépense & par son adresse. Ses livrées estoient riches & galantes, ses gens magnifiquement habillez, & il entra en lice de si bonne grace, qu'encore-qu'il ne remportast pas le prix du Tournois, il en fit le principal ornement. Le Roy présida à cette Feste, ayant la Reine à sa droite & le Cardinal à sa gauche : car quelque raison de régularité & de bienséance qu'il pust alleguer, le Roy voulut qu'il y assistast, & le Marquis de Coruña l'en supplia trés-instamment. Ce jeune Seigneur fit en cette occasion une dépense de sept-mille ducats. Ximenés jugea bien que c'estoit à luy à faire les honneurs de cette Feste, & aprés luy avoir remontré en particulier que sa seule jeunesse pouvoit luy faire pardonner cet excés, & qu'il falloit estre plus sage à l'avenir, il donna ordre qu'on luy apportast cette somme ; & comme Diégo Lopés son Intendant, luy représentoit que c'estoit bien de la dépense pour un petit divertissement, il luy répondit : *Que voulez-vous, Lopés? il est jeune, il*

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

a épousé nostre Niéce : Nous passerions pour des vilains, & graces-à-Dieu nous ne le sommes point : Ce n'est pas grand'chose, & la dépense n'est pas perdüe, puisque nous avons diverti le Roy.

L'AN 1512.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Environ en ce temps-là Jule II. estant mort, Leon X. fut élû en sa place. Ce Pape qui avoit le cœur noble & élevé, & qui favorisoit les beaux Arts, entreprit dés le commencement de son Pontificat de continüer le grand dessein que son Prédécesseur avoit commencé, & de faire achever cette fameuse Eglise de S. Pierre, qui passe aujourd'huy pour un des plus grands Ouvrages du Monde. Il fit chercher tout ce qu'il y avoit d'Architectes, de Sculpteurs & de Peintres célebres : Et parce-que c'estoit un travail immense, & qu'il n'estoit pas en état de fournir à de si grandes dépenses, il envoya en Espagne certaines Bulles qu'il fit publier du consentement du Roy, par lesquelles il accordoit de grandes dispenses à ceux qui donneroient de l'argent pour ce Bâtiment. Ximenés qui estoit tres-zélé pour la discipline de l'Eglise, ne voulut jamais recevoir ni publier ces Bulles dans son Diocése, & répondit aux personnes qui s'en étonnoient ; Qu'il loüoit ceux qui par une sincére piété contribüoient de leurs biens à ce saint Edifice, mais qu'il ne pouvoit approuver que pour une aumône qui devoit estre pure & gratuite, on favorisast le relâchement en dispensant des anciennes Coûtumes & Observances de l'Eglise. Il en dit sa pensée au Roy,

L'AN 1513.

L'AN 1513. & il en écrivit au Pape avec prudence, mais avec une grande liberté.

Dés-qu'il vit que le Roy reprenoit un peu de ſanté, il s'en retourna dans ſon Diocéſe pour faire obſerver dans ſon Univerſité les Decrets & les Ordonnances du Concile de Latran, que Jule II. avoit commencé, & que Leon X. achevoit. Il porta luy-même dans tous ſes Colléges, deux Decrets de cette Aſſemblée touchant l'inſtruction de la jeuneſſe. Le premier ordonne à tous les Maiſtres d'enſeigner à leurs diſciples, non-ſeulement les Lettres humaines, mais encore tout ce qui regarde la connoiſſance de la Religion, & les régles de la diſcipline Chrétienne, comme ſont les préceptes de la Loy, les articles de la Créance, les formes de la Priére, les traditions de l'Egliſe, & les exemples des Saints tirez des Auteurs approuvez : Sur-tout les Dimanches & les Fêtes, où il ne faut leur faire que des leçons de piété, en les portant à aſſiſter à la Meſſe, aux Sermons & aux Offices divins, ſelon l'eſprit & les intentions de l'Egliſe. Le ſecond défend aux Ecoliers qui ſont dans les Ordres ſacrez d'employer plus de cinq ans aux Etudes de Grammaire, de Dialectique ou de Philoſophie, & aux Régens de les ſouffrir plus long-temps dans les Colléges publics, ſi ce n'eſt qu'ils veüillent y meſler l'étude du Droit Canonique ou de la Théologie. Pour exciter les Profeſſeurs à s'aquitter plus agréablement de leurs devoirs, il leur procura toutes les

commoditez de la vie, & leur fit bâtir trois maisons de Campagne, où ils pûssent aller les jours de congé dissiper en d'honnestes recréations l'ennüi que donne l'assiduité du travail dans l'instruction de la jeunesse. L'AN 1513.

Cependant le Roy partit de Madrid au commencement de Janvier, pour aller se reposer & se divertir loin du bruit & de l'embarras des affaires aux environs de Ségovie, où l'air est doux & temperé, & le Païs propre à la Chasse. Il passa par Alcala-de-Henarés, & y demeura même quelques jours. Le Cardinal qui n'avoit pas encore eû l'honneur de le voir chez luy depuis les affaires d'Oran, le receût avec beaucoup de magnificence, & chercha tous les moyens de le réjoüir, parce-qu'il ne pensoit qu'à recouvrer sa santé, & qu'il n'estoit pas en état de parler d'affaires. Ce Prince qui avoit une jalousie & une aversion extrême contre la France, & qui d'ailleurs aimoit assez les belles Lettres, quoy-qu'il n'en eust aucune connoissance, avoit esté bien-aise que l'Archevêque établist dans ce Royaume une Université, dont la réputation pust égaler celle de Paris. Il l'avoit plusieurs fois loüé du soin qu'il prenoit de faire fleurir les Sciences, & l'Archevêque luy avoit répondu, *Que tandis que Sa Majesté gagnoit des Royaumes & formoit de grands Capitaines, il travailloit à luy former des gens, dont l'esprit pust faire honneur à l'Espagne, & rendre service à l'Eglise.* Le Cardinal estant entré le matin, à son ordinaire

Alvar. Gomez. de reb. gest. Xim. l. 4.

L'AN 1513. dans le Cabinet du Roy, pour luy proposer quelque amusement pour la journée, le Roy luy dit obligeamment, *Je passeray l'aprésdinée à visiter vos Colléges, & à contrôler vos Bâtimens.* Le Cardinal manda incontinent les Officiers, & leur donna ses ordres pour la reception de Sa Majesté. Les Docteurs furent convoquez, & une nombreuse & bruyante Jeunesse se rendit dans les lieux ordinaires de ses Etudes.

Le Roy accompagné du Cardinal y alla d'abord aprés son disné, & fut étonné de voir la grandeur & la beauté de ces Edifices. Il en remarqua la disposition, l'étenduë, la symmetrie, & dit à Ximenés, *Qu'il estoit venu pour censurer ses Bâtimens, mais qu'à peine pouvoit-il suffire à les admirer.* Ayant pourtant découvert assez loin de-là une muraille de terre qu'on avoit faite à la haste, pour servir comme de closture à ces Colléges, il se tourna vers luy, &, *Voilà*, luy dit-il, *qui me paroist bien peu durable pour un Ouvrage que vous avez eû dessein de rendre éternel. Il est vray*, répondit le Cardinal; *mais quand on est à l'âge où je suis, on n'a guére de temps à perdre; ce qui me console, c'est que Vostre Majesté ou ses Petits-Fils, feront un jour de marbre, ces murailles que j'auray laissées de terre.* Aprés avoir visité tous les dehors, Ferdinand voulut entrer dans le Collége de S. Ildefonse. Le Recteur vint au-devant de luy, suivi des Docteurs de la Faculté avec leurs robes & leurs fourures: Les Bedeaux marchoient devant portant leurs Masses avec beaucoup de gravité; ce que les Huissiers

Huissiers du Roy ayant apperceû, ils leur criérent qu'ils eussent à les quitter ou à les baisser en présence de Sa Majesté ; mais le Roy voulut qu'ils marchassent comme ils avoient accoûtumé, disant, *Que l'Université estoit comme un Royaume à-part, & que les esprits ne relevoient point de luy*. Dans le temps que le Cardinal faisoit des remercîmens au Prince, de la bonté qu'il avoit pour eux, & de l'honneur qu'il leur faisoit, le Recteur se jetta à ses piez & luy demanda respectüeusement sa main à baiser. Le Roy le receût avec beaucoup de douceur, & crut qu'il avoit quelque grace à luy demander. Alors le Cardinal qui ne vouloit pas perdre cette occasion, de faire plaisir à son Recteur, pria le Roy de vouloir luy donner quelques momens d'audiance, afin-qu'il rendist compte à Sa Majesté de l'état & du progrés de cette République naissante. Ferdinand l'écouta favorablement, & pour ne manquer à aucune sorte d'honnesteté, il voulut voir tous les lieux où l'on enseignoit, & dire un mot à châque Professeur en particulier, pour les exciter à avoir soin de la Jeunesse, & pour les asseûrer qu'il appuyeroit de son autorité toutes les bonnes intentions que leur Fondateur avoit pour eux.

L'AN 1513.

Cependant la nuit survint ; & comme on crut que le Roy sortiroit bien-tost, les Pages eûrent ordre d'allumer leurs flambeaux & de se tenir à la porte. Comme ces jeunes-gens sont vifs & remüans, ils commencérent à faire des railleries des Ecoliers : ceux-cy sans avoir égard que c'estoient

L'AN 1513.

des Gentilshommes, & que de-plus ils estoient au Roy, leur répondirent de même. Des paroles on en vint aux mains. Le Roy entendant du bruit, voulut sçavoir ce que c'estoit, & l'ayant appris, il se plaignit que la Jeunesse de ce Collége n'estoit pas bien disciplinée. Il estoit arrivé une année auparavant que les Ecoliers d'Alcala avoient enlevé à la Justice un Orfévre de Guadalajara, qu'on alloit éxecuter dans la Ville. On avoit rapporté cette action à l'Archevêque, qui s'estoit contenté de la blâmer, disant à ses amis particuliers, *Que dans ces nouveaux établissemens il falloit pardonner quelque chose, & que les anciens Fondateurs des Villes, pour y attirer ou pour y conserver des Citoyens, en avoient fait des Aziles; Qu'au reste c'estoit un homme sauvé, qui n'avoit pas fait de grands crimes, & qui de-plus estoit habile en son Art, & capable de servir.* En effet, il l'avoit retiré chez luy, & le faisoit travailler à l'Argenterie, dont il vouloit faire present à l'Eglise de saint Ildefonse. On se plaignit au Roy de la trop grande indulgence de l'Archevêque, & le Roy qui avoit alors quelque chagrin contre luy, en parut irrité, & luy en écrivit; mais ce Prélat luy répondit: *Que c'estoit un premier boüillon de jeunesse qu'il falloit laisser passer, & qui se refroidiroit avec le temps, Qu'il estoit important de ne point effaroucher ces jeunes-Gens qui venoient peupler ses Colléges, & que sa Majesté devoit estre bien aise d'avoir occasion d'exercer une double clémence, envers ce miserable, & envers ceux qui l'avoient arraché à son supplice.*

Le Roy aprés ce desordre qui venoit d'arriver presque à ses yeux, se ressouvenant du passé, quoy-qu'il eust beaucoup de pouvoir sur luy-même, & qu'il fust accoûtumé à dissimuler, ne put retenir son indignation, & se tournant vers Ximenés ; *Me voilà*, luy dit-il, *bien payé de ma clémence. Si j'avois fait châtier rigoureusement vos Ecoliers comme ils le méritoient, pour avoir attenté contre ma Justice, ils n'auroient pas eû la hardiesse de maltraiter mes Gens en ma présence.* A peine eût-il achevé ces mots, que le Comte de Coruña entra, & dit que ce n'estoit rien, & que tout estoit appaisé. Ximenés fut toûché du reproche que le Roy venoit de luy faire, & luy dit avec respect, *Il n'y a pas jusqu'à la fourmi, Seigneur, qui n'ait sa colére quand on la presse. Châcun se défend comme il peut, quand il est attaqué. On doit respecter ceux qui ont l'honneur d'estre à vostre Majesté ; mais cét honneur doit les rendre plus honnestes & plus retenus. Il a fallu sans doute beaucoup de violence, pour irriter nos Gens, & vous voyez qu'une parole du Comte de Coruña les a appaisez.* Le Roy revint à luy-même, & tout honteux de s'estre emporté pour une querelle d'enfans, égaya la conversation, & aprés avoir loüé la magnificence du Cardinal, & la discipline de cette Université, il s'en retourna dans son Palais, & partit le lendemain pour Ségovie.

L'AN 1513.

Alvar Gomez. ibid.

Le Cardinal continüoit ses occupations, & ne se contentant pas de veiller aux réglemens de son Eglise, il songeoit encore à corriger les abus qui s'introduisoient dans les autres. Un Chanoine d'A-

L'AN 1514.

L'AN 1514. vila ayant obtenu un Bref de Rome, par lequel il se tenoit dispensé d'assister aux Offices divins, & prétendoit tirer, quoy-qu'absent, la retribution qu'on donne à ceux qui se trouvent au chant des Heures Canoniales, Ximenés en qualité de Primat, s'opposa à cette dispense; fit entendre au Roy les inconveniens qui en arriveroient, & luy conseilla d'ordonner qu'à l'avenir toutes les Bulles qui viendroient de Rome, seroient renvoyées au Conseil Royal, pour y estre examinées, afin d'arrester la liberté de demander de ces dispenses, & la facilité de les accorder. Enfin il obligea le Chanoine de rentrer dans le droit commun, & de renoncer à son privilége.

Cependant le Roy s'ennuyoit à Ségovie; sa santé s'affoiblissoit au-lieu de se rétablir; il alloit de Ville en Ville cherchant du repos, & n'en pouvant trouver, inquiet & incapable d'aucune affaire. Les Conseillers d'Etat n'osoient rien proposer ni rien résoudre. Ils écrivoient continüellement à Ximenés au nom du Roy même, que sa présence étoit nécessaire, qu'il y avoit plusieurs desordres qui ne pouvoient estre arrestez que par une autorité comme la sienne, & qu'il auroit assez de temps pour vaquer à ses affaires particuliéres; mais on ne put rien gagner sur luy. Il prévit la peine qu'il auroit de suivre ce Prince qui estoit toûjours en voyage, que son infirmité rendoit chagrin & défiant, & à qui tout estoit indifférent, hormis le soin de sa santé. Il crut qu'il valloit mieux réser-

ver ce peu qui luy restoit de forces pour un temps auquel il seroit plus nécessaire à l'Etat, & qu'il jugeoit n'estre pas fort éloigné. C'est pour cela qu'il s'appliqua avec plus de soin à mettre la derniére main à tout ce qu'il avoit commencé pour l'utilité ou pour l'honneur de son Diocése. L'AN 1514.

Mais quelque resolution qu'il eust prise, un commandement impréveû l'obligea d'aller à Aranda *de Duero*. Le Roy tenant les Etats de Castille à Burgos, se trouva si mal une nuit, qu'on le crut mort. Il se sentit tout d'un-coup oppressé, & se roula dans son lit avec de grands gemissemens. Les Officiers de la Chambre accoururent, & le trouvérent dans les convulsions, les yeux tournez, tremblant de tout le corps, ayant perdu la parole & la connoissance. On s'imagina que cét accident luy estoit arrivé pour avoir dormi les fenestres de sa Chambre ouvertes, & que l'air froid & subtil de Burgos l'avoit saisi. Les Medecins le secoururent & le firent revenir de son évanoüissement avec assez de peine. Mais enfin il reprit un peu ses esprits, & dés-qu'il fut en état de souffrir la litiére, il se fit porter à Aranda. Il dépêcha de-là un Courrier au Cardinal pour le prier de le venir trouver en diligence, parce-qu'il vouloit l'envoyer présider aux Etats de Castille, tandis-que la Reine Germaine alloit tenir ceux d'Aragon. Ximenés fut obligé de partir; & le jour qu'il arriva, le Roy qui pouvoit à peine se remuër, se fit mettre dans sa litiére, & fut l'attendre hors de la Ville, selon sa

Petr. Martyr epist. 550. lib. 28.

L'AN 1514. coûtume. Ils conférérent ensemble durant quelque temps, & le Cardinal se rendit le lendemain à Burgos.

Les affaires estoient sur le point d'estre terminées, lors-qu'il prit au Roy une inquiétude que luy causoit le chagrin de sa maladie, & le desir de sa guérison. Il retourna à Ségovie, où il croyoit que l'air estoit plus doux & plus temperé. De-là il eût envie de passer en Aragon. Les Médecins qui n'avoient plus de remédes à luy faire, luy donnoient au-moins des consolations, & flatoient ses inquiétudes. Ils le firent transporter à Palencia sur la fin de l'Automne, parce-que le climat y estoit plus chaud. A peine y eût-il passé quelques jours, qu'il voulut aller dans une Maison de plaisance qui appartenoit au Duc d'Albe, où il croyoit se divertir à chasser le cerf. Il n'y fut pas plûtost qu'il s'y ennuya. Tout ce qu'il avoit aimé luy déplaisoit. Tout luy paroissoit trop étroit & trop étouffé dans les Villes. Il crioit quelquefois : *Qu'on me mene à la campagne, je ne puis vivre qu'au grand air.* Un fond de chagrin contracté par les maux qu'il craignoit, ou qu'il ressentoit, & une chaleur excessive d'entrailles, luy causoient ces mouvemens.

Zurit. Annal. Arag l. 10. c. 55.

Cependant l'Archiduc Charles avoit des avis de plusieurs endroits de la maladie de Ferdinand. On luy mandoit que son Ayeul se traînoit encore; mais qu'il estoit attaqué d'un mal qui l'emporteroit en fort peu de temps; qu'il prist là-dessus

ſes meſures, & qu'il s'aſſeûraſt des Royaumes qui devoient luy appartenir, & dont on pourroit le fruſtrer. Pour prévenir ce malheur, le Conſeil de Flandres avoit jugé à-propos d'envoyer en Eſpagne Adrien d'Utrecht Doyen de Louvain, Précepteur de l'Archiduc, ſous prétexte de propoſer le Mariage de ce Prince avec Renée de France Fille du Roy Loüis XII. Mais ſon inſtruction ſecrete portoit qu'il obſervaſt ce qui ſe paſſoit à la Cour d'Eſpagne, qu'il donnaſt des avis certains de l'état du Roy Ferdinand, & qu'en cas de mort il prit poſſeſſion du Royaume, & le gouvernaſt, s'il eſtoit néceſſaire, juſqu'à nouvel ordre.

L'AN 1515.

On luy avoit donné des pouvoirs fort amples pour tout cela; & on luy avoit recommandé le ſecret ſur toutes choſes. Le Doyen arriva vers le mois de Décembre, & fut receû fort honorablement à ſa premiére audiance. Mais quoy-qu'il euſt fait entendre qu'il avoit des affaires à propoſer & des conſeils à demander, Ferdinand qui avoit l'eſprit pénétrant, & que ſon infirmité rendoit encore plus ſoupçoneux, ſe douta bien du véritable ſûjet de ſon Ambaſſade. Il le regarda comme un Eſpion, & lors-qu'Adrien ſollicitoit une ſeconde audience, il répondit avec chagrin: *Que veut-il? Vient-il ſçavoir ſi je me meurs? Dites-luy qu'on ne me voit point aujourd'huy.* Il le vit pourtant peu de jours aprés par le conſeil de ſes Miniſtres, & luy dit qu'il ne ſe portoit pas aſſez bien pour traiter d'affaire avec luy, qu'il ſe retiraſt à Guadalupe

Zurit. Annal. Arag. l. 10. c. 99. t. 6.

L'AN 1515.

dans le Couvent des Religieux de Saint Jerôme, & qu'aussi-tost que sa santé le luy permettroit, il le feroit appeller, ou il l'iroit trouver luy-même. Il luy donna des Officiers en apparence pour le servir, mais en effet pour le garder, & pour empescher que des gens qui luy estoient suspects, n'eussent commerce avec luy. Peu de temps aprés il traita avec ce Ministre des moyens de faire disgracier Chievres Gouverneur de l'Archiduc qui luy avoit déplû en diverses rencontres; mais l'affaire n'eût pas le succés qu'il en attendoit.

Le Cardinal Ximenés estoit alors à Alcala où il s'estoit rendu aprés qu'il eût tenu les Etats de Castille à Burgos, & le Roy dans les conjonctures présentes, souhaitoit fort de l'entretenir, parce-qu'il n'avoit pas assez de liberté d'esprit ni de force pour agir, & qu'il craignoit que les Grands du Royaume qui le voyoient mourant, ne l'abandonnassent comme ils avoient fait autrefois, pour se liguer avec Adrien. Il luy écrivit plusieurs Lettres pour l'obliger de venir, & de se charger du gouvernement & du soin des affaires. Ximenés eust bien souhaité d'assister le Roy en cette extrémité, mais il croyoit sa présence plus nécessaire dans la Contrée où il estoit, parce-que quelques Seigneurs du voisinage commençoient à remuër. Il sçavoit d'ailleurs que les Flamans avoient tant d'impatience de gouverner, qu'ils auroient peine d'attendre que Ferdinand mourust, si sa maladie duroit. Mais sur-tout il ne vouloit pas se trouver à la mort du Roy,

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Roy, de-peur que s'il eſtoit nommé Regent du Royaume, on ne cruſt que c'eſtoit plus par ſa propre ambition, que par la bonne opinion que ce Prince auroit eûë de luy. L'AN 1515.

Toutefois il fit réponſe au Roy qu'il ſe mettroit en chemin s'il le deſiroit abſolument ; mais que ſa vieilleſſe ne luy permettoit pas de le ſuivre de Ville en Ville, & que ſi ſon deſſein étoit d'aller vers les Coſtes de Grenade & de Malaga, comme le bruit en couroit, il le prioit de conſidérer qu'il eſtoit important de laiſſer dans le cœur du Royaume quelque Perſonne de confiance. Quant-à l'accüeil que ſa Majeſté mandoit qu'elle avoit fait à l'Ambaſſadeur de l'Archiduc, il croyoit qu'elle en avoit uſé ſelon ſa prudence ordinaire, mais il n'approuvoit pas ce qu'il avoit appris par d'autres, qu'on l'euſt relegué, & qu'on luy euſt donné des Gardes, parce-qu'il falloit ſuppoſer qu'un homme-de-bien comme le Doyen de Louvain, ne venoit pas pour troubler l'Etat. Il écrivit au même temps à Adrien des lettres trés-civiles, par leſquelles il luy témoignoit la joye qu'il avoit de ſon arrivée en Eſpagne, & le regret de ne s'eſtre pas trouvé à la Cour pour joüir de la converſation d'une Perſonne de ſa réputation & de ſon mérite, & l'aſſeûroit qu'il iroit le voir, dés-que le Roy auroit choiſi une demeure fixe.

En ce même temps la Reine Germaine revenant de tenir les Etats d'Aragon, paſſa par Alcala où le Cardinal la receût & la traita avec une magni-

L'AN 1515.

ficence Royale. Cette Princesse aimoit tant la joye, qu'encore-qu'elle se vist à la veille de perdre son Mary, & toute sa grandeur avec luy, elle jouïssoit du présent & ne s'inquiétoit pas de l'avenir. Aussi-tost qu'elle fut en liberté dans le Palais d'Alcala, ce ne furent que jeux & que festins. Comme les Dames Espagnoles n'estoient pas faites à son humeur, elle se renfermoit dans sa petite Cour, & dansant avec les filles & les femmes qui la servoient, qu'elle avoit accoûtumées à la franchise & à la gayeté françoise, elle tâchoit de se dédommager en particulier de cette gravité contrainte, que la présence de son Mary, & la coûtume du Pays, luy avoient fait garder en public.

Ximenés prit son temps pour l'entretenir de la maladie du Roy, du dessein qu'il avoit de l'aller trouver, & des raisons qu'il avoit eûës de retarder son voyage. Elle luy fit voir aussi des lettres qu'elle venoit de recevoir, qui marquoient que le Roy se trouvoit plus mal depuis quelques jours, qu'il avoit fait une piérre d'une grosseur prodigieuse, & qu'il estoit retombé dans ses convulsions. Elle luy dit, qu'elle s'en alloit à grandes journées; que ç'auroit esté une consolation pour elle, s'il eust voulu l'accompagner, que puis-qu'il estoit retenu par des considérations du bien public, elle se chargeoit de représenter au Roy ses raisons. Mais quelque diligence qu'elle fist, elle trouva son Mary mourant, & ne put luy parler ni des affaires des autres, ni des siennes.

L'AN 1515.

Ce Prince aprés avoir parcouru toute cette Contrée qui confine le Portugal, à-cause que l'air y est doux & sain, fit quelque sejour à Truxillo, & voulant passer outre, il fut obligé de s'arrester dans un village presque inconnu, nommé Madrigalejo, composé de quelques maisons, & d'une ferme du Monastére de Nostre-Dame de Guadalupe. Là il tomba dans une grande défaillance, & l'on vit bien que pour cette fois son mal estoit sans remede, & qu'il n'avoit à vivre que peu de jours. On rapporte qu'on luy avoit autrefois prédit que Madrigal luy seroit funeste, qu'il avoit eû la foiblesse de s'éloigner toûjours de la ville de Madrigal en Castille, comme s'il n'eust pû mourir autre part; & qu'enfin n'ayant pû éviter sa destinée, il mourut dans un village à peu prés du même nom. Plusieurs loüoient en cela la science des Astrologues; mais les plus sages mettoient cette prédiction au nombre de celles qu'on cherche à autoriser par des rencontres équivoques, qu'on débite toûjours sans auteur, & qu'on ajuste aprés-coup aux évenemens.

Juan Ant. de Vera vida de Carlos V.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Quoy-qu'il en soit, Ferdinand estoit à l'extrémité & il n'avoit pas encore mis ordre à ses affaires ni à sa conscience. Il estoit revenu plusieurs fois de ces mêmes maux, qu'il regardoit comme des indispositions passagéres. Il avoit fait consulter au commencement de sa maladie une dévote d'Espagne, qu'on nommoit la Béate d'Avila, pour sçavoir ce qu'il devoit espérer ou craindre. Cette

Petr. Martyr epist. 485. lib. 25.

L'AN 1515.

Fille pour le récompenser de la bonne opinion qu'il avoit de sa sainteté, ou pour en tirer quelques avantages, avoit répondu comme de la part de Dieu, que Sa Majesté vivroit encore longtemps, & l'avoit même flatté sous de feintes révélations, de je ne sçay-quelles conquestes imaginaires. Il aidoit luy-même à se tromper par un aveuglement déplorable; & comme il croyoit par ses voyages continüels, faire accroire aux Castillans qu'il estoit guéri, il prenoit de son costé le soulagement de ses maux, pour une entiére guérison.

Zurit. Annal. Arag. l. 10. c. 77.

Marian. hist. Hisp. lib. 30. c. 27.

Le Pere Matienço Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, son Confesseur, se présenta plusieurs fois à la porte de sa Chambre: mais au-lieu de le faire entrer, il luy faisoit demander s'il avoit quelque Requeste à luy présenter; s'il répondoit que non, il le congédioit aussi-tost, ajoûtant, *Que ce bon Pere estoit importun, qu'il venoit luy faire sa cour, & non pas luy parler de Dieu.* Le Doyen de Louvain vint de Guadalupe pour le voir; mais aprés l'avoir salüé fort civilement, il le pria de s'en retourner, & l'asseûra que dés-qu'il auroit un peu de santé, il iroit conférer avec luy.

L'AN 1516.

Comme on vit que le mal pressoit, & qu'il n'y avoit plus un moment à perdre, les Conseillers qui l'avoient suivi, & ses principaux Médecins, luy déclarérent aprés beaucoup de précautions, que sa derniére heure approchoit, & qu'il luy restoit à peine assez de temps pour songer au salut de son ame & au bien d'un Etat pour lequel

il avoit tant travaillé. Cét avertissement l'étonna & le fit un peu rentrer en luy-même. Il fit venir son Confesseur, & fut renfermé quelques heures avec luy. Il se confessa, & donna des marques de repentir de ses péchez. Aprés-quoy il appella ses Conseillers, & leur demanda leurs avis sur ce qui luy restoit à faire pour la gloire de la Monarchie. Il leur fit lire le Testament qu'il avoit fait depuis-peu à Burgos, par lequel il laissoit à Ferdinand son petit-fils, cadet de l'Archiduc Charles, le Gouvernement de la Castille & de l'Aragon, & les trois grandes Maistrises des Ordres de saint Jacques, de Calatrave & d'Alcantara. Il n'avoit pas trouvé dans l'esprit de l'Archiduc toute la déférence qu'il attendoit, & il disoit que ce jeune Prince nourri en Flandres, ou ne viendroit pas en Espagne, ou la livreroit à l'ambition de Chiévres & à l'avarice des Flamans.

L'AN 1516.

Zurit. Annal. Arag. c. 99. l. 10. t. 6.

Mais ses Conseillers luy remontrérent, qu'outre l'injustice qu'il faisoit à l'Aîné de ses petits-Fils, il tomboit dans le même inconvenient, s'il soûtenoit la disposition de son Testament ; Qu'il connoissoit mieux qu'un autre l'humeur des Grands de Castille ; Qu'ils se disputeroient la faveur de l'Infant ; Qu'ils corromproient son bon naturel, & que le Royaume n'estant gouverné que par un enfant, & sous le nom d'une Reine foible & indisposée, tomberoit sans doute dans tous les malheurs que causent les Minoritez.... Il convint de changer cét Article ; mais pour ce-

L'AN 1516. luy des grandes Maiſtriſes, il témoigna qu'il eſtoit réſolu de n'y point toucher, parce-qu'il avoit toûjours eû beaucoup de tendreſſe pour l'Infant, & qu'il jugeoit bien que ſans ces revenus, il ne pouvoit ſubſiſter avec honneur & ſelon ſa qualité.

Ces Miniſtres le priérent encore de conſidérer qu'il alloit ſéparer de la Royauté une Puiſſance qu'il y avoit luy-même unie; Qu'il donnoit, pour ainſi dire, le Peuple d'Eſpagne à l'Aîné, & la Nobleſſe au Cadet, en le mettant à la teſte des Ordres Militaires; Que ſi le pouvoir de châcun des trois Chefs avoit parû inſupportable à ſes Prédéceſſeurs & à luy-même; que ſeroit-ce du pouvoir des trois réünis en une ſeule Perſonne? Qu'en voulant ménager les deux Freres, il jettoit entr'eux les ſémences d'une diviſion éternelle, & qu'en oſtant à Ferdinand les Royaumes qu'il luy avoit deſtinez, il luy donnoit les moyens de ſe révolter contre le Roy, & de reprendre les eſpérances qu'il luy avoit données de regner; & qu'enfin pour porter la Monarchie à ce point de Grandeur où il l'avoit tant ſouhaitée, il falloit que tout le revenu & tout le crédit fuſt à un ſeul. Le Roy parut touché de quelque pitié, & leur dit en ſoupirant: *Ferdinand ſera donc bien pauvre.* Ils luy répondirent que la plus grande richeſſe que Sa Majeſté pouvoit luy laiſſer, c'eſtoit la bienveillance de Charles ſon Frere. La foibleſſe où ſe trouvoit alors le Roy, ne luy permettoit pas d'inſiſter; ſes réflexions ne faiſoient

que passer, & aprés avoir dit quelques paroles sur le sujet, il consentit à tout par son silence. On prit donc l'original de ce Testament, & on le brusla en sa présence, sans qu'il en témoignast aucun chagrin. On en dressa incontinent un autre avec toute la diligence & toute la briéveté qu'on pût, par lequel l'Archiduc estoit déclaré seul & unique Héritier des Couronnes de Castille & d'Aragon, de Grenade & de Navarre, & pourveû des trois grandes Maistrises, & l'Infant entiérement décheû de ses espérances, & réduit à un Appanage de cinquante-mille écus sur des Domaines éloignez.

L'AN 1516.

Il restoit encore un point assez délicat à décider; c'estoit le choix d'une personne à qui l'on pust confier le Gouvernement de l'Espagne durant l'absence de l'Archiduc. Les Seigneurs avoient tant d'intérests particuliers, & de-plus, estoient si divisez entre-eux, qu'il n'estoit pas possible d'en trouver un, qui fust au gré de tous les autres, & qui pust gouverner sans passion. Un homme d'un rang médiocre, n'auroit eû ni l'autorité ni la force de commander à une Noblesse fiére, que les Rois avoient eû peine d'assujettir. De nommer deux ou plusieurs Régens, c'estoit partager l'Etat en quelque façon, & l'exposer aux divisions que causent ordinairement la diversité des conseils, & les affections particuliéres. On se réduisit donc à chercher un Sujet intelligent, autorisé, fidéle, équitable & desintéressé, qu'on chargeast seul de

L'AN 1516. l'Administration & de la Régence des Etats d'Espagne. Alors le Docteur Carvajal grand Jurisconsulte, & un des principaux Conseillers, qui assistoit à ces délibérations, & qui sçavoit le sentiment de tous les autres, proposa le Cardinal Ximenés. Il parut tout-d'un-coup quelque émotion sur le visage du Roy, & se relevant un peu sur son lit : *Ne connoissez-vous pas*, leur dit-il, *l'humeur austére de cét homme, qui ne sçauroit ployer, & qui porte tout à l'extrémité ; Le croyez-vous.....* Il s'arresta à ces mots ; & aprés avoir pensé quelque temps, sans qu'aucun du Conseil eust osé luy repliquer : *Toutefois*, reprit-il, *c'est un homme de bien : il a les intentions droites, il n'est pas capable de faire ni de souffrir une injustice ; il n'a ni parens ni famille, il sera tout entier pour le bien public ; & tenant toute sa fortune de la Reine Isabelle & de moy, il est obligé par reconnoissance d'honorer nostre mémoire, & de faire exécuter nos volontez.*

Zurit. Annal. Arag. lib. 10. c. 99. tom. 6. Garib. hist. de Esp. l. 20. c. 24.

La cause de cette aversion que le Roy avoit fait paroistre contre Ximenés, estoit selon quelques-uns, un reste de chagrin qu'il avoit entretenu dans son esprit depuis les affaires d'Oran. Il ne luy avoit point pardonné, parce-qu'il sçavoit bien qu'il l'avoit offensé ; & comme c'estoit un Prince d'une dissimulation profonde, il n'avoit pas laissé de luy témoigner de l'amitié, lors-qu'il n'avoit pû se passer de luy. Les autres disent que dans la Guerre de Navarre, il avoit demandé au Cardinal une somme considérable à emprunter, & que

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

Celuy-cy

Celuy-cy ne voulant plus s'exposer à perdre son argent, ou à se broüiller avec son Maistre, luy avoit répondu qu'il avoit fait de grandes dépenses à Alcala & à Tolede, & que ses revenus Ecclésiastiques estoient destinez à des usages plus pieux. Quoy-qu'il en soit, le Roy ayant approuvé par nécessité ou par conscience, un choix qu'il n'auroit pas fait par inclination, tout son Conseil en eût de la joye, & s'étendit sur les loüanges de Ximenés. On dressa encore cet article du Testament; on y insera quelques-autres clauses qu'on ne proposa qu'à-demi, aprés-quoy on le fit signer à Ferdinand.

L'AN 1516.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

La Reine arriva vers ce temps-là; mais comme le Conseil estoit assemblé, & qu'on craignoit de n'avoir pas assez de temps pour régler les affaires, il luy fut impossible de voir le Roy, & on ne luy permit que de pleurer. Lors-que tout fut achevé, elle entra. Mais ce Prince, soit qu'il s'affoiblist à tout moment, soit que l'application qu'il avoit eüe l'eust abbatu, ne la reconnut presque pas. Le Confesseur revint; on luy administra comme on put les Sacremens, & aussi-tost aprés, le vingt-troisiéme de Janvier vers les deux heures aprés minuit, il mourut dans l'habit de Saint Dominique, comme il l'avoit souhaité, à-cause de la dévotion qu'il avoit eüe toute sa vie pour ce Saint.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. ibid.

Ainsi mourut Ferdinand le Roy Catholique la soixante-deuxiéme année de son âge, & la qua-

L'AN 1516.

rante-uniéme de ſon Regne. Les Peuples regardérent ſa mort comme le commencement de leurs malheurs; les Grands comme la fin de leur ſervitude. Les Aragonois le pleurérent, & virent avec regret la Race de leurs Rois comme éteinte, parce-qu'il ne laiſſoit point de Fils, & que la grandeur & la majeſté de la Monarchie ſe recüeilloit toute dans la Caſtille, où leur Royaume & les autres que Ferdinand avoit gagnez, furent réünis. Ce Prince avoit de grandes qualitez : Il eſtoit ſage, vaillant, habile, civil, retenu dans ſes actions, grave dans ſes diſcours, temperé dans ſes repas, modeſte dans ſes habits, endurci au travail, porté à entreprendre & capable d'exécuter. Non-ſeulement il défendit ſes Etats, mais encore il les accrût : & quoy-qu'il euſt toute ſa vie les armes à la main, il maintint la paix chez luy, & porta toûjours la guerre ſur les Terres de ſes Ennemis.

Zurit. Annal. Arag. lib. 10. c. 100. t. 4.

La Négotiation eût beaucoup de part à ſes Conqueſtes. Il prévenoit par ſon jugement les bons ou les mauvais ſuccés, conduiſant ſes deſſeins avec beaucoup de précaution & de ſecret, & dérangeant ceux des autres Princes plus par adreſſe que par argent. De ſon naturel, il eſtoit fier; mais dés-qu'il avoit fait ſentir ſon autorité, il faiſoit ſemblant d'oublier qu'il fuſt le Maiſtre, & ſçavoit prendre ou quitter ſa fierté ſelon les beſoins. Jamais ſa douceur ne diminüa dans les Peuples le reſpect qui luy eſtoit dû; jamais ſa gravité ne diminüa l'amour qu'on luy portoit. Il ſe plai-

Marian. hiſt. Hiſp. lib. 30. c. 27.

L'AN 1516.

ſoit fort à joüer aux dez, à courir le Cerf, & ſurtout à voler le Heron. Lors-qu'il s'amuſoit ainſi, on euſt dit qu'il n'aimoit pas les affaires; quand il falloit aſſiſter aux Conſeils, ou marcher à la teſte des Armées, on euſt dit qu'il n'aimoit pas les divertiſſemens. Cependant dans le temps qu'il eſtoit le plus occupé, il faiſoit ſemblant de penſer à ſes plaiſirs ; & dans le temps qu'il paroiſſoit le plus oiſif, il méditoit dans ſon eſprit de grands projets. Il chaſſa les Maures & les Juifs, & protégea toûjours la Religion, ſouvent avec oſtentation & quelquefois même avec zéle. L'Eſpagne n'avoit point eû avant luy de plus grand Roy ; & ſi quelques-uns de ſes ſucceſſeurs ont eſté plus grands que luy, il leur a laiſſé les moyens de le devenir.

Joan. Ant. vera. vid. de Carlos V.

Avec ces bonnes qualitez, il en eût beaucoup de mauvaiſes. Il eſtoit défiant, ingrat, diſſimulé, rapportant tout à ſoy-même & à l'accroiſſement de ſes Etats. Il aimoit la juſtice, mais il falloit qu'elle fuſt ſéparée de ſes intéreſts. Le moyen qu'il employa plus communément, pour reüſſir dans ſes deſſeins, fut la Religion, qu'il aſſujetit preſque toûjours à ſa Politique. Il fit un crime à Jean d'Albret de n'avoir pas ſuivi les paſſions de Jule II. & ſe fit un mérite d'avoir perſecuté Alexandre VI, ſous prétexte de vouloir réformer les mœurs, & la Maiſon de ce Pontife. Quelque intention qu'il euſt de nommer de bons Evêques & d'obſerver les régles de l'Egliſe, il força le Pape Innocent VIII. de pourvoir Alonſe d'Aragon ſon

Zurit. Annal. Arag. l. 20. c. 23. t. 4.

L'AN 1516.

bastard, de l'administration perpetüelle de l'Archevêché de Saragosse, quoy-qu'il n'eust encore que six ans. Sa bonne foy fut suspecte à tous les Princes de son temps : & quoy-qu'il fist proposer incessamment par ses Ambassadeurs, des Ligues & des Alliances, il estoit prest de rompre ses Traitez, & de manquer à sa parole, dés-qu'il croyoit pouvoir le faire à son avantage.

Zurit. Annal. Arag. l. 20. c. 23. t. 5.

Les Grands de Castille ne pûrent supporter son avarice, & luy disputérent ses droits, parce-qu'ils ne pouvoient obtenir ses graces. Cependant, à peine trouva-t-on aprés sa mort dequoy fournir aux frais de ses Funérailles. La Conqueste de trois Royaumes, la découverte du nouveau Monde, l'établissement de la Foy Chrétienne dans les Indes, & l'extirpation de la Secte de Mahomet en Espagne, furent la gloire de son Regne. Mais la révolte de ses Sujets pendant son enfance, la supériorité qu'on avoit donnée à la Reine Isabelle, l'indisposition de sa Fille, la bizarrerie de son Gendre, l'aversion des Grands, la mort de sa Femme & de la pluspart de ses enfans exercérent son courage & sa patience.

Marian. hist. de Esp. l. 25. c. 18.

Il estoit bienfait, d'une taille moyenne, d'un air noble, d'un esprit net, d'un jugement vif & subtil, & d'un accüeil gracieux. On porta son corps à Grenade où estoit celuy de la Reine Isabelle ; & les Peuples de cette Province le virent mettre en dépost dans l'Allambre, spectacle lugubre, & bien différent de l'Entrée triomphante qu'il y avoit

faite, aprés la Conqueste du Royaume. L'Evêque de Cordoüe & quelques-autres Prélats, vingt-quatre Religieux de saint Dominique ou de saint Jerôme, & toute la Chapelle du Roy, qui avoient accompagné son Corps, célébrérent ses Obséques, en présence de plusieurs Seigneurs, & d'une infinité de Peuple. Il eût, quelques jours avant que de mourir, la satisfaction d'apprendre la mort du Grand Capitaine dont la vie luy estoit devenuë insupportable. Ce Grand Homme aprés avoir supporté constamment l'exil & la disgrace de son Maistre, le voyant proche de sa fin, sortit de Loxe, & voulut prendre des mesures pour se maintenir dans le droit qu'il avoit sur la Grande Maîtrise de saint Jaques, par la résignation que Ferdinand luy en avoit faite dans le temps de ses défiances, & par un Indult que le Pape luy en avoit fait expédier. Mais il traîna inutilement ses inquiétudes & ses espérances jusqu'à Grenade, où il mourut d'une fiévre double-quarte, regretté généralement de tout le Monde ; dans le temps que le Roy le faisoit suivre, & donnoit ordre de l'arrester.

L'AN 1516.

Zurit. Annal. Arag. l 10. c. 96. & 98. to. 6,

Le Duc d'Albe, le Marquis de Dénia, l'Evêque de Sigüença & celuy de Burgos, D. Jüan Velasques grand Trésorier, le Docteur Carvajal, le Licentié Zapata, & les autres Conseillers d'Etat s'assemblérent dans la Maison où le Roy estoit mort, pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire dans la conjoncture présente. Il fut conclu qu'on

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim.

Garibay hist. de Esp. l. 20. c. 24.

L'AN 1516.

députeroit au Doyen de Louvain, pour luy donner avis de la mort du Roy, & pour le supplier de venir assister à l'ouverture du Testament qu'il avoit fait.

Carvajal & Vargas les deux plus Anciens du Conseil furent deputez, & trouvérent qu'il sçavoit déja la nouvelle, & qu'il estoit prest de partir de Guadalupe. Ils luy firent une ample relation de tout ce qui s'estoit passé, & revinrent avec luy à Madrigalejo, où le lendemain matin le Testament du Roy fut ouvert & leû en présence des Seigneurs & des Conseillers. L'Ambassadeur en demanda une Copie authentique pour l'envoyer à la Cour de Flandres, qu'on luy accorda sur le champ. Aussi-tost on dépêcha un Courrier au Cardinal Ximenés, pour luy donner avis de sa Régence, & pour le prier de venir le plus promptement qu'il pourroit à Guadalupe, où le Conseil alloit s'établir, parce-que sa présence estoit nécessaire. On écrivit au même temps des Lettres circulaires à tous les Intendans de la Police des Villes & des Villages du Royaume, pour les confirmer dans leurs Charges, & pour leur ordonner de maintenir l'ordre & la paix dans l'étenduë de leurs Jurisdictions.

Garibay hist. de Esp. l. 20. c. 24.

Cependant D. Gonçalo de Gusman * Clavier de l'Ordre de Calatrave, Gouverneur de l'Infant, & Alvare Ozorio Evêque d'Astorgas son Précepteur, l'avoient fait avancer jusqu'à Guadalupe, lors-qu'ils apprirent l'extrémité où son Ayeul es-

* Dignité des Ordres militaires.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

toit réduit. Ils avoient eû communication du Teſtament fait à Burgos l'année d'auparavant ; & ne ſe doutant pas qu'il fuſt arrivé depuis aucun changement, ils n'entretenoient ce jeune Prince que de ſa prochaine Grandeur, & ſe flattoient de l'eſpérance d'avoir la meilleure part au Gouvernement. Dés-qu'ils eûrent appris la mort du Roy Catholique, la premiére leçon qu'ils donnérent à l'Infant, ce ne fut ni de le regretter, ni de rendre les derniers devoirs à ſa mémoire ; mais de ſe mettre en poſſeſſion de ſon autorité. Ils luy dictérent une Lettre adreſſée au Conſeil Royal & aux perſonnes les plus qualifiées d'Eſpagne, mettant pour titre L'INFANT, comme les Rois ont accoûtumé de faire, quand ils écrivent à leurs Sujets. La ſubſtance de la Lettre eſtoit, *Que l'adminiſtration ſouveraine du Royaume luy eſtant écheuë par la diſpoſition Teſtamentaire du feu Roy de glorieuſe mémoire, il leur commandoit de ſe rendre au plûtoſt auprés de luy à Guadalupe, afin d'y prendre les reſolutions qui ſeroient néceſſaires pour le bien de l'Etat.*

L'AN 1516.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17. Alvar. Gomez. de reb. geſt. Xim. ibid.

Comme c'eſtoit un eſpéce de Mandement, ils en firent pluſieurs copies, & envoyérent un Secretaire pour les diſtribuër aux Conſeillers d'Etat. Un des premiers qui receût la Lettre, l'ayant ouverte, & liſant au-deſſus, L'INFANT, comme s'il euſt eſté ou Roy naturel, ou Prince héritier du Royaume, en fut ſurpris, & conféra avec ſes Collégues qui en avoient eſté tous pareillement choquez ; & de concert avec eux, il fit cette réponſe

L'AN 1516.

Non habemus Regem nisi Cæsarem.

au Secretaire. *Dites à son Altesse, que nous ne manquerons pas de nous rendre au plûtost à Guadalupe, & que nous sçavons le respect qui luy est dû, mais que nous n'avons point d'autre Roy que Cesar.* Cette réponse fut depuis trés-célébre tant parmi les Grands de Castille, que parmi les Seigneurs de Flandres, & passa pour un augure & une prophetie de la grandeur de l'Archiduc Charles, lors-qu'il fut élû Roy des Romains & Empereur.



HISTOIRE



HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

LIVRE QUATRIÉME.

LORS-QUE le Cardinal Ximenés apprit par la Dépêche du Conseil que Ferdinand estoit mort, & qu'il l'avoit laissé par son Testament seul Administrateur & Regent de la Monarchie, il pleura cette perte, & dit aux Assistans, que dans la conjoncture des affaires, il ne pouvoit arriver de plus grand malheur à l'Espagne, & qu'il falloit gémir & implorer plus que jamais le secours du Ciel. Il ordonna aussi-tost qu'on

L'AN 1516.

L'AN 1516.

fist des Services solennels dans toutes les Eglises de son Diocése, pour l'Ame de ce Prince, qu'il avoit toûjours respecté comme son Maistre, & aimé comme son Bienfaiteur, lors même qu'il avoit eû sujet de s'en plaindre. Aprés cela il entra dans son Oratoire, & fut long-temps en priére pour demander à Dieu comme Salomon, cette sagesse qui préside à ses conseils, & qui travaille avec ceux qui sont chargez par sa providence, de la conduite de son Peuple. La connoissance qu'il avoit de toutes les dispositions générales & particuliéres de l'Etat, luy faisoit déja sentir le poids du gouvernement, & prévoir les difficutez qu'il y devoit rencontrer.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Sapient. 9. 4.

Le Royaume, aprés la mort de Ferdinand, tomboit sous la domination d'un jeune Prince de seize ans, qu'un naturel heureux & une bonne éducation rendoient capables de regner un jour; mais qui n'avoit encore ni assez de lumiére, ni assez d'expérience pour rien décider par luy-même; & qui d'ailleurs demeurant en Flandres, où il avoit esté nourri, ne verroit les affaires que de loin, & ne jugeroit des personnes ou des services, que sur la foy d'un Conseil trompé souvent par de faux avis, & du-moins imbu de maximes différentes de celles d'Espagne. Il estoit nécessaire de veiller incessamment sur l'Infant, & de le tenir dans une soûmission qui ne paroissoit déja que trop forcée. Le soin que son Ayeul prenoit de l'élever, & l'amitié qu'il luy témoignoit, avoient fait naistre en

Petr. Martyr lib. 19. epist. 469.

luy de son vivant des espérances qu'il n'avoit pas même resolu de perdre. Il s'estoit flatté prés d'un an de recueïllir la succession des Royaumes, dont il sçavoit que le Roy par un Testament avoit disposé en sa faveur. Le changement, qui estoit arrivé depuis, luy paroissoit une injustice qu'on luy avoit faite, & quoy-qu'il n'eust encore que quatorze ans, il avoit esté si sensible à ce déplaisir, qu'il en estoit tombé malade.

L'AN 1516.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Ceux à qui l'on avoit confié son éducation, n'estoient guéres moins offensez que luy, & l'entretenoient dans ces pensées, moins pour son intérest, que pour leur fortune. Enfin il falloit observer toutes les démarches de ce Prince : ses prétentions avoient eû quelque fondement, son ambition estoit vive, ses Maistres estoient devenus ses flatteurs. Il estoit même à craindre que les Espagnols, s'ils en trouvoient l'occasion, ne se déclarassent pour le Cadet qui avoit vécu parmi eux, contre l'Aîné qu'ils voyoient absent, & qu'ils regardoient comme Etranger.

D'autre costé la Reine veuve demeuroit sans secours & sans subsistance, & il n'estoit ni raisonnable ni honneste de l'abandonner. Le feu Roy luy avoit laissé par son Testament, une pension alimentaire de trente-mille ducats sur le Royaume de Naples ; mais ce fond ne pouvoit estre prest de long-temps : d'ailleurs les finances estoient épuisées par les guerres que Ferdinand avoit entreprises ; & le Peuple avoit esté si chargé, que Xi-

L'AN 1516.

menés estoit resolu de le soulager, & de chercher d'autres moyens de fournir aux besoins & aux dépenses de l'Etat; ce qui le jettoit dans un assez grand embarras.

Les Grands de Castille n'estoient pas disposez à se soûmettre. La Noblesse de ce Royaume estoit accoûtumée depuis plusieurs siécles à se révolter contre leurs Maistres, & à tyranniser leurs Vassaux. La nécessité où l'on s'estoit trouvé de regagner sur les Maures le Païs dont ils s'estoient emparez, avoit obligé les Rois de ménager les Seigneurs; & comme ils ne pouvoient alors se passer de leur secours, il avoit fallu souffrir d'eux beaucoup de choses. Eux de leur costé ayant servi à recouvrer le Royaume, le regardoient comme un bien qui leur appartenoit par droit de conqueste, & traitoient le Peuple qui s'y estoit habitüé, comme sujet & tributaire. Cet esprit de révolte & d'oppression s'estoit maintenu jusqu'au Regne de Ferdinand & d'Isabelle. Ferdinand presque toûjours armé avoit eû soin de se faire craindre. Isabelle sur-tout joignant à l'autorité que la Royauté luy donnoit, celle que donnent la réputation & la vertu, avoit inspiré à la Noblesse d'Espagne un peu plus de justice & de politesse; mais aprés sa mort tout revint au premier état. Ferdinand fut contraint de céder luy-même; & s'il reprit le dessus quelque temps aprés, on regarda l'obéïssance qu'on luy avoit rendüe, comme une servitude dont on se crût affranchi par sa mort. Il n'estoit

pas aisé à un Particulier sans appuy, sans naissance & sans alliances, d'humilier ces esprits superbes, d'arracher à des mains puissantes des Patrimoines usurpez, & de terminer des querelles qui formoient des partis, & qui devenoient comme des guerres Civiles.

L'AN 1516.

Mais ce qui devoit faire la plus grande difficulté au Gouvernement, c'estoit la dépendance du Conseil de Flandres. Charles Archiduc d'Austriche devenu par succession Roy d'Espagne, faisoit son séjour ordinaire à Gand où il estoit né. On l'avoit nourri dans les mœurs & dans les coûtumes du païs, & il avoit eû si peu de relation avec l'Espagne, que le Conseil d'Etat & Ferdinand même avoient compté qu'il n'y viendroit jamais.

Anton. de Vera vid. del Imper. Carlos V.

Quoy-que sa Cour ne fust pas grande, elle estoit composée de personnes de mérite, & l'on s'attendoit bien qu'elle grossiroit, à mesure que la grandeur du Prince augmenteroit. Guillaume de Croy Seigneur de Chiévres, que le Roy de France Louïs XII. luy avoit donné pour Gouverneur, Jean Sauvage, de Premier Président de Bourgogne, devenu Grand Chancelier des Païs-bas, le Seigneur de la Chau, & Amerstorf, l'un Flamand & l'autre Holandois, tous deux sortis de Maisons illustres, & premiers Gentils-hommes de la Chambre; Lanoy son Grand Escuyer, & quelques-autres, propres pour la négociation & pour le conseil, avoient grande part aux affaires. Chiévres estoit pourtant le principal Ministre: car outre-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

L'AN 1516.

qu'il avoit pris plus d'aſcendant ſur l'eſprit du Prince qu'il venoit d'élever, on reconnoiſſoit en luy, de l'aveû de tous, un mérite perſonnel au-deſſus des autres ; mais Ferdinand, peu de temps avant ſa mort, avoit employé toutes ſortes de moyens pour le perdre ; & il s'eſtoit formé entre-eux, de pluſieurs différens particuliers, une inimitié irréconciliable. Il y avoit lieu de craindre aprés cela qu'il n'entraſt de la paſſion & de l'intéreſt dans le Conſeil ſupérieur ; que les créatures du feu Roy n'y fuſſent maltraitées dans les rencontres, & que ſes derniéres volontez ne fuſſent mal exécutées. On pouvoit même aiſément juger que la Régence ne ſeroit pas toûjours bien autoriſée, que les Mécontens porteroient leurs plaintes au Tribunal Souverain, qu'il ſe meſleroit parmi les Conſeillers des deux Nations, des jalouſies d'autorité, & qu'on déferoit ſouvent en Flandres, ce qu'on auroit fait en Eſpagne.

Ximenés prévit toutes ces difficultez ; & ſe confiant en Dieu qui l'appelloit à ce Miniſtére, partit en diligence d'Alcala dans l'appréhenſion que les Gouverneurs de l'Infant ne l'emmenaſſent dans quelque Province éloignée ; ce qui, dans un temps dangereux comme celuy-là, auroit pû cauſer de grands troubles dans le Royaume. Dés-qu'il fut arrivé à Guadalupe, il fit venir ce jeune Prince, qu'il traita avec beaucoup de reſpect, & depuis, il le retint toûjours auprés de luy. Il rendit ſes devoirs à la Reine veuve ; & parce-que ſes penſions n'eſ-

toient pas écheuës, il luy fournit de son propre argent de-quoy subsister honorablement pour elle & pour toute sa Cour, jusqu'à ce que ses payemens fussent réglez. Aprés cela il voulut entrer en exercice de la Régence, selon la clause du Testament du feu Roy ; mais le Doyen de Louvain s'y opposa, & produisit un pouvoir de Charles en bonne forme, pour prendre possession des Monarchies de Castille & d'Aragon, & pour les gouverner en son nom, au-cas que son Ayeul vint à mourir.

L'AN 1516.

Sandoval hist. de Carlos V. lib. 2. §. 3.

Le Cardinal répondit que le Roy en useroit selon sa prudence, quand il auroit reçeû la nouvelle de cette mort, mais qu'en attendant le Testament s'exécuteroit. Il alleguoit pour ses raisons que l'Archiduc n'avoit eû aucun droit de nommer au gouvernement de l'Etat, du vivant du Roy Catholique ; Que le Testament de la Reine Isabelle propriétaire de ces Royaumes, en avoit laissé l'administration à Ferdinand, jusqu'à ce que Charles son Petit-Fils eust atteint l'âge de vingt ans ; & qu'enfin c'estoit contre les loix & les maximes du Royaume, qu'un Etranger fust appellé à le gouverner. Il soûtenoit son droit avec d'autant plus de vigueur, qu'il connoissoit la foiblesse du Doyen, & qu'il prévoyoit que les Espagnols se moqueroient de la politique d'un Homme nourri dans les Colléges, qui n'avoit eû que par occasion une teinture des affaires des Païs-bas, & dont les principales qualitez estoient une bonté naturelle, & une grande connoissance de la Théologie. Pour montrer

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.

L'AN 1516.

néanmoins le respect qu'il avoit pour le Roy, & l'estime qu'il faisoit de la personne du Doyen, il s'offrit de partager avec luy l'autorité de la Régence, & d'attendre paisiblement ce que la Cour de Bruxelles décideroit sur ce sujet. L'expédient fut trouvé raisonnable & généralement approuvé. Ils agissoient donc de concert dans les affaires, & tous les Actes publics qui regardoient l'Etat, estoient signez de l'un & de l'autre.

Ce point ayant esté ainsi réglé à l'amiable, le Cardinal qui ne doutoit pas que sa Commission ne fust confirmée, & qui sentoit bien le besoin qu'on avoit de luy, songea à établir sa résidence & celle du Conseil dans quelque Ville commode & libre, où les Peuples pûssent aborder de tous costez sans incommodité & sans dépense, & où les Grands du Royaume n'eûssent aucune autorité. Plusieurs estoient d'avis qu'on s'avançast vers la Frontiére du costé de France, & disoient qu'on auroit plûtost des nouvelles des Païs-bas, & qu'on observeroit mieux toutes les démarches des François, dans des conjonctures délicates comme celles-cy. Ils remarquoient même que les Rois en pareilles occasions en avoient toûjours usé ainsi. Mais il leur representa que le dedans estoit plus à craindre que le dehors; Que ce n'estoit pas son dessein de s'éloigner du cœur du Royaume, parce-que se trouvant loin de ses Terres, il n'en pourroit tirer que tard les secours qui luy seroient nécessaires, & qu'il estoit dangereux que quelques esprits sédi-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 5.

tieux

L'AN 1516.

tieux ne remüassent en son absence; Que les Rois estant absolus & maistres de toutes les graces, estoient ordinairement accompagnez de tous ceux qui auroient pû leur estre suspects ailleurs : au-lieu que des Gens qui ne gouvernoient que par commission devoient se défier de tout; Que pour son particulier, on sçavoit bien qu'il estoit broüillé avec un des principaux Seigneurs du Royaume, qui ne cherchoit que l'occasion de pouvoir l'offenser impunément : mais que mettant à-part ses propres intérests, il jugeoit important de choisir pour Siége de la Régence, une Ville où le Conseil se tinst en seûreté & avec honneur; où les Peuples pûssent porter leurs plaintes commodément, & d'où comme du centre du Gouvernement, on pûst veiller sur toutes les parties de l'Etat, & étendre la main pour châtier les Grands qui auroient l'insolence de se révolter. Châcun approuva ses raisons, & il choisit Madrid, parceque cette Ville estoit à portée de tout, & qu'elle appartenoit en propriété aux Archevêques de Tolede.

Sandov. hist. del Imper. Carlos V. lib. 2. § 3.

Aprés cette précaution il en prit d'autres aussi nécessaires, pour n'estre pas surpris par ceux qu'il croyoit mal-intentionnez. Il envoya des ordres secrets à des Gens fidéles, pour observer tout ce qui se passoit dans les Provinces, & il établit auprés de toutes les Personnes puissantes des intelligences si seûres, par ses bienfaits & ses récompenses, qu'il ne se fit depuis aucun mouvement dont

L'AN 1516.

il ne fust exactement averti. Ce fut par cette voye qu'il apprit que D. Pedro Portocarréro avoit gagné les principaux Commandeurs de saint Jaques, & qu'il prétendoit se faire élire Grand-Maistre de cét Ordre. Il estoit frere du Duc d'Escalone ; il avoit pris ses mesures à loisir ; il estoit puissant par luy-même, par ses parens, par ses alliez & par ses amis. Quoy-que ces Grandes Maistrises fussent unies à la Couronne, tout sembloit conspirer à les desunir. La Noblesse d'Espagne ne pouvoit souffrir que les Rois fussent si puissans. Les Commandeurs ne demandoient qu'à élire, parce-qu'ils espéroient d'estre élûs un jour : les Papes mêmes avoient plus de credit dans ces Ordres, lorsqu'ils estoient sous la conduite des Particuliers. C'estoit pour cette raison que Jule II. avoit donné des Bulles de Grand-Maistre de Saint Jaques au Grand Capitaine, au-cas que le Roy Catholique mourust avant luy. L'affaire n'avoit pas esté si secréte qu'il n'en eust couru quelque bruit à la Cour, & ç'avoit esté une des causes de sa disgrace.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Encore-que cette faveur du Saint Siége ne tirast point à conséquence pour des personnes d'un mérite commun, Portocarréro voyant Gonçalés mort, sollicita de pareilles Bulles auprés de Leon X. & par crédit ou par argent il les obtint, à condition toutefois qu'il ne pourroit s'en prévaloir durant la vie de Ferdinand. Il les receût quelques jours aprés la mort de ce Prince ; & la conjon-

ſture luy parut ſi favorable, qu'il fit ſçavoir incontinent aux premiers Commandeurs, le droit qu'il avoit, & les pria de convoquer leurs amis, & de tenir ſans bruit le Chapitre de l'Ordre à Compoſtelle, pour le reconnoiſtre & le recevoir pour Grand-Maiſtre, en conſéquence des Proviſions de la Cour de Rome. De ſon coſté il avoit aſſemblé quelque Nobleſſe, & ſollicitoit ſous-main pluſieurs Villes de ſe ſoûlever pour ſoûtenir ſon élection. Le Cardinal en fut averti, & dépêcha d'abord Villafaña un des quatre Commiſſaires Criminels, avec pouvoir de prendre autant de Troupes qu'il eſtoit néceſſaire, & de rompre de gré ou de force ce Chapitre convoqué furtivement, contre l'ordre & contre l'intéreſt du Prince, à qui ſon Ayeul avoit réſigné les Grandes Maiſtriſes; & qui même ſelon quelques-uns, en avoit obtenu une ſurvivance de la Cour de Rome par le credit du Cardinal Carvajal.

L'AN 1516.

Sandoval Hiſt. de Carlos V. l. 2. §. 3.

La Commiſſion de Villafanno portoit, de faire arreſter les Commandeurs, & de prendre Portocarréro luy-même, s'il refuſoit d'obéïr à la premiére ſommation. Mais l'affaire ſe paſſa plus doucement qu'on n'avoit penſé. La Nobleſſe qu'on avoit ramaſſée ſe diſſipa; Portocarréro comprit qu'il alloit éprouver la ſévérité du Cardinal, & qu'il eſtoit fâcheux de ſervir d'exemple, & ſe déſiſta de ſes prétentions. Les Commandeurs ſe retirérent dans leurs Commanderies, & n'oſérent plus ſe raſſembler, que par l'autorité du Roy,

L'AN 1516.

sçachant bien qu'ils estoient observez, & qu'on ne manquoit pas deux fois impunément avec Ximenés.

Pet. Martyr epist. 566. lib. 29.

Cependant on avoit dépêché des Courriers en Flandres, pour informer l'Archiduc de tout ce qui estoit arrivé depuis la mort de Ferdinand, de l'état des affaires présentes & des ordres qu'il avoit laissez en mourant. Charles, aprés avoir receû ces nouvelles, parut en public fort affligé, & dit hautement : *Qu'il venoit de perdre le meilleur Pere, & le meilleur Maistre qui eust jamais esté, dans un temps où il alloit receüillir les fruits de son amitié, & où il avoit plus de besoin de ses conseils ; Qu'encore-que cette perte fust irréparable, il avoit de quoy se consoler par le choix qu'il avoit fait du Cardinal Ximenés pour gouverner le Royaume en sa place ; Qu'il avoit fort oüi parler de la sagesse, de la probité & de la religion de ce Grand Homme, mais qu'encore-que sa réputation fust si établie, la plus grande marque de son mérite, estoit le jugement que son Ayeul mourant avoit fait de luy.* Il écrivit à peu prés en ces termes au Conseil, aux Evêques & aux Grands d'Espagne, leur faisant espérer qu'avant la fin de l'Esté il iroit prendre possession de ses Estats, & que cependant ils ne pouvoient rien faire qui luy fust plus agreable, que d'obéïr au Cardinal Ximenés comme à luy-même. Il écrivit à l'Infant & à la Reine veuve, des Lettres de consolation. Pour le Cardinal il luy envoya de nouveaux poûvoirs, accompagnez de tous les témoignages d'estime &

Sandoval. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 4.

de confiance que peut donner un Souverain à un Particulier.

L'AN 1516.

Aprés toutes ces honneſtetez, il y avoit un article au bas de la Lettre, qui donna quelque inquiétude à ce Miniſtre. Il portoit que le Doyen de Louvain ſon Ambaſſadeur, luy expliqueroit de ſa part une affaire ſecréte & de grande conſéquence, qu'il falloit rapporter au Conſeil, & dont il attendoit la réponſe avec impatience. Cette négociation conſiſtoit à faire reconnoiſtre l'Archiduc pour Roy de Caſtille & d'Aragon, quoy-que la Reine Jeanne ſa Mere fuſt en vie. L'occaſion en vint naturellement. Aprés la mort du Roy Catholique, on écrivit de tous coſtez à Charles ſon petit-fils des Lettres, partie de conſolation ſur ſa perte, partie de congratulation ſur l'aquiſition des Royaumes dont il héritoit; on luy donnoit preſque par tout le titre de Roy, l'Empereur Maximilien ſon Ayeul maternel, & le Pape Leon X. le traitoient ainſi; ſoit qu'on les y euſt engagez, ſoit parce-que les Allemans & les Italiens ne font aucune difficulté de donner aux Enfans les noms des dignitez de leurs Peres, lors même qu'ils ſont encore en vie. Cette qualité flattoit l'ambition de ce jeune Prince: ſes Courtiſans croyant luy faire honneur ou du-moins luy faire plaiſir, le nommoient à toute heure ainſi. Les Ambaſſadeurs en uſoient de même. Il y fut ſi accoûtumé qu'il ne pût ſouffrir d'autres titres que celuy de la Royauté.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 6.

Petr. Martyr l. 29. c 568. Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

La difficulté eſtoit d'y faire conſentir les Eſpa-

L'AN 1516. gnols plus intéreſſez à ſe ménager, & plus formaliſtes que les autres. Il leur fit d'abord connoiſtre avec quelque retenuë, que puis-que les plus grands Princes de la Chrétienté par leurs Lettres publiques & par leurs Ambaſſadeurs, l'avoient traité de Roy Catholique, il y avoit quelque bienſéance qu'il priſt cette qualité, qu'il ſçavoit bien le reſpect qu'il devoit à la Reine ſa Mere à qui la Monarchie appartenoit; mais qu'il croyoit qu'elle ne ſeroit pas choquée des avantages de ſon fils, & d'ailleurs qu'il eſtoit juſte & important pour le bien public, qu'eſtant chargé des fonctions & des peines de la Royauté, il en euſt auſſi les honneurs. Qu'ils s'aſſemblaſſent donc, qu'ils diſſent librement leurs avis, & luy fiſſent ſçavoir ce que portoient les Loix & les Coûtumes du Païs.

Le Cardinal & tout le Conſeil furent ſurpris de cette propoſition. La Reine eſtoit dans un état, qu'encore-que la foibleſſe de ſon eſprit fuſt grande, on ne pouvoit pas dire qu'elle l'euſt entiérement perdu, & il eſtoit honneſte à ſon Fils de le ſuppoſer ainſi. D'ailleurs cette précipitation dans une affaire de cette conſéquence, avant-que d'eſtre établi, ſans avoir auparavant ſondé les Eſprits, eſtoit non-ſeulement peu politique, mais encore dangereuſe; il en pouvoit arriver du trouble à l'Etat, & le Prince en pouvoit recevoir du chagrin. Dans le fond il ne s'agiſſoit pas de ſon autorité, mais d'une petite gloire qu'il pouvoit bien ſacrifier au repos public. Ils convinrent tous aprés avoir

bien pesé ces raisons, de luy conseiller trés-respectueusement de se contenter d'avoir toute la puissance de la Royauté, & de laisser à la Reine sa Mere un titre sans fonction & sans commandement, qui ne l'incommodoit en rien.

L'AN 1516.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 4.

Charles qui demandoit aux Espagnols leurs suffrages & non pas leurs conseils, ne fut pas satisfait de cette remontrance ; & sans avoir égard aux considérations qu'on luy proposoit, il prit la qualité de Roy par l'avis des Courtisans qui le gouvernoient, qui mettoient en cela l'honneur de leur Maistre, & qui prétendoient en tirer leurs avantages. Il manda ensuite à Ximenés & au Conseil d'Espagne, qu'il n'avoit pû se dispenser d'en user ainsi ; Que le Pape, les Cardinaux & l'Empereur l'y avoient comme forcé, & qu'il espéroit que sa conduite ne seroit pas desapprouvée. Il écrivit en particulier au Cardinal, que la démarche estoit faite, qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, qu'il y alloit de son honneur, qu'il prist ses mesures là-dessus, & qu'il fist si bien que personne n'y trouvast à redire.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

Ce Prélat vit bien qu'il falloit nécessairement obeïr, mais pour n'estre pas auteur d'une décision aussi délicate que celle-là, il convoqua non-seulement le Conseil ordinaire, mais encore tous les Evêques & toutes les personnes de marque qui se trouvérent à Madrid. L'Almirante de Castille, le Duc d'Albe, le Duc d'Escalone, le Marquis de Dénia pour la Noblesse : l'Archevêque de Grenade

L'AN 1516.

Préſident du Conſeil, les Evêques de Burgos, de Sigüença, d'Avila & quelques autres pour le Clergé, aſſiſtérent à cette Aſſemblée. Le Cardinal ayant expoſé nettement les ordres qu'il avoit reçeûs de la Cour de Bruxelles, les Seigneurs ſe regardérent les uns les autres; & aprés avoir conſidéré l'importance de l'affaire, ils priérent le Docteur Carvajal qui ſçavoit parfaitement les Loix & les Coûtumes du Royaume, & qui eſtoit chargé des cauſes du Palais & de la Chambre Royale, de leur dire ſon ſentiment.

Sandoval hiſt. del Imperad. Carlos V. l. 2. ſeſſ. 7.

Cét homme prit la parole, & leur repreſenta qu'il n'y avoit perſonne dans l'Aſſemblée qui par ſon jugement & par ſon choix, ne conſeillaſt au Prince de ne pas prendre encore le nom de Roy, & de rendre le reſpect à la Reine comme les Loix humaines & divines l'ordonnent; mais que l'ayant pris aprés les remontrances que le Conſeil luy avoit faites, il falloit y chercher de la raiſon & de la juſtice; Que l'affaire eſtoit preſentement en un état qu'on ne pouvoit plus la réparer ſans offenſer le Prince, & peut-eſtre ſans troubler l'Eſpagne; Qu'on ſçavoit aſſez que l'Archiduc avoit l'eſprit doux & entiérement éloigné de toute eſpéce de violence & de tyrannie; mais que l'infirmité de la Reine eſtant connuë de tout le monde, le Pape & l'Empereur l'avoient engagé pour le bien public à ſe déclarer pour Roy, ſans qu'il euſt pû réſiſter à leurs conſeils & à leurs priéres; & qu'aprés tout, la choſe n'eſtoit ni ſi malhonneſte ni ſi extraordi-

naire

naire qu'on penſoit. Que quand la Reine auroit par la volonté du Ciel tout l'uſage de ſon Eſprit, la Monarchie eſtoit devenuë ſi grande, qu'on pourroit douter deſormais, ſi une femme quelque capable qu'elle fuſt, auroit la force de la gouverner; Qu'il ne falloit donc pas héſiter dans l'indiſpoſition où elle eſtoit, de luy nommer ſon Fils pour aſſocié; Que le Conſeil d'Etat régloit toutes choſes ſans en donner part à cette Princeſſe, & qu'il n'eſtoit pas juſte que Charles luy fuſt ſoûmis, & ſe contentaſt du ſeul nom de Prince; Qu'on avoüoit que la Souveraineté luy appartenoit, & qu'on ne luy refuſoit que le nom de Souverain, mais que ſans ce nom il ne pouvoit rien entreprendre d'utile pour ſa gloire, ou pour la grandeur du Royaume, dont il ſeroit regardé comme héritier & non pas comme poſſeſſeur; Qu'on luy obéïroit plus négligemment; Que les Peuples auroient moins de reſpect pour ſa perſonne; Que les moindres Souverains avec qui il auroit à traiter, le croiroient leur inférieur, & qu'enfin il eſtoit à craindre que par un ſcrupule que quelques-uns faiſoient à contretemps, on ne deſobligeaſt le Prince, & l'on n'affoibliſt le gouvernement. L'AN 1516.

Aprés avoir rapporté ces raiſons, il fit voir que ce n'eſtoit plus une prétention nouvelle, & qu'il y en avoit eû pluſieurs exemples dans le cours de la Monarchie, ſans en aller chercher dans les Hiſtoires Etrangéres; Que durant l'Empire des Goths le Roy Ciſdavinde, aprés avoir gouverné ſagement

L'AN 1516.

l'Espagne, fait tenir le septiéme Concile de Toléde, envoyé une Ambassade solennelle au Pape, & rempli tous les devoirs d'un Roy pieux & politique, avoit enfin quatre ans avant sa mort, associé son Fils à la qualité & à la Puissance Royale; Que depuis la trahison du Comte Julien, & l'Invasion des Maures, Veremond ayant esté élû Roy vers l'an 783, avoit fait regner avec luy Alfonse surnommé le Chaste, son Cousin, & qu'ils avoient passé quatre ans dans une grande concorde, pour ainsi dire, sur le même Trône; Que cét Alfonse avoit fait la même grace au Fils de Veremond. Mais parce-que ces Regnes estoient anciens & peu connus, il alléguoit que dans les derniers, Alfonse Fils de Raymond Comte de Toulouse, avoit regné avec sa Mere Urraca, qui n'estoit pas capable de gouverner elle-même, & que Ferdinand qui recouvra Seville sur les Maures, & qui par ses actions & par ses vertus a mérité d'estre mis au nombre des Saints, ayant esté élû Roy de Léon aprés la mort de son Pere, avoit gouverné avec sa Mere le Royaume de Castille dont elle estoit Souveraine, avec la même autorité & les mêmes titres qu'elle, quoy-que ce fust une Princesse trés-sage.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2.

Il finit son Discours en exhortant l'Assemblée à se faire un mérite auprés de l'Archiduc, d'un consentement dont il pourroit bien se passer; & leur remontrant que ce Prince ne quitteroit pas un titre qu'il avoit pris; Qu'il ne l'avoit pas fait sans y avoir

bien pensé; Que quand même il voudroit changer d'avis, il faudroit l'en détourner, de-peur qu'on ne l'accusast de légéreté & d'inconstance. *Enfin*, dit-il, *Charles ne demande pas nostre conseil, il ne fait que nous dire ses raisons, & nous déclare qu'il nous écrit sur ce sujet, afin-qu'aprés avoir sçeû ce qu'il a fait, nous nous en réjoüissions pour luy, & pour nous.* A ces mots il produisit les Lettres du Prince, & les leût. L'AN 1516.

Toute l'Assemblée fut touchée de ce discours; & comme on vint aux opinions; Ximenés, le Conseil d'Etat, les Evêques qui estoient présens, & même quelques-uns des Seigneurs furent de l'avis de Carvajal. Mais l'Almirante de Castille & le Duc d'Albe, qui estoient à leur teste, & qui avoient leurs veües & leurs intérests particuliers, protestérent hautement qu'ils avoient juré fidélité à la Reine Jeanne comme à leur Souveraine; & qu'ils ne violeroient pas leur serment en reconnoissant un autre Roy qu'Elle; Que les exemples qu'on avoit alléguez ne conclüoient rien; Que c'estoient ou des Usurpateurs qui avoient remis sur le Trône les Successeurs légitimes, ou des Rois foibles qu'on avoit forcé de partager l'autorité; Que l'Archiduc s'estoit un peu trop avancé pour un Prince qui avoit déja la réputation d'estre sage; Que c'estoit une étrange chose que de commencer à regner par l'infraction des Loix & des Ordonnances du Royaume, que les autres jurent solennellement d'observer; Qu'il se contentast comme Ferdinand,

L'AN 1516.

de porter le nom d'Administrateur de ses Etats du vivant de la Reine sa Mere : & qu'il eust ou plus de pitié de son infirmité, ou plus d'espérance de sa guérison.

La-plûpart de ceux que les raisonnemens de Carvajal avoient ébranlez, se tournérent du costé du Duc d'Albe, loüérent la modération du feu Roy, & desaprouvérent le procedé de l'Archiduc. On espéroit que le Duc d'Escalone, qui avoit esté Ennemi déclaré de Ferdinand, prendroit le party de Charles; mais lors-qu'on le pria de dire son sentiment, il répondit froidement : *Puisque le Prince, à-ce-que vous dites, ne me demande pas conseil, je ne suis pas d'avis de luy en donner.* Sur cela il s'éleva un bruit dans l'Assemblée qui fit juger que le party des Seigneurs prévaudroit, ou qu'on se sépareroit sans rien conclure ; ce qui auroit donné lieu à des cabales qu'il falloit prévenir.

Alors le Cardinal d'un air sévére & indigné, imposa silence, & haussant la voix : *Il ne s'agit pas icy*, leur dit-il, *de dire vos avis, mais de montrer vostre soûmission. Le Roy n'a pas besoin du suffrage de ses Sujets. Je vous avois assemblé pour vous donner lieu de mériter ses bonnes graces ; mais puisque vous ne sçavez pas obliger vostre Maistre, & que sous ombre de quelques Loix grossiéres & arbitraires, vous prenez pour une servitude & une déférence néccessaire, l'honnesteté qu'il vous fait, il sera proclamé Roy aujourd'huy dans Madrid, & les autres Villes suivront cét exemple.* Il ajoûta avec beaucoup de gravité : *On*

n'a gueres envie d'obéïr à celuy à qui on veut oster le nom de Roy. Cela dit, il commanda à D. Pedro Conréa Gouverneur de Madrid, qui estoit présent, d'aller faire proclamer dans toutes les formes Charles d'Austriche Roy de Castille & d'Aragon, conjointement avec la Reine Jeanne sa Mere. Il se leva aussi-tost, & rompit l'Assemblée, sans que personne osast luy contredire.

L'AN 1516.

Peu-de-temps aprés le Gouverneur suivi des Hérauts & de la Milice, avec les Enseignes déployées, fit sa proclamation au bruit des Trompettes & des acclamations du Peuple, premiérement dans le Palais, puis, dans tous les Carrefours de la Ville : & les Seigneurs mêmes étonnez d'un coup si hardy, assistérent malgré eux à cette Cérémonie. Le lendemain le Cardinal envoya ordre à Valladolid, à Grenade, & à toutes les autres Villes de Castille de faire de-même. Les Lettres portoient : *Que le Prince, pour des raisons trés-convenables, dont il avoit fait part au Conseil d'Etat, avoit trouvé bon de prendre le nom de Roy, du vivant même de la Reine sa Mere, en prenant possession du Royaume; Qu'il s'y trouvoit engagé par les sollicitations du Pape & de l'Empereur son Ayeul, & qu'il n'avoit en cela d'autre dessein que de procurer le bien public, & de soulager cette Princesse infirme, d'une partie du fardeau dont elle estoit chargée; Qu'ils eûssent donc à le reconnoistre pour Roy, & à faire des réjoüissances publiques, aprés avoir invoqué le Saint-Esprit, & imploré le secours de saint Jaques, Protecteur d'Espagne; Qu'à l'avenir on*

Sandov. Hist. de Carlos V. §. 8.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

L'An 1516.

mist son nom au commencement de tous les Actes publics, ensuite de celuy de la Reine, à laquelle il falloit rendre les premiers honneurs. Il n'y eût aucune Ville qui ne fist son devoir, & qui n'éxecutast ponctuellement ces ordres.

Petr. Martyr l. 29. epist. 568.

Pendant-que cette affaire se terminoit à Madrid, on eût avis que D. Pedro Giron, fils aîné du Comte de Vreña, s'estant jetté avec des Troupes dans la Duché de Medina Sidonia, avoit assiegé San-Lucar, Ville considérable sur la coste d'Andalousie, espérant qu'aprés s'estre rendu Maistre de cette Place, il viendroit aisément à-bout des autres. Le sujet de la querelle estoit fondé sur des intérests de Famille. D. Jüan de Gusman Duc de Medina Sidonia, épousa la fille aînée du Duc de Bejar; il en eût deux enfans, un fils nommé Henry, & une fille nommée Mencia, & demeura veuf aprés trois ans de Mariage. Il devint amoureux peu-de-temps aprés de la seconde fille de ce même Duc, & ayant obtenu une dispense de Rome à force d'argent, il épousa sa belle-sœur en secondes nôces, & il eût d'elle Alvare de Gusman, qui par la mort de Henry fils du premier lit, fut regardé comme heritier de tout le bien de la Maison, & si considéré par son mérite, que le Roy Ferdinand le choisit entre les Seigneurs de sa Cour pour luy donner en mariage * Anne d'Aragon sa petite fille. D. Pedro Giron de son costé ayant épousé Mencia fille du premier lit du Duc de Medina Sidonia, prétendit à la succession, & protesta que tous les biens

* Fille de D. Alonse d'Aragon Archevêque de Saragosse.

appartenoient à sa femme; Qu'Alvare estoit né d'un mariage incestueux, & par conséquent illégitime; Que toutes les Loix humaines & divines défendoient d'épouser les deux sœurs, & qu'on ne le permettoit que pour le bien général des Royaumes, ou pour les interests des Rois dans les nécessitez pressantes. Mais il eût beau protester, on montroit la dispense de Rome en bonne forme, & le Roy intervenoit au procés, & appuyoit un mariage, auquel luy & la Reine Isabelle avoient assisté, & avoient signé.

Aprés la mort du Roy Catholique, Pedro Giron crût que rien ne l'empêchoit plus de poursuivre ses droits, & resolut de prendre par force, ce qu'il n'avoit pû obtenir par justice. Il trouva de l'argent, il eût des Amis, il leva des Troupes & mit le siége devant San-Lucar, dans la veüe de pousser ses affaires bien loin, s'il avoit une fois cette Place, à cause de la commodité de son Port. La Ville appartenoit en propre aux Ducs de Medina Sidonia; c'estoit à eux à y tenir une Garnison, les Rois se contentoient d'en mettre dans la Citadelle, selon la coûtume, pour la seûreté de la Coste. Il crût qu'il pourroit surprendre la Place, mais le Duc d'Arcos s'estoit jetté dedans avec un grand renfort pour la défendre. Il essaya de corrompre Gomez de Solis Chevalier de l'Ordre de Saint Jaques qui commandoit dans la Citadelle; mais il trouva plus de fidélité qu'il ne pensoit. Il fallut faire un siége dans les formes, & par

Sandov. Hist. de Carlos V. §. 3.

L'AN 1516. conséquent hasarder le succés de son entreprise.

Ximenés eût bientost avis de ce qui se passoit. Il écrivit sur le champ aux Magistrats de Seville & de Cordoüe, à cause du voisinage, de donner tout le secours qu'ils pourroient aux assiégez. Aprés cela il envoya ordre au Capitaine Fonseca de ramasser les vieilles Troupes dans leurs quartiers & de marcher en diligence contre D. Pedro, & dépêcha en même temps un des Commissaires Criminels, pour faire punir par les voyes ordinaires de la justice tous ceux qui résisteroient à ses ordres. Aux approches de cette Armée, la terreur se répandit parmi les Assiégeans : ils sçavoient la sévérité inexorable du Cardinal, & ils prévoyoient deux malheurs presque inévitables, ou d'estre défaits par les Troupes de Fonseca, ou d'estre mis entre les mains des Officiers de la Justice. Les Soldats de D. Pedro l'abandonnérent, & ses Amis le priérent de les congédier & de se mettre à couvert luy-même de l'orage qui le menaçoit, ce qu'il fit en demeurant caché dans la maison d'un Paysan, jusqu'à ce qu'on eust obtenu sa grace de Ximenés.

Petr. Martyr. ibid.

Ce jeune Seigneur demeura quelques-temps en repos, mais voyant la pluspart des Grands aigris par la hauteur avec laquelle on les avoit traitez dans l'Assemblée de Madrid, appuyé du Connestable de Castille son Oncle, il resolut de braver le Cardinal, & de former de tous les Mécontens une Ligue capable de s'opposer à sa puissance.

Comme

Comme il alloit & venoit assez ouvertement, pour solliciter ses parens & ses amis, il passa par Madrid & y demeura plusieurs jours, s'imaginant que le Cardinal luy ordonneroit ou de le venir voir, ce qu'il auroit le plaisir de refuser, ou de sortir de la Ville, ce qui luy donneroit lieu de se plaindre. Ximenés, quoy-qu'informé de toutes ses démarches, fit semblant d'ignorer son arrivée, ou de ne pas s'en mettre en peine, & jugea qu'il ne pouvoit mieux le punir qu'en le méprisant. D. Pedro qui avoit crû que le Regent jaloux de l'honneur de sa dignité s'emporteroit en plaintes & en reproches contre luy, piqué de ne pouvoir le fâcher, luy fit dire, *Qu'il estoit arrivé à Madrid, pour y voir seulement ses Amis & s'en retourner.* A quoy le Cardinal ne répondit autre chose sinon : *Il est le bien venu, & s'il s'en retourne je luy souhaite un bon voyage.* Giron se retira plus irrité de cette indifférence qu'il ne l'auroit esté de sa colére. Ses Amis voulurent luy donner de bons conseils, & luy demandérent *Ce qu'il prétendoit faire? s'il avoit de l'argent? s'il avoit des Troupes? s'il pouvoit entretenir une Armée à ses dépens?* Mais il persista dans sa haine, & se rendit chez le Connestable.

L'AN 1516.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Là, se fit le plan de la ligue à laquelle il n'estoit pas probable que Ximenés pust résister. Tous ceux qui pour des raisons particuliéres avoient intérest de le perdre s'unirent ensemble. Le Connestable levoit de certains droits sur la Coste d'Andalousie qui appartenoient originairement aux

L'AN 1516.

Rois de Castille, & le bruit courut que le Cardinal alloit reünir au Trésor Royal tous ces revenus alienez ou usurpez sans aucun titre legitime. Le Comte de Bénévent faisoit bâtir un Fort sur le Territoire de Cigalez, pour se rendre maistre de toute cette Contrée, & Ximenés luy avoit fait défense de l'achever. Le Duc d'Albuquerque & le Duc de Medina-Celi avoient des rentes sur le Domaine du Roy & apprehendoit de les perdre. L'Evêque de Sigüença Portugais, craignoit que Ximenés ne remist le Cardinal Carvajal dans cét Evêché, dont il avoit esté dépoüillé; ou qu'il ne le dépossedast en vertu d'une Loy de Castille, qui portoit que les Bénéfices de ce Royaume, ne pouvoient estre tenus par des Etrangers. Ils estoient tous intéressez à faire repentir le Cardinal de les avoir desobligez, & à l'empêcher de leur pouvoir nuire.

Il ne restoit plus qu'à gagner le Duc de l'Infantade, qui par son credit & par l'aversion qu'il avoit pour ce Prélat, pouvoit estre le Chef de ce Parti. Ils allérent à Guadalajara, parce-qu'il leur avoit paru trop retenu dans la réponse qu'il avoit faite à leurs Lettres. Ils se plaignirent à luy de la témérité & de l'arrogance de Ximenés, & luy dirent que le Royaume estoit perdu, s'il demeuroit plus longtemps en la puissance d'un Homme qui n'avoit ni respect pour les Loix, ni considération pour la Noblesse; Qu'il n'estoit pas content de les avoir méprisez, qu'il vouloit encore les ruïner & les appauvrir pour les rendre plus dépendans; Que

ceux qui avoient delivré l'Espagne de la servitude des Maures, alloient devenir les Esclaves d'un Moine, que la fortune avoit élevé, & qui se maintenoit par une autorité sans régle & sans mesure. Qu'ils avoient assez souffert de Ferdinand durant sa vie, sans déférer encore à ses volontez aprés sa mort; Qu'enfin il n'estoit pas séant aux Grands d'Espagne d'obéïr à une Personne qui n'avoit ni les qualitez requises, ni les pouvoirs nécessaires pour les gouverner.

L'AN 1516.

Le Duc de l'Infantade les écouta paisiblement, & leur répondit, Qu'il avoit autant de sujet qu'un autre de se plaindre du Cardinal: Qu'il n'avoit pas oublié le Mariage de sa Niéce rompu mal-à-propos, & l'alliance faite avec le Comte de Coruña son Parent, mais son Ennemi; Qu'il se voyoit même en danger de perdre une partie de son patrimoine, pour ne dire rien de pis; mais que ce n'estoient-là que des intérests particuliers; Qu'au reste il ne pouvoit se resoudre à rien entreprendre; Qu'ayant ses Terres dans le voisinage de Tolède, il connoissoit mieux qu'eux l'esprit & l'humeur de l'Archevêque. Il leur representoit, *Que c'estoit un homme de resolution & d'expérience, qu'il ne seroit pas aisé d'abbatre ou de supplanter, qui ne donnoit rien au credit & à la faveur, & qui ne s'étonnoit ni des difficultez ni des ménaces; Qu'il avoit luy seul plus d'argent comptant qu'ils n'en avoient tous ensemble; Que jamais Ministre ne s'estoit mieux servi de l'autorité & de la justice; Que le Roy & le Peuple estoient pour luy;*

L'AN 1516.

Qu'il méditoit toûjours quelque grand dessein, prenant des mesures justes pour y réüssir, & qu'il avoit eû l'adresse de se lier tellement avec l'Etat qu'on ne pouvoit plus choquer l'un sans l'autre; Que s'ils trouvoient quelque moyen de le déposer avec quelque apparence de raison & sans violence, il se mettroit à leur teste, & les assisteroit de toutes ses forces. Ces remontrances modererent un peu l'emportement des Seigneurs. Ils penserent à des expédiens plus doux, & s'arresterent enfin à députer D. Alvare Gomez homme sage, & qui parloit bien, vers le Roy Catholique, pour se plaindre à sa Majesté de la conduite de Ximenés, & pour demander en leur nom un autre Regent.

Cependant le Duc de l'Infantade faisoit une dépense excessive, & donnoit à ses Hôtes toute sorte de divertissemens & de spectacles, avec cette magnificence qui a esté de tout temps comme naturelle à la Maison de Mendoza. Le Cardinal recevoit des avis de tous costez de cette Assemblée, & des complots qu'on y faisoit; & comme quelques-uns de ses Amis en paroissoient effrayez, il leur dit en soûriant, *Que c'estoient des terreurs paniques; Qu'il falloit laisser à ces gens-là du-moins la consolation de s'entretenir de leurs chagrins, & que les folles dépenses qu'ils faisoient, les rendoient de plus en plus incapables de luy nuire.* Neanmoins comme il s'agissoit du repos public, il leur fit dire par des gens sages que cette entrevûë duroit un peu trop, qu'il leur conseilloit de se séparer & de finir toutes ces cabales; Que pour son particulier, s'ils continüoient, il sçau-

roit bien les écarter, & les mettre à la raiſon, ſans employer ni les Troupes ni l'argent du Roy : mais qu'ils fiſſent reflexion à quoy ils s'expoſoient, ces ſortes d'Aſſemblées eſtant défenduës par les Ordonnances. Sur cet avis ils ſe retirérent, de-peur de devenir ſuſpects au Roy, avant-qu'on luy euſt préſenté leur Requeſte. Peu-de-temps aprés ils tâchérent tous de ſe remettre dans les bonnes graces du Cardinal. Le Duc de l'Infantade luy écrivit des lettres trés-reſpectueuſes, le Conneſtable de Caſtille luy envoya deux de ſes Amis, & s'excuſa ſur ſa mauvaiſe ſanté, de n'avoir pû y aller luy-même.

L'AN 1516.

Ces Seigneurs encore aſſemblez députérent à Ximenés trois des plus qualifiez d'entr'eux, pour luy demander qu'il montraſt le pouvoir, en vertu duquel il gouvernoit ſi abſolument. Il ne pouvoit alléguer que la nomination de Ferdinand, à laquelle ils ne déféroient pas beaucoup, & la Lettre que l'Archiduc Charles luy avoit écrite, qu'ils regardoient plûtoſt comme un compliment, que comme une Inſtitution de pouvoir & d'autorité. Elle eſtoit conçeûë en ces termes :

REVERENDISSIME PERE EN JESUS-CHRIST, CARDINAL D'ESPAGNE, ARCHEVEQUE DE TOLEDE, PRIMAT DES ESPAGNES, GRAND CHANCELIER DE CASTILLE, NOSTRE TRES-HONORE' ET TRES-CHER AMI.

Sandov. hiſt. de Carlos V. lib. 2.

Reverendiſſime Seigneur, Nous avons appris la mort de Trés-Haut & Trés-Puiſſant Prince, le Roy Catholi-

L'AN 1516. *que, mon Seigneur, que Dieu veuëille avoir reçû dans sa gloire. Nous en avons une trés-grande douleur, tant à-cause de la Religion Chrétienne, qui perd en sa Personne Royale un illustre Défenseur, qu'à cause de nos Royaumes, qui ont perdu un bon Administrateur, & un bon Roy. A nostre égard cette perte nous est encore trés-sensible, puis-que nous connoissons le fruit & les avantages que nous pouvions retirer de son amitié, de ses conseils & de son expérience. Mais il a plû à Dieu d'en disposer ainsi, il faut se soûmetre à ses ordres, & se conformer à ses volontez. Nous avons remarqué sur tout dans la disposition de son Testament ses bonnes & saintes intentions, qui nous font croire que Dieu luy aura fait miséricorde; ce qui nous est d'une grande consolation. L'article que nous avons trouvé le plus loüable, est celuy par lequel il recommande à vostre Personne Reverendissime, le gouvernement & l'administration de la justice, pendant nostre absence. C'est la meilleure œuvre qu'il pust faire, puis-que par-là il procure la paix, & la seûreté à nos Etats.*

En verité, Révérendissime Seigneur, quand il ne l'auroit pas ordonné ainsi, connoissant, comme nous faisons par nous mêmes, & par les relations que plusieurs personnes dignes de foy, nous en ont faites, vostre intégrité, vostre capacité & vostre Zéle pour le service de Dieu, & pour le nostre, nous ne pouvions choisir, ni prier pour cet employ d'autre personne que vous, pour la décharge de nostre conscience, & pour le bien de nos Royaumes. C'est pour cela que nous écrivons à plusieurs Prélats, à plusieurs Seigneurs, & à nos principales Villes, les priant,

ou leur enjoignant à tous d'assister vostre Révérendissime Personne, de vous obeïr & de faire qu'on vous obeïsse, & d'executer vos ordres, & ceux du Conseil Royal. Nous vous demandons trés-affectüeusement que vous vous appliquiez à l'administration de la justice, à l'établissement de la paix entre nos Sujets, en attendant que nous puissions aller nous mêmes les visiter, les consoler & les gouverner, ce qui sera, s'il plaist à Dieu, en trés-peu de temps.

L'AN 1516.

Nous vous prions de nous écrire continüellement, & de nous informer de tout ce qui se passera, en nous donnant vos avis, & vos conseils, que nous recevrons de vous comme d'un Pere, tant par la reconnoissance que nous conservons, des services que vous avez rendus au Roy Philippe nostre trés-honoré Seigneur & Pere, lorsqu'il fut dans la Castille, que par l'amitié cordiale que nous vous portons, & par la confiance que nous avons en vostre bonté.... Trés-Reverend Pere en Jesus-Christ, Cardinal d'Espagne, nostre cher amy, Dieu vous ait en tout temps en sa sainte garde. A Bruxelles le 14. Février 1516.

MOY LE PRINCE.

Les Seigneurs croyoient que cette Lettre ne luy donnoit pas un droit suffisant, & soûtenoient de plus, que Ferdinand n'avoit pû substitüer un Regent dans ses Etats, puis-qu'il n'estoit que Regent luy-mesme. C'estoit dans cette veuë qu'ils vouloient faire expliquer le Cardinal. Encore-que ce Prélat fust choqué de cette demande, il leur ré-

L'AN 1516.

pondit sans s'émouvoir, qu'ils revinssent le lendemain. Lors-qu'ils furent revenus, il les mena dans une Tour du Château où estoit l'argent du Roy, & le sien, & leur fit voir par la fenestre deux-mille hommes qu'il tenoit aux environs de Madrid, rangez en bataille, avec de grosses piéces d'artillerie qu'il fit tirer en leur présence, *Voilà*, leur dit-il, *les pouvoirs que le Roy Catholique m'a donnez, avec lesquels je gouverne en Espagne, & j'y gouverneray jusqu'à ce que le Prince nostre Maistre y vienne luy-même.* Ces particularitez ne se trouvant point dans les relations que le Cardinal écrivoit aux Païs-bas, les Historiens les plus judicieux ont crû que c'estoit une tradition, & une opinion vulgaire prise sur l'exemple de Scipion, & accommodée au caractére de ce Ministre. Il est constant néanmoins qu'il dépêcha coup-sur-coup des Courriers au Roy Catholique, pour le prier de luy envoyer un Pouvoir plus ample, s'il vouloit maintenir le Royaume en paix, & les Grands d'Espagne dans le devoir. Le Conseil d'Etat avoit mandé à-peu-prés la même chose; mais soit qu'on crust qu'il sçauroit bien étendre les droits de sa Regence selon les besoins; soit qu'on fust bien-aise de le commettre avec la Noblesse, pour donner comme un contre-poids à son autorité, & le tenir dans une plus grande dépendance de la Cour de Flandres; on n'écouta pas les plaintes qu'on fit contre luy, mais aussi on ne luy accorda pas ce Pouvoir sans restriction.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 3.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Lors-qu'il

Lors-qu'il se vit ainsi exposé à la rebellion des Grands du Royaume, il chercha les moyens de se soûtenir par luy-même, & de se garentir de leurs insultes. Quoy-qu'il eust toûjours suivi fort austérement les régles de sa Profession, il n'avoit pas laissé de s'instruire de tout ce qui regarde l'Art militaire. C'estoit un esprit universel, & qui sçavoit profiter de tout. Dans les entretiens familiers qu'il eût avec des Officiers d'Armée, avec le Grand-Capitaine, & avec Ferdinand même, il s'informoit des moyens de contenir les Peuples dans l'obéïssance, de lever des Soldats, de les aguerrir, de les entretenir dans le service, de la maniére de camper, d'attaquer & de prendre des Places. La Guerre d'Afrique l'avoit fortifié dans ces connoissances, & l'avoit obligé d'entrer dans tout le détail de la conduite & de la subsistance d'une Armée. Il s'étoit imaginé plusieurs-fois que les levées de gens de guerre, comme elles se font ordinairement, estoient plûtost pernicieuses, qu'utiles au public; parce-que ce sont la pluspart gens vagabons & inconnus qui vivent sans ordre & sans honneur, qui pillent & ravagent les villages & la campagne, & qui desolent les peuples, & commettent mille crimes qu'il est difficile d'empêcher & même de punir; Que si l'on enrôlloit dans chaque Ville un certain nombre d'habitans qui fussent toûjours prests à marcher au secours de l'Etat, tous ces desordres cesseroient; Que des Bourgeois qui avoient quelque éducation seroient plus humains & plus mo-

L'AN 1516.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Hhh

L'AN 1516.

dérez, parce-qu'ayant du bien à perdre, ils ne prendroient pas celuy des Pauvres, & que craignant pour leurs Femmes, pour leurs Enfans, & pour leurs Maisons, ils n'oseroient rien attenter, & vivroient avec retenuë. Il songea que cette institution ne seroit pas desagréable aux Villes, qu'elle ne coûteroit que des priviléges, des immunitez & quelques titres d'honneur, & qu'il trouveroit par-là une Armée toûjours sur pié, & preste à marcher en quelque lieu qu'il allast.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 8.

Mais comme c'estoit un établissement nouveau dont les Grands d'Espagne comprendroient bien la conséquence, il envoya D. Lopés Ayala à la Cour pour avoir l'agrément du Roy Catholique. Il l'attendit quelque-temps; mais comme les Flamans traînoient leur Délibération en longueur, il communiqua son dessein au Conseil d'Espagne, & consulta des Officiers consommez dans l'Art de la guerre. Aprés-quoy il fit publier un Edit dans toutes les Villes de Castille, portant, Qu'il accordoit à tous les Bourgeois qui voudroient s'enrôller au service de l'Etat, plusieurs priviléges; Que ce seroient les Troupes du bien public, qui prendroient les armes dans les besoins, & qui feroient l'exercice toutes les Festes & les Dimanches aprés l'Office Divin, à la veûë du Peuple; Qu'il leur donneroit des Officiers, des Trompettes & des Tambours entretenus; Que pour les Soldats, ils seroient exempts de tous subsides, de logemens de la Cour, de passage de Gens-de-guer-

re & de toutes autres charges, & récompensez ensuite à proportion de leurs services. Cét Edit fut reçeû avec l'approbation universelle des Peuples, qui sans sortir de leurs maisons, espéroient se faire considérer & se faire craindre, & même s'élever par la voye des armes, au-dessus de leur condition & de leur naissance. Il eût bien-tost plus de trente-mille Bourgeois enrôllez, qui s'exerçoient dans les plaines hors des Villes, à toutes sortes de jeux militaires; ce qui donnoit de la joye & de l'émulation à la jeunesse & la retiroit de l'oysiveté.

L'AN 1516.

Quoy-que cette Milice se levast sous prétexte de repousser les Ennemis du dehors, la Noblesse jugea bien que c'estoit contre elle, & s'y opposa par toutes les voyes imaginables. Il s'élevoit des gens obscurs qui disoient hautement : *Quelle espéce d'Armée est cecy? quelle nouvelle invention de lever des Troupes? Le Cardinal s'ennuye-t-il de nous voir en paix? Depuis sa conqueste d'Afrique ne peut-il se passer de faire la guerre? il ne manquoit plus à la gloire de sa Regence, que d'armer les Roturiers contre la Noblesse.* Ils ajoûtoient que cette Milice se tourneroit un jour contre luy; Que les Villes d'Espagne polies & civilisées tomberoient dans une grossiéreté militaire; Que les Artisans alloient quitter leurs métiers & faire les Gentils-hommes, & que les Arts & le Commerce finissant, le Royaume se perdroit infailliblement. On écrivit les mêmes choses en Flandres.

Alvar. Gomez. de reb. gest. Xim. ibid.

La Castille est divisée par des Montagnes qui

L'AN 1516.

la séparent en deux parties. Celle de deça les Monts, dont Ximenés estoit le Maistre, fut entiérement pour luy, & celle de de-là, où les Seigneurs estoient plus puissans, refusa de recevoir l'Edit, & chassa les Commissaires qui venoient pour l'exécuter. L'Archevêque de Grenade Président du Conseil Royal, avoit secretement exhorté les Deputez de Valladolid, de tenir-ferme & de s'opposer aux fantaisies de Ximenés. L'Almirante de Castille de qui dépendoit cette Ville, partit de Madrid pour favoriser la révolte. Osorio Evêque d'Astorgas Précepteur de l'Infant, qui avoit des Terres aux environs, y alla sous prétexte de faire quelque aquisition; & par leurs intrigues les villes de Burgos, de Leon, de Medina *del campo* & plusieurs autres, se joignirent à Valladolid. Ximenés ne crût pas qu'il fallust user de rigueur, jusqu'à ce qu'il eust receû des ordres de la Cour. Il manda à ces Villes confédérées, qu'elles avoient tort de s'opposer à un établissement non-seulement utile, mais encore nécessaire dans les conjonctures presentes; Que si elles avoient des exemptions particuliéres, elles pouvoient les produire; Que pour luy il ne vouloit rien faire par violence, & qu'il auroit égard à leurs priviléges. Elles firent réponse, par la persuasion des Seigneurs, qu'elles n'avoient rien à démesler avec luy, & qu'elles estoient résoluës de conserver leur liberté contre sa Tyrannie, jusqu'à ce que le Roy vinst en Espagne.

Pet. Martyr lib. 29. epist. 576.

Sandoval Hist. de Carlos V. l. 2. §. 18.

On ne luy faisoit pas impunément de pareilles réponses. Il ne se pressa pourtant pas de châtier ceux qui avoient osé luy faire celle-cy. Il se contenta de faire avancer de ce costé-là huit-cens chevaux, sous prétexte qu'ils ne pouvoient plus subsister dans la Navarre, à-cause du dégast que les François y avoient fait. Il écrivit au même-temps à Lopés Ayala de luy envoyer au plûtost l'agrément du Roy Catholique, & d'y faire insérer une injonction expresse aux Villes rebelles de luy obéïr, sinon qu'il seroit obligé aprés avoir perdu son credit, d'abandonner la Regence. Et parceque les Mécontens avoient écrit au Roy & à Chievres son premier Ministre, que cette sorte de milice estoit nouvelle, & introduiroit infailliblement la licence dans le Royaume, il fit voir que depuis le regne des Goths jusqu'à celuy de Henry IV. Frere d'Isabelle son Ayeule, les Rois avoient entretenu pour leur Garde deux-mille Chevaux de ces milices roturiéres, & qu'Henry n'estoit tombé dans les malheurs qui luy arrivérent, que pour les avoir cassées à contre-temps, par les perfides conseils de la Noblesse ; & qu'enfin rien n'estoit plus utile pour maintenir les Loix, pour faire respecter les Magistrats, & pour conserver la grandeur & l'autorité Royale. Il dépêcha donc un Courrier au Roy, pour le prier de ne pas écouter les calomnies de ces Esprits broüillons, de se fier à luy aprés tant de preuves qu'il croyoit luy avoir données de sa fidélité & de son zéle, d'écrire des re-

L'AN 1516.

Alvar. Gomez de reb gest. Xim. lib. 6.

L'AN 1516.

primandes sevéres aux Villes rébelles, parce-qu'il n'y a si petite desobéïssance dans les Sujets qui ne soit punissable, tant pour l'équité que pour l'exemple, & de luy envoyer quantité de mousquets & de cuirasses de Flandres, parce-que depuis la guerre de Grenade & d'Afrique, l'Espagne se trouvant en paix, n'avoit presque plus de bonnes armes. Du reste, il l'asseûra que son dessein estoit de n'enrôller que de bons Bourgeois, & qu'ainsi les Laboureurs, ni les petits Artisans ne seroient point détournez de leur travail, & qu'il feroit en sorte que le commerce ne souffriroit aucun préjudice.

Le Conseil des Païs-bas, aprés avoir longtemps déliberé sur cette affaire, se rendit enfin aux raisons du Cardinal. On loüa sa prudence, on confirma les milices, on écrivit aux Magistrats d'y tenir la main, & l'on déclara criminels de leze-Majesté tous ceux qui s'y opposeroient directement ou indirectement, de quelque rang & de quelque condition qu'ils fussent. Ximenés se voyant ainsi soûtenu, au-lieu d'augmenter sa fierté, la diminüa, & se contenta d'estre le Maistre. Les Députez des Villes vinrent la corde au col luy demander grace, & il la leur accorda. Le Connestable & quelques autres voulurent rentrer dans sa bienveillance, & il les reçeût, & les embrassa. Pour les empêcher pourtant de rien attenter à l'avenir contre l'ordre & l'entretien de cette milice, il créa dans chaque Ville de leur dépendance qua-

tre Inſpecteurs, pour l'avertir de tout ce qui ſe paſſeroit au préjudice de ce nouvel établiſſement. L'AN 1516.

En ce même-temps le fameux Corſaire Barberouſſe, ayant fait des courſes ſur les Coſtes de Grenade, & enlevé beaucoup de Chrétiens, le Cardinal en eût du chagrin: il tira de toutes ces Regions maritimes, des contributions volontaires, fit faire des Arſenaux, & netoyer les Ports qu'on avoit négligez depuis long-temps; & pour tenir en crainte les Pyrates, il commanda qu'on armaſt vingt nouvelles Galéres pour renforcer la Flote, & les fit mettre en Mer ſi à-propos, qu'ayant rencontré cinq Galéres Turques auprés d'Alicant, elles en coulérent deux à fond & menérent les autres au Port comme en triomphe. Le Pape Leon X. & la pluſpart des Cardinaux luy écrivirent pour ſe réjouïr avec luy de cette victoire, & de tous les grands ſuccés de ſa Regence.

Ces occupations qu'il avoit en Eſpagne ne l'empêchérent pas de ſonger au repos & ſur tout au ſalut des Peuples du nouveau Monde qui en relevoient. D. Diego Colomb Admiral de l'Oçean, avoit eſté rappellé l'année d'auparavant, de ces Iſles que ſon Pere Chriſtophle Colomb avoit découvertes, à-cauſe des plaintes qu'on avoit faites de luy. Il eſtoit venu à la Cour de Ferdinand pour ſe juſtifier & rendre compte de ſa conduite, & ce Prince eſtant mort, il attendoit à Madrid les ordres du Cardinal à qui l'adminiſtration de l'Etat eſtoit écheûë. Ce Prélat eſtant importuné

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. lib. 6.

L'AN 1516. des requeftes de l'Admiral & des Infulaires, crût qu'il feroit difficile de terminer des différens dont on ne pouvoit avoir de fi loin une connoiffance certaine, & fut d'avis d'envoyer fur les lieux des Gens-de-bien, qui entrepriffent ce voyage par un motif d'honneur & de religion, & non pas par des confidérations d'intéreft. Il choifit pour cela Loüis de Figueroa, Alphonfe de Saint Jean & Bernardin Manzanedo Religieux de Saint Jerôme, parcequ'outre qu'ils eftoient eftimez pour leur piété, ils paffoient pour intelligens & pour habiles dans les affaires. Dans les conférences qu'il eût avec eux, il leur repréfenta la grandeur & l'importance de l'affaire dont il les chargeoit, & les envoya dans l'Ifle Efpagnole, autrement l'Ifle de Saint Domingue, afin d'examiner les démeflez de l'Admiral & des autres Officiers Efpagnols, & d'obferver ce qui feroit néceffaire pour la commodité & pour le bien des gens du Pays. Ils avoient pouvoir, par leur commiffion, de régler toutes chofes dans l'ordre & dans la juftice, & on leur recommandoit principalement d'abolir la Tyrannie que les Efpagnols exerçoient fur ces Indiens, & de leur enfeigner la doctrine Chrétienne dans fa pureté. Il leur donna pour les procédures criminelles, Alphonfe Suaz homme jufte & defintéreffé, & fort habile Jurifconfulte.

Ces Commiffaires s'embarquérent à Seville & arrivérent heureufement à l'Amérique, où ils firent plufieurs Réglemens dignes de leur charité

&

& de leur prudence. Les Espagnols s'estoient imaginez que ces Insulaires leur appartenoient par droit de conqueste, & les traitoient non-seulement comme des Esclaves, mais encore comme des bestes. Il n'y avoit pour eux ni protection ni justice, ni droit de Bourgeoisie ou de Colonie : *Ils estoient debout, ou ils tomboient au gré de leurs Maistres.* Le Roy Catholique Ferdinand leur avoit d'abord nommé des Patrons ou Protecteurs en Espagne. On avoit ensuite jugé qu'il valoit mieux les recommander à ceux qui avoient travaillé à les conquerir, & sur ce principe on les donnoit aux vieux Soldats à proportion de leurs travaux ou de leur mérite. Ces Religieux remontrérent à leurs Compatriotes que ce procédé estoit indigne des Chrétiens ; & quoy-qu'ils ne pussent d'abord abolir cette servitude, ils obtinrent qu'on leur donnast des habitations, qu'on les déchargeast d'une partie de leur travail, & qu'on leur apprist en repos les Divins Mystéres & les Régles de la Religion Chrétienne. Ils servirent même par leur industrie à perfectionner l'Art de faire le sucre, & tâchérent d'adoucir le pénible ouvrage des Mines que les Indiens n'avoient pas la force de supporter.

L'AN 1516.

Rom. 14. v. 4.

C'estoient des Corps foibles que la moindre fatigue abbatoit : soit que l'air & le climat les rendissent ainsi délicats, soit que ce fust l'oysiveté dans laquelle ils estoient nourris, ils succomboient sous les fardeaux qu'on leur faisoit porter, & ne

L'AN 1516. vivoient que peu de jours. L'inhumanité de leurs Maiſtres eſtoit ſi grande, qu'ils ajoûtoient le mauvais traitement au travail, & ne craignoient pas de faire mourir ces miſérables, pourveû qu'ils en tiraſſent un peu plus de ſervice, & qu'ils profitaſſent du peu de vie qu'ils leur laiſſoient. Ce qu'il y avoit de plus déplorable, c'eſt qu'ils avoient peu de ſoin de leur faire recevoir le Baptême, & que la dureté dont ils uſoient à leur égard, les éloignoit entiérement de la Foy & de la Religion qu'ils leur propoſoient. Quelques Eſpagnols touchez de pitié s'adreſſérent directement au Roy Charles, & le ſuppliérent de faire paſſer dans ces Iſles quatre ou cinq-cens de ces Eſclaves noirs, que les Portugais vendent en Eſpagne. C'eſtoient des hommes ſains & robuſtes, accoûtumez à la fatigue : on les acheptoit à fort bas prix, & le Conſeil de Flandres ſe détermina aiſément à les envoyer.

Ximenés ne l'eût pas plûtoſt appris qu'il dépêcha un Courrier au Roy, pour luy remontrer qu'il eſtoit juſte de ſoulager les Indiens, mais qu'il ne falloit pas introduire les Négres dans cette Region nouvellement conquiſe, Qu'ils eſtoient propres pour la guerre ; Qu'ils ne manquoient pas de courage, qu'ils avoient du-moins une brutalité qui leur en ſervoit, & qu'ils eſtoient ſans honneur & ſans foy, & ainſi capables de trahiſon, & de revolte ; Qu'ils corromproient les Indiens & leur mettroient un jour les armes en main pour chaſ-

ſer les Eſpagnols de ces Iſles, & qu'il eſtoit à craindre que les Eſclaves enfin ne devinſſent Maiſtres. Le Roy, ou pour mieux dire, Chievres qui le gouvernoit, négligea cét avis, & crût que Ximenés s'échauffoit ſur cette affaire, non pas par la conſidération du bien public, mais par le chagrin de n'y avoir point eû de part. Quelques années aprés on reconnut la faute qu'on avoit faite : car ces Négres s'eſtant multipliez, & ayant pris le temps de l'abſence de l'Amiral, auroient infailliblement égorgé tous les Eſpagnols, ſi deux Capitaines qui ſe rencontrérent par haſard avec quelques Cavaliers, n'euſſent tenu ferme dans une Maiſon de campagne, juſqu'à ce que l'Amiral fuſt arrivé avec l'Armée.

L'AN 1516.

Pendant-que le Cardinal eſtoit ainſi occupé aux fonctions de ſa Regence, Jean d'Albret ſongeoit aux moyens de recouvrer le Royaume de Navarre. La mort de Ferdinand luy avoit paru une occaſion favorable. Le Roy François I. luy promettoit un corps de vieilles Troupes pour joindre à celles qu'il pouvoit lever. Il avoit amaſſé aſſez d'argent pour venir à-bout de cette entrepriſe, qui dans les apparences ne devoit pas eſtre de longue durée ; mais ce qui luy donnoit plus de confiance, c'eſtoit les intelligences qu'il avoit dans le païs. Les Navarrois commençoient à s'ennuyer de la domination Eſpagnole. Les factions qui avoient eſté les plus contraires à ce Prince ne demandoient qu'à le remettre ſur le Trône. La

Pet. Martyr epiſt. 570. lib. 29.

L'AN 1516.

Noblesse, & sur-tout le Connestable, luy écrivoient secrétement qu'il trouveroit au sortir des Pyrénées plus de vingt-mille hommes prests à le suivre. Cette négociation ne put se faire si sourdement que le Cardinal n'en eust des avis. La fille du Duc de Najare qui avoit épousé le Connestable de ce Royaume, surprit quelques lettres de son Mary, & les donna à D. Fadrique d'Acuña Vice-Roy de Navarre, pour les envoyer au Regent, qui fut asseûré par-là que la conspiration alloit éclater, & qu'il n'y avoit plus de temps à perdre. Il fit incontinent marcher vers la Navarre toutes les Troupes qu'il put assembler, & fut quelque-temps à nommer le Général qui devoit les commander. Le Vice-Roy ne luy paroissoit pas trop accredité, & il estoit assez occupé à garder le dedans du Royaume.

Le Duc de Najare se presentoit, & il auroit pû tirer de grandes commoditez des Terres qu'il possédoit sur les confins de la Navarre, pour les vivres & pour les secours. Mais le Connestable de Castille s'y opposoit, parce-qu'il y avoit entr'eux de la mesintelligence, & qu'il craignoit qu'on ne maltraitast quelques Amis qu'il protégeoit dans le Pays. Le Cardinal fut bien-aise de ne point mettre à la teste des Armées, des gens qui pussent s'en prévaloir. Il envoya ordre à Fernand Villalva, Colonel d'Infanterie, dont il connoissoit la capacité & le courage, de commander les Troupes, & d'aller droit aux Pyrénées pour gar-

Sandov. Hist. de Carlos V. lib. 2. §. 15.

der le paſſage de Roncevaux. Il élevoit par-là un Officier de mérite que ſon ambition & ſa reconnoiſſance engageroient à bien ſervir, & que la médiocrité de ſa fortune tiendroit toûjours dans le reſpect. Le ſuccés fit voir qu'il ne s'eſtoit pas trompé dans ſon choix, car Jean d'Albret ayant diviſé ſon Armée, & commandé au Maréchal de Navarre de paſſer les Montagnes, pendant que luy & le Cardinal de Foix feroient le ſiége du Fort de S. Jean pié-de-Port. Villalva avec une diligence incroyable, gagna les défilez, & diſpoſa ſi-bien ſes Troupes, que les Navarrois donnérent dans toutes les embuſcades qu'il leur avoit dreſſées. Ils marchoient ſans ordre & ſans précaution, ſe confiant aux intelligences qu'ils avoient dans le Païs, & s'engageoient dans les détroits des Montagnes, lors-qu'ils furent tout-d'un-coup environnez & chargez par les Eſpagnols. Ils firent d'abord quelque réſiſtance, mais comme ils ſe virent perdus ſans reſſource, ils ſe rendirent à diſcrétion. Le Maréchal & ſon frere furent envoyez priſonniers dans le Château d'Atiença, avec une partie de leur Infanterie.

L'AN 1516.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 6.

Petr. Martyr epiſt. 570. lib. 29.

Villalva pour achever ſa victoire, alla tomber ſur Jean d'Albret, & l'obligea de lever le ſiége du Fort de S. Jean, & de ſe retirer dans ſa Principauté de Bearn, où il mourut de chagrin, & la Reine ſa Femme ſept mois aprés luy. Ximenés apprit ces nouvelles avec beaucoup de joye ; il en écrivit en des termes fort obligeans à Villalva, qu'il aima &

L'AN 1516.

estima depuis trés-particuliérement, & qu'il consulta dans toutes les rencontres, où il s'agissoit de la seûreté de cette Province. Cependant ayant fait réflexion que les Navarrois avoient une grande passion de rétablir leur Roy, & qu'il se formeroit tous les jours des conspirations nouvelles, si l'on n'y remédioit; il jugea qu'il falloit mettre des Garnisons dans toutes les Places, ce qui seroit d'une grande dépense; ou qu'il falloit démolir toutes les Fortifications & les murailles des Villes, pour oster aux Gens du Païs le moyen de s'y retrancher & aux François l'envie de s'en saisir. Ce dernier party luy parut le plus convenable; & comme il estoit pressant dans ce qu'il avoit résolu, il fit ruiner incontinent toutes les Places fortes de la Navarre. Celle de Marzilla fut la seule qui se sauva par la résolution d'Anne de Velasco Marquise de Falsez: Car, le Comte d'Acuña estant venu luy ordonner en l'absence de son Mary de rendre la Place, elle fit lever le Pont, & luy fit crier par une fenestre, qu'elle ne rendroit ce Château qu'au Roy Charles, de qui seul elle relevoit.

Les Navarrois qui perdoient par-là toute espérance de révolte, se plaignirent de ces démolitions, & les Ennemis du Cardinal en firent tant de bruit, qu'aprés sa mort on courut pour piller l'argent qu'il tenoit dans la Tour d'Uzéda, sous prétexte que le Roy avoit dessein de s'en servir pour réparer les ruines de la Navarre. Villalva qu'on croyoit auteur de ce conseil mourut quel-

que temps aprés d'apoplexie, selon quelques-uns, ou de poison, selon les autres, dans son Gouvernement d'Eteille. Ximenés le regretta, & donna ses Charges & ses Gouvernemens à son fils, écrivant au Roy Catholique, *Que ç'avoit toûjours esté la maxime des bons Rois ses Predécesseurs, de donner aux Enfans les biens des Peres qui avoient servi, & sur-tout de ceux qui estoient morts dans le service, parce-que c'est une espéce de justice & de reconnoissance publique que les Souverains doivent à la vertu, & que rien n'excite tant les hommes à mériter des récompenses, que l'espérance de les voir continüer aprés eux dans leur Famille.*

L'AN 1516.

On intercepta en ce même temps des Lettres du Roy de Portugal au Roy de France, qui faisoient mention d'un Mariage, & d'un Traité d'Alliance entre ces deux Couronnes. Le Gouverneur de Salses arresta le Courrier qui les portoit, & envoya promptement le paquet à Ximenés, mais il estoit alors à Alcala, où il alloit de temps en temps chercher un peu de repos, & visiter ses Colléges. Le paquet fut porté, en son absence, au Doyen de Louvain un peu avant le Soleil couché. Ce Ministre qui avoit part à la Regence, ouvrit les Lettres; & comme il s'effrayoit aisémenr, il fit partir sur le champ le Courrier, avec ordre de faire diligence, & de les donner en main propre au Cardinal. Cét homme s'aquita fidélement de sa commission. Il arriva aprés minuit à Alcala, & fit éveiller l'Archevêque, disant qu'il apportoit des nou-

L'AN 1516.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

velles trés-importantes, & qui ne souffroient point de retardement. Le Prélat sans s'étonner, leût les Lettres, & luy dit : *Retournez-vous-en, & dites au Seigneur Doyen qu'il dorme en repos, que j'auray soin de tout, & que nous éviterons avec l'ayde de Dieu le malheur qui nous menace.* Puis il se rendormit, n'ayant autre inquiétude que celle d'avoir esté éveillé mal-à-propos. Il fit sçavoir à la Cour de Flandres ce qui se passoit, & envoya de si bons espions en Portugal, qu'il ne se fit pas une démarche dont il ne fust averti. Pour la Navarre, il en donna la Vice-Royauté au Duc de Najare ; il fit fortifier Pampelune, & obligea Ferréra Aragonois, que le feu Roy y avoit mis pour commander, à se défaire de son Gouvernement ; parce-qu'il estoit insupportable au Peuple, tant par son humeur fiére & cruelle, qu'à-cause de l'inimitié naturelle qu'il y a entre ceux d'Aragon & ceux de Navarre. Il empêcha le Cardinal d'Albret de rentrer dans l'Evêché de cette Ville, quoy-que le Pape & les Cardinaux l'en eussent sollicité. Ainsi, non-seulement il conserva la Navarre au Roy, mais encore il la mit en état de ne pouvoir estre attaquée.

Petr. Martyr Epist. 571. lib. 29.

A-peine eût-il appaisé ces mouvemens, qu'il en survint de nouveaux dans le Royaume de Grenade, à l'occasion du différent de l'Almirante de Castille avec les Villes maritimes, & sur-tout avec Malaga qui en estoit une des plus considérables. Le droit des Amiraux avoit esté de-tout-temps en Castille de commander les Armées Navales, de

gouverner

gouverner les Costes, & de juger les Gens de Marine. S'il survenoit quelque procés ou quelque querelle entre les Matelots ou les passagers, ils avoient leur Justice pour les régler ou pour les punir. Aussi dans tous les Ports un peu fréquentez, & dans les Villes de Commerce comme estoient Seville & Malaga, ils avoient leurs Juges, & des fourches dressées qui sont les marques d'autorité & de Jurisdiction. C'estoient-là des prérogatives de la Charge, qu'on ne pouvoit leur contester: mais il en arrivoit des inconvéniens qui renversoient l'ordre & la discipline civile; car dans ces Ports où toute sorte de monde aborde, dés qu'on citoit un criminel, il appelloit au Tribunal de l'Amirauté, où il estoit asseûré de sa grace, s'il avoit de quoy l'acheter. Si quelqu'un des Soldats qui gardoient les Costes, ou même des Etrangers, estoit arresté, il déclinoit la Jurisdiction Royalle, & demandoit son renvoy devant les Juges de l'Almirante. Pour remédier à ces desordres, les Peuples Maritimes résolurent d'abolir de leur propre autorité cette Puissance. Ceux de Malaga entr'autres se soûlevérent & chassérent les Officiers de l'Amirauté. L'Almirante se plaignit à Ximenés de la violence & de l'affront qu'on luy faisoit, & Ximenés leur en fit une sévére réprimande, & leur manda, *Qu'ils eûssent à s'abstenir de ces violences, s'il leur restoit encore quelque raison; Que s'ils avoient receû quelque tort de l'Almirante, on leur rendroit bonne justice; Qu'ils ne craignissent point le credit de leur Ad-*

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

L'AN 1516. *verſaire; & qu'ils s'aſſeûraſſent qu'ils trouveroient en luy un homme diſpoſé à proteger les foibles contre les Puiſſans, pourveû-que ce fuſt dans l'ordre & dans l'équité.*

Cette Lettre ne fit aucun effet. Ils répondirent inſolemment qu'ils ne rendroient compte qu'au Roy de leurs actions; Qu'ils avoient ordre de Sa Majeſté de ſe maintenir dans leurs droits, & d'abolir ces tyrannies qu'on exerçoit ſur eux, juſqu'à-ce qu'elle arrivaſt en Eſpagne, & qu'elle terminaſt ce différent ſelon les Loix, aprés avoir oüi les Parties. Ils avoient en effet envoyé des Députez à Bruxelles, qui leur écrivoient de la part de Chiévres, que le Roy n'entendoit pas que ſes Sujets fuſſent inquiétez, & qu'il leur donneroit ſatisfaction ſur leurs demandes, dés-qu'il ſeroit ſur les lieux. Ils avoient même gagné par des préſens quelques Seigneurs de la Cour, qui les excitoient à défendre leur liberté.

Il n'en fallut pas d'avantage pour leur inſpirer la rebellion. Ximenés qui n'eſtoit pas d'humeur à la ſouffrir, écrivit à la Cour de Flandres, & ſe plaignit qu'on luy rompoit toutes ſes meſures; Qu'au-lieu de luy renvoyer les affaires on les ſuſpendoit, & que par une douceur affectée on entretenoit l'inſolence d'une Nation qui n'eſtoit déja que trop portée à ſe révolter, & qui tiroit avantage de tous les ménagemens qu'on avoit pour elle. Cependant il ſçeût que les habitans de Malaga, ſur la réponſe de Chiévres, s'eſtoient portez à de grands excés, qu'ils avoient renverſé

les Tribunaux, abbatu les Justices, & rompu les Prisons de l'Amirauté, qu'enfin ils avoient pris les armes & rangé toute leur artillerie sur leurs remparts, comme pour insulter au gouvernement, & que la rebellion s'estoit tellement échauffée, que de plusieurs vases de metal que les hommes & les femmes portoient à l'envi dans la Place, ils avoient fait fondre un Canon d'une grosseur extraordinaire avec cette Inscription : POUR LA DEFENSE DE LA LIBERTE' DE MALAGA.

L'AN 1516.

Le Cardinal qui sur toutes choses s'appliquoit à maintenir la tranquillité publique, fit partir incontinent Antoine de la Cueva Capitaine d'une grande réputation, avec ordre d'assembler les milices du Royaume de Grenade, de choisir six-mille hommes de pié & quatre-cens Chevaux, de s'avancer en diligence vers la Ville, de la faire sommer de se remettre à l'obéïssance, & si elle refusoit de la prendre & d'y rétablir les droits de l'Amirauté, aprés avoir fait châtier exemplairement les plus coupables. Ce fut-là le premier essay qu'il fit de ses Milices Bourgeoises, & il fut ravi d'apprendre qu'elles estoient aussi disciplinées que de vieilles Troupes. La Cueva marcha pour exécuter sa commission ; & comme il fut à deux journées de Malaga, les Rebelles commencérent à ouvrir les yeux & à voir leur perte inévitable. Les Magistrats estoient responsables de la revolte, le petit Peuple manquoit de tout, & le mépris qu'ils avoient fait de l'autorité du Régent les jettoit

L'AN 1516.

tous dans le deſeſpoir. Ils députérent, dans cette extrémité, deux de leurs Conſeillers à la Queva, pour le ſupplier à genoux de ne pas ruïner une Ville qui demandoit miſericorde. Ils proteſtérent qu'ils eſtoient diſpoſez à s'accommoder avec l'Almirante, & qu'ils ne vouloient d'autre Juge que le Cardinal Ximenés, ſe ſoûmettant à tout ce qu'il voudroit leur preſcrire, eſpérant même de ſa bonté qu'il leur pardonneroit le paſſé, & qu'il ne ſouffriroit pas que les Officiers de l'Amirauté fuſſent plus à craindre ſur ces coſtes, que les Corſaires.

La Cueva fit ſemblant de ne pouvoir retarder ſes ordres; & cependant il dépêcha un Courrier à Madrid pour ſçavoir ce qu'il devoit faire. Le Cardinal qui vouloit corriger cette Ville ſans la perdre, luy ordonna de marcher avec l'Armée juſques ſous les murailles de Malaga, de recevoir les ſoumiſſions des Habitans, de faire pendre les cinq auteurs de la ſédition, d'établir aprés cela la juriſdiction de l'Amirauté, & de leur donner enfin une amniſtie générale. Ces bonnes gens qui s'eſtoient attendu à toute ſorte de ſupplices, ſe loüérent de la clémence du Cardinal, & luy furent depuis trés-affectionnez. Pour luy, il rendit compte au Roy Catholique de la conduite qu'il avoit tenuë; & pour montrer que les Lettres de Flandres avoient donné occaſion à ce deſordre, il luy en envoya des copies, remontrant avec reſpect à Sa Majeſté, *Que les Flamans ne pouvoient pas connoiſtre de ſi loin les néceſſitez de l'Eſpagne, que l'auto-*

rité du Ministre estoit si unie à celle du Prince, qu'il falloit avoir sòin de l'une pour maintenir l'autre, & que rien ne contribuë tant à la grandeur d'un Etat, que la réputation & le crédit de celuy qui le gouverne.

L'AN 1516.

Ce différent ayant esté ainsi terminé, il entreprit de régler les affaires de la Reine Germaine de Foix, en sorte qu'elle eust de-quoy subsister honorablement, sans qu'elle eust pourtant le moyen de faire aucun parti dans le Royaume. Le Roy son Mary, comme nous avons déja dit, luy avoit laissé trente-mille ducats de rente sur le Royaume de Naples, outre son doüaire. Les Reines veuves n'avoient pas toûjours esté si bien partagées en Espagne, & Ferdinand qui n'estoit pas libéral de son naturel, avoit esté touché de pitié pour elle en mourant, & n'avoit guére sçeû ce qu'il luy donnoit. Le Conseil de Flandres raisonna sur cét article du Testament, & conclut à diminüer les pensions de cette Princesse si l'occasion s'en presentoit, parce-qu'on la croyoit dans les intérests de l'Infant ; ou du-moins à luy en assigner le fond dans la Castille, parce-qu'on craignoit qu'une Reine Françoise ne se servist de ce bien pour favoriser les restes du parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, ou pour y établir le Prince de Tarente prisonnier alors en Espagne, qu'elle avoit quelque envie d'épouser.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 21.

Pour éviter ces inconveniens le Roy écrivit au Cardinal, de représenter à la Reine d'un costé la difficulté qu'elle auroit d'estre réguliérement

L'AN 1516.

payée de si loin, de l'autre le peu de fondement qu'elle devoit faire sur des revenus que la moindre revolution luy osteroit, & de la faire consentir aprés cela à prendre en échange de sa pension les Villes d'Arévâlo, d'Olmédo, de Madrigal & de Sainte Marie *de Nieve*, qui avoient servi de doüaire à la femme du Roy Jean II. & à d'autres Reines de Castille. Les lettres portoient qu'il ne commist point l'autorité Royale, & qu'il fist la proposition comme de luy-même. Le Cardinal négocia si adroitement cette affaire, qu'aprés avoir fait convenir la Reine qu'elle ne vouloit pas sortir d'Espagne, & que ne pouvant trouver un Mary de la dignité du premier, elle ne songeoit pas à de secondes nopces, il luy montra évidemment que la condition qu'on luy offroit, & qu'il feroit agréer au Roy, estoit plus honorable, plus commode & plus avantageuse pour Elle, que celle que le feu Roy luy avoit faite. Sur cela on voulut mettre cette Princesse en possession de ces quatre Places pour en jouïr pendant sa vie, mais le Comte de Cuellar grand Tresorier de Castille, se jetta dans Arévalo, & s'y fortifia, resolu de s'y maintenir par la voye des armes.

Il avoit esté élevé dans cette Ville, & s'y estoit aquis tant de credit, qu'encore qu'il n'eust aucune commission d'y commander, il y estoit obéï, comme s'il en eust esté le Gouvererneur. Neanmoins comme c'estoit un homme sage, il se fust retiré sans bruit. Mais Marie de Velasco sa femme qui avoit

esté intime de la Reine Isabelle, & qui s'estoit depuis broüillée avec Germaine, le conjura de ne pas souffrir qu'on le dépossedast, & la pluspart des Grands du Royaume luy promirent de l'assister d'argent & de Troupes, & d'aller en personne le soûtenir comme leur amy & leur allié. Il fut quelque-temps irresolu : enfin il se laissa gagner aux sollicitations de sa femme, & aux promesses des Seigneurs, dont la pluspart estoient bien-aises de donner du chagrin à la Reine. Ximenés qui connoissoit la facilité & la douceur naturelle de cét homme, & qui voyoit à regret le malheur où il s'engageoit, luy écrivit, luy fit parler par ses amis, & luy fit écrire de Flandres des Lettres fort obligeantes, enfin il le menaça de le faire punir comme rebelle. Mais les exhortations & les reproches de sa femme, eûrent plus de pouvoir sur son Esprit, que les avis salutaires du Cardinal. L'Almirante vint à la porte de la Ville, & ayant appellé les principaux Habitans, leur representa qu'ils alloient tomber sous la puissance d'une femme sans raison & sans conduite, qui les abandonneroit à l'avarice & à la tyrannie de ses Officiers, & que cét accommodement qu'on venoit de faire, estoit une invention du Régent, & non pas un ordre du Roy. Il leur montra des Lettres du Connestable, du Comte de Bénévent, & du Duc de l'Infantade, qui les asseûroient de leur protection si l'on entreprenoit quelque chose contr'eux.

L'AN 1516.

Le Cardinal aprés avoir essayé en vain de rame-

L'AN 1516.

ner le Comte par la douceur, fit marcher le Commissaire Royal Cornéjo avec des Troupes pour luy faire son procés & le châtier. Son instruction portoit, d'envoyer un Trompette à la porte de la Ville, pour signifier aux Habitans, que le Roy leur commandoit de poser les Armes; qu'on leur feroit grace s'ils obéïssoient; sinon qu'on les traiteroit comme des rebelles, & qu'on désoleroit la Ville; Que le Comte alloit estre déclaré criminel de léze-Majesté; Que ses biens seroient confisquez & ses Enfans déchûs à perpetüité de tout rang & de tout titre de Noblesse. Le Commissaire avoit ordre de mettre des Troupes sur tous les passages, & de faire arrester les Seigneurs qui seroient assez hardis pour venir au secours de la Place: mais ils n'oſérent; & le Comte ennuyé de cette rebellion presque involontaire, & effrayé des malheurs dont il estoit menacé, renvoya sa Garnison & s'alla jetter aux pieds du Cardinal, qui luy pardonna, & le protégea même depuis en plusieurs rencontres. Cependant comme ces rebellions estoient fréquentes, & que les Grands du Royaume s'y trouvoient toûjours engagez, il écrivit au Roy qu'il falloit les humilier, sur-tout l'Almirante, qui ne perdoit aucune occasion de troubler l'Etat; ajoûtant *que l'obéïssance que les Sujets doivent aux Souverains est une chose bien fragile, si elle n'est maintenuë par le respect & par la crainte; & que dans tous les Etats, mais principalement en Espagne, la discipline ne s'entretient que par les exemples.*

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Pendant-

L'AN 1516.

Pendant-que le Cardinal agiſſoit ainſi pour établir la Reine Germaine dans la Caſtille, elle cherchoit de ſon coſté les moyens de luy nuire, & ſe liguoit ſecrétement avec le Gouverneur & le Précepteur de l'Infant. Elle auroit voulu voir ce jeune Prince ſur le Trône à la place du Roy ſon Frere. Elle luy offrit, non-ſeulement ſon credit, mais encore les quatre Villes qu'on luy donnoit, qui par leur ſitüation & par les Fortifications qu'on y avoit faites, eſtoient devenuës ſi conſidérables, qu'on diſoit ordinairement en Eſpagne, que qui poſſéderoit Olmédo & Arévalo ſeroit Maiſtre de la Caſtille. Le Cardinal qui avoit l'œil ſur la Maiſon de l'Infant, & qui ne manquoit pas de bons avis, découvrit bien-toſt cette intelligence, & manda promptement au Roy Catholique qu'il n'eſtoit pas ſeûr de donner à une Princeſſe inquiéte des moyens de troubler le repos public, & que c'eſtoit aſſez de luy laiſſer pour ſes penſions la Ville de Madrigal avec ſon Territoire. Il alléguoit que les Habitans d'Arévalo & d'Olmédo avoient obtenu à-cauſe de leurs ſervices, des anciens Rois, & ſur-tout de Ferdinand IV. des immunitez & des priviléges qui les mettoient à couvert de toute autre domination, que de la Royale. Il en envoyoit même des Copies en Flandres. Du reſte, il prioit qu'on ne s'étonnaſt pas des plaintes & des invectives de la Reine; & qu'encore-qu'elle menaçaſt de s'en retourner en France, il falloit croire qu'il n'y avoit point de lieu où elle puſt faire plus de mal à l'Eſ-

L'AN 1516.

pagne qu'en Espagne même. Le Conseil de Flandres luy répondit qu'il pouvoit faire là-dessus ce qu'il jugeroit à-propos. Il se contenta pourtant de veiller sur les actions de la Reine, & laissa l'affaire indécise jusqu'à-ce que Sa Majesté fust arrivée dans le Païs.

Mais ce qui le touchoit davantage parmi tant de soins & tant de travaux, c'estoit l'état pitoyable où se trouvoit la Reine Jeanne. Ferdinand son Pere ne voyant aucune apparence qu'elle pust guérir de la maladie d'esprit dont elle estoit affligée, jugea qu'il falloit oster aux yeux des Peuples un si triste spectacle, & la mit dans le Château de Tordesillas. Le lieu estoit agréable, l'air y estoit bon: elle & ses femmes y estoient logées fort commodément ; & on croyoit que le seul soin qui restoit à prendre pour elle, estoit d'entretenir sa santé, & de la faire bien servir. Il auroit esté fort nécessaire de la divertir un peu, mais la mort de son Mary luy estoit toûjours présente, & le temps augmentoit sa douleur, bien-loin de la soulager. Loüis Ferrier de Valence qu'on luy avoit donné pour la gouverner, estoit un homme grave & pesant, par son naturel & par son âge, qui n'avoit sçeû ni l'amuser, ni prendre aucun ascendant sur son esprit. Ainsi elle estoit toûjours plongée dans une mélancolie qu'elle entretenoit, & que personne ne prenoit soin de dissiper.

Zurit. Annal. Arag. lib. 8. c. 29. t. 6.

Pet. Martyr epist. 516. lib. 26.

Elle logeoit dans des chambres basses & sombres, dont elle ne sortoit point ; & l'on n'avoit ja-

mais pû la résoudre à voir la lumiére & à prendre l'air. Elle couchoit sur la terre & quelquefois sur des planches, & c'estoit une grande joye dans le Palais, quand on pouvoit obtenir qu'elle se jettast sur un lit, sans pourtant se deshabiller. Au plus fort de l'Hyver elle rejettoit les fourrures qu'on luy avoit préparées, disant *Qu'une honneste Veuve ne devoit plus songer aux commoditez de la vie.* Quelquefois elle passoit deux jours sans manger, quoyqu'on pust luy dire. On la servoit en vaisselle de terre, car elle ne vouloit plus voir ni or ni argent; & ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est qu'encore-qu'elle ne touchast pas à la plûpart des viandes qu'on luy présentoit, elle ne pouvoit souffrir qu'on les emportast de sa chambre jusqu'au lendemain, ce qui causoit dans tout son Appartement une puanteur insupportable.

L'AN 1516.

Zurit. Annal. Arag. lib. 9. c. 29. t. 6.

Le Cardinal alloit voir de temps en temps cette Princesse, s'informoit de ce qu'elle faisoit ou disoit ordinairement, & l'observoit luy-même avec beaucoup d'attention, dans le dessein d'imaginer quelque moyen de la tirer de cette profonde mélancolie. Il s'apperçût qu'elle estoit encore entestée de sa Grandeur, & on luy rapporta qu'elle se plaignoit souvent d'estre renfermée, & de ne pas regner souverainement, comme elle devoit. Il conclut de-là qu'en la flattant de quelques apparences de Royauté, on la rendroit peut-estre plus traitable. Il congédia Loüis Ferrier, & mit en sa place D. Fernand Ducaz de la Ville de Talavéra,

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

L'AN 1516. homme d'une naissance illustre, & d'un esprit inventif & enjoüé, à qui il marqua la maniére de se conduire avec la Reine. On prit avec elle un air de respect & de soûmission extraordinaire, qui luy plût. On luy insinüa qu'il ne convenoit pas à la plus grande Reine du Monde, de mener une vie triste & obscure, & on la disposa à se produire, à se meubler, & à s'habiller décemment : On l'engagea à laisser nettoyer son appartement, en luy disant qu'il arriveroit bien-tost des Ambassadeurs qui seroient scandalisez de cette mal-propreté. On luy fit accroire que les Peuples avoient une grande passion de la voir & de la reconnoistre pour leur Souveraine, & elle s'accoûtuma insensiblement à aller à la Messe hors du Château, & à manger certains jours en public. On aposta des gens pour crier, *Vive la Reine* quand elle sortoit, & peu-à-peu elle reçût chez elle certain monde choisi, qui supportoit ses foiblesses, & qui tâchoit de la divertir quand elle avoit de bons momens, sous prétexte de grossir sa Cour. Comme une de ses folies estoit de s'estimer aussi sage & aussi capable de regner que la Reine Isabelle sa Mere, on la ramenoit souvent, en luy disant, *La feüe Reine faisoit ainsi, la feüe Reine ne l'auroit pas fait.* Enfin sans la fâcher & sans la contredire, on la remit dans un train de vie conforme à sa Dignité, par l'addresse du Cardinal, & par l'ascendant que D. Fernand prit sur son esprit.

Il n'y eût rien dans toute la Régence de Xime-

nés qui luy attiraſt tant de remercîmens. Le Roy luy en écrivit des Lettres pleines de reconnoiſſance ; tout le Peuple luy donna mille bénédictions ; les Grands mêmes reconnûrent ſa ſageſſe & ſes bonnes intentions, & la plûpart s'attachérent à luy depuis ce temps-là. Il accorda quelque récompenſe à Loüis Ferrier, qu'il avoit tiré d'auprés de la Reine ; mais il luy donna en même temps un déplaiſir ſenſible, en oſtant à ſon fils le Gouvernement de Tolé-de, que le feu Roy luy avoit donné. Car ſe croyant plus reſponſable de ce qui ſe paſſoit dans cette Ville que dans les autres, & ayant appris qu'il s'y commettoit des injuſtices par l'intéreſt ou par le caprice de quelques particuliers, & par la négligence du Gouverneur ; il envoya un Commiſſaire Royal pour informer contre les coupables. Tout ayant eſté bien avéré, le Gouverneur fut dépoſé & caſſé, & les Officiers convaincus furent foüettez par la Ville, un Heraut marchant devant, & publiant à tous les Carrefours, les malverſations qu'ils avoient faites. Il ne fut pas moins ſévére contre un Commandeur de l'Ordre deCalatrave dont il avoit reçeû beaucoup de plaintes, à-cauſe de ſes impuretez & de ſes violences. Il luy oſta ſa Commanderie, & envoya des Archers pour le prendre ; mais comme il ſe ſauva, & que le bruit courut qu'il alloit en Flandres pour ſe juſtifier, Ximenés écrivit à Chiévres les déréglemens de cét homme, & le pria s'il avoit l'impudence de vouloir excuſer ſes crimes, qu'au-lieu de l'écouter, on le fit punir rigoureuſement.

L'AN 1516.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. ibid.

L'AN 1516.

Cette fermeté & ce zéle pour la justice arrestérent beaucoup de desordres, & luy aquirent tant d'autorité, qu'il n'y avoit personne qui ne recherchast sa protection & son amitié. Le Comte de Vreña & son fils aîné D. Pedro Giron, pour leur intérest & pour leur honneur, s'attachérent au Cardinal. Le Duc d'Escalone luy faisoit sa cour reguliérement, sollicité par la Duchesse sa femme qui luy redisoit tous les jours qu'on ne pouvoit assez honorer ce Prélat qui ne se confioit qu'en Dieu, & qui ne cherchoit que sa gloire. Le Duc de Béjar & toute la famille d'Astuniga se jetta entre ses bras, & luy demanda instamment sa bien-veillance. L'Almirante se remit dans son devoir, & luy amena même le Comte de Bénévent. Les Comtes d'Andrade & de Lemos, luy asseûroient les Asturies & la Galice, & s'engageoient à le servir contre tous ses Ennemis. Il ne restoit que le Duc de l'Infantade, le Conne stable & le Duc d'Albe, qui pour des intérests particuliers auroient bien voulu abbatre sa puissance, mais ils n'avoient pû que montrer leurs mauvaises intentions, & aprés beaucoup de bruit, ils n'avoient jamais rien osé entreprendre.

Tout estant ainsi tranquille dans le Royaume, il s'appliqua à réformer plusieurs abus, & à mettre l'ordre dans les finances. Mais afin d'exécuter en repos tous ses desseins, il fit fondre plusieurs canons d'une grosseur extraordinaire, qu'on distribua par son ordre dans trois regions différentes ; les uns à

Medina *del campo* au-delà des Montagnes, les autres à Alcala, & les derniers à Malaga, avec les munitions & les Officiers d'artillerie nécessaires, afin-que de quelque costé que vinst la revolte, on trouvast dans le Pays même de-quoy l'arrester & la punir dés le commencement. Aprés avoir pris cette précaution, il entreprit d'examiner les finances, qu'on avoit fort embroüillées & dissipées dans les derniéres années de Ferdinand. Il fit publier un Edit par lequel il estoit ordonné à tous ceux qui avoient eû quelque commission soit Conseillers d'Etat, soit Seigneurs, soit Ambassadeurs, soit Domestiques, de rapporter tous les Actes publics & particuliers, qui concernoient les affaires du Roy, & de les mettre en ordre dans des cassettes, afin-qu'on pust les trouver lors-qu'on en auroit besoin; ce qui estoit d'une grande utilité.

Il voulut prendre connoissance des Ordres militaires, des revenus, des aumônes, des Commanderies, de la Jurisdiction, du Gouvernement & de tous les droits des grandes Maistrises. Depuis qu'elles avoient esté réünies à la Couronne, châcun avoit attiré à soy ce qu'il avoit pû. Il fit faire cette recherche avec tant de diligence, qu'en trois jours il fut informé de toutes les Régles, Constitutions, Coûtumes, Decrets des trois Ordres, & de tout ce qui concernoit leurs revenus. Les principaux Commandeurs qui avoient sujet de craindre la pénétration du Cardinal, luy représen-

L'AN 1516.

térent leurs priviléges, mais il leur répondit qu'il avoit dessein de reformer les abus & non pas d'abolir leurs exemptions. Ceux de Calatrave & d'Alcantara produisirent des Bulles des Papes, par lesquelles ils prétendoient que leurs Ordres ayant esté institüez, selon la forme de celuy de Cisteaux, il leur estoit défendu de reconnoistre d'autre Superieur que le Général ou le Grand-Maistre de l'Ordre.

Le Cardinal leur montra que les Papes avoient trés-sagement établi, que les Congrégations Religieuses, comme estoit celle de Cisteaux, ne fussent conduites que par des Abbez de leur Institut, parce-qu'un Superieur étranger & élevé dans d'autres maximes ruineroit leur régularité, au-lieu de la maintenir; mais que rien n'empêchoit que des hommes de guerre nourris dans la Cour ou dans les Armées, ne fussent gouvernez par des Ministres d'Etat; qu'ils n'avoient que le titre de Cisteaux, & que comme ils n'en pratiquoient pas la Régle, ils avoient tort d'en prétendre les priviléges. Il alléguoit aussi que le feu Roy avoit commis l'Archevêque de Grenade pour l'administration des trois grandes Maistrises, & qu'en cette qualité, il avoit présidé à leurs Chapitres: qu'il arrivoit même quelquefois que des Commandeurs de Saint Jaques qui sont sous la Régle de Saint Augustin, commandoient ceux de Calatrave & d'Alcantara, & qu'il n'y avoit que quelques jours que l'Ambassadeur Adrien dans une espéce d'Assemblée

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Sandov. Hist. de Carlos V. lib. 2. §. 3.

blée convoquée tumultuairement, avoit fait élire par la ſeule volonté du Roy, & ſans aucune de leurs formalitez, D. Pedro Nuñez de Guſman Grand Commandeur de Calatrave. L'AN 1516.

Il continüa donc ſa recherche avec tant de prudence & de dignité, que tout ſe fit comme il l'avoit reſolu, du conſentement même des Chevaliers. Il découvrit des revenus cachez que des particuliers avoient détournez, & il fit revenir par-là au Domaine Royal des ſommes trés-conſidérables. Les Ordres eſtoient anciennement obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats pour défendre les Frontiéres, & pour faire la guerre aux Infidéles; il leur fit exécuter cet article de leur Inſtitution, & déchargea le Roy d'une aſſez grande dépenſe. Il retira deux Villes dépendantes du Grand-Maiſtre de Calatrave, des mains des Aragonois qui les avoient uſurpées. Il créa de nouveaux Adminiſtrateurs pour avoir ſoin des droits du Roy, & dépoſa tous ceux qui avoient eſté ou négligens, ou peu fidéles.

Il ne luy reſtoit plus qu'un projet le plus délicat & le plus hardy qu'un Miniſtre puſt exécuter en l'abſence de ſon Maiſtre. C'eſtoit de retrancher les penſions qui ſous les Regnes précedens avoient eſté accordées à des Courtiſans ſans ſervice & ſans mérite; de régler les gages des Officiers, qui par faveur ou par néceſſité avoient obtenu, en des temps fâcheux, des augmentations exceſſives, & de rechercher tout ce qui avoit eſté

L'AN 1516.

aliené du Domaine Royal pendant les guerres de Grenade, de Naples & de Navarre. Il balança quelque temps sur ce qu'il avoit à faire : parce-qu'il prévoyoit qu'il alloit s'attirer la haine presque universelle du Royaume, & que le Roy ne seroit pas aussi touché des avantages qui luy en reviendroient, que les autres le seroient des pertes qu'il leur auroit causées. Il se détermina pourtant à cette suppression par deux raisons, l'une estoit la nénécessité de l'Etat que Ferdinand avoit laissé fort engagé. Il falloit payer beaucoup de Troupes entretenuës ; Charles avoit levé des Gens-de-guerre en Allemagne, pour l'accompagner : les Espagnols en avoient fait autant pour le recevoir, parce-qu'il prétendoit passer en Espagne cette même année. Il avoit fallu équiper la Flote, travailler à la fortification de plusieurs Places, mettre des Garnisons dans la Navarre, & faire une infinité d'autres dépenses qui se présentoient tous les jours. Il croyoit pouvoir fournir à tout par la suppression des pensions, qu'il estimoit éteintes par la mort de Ferdinand & d'Isabelle. L'autre raison estoit de pure honnesteté pour le Roy. Car comme ce Prince vivoit dans un Pays éloigné, qu'il n'avoit aucune connoissance des affaires de Castille, & que les Esprits ne paroissoient pas prévenus pour luy, le Cardinal prétendoit par-là luy donner occasion de rétablir ces pensions à son entrée en Espagne, & de gagner les Grands par des libéralitez, que ses Prédécesseurs leur avoient faites. Il vou-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

loit bien, à sa considération, se charger de toute la haine de cette affaire, & luy aquerir, pour ainsi dire, à ses dépens, l'amitié & l'estime de ses Sujets.

Il poursuivit donc son dessein, & pour montrer qu'il n'agissoit que par les motifs du bien public, il traita également les Amis & les Indifférens. Car il osta aux héritiers du Grand-Capitaine, dont il révéroit la mémoire, de grands revenus, dont ils joüissoient par la gratification des Rois, & à Tellez son ami, un droit qu'il tenoit depuis quarante ans sur les Moulins des environs de Seville, se reservant à les dédommager d'ailleurs, ou à leur procurer auprés du Roy la restitution de ce qu'il leur faisoit perdre. On murmura contre luy dans toute l'Espagne, & quelques Historiens de ce temps-là, entre lesquels fut Pierre Martyr, voyant qu'il leur retranchoit leurs pensions, retranchérent aussi leurs loüanges. On n'a pas sçeû précisement s'il avoit pris cette resolution de son chef, ou s'il avoit reçeû des ordres secrets de la Cour. Il est certain qu'il estoit naturellement bien-faisant, & qu'il se plaignit souvent dans ses Lettres, *Qu'on le rendoit odieux aux gens de son Païs, Qu'on luy donnoit toûjours commission d'oster & jamais de donner, & qu'enfin on se servoit de luy comme Dieu se sert du Demon, pour faire du mal, & non pas pour faire du bien;* d'autre costé il avoit toûjours eû la pensée d'augmenter les revenus du Roy, il en avoit souvent parlé ; & il estoit persuadé

Petr. Martyr epist. 573. lib. 29. epist. 581. lib. 30. &c.

L'AN 1516.

que les Souverains quelques revenus qu'ils eûſſent, ne faiſoient jamais rien de grand ni dans la paix ni dans la guerre que par le ſecours & par le bon ordre de leurs finances. Il avoit ſouvent propoſé au Roy de ſupprimer toutes les charges de Receveurs tant Généraux que Particuliers, & d'une infinité d'autres Officiers qui chargent plus l'Etat qu'ils ne le ſervent, & ſon deſſein eſtoit de ne laiſſer qu'un Intendant des Finances, chez qui l'on dépoſaſt les deniers Royaux pour les néceſſitez publiques & impréveûës. Mais on crût apparemment qu'une Charge qui avoit tant de fonctions, ne pouvoit eſtre exercée que par un grand nombre de perſonnes, & on ne luy répondit rien là-deſſus.

Comme il vit que les richeſſes de Caſtille paſſoient en Flandres; que les dépenſes que le Roy faiſoit eſtoient exceſſives, & qu'il donnoit indifféremment de grandes ſommes à ſes Courtiſans : il luy écrivit, *Que l'expérience luy apprendroit peut-eſtre trop tard à ménager ſes treſors; qu'il eſt ſéant à un Prince de donner même beaucoup, mais qu'il ne faut pas que ce ſoit ſans diſcernement & ſans raiſon; Qu'il priſt garde à qui il ſe confioit; Que pluſieurs s'inſinuëroient dans ſes bonnes graces pour leur propre intéreſt, & non-pas pour ſon ſervice; Qu'il y en auroit qui ſeroient bien-aiſes de l'appauvrir pour le rendre plus timide & plus dépendant, & pour luy vendre plus chérement les ſecours qu'il ſeroit obligé de leur demander; Qu'il fiſt reflexion que les beſoins de l'Etat alloient eſtre*

Epiſt. Ximen. ad Carol. Reg. apud Alvar. Gomez lib. 6.

grands ; Qu'il estoit étrange que depuis quatre mois qu'il regnoit, il eust presque autant dépensé que les Rois Catholiques en plusieurs années, quoy-qu'ils eussent esté assez magnifiques ; Que s'il avoit des dons à faire, ce devoit estre à de bons & fidéles serviteurs dont il auroit reconnu le Zéle & l'attachement pour sa personne ; Que la Justice devoit estre pour tous les Sujets indifférement ; mais que la libéralité & les graces ne devoient estre que pour le mérite & pour les services, & qu'enfin trois choses luy avoient toûjours paru trés-nécessaires à un Souverain pour l'honneur & pour l'affermissement de son Regne, la premiére de faire droit à chacun de quelque condition qu'il fust, la seconde de recompenser la valeur & les services des Gens-de-guerre ; & la troisiéme, qu'il estimoit de trés-grande conséquence, de ne point dissiper ses finances, & de mettre à part les épargnes de de son revenu pour entreprendre, selon l'occasion, de grandes choses.

L'AN 1516.

Le soin qu'il prenoit de policer ainsi l'Espagne, n'interrompit pas le dessein qu'il avoit toûjours eû de porter la guerre en Afrique, & il fit voir autant de constance & de fermeté dans le malheur qui arriva, qu'il avoit montré de modération dans la Victoire qu'il avoit autrefois remportée. La Ville d'Alger, que quelques-uns ont prise pour l'ancienne Cirta demeure Royale de Juba & de Siphax, estoit depuis quelques années tributaire du Roy d'Espagne, sans qu'on se fust apperçeû qu'il y eust aucune apparence de révolte, lors-qu'Horuc de Mitilene fameux Corsaire, surnommé Barbe-

L'AN 1516.

Sandoval. hist. del Emp. Carlos V. lib. 2. §. 28.

rousse, assisté d'Harédin son frere, fit des courses sur les Costes d'Espagne & entreprit de chasser les Chrétiens des Places qu'ils avoient conquises en Afrique. Il assiégea la Ville de Bugie, & y fit donner plusieurs assauts ; mais se voyant vigoureusement repoussé, & ayant eû un bras emporté dans une attaque ; il fut obligé de lever le siége. Cét accident ne luy fit pas perdre courage, & redoubla plûtost la haine qu'il avoit contre les Chrétiens ; il résolut de se rendre Maistre d'Alger de gré ou de force ; les *Morabites* qui sont des Hermites & des Religieux Maures le servirent utilement, en persüadant d'abord au Peuple qu'il n'étoit pas permis à des fidéles Mahométans d'obéïr, & encore-moins de payer tribut aux Chrétiens. Ils ajoûtoient qu'Horuc estoit le seul homme capable de les tirer de cette servitude ; Qu'on connoissoit assez sa hardiesse & son zéle pour sa Religion ; Que les conjonctures ne pouvoient estre plus favorables ; Que Ferdinand venoit de mourir, & que le Cardinal Ximenés n'estoit plus à craindre comme autrefois, parce-qu'il estoit cassé de vieillesse & accablé d'affaires, & qu'il ne luy restoit ni des forces, ni du loisir pour des expéditions d'Afrique. Ces discours touchérent la Populace : On chassa Sélim qui gouvernoit, & l'on appella Horuc dans la Ville pour le mettre en sa place.

Petr. Martyr epist. 574. lib. 19.

Celuy-cy se voyant Maistre d'un Port de Mer, & d'une Ville des plus célébres de la Mauritanie, songea non-seulement à inquiéter les Espagnols,

mais encore à détrôner plusieurs petits Souverains du Païs, pour réduire toute l'Afrique à l'obéïssance des Turcs, par le secours desquels il estoit devenu Roy, de simple Pyrate qu'il avoit esté. Un des premiers qu'il attaqua, fut le Roy de Tunis, qu'il prit & qu'il fit mourir cruellement. Son Neveu qui luy succeda, se trouva si pressé par les courses continüelles qu'Horuc faisoit sur ses Terres, qu'il appréhenda de tomber entre ses mains, & prit le party de se réfugier en Espagne. Il alla trouver le Cardinal, & le supplia de luy accorder sa protection contre leur Ennemi commun, luy disant que l'amitié qu'il avoit eûë pour les Espagnols luy avoit attiré tous ces malheurs, & qu'il avoit mieux aimé suivre l'exemple de ses Ancestres, qui avoient honoré le Roy d'Espagne, que de faire aucune alliance avec un Pyrate. Le Cardinal luy répondit fort honnestement qu'il l'assisteroit, & que tant qu'il auroit du pouvoir en Espagne, personne ne se repentiroit d'avoir esté fidéle au Roy son Maistre.

L'AN 1516.

Alvar. Gomez, de reb. gest. Xim. l. 6.

Aussi-tost il donna ordre qu'on levast des Troupes partout le Royaume, & fit préparer la Flote pour les porter en Afrique, résolu de déposseder Barberousse des Etats qu'il avoit usurpez, & de le chasser loin du voisinage d'Espagne, comme un Ennemi dangereux. Il jetta les yeux sur Fernand Andrade, pour luy donner le commandement de cette Armée, mais ce Capitaine s'excusa sur ce que ce n'estoient que des nouvelles levées, qui ne

L'AN 1516.

ſçavoient pas la guerre, & qui ne feroient pas honneur à un Général. Ximenés qui n'aimoit pas à eſtre refuſé, ne luy en parla pas davantage, & nomma pour Chef de cette expédition D. Diégo Véra Grand-Maiſtre de l'Artillerie, dont il avoit reconnu l'eſprit & la valeur dans la Conqueſte d'Oran. Il luy ordonna d'aguerrir un peu les Troupes, & d'aller aſſiéger Alger. Ce choix ne fut pas fort approuvé, & l'on crut que piqué du refus d'Andrade, il avoit choiſi ſans réflexion un homme brave à la vérité, mais arrogant, & qui devoit plus à ſa fortune, qu'à ſa conduite. Véra s'embarqua avec prés de dix-mille hommes, & aborda vers la fin de Septembre ſur le rivage d'Alger. Les Maures qui eſtoient informez de ce deſſein, avoient demandé du ſecours à tous leurs voiſins; on avoit fait entrer dans la Place beaucoup de Cavalerie Numide, & Barberouſſe avec ſix-cens Archers Turcs qu'il avoit amenez d'Aſie pour ſa Garde, paroiſſoit ſur les remparts, & encourageoit ſon monde à ſe bien défendre.

Petr. Martyr epiſt. 574. lib. 29.

Véra ayant veû quelque ardeur dans les Troupes, qui venoit plûtoſt de l'eſpérance du butin, que du deſir de combattre, diviſa ſon Armée en quatre Corps, croyant que les Officiers auroient moins de peine à les faire agir, & que les Algériens ne ſoûtiendroient pas aiſément quatre attaques à la fois. Quelques Colonels luy repréſentérent qu'il ne pouvoit rien faire de plus pernicieux, que de partager ainſi les Troupes, & que la force de l'Ar-

mée

mée consistoit à estre unie, sur-tout dans les approches d'une Ville, dont on sçavoit que les assiégez estoient presque en aussi grand nombre que les assiégeans. Le Général ne voulut pas écouter leurs raisons, les autres s'obstinérent à luy faire des remontrances, cependant il fallut suivre cet ordre. Les Maures laissérent les portes de la Ville ouvertes, soit qu'ils eussent semé des pointes de fer dans les ruës, selon quelques-uns, soit qu'ils eussent fait des fosses de tous costez couvertes de petites branches ou de roseaux avec une couche de terre par-dessus, selon les autres. Les Espagnols se défiérent de leurs artifices, & s'avancérent d'abord avec beaucoup de résolution pour escalader les murailles ; mais ils furent repoussez, & plusieurs ayant esté pris & pendus aux crenaux, tout le reste fut effrayé.

Barberousse qui sçavoit parfaitement la guerre, s'aperçut bien-tost de l'imprudence de Véra & dans une sortie générale qu'il fit, donnant sur l'armée Espagnole avec les Turcs & ses Numides, la défit entiérement. Véra se sauva, comme il put, avec son fils, & demeura tout ce jour-là caché dans le creux d'un rocher. Lors-qu'il revint en Espagne, les Peuples le traitérent avec mépris, & les Enfans alloient aprés luy, chantant, *Qu'avec les deux bras, il n'avoit pû battre Barberousse qui n'en avoit qu'un.* Le Cardinal reçût cette nouvelle aprés soupé, comme il s'entretenoit de quelques matiéres Théologiques. Il avoit accoûtumé d'agiter tous les jours

L'AN 1516.

quelque point de religion, ou quelque difficulté de l'Ecriture, avec les Religieux, & les Docteurs qu'il avoit auprés de luy, & c'estoit-là le seul divertissement qu'il prenoit pour se délasser des travaux de la journée. On luy vint dire qu'un Courrier d'Afrique estoit à la porte, il commanda qu'on le fist entrer, & sans luy faire aucune question, il prit le paquet, leût les lettres, & dit aux assistans, *On me mande que nostre Armée a esté battuë & défaite en Afrique, l'Espagne n'y perd pas beaucoup, elle est purgée d'un grand nombre de débauchez & de faineans*, puis il reprit son discours à l'endroit où il l'avoit interrompu, châcun admirant la présence & la force de son Esprit.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Ses Ennemis ne perdirent pas cette occasion de blâmer sa conduite, & d'imputer cet évenement à sa précipitation, & au mauvais choix qu'il avoit fait du Général. Ils en écrivirent au Roy en ces termes-là ; mais le Cardinal luy manda que la perte n'alloit pas à plus de mille hommes, que les évenemeus de la guerre estoient incertains, que Véra s'estoit mal conduit, & qu'il espéroit bientost faire payer chérement à ces Barbares l'avantage qu'ils venoient de remporter. Cependant on voit par la réponse que luy fit Leon X. qu'il avoit esté plus touché de ce malheur qu'il ne l'avoit fait paroistre. Ce Pontife l'asseûre qu'il a esté affligé aussi-bien que luy de la défaite de son Armée devant Alger, qu'il se console pourtant d'apprendre que son zéle & son courage ne sont pas ral-

Epist. Leonis apud Petr. Bembum, lib. 13. num. 29.

lentis par la mauvaise fortune. Il l'exhorte à lever d'autres Troupes pour la défense du nom Chrétien, & à employer contre les Infidéles, son grand cœur, & cette autorité suprême que luy donne le Roy Catholique, en un temps principalement où le Grand Seigneur enflé de la Victoire qu'il vient de remporter sur le Soldan d'Egypte, ne manquera pas d'assembler toutes ses forces maritimes contre les Chrétiens. Enfin Sa Sainteté luy écrit comme aux Rois & aux autres Souverains de la Chrétienté, persüadée que l'Affaire qu'elle luy recommande, dépend de sa resolution & de son credit.

Petr. Martyr epist. 577. lib. 29.

Ce fut en ce même temps que le Cardinal Ximenés irrité contre les Génois, fit publier un Edit par lequel il enjoignit à tous les Marchands de Génes qui trafiquoient en Espagne, de sortir du Royaume en peu de jours, qu'autrement tous leurs effets seroient saisis & confisquez, & eux-mêmes arrestez & punis de mort. Dom Jüan Rioz fut l'occasion d'une si sévere Ordonnance. Cét homme estoit né à Toléde de parens pauvres & presque inconnus, mais il s'estoit distingué par sa valeur & par sa prudence en plusieurs guerres. Il avoit armé une Galére à ses dépens pour aller en course ; & il est certain qu'il avoit fait de grandes prises. Les Génois se plaignoient qu'il arrestoit leurs Bâtimens & leurs marchandises, & qu'il leur causoit de grands dommages. Ils se résolurent de l'attaquer à la premiére rencontre & de se vanger de

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

L'AN 1516. luy avec éclat. Il avoit ſuivi Diégo Véra en Afrique, ce qui les obligea d'attendre ſon retour & de remettre le coup, au temps qu'il ſeroit ſéparé de la Flote. Cependant trois Vaiſſeaux marchands de Génes arrivérent dans le Port de Cartagéne pour charger des laines, dont le trafic fait une des principales richeſſes d'Eſpagne. Ils eſtoient accompagnez de trois Vaiſſeaux de Guerre bien armez, qui faiſoient ſemblant de les eſcorter, & qui avoient des ordres ſecrets de la République de chercher Rioz, de le combattre, & de le châtier s'il tomboit entre leurs mains. Ils eſtoient à l'ancre attendant une conjoncture favorable pour exécuter leur commiſſion, lors-qu'une partie de la Flote d'Eſpagne arriva tout-d'un-coup dans le Port, commandée par Bérengüel, un des principaux Seigneurs de Catalogne, qui par ſa nobleſſe & par les ſervices de ſon Pere, avoit mérité d'eſtre élevé dans les emplois, mais qui eſtoit d'une humeur bizarre, & qui paſſoit pour n'avoir pas, dans le péril, toute la fermeté d'un homme de guerre. Rioz s'eſtoit joint à luy, & les Génois ayant reconnu ſa Galére, députérent deux Officiers à la Capitane, pour demander qu'on leur livraſt ce Corſaire, parce-qu'il y avoit un Traité entre la République & le Roy d'Eſpagne, qui portoit que tout Ennemi de l'une ou de l'autre de deux Nations, ſeroit attaqué & puni conjointement par toutes les deux.

Bérengüel ſe mocqua de la députation & des députez, & les Génois indignez du peu dégard

qu'on avoit eû à leurs priéres, tirérent sur la Galére de Rioz, & l'endommagérent si fort avec leur Canon, qu'elle fut percée de tous costez. Bérengüel piqué de cet insulte, prit un parti extraordinaire; il laissa là les Vaisseaux de guerre contre lesquels il falloit combattre, & fit foudroyer les Vaisseaux marchands de toute son artillerie. Pour luy, il descendit à terre & se retira dans la Ville, dés-qu'il vit que le Combat alloit commencer. Les Génois se voyant ainsi battus sans raison, mirent en mer leurs trois Chalouppes, deux piéces de Canon sur châcune, & firent si grand feu sur les Espagnols, que de quatre Galéres qu'ils avoient, il y en eût en peu de temps une hors de défense, & une autre coulée à fond. Bérengüel cependant crioit dans Cartagéne qu'il ne falloit pas souffrir cét affront, & faisoit pointer le Canon de la Ville contre les Vaisseaux de Génes, qui s'estant joints ensemble résolurent de se défendre. Le Combat s'échauffa: on tiroit de part & d'autre sans ordre & sans précaution, comme il arrive dans ces occasions tumultueuses; les Clochers & les toits des maisons furent abbatus, & Barberousse luy-même n'auroit pû faire un plus grand ravage dans cette misérable Ville. La nuit qui survint termina le Combat, aprés beaucoup de perte & de dommage des deux Partis.

L'AN 1516.

Petr. Martyr epist. 576. lib. 29.

Le Cardinal fut extrémement offensé de ce procédé, qu'il regarda comme une infraction des Traitez, comme un mépris de la Majesté Royale,

L'AN 1516.

& comme un affront fait à sa Régence ; & fit publier contre les Génois l'Edit dont nous avons parlé. Pour Berengüel, il ne put le souffrir depuis ce temps-là ; il voulut même le casser, & donner sa place à Jean Velasco fils du Connestable ; mais toute la Cour de Flandres s'intéressa si fort pour luy, que non-seulement il fut rétabli, mais encore il toucha quatre-mille écus dor, pour le dédommagement des pertes qu'il pouvoit avoir faites. Ximenés écrivit au Roy, *Que s'il vouloit estre bien servi, il ne devoit jamais souffrir des lâches dans des emplois importans ; que Sa Majesté avoit fait arrester des criminels d'Etat en Flandres, qui ne l'estoient pas tant que celuy-cy, & qu'il s'étonnoit qu'on eust donné des récompenses à un Homme qu'il falloit punir.* Mais on n'écouta pas ces raisons, & Bérengüel ayant pris à quelque temps de-là quatre Vaisseaux Corsaires, aprés un long & rude Combat, & réparé par cette victoire la faute qu'il avoit faite, fut maintenu dans sa Charge.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

Les Génois touchez de la confiscation de leurs biens, & de l'interruption de leur Commerce, envoyérent une Ambassade aux Païs-bas, pour supplier le Roy Catholique de casser l'Edit que Ximenés avoit fait contr'eux, & luy dirent, qu'encore qu'on eût donné aux Capitaines de leurs Vaisseaux un juste sujet de se plaindre, la République toutefois par le respect qu'elle avoit pour Sa Majesté, auroit souhaité qu'ils eussent dissimulé l'injure qu'on leur faisoit, plûtost que de donner

occasion à une rupture ; Que le Sénat avoit d'abord déclaré les Commandans, criminels d'Etat, & condamné les autres Officiers à de grandes peines, quand ils seroient revenus en leur païs ; mais que Dieu avoit pris soin luy-même de les punir ; Que ces Vaisseaux & ceux qui les montoient, battus d'une tempeste impréveûë, avoient péri dans le Port même de Villefranche-de-Nice, & que la République n'avoit regretté autre chose dans cette perte, sinon que le naufrage les eust dérobez au supplice qui leur estoit préparé pour servir d'exemple à la postérité. Le Roy fut satisfait de ce discours, & leur promit de faire révoquer l'Edit. Il en écrivit au Cardinal, qui luy répondit qu'il ne falloit pas si légerement pardonner à ceux qui violoient la religion des Traitez & la Majesté des Rois, & qu'il y avoit encore d'autres raisons de tenir les biens des Génois en sequestre.

L'AN 1516.

Ces raisons estoient que le Comte Navarre, qui avoit esté pris par les François à la bataille de Ravenne, & negligé par les Espagnols s'estoit engagé au service de la France, & se disposoit à partir de Marseille avec seize Vaisseaux qu'on croyoit armez contre la Sicile. On sçavoit que la Flote de Génes s'estoit jointe à la Flote de France, & l'on soupçonnoit qu'il n'y eust quelque dessein sur Palerme. D'ailleurs les Espions du Cardinal luy donnoient avis qu'il abordoit à Barcelonne, & dans tous les Ports des environs grand nombre de François & de Génois, qui sous pré-

L'AN 1516.

texte de débiter ou d'acheter des marchandiſes, alloient par toute l'Eſpagne, & envoyoient ſouvent des Courriers en France; ce qui faiſoit ſoupçonner qu'ils avoient quelque deſſein ſur Naples.

On avoit même intercepté des Lettres de Génes, qui donnoient ordre au Commandant de leur Flote de ſe tenir preſt à faire voile vers la Sicile, & que rien ne luy manqueroit. Le Cardinal concluoit de-là qu'il falloit retenir les effets des Marchands de Génes juſqu'à ce qu'on viſt un peu clair dans leurs intentions, parce-que la crainte de perdre leurs biens les empêcheroit de ſe déclarer contre l'Eſpagne, & que s'ils eſtoient aſſez hardis pour l'entreprendre, on leur feroit la guerre à leurs dépens. Il envoya à Génes des Reſidens fidéles & intelligens pour découvrir les démarches & les deſſeins de la Republique. On leur fit des honneurs extraordinaires, & on les aſſeûra qu'il ne ſe feroit de ce coſté-là aucune entrepriſe ſur le Royaume de Naples. Navarre luy-même leur envoya ſecrétement un Preſtre de ſes Amis, pour les prier de dire au Cardinal Ximenés, *Que la néceſſité où on l'avoit réduit de renoncer à ſon Païs, ne luy faiſoit pas oublier le profond reſpect qu'il avoit toûjours eû pour ſa Perſonne; Qu'il pardonnoit à la Fortune tous les déplaiſirs qu'elle luy avoit cauſez, ſi elle luy laiſſoit quelque part dans l'eſtime, ou du-moins dans la pitié d'un ſi grand Homme; Qu'au reſte l'Armement qu'il faiſoit ne regardoit que les Ennemis de la Religion; Que les guerres contre les Chrétiens luy avoient toûjours eſté fatales,*

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. lib. 6.

fatales, & qu'il n'avoit jamais esté plus heureux que lors-qu'il avoit combattu sous luy dans l'Afrique. Sur ces asseûrances il fit restitüer les biens des Génois, & leur commerce fut rétabli comme auparavant.

L'AN 1516.

Le Duc de Najare receût alors un ordre du Roy de faire passer en Italie toute la Cavalerie qu'il avoit dans la Navarre dont il estoit Vice-Roy; parce-que l'Empereur Maximilien avoit resolu de faire le siége de Bresse, & d'empêcher les progrés des François, qui estoient déja Maistres de toute cette contrée qui est entre Milan & Boulogne. Le Cardinal manda au Vice-Roy d'exécuter promptement l'ordre qu'il avoit receû, & dépêcha en diligence un Courrier en Flandres pour représenter au Roy que le siége de Bresse auroit de grandes difficultez, & ne seroit pas d'une grande conséquence, qu'il falloit aller droit à Milan dont la conqueste ne coûteroit guéres davantage, & mettroit le Vainqueur en possession de toute l'opulence d'Italie; Qu'au-cas que les François employassent toutes leurs forces contre Naples, il s'offroit, si Sa Majesté le jugeoit à-propos, d'assembler ses Milices, & de les faire entrer en France. Il luy donnoit ensuite plusieurs avis importans; Qu'on ne traitoit pas assez-bien quelques Seigneurs Napolitains, qui estoient à sa Cour pour leurs affaires particuliéres; Qu'on devoit les combler de toutes sortes d'honnestetez, & les renvoyer contens en leurs Pays, parce-que cette Nation est trés-sensible &

Pet. Martyr epist. 572. lib. 29.

L'AN 1516.

trés-délicate ſur l'honneur ; Qu'il falloit à quelque prix que ce fuſt, ſatisfaire les Troupes d'Italie, & que les choſes eſtoient dans une telle ſitüation, qu'il vaudroit mieux que la Maiſon du Roy ne fuſt pas payée ; Qu'il eſtoit néceſſaire de gagner l'eſprit du Pape qui ſembloit pancher du coſté de la France ; & qu'il luy avoit écrit depuis peu ſes ſentimens avec beaucoup de liberté.

Il conſeilla ſur-tout au Roy de bien choiſir les Ambaſſadeurs qu'il envoyoit à Rome, parce-qu'ils y eſtoient puiſſans à-cauſe du grand nombre d'Eſpagnols qui s'y trouvoient ordinairement, & qu'ils eſtoient chargez de la négociation la plus fine & la plus importante de l'Etat ; mais il l'avertiſſoit auſſi de prendre garde aux Ambaſſadeurs que Rome luy envoyoit, parce-que la tranquillité du Royaume dépendoit ſouvent des Dépêches qu'ils écrivoient au Pape ; & que leur inconſidération ou leur fierté avoient quelquefois cauſé de grands deſordres. Ce fut pour cette raiſon qu'il empêcha Laurent Pucci Neveu du Cardinal de ce nom, de venir en Eſpagne en qualité de Nonce Apoſtolique, parce-qu'il avoit appris des Agens qu'il tenoit à la Cour de Rome, que le Neveu eſtoit un homme léger & inégal, & que l'Oncle eſtoit préſomptueux & avare.

Alvar Gomez de reb geſt. ... lib. 6.

Pendant-qu'il eſtoit ainſi occupé à régler les affaires étrangéres, il ne laiſſoit pas de maintenir la diſcipline au-dedans. Il y avoit alors en Eſpagne grand nombre de Juifs qui avoient eſté ba-

ptisez, & qui faisoient profession publique de la créance de Jesus-Christ; mais ils estoient la plus-part convertis par des considérations humaines. On en citoit tous les jours quelques-uns au Tribunal de l'Inquisition, accusez de prophanation & d'impiété. Comme cette justice de Religion s'exerce sans déclarer le délateur ni les témoins, ils demandoient qu'on agist contr'eux par les voyes ordinaires, qu'on leur produisist les témoins, & qu'on leur confrontast les délateurs. Ils offroient pour cela quatre-vingt-mille écus d'or au Roy, & le bruit couroit que les Ministres de Flandres avoient trouvé la proposition raisonnable.

Ceux de la Province de Catalogne faisoient des poursuites auprés du Pape pour obtenir la même grace; & parce-qu'ils estoient resolus de ne point épargner l'argent, ils en seroient probablement venus-à-bout, si le Cardinal Pucci, qui vouloit paroistre Partisan des Espagnols, ne les en eust fait avertir. Ximenés arresta l'affaire par son credit & par ses remontrances. Il écrivit même au Roy que les Loix & les Régles de ce Tribunal avoient esté faites par ses Prédecesseurs aprés beaucoup de reflexion & de conseil, & qu'il le supplioit de n'y rien changer. Il luy mettoit devant les yeux l'exemple de Ferdinand son Ayeul, qui dans une extréme besoin d'argent pour achever la guerre de Navarre, refusa six-cens-mille écus d'or qu'on estoit prest à luy compter, & préférant le culte & l'observance de la religion, aux richesses,

Epist. Ximen. ad Carol. apud Alv. Gomez.

L'AN 1516.

voulut que les Loix de cette Jurisdiction demeurassent entiéres & inviolables. Enfin il luy persüada que ses Ancestres, aprés avoir éprouvé tous les moyens de conserver la Religion, n'en avoient pas trouvé de meilleur, & luy fit voir si clairement la méchanceté de ces gens-là, qui n'ont ni loy ni pieté dans le cœur, & le peu de seûreté qu'il y auroit pour des témoins s'ils estoient connus; que le Roy suivit son conseil, & conserva les formes & l'autorité de l'Inquisition.

Ce fut en ce temps que le Cardinal Carvajal demanda à rentrer dans son Evêché de Sigüença. Il s'estoit rendu chef d'une ligue contre le Pape Jule II. qui l'avoit chassé du Sacré Collége, aprés l'avoir privé de ses Bénéfices, & il menoit depuis ce temps-là une vie triste & obscure dans une maison de campagne. Enfin par la bonté du Pape Leon & par la faveur du Roy trés-Chrétien, il venoit d'être remis au nombre des Cardinaux, & prétendoit qu'il devoit par conséquent estre rétabli dans son Siége Episcopal. Féderic de Portugal y avoit esté mis en sa place par la nomination de Ferdinand & par les Bulles du Saint Pere. Il estoit d'une Maison illustre, qui sortoit des Rois d'Aragon; & quoyque le Roy & Ximenés luy fussent contraires, il avoit de si grandes liaisons avec les principaux Seigneurs de Castille, qu'il croyoit pouvoir se soûtenir par son credit & par ses Amis. Il se forma deux factions dans le Diocése : les uns tenoient pour Carvajal, & les autres pour Féderic, & les

Garib. hist. de Esp. l. 20. c. 18.

Marian. hist. Hisp. lib. 30. c. 20.

haines croissant insensiblement par les fréquentes contestations, on en vint aux querelles & bientost aux mains. L'AN 1516.

La ville d'Almazan entr'autres se trouva si divisée sur ce sujet, que les Habitans prirent les armes & s'échaufférent cruellement. Le Conseil Royal fut obligé d'y envoyer un Commissaire pour informer & pour punir selon les Loix les plus coupables. Cét homme ravi de se voir le maistre d'une populace effrayée, faisoit pendre sans pitié & sans discernement les Artisans, & les Bourgeois qu'on accusoit. Le Comte de Montagud à qui la Ville appartenoit, eût recours au Conseil, & se plaignit de l'inhumanité & de la folie de ce Juge ; & comme il voyoit qu'il ne pouvoit l'adoucir par ses remontrances, & qu'on ne se mettoit pas en peine de l'arrester, il le chassa d'Almazan de son autorité privée. Le Conseil & Adrien d'Utrecht, voulurent accuser le Comte & décreter contre luy, comme s'il eust esté criminel de leze-Majesté : mais Ximenés ne le permit pas, & déclara que puis-qu'il s'estoit plaint au Conseil & qu'on ne luy avoit fait aucune justice, il avoit usé de son droit. Peu de temps aprés le différend de Carvajal & de Féderic fut terminé ; car l'Evêché de Placentia ayant vaqué par la mort de Dom Guttiére de Tolédé, on le donna à Carvajal, & Féderic retint celuy de Sigüença.

Tout estant ainsi appaisé, il songea à régler les Villes & les Provinces & à leur donner des Gou-

L'AN 1516.

verneurs capables de les tenir dans l'obéïssance. Le feu Roy, dans un temps, où sa puissance estoit chancelante, & où la Noblesse estoit unie pour le releguer en Aragon, avoit eû cette politique de ne mettre dans les Gouvernemens que des hommes sans naissance & sans appuy, dont il disposoit à sa fantaisie. Ces Charges n'estoient presque plus honorables, & les personnes tant soit peu distinguées avoient honte de les demander. Ximenés crût qu'il falloit remettre l'ancienne Coûtume des Rois, & choisit dans le Corps de la Noblesse, des hommes sages & accreditez pour ces emplois, persuadé, comme il disoit, *Que la naissance & la grandeur impriment du respect aux Peuples, & que l'éducation & la gloire donnent aux gens de qualité des principes d'honneur & de fidélité, que les autres n'ont pas ordinairement.* Il n'y eût point de Maison considérable en Espagne, qui ne se trouvast élevée en dignité, par la faveur de Ximenés; car il disposoit absolument des Gouvernemens & des Charges, par une espéce de Traité qu'il avoit fait avec le Roy même, dont il est nécessaire de rapporter icy l'occasion.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Aprés la mort de Ferdinand, Chiévres & les autres Courtisans du Roy Charles, furent bien-aises de maintenir le Cardinal dans sa Régence, parceque sa capacité & sa probité leur estoient connuës: mais comme c'estoit un homme entreprenant, & qui s'autorisoit assez de luy-même, ils ne voulurent luy donner qu'un pouvoir fort li-

mité, de-peur qu'il ne s'en prévaluſt s'il eſtoit plus abſolu, ne doutant pas d'ailleurs qu'il n'étendiſt ce peu qu'on luy en donnoit, quand il ſeroit néceſſaire pour le bien public, ou pour ſa propre gloire. Cette politique avoit ſes raiſons, mais elle fut ſujette à de grands inconveniens dans la ſuite. Les Grands du Royaume s'eſtant apperceûs de ce défaut de pouvoir, luy reprochoient ſouvent qu'il ſortoit des bornes de ſa commiſſion, & ſe ſervoient de ce pretexte pour ſe ſoûlever contre ſa Régence. Il falloit leur cacher ſa foibleſſe ou leur faire croire qu'on eſtoit avoüé de la Cour, & ſe ſoûtenir tantoſt par fierté, tantoſt par addreſſe.

L'AN 1516.

Ces rencontres eſtoient ſi fréquentes, qu'enfin il réſolut d'envoyer en Flandres un de ſes Agens, pour demander au Roy des Lettres ſignées & ſcellées dans toutes les formes, qui confirmaſſent ſa Régence, & qui luy donnaſſent un droit abſolu de diſpoſer des Magiſtratures, des Gouvernemens des Provinces, des Places du Conſeil d'Etat, des Charges de Judicature, des Emplois des Gens-de-guerre, de la diſpenſation des Finances. Il choiſit pour cette Négotiation Lopés Ayala, le fit venir & le chargea de pluſieurs affaires, ſans luy parler de celle-cy, qui eſtoit le ſujet du voyage. Il en uſoit ainſi prudemment; car ſi les Eſpagnols euſſent pû pénétrer ce ſecret, outre-qu'ils auroient crû qu'il ſe défioit des ſes forces, ils auroient député de leur coſté à la Cour de Bruxelles, pour traverſer ſa prétention. Il laiſſa donc partir Ayala,

L'AN 1516.

& luy dépêcha le jour d'aprés un Courrier avec ſon inſtruction, & une Lettre qui luy recommandoit le ſecret & la diligence.

Il luy ordonne de remontrer au Roy, que s'il n'a une commiſſion authentique & générale, il ne peut rien faire pour le bien public, ſans trouver des contradictions & des obſtacles trés-difficiles à ſurmonter; Qu'il en uſera ſobrement, & ſeulement dans des occaſions preſſantes; Que juſques-là il n'avoit rien fait par autorité, mais par crainte; & s'il oſoit le dire ainſi, par violence; Et qu'enfin ſi on ne le ſatisfaiſoit ſur ce point, il prendroit le party de ſe retirer dans ſon Diocéſe, & de remettre à Sa Majeſté une Régence tumultueuſe & mal-appuyée. Il finit ſa Lettre par ces paroles: *Je crains que la demande que vous allez faire de ma part, ne paroiſſe trop ambitieuſe aux Courtiſans & au Prince même. Dieu qui voit les cœurs, m'eſt témoin que j'ay long-temps balancé ſi je la ferois; car je ne hay rien tant que ce qui ſent le faſte & l'ambition, encore qu'il ſoit néceſſaire pour les affaires publiques. Mais que faire? la Providence divine qui m'a appellé au Gouvernement, l'obéïſſance que je dois faire rendre au Roy, le repos de l'Etat que je ſuis obligé de procurer, m'ont forcé à faire cette démarche.*

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. lib. 6.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

La Requeſte de Ximenés ne fut pas d'abord trop bien reçeûë à la Cour; toutefois, aprés avoir bien examiné l'affaire, on conclut qu'il ne falloit pas fâcher un Miniſtre dont on ne pouvoit ſe paſſer, & qui aprés tout, travailloit depuis

long-

long-temps pour la gloire de la Monarchie, sans avoir jamais donné sujet de soupçonner sa fidélité. On convint donc avec luy, on luy accorda ce qu'il souhaittoit. Le Roy se réserva la disposition des Evêchez, des Commanderies, des Bénéfices, des Ordres militaires, & du revenu du Domaine Royal, & luy laissa la disposition de tout le reste. Ce fut alors qu'il eût le plaisir qu'il avoit tant desiré, de distribuer des graces, & d'élever les Gens-de-mérite. Il mit dans le Conseil des personnes graves & d'une vertu éprouvée ; il avança tous les Officiers qui avoient fait de belles actions dans les Guerres ; il établit dans les Gouvernemens toute la fleur de la Noblesse, & s'attacha par des bienfaits tous ceux qu'il jugea dignes de recompenses, & capables de servir l'Etat.

L'AN 1516.

Quoy-qu'il ne donnast pas les Dignitez Ecclésiastiques, il les obtint pour des personnes qui les méritoient, encore-que d'ailleurs il n'eust pas trop de sujet de s'en loüer. L'Evêque de Tortose qui estoit grand Inquisiteur d'Aragon, estant mort, il écrivit au Roy en faveur du Doyen de Louvain son Collegue, & recommanda à ses Agens de solliciter Sa Majesté de luy donner l'Evêché & l'Office de l'Inquisition, qui estoient vacans, parce-que c'estoit un homme sçavant, sincére, desintéressé, qui n'ayant aucune liaison avec les gens du pays, seroit plus propre à accommoder leurs différens, & qu'Adrien estant le Chef de l'Inquisition d'Aragon, & luy de celle de Cas-

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

L'AN 1516.

Petr. Martyr Epist. 576. lib. 29.

tille, la Religion seroit maintenüe dans sa pureté. Le Roy ne répondit rien sur l'Office d'Inquisiteur, mais il accorda l'Evêché à ce Docteur, qui luy servit comme de degré pour arriver au Chapeau, & peu de temps aprés au Souverain Pontificat.

Ce fut aussi à sa priére que Mota fut fait Evêque de Badajox, aprés toutes les aventures qui luy estoient arrivées. Il estoit né à Burgos de parens pauvres & d'une condition médiocre. Il s'avança dans l'étude des Lettres humaines & divines, & devint trés-habile Théologien ; & comme il avoit outre le fond du sçavoir & de l'esprit, beaucoup de grace & de talens extérieurs, il s'addonna à la Prédication, & y réüssit ensorte, que l'Archiduc Philippe, aprés l'avoir oüi, le prit pour son Prédicateur. Ce Prince le traittoit avec beaucoup de distinction, & se plaisoit à s'entretenir familiérement avec luy, tant parce-qu'il estoit d'une conversation trés-agréable, qu'à-cause qu'il parloit la Langue Castillanne avec beaucoup d'élégance & de politesse. Les Rois Ferdinand & Isabelle le regardoient comme un homme sage, capable de donner de bons conseils à leur Gendre, & songoient à l'élever dans les Dignitez Ecclésiastiques. Mais Isabelle estant morte, & les différens dont nous avons parlé estant survenus au sujet du Gouvernement, Mota entra dans les intrigues de la Cour, & se rendit plus agréable à son Maistre en luy conseillant de re-

gner seul dans la Castille, & de renvoyer son Beaüpere en Aragon. Il espéroit par-là que sa fortune seroit plus seûre; mais Dieu permit que ce Prince, en qui il avoit fondé ses espérances, mourut peu de temps aprés, sans luy laisser autre chose que le déplaisir de sa mort.

L'AN 1516.

Ferdinand ayant repris l'administration du Royaume, Mota se vit sans appuy & sans ressource, entre les mains d'un Roy qui dissimuloit les offenses, mais qui ne les pardonnoit pas. Il luy estoit fâcheux de se retirer, parce-qu'il n'avoit point de bien, & que ses talens mêmes seroient inutiles hors de son païs; il n'estoit pas seûr aussi de demeurer exposé au ressentiment du Roy Catholique. Il se joignit aux Seigneurs qui sollicitoient l'Empereur Maximilien à venir gouverner l'Espagne, & fit quelques Ecrits pour prouver que la Régence luy appartenoit par les Loix du Royaume, & qu'il estoit de son honneur de ne pas laisser perdre un droit aquis. Mais comme l'Empereur estoit naturellement lent & irrésolu, tout le Party fut d'avis d'envoyer Mota aux Pays-bas pour négocier avec Chievres, & pour aller même vers l'Empereur, afin de l'émouvoir, si on le jugeoit nécessaire. On luy donna pour cét effet des Lettres pour l'Archiduc & pour ses Ministres, & tous les Grands de Castille écrivirent aussi à Maximilien.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

Quoy-que cette intrigue fust conduite secretement, tant de monde y avoit part, que Ferdinand fut averti de plusieurs endroits, des mesures

L'AN 1516.

qu'on prenoit contre luy, des Lettres qu'on avoit écrites, & du jour marqué pour le départ de Mota qui les portoit. Il délibéra s'il le feroit arrester; mais il crût que sa prison feroit trop d'éclat, & conclut qu'il falloit le laisser sortir d'Espagne où il estoit en grande considération, & luy oster les moyens de nuire, quand il seroit arrivé en Flandres. Il appella le Connestable de Castille, qui avoit épousé une de ses Filles naturelles, & luy commanda d'aller en diligence à Burgos, avant que Mota en fust parti, & de luy faire enlever, sans qu'il s'en apperçeust, les Lettres dont il estoit chargé. Le Connestable le fit observer par des gens officieux en apparence, qui s'introduisirent auprés de luy, & sous prétexte de luy aider à faire ses paquets, prirent les Lettres & mirent en leur place, des papiers pliez à peu prés de même.

Mota partit sans avoir aucun soupçon du tour qu'on venoit de luy faire, & ne fut pas plûtost arrivé à la Cour de l'Archiduc, où il estoit attendu, que la pluspart des Courtisans accoururent pour s'informer de l'état des affaires d'Espagne. Il les asseûra que toute la Noblesse estoit preste à se déclarer pour l'Empereur contre Ferdinand, & qu'il apportoit des Lettres de tous les Grands de Castille. Mais lors-qu'il voulut les produire, il reconnut qu'on les avoit volées, & se plaignit à l'Archiduc de la fourbe du Connestable & de l'injustice de Ferdinand. Les Flamans le négligérent quelque-temps comme un homme peu soi-

gneux & mal-avisé ; il donna pourtant depuis ce temps-là tant de témoignages de sa prudence & de sa probité, qu'il mérita l'estime de toute la Cour, & la confiance du Prince qui le fit son Secretaire, & l'honora de son amitié. Il eût depuis une commission d'aller en Castille, où son mérite estant encore mieux connu, il fut fait Evêque de Badajox.

Charles eût quelque pensée de le faire Archevêque de Tolede, & le Pape eût dessein de le faire Cardinal, mais il mourut sans pouvoir jouïr de ces honneurs. On raconte qu'estant prest de mourir il eût des grands remords de n'avoir pas exercé assez purement son Ministére Evangélique, & de s'estre ingeré dans les affaires séculieres. Il fit appeller tous ses Domestiques : & aprés leur avoir fait un discours pieux & touchant, sur les espérances trompeuses du monde & sur la fragilité des choses humaines, il se fit apporter une cassette où il renfermoit ses papiers les plus importans. Il en tira un Bref du Pape qui luy promettoit le Chapeau, & une Lettre du Roy Catholique, qui le prioit de faire des vœux pour luy à Nostre-Dame de Tolède, & de se disposer à gouverner cette Eglise, & faisant encore un effort : *Voilà, mes amis*, leur dit-il, *des Grandeurs que le Monde me préparoit, & que la Mort me ravit par l'ordre secret de la Providence divine. Dieu sçait mieux que nous ce qui convient à nostre salut. Je me soûmets à ses Jugemens ; & vous qui pour vos interests perdez beaucoup en me perdant, espérez en*

L'AN 1516. *luy, & le regardez comme vostre Pere & vostre seul Maistre*. Il n'eût pas dit ces paroles qu'il expira.

Le Cardinal Ximenés outre les Charges & les Bénéfices qu'il fit tomber sur des personnes de mérite, leur distribua encore des titres d'honneur dans les occasions. Guillaume Peraza eût envie d'estre fait Comte de Gomere une des Isles Fortunées : le Cardinal en écrivit à la Cour, & obtint cette grace pour un homme que sa probité faisoit estimer, & à qui il estoit même obligé. Le Roy luy manda qu'il avoit trop de modestie, qu'il pouvoit de son autorité honorer ainsi les gens de vertu & de service qu'il connoissoit ; & ce Prélat se servit de la liberté que sa Majesté luy avoit accordée en faveur de Dom Jüan Pacco, fils du Duc d'Escalone, qu'il fit Comte de Saint Istevan.





HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

LIVRE CINQUIÉME.



A premiére année de la Régence du Cardinal Ximenés se passa, comme nous avons dit, à régler les prinpaux abus du Royaume & à retenir les Peuples, & sur-tout les Grands dans l'obéïssance. Il ne luy fallut pas moins de courage & de sagesse l'année d'aprés, qui fut la derniére de sa vie, pour s'opposer aux Mécontens, que la trop longue absence du Roy & la mauvaise conduite de sa Cour excitoient à la révolte. L'AN 1517.

L'AN 1517.

Charles aprés la mort de ſon Ayeul, qui arriva dans le mois de Janvier, dépêcha pluſieurs Courriers en Eſpagne, & fit eſpérer qu'il s'embarqueroit vers la fin du Printemps, pour venir prendre poſſeſſion de ſes Royaumes. Cette nouvelle avoit donné beaucoup de joye; mais comme on vit que l'année eſtoit paſſée, ſans que le Roy ſe fuſt mis en état de partir de Flandres, on commença à murmurer. La domination de Ximenés paroiſſoit dure à ceux qui s'eſtoient propoſé de s'enrichir ou de s'élever par des voyes injuſtes. Les gens-de-bien eſtoient indignez contre le Conſeil de Bruxelles. On y vendoit tout juſques aux Bénéfices & aux Evêchez. On donnoit les Charges ou à des Etrangers contre les Loix du Pays, ou à des Eſpagnols incapables de les exercer. Le Cardinal s'en plaignoit inceſſamment, mais on faiſoit entendre au Roy, que ce Miniſtre n'eſtoit jamais content. On luy répondit, *Qu'il diſpoſaſt, comme il l'entendroit, de l'autorité qu'on luy avoit donnée, & qu'il laiſſaſt du-moins à Sa Majeſté quelques moyens qu'Elle s'eſtoit reſervée de faire du bien.* Ce qui touchoit davantage les Caſtillans, c'eſtoit de voir paſſer tout l'argent du Royaume en Flandres, où ſous prétexte des dépenſes extraordinaires qu'il falloit faire pour ſoûtenir la dignité, on le diſſipoit en gratifications mal employées.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim lib. 7.

Sandov. hiſt. de Carlos V. lib. 2. §. 40.

Pet. Martyr epiſt. 576. lib. 29.

Quelques Seigneurs tâchoient d'émouvoir le Peuple, plus par ambition que par juſtice, & ſollicitoient le Roy de venir au plûtoſt en Eſpagne où

où il estoit si attendu, & où il seroit comme dans le centre de sa grandeur & de sa puissance. Mais on n'y voyoit encore aucune apparence, & il se répandit des bruits qui causérent de grands murmures. Les uns disoient que ce Prince ne quitteroit jamais le lieu de sa naissance; Qu'il n'estoit ni d'humeur, ni d'âge à se charger du poids des affaires; Qu'il aimoit à regner en repos au milieu d'une Cour accoûtumée à le flater depuis sa premiére enfance; Qu'il feroit semblant de s'embarquer, mais qu'aprés un jour ou deux de navigation, sous prétexte des dégoûts & des incommoditez de la Mer, il regagneroit le rivage. Les autres publioient que les François estoient resolus d'empêcher qu'il n'abordast en Espagne, & que ses Courtisans avoient négocié son passage par la France, à des conditions desavantageuses & peu honorables. Le Cardinal nioit le premier, & desapprouvoit fort le dernier. Il croyoit que c'estoit une grande imprudence de se mettre entre les mains d'un Prince, qui pouvoit le faire arrester jusqu'à ce qu'on luy eust restitüé le Royaume de Naples & de Navarre.

Petr. Martyr epist. 558. l. 29.

Ces bruits furent un peu appaisez par l'arrivée du Seigneur de La-Chaux qui avoit esté favori de Philippe I. & qui estoit alors Gentilhomme de la Chambre de Charles, estimé pour son esprit & pour son adresse dans les négociations politiques. Il estoit envoyé pour avoir part à la Régence, & pour affoiblir l'autorité de Ximenés, qu'on croyoit

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 23. § 8.

L'AN 1517.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

estre trop absoluë. Adrien d'Utrecht son Collégue, se plaignoit incessamment qu'il n'estoit Régent que de nom; Que le Cardinal ne luy donnoit de part aux affaires, qu'autant qu'il vouloit; Que c'estoit un esprit fier & incompatible qui gouvernoit à sa fantaisie; Qu'il ne prenoit conseil que de luy-même, & qu'il falloit, bon gré, malgré que tout passast par son avis. Il estoit vray que le Cardinal, en tout ce qui regardoit le bien public, décidoit souverainement. Aprés avoir proposé les affaires, il prenoit son parti sans balancer, & le Conseil soit par respect, soit par raison, déféroit toûjours à son sentiment. Ainsi il ne laissoit à Adrien que l'honneur d'assister aux délibérations, & de signer souvent contre son propre avis, les resolutions qu'on avoit prises, le considerant comme un Etranger qui n'avoit ni autant de connoissance des mœurs du païs ni autant d'intérest que luy à l'agrandissement de la Monarchie.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

On fit entendre au Roy qu'il n'estoit pas seûr de laisser tant de pouvoir à un particulier, & qu'il seroit fâcheux à sa Majesté, quand elle arriveroit en Espagne, d'y trouver un homme qui auroit accoûtumé les Peuples à luy obéïr. Ses Ministres agissoient en cela pour leurs intérests particuliers plus que pour la gloire de leur Maistre: car Ximenés ne vouloit pas dépendre d'eux, & leur rompoit une partie des mesures qu'ils avoient prises pour s'enrichir ou pour avancer leurs Créatures. Dans cette conjoncture il n'estoit pas expédient

& il n'auroit pas même esté facile d'oster la Régence au Cardinal. Il n'estoit pas séant de revoquer le Doyen de Louvain sans sujet, quoy-qu'ils connussent bien qu'il n'estoit pas capable de son employ. Ils resolurent de fortifier son parti, en luy envoyant un nouveau Collégue, &conclurent qu'ils se soûtiendroient l'un l'autre dans le Conseil, & qu'ayant deux voix contre une, ils seroient Maistres du Gouvernement.

L'AN 1517.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Il ne se passoit rien de si secret dans la Cour de Bruxelles, que Ximenés n'en fut averti. Il comprit les intentions des Flamans, & quoy-qu'il sçust que La-Chaux venoit pour ruiner son autorité, il n'en fut point embarassé. Il commanda que tous les Ordres du Royaume allassent au-devant de luy, & qu'on le reçust comme le Roy-même, parceque c'estoit le premier qui venoit de la part de Charles, depuis qu'il avoit pris la qualité de Roy d'Espagne. Les Seigneurs n'avoient pas besoin d'un commandement, pour honorer un homme qu'ils regardoient déja comme leur Libérateur. Aussitost qu'il approcha de Madrid, Adrien sortit de la Ville, accompagné du Nonce du Pape, de l'Evêque de Burgos, & de plusieurs personnes considérables du Clergé. Les Commandeurs des Ordres Militaires, le Gouverneur de la Ville avec les Magistrats, les Députez d'Aragon, le Conseil Souverain, les Officiers de l'Inquisition, de la Justice & des Finances, marchoient aprés selon leurs rangs. L'Evêque d'Avila suivoit enfin avec toute

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.

L'AN 1517.

la Maiſon du Cardinal, à laquelle s'eſtoient joints par honneur le Marquis de Villene, le Comte de Vreña, le Marquis d'Aguillar, le Comte de Coruña, & grand nombre de Nobleſſe. Ximenés, à-cauſe qu'il repréſentoit la perſonne du Roy, eſtoit demeuré ſeul dans le Palais, & ſe contenta d'aller recevoir ce ſecond Régent à la porte de ſon Antichambre. Il luy fit un Feſtin trés-magnifique, & parce-que les principaux appartemens eſtoient occupez par l'Infant, par la Reine & par luy, il luy donna le logement de l'Evêque d'Avila, juſqu'à ce qu'il luy en euſt fait préparer un plus commode.

La pluſpart des Seigneurs témoignérent beaucoup de joye à l'arrivée de ce Miniſtre & ſe rendirent aſſidus auprés de luy, mois pour le reſpect qu'ils avoient pour ſa perſonne, que pour le dépit qu'ils croyoient faire à Ximenés. Ils luy rediſoient ſouvent qu'il devoit s'oppoſer à cét homme ſuperbe & entreprenant, qu'ils luy repréſentoient comme un Ennemi, à qui il falloit oſter l'autorité dont il abuſoit. Le Cardinal voyoit ſans s'étonner, la cabale qui ſe formoit contre luy. Il ſçût qu'une des principales choſes qu'on avoit recommandées à La-Chaux, eſtoit de prendre garde aux Charges qui vaqueroient & aux gains qu'on pourroit faire dans la Caſtille, & d'en donner promptement avis aux Courtiſans des Païs-bas. Il obſerva ſon humeur, & s'eſtant apperceu qu'il eſtoit naturellement intéreſſé, & plus porté à rail-

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

ler & à se divertir, qu'à parler d'affaires, il n'en fit pas beaucoup de cas, il le consulta rarement ; & lors-que la nécessité l'y obligeoit, il préféroit toûjours le Doyen d'Utrecht, ensorte pourtant, que de quelque avis qu'ils fussent, il se réservoit la liberté de faire ce qu'il jugeoit plus convenable pour le service du Roy, & ne les ménageoit pas davantage tous deux ensemble, que lors-qu'il n'y en avoit qu'un seul.

L'AN 1517.

Adrien estoit depuis long-temps accoûtumé à ce traitement, mais son Collégue ne pût le souffrir : ils s'en plaignirent l'un & l'autre, & comme c'estoit inutilement, ils résolurent de se prévaloir de leur commission. Un jour qu'on expedioit divers Mandemens pour envoyer dans tout le Royaume, il se les firent apporter, les signérent les premiers, & les envoyérent au Cardinal pour les signer. Ils crûrent qu'il se tireroit difficilement de cet embarras, & qu'ils auroient du moins l'avantage de rabaisser une fois sa fierté ; mais ils n'eûrent pas cette satisfaction ; car comme on eût presenté ces expeditions au Cardinal, il commanda au Secretaire d'Etat de les déchirer, & d'en refaire de nouvelles, qu'il signa luy-seul sans les envoyer signer aux deux autres, ce qu'il observa depuis jusqu'à l'arrivée du Roy d'Espagne. Cette action irrita encore davantage ses Envieux. Ses Collégues se virent tout-d'un-coup comme décheûs de leurs fonctions, sans oser faire aucune opposition, & se contentérent d'écrire à la Cour. Le Conseil de

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 6.

L'AN 1517.

Flandres fut long-temps à délibérer sur les moyens d'arrester cette Puissance, qui commençoit à leur devenir suspecte. Encore qu'ils ne doutassent pas de la fidélité de Ximenés, ils craignoient pourtant qu'il ne renversast tous les projets qu'ils avoient faits, & qu'enfin il ne vint à gouverner le Roy Catholique.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 38.

Ils ne trouvérent autre invention que d'envoyer Amerstorfs Seigneur Hollandois, avec le même pouvoir que les deux autres, espérant qu'il auroit plus de fermeté qu'eux, ou que du moins le nombre accableroit l'autorité. Le Cardinal reçut encore celuy-cy avec beaucoup d'honnesteté; mais il persista dans sa conduite: & les moyens mêmes qu'on employoit pour affoiblir son pouvoir, servirent à l'augmenter. Car outre que ce mélange de Nations qu'on introduisoit dans la Régence, parut ridicule, les Espagnols qui n'aimoient pas d'estre gouvernez par des Etrangers, & le Conseil d'Espagne qui craignoit que ces Régens ainsi multipliez ne luy ostassent la part qu'ils avoient au Conseil, s'unirent plus étroitement avec Ximenés, & mandérent à Chiévres que ç'avoit esté de tout temps une Loy fondamentale de leur Monarchie, de ne pouvoir estre gouvernée que par des gens du païs; Qu'on leur ostoit le plus beau de leurs priviléges, en leur envoyant des Inconnus; Qu'il estoit difficile que quatre personnes fussent d'intelligence; Qu'on n'expédioit presque plus d'affaires, depuis qu'il falloit les faire approuver

& signer par tant de gens ; Que les Peuples commençoient à murmurer, d'autant-plus qu'on s'appercevoit tous les jours, que ces Ministres avoient bien d'autres intérests que ceux du Royaume.

L'AN 1517.

Le Cardinal estoit informé que ses Collégues, & sur-tout les deux derniers, avoient eû plusieurs entretiens secrets pour chercher les moyens de luy rendre de mauvais offices auprés du Roy, & d'envoyer des présens aux Ministres qui les protégeoient. Ainsi connoissant leurs mauvaises intentions, il ne prit presque plus leurs avis. Il ordonnoit en leur presence même ce qu'il convenoit de faire selon les rencontres, ne consultant que la justice & la raison, signant luy seul les dépêches, les graces & les Edits au nom de Sa Majesté, en ces termes, *je vous mande, je vous enjoints*, &c. On écrivit de nouvelles plaintes, on voulut irriter le Roy, en luy disant qu'il estoit dangereux de souffrir ces sortes de desobéïssances, & qu'il auroit peine à maintenir son autorité s'il laissoit opprimer ses Ministres. Mais ce Prince importuné de ce discours, répondit enfin avec beaucoup de Sagesse : *Ce que je vois dans le Cardinal d'Espagne, c'est que de quelque maniére qu'il gouverne, soit seul, soit accompagné, il ne fait rien qui ne convienne à la dignité de sa Personne, & aux regles de la Justice : ses rudesses dont vous vous plaignez sont quelquefois utiles pour maintenir la discipline. Je croy qu'aprés tout, le mieux que nous puissions faire, c'est de le laisser gouverner.* Ces paroles arrestérent pour quelque temps les plain-

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.
Sandov. lib. 2. §. 38.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.
Eugen. de Roblés ibid.

L'AN 1517.

tes qu'on faisoit contre ce Prélat; mais elles excitérent dans le cœur des Flamans une haine irréconciliable contre luy.

Comme les Rois sont exposez, quelque bonne intention qu'ils ayent, à prendre les passions des personnes qui les approchent, Charles ne résista pas long-temps aux sollicitations de Chiévres & de ses autres Conseillers, qui luy persuadérent d'établir en Espagne un homme à qui Ximenés ne pût disputer l'autorité du Gouvernement. L'affaire fut agitée dans le Conseil; les uns furent d'avis de prier l'Empereur Maximilien de vouloir bien se charger de ce soin pour son petit-Fils; mais il estoit assez occupé des affaires de l'Empire & de la guerre d'Italie. Les autres proposérent d'envoyer le Comte Palatin ou le Grand Chancelier Sauvage, sous prétexte de les mettre auprés de l'Infant, & de leur donner aprés une Commission authentique pour partager la Régence. Mais le Cardinal ayant appris ce qui se passoit, écrivit incontinent à la Cour avec sa liberté ordinaire; *Qu'il estoit las d'avoir tous les jours de nouveaux dégoûts à essuyer; Qu'on ne s'amusast plus à luy envoyer des Compagnons, qu'on songeast plûtost à luy nommer un Successeur; Qu'aussi-bien il estoit résolu de se retirer dans son Diocese, & qu'il ne luy restoit qu'un peu de temps pour se disposer à bien mourir; Qu'il approuvoit fort qu'on donnast le Comte Palatin pour Gouverneur à l'Infant, & qu'il voyoit depuis long-temps la nécessité de changer toute la Maison de ce jeune Prince; Que pour*

pour luy il avoit servi son Maistre & son Païs avec affection, & sans intérest, & s'il l'osoit dire, avec honneur; mais qu'enfin puisque la jeunesse du Roy, & l'avarice ou la jalousie de quelques personnes de sa Cour s'opposoient de plus en plus à ses bonnes intentions, il ne se croyoit plus responsable des malheurs qu'il prévoyoit; Qu'il alloit se retirer à Toléde, où ne vivant plus que pour luy & pour son Troupeau, il verroit, comme du Port, les orages qui s'éleveroient dans le Royaume.

L'AN 1517.

Cette Lettre étonna les Ministres de Flandres. Ils considérérent que c'estoit le seul homme capable d'arrester les désordres qui pouvoient arriver en Espagne; & qu'on imputeroit tous les maux qui surviendroient, aux chagrins qu'ils luy auroient donnez. D'ailleurs quoy-qu'ils fussent piquez de la liberté qu'il avoit prise de les accuser, ils jugeoient bien que durant sa vie il ne leur permettroit, ni de dominer dans la Castille, ni de la piller comme ils prétendoient. Ils n'osérent donc plus toucher à la Régence : au contraire ils resolurent d'appaiser le Cardinal, parce-que cela convenoit à leurs veües; mais en même temps aussi, ils se proposerent de retenir le Roy le plus qu'ils pourroient dans les Païs-bas, parce-qu'ils estoient asseûrez de le gouverner, & qu'ils profitoient de l'argent qu'on estoit nécessairement obligé de luy envoyer. Comme neanmoins il falloit que ce Prince passast enfin en Espagne, & qu'il leur estoit important de ne pas souffrir auprés de luy un homme de cette sévérité & de ce coura-

Petr. Martyr epist. 579. lib. 29.

L'AN 1517.

ge, ils conclurent qu'ils travailleroient ſur toutes choſes à le dépoſſeder.

Cependant pour s'accommoder au temps, ils loüérent la conduite du Cardinal, luy promirent d'entretenir une bonne intelligence avec luy, l'exhortérent à ne prendre conſeil que de luy-même, & à régler toutes choſes ſelon ſa prudence. Le Roy luy accorda auſſi tout le pouvoir qu'il deſiroit, & ne ſe reſerva que la nomination aux Evêchez & aux Commanderies, comme nous avons déja dit. Il luy écrivit même *que ſon intention avoit toûjours eſté qu'il fuſt le Maiſtre; Qu'il reconnoiſſoit que le repos & le bonheur de ſes Etats dépendoit de ſes conſeils, & qu'ainſi il le prioit de continüer à gouverner comme il avoit fait, & de ſuivre les ordres du Ciel, qui l'avoit deſtiné à quelque choſe de plus grand que la conduite d'un Dioceſe.* Ximenés fut touché de ces Lettres, & plus encore de l'ordre qu'il reçeût, de faire préparer la Flote, & de l'envoyer aux Coſtes de Flandres, où Charles devoit s'embarquer. Il fit dire aux Miniſtres, que s'ils vouloient de bonne-foy s'unir avec luy pour le bien public, l'Eſpagne en tireroit de grands avantages; & il répondit au Roy aprés l'avoir remercié de toutes les marques de ſa bonté; Qu'il n'avoit jamais refuſé de ſervir quand il avoit crû pouvoir le faire utilement, & que ſi on vouloit le ſeconder, il eſperoit qu'il luy remettroit à ſon arrivée un Royaume tres-policé & des Sujets tres-ſoûmis.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. lib. 7.

En ce temps l'Empereur Maximilien, que la

Cour de Flandres consultoit sur toutes les affaires, s'approcha de Bruxelles, & eût plusieurs Conférences avec le Roy son petit-Fils, dans lesquelles on prétend qu'il le pressa d'aller prendre possession de son Royaume de Castille. Le Cardinal crut, au contraire qu'il estoit venu pour l'en détourner, & que dans le dessein qu'il avoit de le faire élire Roy des Romains, il appréhendoit qu'il ne s'éloignast. Sur cela il fit remontrer à Chiévres par ses Agens, que ces sortes d'entreveües n'avoient presque jamais esté heureuses, & que tous ceux qui seroient fidéles serviteurs du Roy, le porteroient à partir sans délay, pour prévenir les mouvemens que son absence pouvoit causer. Mais Chiévres, & les autres Flamans qui n'avoient pas envie de passer si promptement en Espagne ne se servirent de cet avis que pour faire courir le bruit que le Roy alloit partir; leur but n'estant que d'amuser par-là le Peuple, & de pouvoir cependant sous prétexte des dépenses nécessaires pour ce Voyage, tirer du Cardinal les sommes considérables qu'il avoit amassées avec grand soin, & qu'on pilloit aprés sans aucune retenüe.

L'An 1517.

Sandov. Hist. de Carlos V. lib. 2. §. 36.

Petr. Martyr epist. 580. lib. 29.

Les Peuples furent encore trompez quelque temps; mais enfin ils se lassérent de l'estre. On murmura d'abord en secret; on se plaignit aprés ouvertement, & on en vint jusqu'à faire des Assemblées publiques, où l'on représenta la vente des Charges, la dissipation des Finances, le trafic des Bénéfices, & les autres desordres dont il estoit aisé de con-

L'AN 1517. vaincre le Conseil de Flandres. Les Villes de Burgos & de Valladolid furent les premiéres qui déliberérent sur les moyens d'y remédier. Les sentimens furent différens : les uns proposérent d'exhorter le Roy de venir promptement en Espagne, ou de le supplier, s'il avoit des raisons pour différer son voyage, de ne se plus servir de Conseillers Flamans, & de prendre en leur place des Espagnols d'une probité connûë : les autres estoient d'avis de faire publier un Edit, par lequel on déclarast les Etrangers incapables de posséder, ni Offices, ni Bénéfices dans la Castille.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Ils demandoient aussi qu'on arrestast ce transport d'argent & ces Lettres de Change qu'on envoyoit presque tous les mois à Anvers ou à Bruxelles ; & que même il ne fust pas permis au Régent de faire tenir au Roy, sans le consentement des Villes, les sommes reglées pour la dépense de sa Maison. Les plus sages se contentérent de députer à Ximenés & au Conseil Souverain, pour se plaindre à eux du tort qu'on faisoit à l'Etat , & pour leur demander la convocation d'une Assemblée générale, où chaque Ville pust envoyer ses Députez, au cas que le départ du Roy fust différé. Cela paroissoit juste & presque nécessaire dans la situation où estoient alors les choses : mais il estoit de conséquence de ne pas ceder à ces émotions populaires, & il falloit si-bien ménager l'interest du public, que l'autorité du Roy ne fust point blessée.

Pour cet effet le Cardinal & le Conseil accordérent à la verité la convocation des Etats; mais ils la remirent à un temps assez éloigné, dans l'espérance que le Roy seroit arrivé, & que cette Assemblée paroistroit faite plûtost pour le recevoir avec honneur, que pour rechercher la conduite de ses Ministres. Aprés avoir ainsi calmé les esprits, ils écrivirent au Roy, & luy remontrérent qu'en qualité de bons Citoyens, de fidéles Sujets & de Conseillers incorruptibles, ils estoient obligez de l'avertir de tout ce qui regardoit le repos de ses Peuples & sa propre gloire; Que Dieu qui l'avoit élevé sur le Thrône par la mort inesperée de tant de Personnes Royales qui devoient regner avant luy, sembloit luy avoir destiné un Regne glorieux, mais qu'il falloit le commencer par la justice; Que les Rois n'avoient receû leur puissance de Dieu, qu'afin qu'à son imitation ils fissent du bien aux hommes. Que quelques grandes qualitez qu'ils pussent avoir, ils ne pouvoient pas gouverner tout par eux-mêmes, & qu'ainsi une partie de leur sagesse consistoit à choisir des Ministres sages & desintéressez à qui ils pûssent confier leur autorité. Qu'encore-que Henry III. son tris-Ayeul, surnommé le Valetudinaire, ne fust pas en état d'agir, à-cause de ses infirmitez continüelles, il n'avoit pas laissé de rendre la Monarchie florissante, en se servant de gens habiles & pieux qu'il avoit appellez auprés de luy; & que Henry IV. son grand Oncle au contraire,

L'AN 1517.

Sandoval Hist. de Carlos V. l. 2. §. 40.

L'AN 1517.

avoit tout perdu pour avoir écouté les conseils de quelques-uns de ses Courtisans, qui n'estoient retenus ni par la crainte de Dieu, ni par le respect des hommes. Que sans aller si loin, l'exemple des Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle pouvoit suffire ; Que sous leur regne les Charges se donnoient au mérite & non pas à la faveur ou à la brigue ; & aux importunitez de leurs Ministres ; Qu'ils avoient souvent cherché des personnes recommandables par leur seul mérite, quoy-qu'inconnuës à la Cour, pour les mettre dans les plus grandes Places ; Qu'ils observoient cette loüable coûtume d'élever les gens par degrez, afin d'éprouver leur sagesse & leur capacité, & de donner ensuite à chacun des emplois proportionnées à son génie ; Qu'aussi l'ordre & la paix avoient regné avec eux, & que le Ciel avoit beni toutes leurs entreprises ; Que puis-que Dieu luy avoit donné du discernement & de la prudence au-delà même de son âge, il devoit faire reflexion sur ces avis importans, & considerer que tout le bonheur ou le malheur d'un Regne dépendoit presque toûjours des commencemens. Ils finissoient enfin par ces paroles : *C'est pourquoy, Grand Prince, toute l'Espagne se jette à vos piez, & vous supplie trés-instamment, de prendre soin du repos public, & d'arrester l'avarice & la licence de quelques particuliers. Il est juste qu'on laisse vivre selon les loix & les coûtumes de ses Peres une Nation si noble & de plus si zelée pour le service de ses Rois.*

Alvar. Gomez de reb. gest. Ximen. l. 6.

Charles, qui ne manquoit, ni de droiture ni de lumiére, quoy-qu'il n'eust encore que dix-huit ans, fit reflexion sur cette Lettre, & reconnut qu'on luy donnoit de bons conseils ; mais les Flamans auprés de qui il avoit vécu dés sa premiére enfance, le remirent bien-tost dans leurs sentimens, & luy persuadérent de différer son voyage. Cependant les Villes recommencérent à murmurer avec aigreur, on comptoit des sommes immenses transportées hors du Royaume, & par des supputations vrayes ou fausses, on prétendoit avoir découvert que le seul Chancelier Sauvage, en quatre mois, avoit tiré plus de vingt-mille ducats, & les autres à proportion. Sur cela les Peuples firent de nouvelles instances au Cardinal & au Conseil, pour une Assemblée générale où l'on traitteroit seulement des moyens de maintenir les Loix du Pays, de réprimer l'avarice des Flamans, & d'empêcher qu'on n'obtinst les Dignitez & les Bénéfices par faveur ou par argent. Ils protestoient que si l'on vouloit encore les amuser par des promesses incertaines, ils avoient resolu de s'assembler de leur autorité privée, & de remédier eux-mêmes à ces desordres, par le zéle qu'ils avoient pour le bien public, & pour le service de leur Maistre.

L'AN 1517.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 40.

Le Cardinal leur répondit ; Qu'il estoit raisonnable de corriger les abus, & que toute sa conduite passée faisoit assez voir qu'il n'estoit pas homme à les approuver, ni à les souffrir ; Qu'il convoqueroit donc les Etats, comme ils souhai-

L'AN 1517.

toient, mais qu'il falloit par respect, attendre les ordres du Roy, afin que s'il arrivoit bien-tost, ainsi qu'il le faisoit espérer, ils pussent se plaindre tous ensemble à sa Majesté avec plus de succés & avec plus de bienséance; & enfin il ménagea si bien les esprits qu'ils promirent de demeurer en repos, jusqu'au mois de Septembre, quoyqu'on ne fust encore que vers la fin de Janvier. En même temps, pour exhorter le Roy à ne plus retarder son voyage, il dépêcha des Courriers en Flandres, & luy écrivit en ces termes: *Venez, Seigneur, appaiser ces orages. Le Peuple est insolent quand il a pris une fois la liberté de parler, & ceux qui se plaignent hautement, ne sont pas fort éloignez de se revolter.* Cependant il prit ses mesures, afin de n'estre pas surpris, & resolut, au cas que le Roy demeurast en Flandres, d'assembler les Etats à Madrid, où il pourroit s'en rendre le maistre, & retenir par sa présence, les Députez dans le respect. Mais enfin le Roy se détermina, & la Flote d'Espagne partit peu de temps aprés pour l'aller prendre aux Pays-bas avec toute sa Cour, & le ramener en Espagne vers la fin de l'Automne.

Epist. Ximen. ad Carol. apud Alv. Gomez.

Pendant cét intervalle les ennemis de Ximenés tâchoient de le décrier. Les uns asseûroient qu'il n'avoit appaisé ces émotions populaires que pour retenir plus long-temps le Gouvernement, en faisant voir au Roy qu'il n'y avoit point de nécessité, qu'il vinst en Espagne; & que c'estoit aussi pour ce sujet qu'il envoyoit tout l'argent du Royaume

en

en Flandres. Les autres disoient qu'il ne refusoit rien au Peuple pour le gagner & pour s'en servir contre la Noblesse dans les occasions. On fit même plusieurs Libelles contre luy qu'il méprisa, & dont il ne voulut pas qu'on recherchast les auteurs, disant: *Que lors-qu'on est élevé en dignité, & qu'on n'a rien à se reprocher, on doit laisser aux inférieurs cette miserable consolation de vanger leurs chagrins par des paroles.* En ce même-temps ayant eû des nouvelles certaines que le Roy s'embarqueroit vers la fin de l'Esté, il resolut de s'avancer avec le Conseil, & voulut auparavant passer par Tolède pour reconnoistre l'état de son Diocése, & pour visiter quelques Monastéres qu'il faisoit actuellement bastir à ses dépens. Ce fut-là qu'il appaisa le trouble que le Nonce du Pape avoit causé dans tout le Clergé d'Aragon & de Castille.

L'AN 1517.

Alvar. Gomez de reb gest. Xim. lib. 7.

Leon X. par l'autorité du Concile de Latran, avoit imposé des Decimes sur tous les Bénéfices de l'Eglise Catholique. Le prétexte qu'il prenoit, estoit la défense de la Chrétienté, & la guerre contre les Infidéles. Selim Empereur des Turcs venoit de remporter une célébre victoire où il avoit défait le Soldan d'Egypte, & l'on craignoit qu'aprés cet heureux succés, il ne tournast ses armes du costé de l'Italie. Le Pape pour luy en fermer l'entrée avoit resolu d'en faire fortifier les Places maritimes; & dans la derniére Séance du Concile, il proposa aux Peres qui estoient assemblez, de lever pour ce dessein durant l'espace de

L'AN 1517.

Concil. Lateran.

trois ans, la dixiéme partie des fruits de tous les revenus Ecclesiastiques. Quelques Evêques ne furent pas de cét avis, & representérent qu'il estoit rude de charger les Bénéfices de cette sorte d'exaction ; Que les Decrets des autres Conciles & les Ordonnances des autres Papes le défendoient, & qu'avant que de lever ces contributions extraordinaires sur les Prestres, il falloit inviter les Princes Chrétiens à préparer les Armées de Mer & de Terre, sans lesquelles on travailleroit en vain à résister à ces Barbares. Le Pape soûtenoit au contraire qu'on avoit le même droit qu'avoit eû le Concile de Constance sous le Pontificat de Martin V. & qu'on se trouvoit dans une pareille nécessité, & qu'il ne voyoit rien de plus pressant que le danger où estoit l'Italie & Rome même, d'estre attaquée par l'Ennemi commun du nom Chrétien.

Le Clergé d'Aragon où présidoit l'Archevêque de Saragosse Régent de ce Royaume, prétendoit estre exempt, de cette sorte de tribut, par un privilége particulier, & délibéra dans ses Synodes s'il devoit payer celuy-cy. Mais parce-qu'il importoit de sçavoir les sentimens du Cardinal, & d'estre appuyé de son credit à Rome, l'Archevêque de Saragosse & les autres Evêques d'Aragon, luy écrivirent pour le prier de ptotéger l'Eglise d'Espagne, & de ne pas souffrir que sous une Régence comme la sienne, elle perdist ses immunitez. Le Cardinal qui n'avoit pas permis que cette levée

se fist dans la Castille, leur répondit trés-civilement, & promit qu'il employeroit ses soins & ses offices auprés du Pape, pour conserver les libertez Ecclesiastiques; que cependant il les prioit de rompre leur Assemblée, & d'attendre en repos l'évenement de cette affaire, & qu'il espéroit faire en-sorte que le Clergé seroit content. Il en écrivit au Roy Catholique, & luy manda que son avis estoit de convoquer des Synodes dans la Castille, comme on avoit fait en Aragon, où l'on éxaminast à fond qu'elles estoient les causes legitimes de ces exactions, & si celle qu'on proposoit estoit dans les régles.

L'AN 1517.

Petr. Martyr epist. 596. lib. 30.

Au même-temps il envoya ordre à son Agent à la Cour de Rome, de s'informer précisement de ce que le Concile de Latran, avoit ordonné là-dessus, & d'aller cependant offrir au Pape non-seulement les Decimes, mais encore tous les revenus du Diocése de Tolède; & même s'il estoit nécessaire tout l'or & l'argent des Eglises d'Espagne: en faisant entendre néanmoins à Sa Sainteté qu'il la supplioit de vouloir déclarer nettement ce que c'estoit que cette guerre Sainte, dont il ne voyoit nul préparatif: parce-que s'il n'y avoit un sujet pressant & raisonnable, il ne souffriroit jamais que le Clergé d'Espagne, sous son gouvernement, devinst tributaire. Le Pape luy fit répondre par les Cardinaux Pucci & de Medicis, qu'il n'avoit point encore imposé de Décimes, & qu'il n'en imposeroit que dans la derniere extré-

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

L'AN 1517. mité, suivant le Decret du Concile. Il desavoüa même son Nonce, & promit qu'il n'inquiéteroit jamais le Clergé d'Espagne, & ne feroit rien là-dessus sans le consentement des Prélats, & sur-tout d'un homme comme luy, dont il connoissoit la sagesse & l'autorité. Ximenés ne laissa pas de faire assembler les Evêques à Madrid, qui refusérent tous d'une voix cette imposition. Il les loüa, & leur promit sa protection, s'il le falloit; & le Pape se contenta de lever cét Impost sur les Bénéfices de l'Etat Ecclésiastique.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

La constance qui avoit soûtenu Ximenés dans les divers mouvemens, dont nous venons de parler, luy fit entreprendre presque au même-temps d'humilier les trois plus puissans Seigneurs du Royaume, qui vouloient se soustraire à son autorité, ou à sa justice. Le Duc de l'Infantade fut le premier, à l'occasion d'un procés qu'il avoit pour la Seigneurie de Velenne. C'estoit une Terre auprés de Guadalajara, qui appartenoit depuis long-temps à la Maison de Mendoza, dont le Duc estoit le Chef. Son cadet à qui elle estoit écheüë en partage, l'avoit venduë au Comte de Coruña. La vente s'estoit faite dans les formes, l'argent avoit esté donné, & l'acquereur en joüissoit en repos, lors-que le Duc prétendit avoir trouvé dans le Testament de son Ayeul, un article qui portoit, qu'au-cas que cette Terre fust aliénée de sa Maison, l'héritier du Duché pourroit y rentrer, en remboursant celuy qui l'auroit achetée. Le Pro-

cés estoit pendant depuis plusieurs années devant le Conseil de Valladolid. Et Ximenés dés qu'il fut entré dans la Régence, avoit déclaré qu'il ne pouvoit souffrir les longueurs ni les chicanes dans les Affaires, & qu'il vouloit finir tous les Procés intentez devant les Justices Royales. L'AN 1517.

Tous ceux qui avoient besoin de faveur, & qui se défioient de leur cause, furent effrayez de cette résolution, & obtinrent de la Cour de Flandres, par le crédit de leurs amis, que le jugement de leurs Procés seroit différé jusqu'à-ce que le Roy fust arrivé dans le Royaume. Le Cardinal de son costé, se fit envoyer un pouvoir de connoistre de toute sorte d'affaires, & de les juger sans délay. Cependant, comme il n'y avoit rien de stable dans les ordres qui venoient des Païs-bas, & que tout s'y faisoit par intérest, le Duc eût assez de faveur pour obtenir des Lettres de surséance, par lesquelles le Roy se réservoit la connoissance de son affaire, & défendoit à quelque Juge que ce fust, de s'en mesler. On eût peine à trouver un homme assez hardi, pour signifier cette défense au Cardinal, & l'on prit enfin l'expédient de l'en faire avertir par quelques-uns de ses amis.

Le Cardinal écrivit incontinent au Roy & à ses Ministres, pour se plaindre du peu de consideration qu'on avoit pour luy, & leur représenta *que la faveur qu'ils venoient de faire au Duc de l'Infantade, estoit une injustice qu'on faisoit au Comte de Coruña; Que si ce Duc croyoit sa cause bonne, il en devoit pres-* Epist. Ximen. ad Carol.

L'AN 1517. *ser le jugement, & non pas le remettre; Qu'il n'estoit pas raisonnable de luy oster ce bien, s'il luy appartenoit, mais que s'il ne luy appartenoit pas, il estoit encore moins raisonnable de vouloir aggrandir, au préjudice d'un autre, un homme qui n'estoit déja que trop puissant, Qu'il ne falloit pas craindre qu'il arrivast du désordre quand on suivoit le droit & la raison, mais quand on ne rendoit pas la justice également.* Il leur fit connoistre ensuite que le Duc avec toute la faveur du Roy Ferdinand, dont il avoit l'honneur d'estre allié, n'avoit jamais pû avoir autre avantage sur sa Partie, que celuy d'éluder le jugement. Sur cela le Roy laissa aller le cours de la Justice : l'affaire fut examinée dans le Conseil, & le Comte de Coruña maintenu dans la possession de la Terre.

Il arriva peu de temps aprés, que le Grand-Vicaire, établi par le Cardinal à Alcala-de-Henarés, ayant envoyé son Promoteur à Guadalajara, pour informer de quelques desordres dont on accusoit des Ecclésiastiques, le Duc qui ne cherchoit qu'une occasion de se vanger, fit prendre ce Juge Ecclésiastique, & luy fit donner des coups de bâton, sous prétexte qu'il entreprenoit sur les droits de Bernardin de Mendoza son frere, qui estoit Archidiacre du lieu. Le Cardinal en fut bien-tost averti, & dit publiquement, *que le Duc de l'Infantade venoit de commettre deux crimes dans une seule action; l'un contre la Religion, & l'autre contre l'Etat; qu'aussi il procéderoit contre luy en qualité d'Archevêque, en l'excommuniant, & en qualité de Régent du*

Royaume, en le privant de sa Duché. Quoy-qu'il n'eust pas dessein de le punir si sévérement, il jugeoit à-propos de l'étonner, & de le faire revenir à luy. Toutefois ces menaces ne firent qu'irriter ce Seigneur, & sa colére le porta à des extravagances, dont il eût honte dés-que les premiers mouvemens furent passez.

L'AN 1517.

Alvar. Gomez. de reb. gest. Xim. l. 7.

Il commanda à son Chapelain, qui avoit esté autrefois de la Musique du Roy Ferdinand, d'aller trouver Ximenés, & de luy dire de sa part tout ce qu'il avoit pû s'imaginer d'outrageux. C'estoient des reproches de sa naissance & de sa premiére condition, & des menaces ridicules de luy faire reprendre le froc, & de le renvoyer dans son Couvent, & autres choses semblables. Ce bon Prestre, quoyque la commission luy parust assez hasardeuse, ne laissa pas de s'en aquitter. Il se jetta aux piés du Cardinal, & le supplia de luy pardonner par avance les injures qu'il estoit chargé de luy dire, puis, se relevant avec modestie, redit fidélement tous les mauvais discours que son Maistre luy avoit appris.

Le Cardinal sans s'émouvoir, sans s'impatienter, sans l'interrompre, & admirant la simplicité de cet homme, l'écouta paisiblement jusqu'à-ce qu'il eust achevé. Alors il luy demanda si c'estoit là tout, & s'il n'avoit plus rien à dire; & comme il eût répondu que non: *Allez, mon ami,* luy dit-il, *retournez-vous-en vers vostre Maistre, & vous le trouverez bien honteux de la commission qu'il*

L'AN 1517.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

Alvar Gomez, ibid.

vous a donnée. La chose arriva comme il l'avoit prédit. Le Duc qui avoit fait réflexion sur un procédé si bizarre, reprochoit à tous ses amis qu'ils l'avoient trahi en l'abandonnant à sa colére; & dés qu'il vit le Chapelain, il le gronda de ce qu'il luy avoit obéï si ponctüellement. Ximenés ne se plaignit point de cet outrage; & même peu de jours aprés, l'Archidiaconé de Guadalajara, estant venu à vaquer par la mort du frere de Mendoza, le Cardinal au grand étonnement de tout le monde le donna au fils du Duc; parce-que c'estoit un jeune homme sage & bien élevé.

Cependant le bruit de l'insulte faite au Régent, s'estant répandu dans toute l'Espagne, le Connestable de Castille s'imagina bien que cette affaire auroit des suites fâcheuses pour le Duc de l'Infantade, si l'on ne l'accommodoit promptement. Il l'alla trouver, & luy remontra qu'il avoit tort d'avoir offensé si indignement un homme qui n'estoit pas accoûtumé à souffrir, & qui avoit le pouvoir de se vanger; Qu'à la vérité son humeur estoit bien fâcheuse & bien dure; mais qu'il falloit ceder au temps & à la force, & qu'il luy conseilloit de se reconcilier avec luy à quelque condition que ce fust. Il s'offrit d'employer pour cela ses soins & ses offices auprés du Cardinal, & le fit avec tant d'adresse, que ce Prélat promit qu'il pardonneroit de bon cœur au Duc, s'il se repentoit de ses emportemens, & s'il demandoit grace de la violence qu'il avoit faite à un Officier Ecclésia-

cléſiaſtique, par laquelle il avoit encouru les cenſures Canoniques.

L'AN 1517.

Les paroles ayant eſté données de part & d'autre, le Conneſtable pria le Cardinal de luy marquer un jour, & de luy preſcrire le lieu où il vouloit qu'il luy menaſt ſon Amy. On convint que l'entreveûë ſe feroit à Füençarral; qu'ils s'y rendroient de bonne-heure; qu'ils viendroient peu accompagnez, afin d'eſtre plus en liberté, & qu'ils s'éclairciroient une bonne fois, des ſujets qu'ils croyoient avoir, de ſe plaindre l'un de l'autre. Ximenés les avoit même conviez à dîner, & le jour de l'entreveûë eſtant venu, il partit aſſez matin afin de les recevoir : mais voyant que l'heure ſe paſſoit, il ſe mit à table ſans les attendre, avec l'Evêque d'Avila, le Gouverneur de Caçorla, & deux autres perſonnes de ſa Maiſon qui l'avoient ſuivi. Les deux Seigneurs ne revinrent qu'une heure aprés, ayant dîné de leur coſté, & n'eſtant accompagnez que d'un valet. Comme le Cardinal n'avoit jamais de temps à perdre, aprés les premiéres civilitez, il entra incontinent en matiére; mais le Duc d'abord interdit, puis emporté de colére, l'interrompit, & luy dit que pourveû qu'il obſervaſt ſa Religion & qu'il obéïſt à ſon Roy, il n'eſtoit pas fait pour rendre compte à d'autres, de ſa conduite.

Alors le Cardinal qui luy parloit auparavant avec douceur, reprenant ſa fierté : *Et moy, Seigneur Mendoza, je ſuis fait*, luy-dit-il *pour vous faire pu-*

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

L'AN 1517. *nir, comme Inquisiteur, si vous manquez à vostre Religion, & comme Régent, si vous n'obéissez au Roy.* Le Conneſtable blâma fort ſon Amy, & tâcha d'appaiſer le Cardinal, qui reprenant ſon diſcours ſans s'échauffer, & ſe tournant vers le Duc, ſe juſtifia ſur la rupture du Mariage de ſa niéce, avec le neveu du Duc, & ſur le jugement de ſon Procés contre le Comte de Coruña. Il ſe plaignit enſuite fort doucement de l'Ambaſſade de ſon Chapelain, & l'aſſeûra que pour luy, il avoit toûjours honoré la Maiſon de Mendoza, & qu'au-reſte, il pouvoit ſe ſouvenir qu'au plus fort de leurs démeſlez, tout offenſé qu'il eſtoit, il n'avoit pas laiſſé de donner à ſon fils un des meilleurs Bénéfices du Diocéſe de Toléde; *Ce que je ne dis pas,* ajoûta-t-il, *pour vous reprocher un bienfait, mais pour vous faire voir que vous avez tort.*

Le Duc de l'Infantade fut tellement touché de ce diſcours, qu'il ſe leva tout d'un coup de ſon ſiége pour ſe jetter aux piez de Ximenés, & luy demander pardon; mais le Cardinal l'empêcha; & l'embraſſant avec affection : *Si je ne vous aimois,* luy dit-il, *& ſi je ne vous eſtimois, je n'en uſerois pas à voſtre égard comme je fais.* Ils eſtoient ſur le point de ſe ſeparer aprés les derniers complimens, lorſqu'on ouït tirer pluſieurs coups, & un grand bruit de gens-de-guerre, autour de la maiſon. C'eſtoit D. Jüan Spinoſa Capitaine des Gardes du Cardinal, qui luy amenoit cette Eſcorte. Cet Officier à qui l'on avoit caché comme aux autres cette

entreveûë, l'ayant apprise par hazard, avoit fait monter à cheval sa Compagnie, ne jugeant pas qu'il fust honorable, ni même seûr au Régent de marcher comme un particulier, & de se commettre avec des gens qui devoient luy estre suspects; & il avoit couru à toute bride à Füençarral. Le Duc & le Connestable furent étonnez de ce bruit, & crûrent d'abord qu'on leur avoit tendu un piége; mais le Cardinal les rasseûra; & aprés avoir fait en leur présence une sévére réprimande à Spinosa d'estre venu sans ordre, il prit congé d'eux, & s'en retourna à Madrid. Ce fut ainsi que se terminérent ces differens avec la Maison de Mendoza.

L'AN 1517.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

L'affaire du Comte de Vreña causa beaucoup plus de trouble dans le Royaume, & donna par conséquent beaucoup plus de peine à Ximenés. C'estoit un homme remüant, qui avoit esté le premier Ennemi du Régent & de la Régence. Il estoit accusé d'avoir assisté son fils contre le service du Roy, dans l'affaire du Duc de Médina Sidonia, & il avoit maltraité des Officiers qui exerçoient la Justice, ou qui levoient les deniers Royaux. Le Cardinal avoit dissimulé prudemment ces rebellions, parce-qu'il se trouvoit alors dans de grands démeslez avec le Duc de l'Infantade & le Duc d'Albe, & qu'il ne jugeoit pas à-propros d'avoir sur les bras au même temps, les trois plus puissantes Maisons de Castille. Mais il se presenta bien-tost une occasion de luy faire sentir ses fau-

L'AN 1517.

Petr. Martyr Epist. 591. lib. 30.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 42.

tes passées. Il plaidoit depuis long-temps avec Quixade pour la Seigneurie de Villafrate prés de Valladolid. Et il s'en estoit mis de luy-même en possession sans que sa Partie qui avoit eû recours à la Justice eust pû encore rien obtenir.

Ximenés qui avoit entrepris, comme nous avons déja dit, de terminer tous les vieux Procés, fit juger celuy-cy; & par Arrest de la Cour de Valladolid, la Seigneurie de Villafrate fut adjugée à Quixade, qui ayant à-faire à un homme qui ne cédoit pas aisément, implora le secours du Cardinal. Le Cardinal luy fit donner un Huissier & quelques Sergens, pour exécuter l'Arrest selon ses formes; & le Comte de Vreña l'ayant sceû, & se plaignant qu'aprés luy avoir fait une injustice, on vouloit encore luy faire violence, recommanda à son fils de recevoir ces gens-là comme ils meritoient. Ce jeune homme accompagné du fils du Connestable, du Duc d'Albuquerque & de l'Almirante, les attendit prés de la Ville. Là on les chargea de coups, on leur découpa le visage, & on les renvoya avec menace de les faire pendre, si jamais ils y revenoient.

Pet. Martyr ibid.

Ces Officiers s'en retournérent à Valladolid couverts de sang & de meurtrisseûres, & ce spectacle fit horreur à tous ceux qui avoient quelque respect pour les Loix. L'Evêque de Malaga Président de cette Cour, quoy-qu'il fust de son naturel fort doux & fort modéré, fit assembler les Milices, & prenant les armes luy-même se mit à

leur teste, pour venger l'injure faite à la Justice & à l'autorité Royale ; & déja il marchoit à Villafrate. Alors le Connestable voyant le danger où estoit son fils, y accourut, fit sortir de la Ville ces jeunes Seigneurs qui commençoient à s'y fortifier, & commanda qu'on executast sans opposition & sans bruit, ce que la Cour avoit ordonné. L'Evêque congédia les Milices & s'en revint satisfait à Valladolid. Ximenés ne fut pas plûtost informé de l'affaire, qu'il fit procéder contre les coupables, comme pour crime de leze-Majesté. On afficha leurs proscriptions dans les carrefours, & on les déclara rebelles par des Hérauts publics, dans Madrid & dans Valladolid, s'ils ne se remettoient promptement dans les Prisons du Conseil Royal, pour y rendre compte de leurs actions.

L'AN 1517.

Les jeunes Seigneurs songérent alors à se mettre en lieu de seûreté & pour cet effet rentrerent dans Villafrate avec ce qu'ils pûrent amasser de monde, resolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. Leurs Peres estoient alarmez, & ne sçavoient quel parti prendre. Le Connestable & l'Almirante ne bougérent d'auprés de l'Evêque de Malaga, afin-qu'il fust témoin de leur conduite, & que l'orage ne tombast pas sur eux-mêmes. Les autres s'assemblérent pour resoudre ce qu'ils feroient. Quelques Amis du Cardinal luy remontrérent que tous les Grands de Castille alloient se liguer contre luy dans cette affaire, où ils estoient presque tous intéressez, & il leur répondit qu'il ne pouvoit dissi-

L'AN 1517. muler leurs fautes, & qu'il sçavoit bien le moyen de les ranger tous ensemble à leur devoir, s'ils en sortoient. C'est pourquoy il donna des Troupes au Commissaire Sarmiento, luy commanda d'aller faire le procés aux rebelles, & de ruïner par le fer ou par le feu, cette Ville qui leur servoit de retraite.

Cependant les Seigneurs qui s'estoient assemblez à Portillo, auroient bien voulu résister ouvertement à Ximenés ; mais comme chacun craignoit pour soy, ils conclurent qu'il falloit mener cette affaire avec douceur & avec adresse. Ils luy écrivirent donc des Lettres pleines de respect & de soûmission, en luy demandant pardon les uns pour leurs fils, & les autres pour leurs Parens. Au même-temps ils écrivirent au Roy qu'il n'estoit plus possible de supporter l'humeur difficile & violente de Ximenés, & que si Sa Majesté n'y mettoit ordre, tout le Royaume alloit se soûlever. Le Comte de Vreña de son costé recusoit hautement le Conseil Royal avec opiniâtreté, quoy-que sans raison, & demandoit que le Roy même prist connoissance de sa cause.

Le Cardinal ne douta pas qu'en cette occasion comme dans les autres, on ne tachast de surprendre la Cour, & de prévenir le Roy contre luy : il luy fit écrire par le Conseil, & luy écrivit luy-même toutes les circonstances de cette affaire, de-peur qu'on ne luy eust envoyé de fausses rélations. La fin de sa Lettre estoit : *Voilà au vray comme tout s'est*

passé. Nous n'avons aucune inimitié particuliére contre ce Seigneur. Quelle apparence que tant de Juges aux yeux du public, contre leur conscience & leur honneur, ayent unanimement conspiré à le perdre? Ne voit-on pas tous les jours leur integrité, soit dans les jugemens des procés, soit dans la punition des crimes? Si les Gens-de-bien qui composent vostre Conseil l'ont condamné, c'est sa faute, & non pas leur haine & leur corruption. S'il veut tout renverser & tout perdre, ne sommes-nous pas établis pour défendre le foible contre le puissant? Nous ne pouvons éviter que ceux qui troublent le repos public ne nous haïssent, nous devons au-moins faire en sorte qu'ils nous craignent. Ils voudroient décrier nostre conduite, parce-que nous ne pouvons souffrir leurs injustices. La fidélité que nous devons à Vostre Majesté nous oblige de l'avertir que si elle veut maintenir l'ordre dans ses Etats, elle doit rejetter ces plaintes par lesquelles on implore vostre autorité contre vostre autorité même. Commandez donc qu'on observe les loix dont vous devez estre le défenseur, & faites-nous la grace de croire que nous n'abusons pas de la justice que vous avez eû la bonté de nous confier.

L'AN 1517.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. § 42.

Epist. Ximen. & Senat. ad Carol.

Cependant il eût avis qu'il se formoit plusieurs cabales. Il intercepta des Lettres séditieuses de ceux qui luy avoient fait des protestations de respect & d'obéïssance. Il apprit que l'Evêque de Zamora chef des séditions populaires, s'estoit avancé vers Valladolid pour se jetter dans Villafrate, & que toute la Noblesse estoit en mouvement. Les coupables qui se croyoient asseûrez dans cette

L'AN 1517.

Place, se moquoient du Commissaire qui venoit les assiéger; & afin-que rien ne manquast à leur folie, ils traînerent un jour par les ruës en dérision du Cardinal, une figure qui le representoit, & qu'ils avoient revétuë d'habits Pontificaux. Cependant Sarmiento arrive, assiége la Ville, la presse & la reduit à l'extremité. Comme il estoit prest de donner l'assaut & de la prendre, les jeunes Seigneurs par un coup de desespoir qui leur réüssit, sortirent l'épée à la main, avec ce qui leur restoit de braves-gens, forcérent tout ce qui s'opposa à leur passage & se sauvérent. Aprés cela le Commissaire entra dans la Ville sans résistance, & fit publier dans les Places publiques par un Héraut, l'Arrest qu'il avoit dressé selon les formes de la Justice. Cét Arrest portoit que selon l'ancien usage d'Espagne, Villafrate où la rebellion s'estoit faite, seroit bruslé, & rendu pour jamais inhabitable, qu'on y feroit passer la charüe & semer du sel; Que Giron & son fils avec leurs complices seroient punis comme criminels de leze-Majesté, & condamnez à dédommager Quixade de toutes ses pertes. On commença aussi-tost à mettre le feu dans tous les quartiers de la Ville, & à tirer toute l'artillerie contre les murailles, qu'on ruïna jusqu'aux fondemens. Sept des principaux Bourgeois qui avoient crié, pendant qu'on maltraitoit l'Huissier, *qu'ils n'avoient point d'autre Maistre que Giron* furent *fustigez*. Un Domestique de l'Almirante accusé d'avoir levé secretement quelques Soldats pour

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

pour envoyer au fils de ſon Maiſtre, le fut auſſi ; & , on en fit l'exécution un jour de Feſte, ce qui ne s'eſtoit jamais pratiqué.

L'AN 1517.

Ce châtiment exemplaire jetta la terreur dans toute la Caſtille. Le Conneſtable & le Duc de l'Infantade envoyérent un de leurs amis au Cardinal, pour le ſupplier de ſe contenter d'avoir fait un ſi ſanglant affront au Comte de Vreña, & de ne pas perdre une des plus nobles Maiſons de Caſtille. L'Almirante, qui avoit toûjours gardé aſſez de meſures avec ce Prélat, vint à Madrid & luy repréſenta avec beaucoup de reſpect & de ſoumiſſion, qu'il s'étonnoit qu'un homme auſſi ſage que luy traitaſt ſi rigoureuſement la Nobleſſe qui ne demandoit qu'à ſervir le Roy & à luy obeïr ; Qu'en cela, il agiſſoit contre luy-même, & contre ſes ſucceſſeurs : puiſqu'en qualité d'Archevêque de Tolede il ſe trouvoit en même temps, & à la teſte du Clergé, & à la teſte des Grands du Royaume ; Que le Roy qui ne pouvoit pas connoiſtre encore par luy-même leur fidélité & leur zele, les mépriſeroit infailliblement, s'il voyoit qu'on les traittaſt avec tant de dureté & de hauteur ; Qu'il le ſupplioit trés-inſtamment de ne jetter pas tant de perſonnes d'honneur & de qualité dans des malheurs, dont il leur ſeroit difficile de ſe relever, parce-qu'on ſçavoit qu'il avoit écrit pluſieurs fois au Roy, qu'ils eſtoient deſobéïſſans & rebelles ; Qu'il luy demandoit pardon de la liberté qu'il prenoit, mais qu'il croyoit qu'un peu plus de

L'AN 1517. douceur ne feroit point de tort à sa dignité, ni à la gloire de leur commun Maistre.

Le Cardinal répondit à l'Almirante en peu de mots, qu'il n'estoit pas d'humeur à faire sa cour au Roy, aux dépens de personne; que Sa Majesté luy ayant fait l'honneur de le charger du poids du Gouvernement, il estoit resolu de le soûtenir, & de luy en rendre bon compte; qu'il avoit dissimulé bien des choses qu'il auroit peut-estre dû mander à la Cour, & que dans la nécessité de découvrir la mauvaise conduite de quelques-uns, il avoit plûtost adouci, qu'exagéré leurs fautes; que pour ce qui regardoit le Comte de Vreña, il n'en avoit que trop souffert, & que l'affaire en estoit venüe à un point, qu'il n'y avoit que le Roy qui le pust sauver, de sa pleine autorité.

L'Almirante se retira sans oser insister davantage. Cependant D. Pedro Giron voulut lever des Troupes en plusieurs endroits, mais il n'y eut pas un homme qui eust le courage de s'enrôller aprés ce qui venoit d'arriver. De-sorte qu'ils n'eûrent plus de ressource qu'aux nouvelles qu'ils attendoient de Flandres. Mais on y confirma tout ce que Ximenés avoit fait; & on déclara le Comte de Vreña & son fils criminels d'Etat, s'ils ne se remettoient incessamment dans les Prisons de Valladolid. Personne n'osa plus intercéder pour les coupables, & leurs propres Peres furent contraints de les mettre entre les mains de la Justice.

Alors le Cardinal se voyant le maistre, s'adoucit

tout-d'un-coup, & le Comte de Vreña s'estant venu jetter à ses piez pour subir l'Arrest qu'il luy plairoit de prononcer, il luy pardonna, aussi-bien qu'aux jeunes Seigneurs, qu'il fit mettre en liberté. Du reste, quoy-qu'il eust aussi le pouvoir de leur accorder leur grace, il se contenta de leur promettre de l'obtenir du Roy, dés qu'il seroit arrivé ; voulant par-là les retenir encore dans le respect durant le temps de sa Régence, & donner moyen à Charles de se les attacher par un acte de clémence & de génerosité. Il manda incontinent à Lopés Ayala son Agent à la Cour de Bruxelles, d'aller trouver le Roy, & de luy dire *Que le Comte estoit venu à genoux demander grace pour luy & pour ses enfans & qu'il témoignoit un extréme regret du passé. Que cela estant il estoit de la bonté de Sa Majesté de luy pardonner ; qu'il n'estoit pas à-propos de perdre ceux qu'on croyoit pouvoir corriger, & qu'il falloit punir les Grands autrement que les Petits, en se contentant de les abaisser, parce-que leurs humiliations leur tiennent lieu de supplice.*

L'AN 1517.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 43.

Pet. Martyr epist. 591. lib. 2.

Pendant ces troubles le Pape Leon X. fit une promotion de vingt-un Cardinaux, entre lesquels fut Adrien Florent, Doyen de Louvain & Collégue de Ximenés dans la Régence. On estoit persüadé qu'il avoit resolu de donner un de ces Chapeaux à Raphaël d'Urbin le plus celebre Peintre de son temps ; pour distinguer par la grandeur de la recompense, un homme qui se distinguoit si fort par l'excellence de ses Ouvrages ; & Raphaël

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. § 48

L'AN 1517.

qui s'en eſtoit flatté, avoit différé ſous divers prétextes d'épouſer la Niéce du Cardinal de Bibiéne, qu'on luy offroit en mariage depuis long-temps; mais une mort impréveûë renverſa toutes ſes eſpérances. Ximenés loüa fort le choix que ſa Sainteté avoit fait d'Adrien ; mais en même-temps il fit propoſer au Roy d'envoyer le nouveau Cardinal à Rome, ou dans ſon Diocéſe, ou de le rappeller auprés de luy, parce que c'eſtoit un homme qui n'aimoit pas les affaires, & que ſa nouvelle dignité ne feroit que cauſer de l'embarras, au-lieu d'eſtre de quelque uſage.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. lib. 6.

Petr. Martyr epiſt. 596. l. 30.

A peine Ximenés eſtoit-il ſorti de ſes démélez avec le Comte de Vreña, qu'il entreprit une affaire, qui ſoûleva le Duc d'Albe, & partagea toute la Caſtille. Il s'agiſſoit du Prieuré de Conſuégra que Diégo de Tolède, troiſiéme fils du Duc d'Albe, retenoit au préjudice d'Antoine de Zuniga, frére du Duc de Béjar, qui en avoit eſté pourvû dans les formes. Le Bénéfice eſtoit non-ſeulement riche, mais encore honnorable, le procés devoit ſe juger au Conſeil d'Eſpagne ; le Duc d'Albe avoit du credit, & Ximenés eſtoit infléxible pour la Juſtice. Zuniga avoit eû ce Prieuré par la démiſſion d'un de ſes Oncles paternels, avec l'agrément du Roy Philippe, & la confirmation du Pape ; & il en avoit joüi paiſiblement quelques années, Mais Ferdinand pour reconnoiſtre les ſervices que le Duc d'Albe luy avoit rendus, avoit fait intervenir enſuite le Grand-Maiſtre de Rho-

des, qui piqué de ce qu'on s'estoit adressé au Pape, non pas à luy, déposséda Zuniga sur ce prétexte. Celuy-cy se plaignit de la violence qu'on luy faisoit, mais il ne fut pas écouté ; & aprés la mort de Ferdinand il se réfugia en Flandres auprés de l'Archiduc Charles, & le pria de ne pas abandonner un serviteur du Roy son Pere, qu'on venoit de dépoüiller de son bien contre toute sorte de droits. Il fut rétabli par l'autorité de l'Archiduc, & s'en alla poursuivre son procés à la Cour de Rome, où il obtint plusieurs Sentences en sa faveur, malgré tout le credit du Duc d'Albe : & enfin ayant aussi obtenu des Lettres qu'on donne ordinairement aprés le Jugement définitif, & qu'on appelle exécutoires, il vint en Espagne les présenter à Ximenés , & luy demander justice comme au Gouverneur du Royaume.

L'AN 1517.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Cette affaire estoit considérable, & par elle-même, & par la qualité des Personnes, & pouvoit avoir des suites fâcheuses. C'est pourquoy le Cardinal écrivit au Roy selon sa coûtume, pour luy demander ses ordres, & même pour luy donner ses avis. Le Roy luy répondit qu'il avoit fait examiner l'affaire dans son Conseil, & que ne pouvant la juger à fond, jusqu'à ce qu'il fust sur les lieux, & voulant prévenir tous les desordres qui pourroient cependant arriver de cette contestation ; il croyoit qu'il estoit expedient de retenir comme en dépost ce Prieuré avec ses revenus, ses maisons, ses chasteaux, & toutes ses dépendances

L'AN 1517.

jusqu'à la fin du procés; Qu'il vist là-dessus le Duc d'Albe & son fils, & qu'il retirast d'eux un compromis dans les formes, par lequel ils luy remissent leurs intérests, aprés les avoir asseûrez que non-seulement il auroit égard au droit, mais encore à l'honneur & à la satisfaction des Parties; Que si par hazard ils refusoient cét expedient, ce qu'il avoit peine à s'imaginer, il leur donnast quinze jours pour delibérer; & que s'ils s'opiniastroient aprés cela, il faloit faire valoir les Lettres Apostoliques que Zuniga avoit obtenuës, & le mettre en possession.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 43.

Petr. Martyr epist. 598. lib. 30.

Le Cardinal estoit alors fort abbatu d'une fiévre tierce, & l'on faisoit à Madrid & dans toute la Castille, des Priéres publiques pour sa santé, de laquelle dépendoit le repos du Royaume; car on voyoit déja de certains mouvemens, qui faisoient craindre une révolte generale. Le Duc d'Albe assembloit tous ses amis, & la Maison de Zuniga qui estoit trés-nombreuse assembloit aussi les siens, de sorte que l'Evêque d'Avila pour empêcher ces deux Partis d'en venir aux mains fut obligé durant la maladie du Cardinal, de faire tenir sous les armes sa Compagnie des Gardes, avec trois cens Soldats, qu'il tira des meilleures Troupes de Castille.

Dés-que Ximenés fut en état de vaquer aux affaires, il fit venir le Duc d'Albe en présence de ses Collégues, & de la pluspart des Conseillers d'Etat, & l'exhorta comme son ami de ne perdre

pas en cette occasion la modération & la sagesse qu'il avoit toûjours fait paroistre, l'asseûrant qu'il auroit soin de ses interests, s'il attendoit paisiblement le jugement de son affaire, & s'il remettoit le Prieuré au Roy, pour en disposer selon les Loix. Il luy ajoûta même, qu'encore qu'il eust ses ordres de la Cour, il vouloit bien les adoucir en sa faveur : de sorte que s'il avoit quelque repugnance à remettre entierement le Prieuré entre les mains du Roy, il n'avoit qu'à nommer quelqu'un de ses amis ou de ses parens, à qui l'on en pust donner la garde, afin-que son fils en parust le maistre comme auparavant.

L'AN 1517.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Le Duc ne voulut pas accepter ces conditions. Il se plaignit qu'on le traitoit indignement ; protestant qu'il sçauroit bien se soûtenir, non pas contre le Roy, mais contre le Régent qui estoit l'ennemi de sa Maison. A ces ménaces le Cardinal ne répondoit autre chose, sinon, *Que le Duc d'Albe s'estoit trompé, s'il l'avoit cru capable de preférer ses affections particulieres, aux devoirs de la Justice.* Cependant quelques Seigneurs que le Duc consulta, luy ayant conseillé d'accepter les propositions qu'on luy faisoit, il s'y resolut ; mais peu de temps aprés il se laissa aller de nouveau à ses chagrins, & fit lever secretement des Gens-de-guerre pour se cantonner dans Consuégra, & pour y défendre le Prieuré par la voye des armes. Avant-que de se déclarer ouvertement, il voulut encore tenter s'il ne pourroit rien avancer du costé de la Cour : &

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

L'AN 1517.

par le moyen de la Reine Germaine, il obtint du Roy de France & du Roy d'Angleterre, des Lettres en ſa faveur, au Roy Catholique, à Chiévres, & aux Principaux Seigneurs des Pays-bas. Ces Lettres avoient ébranlé Charles, & peu s'en fallut qu'il ne révoquaſt l'ordre qu'il avoit donné. Mais Ximenés luy écrivit : *Qu'il eſtoit important que les moindres paroles des Rois fuſſent inviolables ; à plus forte raiſon, des ordres ſignez de leur main, & ſcellez de leur ſceau.* Il manda au même-temps à Chiévres, *Que ſi l'on prétendoit ainſi l'arrêter, aprés l'avoir engagé, on perdroit tout, & qu'on priſt garde, qu'en voulant favoriſer le Duc d'Albe, on alloit premiérement faire une injuſtice, & de-plus irriter toute la Maiſon de Zuniga, qui eſtoit d'autant plus à craindre, qu'elle ſoûtenoit un droit inconteſtable.*

Epiſt. Xim. ad Carol.

Comme le Duc ne vit plus d'apparence de réüſſir auprés du Roy par ſes ſollicitations, il eût recours à la force & fit entrer ſon fils dans Conſüégra, pour s'y défendre, diſoit-il, contre la tyrannie du Régent. Les Flamans, qui ſe trouvoient alors en Eſpagne, eſtoient fort alarmez : ils priérent le Cardinal de ne pas pouſſer ſi loin les affaires, & de temporiſer juſqu'à l'arrivée du Roy. Il leur répondit, Qu'il falloit mettre les choſes en état, qu'à ſon arrivée il ne trouvaſt que des Sujets ſoûmis. Fonſeca, un des meilleurs Capitaines de ſon temps, vint le trouver, & luy remontra trés-reſpectueuſement, que les eſprits eſtoient aigris, que le Duc d'Albe avoit du credit, du courage, des

des amis, qu'il eſtoit à craindre. Il l'interrompit, à ce mot, & luy dît en ſoûriant, *Ne craignez pas, Fonſeca, tout ira bien.* Il fit aſſembler les milices, & commanda à Ferdinand Andrada, dont il connoiſſoit la valeur & l'expérience, de marcher contre Diégo de Tolède, qui s'eſtoit fortifié dans Conſüégra. L'armée eſtoit compoſée de mille chevaux, tirez les uns des compagnies des Gardes du Roy, les autres des Garniſons des Villes frontiéres, & de cinq-mille hommes de pied, parmi leſquels on contoit cinq-cens vieux ſoldats, qui avoient fait la guerre ſous Villalva, & qu'il tenoit en quartier aux environs de Madrid, pour s'en ſervir dans les occaſions. Il donna ordre qu'outre ces Troupes il y euſt à Tolède trois-cens chevaux, & un corps conſidérable d'Infanterie preſt à marcher pour relever les autres, ou pour les renforcer.

L'AN 1517.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Diégo de Tolède ſembloit reſolu de ſe défendre dans Conſüégra juſqu'aux derniéres extrémitez. Le Duc ſon Pere luy envoyoit mille ſoldats avec beaucoup de vivres & d'argent; croyant qu'avec ce ſecours il rendroit cette Place imprenable; mais Andrada eût de ſi bons avis, & les Troupes qu'il commandoit, animées par l'eſpérance du butin, firent tant de diligence, qu'elles pillérent ce convoy, & défirent aiſément ceux qui l'eſcortoient. Enſuite l'Armée alla camper à la veûë de Conſüégra, où elle demeura quelques jours, ſans faire aucun mouvement, pour donner

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 7.

L'AN 1517. le temps aux ſommations que le Cardinal avoit ordonné de faire, dans toutes les formes juridiques.

Andrada s'eſtant donc avancé envoya un Trompéte à Diego de Tolede, pour le ſommer de la part du Roy de rendre la Place, de congédier tout ce qu'il avoit de Gens armez, de luy remettre les Villes & les Forteresses dépendantes du Prieuré, & d'attendre le jugement de ſon procés ſelon les voyes ordinaires de la Juſtice; qu'autrement, il le regarderoit comme criminel de leze-Majeſté, & qu'il luy feroit la guerre comme à un rebelle. Il ne parut pas que ces menaces euſſent fort étonné les Aſſiégez, au contraire quelques jeunes-gens de Toléde, par un ancien uſage d'Eſpagne dont il reſte quelques traces dans Dion de Nicée, firent paroiſtre ſur les murailles des Biéres peintes en noir, comme pour faire entendre qu'ils mourroient tous plûtoſt, que de rendre la Ville: & là-deſſus Andrada commença à faire le ſiége dans les regles.

Le Duc d'Albe voyant la perte de ſon fils inévitable, & ne ſe croyant pas luy-même bien aſſeûré, vint à Madrid, où, par le moyen de la Reine Germaine & du Cardinal Adrien, il tâcha d'obtenir des conditions plus avantageuſes que les premiéres, ou du moins de revenir à l'accommodement qu'on luy avoit offert; mais Ximenés ne voulut plus ouïr parler de conditions, ni d'accommodement; & déclara qu'il n'eſtoit plus queſtion que de remettre le Prieuré purement & ſimplement à la diſpoſition du Roy,

On ne crut pas pouvoir le fléchir, & le Duc fut obligé de recevoir la loy qu'on luy imposoit. Il vint trouver le Cardinal la nuit ; & comme il se plaignoit un peu de sa rigueur, ce Prélat luy répondit ; *Qu'il n'avoit jamais usé de rigueur que malgré luy, & que ceux qui commandent sous les autres doivent exécuter avec soin les ordres qu'ils en reçoivent.* Il luy montra même les Lettres de Flandres, & l'asseûra qu'en toutes choses, où sa fidélité, & l'autorité du Prince ne seroient pas intéressées, il le serviroit.

L'AN 1517.

Le Duc le pria de recommander sa famille au Roy, & aprés plusieurs civilitez reciproques, ils écrivirent l'un & l'autre sur le champ, le Duc à son fils de rendre le Prieuré, & le Régent à Andràda de lever le siége ; ce qui fut executé ponctuellement. On fit publier l'amnistie pour ceux qui s'estoient trouvez dans Consüégra, & Diégo fut remis en grace. Il voulut quelque-temps aprés faire assembler les Chevaliers, mais on luy interdit toutes les fonctions de Prieur ; & comme il s'excusoit sur les ordres qu'il avoit receûs du Grand Maistre, *Si nous estions*, luy repliqua le Cardinal, *dans l'Isle de Rhodes, vous auriez raison ; mais en Espagne où je suis Régent, il ne faut obéir qu'à moy.*

Quoy-que par cette fermeté, le Cardinal eust réduit la Noblesse à vivre dans une grande retenuë, les Flamans craignirent pourtant qu'il n'arrivast enfin quelque desordre en Espagne, & déterminérent le Roy à s'y rendre au commence-

L'AN 1517.

Petr. Martyr epist. 598. l. 30.

ment de l'Automne. La nouvelle n'en fut pas plûtost arrivée, que le Régent la fit publier par tout le Royaume, & commanda qu'on équipast la Flote, qu'on la pourvust de tout, & qu'on la mist en mer au premier beau temps. Il envoya visiter les Costes de Galice & de Biscaye, & reconnoistre le lieu le plus commode & le plus sain où le Roy pourroit aborder; car il avoit couru quelque bruit de peste. Il eut soin même qu'on fist dans tous les Ports, de grandes provisions de vivres, afin-que la Cour, en quelque endroit qu'elle débarquast, trouvast toutes sortes de rafraichissemens. Ces ordres ainsi donnez, il partit de Madrid avec l'Infant, accompagné du Conseil d'Etat & de grand nombre de Seigneurs pour aller à Aranda sur la riviere de Duero. Il choisit cette ville plûtost qu'une autre, tant parce-qu'il croyoit estre plus à portée, pour haster les préparatifs de la reception du Roy, & pour aller au-devant de luy; qu'à cause que l'air y estoit fort tempéré, & que prés de-là il y avoit un célébre Couvent de Cordeliers, où il aimoit à se retirer. Il passa par Tordelaguna lieu de sa naissance, & voulut y demeurer un jour comme pour dire le dernier adieu à sa Patrie.

Sandov. hist. de Carl. V. lib. 3. §. 1.

Le lendemain, il alla disner en chemin dans un Bourg nommé Bos-Eguillas. Et c'est-là qu'on prétend que ses ennemis luy firent donner le poison. Quoy-qu'il en soit il sentit des maux extraordinaires incontinent aprés le repas, & il ne vescut

L'AN 1517.

depuis que trés-peu de mois. Le Provincial des Cordeliers que le Régent avoit mandé avec quelques-uns des principaux de la Province, ne confirma que trop le soupçon qu'on eût. Car ce bon Pére marchant avec ses Compagnons dans un chemin de traverse, un Cavalier masqué vint à eux à toute bride, & leur dit : *Si vous allez trouver le Cardinal à Bos-Eguillas, hastez-vous, mes Péres ; & si par bonheur vous arrivez avant son dîné, avertissez-le de ne pas manger d'une grande Truite qu'on luy servira, car elle est empoisonnée : que si vous arrivez trop tard, dites-luy que c'en est fait, qu'il n'a qu'à songer à sa conscience.* Il piqua son cheval aprés cela, & prit la route de Madrid.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Les Religieux doublérent le pas effrayez de cette avanture, & le Provincial plein de poudre & de sueur ayant esté introduit dans la chambre du Cardinal, comme il sortoit de table, raconta de point en point ce qu'il avoit veû & oüi ; à quoy ce Prélat répondit sans s'étonner, & comme n'ajoûtant aucune foy à l'avis de ce Cavalier, *Si ce malheur m'est arrivé, ce n'est pas d'aujourd'huy, Mon Pére.* Il luy dit ensuite que quelques mois auparavant ouvrant une Dépêche qui venoit de Flandres, une vapeur subtile & maligne luy avoit tout-d'un-coup saisi le cerveau, & que depuis il n'avoit point eû de santé. *Mais,* ajoûta-t-il, *l'un n'est pas peut-estre plus vray que l'autre. Dieu qui gouverne tout avec une si grande sagesse, envoye les maladies, & les guerit quand il luy plaist : il faut nous abandonner à sa provi-*

L'AN 1517.

dence. Cependant le poiſon commença à faire ſon premier effet, qui fut de luy faire jetter du ſang par les oreilles & par les jointures de ongles, & conſuma lentement ce Corps d'ailleurs affoibli par l'âge, & par les fatigues des affaires. Les démêlez qu'il avoit eûs avec les Grands d'Eſpagne, & le dépit qu'avoient les Flamans des plaintes qu'il avoit faites de leur avarice, ont laiſſé incertain à laquelle des deux Nations ont doit imputer ce crime.

Quoy-qu'il en ſoit, Ximenés tout languiſſant qu'il eſtoit, ne laiſſa pas de continuër à prendre ſoin de l'Etat, & la veuë de la mort ne l'empêcha pas d'exécuter un deſſein hardi qu'il croyoit néceſſaire pour le ſervice du Roy & pour la tranquillité du Royaume : ce fut d'oſter à l'Infant tous ceux de ſes domeſtiques qui luy donnoient de mauvais conſeils. Ce jeune Prince, comme nous avons dit, avoit pour Gouverneur Pedro Nugnez de Guſman Grand Commandeur de l'Ordre de Calatrave, & Alvaro Ozorio Evêque d'Aſtorga pour Precepteur. Le premier avoit eſté choiſi par la Reine Iſabelle, pour ſa naiſſance, pour ſa douceur, & ſur-tout pour ſa pieté ; le ſecond avoit eſté nommé par Ferdinand, à cauſe de ſa dignité & de ſon ſçavoir. Ils ne penſérent qu'à l'inſtruction du Prince durant les premiéres années de ſon enfance ; mais dés-qu'ils virent que ſon Ayeul l'aimoit aſſez pour l'établir Souverain d'Aragon & de Caſtille, au préjudice de ſon Aîné, ils ſouhaitérent qu'il

Petr. Martyr epiſt. 600. lib. 30.

régnast, parce-qu'ils espéroient le gouverner, & profiter de l'ascendant qu'ils avoient sur son esprit. La bienséance vouloit qu'ils gardassent beaucoup de modération, & qu'ils couvrissent leur ambition sous une apparence de zéle pour la grandeur & pour la gloire de leur Pupille. Comme ils virent leurs espérances trompées, par l'avenement de l'Archiduc Charles à la Couronne, ils cherchérent les moyens de se soûtenir, & furent ravis de voir que leur jeune Maistre aprés avoir perdu le droit de regner, n'en avoit pas perdu l'envie.

L'AN 1517.

Ce Prince avoit toûjours devant les yeux le Thrône dont il croyoit estre tombé; & nourrissoit son ambition d'espérances, & de projets imaginaires. A quoy une chose qui arriva quelques mois aprés la mort de Ferdinand son Ayeul, ne contribua pas peu. Car un jour qu'il estoit à la chasse pour faire exercice, & pour dissiper ses chagrins, un Hermite se présenta tout-d'un-coup à luy, & luy dit d'un ton de Prophéte: *Prince, ayez bon courage, le Ciel vous destine à de grandes choses: ne renoncez pas à vos prétentions, vous allez estre Roy de Castille. Telle est la volonté de Dieu....* Aprés ces paroles il s'enfuit, & disparut, sans qu'on en pust jamais sçavoir aucune nouvelle. Son air modeste, son visage mortifié, & je ne sçay-quoy d'extraordinaire dans son habit, & dans sa figure, & son discours sur-tout firent beaucoup d'impression sur l'esprit du Prince; & les Personnes qui luy

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 2. §. 9.

Anton. de vera vid. del Emp. Carlos V.

L'AN 1517.

avoient apparemment préparé cette Apparition, s'en servirent pour ranimer ses desirs, & pour troubler l'Etat s'ils eûssent pu.

Ximenés crut qu'il falloit sur toutes choses prévenir leurs mauvais desseins, & le premier soin de sa Régence, fut de s'asseûrer de la personne de l'Infant, en le faisant demeurer toûjours auprés de luy, & d'observer la conduite de ses Domestiques. Ils ne pûrent souffrir la contrainte où ils se trouvoient, & ne perdirent aucune occasion de décrier le Gouvernement, dont ils se plaignirent plusieurs fois au Conseil de Flandres. Ozorio estoit le plus irrité. Outre qu'il avoit l'esprit inquiet, & qu'il s'estoit fait des plans de fortune à sa fantaisie, il regardoit avec chagrin l'élevation du Cardinal. Il y entroit même un peu d'émulation d'Ordre; car il avoit esté Religieux de Saint Dominique, comme le Cardinal l'avoit esté de Saint François. Cét Evêque par ses conseils, aigrissoit l'esprit de Gusman, qui d'ailleurs avoit receû quelque déplaisir du Régent, & qui tout devot qu'il estoit, ne renonçoit pas à la part qu'il s'estoit promise à l'administration des Affaires. Ils concertérent donc ensemble les moyens de se mettre en liberté. Ozorio entreprit de gagner l'Empereur Maximilien, & de luy faire entendre par les correspondances qu'il avoit auprés de luy, que le Royaume estoit perdu, s'il ne venoit le tirer des mains de Ximenés qui le gouvernoit.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

Il proposa peu de temps aprés de marier cét

Empe-

Empereur avec la Reine Germaine, espérant par-là, ou que Maximilien viendroit en Espagne & déposeroit le Cardinal, ou que la Reine, qu'il avoit engagée à son party, auroit plus de crédit pour le soûtenir quand elle auroit épousé Maximilien. Gusman de son costé n'attendoit que l'occasion d'enlever l'Infant, & de l'emmener en Aragon, où il sçavoit qu'en considération du Roy Ferdinand son Ayeul, les Principaux Seigneurs le recevroient à bras ouverts, & le reconnoistroient pour Maistre. Cependant les Domestiques de l'Infant ne cessoient de loüer son bon naturel, de l'appeller les délices de l'Espagne, & de blâmer les mœurs & les maniéres des Flamans. Le Cardinal eût des avis de toutes ces pratiques secrétes, & fit garder l'Infant & ses Gouverneurs, sans qu'ils s'en pussent appercevoir. Il en avoit écrit plusieurs fois aux Pays-bas; & comme d'un costé il estoit important de desabuser ce jeune Prince des prétentions qu'il pouvoit avoir; & que de l'autre il n'estoit pas honneste à Charles de commencer son Regne par une action qui devoit déplaire à son Frere, & à Ceux qu'on avoit mis auprés de luy, la Cour fut bien-aise de charger le Cardinal de cette Commission, & de la trouver executée à son arrivée en Espagne.

L'AN 1517.

On luy ordonna donc de congédier les premiers Officiers de l'Infant, Nuñez de Gusman son Gouverneur, Alvaro Ozorio son Précepteur, & Gonzalo de Gusman son Chambelan. Charles leur écrivoit, qu'il avoit considéré qu'à leur âge,

Petr. Martyr epist. 600. lib. 30.

Eugen. de Robles vid. del Card. Xim. c. 18.

L'AN 1517.

aprés une longue & pénible assiduité, ils avoient sans doute besoin de repos, d'autant-plus que l'Infant estoit déja si avancé, qu'il n'avoit plus besoin de leurs instructions ; Qu'encore-qu'il eust de grands sujets de se plaindre de la conduite qu'ils avoient tenuë à son égard, il vouloit bien se contenter de les renvoyer chez eux sans les punir, en considération des services qu'ils avoient rendus à son Frere ; Qu'ils exécutassent cependant les ordres que le Cardinal d'Espagne leur donneroit de sa part. Pour les autres Officiers de sa Maison, on laissoit à la disposition de Ximenés de les retenir, ou de les renvoyer, selon qu'il le jugeroit à propos. Charles écrivit au même-temps à l'Infant, en ces termes.

TRES-ILLUSTRE INFANT,

Lettre de Charles Roy d'Espagne, tirée des Mémoires Manusc. du Card. de Granvelle, & traduite de l'Espagnol.

J'ay esté informé plusieurs fois, qu'il y a des Personnes dans vostre Maison, qui vous inspirent des sentimens contraires au service de la Reine Catholique, au mien, & à vos propres intérests; qu'on y parle de moy sans respect & sans retenuë, & qu'on y fait certains projets séditieux, que je devrois avoir déja châtiez. Il y a quelque-temps qu'on me sollicite d'y mettre ordre. J'ay crû qu'il falloit auparavant vous en avertir: & vous sçavez que je l'ay fait par mes Lettres du mois d'Aoust, par lesquelles je vous priois de ne point écouter ces mauvais conseils, ni ces mauvais discours, & de vous souvenir de mon Amitié, & de la passion que j'ay, de vous voir tenir dans le Monde le Rang que vous desirez & que vous méritez d'y tenir. J'apprens pourtant que ces

desordres augmentent, & que vos Gouverneurs, au lieu de les faire cesser, les approuvent & les entretiennent. On me mande que l'un d'eux s'est oublié jusqu'à ce point que de parler & d'écrire à quelques Grands, & à quelques Villes de mes Royaumes, pour les porter à la desobéïssance, & à la revolte.

L'AN 1517.

Vous jugez-bien que tout cela, si je n'y remediois promptement, pourroit causer du trouble dans mes Etats; & tourneroit en même temps à vostre desavantage, ce qui me seroit trés-sensible, parce-que je vous estime & que je vous aime. L'intention de ces Gens-là est de nous desunir, de m'oster la tendresse que j'ay pour vous, & de vous oster la confiance que vous devez avoir en moy. Ils l'ont déja voulu faire, quand ils ont tâché de vous persuader, que Nous n'avions, ni moy, ni ceux qui sont auprés de moy, aucune affection pour Vous, ni pour ce qui vous regarde. L'Evêque d'Astorga sçait bien que l'état de vostre dépense a esté réglé en présence de l'Empereur, nostre trés-honoré Seigneur & Pere, & de Madame Marguerite nostre trés-honnorée Tante, & que cependant je n'ay pas laissé d'envoyer quatre mille ducats pardessus, & de donner deux-mille ducats à cét Evêque avant son départ, pour vous décharger des frais de son voyage. Je l'asseûray même que le premier soin que j'aurois à mon arrivée en Espagne, seroit celuy de vos interests.

L'amitié que j'ay pour vous m'oblige à éloigner tout ce qui pourroit la diminuër; & comme il seroit difficile qu'elle continüast au point où elle est, si vous suiviez les conseils des Personnes qui me sont suspectes, j'ordonne au Grand Commandeur de Calatrave de se rendre à sa Com-

L'AN 1517.

manderie, & à l'Evêque d'Astorga de se retirer incessamment dans son Evêché: & je mets en leur place D. Diégo de Guevare, Clavier de Calatrave, & M. De-La-Chaux mon Ambassadeur, ausquels je recommande de s'appliquer entiérement à vous donner toutes les satisfactions, & à vous rendre tous les services qu'il sera possible. Et parce-que vray-semblablement ils sont absens, j'ay mandé qu'Alonso Tellez Giron, frere du Marquis de Villéne demeurast auprés de vous.

Le Reverendissime Cardinal d'Espagne, & le trés-Reverend Cardinal de Tortose mon Ambassadeur, vous expliqueront plus amplement toutes ces choses. Je vous prie avec affection, que pour me faire plaisir, vous trouviez bon que j'en use ainsi, & que vous croyiez que tout cela se fait pour vostre bien, & que du reste j'auray soin de tout ce qui peut regarder vostre élevation & vos intérests. Je n'attends que le bon vent pour m'embarquer. J'espére que j'auray bien-tost la joye de vous voir, & de vous entretenir de cette affaire, & d'autres encore plus grandes. Je m'en remets presentement à ce que vous diront les Cardinaux; & je vous prie de suivre mes Ordres & leurs Conseils.

Cette Lettre est un peu longue, c'est pour cela qu'elle n'est pas écrite de ma main, mais ce qu'elle contient regarde mon service, & vostre avantage: Je vous prie de le trouver bon, & de l'executer.

Le Conseil de Flandres avoit épuisé toute sa politique, pour la disposition de cette affaire. L'Ordre portoit d'user de grande circonspection, de garder un secret inviolable, de préparer l'esprit

de l'Infant, avant que de luy rendre la Lettre du Roy; & de luy faire entendre qu'il y avoit quelques changemens à faire dans sa Maison, qui ne devoient pas luy estre desagreables, parce-qu'ils avoient esté jugez nécessaires. La Dépêche de Charles, à Ximenés contenoit une instruction des tours qu'il devoit prendre, & des mesures qu'il falloit garder dans l'exécution de cette affaire. Elle estoit adressée au Cardinal d'Espagne, & au Cardinal Adrien conjointement, & conceuë en ces termes:

L'AN 1517.

REVERENDISSIME PERE EN JESUS-CHRIST, Cardinal d'Espagne, Archevêque de Tolède, Primat des Espagnes, Inquisiteur Général, Grand-Chancelier, & Gouverneur de nos Etats de Castille, nostre trés-aimé & trés-cher Ami: & trés-Reverend Pere en Jesus-Christ, Cardinál de Tortose, nostre cher Ami, & nostre Ambassadeur.

NOUS *avons esté avertis plusieurs fois, & par des endroits différens, qu'il estoit temps de remedier à certaines choses qui se passent dans la Maison du trés-illustre Infant, nostre cher & bien-aimé Frere. Ces avis portent que les Personnes qui sont auprés de luy, l'élevent dans un esprit de desobéïssance & de revolte, & luy inspirent des sentimens contraires à nostre service & à son propre intérest. Il y a un mois qu'on nous écrivit amplement sur ce sujet, & nous venons encore d'estre informez par le dernier Courrier, qu'il se dit, & qu'il se fait dans la*

Lettre de Charles Roy d'Esp. tirée des Mémoires manusc. du Card. de Granvelle, & traduite de l'Espagnol.

L'AN 1517. *Maison de ce Prince beaucoup de choses au desavantage de nostre Personne, & au préjudice de la Paix & du repos de nos Etats; Qu'on prétend se servir de luy pour Nous troubler dans les commencemens de nostre Regne; Qu'on y entretient des intelligences secrétes avec quelques Grands, & avec quelques-unes de nos Villes pour le faire déclarer en nostre absence Gouverneur de nos Royaumes, au nom de la Reine nostre trés-honorée Mere; & même pour le tirer d'entre vos mains, Reverendissime Cardinal, & l'emmener hors de Castille, & qu'on y fait plusieurs autres projets pareils, contre la fidélité qui Nous est deûë & à l'Illustrissime Infant nostre Frere. Et parce-qu'on jetteroit dans son esprit des défiances de l'amour que Nous luy portons, & de la passion que Nous avons de l'agrandir, Nous avons, de l'avis de quelques-uns de nos serviteurs qui Nous ont écrit d'Espagne, resolu d'ordonner au Grand-Commandeur de Calatrave de se retirer à sa Commanderie, à l'Evêque d'Astorga d'aller à son Evêché, & à Gonzale de Gusman de sortir promptement de la Cour, comme vous verrez par les Lettres que je vous envoye pour eux. Et comme le principal motif que Nous avons eû pour cela, est le bien & l'avantage de l'Infant, voicy l'ordre que vous tiendrez dans l'exécution de cette affaire; afin qu'il agrée pour l'amour de moy ce que je fais en cette occasion, & que par-là il me donne lieu d'augmenter l'affection que j'ay pour luy.*

Vous prendrez en particulier l'Illustrissime Infant, & vous luy ferez connoistre ma volonté & les raisons que j'ay d'en user ainsi. Vous vous servirez pour cela des paroles les plus douces & les plus honnestes que vous pour-

rez, afin qu'il prenne en bonne part ce que vous avez à luy declarer, & qu'il vous regarde tous deux comme ses Amis, ainsi que vous l'estes. Je me remets de tout cela à vostre prudence. Dites-luy que Nous avons resolu de mettre auprés de luy à la place de ceux qui y sont, D. Diégo de Guevare Clavier de Calatrave, M. De-La-Chaux mon Ambassadeur, & en attendant qu'ils soient arrivez, Alonse Tellez Giron frere du Marquis de Villéne. Vous luy ferez sçavoir aussi, que Nous desirons qu'il se conforme en toutes choses à nos usages, & à nos maniéres de vivre; & qu'ainsi Nous voulons que comme M. de Chiévres couche dans nostre Chambre, D. Guevare, ou M. De-La-Chaux couchent toûjours dans la sienne; & en leur absence D. Alonse Tellez, afin-que lors-qu'il s'éveillera, il trouve quelqu'un avec qui il puisse s'entretenir, s'il en a envie.

L'AN 1517.

Témoignez-luy bien que l'amitié que j'ay pour luy est cordiale & plus que fraternelle, & que si je passe en Espagne, c'est plus pour luy que pour mes Royaumes. C'est la vérité: il le connoistra, s'il plaist à Dieu, par les œuvres, quand je seray arrivé; & le premier soin que j'auray sera celuy de sa Personne, pour laquelle je sacrifierois la mienne. Faites-luy entendre que je n'ay pris cette resolution qu'aprés avoir demandé l'avis de l'Empereur nostre trés-honoré Seigneur & Pere, de Madame Marguerite nostre trés-honorée Tante, & des principaux de nostre Conseil. Qu'au-reste il n'a pas raison de se plaindre de M. de Chiévres & de nostre Grand-Chancelier. Je luy jure qu'ils sont ses fidéles Serviteurs, & qu'il ne se passe aucun jour, qu'ils ne me parlent de luy, comme on devroit

L'AN 1517. *parler de moy dans sa Maison. Vous luy direz aussi qu'aujourd'huy Veille de la Feste de Nostre-Dame de Septembre, je dois aller coucher sur ma Flote, & que demain matin, si le beau temps dure, je me mettray en mer. Dés-que je seray arrivé, & que je pourray le voir & l'entretenir, mes desirs seront accomplis: j'espére que les siens le seront aussi, parce-qu'il connoistra l'amour que j'ay pour luy, & pour l'Infante Eleonor nostre Sœur, que je luy mene pour sa consolation. Vous employerez toutes les raisons que vous jugerez convenables, selon vostre prudence, pour luy adoucir la peine que luy pourroit faire le changement de ses Officiers, & pour luy faire voir que c'est pour son bien que tout se fait; ensuite vous luy presenterez ma Lettre.*

Aprés-que vous aurez parlé au trés-illustre Infant, parlez au Grand-Commandeur & à l'Evêque d'Astorga, à tous les deux ensemble, & à chacun à part: & afin-qu'il n'y ait aucun delay à l'exécution de nostre volonté, empêchez-les d'accompagner l'Infant, & expliquez-leur au long toutes les choses qu'on Nous a mandées: qu'ils sçachent que la seule considération de l'Infant me retient que je ne passe plus avant. Et parce-que selon les Informations que j'ay receûës, l'Evêque est plus coupable que le Commandeur, ne manquez pas, quand vous leur parlerez, de témoigner à l'Evêque le peu de satisfaction que j'ay de luy, & faites-luy sentir par quelques termes rudes & pesans, qu'il a plus de tort que l'autre. Quand vous aurez achevé de leur parler, donnez-leur mes Lettres, & dites-leur de ma part, que sur le champ, sans voir l'Infant, sans luy parler davantage, & sans prendre

congé

congé de luy, ils exécutent l'ordre que je leur envoye. Ne les laissez parler à personne, jusqu'à ce qu'ils soient sortis de la Cour. L'AN 1517.

Vous comprenez-bien, Reverendissime Cardinal d'Espagne, de quelle consequence est cette affaire pour nostre service. Aussi, Nous vous prions trés-affectueusement que vous ne perdiez point de temps, & que vous suiviez nos ordres sans delay, malgré tous les obstacles qui pourroient les retarder, quand même l'Infant s'y opposeroit. Et parce-qu'il pourroit arriver qu'Alfonse Tellez, qui doit demeurer auprés de l'Infant, jusqu'à ce que Guevare & La-Chaux y soient arrivez, ne seroit pas à la Cour, envoyez-luy un Courrier incessamment, afin-qu'il y vienne à l'heure-même, sans retardement & sans excuse; l'affaire estant d'une qualité & d'une importance trés-grande, comme vous voyez. Nous vous chargeons de garder un grand secret, en sorte qu'elle soit exécutée, avant qu'elle soit connuë. Nous vous prions & recommandons encore, Reverendissime Cardinal d'Espagne, qu'aussi-tost que vous aurez receû cette Dépêche, si Alfonse Tellez est absent, vous mettiez en sa place auprés de l'Infant quelque honneste homme, qui le serve avec soin, & qui réponde de sa personne.

On Nous avoit aussi conseillé d'éloigner le Capitaine de nos Gardes qui sert auprés de luy, & de mettre en sa place quelqu'un de nos anciens Serviteurs; mais parce-qu'on ne mande rien de particulier ni de positif contre luy, & que Nous ne voulons pas douter sans raison de sa fidélité, Nous avons cru que c'estoit assez, que Vous, Reverendissime Cardinal d'Espagne, luy fissiez prester entre

L'AN 1517. *vos mains un nouveau ferment en noſtre nom, pour la Garde de l'Infant, avec ordre de tenir la choſe ſecrette, & de n'en parler à qui que ce ſoit.*

Nous ſommes encore informez que le Grand-Commandeur & l'Evêque, ont mis hors de la Maiſon de l'Infant, Iſabelle de Carvajal ſa Gouvernante, ſans ma participation, ſuppoſant pourtant un ordre de Moy. Je ſçay que c'eſt une bonne Dame, agréable au Prince, zelée pour noſtre ſervice & pour le ſien: remetez-là dans la Maiſon; qu'elle y demeure, qu'elle y couche comme auparavant; que ce ſoit néanmoins hors de la chambre de l'Infant. Parlez-luy, comme vous le jugerez à propos; elle vous honore, & vous ſçaurez par elle tout ce qui ſe paſſera.

Vous trouverez deux Lettres dans ce Paquet, l'une pour le Marquis d'Aſtorga, l'autre pour le Comte de Lemos, qui ſont les principaux Parens de Guſman & d'Ozorio. Nous leur faiſons ſçavoir la Commiſſion que Nous vous avons donnée, & Nous leur mandons que vous en ſçavez les raiſons, & que vous leur en direz quelques-unes. Ayez ſoin de le faire, envoyez-leur mes Lettres, & écrivez-leur vous-même, ce que vous croirez convenir à noſtre ſervice. Nous écrivons auſſi à Sancho de Parédez Maiſtre-d'Hoſtel de l'Infant, parce-que Nous avons appris, qu'il a toûjours deſapprouvé tout ce qui pouvoit nous déplaire: aſſeûrez-le que nous ſommes contens de luy, & rendez-luy noſtre Lettre.

Je reviens encore à vous prier, & à vous recommander que ces ordres que je vous envoye, ſoient exécutez ſur le champ, avec toute la diligence poſſible, & dans un grand ſecret; en ſorte, comme Nous avons déja dit,

que tout soit fait, avant-qu'on puisse l'empêcher, ni même le prévoir. Nous avons écrit à l'Empereur nostre trés-honoré Seigneur & Pere, tout ce que Nous vous écrivons, & Nous luy avons communiqué aussi-bien qu'à la Princesse Madame Marguerite nostre trés-honorée Tante, les motifs qui Nous ont portez à mettre le Grand-Commandeur de Calatrave, & l'Evêque d'Astorga hors de la Maison de l'Infant. Mandez-moy promptement ce que vous aurez fait, comment mon Frere aura pris l'Affaire, & tout ce qui se sera passé. M. De-La-Chaux me rendra vostre Paquet au Port où je débarqueray. Reverendissime Pere en Jesus-Christ, Cardinal d'Espagne, nostre trés-aimé & trés-cher Ami: Trés-Reverend Pere en Jesus-Christ Cardinal de Tortose nostre Ambassadeur, La Sainte Trinité vous ait en sa sainte garde.

L'AN 1517.

MOY LE ROY.

Si ces Lettres eussent esté renduës exactement, l'affaire se fust passée sans bruit, & le Cardinal eust si bien ménagé l'esprit de l'Infant, qu'il luy auroit fait connoistre non-seulement la nécessité, mais encore l'avantage qu'il y avoit à obéïr aux volontez du Roy son Frere. Mais le Maistre des Postes ayant receû le Paquet, & sçachant qu'il estoit fort recommandé, s'imagina que c'estoit l'avis que le Roy donnoit de son embarquement pour l'Espagne. Il envoya tous ses Commis chez les Seigneurs qui estoient à Aranda, ou aux environs, pour leur en faire part, & pour recevoir les presens que les Espagnols font ordinairement à ceux qui leur annon-

L'AN 1517. cent d'heureuſes nouvelles. Il garda pour cela la Dépêche cinq jours entiers; & comme le Régent s'eſtoit retiré au Monaſtére d'Aguiléra, pour y eſtre plus en repos, il s'imagina qu'il ne falloit pas le troubler, & qu'il ſuffiſoit de mettre les Lettres entre les mains du Cardinal Adrien, qu'on regardoit toûjours comme ſon Collégue.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. lib. 7.

Quoy-que l'adreſſe fuſt proprement au Cardinal Ximenés, & que le nom de l'autre ne fuſt employé que pour la forme, cependant Adrien ſoit par un deſir trop ardent de ſçavoir au vray, ſi le Roy Catholique eſtoit parti, ſoit par une ſimple curioſité de voir ce qu'on mandoit de Flandres, ſoit enfin qu'il cruſt avoir droit d'entrer en connoiſſance des Affaires, qu'on ne luy communiquoit preſque plus, ouvrit le Paquet, & porta à l'Infant les lettres qui luy eſtoient adreſſées, ſans prévoir le deſordre qu'il alloit cauſer parmi les Domeſtiques de ce Prince, qui ſe doutoient déja du deſſein qu'on avoit contr'eux. Il reconnut ſa faute preſque auſſi-toſt qu'il l'eût faite, & renvoya promptement à Ximenés la Dépêche du Roy, en luy demandant humblement pardon de ſa ſimplicité & de ſon imprudence. Ainſi la choſe eſtant divulguée, avant-même que celuy qui avoit ordre de l'exécuter, l'euſt appriſe, il n'y eût plus de précautions, ni de meſures à prendre. Les Domeſtiques de l'Infant connûrent alors qu'ils eſtoient perdus; & quoy-qu'ils compriſſent aſſez que leur jeune Maiſtre n'avoit pas beaucoup de pouvoir,

ils implorérent pourtant son secours, & le priérent d'obtenir au moins qu'on ne touchast point à sa Maison, que le Roy ne fust arrivé. Ils ajoûtérent, *Que cette persécution ne pouvoit venir que d'un esprit aussi hardi & aussi violent que l'estoit celuy de ce Ministre; Que c'estoit une marque de l'aversion qu'il avoit pour son Altesse; Qu'il luy ostoit ses plus fidéles Serviteurs, pour le reduire plus aisément à une condition particuliére, & qu'aprés avoir tourmenté tous les Grands d'Espagne pendant sa vie, il vouloit, sur le point de mourir, outrager un Prince qui estoit né pour estre son Maistre.*

L'AN 1517.

L'Infant aigri par ces discours, partit le lendemain pour aller trouver Ximenés dans sa retraite d'Aguiléra, & quelque envie qu'il eust d'estre bien accompagné, il alla seul avec l'Evêque d'Astorga son Précepteur, parce que son Gouverneur estoit malade, & que le Cardinal Adrien n'avoit osé se présenter. Le Duc de Béjar, & quelques autres Seigneurs qui estoient dans la chambre du Regent, se retirérent par respect, dés que ce Prince y fut entré. Alors il déchargea son cœur, & se plaignit qu'on luy ostoit ses anciens & fidéles Serviteurs, sans sujet, & sans qu'on luy en eust dit un seul mot; que c'estoit un affront qu'on avoit resolu de luy faire, & que le déplaisir le plus sensible qu'il eust, c'estoit que ce coup luy vinst d'un homme qu'il avoit toûjours regardé comme son amy, & presque comme son pere. Il conjura aprés cela le Cardinal, les larmes aux yeux, par la mémoire du Roy Ferdinand son Ayeul, par les bienfaits qu'il avoit

Eug. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

L'AN 1517.

receûs de la Reine Isabelle, de luy laisser des Gens d'une vie irreprochable, & d'un mérite connu, dont il estoit trés-satisfait, & à qui même il avoit de l'obligation; & de ne pas souffrir qu'on le maltraitast de la sorte.

Ximenés tâcha de l'appaiser; & sans entrer dans aucun éclaircissement sur les raisons qu'on avoit d'en user ainsi, il luy répondit, *Que c'estoit un moyen de s'avancer dans les bonnes graces du Roy son Frere, que de luy obéïr en cette rencontre; Qu'il ne pouvoit y avoir de déshonneur à suivre les ordres du Souverain; Que l'attachement pour les Domestiques estoit loüable, mais que les premiers devoirs regardoient nos proches, sur-tout quand ils sont nos Maistres; Qu'il mist à part les préventions qu'on luy avoit inspirées, & qu'il fist réfléxion que c'estoit un commandement absolu, dont il n'estoit ni seûr ni honneste de se dispenser; Quel s'il le prenoit autrement, & qu'il continuast à faire le mécontent, il se perdroit luy-même, & causeroit la ruine de ceux dont il prenoit inconsiderément les intérests.* Ces remontrances ne touchérent pas l'esprit de ce Prince. Il repliqua au Cardinal, qu'il avoit autrefois receû beaucoup de marques de son amitié, mais qu'elle luy manquoit au besoin; qu'il ne demandoit pour toute grace, qu'une surséance jusqu'à l'arrivée du Roy; mais qu'il voyoit bien qu'on vouloit le perdre, luy & ses gens, & qu'il alloit chercher de son costé les moyens de les protéger, & de les mettre à couvert de l'orage dont ils estoient menacez. *Cherchez-les donc ces moyens,* luy dit alors Ximenés d'un ton plus

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

élevé, *& moy je vous jure par la vie du Roy vostre Frere, que ni vous, ni toute l'Espagne ensemble n'empêchérez pas que demain les ordres que j'ay receûs ne soient exécutez.* L'Infant jugea bien qu'il n'auroit pas d'autre réponse, & se retira dans Aranda, sans pouvoir dissimuler son ressentiment.

L'AN 1517.

Ximenés fit appeller incontinent Cabanillas & Spinosa, Capitaines de ses Gardes, & commanda à l'un d'escorter l'Infant avec sa compagnie; à l'autre d'aller prendre des Troupes du voisinage, & d'investir la Ville; en sorte que, ni le Prince, ni aucun de ses Domestiques n'en pust sortir. Spinosa fit tant de diligence, que l'Infant ne fut pas plûtost dans Aranda, qu'il y arriva avec ses Troupes, & se saisit de toutes les avenuës. Le reste du jour & toute la nuit se passérent en délibérations vaines, entre l'Infant & ses Domestiques. Comme ils se plaignoient tous également de leur fortune, ce jeune Prince dans sa colére, menaçoit de perdre Ximenés; mais Gusman & Ozorio luy remontrérent, qu'il n'avoit ni forces, ni secours pour exécuter ce dessein, & qu'il falloit penser à quelque expédient possible. Il proposa donc de sortir, sous-prétexte d'aller voir la Reine sa Mere, de passer son épée au travers du corps à ceux qui s'y opposeroient, & de se cantonner dans quelque Province; mais on luy fit remarquer qu'il estoit comme assiégé dans sa maison, & que toutes les Milices du Royaume, au moindre signal que le Régent leur donneroit, seroient aprés luy. Tout ce qu'il

Petr. Martyr epist. 600. lib. 30.

L'AN 1517.

put faire en cét état, ce fut de s'obliger par écrit à tous ſes Gens, de les rappeller dans ſa Maiſon, & de leur faire du bien à proportion de leurs ſervices, lors-qu'il ſeroit maiſtre de ſes actions, & qu'il auroit dequoy les recompenſer. En ſuite, il fit prier le Conſeil d'Etat, les deux Nonces du Pape, & les Evêques qui ſe trouvérent à Aranda, de venir chez luy ; & aprés leur avoir expoſé l'ordre qu'il avoit receû du Roy, & la violence qu'il ſe faiſoit pour y obéïr, il leur demanda par grace d'informer Sa Majeſté Catholique de la fidélité de ſes Domeſtiques, & de l'injure faite à ſa Perſonne.

Cependant le Cardinal Régent pria le Cardinal de Tortoſe de luy amener le Gouverneur, le Précepteur & le Chambélan, parce-qu'il eſtoit bien-aiſe de leur rendre compte de ſa conduite, & de ſe juſtifier ſur les plaintes qu'ils faiſoient de luy à tout le monde. Il les receût humainement; écouta leurs raiſons, & y répondit par ordre. Il ſe plaignit enſuite luy-même, & voulut bien qu'ils luy repliquaſſent. Enfin il leur montra les Lettres qu'il venoit de recevoir de la Cour, & leur fit lire l'article qui les regardoit, obſervant ſur leur viſage les ſentimens de leur eſprit, réſolu de les faire arreſter ſur le champ, s'ils témoignoient la moindre répugnance à ſe ſoûmettre. Mais ils n'eûrent garde de s'attirer ſon indignation : ils l'aſſeûrérent qu'ils eſtoient preſts d'exécuter tout ce qu'il luy plairoit de leur commander, & le ſuppliérent ſeulement d'avoir la bonté de faire connoiſtre au Roy,

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 7.

Roy, auprés de qui il pouvoit tout, la perte qu'ils faisoient, & la soûmission entiére qu'ils avoient pour ses volontez. Sur cela le Cardinal leur permit de retourner à Aranda, & leur donna le reste du jour pour mettre ordre à leurs affaires. Ils prirent congé de l'Infant avec un déplaisir extrême de part & d'autre, & se retirérent avant le coucher du Soleil, selon qu'il leur avoit esté prescrit. L'AN 1517.

La Cour avoit souhaité qu'on mis Alfonse Tellez à la place de Nuñez de Gusman; mais comme il ne se trouva pas alors à Aranda, & que d'ailleurs il pouvoit estre suspect par les liaisons étroites qu'il avoit avec le Duc d'Escalone son parent, le Regent choisit le Marquis d'Aguilar en qui il avoit beaucoup de confiance, & le maintint jusqu'à l'arrivée du Roy, du consentement de l'Infant même, à qui il sceût se rendre agréable. Vingt-sept autres Domestiques furent congédiez, & l'on mit en leur place des Gens de mérite, d'une naissance médiocre; qui n'ayant ni protection ni alliance considérable, devoient estre plus soûmis & plus dépendans. On avoit crû que l'Ecuyer de l'Infant seroit conservé en faveur d'Isabelle de Carvajal sa mere, qui avoit esté Gouvernante du Prince, & qui luy avoit si soigneusement inspiré le respect & la soûmission pour le Roy son frere, qu'on la nommoit ordinairement dans la Maison, *l'Espione du Cardinal*: mais on craignit l'esprit vif & intrigant de ce Cavalier, & il eût le même sort que les autres.

L'AN 1517.

Ce qui parut de plus rude au public dans tous ces changemens & qui toucha l'Infant plus sensiblement, ce fut l éloignement du Vicomte d'Altamire. Il estoit fils de ce brave Comte d'Altamire, qui aprés plusieurs grandes actions avoit esté tué dans l'expédition d'Afrique, & il y avoit lieu d'espérer qu'il ressembleroit à son Pere, ou que peut-estre il le surpasseroit. Ferdinand l'avoit mis Enfant-d'honneur auprés de son Petit-fils; & outrequ'il estoit agréable de visage, adroit à toute sorte de jeux, d'une humeur gaye, & divertissante, il avoit un esprit capable de tout apprendre, & une bonté de naturel qui le mettoit à couvert de la pluspart des vices de la jeunesse. Par ces qualitez & par une honneste complaisance, il avoit gagné les bonnes graces de son Maistre; & Ximenés qui aimoit ce jeune Seigneur, & qui sçavoit le déplaisir mortel qu'il alloit donner au Prince, eût quelque envie de ne les pas separer; mais il craignit qu'estant neveu de l'Evêque d'Astorga, il ne suivist les conseils de son Oncle, ou que du-moins il ne le servist dans ses desseins. Alphonse Castilléjo, fut de tous les Domestiques de l'Infant le seul que l'on conserva. Il excelloit en Poësie, & comme il ne se mesloit d'aucune autre chose, cela fit qu'on le laissa dans la Charge de Gentilhomme Ordinaire qu'il exerçoit.

Petr. Martyr epist. 600. lib. 30.

Toute la Cour de Bruxelles attendoit avec impatience quelle seroit l'issuë de cette affaire. Chiévres & le Conseil se repentoient d'avoir donné les

mains à une entreprise, qu'ils croyoient capable d'allumer une guerre civile dans la Castille, d'autant-plus que le Marquis d'Astorga & le Comte de Lémos proches parens d'Ozorio & de Gusman, pouvoient y apporter de grands obstacles. Ils jugérent donc à propos, se défiant du pouvoir du Cardinal Régent, que le Roy écrivist de sa propre main à ces deux Seigneurs, pour leur marquer que c'estoit par son ordre & pour de trés-pressantes raisons qu'on alloit changer la Maison de l'Infant son frere ; leur ajoûtant qu'il se promettoit de leur fidélité & de leur affection pour son service, que non-seulement ils ne troubleroient point en cela le Regent, mais que s'il en estoit besoin, ils l'assisteroient même dans la Commission qu'il avoit receûë. On luy envoya ces Lettres tout-ouvertes, afin qu'il sçeust ce qu'elle contenoient, & qu'il les rendist à-propos. Mais quand il les eût leuës il se moqua de la simplicité des Flamans, & jetta les Lettres au feu, disant; *Que tout faisoit peur à ces gens-là; Que ces précautions & ces timiditez attiroient souvent les maux qu'on vouloit éviter, & que lors-qu'on avoit l'autorité Royale & la justice de son costé, il ne falloit pas même supposer que quelqu'un y pust résister.*

L'AN 1517.

Le bruit courut alors dans toute l'Espagne, que Ximenés retiré dans un Monastére de l'Ordre de Saint François, estoit à l'extrémité, & ne pouvoit plus vaquer aux affaires, & sur l'avis que D. Pedro Giron en eût, il s'empara du Duché de Medina Sidonia. La nouvelle en fut aussi portée

L'AN 1517.

jusqu'en Afrique ; & les Maures croyant que les Costes ne seroient plus si soigneusement gardées, firent une descente dans le Royaume de Grenade. On rapportoit même que Barberousse, qui s'estoit rendu depuis peu Maistre d'Alger, avoit assemblé une Armée, & venoit assiéger Oran. Le Cardinal tout foible qu'il estoit de corps, conservant toute la force de son esprit, commanda incontinent au Comte de Luna Gouverneur de Seville, de lever les Milices, d'y joindre des Troupes des garnisons, & de marcher contre Giron, avec ordre de le poursuivre jusqu'à ce qu'il le luy eust amené mort ou vif. Anne d'Aragon femme du Duc de Medina Sidonia, offrit ses perles & ses pierreries pour décharger l'Etat des frais de cette guerre : & l'entreprise auroit esté fatale à Giron, si son pere qui sçavoit que le Cardinal se portoit encore assez bien pour les perdre avant-que de mourir, n'eust mandé promptement à son fils de poser les armes. Encore eût-il beaucoup de peine à obtenir grace, Ximenés estant fort porté aprés tant de recheûtes de faire enfin un grand exemple. On apprit au même-temps que les Maures qui estoient descendus sur la Coste, avoient esté presque tous passez au fil de l'épée, & que les Turcs & les Numides qui venoient ensemble faire le siége d'Oran, s'estoient battus & défaits les uns les autres ; ce qui donna une grande joye à ce Prélat parmi les douleurs dont il estoit tourmenté.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Cependant le Roy qui se devoit embarquer au

commencement de Septembre, contre l'avis de tous ses Courtisans qui luy représentoient qu'en cette saison la navigation estoit dangereuse, arriva enfin en Espagne, poussé par la tempeste sur les Costes des Asturies. Il amenoit avec luy la Princesse Eleonor sa sœur, qui épousa depuis Manüel Roy de Portugal, & fut ensuite mariée en secondes nopces à François I. Roy de France : & tous les Seigneurs Flamans de sa Cour avec quelques Espagnols qui se trouvoient alors en Flandres, ou pour son service ou pour leurs affaires particuliéres, l'accompagnoient dans ce voyage. Ils abordérent dans la Principauté d'Oviédo, prés du Bourg de Villaviciosa, pays de rochers, & presque inaccessible. Les habitans de ces montagnes, à la veuë de cette Flote inconnuë, craignant que ce ne fussent des ennemis qui vinssent faire quelque descente, coururent aux armes ; & aprés avoir mis leurs femmes, leurs enfans, & les vieillards en seûreté, vinrent en bon ordre, & avec beaucoup de résolution sur les hauteurs prés du rivage, & commencérent à tirer sur la Flote. Le Roy fut ravi de voir les peuples dans cette disposition. On leur cria, *Espagne, Espagne, Le Roy Catholique.* On arbora les drapeaux où estoient les Châteaux & les Lions, anciennes armes de la Nation. Ces bonnes gens quittant alors leurs mousquets, coururent se jetter aux piez du Roy, & le suivirent avec de grands cris de joye jusqu'à Villaviciosa.

L'AN 1517.

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 3. § 2.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Petr. Martyr epist. 599. lib. 30.

Le Connestable de Castille qui possedoit de

L'AN 1517.

Pet. Martyr epist. 601. lib. 30.

grandes Terres dans cette Contrée, fit porter toute ſorte de proviſions dans toutes les Villes, où ſa Majeſté Catholique devoit paſſer. Il s'avança pour luy baiſer les mains, accompagné de ſept-cens Gentilshommes ſes parens, ſes amis, ou ſes vaſſaux, & ſe retira avec ſa Compagnie, dés-qu'il eût ſalué le Roy; parce-que ce Pays inculte ne pouvoit ſuffire à nourrir ni à loger un ſi grand monde. On fut même obligé de défendre aux Grands du Royaume de venir joindre la Cour, juſqu'à ce qu'elle fuſt ſortie de ces Montagnes, & qu'elle euſt gagné un pays plain & abondant.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Ximen l. 7.

Ximenés qui avoit reſſenti des douleurs aiguës le jour d'auparavant, & qui s'affoibliſſoit à veuë-d'œil, reprit des forces à la nouvelle de l'arrivée du Roy. Il ſe leva le quatriéme d'Octobre, jour de la Feſte de Saint François, célébra la Meſſe dans le Couvent où il demeuroit, & voulut dîner dans le Refectoire avec les Religieux. Le Roy extrémement réjoüy de ſa convaleſcence, luy envoya de ſes Gentilshommes pour luy en témoigner ſa joye, & pour exhorter l'Evêque d'Avila à prendre toûjours de grands ſoins d'une ſanté ſi précieuſe. Mais quelques-uns de ſes Miniſtres ſouhaitoient avec paſſion qu'il ne puſt jamais voir le Roy. Ils jugeoient bien qu'un homme de ce crédit & de ce courage prendroit aſcendant ſur l'eſprit du Maiſtre, & gouverneroit l'Etat ſans les conſulter. Il avoit découvert leur foible: & on luy avoit même oüi dire pluſieurs fois, au ſujet de leurs voleries, *Qu'il*

falloit chasser ces gens-là du Conseil, & leur oster le soin des affaires. Ils craignoient donc de perdre un pouvoir qu'ils avoient acquis depuis long-temps; & comme ils estoient informez ponctuellement tous les jours par les Lettres des Medecins de l'état où estoit le Cardinal, & du temps à peu prés qu'il pouvoit encore durer, ils retardoient la marche de la Cour, & en mesuroient si bien les journées, que Ximenés pust estre mort avant qu'elle fust arrivée en Castille. L'AN 1517.

Pour luy, il ne cessoit d'avertir le Roy de tout ce qu'il falloit faire selon les rencontres, *comment il devoit recevoir les civilitez des Grands d'Espagne avec douceur, mais aussi avec dignité; de quelle maniére il convenoit qu'il se comportast avec l'Infant, pour luy marquer son amitié, & pour le tenir pourtant dans le respect; avec quelle bonté il devoit répondre à la joye que les peuples témoignoient de son arrivée.* Il luy mandoit, *Qu'il falloit songer à équiper une Flote contre l'Afrique, & qu'il avoit envoyé déja une somme considérable au Gouverneur d'Oran pour payer les garnisons des Places conquises; Qu'il avoit mis, graces à Dieu, ses Finances en bon état; Qu'il auroit l'honneur de l'entretenir des moyens de les augmenter, & de l'usage qu'il estoit obligé d'en faire; Qu'il ne demandoit pour récompense de ses peines, sinon que sa Majesté connust ses bonnes intentions, & le zéle qu'il avoit pour sa véritable gloire; Qu'il luy remettoit le Royaume aussi tranquille, & aussi réglé qu'il eust esté depuis long-temps; Qu'au reste il le supplioit de souffrir qu'il continuast à luy donner les avis qui luy*

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

L'AN 1517.

paroiſtroient néceſſaires, & de croire qu'ils partoient du cœur fidéle & affectionné d'un homme qui ne craignoit pas de ſe faire des ennemis en le ſervant.

Le Roy témoignoit une ſi grande ſatisfaction de ſa conduite, qu'on voyoit bien qu'il ne ſe gouverneroit que par ſes conſeils; ce qui confirma les Flamans dans la réſolution qu'ils avoient priſe d'empêcher que Charles ne viſt le Cardinal. Sous prétexte donc de laiſſer un peu repoſer la Cour, & de donner le temps aux Villes de préparer les Entrées magnifiques qu'elles vouloient faire à leur Souverain, ils s'arrêtérent à Saint Vincent *de la Barquera;* & de peur-que les Grands de Caſtille ne prévinſſent le Roy de leur coſté, ils eûrent envie d'aller dans l'Aragon, avant-que de viſiter la Caſtille. Mais Ximenés leur manda que puiſque le hazard les avoit jettez ſur ces coſtes, ils ne pouvoient s'éloigner de la Caſtille, ſans offenſer ce Royaume, qui eſtoit le premier & le principal de toute l'Eſpagne. Il écrivit enſuite au Roy pour le prier de ne rien décider d'important pour les affaires publiques ou particuliéres, juſqu'à ce qu'il euſt eû l'honneur de l'informer des intéreſts des peuples, & de ceux de ſa Majeſté, & ſur tout de l'état de ſes Finances. Il l'exhorta principalement d'envoyer ſon frere Ferdinand en Allemagne chez l'Empereur Maximilien ſon Ayeul; & d'apporter en cela tous les ménagemens néceſſaires pour faire connoiſtre qu'il n'avoit en veüe que la fortune, & la gloire de ce jeune Prince, à qui

Sandov. hiſt. de Carlos V. lib. 2. §. 2.

qui il pouvoit ceder une partie des Provinces héréditaires, & même toutes; puis qu'il avoit dequoy se contenter des Royaumes, que la Providence de Dieu luy avoit donnez. Il luy representa que par ce moyen il régneroit sans défiance en Espagne, & formeroit en Allemagne une seconde branche qui rendroit la Maison d'Austriche, redoutable à toute l'Europe.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

Se voyant alors proche de sa fin, il s'appliqua à revoir son Testament qu'il avoit fait quelques années auparavant, & qu'il avoit depuis examiné avant-que de partir de Madrid. Il repassoit en luy-même toutes les actions de sa vie, dont il devoit bien-tost aller rendre compte au Souverain Juge, & faisoit corriger & reparer tout ce qu'il craignoit de n'avoir pas fait dans une exacte régularité. Il rendoit tous les jours graces à Dieu de ce que dans cette grande varieté d'affaires, dont il s'estoit trouvé chargé, il n'avoit jamais eû aucun dessein de faire tort à personne, & de ce que son intention avoit toûjours esté de rendre à chacun ce qui luy appartenoit, sans aucune prévention d'amitié ni de haine.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim.

Comme il estoit dans de si sérieuses reflexions, Antoine de Rojas, Archevêque de Grenade, & Président du Conseil de Castille, qui par une basse jalousie, avoit toûjours esté contraire au Cardinal, crut avoir trouvé une conjoncture favorable, pour se tirer de sa dépendance. Il gagna presque tous les Conseillers d'Etat, en leur re-

Sandov. hist. de Carlos V. lib. 3. §. 2.

L'AN 1517.

montrant; *Qu'il estoit de leur devoir d'aller en Corps saluer le Roy; Que la Régence estoit finie; Que le Régent n'estoit pas en état de marcher, & que l'autorité Royale leur estant comme écheuë en partage, ils ne devoient pas différer d'en aller rendre hommage à sa Majesté.* Il leur persuada par ces discours de sortir d'Aranda avec leurs familles, sans en parler à Ximenés, qui tout mourant qu'il estoit ne laisseroit pas de leur faire des difficultez à son ordinaire. Pour faire valoir son autorité, il voulut mener l'Infant avec luy, mais le Marquis d'Aguilar luy répondit qu'il ne marcheroit que sur un commandement du Roy, ou du Cardinal. Le Conseil des Finances & des autres Compagnies, selon l'ordre qui leur avoit esté donné, demeurérent aussi dans Aranda.

Petr. Martyr epist. 597. l. 30.

Ximenés ayant appris le dessein de l'Archevêque & du Conseil, leur envoya deux Lettres du Roy, par lesquelles il leur estoit défendu de se séparer du Régent; mais l'Archevêque persista dans sa resolution, disant, *Que ce n'estoit plus le temps de recevoir l'ordre de luy.* Sur cette réponse le Cardinal écrivit au Roy, que le Président & les Conseillers estoient partis contre sa volonté, & qu'ils avoient abandonné les affaires; que s'ils eussent fait une pareille chose, avant l'arrivée de sa Majesté, il les auroit tous destituez, & qu'en-moins de trois jours il y auroit eû un Conseil & un Président nouveau; & qu'il supplioit Sa Majesté de les renvoyer incontinent à Aranda, avec ordre de venir le trouver, pour luy faire leurs excuses. Le

Roy fut fort irrité contre l'Archevêque, & contre le Conseil, & leur manda qu'ils s'en retournassent sur leurs pas; Qu'ils rendissent la Justice comme auparavant, & qu'ils ne se présentassent point devant luy, que Ximenés ne fust à leur teste. Ils estoient déja bien avancez dans leur voyage, quand ils receûrent cét ordre. Ils ne craignoient rien tant que de paroistre devant cét Homme qu'ils avoient offensé si imprudemment. C'est pourquoy ils luy députérent deux des principaux de leur Corps, pour le prier de leur pardonner la faute qu'ils avoient commise, & de ne pas les obliger de refaire le même chemin qu'ils avoient fait, avec l'embarras de leurs femmes & de leurs enfans. Il receût ces Députez fort civilement, & leur témoigna qu'il leur pardonnoit de bon cœur la faute qu'ils avoient faite; mais qu'ils n'avoient qu'à revenir, parce-qu'il n'appartenoit pas, à un Sujet comme luy, de dispenser des commandemens de son Maistre.

L'AN 1517.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Les Grands du Royaume en usérent avec luy plus honnestement. L'Almirante de Castille l'envoya prier de permettre qu'il l'accompagnast, quand il iroit salüer le Roy; mais il le remercia fort humblement, & luy fit dire, *Que les personnes de sa qualité & de son mérite n'estoient pas faites pour suivre les autres dans une occasion comme celle-là; Qu'il allast de son chef avec sa Maison, & qu'il montrast au Roy par sa magnificence & par son train, la différence qu'il y avoit entre les Seigneurs d'Espagne & ceux de*

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

L'AN 1517.

Flandres. Il fit de ſemblables honneſtetez à pluſieurs autres perſonnes qui luy avoient fait les mêmes offres.

Cependant on commençoit à ſentir l'Hyver, & l'on s'apperceût que l'humidité du lieu où le Cardinal eſtoit, l'incommodoit notablement. Il en ſortit pour aller à Roa, qu'il regardoit comme ſa Patrie, parce-qu'il y avoit fait ſes premiéres eſtudes. On l'envelopa dans des fourrures, & on le mit dans une litiére. Il mena l'Infant avec luy, & le Conſeil eût ordre auſſi de le ſuivre. La raiſon qu'on eût de le tranſporter ſi ſubitement, ce fut qu'il y avoit quelque ſoupçon de peſte dans Aranda, & qu'eſtant une fois à Roa, il eſtoit également proche de Valladolid & de Ségovie, deux Villes, dans l'une deſquelles il faudroit s'aſſembler néceſſairement pour la tenuë des Etats. Le Roy au même-temps arriva à Aguilar *de Campos,* où toute la Nobleſſe avoit eû ordre de l'attendre; & là Ximenés luy fit ſçavoir qu'il y avoit des maladies contagieuſes à Valladolid & aux environs, & que cela eſtant, il falloit qu'il vinſt à Ségovie, qui d'ailleurs ne cedoit en rien à Valladolid, pour la grandeur de la Ville, pour l'abondance des vivres, & pour la commodité des logemens; & où il pourroit faire auſſi aiſément la reveuë des Troupes du Royaume, parce-que leurs quartiers n'en eſtoient pas fort éloignez.

Fernandés de Pulgar. vid. del Card. Xim. §. 24.

Il repréſenta pourtant qu'il n'eſtoit pas d'avis qu'on aſſemblaſt les Eſtats ſi promptement; Que

les Peuples dans l'agitation où ils estoient encore, aprés les mouvemens passez, pourroient faire des demandes un peu trop libres ; Qu'il estoit à propos de les laisser reposer quelque-temps, & de les accoûtumer au respect & à l'obéïssance, avant-que d'écouter leurs plaintes ; parce-qu'il importoit extrémement dans les commencemens d'un Régne, d'établir l'autorité, & de faire en-sorte qu'on eust sujet de se loüer du present, & qu'on n'osast se plaindre du passé. On négligea ce conseil, & de-là vint le soûlevement presque universel de tout le Royaume. Quoy-que les Députez de Tolède sollicitassent puissamment que l'Assemblée générale se tinst dans leur Ville, & que le Cardinal eust ordonné à ses Agens de se joindre à eux, les Flamans qui craignoient d'entrer si avant dans l'Espagne, & qui vouloient demeurer vers les Costes, aimérent mieux Valladolid.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Le Roy cependant voulut avant toutes choses, aller à Tordesillas pour y voir la Reine sa Mere, & comme il fut en chemin, il écrivit à l'Infant, à Ximenés, & à tous les Grands de Castille, pour leur donner part de la visite qu'il alloit rendre à cette Princesse, & pour leur faire entendre qu'il n'avoit quitté la Flandres où il estoit né, & où il avoit esté élevé, que pour venir la soulager d'une partie des soins & des travaux du Gouvernement, resolu toûjours de suivre ses volontez. Ximenés loüa l'affection qu'il témoignoit pour sa Mere, mais il n'approuva point ce discours, qui parois-

Sandov. Hist. de Carlos V. lib. 3. §. 2.
Petr Martyr Epist. 602. lib. 30.

L'AN 1517.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

soit plûtost une justification, qu'une exposition de sa conduite. Il déclara qu'il ne luy auroit pas conseillé d'en user ainsi, si on luy eust fait l'honneur de le consulter, disant; *Qu'il sembloit que le Roy craignist qu'on ne luy fist des affaires; Qu'il y a des choses dont les Maistres ne doivent point rendre de raisons; Qu'il faut éviter d'en dire qui ne soient pas vray-semblables & concluantes, & qu'il y a une nature d'affaires, qu'il faut exécuter avant-que de les avoir publiées.* Il jugea par-là que l'Etat estoit en danger, & que les Flamans alloient faire de fausses démarches. Il s'en plaignit, & on luy donna depuis tous les chagrins qu'on put, en toute rencontre.

Comme on eût destiné la ville de Valladolid pour la convocation de l'Assemblée, on envoya marquer les logis par des Officiers nouvellement venus de Flandres. Les Gens du Cardinal demandoient pour luy une Maison qui estoit en bon air, & commode pour un malade. On leur répondit, qu'elle estoit destinée pour la Reine Germaine, qui devoit estre préferée. Le Duc d'Escalone qui avoit toûjours honoré Ximenés, alla trouver Terremonde, Grand-Maréchal des Logis, qu'il avoit connû du temps du Roy Philippe I. & luy exposa le mérite du Cardinal, & le droit qu'il avoit de choisir son logement aprés le Roy, préférablement à tous les autres; le priant de vouloir luy donner ce logement, à moins qu'il ne voulust le loger dans le Palais du Roy, qu'il avoit occupé pendant deux ans, en qualité de Régent

du Royaume. Terremonde luy repartit fort civilement, qu'il sçavoit bien le respect qui estoit deû à un si grand Homme, mais qu'il avoit ordre de la Cour, de marquer ce logement pour la Reine. Cependant, aprés plusieurs contestations, on luy donna ce logis; mais on ne voulut luy donner pour son train qu'une maison éloignée dans un Village, d'où il estoit difficile qu'il eust aucune communication avec ses Domestiques, qui pourtant, estoient plus nécessaires que jamais auprés de luy, à cause de son indisposition. Cette dureté le piqua, & il ne put s'empêcher de dire, *Que sous les Rois Catholiques & sous Philippe leur fils, quoyque la Cour fust alors pleine de Princes & de Généraux d'Armées, il n'avoit jamais trouvé de ces difficultez. Mais ce sont,* adjoûta-t-il, *des Officiers étrangers qui ne connoissent personne en Espagne, & le Roy ni la Cour, n'ont point de part à ces rudesses.*

L'AN 1517.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. ibid.

Les Flamans, qui ne pouvoient souffrir dans le Ministére, un homme qui s'opposoit à leurs passions, ou du-moins qui censuroit tous leurs conseils, n'eûrent point de repos, qu'ils ne l'eûssent décrié auprés du Roy, à qui ils représentoient tous les jours, qu'il n'avoit besoin de personne pour gouverner en sa place, depuis qu'il estoit arrivé en Espagne; Que l'humeur violente de Ximenés augmentée par le chagrin de l'âge & des maladies, estoit venuë à un tel point, qu'on ne pouvoit plus la supporter avec honneur; Que tout ce qui se faisoit sans sa participation, ou contre son gré, luy

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

L'AN 1517.

paroissoit ignorance, ou ingratitude; Qu'il avoit pris en aversion tous ceux que Sa Majesté honoroit de sa confiance, & qu'il s'estoit mis dans la teste, qu'on ne pouvoit donner un bon conseil, si l'on n'estoit Espagnol naturel; Qu'il auroit toûjours plus d'égard à la gloire de sa Nation qu'à celle du Roy, & qu'il avoit depuis longtemps inspiré aux Peuples, tant de dégoust pour les Etrangers, qu'enfin ils ne reconnoistroient que luy pour Maistre, si l'on ne l'éloignoit du Gouvernement; Qu'il falloit le renvoyer dans son Diocése avec éloge, & luy oster tout-à-fait une autorité, qu'il ne s'accoûtumeroit jamais de partager avec personne.

Sandov. hist. de Carl. V. lib. 3. §. 2.

Le Roy se rendit enfin à ces remontrances, que luy faisoient des Gens qui l'avoient gouverné dés son enfance, & qui connoissoient bien les endroits par où il falloit le prendre. L'Evêque de Badajox, que le Cardinal avoit eû dessein de faire son Coadjuteur, fit le premier la proposition de le renvoyer à Toléde, pour complaire à Chiévres, qui ne vouloit pas témoigner ses ressentimens. Le Roy se détermina donc, à écrire au Cardinal, & à signer luy-même sa disgrace à la veille de sa mort. La substance de la Lettre estoit, *Qu'il alloit partir pour Tordesillas, afin d'y rendre ses devoirs à la Reine sa Mere, & qu'il desiroit avec passion de l'entretenir en passant à Moyados, pour recevoir ses avis & ses instructions sur les affaires publiques, & sur celles de sa Maison en particulier; Qu'aprés cela il croyoit*

Epist. Caroli Reg. ad Ximen.

croyoit néceſſaire de luy donner un peu de repos, & de luy laiſſer achever le reſte de ſes jours en paix dans ſon Archevêché de Tolède; Qu'il avoit aſſez travaillé, & ſi utilement pour la Monarchie, que Dieu ſeul pouvoit eſtre ſa récompenſe; Que pour luy il s'en ſouviendroit toute ſa vie, & l'honoreroit comme un enfant bien né honore un bon pere. Quelques-uns tiennent que cette Lettre arrivant dans un temps, où la fiévre avoit repris au Cardinal, elle ne contribua pas peu à redoubler ſon mal. D'autres aſſeûrent qu'il n'a jamais vû cette dépêche, & que le Courrier qui en eſtoit chargé, l'ayant trouvé à l'extrémité, la rendit au Conſeil, cachetée comme elle eſtoit. Quoyqu'il en ſoit, il avoit déja eû aſſez de ſujets de ſe plaindre de l'envie des Courtiſans, & de la crédulité de Charles, à qui l'âge ne permettoit pas encore de diſcerner les mauvais conſeils d'avec les bons.

L'AN 1517.

Pet. Martyr epiſt. 602. lib. 30.

Sandov. hiſt. de Carlos V, lib. 3. §. 2.

Comme il ſentit que ſes forces diminüoient, il ſe diſpoſa à mourir, & regreta plus que jamais ſon ancienne ſolitude de Caſtañar, dont le ſouvenir luy avoit toûjours donné un grand dégouſt de toutes les grandeurs & de toutes les affaires du ſiécle. Il receût les Sacremens avec des ſentimens de pieté qui édifiérent tous les aſſiſtans. Durant ce temps il embraſſoit la Croix de Jeſus-Chriſt, & demandoit pardon à Dieu de ſes fautes d'une maniére ſi tendre & ſi touchante, que ſes Domeſtiques, & quatre Chanoines qui l'aſſiſtoient, fondoient en larmes au tour de ſon lit. Il leur parla avec une préſence d'eſprit admirable de la vanité

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. lib. 7.

des choſes humaines, de l'infinie miſericorde de Dieu; & les inſtruiſant par ſon éxemple à mettre en luy toute leur confiance, il rendit l'ame en s'écriant avec David : *Seigneur j'ay eſperé en vous, & je ne ſeray point confondu.* Il avoit commencé quelques heures auparavant à dicter une Lettre à Charles, pour luy recommander ſa Maiſon, ſon Univerſité, & les Monaſtéres qu'il avoit fondez, mais il n'eût pas la force de la ſigner. On ne remarqua en luy aucune crainte de la mort, & on luy entendit dire quelquefois, *Qu'il emportoit ce témoignage de ſa conſcience, que dans la diſtribution des peines ou des récompenſes, il n'avoit point excedé par faveur, ou par averſion les Loix exactes de la Juſtice, & qu'il n'avoit jamais eû d'ennemis, que ceux qui l'étoient de l'Etat & du bien public.*

Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 18.

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim. §. 95.

Il mourut un Dimanche, huitiéme jour de Novembre de l'an 1517. la 22. année de ſon Epiſcopat & la 81. de ſon âge. On expoſa ſon corps revêtu de ſes Habits Pontificaux, premiérement aſſis dans une chaiſe, enſuite dans un lit de parade. Les Crieurs publics annoncérent ſa mort dans tous les carrefours de la Ville, conviant le Peuple, ſelon l'uſage d'Eſpagne, à luy venir baiſer les mains, & à gagner les Indulgences accordées en ces rencontres. Son corps fut porté à Alcala, avec beaucoup de ſolennité. Quoyqu'il euſt ordonné par ſon Teſtament, qu'on ne fiſt rien dans ſes funerailles qui reſſentiſt le faſte ou l'ambition, l'Evêque d'Avila, qui en eſtoit

l'Exécuteur, luy fit faire un Service trés-magnifique, où le Docteur Sirvel, qui fut chargé de prononcer l'Oraison Funébre, prit pour texte ce Passage du Psalmiste : *Increpa feras arundinis : congregatio taurorum in vaccis populorum, ut excludant eos qui probati sunt in argento.* Appliquant ces paroles, obscures d'ailleurs & mistérieuses, avec beaucoup de gravité & de hardiesse aux mœurs des Courtisans Flamans, qui, aprés avoir chassé les Espagnols du Gouvernement, dominoient auprés de leur jeune Roy, & s'enrichissoient des dépoüilles du Royaume.

Cette mort fut pleurée de tous les Gens-de-bien, & les méchans au contraire s'en réjouïrent; les Ames basses qu'il avoit surprises dans des injustices; les Juges intéressez & corrompus, qu'il avoit notez d'infamie; les Gens inutiles & sans mérite à qui il avoit retranché des pensions qu'ils possedoient par faveur, ou par usurpation; ceux de la principale Noblesse qu'il avoit obligée à vivre dans l'ordre; tous ceux-là furent bien-aises de n'avoir plus un aussi sévére Censeur de leurs actions. Car la mort des personnes dont on croit avoir esté offensé, sert d'une espéce de basse vengeance; il n'y a que les cœurs grands & généreux qui plaignent ou loüent la vertu de leurs ennemis, durant leur vie, & aprés leur mort.

Ximenés avoit un extérieur noble, & une phisionomie qui marquoit la sagesse & la grandeur de son esprit. Son Tombeau ayant esté ouvert

L'AN 1517.

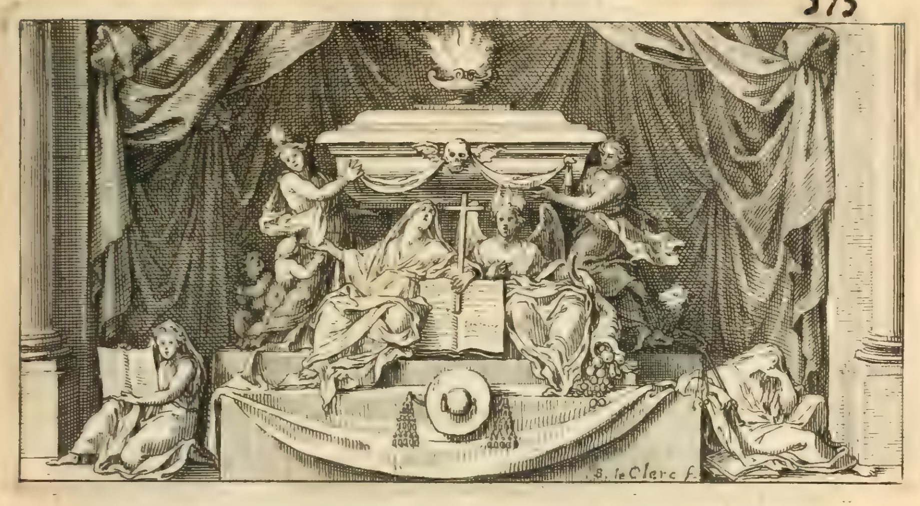
Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Eugen. de Roblés vid. del Card. Ximen. c. 18.

long-temps aprés sa mort, on remarqua en voyant sa teste, que le crane estoit sans suture. Il estoit d'une taille riche, d'un aspect vénérable, d'une santé robuste, sa démarche estoit grave, sa voix agréable & ferme, son visage un peu long & plein de majesté, ses yeux petits, un peu enfoncez, mais vifs & pleins de feu, son nez aquilin, & son front large, sans rides même dans sa vieillesse.

Il s'expliquoit nettement & en peu de mots, ne sortoit jamais du sujet dont on luy parloit; & soit qu'il fust joyeux de quelque grande prospérité, soit qu'il fust obligé de menacer & d'estre en colére, il estoit toûjours également précis & mesuré dans ses paroles. La Justice & la Réligion furent les régles de sa conduite, dans le Ministére Ecclésiastique, & dans le gouvernement de l'Etat. Il a laissé au reste a douter en quoy il avoit le plus excellé, ou dans la pénétration à concevoir les affaires, ou dans le courage à les entreprendre, ou dans la fermeté à les soûtenir, ou dans la sagesse & le bonheur à les achever.





HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

LIVRE SIXIÉME.

DON Alonse d'Aragon Archevêque de Saragosse, ayant appris l'extrémité de la maladie du Cardinal Ximenés, partit en diligence, pour aller demander l'Archevêché de Tolede, qu'il consideroit déja comme vacant, & qu'il espéroit obtenir à-cause de sa Dignité, de sa Naissance, & du besoin qu'il croyoit qu'on avoit de luy. A peine fut-il arrivé sur la frontiére de Castille, qu'il receût ordre de s'en retourner, ou de

Petr. Martyr. epist. 602. Alv. Gomez. lib. 7.

ſe rendre inceſſamment aux Etats qui s'aſſembloient à Valladolid. Le refus que les Aragonois avoient fait de reconnoître Charles pour Roy, juſqu'à ce qu'il euſt juré la conſervation de leurs Priviléges, avoit donné lieu aux ennemis de ce Prélat de le décrier. Il s'avança pourtant juſqu'aux portes de Tordeſillas, où il croyoit avoir l'honneur de saluër le Roy ; mais quelque inſtance qu'il puſt faire, il eût le déplaiſir d'eſtre renvoyé encore une fois à Valladolid. Chiévres qui demandoit l'Archevêché pour Guillaume de Croy ſon Neveu, faiſoit éloigner ainſi le ſeul concurrent qui pouvoit traverſer ſon ambition.

Il luy reſtoit une difficulté à ſurmonter. Le Roy tout jeune qu'il eſtoit, avoit compris qu'il falloit ménager les Eſpagnols dans le commencement de ſon Regne, & que c'eſtoit offenſer toute la Nation que de faire tomber en des mains eſtrangéres le premier Bénéfice du Royaume. Chiévres pour lever encore cet obſtacle, fit entendre au Roy qu'il ne convenoit point à l'état preſent des affaires de remplir le Siége de Tolede d'un homme accredité dans le pays : Que c'eſtoit mettre à la teſte des Eſpagnols, déja mécontens, une Puiſſance d'autant-plus à craindre, qu'elle joignoit aux biens temporels une autorité ſpirituelle : & qu'enfin puiſque Dieu l'avoit appellé de Flandres, pour gouverner les Royaumes d'Aragon & de Caſtille, il falloit accoûtumer ces peuples ſuperbes à ne pas mépriſer les Dominations étran-

géres. Il engagea les principaux Seigneurs d'Espagne à solliciter pour son Neveu; & par credit ou par adresse il obtint ce qu'il demandoit.

Ainsi le Cardinal Ximenés fut pleuré deux fois; lors-qu'il mourut, & lors-qu'on mit en sa place un jeune homme, sans reputation, sans expérience, à qui la faveur de son Oncle avoit tenu lieu de mérite. Dieu ne permit pas qu'il vint en Espagne, car peu de temps aprés son éléction, il tomba de cheval estant à la chasse, & mourut de sa chute. Ce seroit icy le lieu de parler de l'Assemblée générale du Royaume, où Charles fut reconnu & proclamé Roy de Castille, des concussions & des voleries des Flamans, des revoltes qui arriverent par tout le Royaume, de l'éloignement de l'Infant qu'on fit passer en Allemagne, du départ de Charles aprés la mort de l'Empereur Maximilien, pour aller prendre possession de l'Empire, la plûpart de ces évenemens ayant esté le fruit des conseils de Ximenés ou suivis ou négligez. Mais il suffit de recueillir icy quelques traits de l'Histoire de ce grand homme, pour faire connoître encore davantage le caractére de ses mœurs, & celuy de son esprit.

Anton. de Vera vid. del Emperad. Carl. V.

La Religion fut toûjours la regle de sa conduite, & dans toute son élevation il n'y eut rien de plus grand en luy que sa pieté. Dans tous les embarras de la Regence, il se reserva des heures d'oraison & de retraite, qu'il passoit à genoux, ou prosterné dans son Oratoire. Il recitoit son Breviaire

Fern. de Pulg. vid. del Card. Ximen.
Alv. Gomez. lib. 7.

ſeul, ſans vouloir eſtre aſſiſté de ſes Aumôniers, afin d'eſtre plus recueilly, & l'on n'eut oſé l'interrompre, pour les affaires les plus preſſantes, quand il avoit une fois commencé. Quelque occupation qu'il euſt, il diſoit tous les jours la Meſſe, le plus ſouvent dans ſa Chapelle, aſſiſté de deux Religieux de ſon Ordre, qu'il avoit chez luy pour cela. Il ſe trouvoit ſouvent aux Offices; & l'un des premiers ſoins qu'il prit, ce fut qu'on les chantaſt gravement & modeſtement, car il ſe plaiſoit au chant de l'Egliſe, & ne pouvoit ſouffrir ces Muſiques, qui d'ordinaire détournent l'attention de la priere, & ſont plus propres, à ce qu'il diſoit, pour les Theatres, que pour les Temples de Jeſus-Chriſt, où il faut de la ſimplicité & du recueillement. C'eſt pour cette raiſon qu'il aimoit les Egliſes qui n'eſtoient ni trop grandes, ni trop éclairées, parce-qu'en des lieux ſombres & reſſerrez l'eſprit ſe diſſipe moins, & la devotion s'entretient plus facilement.

Eugen. de Robles vid. del Card. c. 13.

Il eût beaucoup de reſpect & de devotion pour les Saints. Comme ſa Cathedrale eſtoit dediée à la Mere de Jeſus-Chriſt, il n'entreprit rien de conſidérable, ſans en donner part au Chapitre, auquel il ordonna toûjours de faire des prieres pour luy devant le grand Autel. Il alla luy-même y offrir ſes vœux, avant & aprés la priſe d'Oran. Il fit de grands preſens à Noſtre-Dame de Guadalupe, où il alloit dire la Meſſe fort ſouvent, & l'on voit pluſieurs Chapelles bâties à ſes dépens en

en l'honneur de la Sainte Vierge, ſoit à Tordelaguna, ſoit ailleurs. Dans ſon premier Synode, il voulut que la Feſte de Saint Joſeph, ſe ſolemniſaſt tous les ans dans tout ſon Dioceſe. Quelques années aprés, comme il alloit au-devant du Roy Philippe, pour tâcher d'accommoder les differens ſurvenus entre ce Prince & Ferdinand ſon Beaupere, il paſſa par un petit Village dans les Montagnes, où il apprit qu'on gardoit dans une vieille Egliſe le Corps de Sainte Euphemie, renommé dans tout le voiſinage pour les miracles qu'il faiſoit; il s'arreſta, & voulut aller viſiter cette Relique; & trouvant qu'à-cauſe de la pauvreté des habitans, elle n'eſtoit pas tenuë aſſez decemment, il donna non-ſeulement une Chaſſe tres-riche pour la mettre, mais encore de-quoy bâtir une Chapelle magnifique. *Alv. Gomez. lib. 3. hiſt.*

Ayant appris qu'à Talavera, ville de ſa Juriſdiction, un payſan fouïllant un peu avant dans la terre, avoit trouvé un tombeau de marbre, avec cette Inſcription en langue & caractéres Romains : *Litorie ſerviteur de Dieu, vécut environ* LXXV. *ans, & repoſa en paix le* XXIV. *de Juin* DXXXXVIII. il voulut examiner & le tombeau & l'épitaphe. Il obſerva qu'il y avoit une croix au-deſſus & les lettres A & Ω aux deux côtez, qui marquoient que Litorie avoit eſté Chrêtien. Il eût ſoin qu'on ramaſſaſt reſpectueuſement ſes cendres, & commanda qu'on les mît dans un tombeau neuf, qu'il luy fit dreſſer dans une petite Egliſe, hors de la

ville ; tant l'image même & les marques de la sainteté luy estoient vénérables.

Il avoit passé plusieurs années dans la contemplation de la grandeur & des misericordes de Dieu, lors-qu'il estoit dans l'Observance de Saint François, & ses Confreres asseuroient qu'ils l'avoient veu plusieurs fois dans des transports & des extases, élevé & hors de luy-même dans la ferveur de ses oraisons. Aussi honora-t-il toûjours les ames devotes & spirituelles, à qui Dieu se communiquoit par des voyes extraordinaires, les consultant quelquefois, aprés les avoir pourtant meurement éprouvées, & leur donnant à son tour des conseils salutaires pour leur conduite. Saint Thomas de Villeneuve, la Sœur Jeanne de la Croix, la Sœur Ynés de Cisneros sa Cousine, Doña Maria de Tolede surnommée la pauvre, & plusieurs autres personnes de pieté, dont on poursuit la Canonisation, le regardérent comme leur Directeur & leur Pere, & s'adressérent à luy pour estre éclaircies dans leurs doutes, ou consolées dans leurs peines, au-milieu même des affaires de son Diocese, ou de sa Regence.

Petr. Martyr. Epist. 108. l. 5.

Eugen. de Robles c. 11.

Ses ennemis luy reprocherent qu'il favorisoit un peu trop les spiritualitez outrées. Il s'éleva dans les dernieres années de sa vie une fille devote, qui servit de spectacle à toute l'Espagne. Son pere estoit un Bourgeois de Pierrefite dans le Diocese d'Avila, de ces devots qui parlent aux Anges, & qui se croyent inspirez de Dieu. Com-

Petr. Martyr. Epist. 489. lib. 25.

me il ne faisoit cas que des richesses celestes, il ne laissa pour tout bien à sa fille que sa devotion. Elle de son côté ne songea qu'à heriter des visions & des revelations de son pere. Dés son enfance elle fut élevée à la contemplation & à la vie mystique, & s'accoûtuma à une si grande abstinence, que son estomach s'estant retressi, elle ne mangeoit presque plus. A l'âge de quinze ans elle prit l'habit de Saint Dominique, sans pourtant s'engager dans aucune Communauté, & se mit sous la direction des Religieux de cet Ordre ; & s'aidant de sa pieté, de son esprit, & sur tout de son imagination, elle devint la Sainte du païs. Elle se mesla de prophetiser, & fit passer beaucoup de fausses prédictions, à la faveur de quelques-unes de véritables.

On l'entendoit souvent parler à Dieu, en des termes & avec des gestes & des manieres, qu'on eust dit qu'elle le voyoit de ses yeux, & qu'elle s'entretenoit familierement avec luy. Quand elle se sentoit remplie de l'esprit de Dieu, & qu'elle tomboit dans le ravissement & dans l'extase, elle demeuroit immobile, les bras étendus en forme de croix, insensible, & selon ses expressions, absorbée & perduë en Dieu. Lors-qu'elle revenoit de ce sommeil extatique, elle parloit d'un style si sublime des mysteres de la Religion, quoy-qu'elle n'eust jamais étudié, que les plus sçavans Theologiens n'en auroient pas mieux parlé qu'elle. Le Cantique des Cantiques entroit souvent

dans ſes diſcours, & les termes dont elle ſe ſervoit eſtoient comme autant de traits enflâmez qui partoient de ſon cœur, & qui touchoient tous les aſſiſtans. Elle s'appelloit, tantôt la Compagne, tantôt l'Epouſe de Jeſus-Chriſt.

Quelquefois on la voyoit quand elle paſſoit par quelque porte un peu étroite, faire des complimens à la Sainte Vierge, comme ſi elle euſt eſté preſente, ſuppoſant qu'elle luy diſoit tout bas: *Allez, ma fille, n'eſtes vous pas l'Epouſe de mon Fils? vous devez paſſer la premiere.* Elle répondoit: *Hé quoy, Sainte Vierge, ſerois-je l'Epouſe de voſtre Fils, ſi vous n'aviez eſté ſa Mere? je ſçay l'honneur que je vous dois.* Sa réputation ſe répandit par toute l'Eſpagne. On la fit venir à la Cour. Le Roy Ferdinand & le Cardinal Ximenés l'allérent voir: tous les Seigneurs en firent de même, les uns par curioſité, les autres par devotion. Les Docteurs furent partagez, & les Religieux mêmes de Saint Dominique ſes Directeurs ne s'accordérent pas ſur ſon ſujet. Les uns eſtoient d'avis de la renfermer pour guerir ſon imagination bleſſée, & pour éloigner des yeux du monde une ſuperſtition qui ſe fortifioit tous les jours par le concours & par l'approbation du peuple. Les autres ſoûtenoient au-contraire qu'elle eſtoit inſpirée de Dieu, & qu'il falloit reſpecter une vertu que le Ciel ſe plaiſoit de manifeſter par tant de graces viſibles & miraculeuſes. L'affaire fut portée à Rome, & le Pape nomma le Nonce & deux Evêques d'Eſpa-

gne pour Commiſſaires. On examina long-temps ſi c'eſtoit inſpiration ou illuſion ; & comme on avoit peine à prononcer, le Cardinal en qualité de grand Inquiſiteur, ſuſpendit cette recherche, loüa la pureté des mœurs de cette fille, & declara qu'il voyoit en elle des marques de l'Eſprit de Dieu ; en quoy Pierre Martyr dans ſes Epîtres ſemble l'accuſer de prevention & de trop de credulité.

S'il honoroit ainſi les ſerviteurs de Jeſus-Chriſt, quels furent ſes ſentimens pour Jeſus-Chriſt même ? Dans ſes converſations il parloit ſouvent du Sauveur & de ſes myſtéres avec beaucoup de tendreſſe, & l'on connoiſſoit que ſon cœur eſtoit encore plus vif & plus ardent que ſes paroles. Il rediſoit ordinairement ces paroles de l'Apôtre, avec une indignation que la foy & la charité formoient dans ſon ame. *Si quelqu'un n'aime point noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt qu'il ſoit anatheme.* Il portoit un crucifix attaché au bras avec un cordon, qu'il regardoit de temps-en-temps dans les actions d'éclat, comme un préſervatif contre les tentations de la grandeur, ou dans le temps des grandes affaires, comme un objet de ſon recueillement & de ſon amour dans les diſſipations du monde. Tous les jours il liſoit à genoux quelques chapitres de l'Evangile, méditant avec attention & avec reſpect toutes les paroles de Jeſus-Chriſt, comme les oracles de la verité dont il nourriſſoit ſon eſprit, & comme des regles de ſageſſe dont il ſe

Fernandez de Pulgar vida. del Card. Ximenés. paraf. 1. 82.

ſervoit pour la ſanctification de ſon ame.

Auſſi employa-t-il tous ſes ſoins & tout ſon credit, pour étendre l'Empire de Jeſus-Chriſt. Le choix qu'il fit de perſonnes ſçavantes & pieuſes, pour aller porter dans les Indes nouvellement découvertes les lumiéres de l'Evangile; le zele qu'il eût pour la converſion des Maures, qu'il tâcha d'attirer à la foy Chrétienne par ſes inſtructions & par ſes liberalitez; le conſeil qu'il donna aux Rois Catholiques de chaſſer les Juifs de leurs Etats, jugeant indignes de vivre ſous un regne auſſi Religieux que le leur ceux qui n'avoient pas voulu, & qui ne vouloient pas encore que Jeſus-Chriſt regnaſt ſur eux, furent des témoignages éclatans de ſa foy. La fermeté avec laquelle il ſoûtint les droits de l'Inquiſition contre les relâchemens intéreſſez de la Cour de Flandres, mérite d'eſtre icy rapportée.

Fernand. de Pulgar. vid. del Card. Xim. 851.

Il s'eſtoit établi dans toutes les villes d'Eſpagne des Synagogues de Juifs, qui pervertiſſoient les Chrétiens par leurs diſcours, par leurs préſens, ou par leurs promeſſes. Les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle réſolurent d'arreſter ce deſordre, & obligérent les Juifs par un Edit ſolemnel de ſortir de leurs Etats, ou de recevoir le Baptême. Pluſieurs attachez à leurs obſervances ſe refugiérent en Portugal ou en Afrique: d'autres retenus par les biens qu'ils poſſedoient embraſſerent la Foy Chrétienne. Mais comme la crainte & l'intéreſt avoient eu part à leur converſion, &

que d'ailleurs ils judaïſoient ouvertement en plu-ſieurs rencontres, on procedoit contre eux par les voyes rigoureuſes de l'Inquiſition. Ils s'en plai-gnoient ouvertement, & députérent les princi-paux d'entr'eux en Flandres pour repreſenter au Roy, qu'ils gémiſſoient ſous le joug d'une Reli-gion qu'on leur avoit fait embraſſer par force; qu'ils eſtoient tous les jours expoſez aux rigueurs d'un Tribunal impitoyable; qu'ils faiſoient avec honneur tout le commerce de ſon Royaume, & qu'ils eſtoient les plus utiles & peut-eſtre les plus fideles de ſes ſujets; qu'ils eſpéroient auſſi de ſa juſtice & de ſa bonté, qu'il laiſſeroit à chacun la liberté de ſa conſcience. Ils promettoient de grands ſecours à l'Etat, & ils offroient huit-cens-mille écus d'or en reconnoiſſance de cette grace. Charles dans la néceſſité où il ſe trouvoit écouta favorablement les propoſitions des Juifs; le Con-ſeil de Flandres eut pitié d'eux, & fut d'avis de prendre leur argent, & de leur accorder la Loy & les Cérémonies de leurs peres.

Le Cardinal ayant appris par Lopez Aiala, ſon Agent à la Cour de Charles, les conſeils & les réſolutions des Flamans, envoya promptement un Courier au Roy, & luy écrivit qu'il n'eſtoit pas permis de faire un trafic de la Religion; que c'eſtoit mettre l'Evangile à prix, & vendre Jeſus-Chriſt même; que la Juſtice de l'Inquiſition avoit eſté ſaintement & prudemment inſtituée; qu'il devoit s'en tenir à l'ordre établi par ſes Prédeceſ-

ſeurs, & ſuivre l'exemple de Ferdinand ſon Ayeul, qui dans une extrême néceſſité avoit refuſé des mêmes Juifs ſix-cens-mille écus d'or, pour la même grace qu'ils luy demandoient. Le Roy ſe rendit à ces raiſons, & préfera les conſeils fideles de Ximenés aux perſuaſions intéreſſées de ſes Miniſtres.

S'il entreprit des guerres contre les Ennemis du nom Chrétien, ce ne fut pas pour ſa propre gloire, ce fut pour celle de Jeſus-Chriſt, & pour l'avancement de ſa Religion. Dans la Ligue que firent les Rois d'Eſpagne, d'Angleterre & de Portugal l'an 1506. pour la conqueſte de Jéruſalem, & autres lieux de la Terre ſainte, il entra en part du Traité avec ces Souverains, comme s'il eut eſté Souverain luy-même, contribuant à la dépenſe, & ſe chargeant de faire des vœux au Ciel avant le combat, & d'établir le culte de Dieu aprés la victoire. Barberouſſe fameux Corſaire, ayant fait publier par les Morabites qu'un Roy Mahometan, tributaire d'un Roy Chrétien, eſtoit déchû par là de tous les droits de la Couronne, & s'eſtant ſaiſi ſous ce pretexte du Royaume de Tremezen, le Cardinal Regent, indigné de l'injuſtice faite à ce Prince, & plus encore de l'injure faite aux Chrétiens, leva incontinent une armée contre l'uſurpateur, & mérita d'eſtre appellé par Leon X. le Protecteur du Chriſtianiſme. Les Fondations qu'il fit dans Oran, d'Egliſes, de Colleges, & de Miſſions, marquent aſſez qu'il n'avoit eû

Petr. Martyr. Epiſt. 602 lib. 30.

eu d'autre principe que la Religion, quand il entreprit cette conqueste, & qu'il ne prétendoit d'autre honneur aprés l'avoir achevée, que celuy d'avoir servi, & avancé la Religion de Jesus-Christ.

Il n'eût pas moins de zele pour le rétablissement des mœurs, & de la discipline des Chrétiens. Ce fut par ce motif qu'il chercha par-tout de bons Ouvriers Evangeliques, qu'il fit des Réglemens tres-sages & tres-pieux pour les Ecclésiastiques de son Diocése, & qu'il obtint des Bulles du Pape Aléxandre VI. pour régler la conduite des Curez d'Espagne au sujet du Service des Eglises. C'est pour cela qu'il fonda l'Université d'Alcala, afin que par le moyen des études, il se formast des Docteurs, & des Pasteurs fidéles, pour instruire & pour édifier les peuples. Ce fut dans cette veuë qu'il entreprit la Réforme des Ordres Religieux, afin de les réduire à la pureté de leurs Instituts, & d'unir plus étroitement à Dieu ces ames choisies, que la grace de leur vocation a déja séparées du monde.

Tout ce qui blessoit la Discipline Ecclésiastique luy estoit insupportable. Le Roy Ferdinand se trouvant obligé de ménager les Seigneurs & les Evêques du Royaume, pour les retenir en son service, assista de tout de son credit D. Alonse de Fonseca, & le fit pourvoir de l'Archevêché de Saint Jacques, par la cession que luy en fit son pere Archevêque de cette Ville, qui se contenta *Zurit. c. 5. lib. 8. to. 6. Annal. Arag.*

de prendre le Titre de Patriarche d'Aléxandrie. Toute l'Eſpagne fut ſcandaliſée de voir paſſer par réſignation une de ſes principales Métropoles, du pere au fils, ce qui ne s'eſtoit jamais pratiqué. Ximenés alla trouver le Roy, & luy repreſenta qu'il venoit de violer les Loix de l'Egliſe, qui doivent eſtre vénérables aux Princes Chrétiens: que l'heritage de Jeſus-Chriſt, contre les régles du Droit & des ſaints Canons, ſervoit de patrimoine à la Maiſon de Fonſeca: que les Evêchez eſtoient des dépendances de la vocation de Dieu, & non pas des titres de ſucceſſion dans les familles: qu'il ne falloit auoir égard en les donnant qu'au mérite des perſonnes qu'on choiſiſſoit, & au ſalut des peuples dont on les chargeoit. Ferdinand luy répondit que la Maiſon de Fonſeca avoit toûjours eſté attachée à ſon ſervice: que ces deux Archevêques pere & fils avoient défendu le Royaume de Galice contre le Roy de Portugal: qu'il ſe ſentoit obligé de récompenſer leurs ſervices: que les peuples de ce païs-là eſtant aſſez rudes & naturellement remuans, il avoit crû qu'on avoit plus beſoin de valeur que de ſcience pour les gouverner: que Don Alonſe à la verité n'eſtoit ni ſçavant ni devot, mais qu'il eſtoit fidéle & hardi, & qu'eſtant né dans cette contrée, il y auroit & plus de commodité & plus de credit pour le bien public. L'Archevêque de Tolede eut pitié de ces raiſons, & repartit à Ferdinand: *Seigneur, vous venez de donner à Fonſeca l'Egliſe de Saint Jac-*

ques, comme un droit d'aineſſe; il joüira du revenu de ce Bénéfice, à la charge pour vous d'en faire pénitence, & pour luy de reſtituer.

Comme il faiſoit au commencement de ſon Epiſcopat, la viſite des Egliſes de ſon Diocéſe, il vit dans celle des Religieux de Saint François de Tolede un tombeau de marbre, que Don Pedro Carillo ſon Prédeceſſeur avoit fait dreſſer auprés de l'Autel à Don Troïle Carillo ſon fils. Il déplora la corruption du ſiécle, & l'aveuglement de ce Prélat; & aprés avoir fait effacer les Inſcriptions, il commanda qu'on ôtaſt de-là ce tombeau, & qu'on le plaçaſt dans les endroits les plus reculez du Cloître, diſant: *Que cet enfant de peché ſeroit mieux dans l'obſcurité & dans les ténébres, & qu'il ne falloit pas expoſer ainſi aux yeux du monde l'incontinence d'un Evêque.* *Eug. de Robles vid. del Card. Ximen.*

Quelque reſpect qu'il ait toûjours eû pour le ſaint Siége, il ne laiſſa pas de repreſenter avec liberté aux Souverains Pontifes ce qu'il jugea néceſſaire pour l'édification de toute l'Egliſe. Le Pape Leon X. ayant créé un grand nombre de Cardinaux, il blâma cette Promotion faite ſans diſcernement & ſans choix, & luy en écrivit en des termes qui font connoître combien il aimoit l'ordre & le deſintéreſſement dans la diſtribution des Dignitez Eccléſiaſtiques.

C'eſtoit ainſi qu'il en uſoit luy-même lorſqu'il venoit à vaquer dans l'Egliſe de Tolede des Bénéfices conſidérables: il les donnoit ou à des

enfans de qualité qui avoient esté bien élevez, ou a des personnes doctes & pieuses, selon l'ordre des Canons, ou les Decrets des Souverains Pontifes, disant qu'il falloit de grands Seigneurs pour la protection, & des Sçavans pour l'autorité. Pour les Bénéfices à charge d'ame, il ne les conféroit qu'à des Prestres recommandables par leur pieté & leur doctrine, ensorte pourtant qu'il préféroit dans la concurrence les plus charitables & les plus zelez pour le salut du prochain, quoyqu'ils eussent moins de sçavoir. Il s'informoit de leurs inclinations, de leurs études, de la conduite de leur vie passée. Il pesoit leur mérite, & ensuite il les plaçoit, selon la proportion de leurs talens avec les besoins des Paroisses. La distribution se faisoit d'ordinaire aux Festes de Pasques. Ses envieux luy reprochérent quelquefois qu'il laissoit trop long-temps vaquer les Cures; mais il répondoit: *Qu'il valoit mieux qu'elles fussent vacantes, que mal remplies; & que dans les choix importans, la précipitation n'est jamais loüable.* C'estoit sa coûtume de reserver toûjours quelque Bénéfice pour ces bons Prestres, qu'on découvre de temps-en-temps à qui la pauvreté ne permet pas d'attendre les occasions, & qui sont obligez d'aller chercher de l'employ, & de porter des vertus & des talens utiles hors de leurs Diocéses.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Il avoit établi sur-tout comme une loy inviolable, que la demande d'un Bénéfice portoit exclusion pour le demandeur. Un de ses Aumôniers

qui n'ignoroit pas cette régle, ayant appris un jour qu'il vacquoit un Bénéfice à ſa bienſéance, s'aſſeûrant preſque d'eſtre oublié s'il demeuroit dans le ſilence, ou d'eſtre refuſé s'il le demandoit, alla pourtant trouver ſon Maiſtre ; & luy dit avec beaucoup de modeſtie : *Un Bénéfice, Monſeigneur, vacque depuis quelques jours dans le voiſinage de ma famille. Je ne viens pas le demander, voſtre Seigneurie Illuſtriſſime nous le défend, & Dieu me garde de contrevenir à ſes ordres, je viens la ſupplier ſeulement de me dire, comment il faut faire pour l'obtenir.* L'Archevêque luy répondit en ſoûriant : *Il faut vous en faire expédier les proviſions.* Ce qu'il ordonna ſur le champ à ſon Secretaire.

La confiance qu'il eût en Dieu le ſoûtint dans tous ſes beſoins & dans toutes ſes entrepriſes. On rapporte qu'eſtant Provincial de ſon Ordre, & faiſant ſa viſite à pié, il ſe ſentit un jour ſi fatigué, qu'il fut contraint de ſe repoſer ſur le bord d'un ruiſſeau avec le Religieux qui l'accompagnoit. Comme la chaleur eſtoit exceſſive, & que le jour eſtoit déja fort avancé, ſans qu'ils euſſent mangé ni l'un ni l'autre, le Compagnon tomba dans une grande foibleſſe, & crut qu'il alloit rendre l'ame. Ximenés l'exhortoit de prendre courage, & de ſe ſouvenir de la providence de Dieu, qui veille ſur les moindres de ſes créatures : & tout d'un coup il aperçeût un pain fort blanc ſur une pierre aſſez prés de l'eau, dont ils mangérent, & continuérent leur voyage en loüant

Dieu, qui les avoit ſecourus dans leur néceſſité preſſante. Ce fut cette confiance qui luy fit entreprendre, ſans héſiter & ſans douter des évenemens, tout ce qu'il jugea néceſſaire pour l'honneur de la Religion, ou pour la juſtice & le bien public: ce qu'il avoit accoûtumé de témoigner en rediſant ſouvent ce verſet du Pſeaume: *Seigneur j'ay eſperé en vous, & je ne ſeray jamais confondu.* Auſſi rapportoit-il à Dieu toute la gloire de ſes bons ſuccés. Aprés l'expédition d'Oran, il demeura trois jours en retraite, afin de ſe dérober aux acclamations des Gens-de-guerre, & des peuples, pour une victoire ſi avantageuſe à l'Etat & à l'Egliſe. Il paſſa tout ce temps à rendre graces au Dieu des armées, luy diſant dans le fort de ſa joye: *Domine non eſt exaltatum cor meum, neque elati ſunt oculi mei.* Seigneur, mon cœur ne s'eſt point enflé, & mes yeux ne ſe ſont point élevez.

Pſal. 30. v. 1.

Le ſouvenir de tant de graces dont le Ciel l'avoit favoriſé l'attachoit tendrement à Dieu. Le mépris du ſiécle, la retraite dans une Religion auſtére, le choix des Monaſtéres les plus réformez & les plus éloignez du monde, le refus ſincére des Dignitez, & le deſir ardent du martyre montrent aſſez quelle eſtoit ſa charité. On l'a veu ſouvent touché & fondant en larmes dans la méditation des Myſtéres. Il ſe renfermoit tous les ans la Semaine ſainte, pour ne penſer qu'à la Paſſion de Jeſus-Chriſt, ſe formant dans les exercices de

Fern. Pulg. parag. 6. art. 27.

ces jours-là un fond de pieté & de ferveur pour toute l'année. De-là venoit ſa joye intérieure, lors-qu'il pouvoit vacquer à la contemplation des choſes céleſtes, & ſa douleur ſenſible, lors-qu'il eſtoit détourné par les ſoins du gouvernement des affaires ſéculiéres.

Sa charité envers les pauvres n'eût preſque point de bornes. Lors-qu'il paſſoit par quelque Ville, il avoit accoûtumé de viſiter la grande Egliſe, où il faiſoit ſa priére devant le ſaint Sacrement. Aprés cela il alloit à l'Hôpital viſiter les malades, conſoler les affligez, & aſſiſter les pauvres, il y laiſſoit de grandes aumônes, & ſouvent il augmentoit les revenus de ces Maiſons de charité, quand il trouvoit qu'elles n'eſtoient pas bien rentées. C'eſt ainſi qu'il ſoûtint l'Hôpital de Saint Lazare de Seville, & quelques autres par ſes liberalitez. Fernand Valdés qui avoit eſté élevé dans la maiſon du Cardinal, rapportoit qu'il envoyoit tous les ans par tout ſon Diocéſe un Theologien & un Juriſconſulte, pour marier d'honneſtes filles, que leurs parens avoient abandonnées, ou qui n'avoient pas de bien.

Fern. de Pulg. vid. del Card. parag. 4. art. 12.

Dans les années d'abondance, il prevint, comme un autre Joſeph, les années de ſterilité & de diſette. On euſt dit que Dieu lui avoit revelé les ſecrets de ſa Providence ; car outre les ſommes d'argent qu'on diſtribüoit par ſes ordres dans tout ſon Diocéſe, il fit acheter quarante mille meſures de blé, vingt-mille pour la ville de Tolede, dix-mille

pour la ville d'Alcala de Henarés, cinq-mille pour Tordelaguna, lieu de sa naissance, & cinq-mille pour Cisneros, où estoient les restes de sa famille. Il fit bastir en tous ces endroits-là des greniers à ses dépens, où il mit comme en dépost ces provisions abondantes, qui suppléerent au defaut des recoltes & sauvérent la vie à une infinité de miserables. Il donnoit tous les jours à manger à trente pauvres qu'il servoit souvent de ses propres mains, respectant en eux la personne de Jesus-Christ.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 5.

Fern. de Vulgar. vid del Card. Xim. art. 42.

L'ordre qu'avoient ses Aumôniers d'employer la moitié de son revenu au soulagement des miséres publiques & particulieres, s'executoit ponctuellement, & pour en estre plus asseûré, outre le compte exact qu'il s'en faisoit rendre, il assistoit de temps en temps à la distribution de ses aumônes. Des personnes pieuses & fidelles dont il se servoit dans les différens ministeres de sa charité, luy presentoient à la fin de chaque mois un état des familles honteuses, des infirmes necessiteux, des Filles qui ne pouvoient à cause de leur pauvreté, ou s'établir dans le monde, ou se consacrer à Dieu dans la Religion; il destinoit les fonds convenables à ces bonnes œuvres, & il n'y avoit point de miserables qui ne ressentissent les effets de sa misericorde. Il fonda quatre Hôpitaux, deux à Alcala, l'un pour les pauvres Ecoliers, l'autre pour les pauvres femmes malades, le troisiéme à Tordelaguna, & le quatriéme à Oran, où la seule gloire qu'il rechercha aprés sa conqueste, fut de porter comme

en triomphe la Sainte Euchariſtie aux pauvres malades; le Comte de Santeſtevan & d'Altamire, le Marquis de Comarés, le Gouverneur de Caçorla, Pierre Navarre, & tous les Officiers de l'armée l'accompagnant avec des flambeaux.

Eug. de Robles vid. del Card. Xim. c. 16.

Les preſens qu'il fit à tous les Ordres Religieux, les ſecours qu'il envoya aux Cordeliers du Saint Sepulcre, ſoit pour leur ſubſiſtance, ſoit pour celle des Pelerins qui viſitoient la Terre Sainte, & les ſommes conſiderables qu'il donna pour racheter les Eſclaves Chrétiens que les Maures retenoient en Afrique, portérent la gloire de ſon nom, & les marques de ſa charité dans toutes les parties du monde. Il fonda huit Monaſtéres de Religieux ou de Religieuſes en divers endroits: celuy des Filles du Tiers-Ordre de ſaint François, qu'il établit dans Alcala ſous le titre de ſaint Jean de la Penitence, fut un des plus magnifiques; car il y joignit une Maiſon où l'on élevoit avec beaucoup de ſoin de jeunes Demoiſelles, juſqu'à ce qu'elles fuſſent en âge de choiſir un état de vie: aprés-quoy ſi elles eſtoient appellées à la Religion, on les recevoit gratuitement; ſi elles ſe deſtinoient au Mariage, on leur fourniſſoit de-quoy s'établir honneſtement dans le monde, comme nous avons déja dit.

Voyez la page 165. du premier livre de cette hiſtoire.

Ses Parens ne profiterent pas du bien des Pauvres; il ſe contenta de les tenir dans la décence de leur état, ſans vouloir leur aquerir des Dignitez, ſans ſe mettre en peine de les agrandir ſous pretexte

de remettre en gloire une Noblesse décheuë, ne voulant point servir au faste & à l'orgueil de ceux qui estoient entrez dans son alliance. Quoy-que le Pape Jules II. luy eust expedié un Bref, par lequel il luy donnoit pouvoir de laisser son bien à ses Colléges, ou aux personnes qu'il voudroit, soit par donation entre-vifs, soit par Testament, il ne se servit pas de ce pouvoir, & dans sa derniére disposition il consulta sa conscience plûtost que la chair & le sang.

1508.

Ce ne fut point son Neveu qu'il institua son heritier; mais l'Université d'Alcala. Il avoit fondé douze Eglises magnifiques, sans laisser à aucun de ses parens ni Patronat, ni Chapelle, ni droit de sepulture particuliére. Dans le temps de sa Regence, il donna le titre de Comte à quelques Gentilshommes; il ne le donna pas à son Neveu. Il demanda aux Rois Catholiques des graces pour plusieurs personnes étrangéres, dont le seul mérite lui estoit connu: il n'employa jamais son credit pour ses Parens. En cela c'eust esté chercher sa satisfaction & sa gloire; dans le reste il procuroit la recompense au merite. Aussi tenant le saint Sacrement en ses mains, dans le temps qu'il recevoit le Viatique, à la veuë des Jugemens de Dieu, aprés une exacte recherche de ses actions dans sa conscience: *Pour le compte que je vas rendre à Dieu*, dit-il, *au sujet des biens Ecclesiastiques, je proteste que je n'en ay pas detourné un écu, ni pour moy, ni pour mes Parens.*

Alv. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

Son affection pour tout ce qui regardoit le culte divin luy fit entreprendre d'agrandir son Eglise Cathedrale, de faire bastir un Cloistre tout au tour, où les Prébendiers pussent demeurer en recueillement & en retraite; d'orner la Sale du Chapitre des portraits de tous les Archevêques de Tolede; d'enrichir la Bibliothéque d'un grand nombre de Volumes curieux, de faire travailler à des Tapisseries d'or & de soye, à une argenterie plus prétieuse par son ouvrage que par sa matiére, & à des Ornemens d'un ouvrage exquis, & d'une grande richesse, dont il fit present à son Eglise. On rapporte que toutes ces depenses allérent à prés de cent cinquante mille ducats. Pour satisfaire à la devotion qu'il avoit à la Sainte Vierge, il luy fit bastir une Chapelle dans son Palais Archiepiscopal sous le titre de l'Immaculée Conception, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué en Espagne. Il établit douze Chanoines & une Dignité dans la Chapelle des Mozarabes, pour faire revivre les Offices de ce nom, qui estoient presque abolis: & il employa cinquante-mille écus à faire imprimer les Missels & les Breviaires Mozarabes, pour conserver le credit de la Tradition & des anciennes Ceremonies d'Espagne. S'estant aperceû que les Livres de Chant commençoient à estre usez dans ses Parroisses, il craignit que ce ne fust une occasion de negliger le service, ou de chanter les louanges de Dieu moins décemment, il commanda qu'on fit à ses dépens une édition de ces sortes de Livres, dont il envoya

Fernand. de Pulgar. vid. del Card. Xim. art. 56.

Voyez la page 133. du premier Livre de cette histoire.

des exemplaires dans toutes les Eglises de son Diocése, comme nous avons rapporté dans le corps de cette Histoire, où nous avons expliqué les soins qu'il prit, & les dépenses qu'il fit pour l'Edition de la Bible.

L'érection de l'Université d'Alcala fut un de ses plus grands Ouvrages. Il en jetta les fondemens au commencement du quinziéme siecle, & la vit huit ans aprés en sa perfection. Son dessein fut d'inspirer à tous les esprits, le desir de connoître Dieu & la Religion de Jesus-Christ, de conduire les hommes à la pieté par la science, de faire honorer nos Mystéres par l'autorité des Lettres Sacrées, & de former des Prestres & des Docteurs capables de soûtenir la doctrine de l'Eglise, ou de s'opposer au progrés & à la naissance des Héresies. Il commença par la Fondation du grand Collége qu'il consacra à saint Ildefonse, Patron de la ville de Tolede. Ce fut là qu'il établit le Recteur, à qui les Souverains Pontifes & les Rois accordérent des priviléges singuliers, entr'autres celuy de connoître des Causes Criminelles des Graduez. Cet Office fut d'abord si consideré, que le Roy Catholique & l'Archevêque allant un jour à un Acte public, ils voulurent que le Recteur marchast au milieu d'eux: Prerogative que cette Université a toûjours conservée depuis.

Eugen. de Robles vid. del. Card. Xim. c. 16.

Dans l'enceinte de ce Collége, il en fonda un autre sous le nom des Apôtres saint Pierre & saint Paul, pour douze Religieux de saint François & les

études de Theologie s'y font avec tant de succés, qu'il en est sorti de grands Predicateurs, de sçavants Prelats, & cinq ou six Generaux de l'Ordre. Il fonda encore huit Colléges, où l'on enseignoit les Sciences, les Lettres Humaines, & les Langues. On le vit plusieurs fois la régle à la main, visitant ses bâtimens, prenant luy-même les proportions & les mesures, & animant les Ouvriers par sa presence & par ses bienfaits. Aussi on l'accusoit d'aimer trop à faire bâtir, & quelques uns disoient : *Que l'Eglise de Tolede n'avoit jamais eû d'Archevêque de plus grande édification en toute maniere que le Cardinal Ximenés.* *Alv. Gomez. de reb. gest. Ximen. lib. 4.* Il dotta quarante-six Chaires de Professeurs, & laissa à cette Université quatorze-mille ducats de revenu. Le Roy Ferdinand admira la grandeur de cette entreprise; & le Cardinal de Granvelle touché des actions éclatantes de ce Cardinal, ayant veu depuis tant d'édifices publics, monumens éternels de sa pieté & de sa magnificence, avoit accoûtumé de dire : *Que le temps a souvent caché sous les voiles de l'oubli, l'origine des grands Hommes; Que celuy-cy estoit sans doute issu de Sang-royal, ou que du-moins il avoit un cœur de Roy dans la personne d'un particulier.*

L'inclination qu'il avoit pour les sciences le porta à les faire fleurir en Espagne. Mais l'austerité de son esprit ne luy permit pas de cultiver les belles Lettres. Pierre Martyr asseûre qu'il étoit également renommé pour sa vertu & pour sa doctrine; *Pet. Martyr epist. 108. lib. 5.* & qu'il avoit uni en luy le sçavoir de saint Augustin, l'abstinence de saint Jerôme, & le zéle de *Epist. 160. lib. 8.*

ſaint Ambroiſe. Il témoigne pourtant ailleurs qu'il avoit peu de gouſt pour la politeſſe du diſcours, & point d'uſage des Lettres humaines. Les Autheurs de la Bibliotheque d'Eſpagne le nomment par honneur le Pere & le Protecteur des Sçavans : & quoy que ſes importantes & continuelles occupations luy ayent ôté le temps d'écrire, ils l'ont mis à la teſte de leurs principaux Ecrivains. Il avoit pourtant composé quelques Livres, ſçavoir divers Traitez ſur des matiéres Théologiques, *de la nature Angelique, des Pechez*, &c. dont l'original écrit de ſa main, ſe conſerve encore dans le Monaſtére de Noſtre-Dame de la Salceda, dont il fut Gardien : l'hiſtoire du Roy Wamba, qui fit bâtir les murailles de la ville de Tolede, & qui rétablit l'uſage des Conciles Provinciaux en Eſpagne : & des Notes ſur divers endroits de l'Ecriture Sainte, dont l'impreſſion ſe garde encore dans les Archives d'Alcala, & qui ont eſté depuis confonduës avec celles de Nicolas de Lyra. Perſonne ne donna plus de courage & d'occupation que luy à l'Imprimerie encore naiſſante ; car outre les preſens qu'il fit à ceux qui excelloient en cet art, il fit imprimer à ſes dépens pluſieurs écrits de pieté & de doctrine ; ſur-tout les œuvres de Dom Alonſe de Madrigal, Evêque d'Avila, ſurnommé Toſtat, dont toute l'Egliſe a été inſtruite & édifiée.

Nicol. Anton. Biblioth. Hiſp.

Marian. Hiſt. Hiſp. lib. 6.

Ferd. de Pulg. vid. del Card. Xim. art. 60.

La prudence du Cardinal Ximenés fut reconnuë par tout le monde. Les Peuples d'Eſpagne ne furent jamais plus tranquiles, & ne s'eſtimérent ja-

mais plus heureux, que dans les temps qu'il les gouverna. Les Rois Catholiques n'entreprirent rien ſans ſa participation & ſans ſes conſeils. Sa reputation fut ſi grande, que ne pouvant à cauſe de la Regence de Caſtille, dont il eſtoit chargé, ſe trouver au Concile de Latran, Leon X. & les Evêques qui auroient deſiré ſur toutes choſes qu'il euſt aſſiſté à cette Aſſemblée, le conſultérent pluſieurs fois dans les affaires les plus difficiles. Il eût une conduite reguliére dans tous les états de ſa vie, quand il fut élevé aux miniſteres Eccleſiaſtiques à Siguença, ſes mœurs firent honneur à ſa profeſſion. Lors qu'il entra dans l'Ordre de ſaint François, quoy qu'il ſe diſtinguaſt des autres Religieux par ſes auſteritez, il ne ſe préfera jamais à eux, & ne s'attira ni leurs corrections, ni leur jalouſie. Eſtant Confeſſeur de la Reyne, il ſçeut aller à la Cour, ſans perdre l'eſprit de recuëillement & de retraite, & reprendre les obſervances de ſa Regle, aprés avoir aſſiſté au Conſeil des Rois.

Depuis qu'il fut dans les Dignitez & dans les Charges, on reconnut en luy cette prudence ſuperieure dans la varieté des affaires. Valdés Archevêque de Seville parlant de luy en general: *Le Cardinal mon S.* dit-il, *eſtoit homme ſage, diſcret, aviſé, de grand eſprit & de grand courage en toutes choſes. Il ne ſe preſſoit point dans ce qu'il avoit à reſoudre. Il deliberoit, & dans les affaires mêmes qu'il ſouhaittoit le plus, il repaſſoit dans ſon eſprit tout ce qui pouvoit ou ſervir ou nuire. Nulle paſſion ne luy fit jamais preci[illegible]* Franc. Valdés apud Ferd. de Pulg. §.6. art.

& jamais homme ne sceut mieux trouver ce point de maturité, & ce moment d'execution qui fait reüssir les entreprises. Le Docteur Jean de Vergara nous fait aussi le caractére de sa prudence en ces termes : *Il avoit une gravité vénérable ; peu de paroles, mais vives & mesurées, qui faisoient remarquer & sentir ce qu'il disoit : en deux mots il faisoit mieux connoître une affaire, que d'autres avec de longs raisonnemens. Cette gravité regardoit plus les personnes de qualité que les autres ; aussi les Grands du Royaume le traitoient avec beaucoup de respect. Il expédioit fort succinctement ceux qui avoient à-faire à luy : chaque terme portoit sa raison & sa décision : Ennemi des visites inutiles ; si quelqu'un qui ne fust pas de grande considération, s'amusoit à des discours vagues, ou à des complimens, il avoit un livre toûjours ouvert, vers lequel il se tournoit : c'estoit ainsi qu'il congédioit ses importuns.*

Juan de Vergara.

Cette prudence parût dans l'œconomie de sa Maison : On eût dit que c'estoit un Monastére réformé. Au commencement il n'avoit voulu que des Religieux pour Domestiques. Depuis le Bref d'Alexandre VI. qui luy ordonnoit de vivre avec la Grandeur qui convenoit à un Archevêque de Tolede, il prit des Pages qu'il faisoit étudier, & dresser à toutes sortes d'exercices, & qu'il instruisoit quelquefois luy-même des Mystéres de la Religion & des régles de la pieté Chrétienne. Le Cardinal D. François Quiñonés avoit esté son Page, & s'en faisoit honneur dans son élévation. Les plus grands Seigneurs envoyoient leurs enfans à sa maison,

Fern. de Pulg. parag. 5. art. 14. & 15.

maiſon, & ne croyoient pas leur pouvoir donner une meilleure éducation. Il eut pluſieurs Domeſtiques de réputation, & il les traitoit avec beaucoup d'honneſteté. S'ils étoient Prêtres, il leur faiſoit donner des ſiéges, & vivoit avec eux dans une noble & douce familiarité; enſorte qu'il les regardoit preſque comme ſes amis & ſes compagnons, & qu'eux n'oublioient pas qu'il eſtoit leur Maître. Ils eſtoient tous bien vêtus, bien nourris, bien payez, & récompenſez ſelon leur mérite. Ce n'étoit pas un titre pour avoir des graces ou des Bénéfices de luy, que d'eſtre de ſa Maiſon. Un étranger eſtoit préféré, s'il eſtoit plus vertueux; mais auſſi il ne cherchoit point par oſtentation ou par ſingularité des Sujets au-dehors, quand il en trouvoit chez luy de plus dignes de ſes bienfaits. Cette équité leur oſtoit toute occaſion de murmure, vice ordinaire à ceux qui ſervent les Grands. Ses Domeſtiques ne furent pas ſes ennemis, & la plûpart ont écrit ſa vie avec des éloges, qu'ils tiroient plus de la vérité, que de leur reconnoiſſance.

Le Docteur Jean de Vergara, qui ſervit deux Archevêques aprés luy, avoit accoûtumé de dire, que s'il pouvoit reſſuſciter un de ſes trois Maîtres, ce ſeroit le Cardinal Ximenés. Beaucoup de grands-Hommes qui ont fleuri en Eſpagne, avoient eſté de ſa Maiſon: D. Fernand de Valdés Archevêque de Seville, & Inquiſiteur Général, François Rüys Evêque d'Avila, D. François de Mendoza Evêque d'Oviédo, & puis de Valencia, Diégo

GGgg

de Villalva Prédicateur du Roy, & depuis Evêque d'Alméria, & plusieurs autres connus dans l'Histoire. Lorsque quelqu'un vouloit sortir de son service, aussi-tost, sans s'informer des raisons qu'il pouvoit avoir, il ordonnoit qu'il fust payé, luy donnoit son congé, & ne le recevoit plus aprés cela dans sa Maison. La discipline qu'il établit dans son Diocése par ses assistances charitables, & par son éxacte, mais discrete sévérité; les Ordonnances synodales qu'il publia, où la piété & le bon sens regnent également; les Loix qu'il fit pour le réglement de ses Colléges, & pour l'éducation de la Jeunesse, sont des exemples d'une prudence consommée.

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 7.

Plusieurs avoient crû qu'il laisseroit aux Religieux de son Ordre la direction & la conduite de son Université, les Chaires de Docteurs, & l'administration des revenus, pour leur donner plus d'autorité & plus de moyen de s'avancer dans les Dignitez & dans les emplois de l'Eglise, par leurs études: mais il jugea que ces sortes d'occupations ne serviroient qu'à les troubler dans l'observance de la Régle; & qu'il falloit les conduire à la science, sans les détourner de l'amour de leur Institut. On voulut luy représenter qu'il ne convenoit pas de nommer un Archevêque de Tolede pour Protecteur de son Université; parce que c'estoit la coûtume des Successeurs de détruire les Ouvrages de ceux qui les ont précédez, & d'élever leur propre gloire sur celle d'autruy. Mais il répondit sa-

Fernandés de Pulgar vid. del Card. Xim §. 5. art. 18. & 19.

gement : *Cét Ouvrage est utile ; il est fondé sur les revenus de l'Archevêché, Dieu en sera le principal Protecteur, puisque je l'ay fait pour sa gloire.*

Comme il donnoit conseil avec sagesse, il le recevoit avec docilité. Il ne fit rien d'important, sans consulter le Chapitre de Tolede ; il communiquoit ses desseins, il ordonnoit des Priéres, pour demander à Dieu un heureux succés ; aprés-quoy il exécutoit ses résolutions sans retardement : ensorte que son courage ne luy faisoit rien entreprendre de téméraire, & que sa prudence ne l'empêchoit pas de poursuivre une entreprise, quelque difficile qu'elle fust. S'il s'est élevé quelquefois au-dessus des regles de la Politique ordinaire, comme dans la Conversion des Maures, dans l'entreprise d'Oran, & dans quelques autres rencontres, il faut attribuer ces hardiesses aux inspirations du Ciel, ou à la supériorité de son génie, & aux ressources qu'il sentoit en luy-même, pour réüssir dans ce qu'il entreprenoit : Aussi rien n'échapoit à sa connoissance. Il défendit à Lopés Ayala son Agent auprés de Ferdinand, de rechercher trop curieusement les choses que le Roy ne voudroit pas luy communiquer, disant : *Qu'il falloit révérer les secrets des Rois, & recevoir l'honneur de leur confiance, sans vouloir deviner ce qu'ils ont envie de nous cacher.* Cependant il pénetroit par la force de son esprit les affaires les plus secretes, ensorte qu'il n'a presque jamais esté surpris, ni trompé dans ses jugemens.

Alvar. Gomez de reb gest. Xim. lib. 7.

De-là venoit l'efficace de ſes paroles. Il n'y avoit perſonne qui ne ſe rendît à ſes raiſons. Les paſſions eſtoient appaiſées par je ne ſçay-quelle autorité que luy donnoit ſa réputation & ſa ſageſſe. Aprés la mort de Philippe I. il remit l'eſprit de la plûpart des Seigneurs, que l'amour de la liberté, ou la jalouſie du Gouvernement avoient diviſez, & dans les differens qu'il eut avec les Grands, il ne manqua pas de les réduire à ſes volontez par ſes raiſons, lors-qu'ils voulurent l'écouter. Il mit toûjours le droit de ſon coſté, & ne voulut eſtre le plus puiſſant, qu'aprés avoir eſté le plus ſage.

La Juſtice fut auſſi-bien que la prudence la regle de ſes actions. Le ſoin qu'il prit de mettre de bons Juges dans les Tribunaux de ſon Diocéſe; le changement que durant le temps de ſa Régence, il fit dans le Conſeil, lors-qu'il y remarqua de la paſſion ou de l'intéreſt; le courage qu'il eût de rompre l'iniquité, & de ſoûtenir la cauſe des foibles contre les puiſſans, font aſſez connoître les principes d'équité que Dieu avoit gravez dans ſon Ame. Auſſi eſtant ſur le point de mourir, aprés avoir foüillé dans les replis les plus ſecrets de ſa conſcience, levant les yeux au Ciel, & donnant gloire à Dieu : *Je ne ſçache pas*, diſoit-il, *qu'il me ſoit arrivé dans le temps de mes Adminiſtrations, d'avoir fait tort ou injuſtice à qui que ce ſoit, & je croy même n'avoir perdu aucune occaſion de faire du bien à ceux qui ont eu beſoin de mon ſecours.* La vérité tira de ſa bouche ce témoignage de ſon innocence, en un

Fern. de Pulg. §. 6. art. 6.

temps, où il ne tenoit plus au monde que par les restes d'une sainte vie, & par la bonne odeur qu'il y laissoit de ses vertus & de ses exemples. Le Saint homme Job avoit dit avant luy avec la même confiance : *Je me suis revêtu de la justice, & mon jugement m'a servi de vêtement & de diadême : J'ay esté l'œil de l'aveugle, le pié du boiteux : J'estois le Pére des pauvres : J'examinois avec exactitude la cause que je n'entendois pas : Je brisois les dents de l'injuste, & je luy arrachois sa proye.* Le Cardinal Ximenés en avoit usé ainsi : un esprit de droiture & d'ordre accompagnoit sa charité. S'il fit du bien à ses Domestiques, ce fut à titre de mérite plûtost que de service : S'il avança quelques-uns de ses parens, l'estime y eût autant de part que l'affection : S'il favorisa ses amis, il consulta la justice en leur faisant grace. Toute sollicitation estoit interdite chez luy. Les Charges, les Gouvernemens & les Bénéfices à sa nomination se donnoient par choix, & avec connoissance : ceux qui en étoient dignes pouvoient tout attendre de son jugement : ceux qui ne l'estoient pas n'osoient rien espérer de sa prévention, ou de la faveur. Dés les premiers jours de son Episcopat, il eut la fermeté de ne point deferer à la recommandation de la Reine pour Pedro Hurtado de Mendoza, & cela fit aisément comprendre qu'il ne falloit employer ni crédit, ni persuasion pour obtenir des bienfaits de luy. C'est pourquoy personne n'eût le courage de le solliciter depuis ce temps-là.

Job. cap. 29.

Comme c'eſtoit par religion & par conſcience qu'il obſervoit la juſtice, c'eſtoit auſſi par zele pour le bien public qu'il puniſſoit ceux qui l'avoient violée. Il réduiſit tous les Grands d'Eſpagne à ſe ſoûmettre malgré eux aux Loix de l'Etat, & ne laiſſa aucune de leurs revoltes impunie. Cette ſévérité pourtant ne fut jamais mêlée de paſſion ou de caprice. Il eſſaya de les gagner par ſes remonſtrances, avant que de les arreſter par ſon autorité ; & dans tout ce qu'il entreprit contre eux, ou qu'ils entreprirent contre luy, il fut leur Maiſtre ſans eſtre leur ennemi, & leur pardonna par bonté quand il les eut domtez & remis par force à l'obéïſſance. Auſſi dans tout le temps qu'il gouverna la Caſtille, il épargna le ſang de la Nobleſſe ; & quoy-que pluſieurs Seigneurs eûſſent mérité la mort par leurs rebellions, il ſe contenta de les avoir ſoûmis & abbaiſſez. Il écrivit même quelquefois au Roy Charles en Flandres : *Qu'il devoit regarder les crimes des Grands, lors-qu'ils en témoignoient du repentir, comme des occaſions d'exercer ſa clémence : Qu'il valoit mieux les corriger que de les punir : Que ceux qui pouvoient troubler l'Etat étoient capables de le ſervir ; & que comme l'orgueil eſtoit la principale de leurs fautes, il ſuffiſoit que l'humiliation en en fût auſſi le châtiment*

Alv. Gomez. de reb. geſt. Ximen. lib. 7.

Lors-qu'il donna des Charges, ou des Emplois à ſes Parens, il leur recommanda ſur toutes choſes le deſintéreſſement & la modeſtie, & il leur pardonna moins qu'aux autres, quand il leur arriva

d'estre injustes ou violens. Sanchés de Villaroël de Cisneros qu'il avoit fait Gouverneur de Talavera, fut accusé presque en même temps de plusieurs sortes de concussions. Le Cardinal envoya aussi-tost un Commissaire pour informer, & pour écouter les plaintes du Peuple. Dés-qu'il apprit que ces accusations estoient véritables, il le dépossed a sans miséricorde, & l'obligea de restituer ce qu'il avoit pris. D. Pédro Vélez son Cousin, ayant eû une querele à Tordelaguna, & Ximenés ayant jugé qu'il avoit tort, il le fit prendre & luy fit expier son emportement par une longue prison : & comme on le prioit de luy faire grace, en considération de la parentée, il répondit : *C'est mon Parent, il faut le châtier plus sévérement.*

Fern. de Pulg. vid. del Card. Ximen. §. 6. art. 43.

Il ne fut pas moins exact à servir ceux qui l'avoient obligé, qu'à punir ceux qui avoient troublé l'Etat ou tyrannisé les Peuples. Il n'y eût point de cœur plus reconnoissant que le sien ; & comme il ne refusa jamais de faire les plaisirs qu'il pût, il ne laissa jamais sans récompense les plaisirs qu'on luy avoit faits. Nous avons dit dans le I. Livre de cette Histoire, qu'ayant esté volé à Aix en Provence, lors-qu'il alloit à Rome, un Bachelier de de ses amis nommé Brunet, l'assista de son argent, & luy donna de-quoy achever son voyage. Ximenés estant depuis Archevêque de Tolede, l'envoya prier de le venir voir, & le receût avec tous les témoignages possibles d'amitié & de reconnoissance. Il publioit par-tout l'obligation

qu'il luy avoit, & l'entretenoit familiérement en particulier, faveur qu'il n'accordoit qu'à peu de personnes. Aprés plusieurs caresses il voulut le retenir dans sa maison, & luy offrit d'assez grands établissemens ; mais ce bon-homme luy répondit, comme autrefois Berzellaï à David : *M'appartient-il, Monseigneur, de passer le peu de temps qui me reste à vivre, dans une grande Maison comme la vostre? Pourquoy vostre Serviteur vous seroit-il à-charge? je n'ay pas besoin de ce changement : Permettez-moy de retourner dans mon petit Bénéfice, & de mourir en repos dans mon païs & dans mon Eglise.* La modération de l'un fût aussi admirable que la reconnoissance de l'autre. Brunet remercia le Cardinal, & le Cardinal lui fit de grands presens avant son départ.

Lib. 2. Reg. c. 19.

Dans le temps qu'il estoit Grand-Chapellain de Sigüença, il se plaisoit fort à entendre un Chanoine de son Eglise qui chantoit le Plein-Chant avec beaucoup de justesse & d'agréement. C'étoit un Ecclésiastique d'une honneste Famille de Guadalajara, qui avoit de la piété, & qui ne manquoit pas même d'érudition. Ximenés vivoit avec luy dans une assez étroite amitié ; & comme il avoit une voix foible & discordante, il employoit souvent son amy à faire l'Office pour luy, ou à chanter avec luy quand il y étoit obligé. Un jour qu'ils chantoient une Antienne dans le Chœur, le Chanoine entonna un *Alleluia* d'une voix si pleine & si agréable, que Ximenés luy dit en sortant de l'Eglise :

Fern. de Pulg. le nomme Jean Lopés de Médina. *Alvare Gomez*, Alfonse Jannez.

glise : *Les Anges ne chantent pas mieux que vous avez fait ; priez Dieu que je sois Archevêque de Tolede, vous conduirez le Chœur de ma Cathédrale.* Lors qu'il fut parvenu à cette Dignité, & que la place qu'il luy avoit destinée en riant, fut venuë à vaquer effectivement dans son Chapitre, il la luy donna & luy écrivit : *A nostre Amy le Chantre de Guadalajara, maintenant Précenteur de la sainte Eglise de Tolede.*

Fern. de Pulg. §. 6. art. 42.

Il fit du bien à son Cousin D. Jüan Ximenés de Cisneros, à-cause des secours que luy avoit donné son Pere, dans le temps qu'il étudioit à Salamanque, & crût qu'il devoit rendre à cette Maison, qui s'estoit peut-estre un peu incommodée pour luy, des services plus grands qu'il n'en avoit receus. Le Duc de Najare ayant chassé indignement Quiomara de Castro sa femme hors de sa Maison ; Ximenés, pour qui elle avoit toûjours eu beaucoup de vénération, la receût dans Tolede, & la fit traiter avec toute la magnificence que méritoient son rang & sa piété, jusqu'à-ce qu'il l'eust reconciliée avec son Mary, & qu'il l'eust remise dans sa maison. En reconnoissance de ce bienfait, elle luy envoyoit tous les ans sa provision de linge d'Eglise & de table, & un present de confitures & autres petites douceurs, qu'il recevoit avec peine, & que la seule considération de la vertu de cette Dame l'empêchoit de refuser.

Alv. Gomez lib. 7.

La fermeté & le courage qu'il fit paroître dans les difficultez qu'il rencontra, dans les guerres qu'il entreprit, dans les differens qu'il eût avec les

Grands, avec le Roy même, furent des marques de sa droiture & de sa justice, comme on peut voir dans tout le cours de son Histoire. Il fit valoir les droits de son Eglise autant qu'aucun de ses Prédécesseurs, faisant porter sa Croix devant luy dans ses voyages, par toutes les Villes d'Espagne en qualité de Primat. Quoy-que plusieurs Prélats s'y opposâssent, il les ramena par sa prudence, & se maintint si-bien dans sa prétention, que les Peuples de tous les Diocéses alloient au-devant de luy, pour recevoir sa bénédiction, & le révéroient comme l'Evêque Universel de tout le Royaume.

Lors-qu'il rendoit visite aux Rois Catholiques, on portoit sa Croix jusqu'à la Sale du Palais, comme un gage de ses bonnes intentions, & des bons conseils qu'il alloit donner. Il reçût les Appellations de l'Archevêque de Compostelle, & les soûtint contre Alphonse Fonséca Archevêque de ce lieu-là avec vigueur, sans perdre pourtant la charité, ni la retenuë qui convenoit à son caractére. La Ville de Baça ayant esté conquise par les Rois Ferdinand & Isabelle, & mise sous la jurisdiction de l'Evêque de Guadix, par la tolérance du Cardinal Gonçalés de Mendoza, quoy-qu'anciennement elle eust esté du Diocése de Tolede; Ximenés rechercha les Titres, & s'éclaircit de son droit: aprés-quoy il demanda des Commissaires au Pape, & par ses soins & son application à cette affaire, malgré les oppositions & les chicanes de l'Evê-

Alv Gomez de reb gest. Xim. lib. 5.

que de Guadix, il se remit en possession de cette Ville.

Il défendit l'autorité du S. Siége & les immunitez Ecclésiastiques avec beaucoup de zéle & d'efficace, mais avec tant de modération, que ni le Roy ni ses Ministres, quelque intérest qu'ils y eussent, n'en furent point offensez. Le Pape Alexandre VI. le commît pour mettre en possession du Prieuré de S. Jean de Catalogne Pierre Loüis de Borgia son Neveu, quoy-que le Roy Ferdinand crust avoir droit d'y presenter. Il s'aquitta de sa Commission, & satisfit sa Sainteté, sans que le Roy se plaignist qu'il eust entrepris sur ses droits. Lorsque Jules II. & Leon X. voulurent maintenir leur jurisdiction, ils se servirent toûjours de luy, par la confiance qu'ils avoient en sa probité, comme il parut par plus de vingt-cinq Bulles Apostoliques qu'ils luy adressérent en diverses rencontres.

Fern. de Pulg. vid. del Card. Xim. §. 6. art. 11. & 12.

Le respect qu'il avoit pour les Souverains Pontifes ne l'empêcha pas de leur representer avec liberté ce qu'il y avoit d'irrégulier dans leur conduite. Il écrivit à Jules II. qu'il estoit prest à l'assister de tout son crédit, & de tous ses biens; mais qu'il falloit qu'il renonçast aux partialitez, & aux passions qui ne convenoient ni au bien de la Chrétienté, ni au rang qu'il tenoit dans l'Eglise. Le Pape Leon X. sous prétexte que Sélim Empereur des Turcs, aprés avoir défait le Soldan d'Egypte, menaçoit de venir porter ses Armes victorieuses en Italie, avoit ordonné de lever sur le Clergé d'Es-

pagne, des Décimes extraordinaires, pour la défenſe de l'Egliſe & pour la garde de la Coſte, où ces Infidéles pouvoient deſcendre. On aſſembla là-deſſus un Concile National à Madrid. On convint de remontrer à ſa Sainteté; que cette exaction eſtoit nouvelle & inuſitée; que le ſujet n'en paroiſſoit pas légitime, & que des Conciles Généraux avoient ordonné: *Qu'aucun Souverain Pontife ne fiſt de ces ſortes de levées, que lors-qu'il ſçauroit que quelque Puiſſance barbare auroit fait irruption dans les Provinces des Chrétiens.*

Petr Martyr Epiſt 596. lib. 30.

Le Cardinal approuva ces raiſons, & dépêcha un Courrier à Rome, qui portoit ordre à ſon Agent en cette Cour-là, d'aller trouver le Pape, & de luy offrir de ſa part non-ſeulement les Décimes de ſon Diocéſe; mais encore tous le biens dont il jouïſſoit, & les Tréſors même de ſon Egliſe, s'il en avoit beſoin, pour la défenſe des Autels, & pour une guerre de Religion; mais de luy marquer auſſi que hors de ces preſſantes néceſſitez, il ne ſeroit jamais auteur de ces impoſitions nouvelles, & qu'il ne ſouffriroit pas que le Clergé d'Eſpagne devint tributaire d'un Prince Etranger. Il ſçeut depuis que le Concile de Latran n'avoit ordonné ces Décimes qu'au-cas que les Ennemis du nom Chrétien entraſſent dans l'Italie; & que le Nonce du Pape, par un déſir indiſcret de faire plaiſir à ſon Maître, avoit voulu luy procurer cet argent.

Dans des occaſions délicates il ſoûtint ſa Di-

gnité avec courage & avec eſprit. L'an 1498. la Reine D. Iſabelle de Caſtille, & D. Manuel Roy de Portugal ſe firent reconnoiſtre en Eſpagne, pour héritiers & ſucceſſeurs légitimes des Rois Catholiques. L'Archevêque dit la Meſſe en préſence des Prélats, des Seigneurs & des Députez des Villes, & fit enſuite la Cérémonie de faire jurer D. Manuel & D. Iſabelle, qu'ils maintiendroient les Loix & les Priviléges du Royaume. Aprés qu'il eût receu leur ſerment, prévoyant qu'on luy conteſteroit peut-eſtre l'honneur de le leur preſter le premier, il remit la Croix & le Livre des Evangiles au Grand-Maiſtre de l'Ordre de S. Jacques, & ſe retira pour aller quitter ſes Habits Pontificaux. Comme il donnoit à dîner aux Rois ce jour-là, il les attendit dans ſon Palais Archiepiſcopal; & lors-qu'ils arrivérent, il prit reſpectueuſement les mains du Roy de Portugal, & les baiſant: *Voilà Seigneur*, luy dit-il, *comme les Archevêques de Tolede ſont leur ſerment.* On voulut auſſi par reſpect luy baiſer les ſiennes. Il en uſoit ainſi, pour ne pas préjudicier aux droits qu'il croyoit appartenir au Primat d'Eſpagne, ou pour n'eſtre pas obligé de troubler par de vaines conteſtations, une ſi noble Cérémonie. Quatre ans aprés il tint la même conduite, lors-que Jeanne de Caſtille & l'Archiduc Philippe ſon Mary, furent reconnus par les Etats du Royaume, que Ferdinand & Iſabelle avoient aſſemblez à Tolede. Il les receût à la porte de l'Egliſe, revêtu de ſes Habits Ponti-

ficaux, & leur présenta la Croix à baiser: aprés-quoy il leur donna sa bénédiction; & comme ils alloient faire leur Priére, il se retira, & ensuite il leur baisa les mains à l'entrée de sa maison. Les Princes ne croyoient pas avoir besoin de témoignages extérieurs de sa fidélité & de son respect. Les Ministres n'osoient luy disputer les premiers honneurs. Les Rois mêmes luy laissoient étendre à son gré sa jurisdiction, & c'estoit une marque de la sagesse & de la vertu des uns & des autres de sçavoir ainsi honnorer l'Eglise, luy en la soûtenant avec dignité, & eux en déferant par respect à un si digne Prélat.

La même vertu qui luy fit soûtenir ses droits avec courage, luy fit supporter les peines & les tribulations de la vie avec patience. Il souffrit six ans de prison, plûtost que de donner la démission de son Archiprêtré d'Ucéda, infléxible pour la justice, mais doux & paisible dans son malheur, ne relâchant point de ses droits, mais ne murmurant point contre l'Archevêque Carillo qui l'affligeoit si sévérement & si longuement. Les traitemens indignes que luy fit le Roy Ferdinand devant & aprés son Expédition d'Afrique, le touchérent sensiblement. On s'en prit à ses biens, à sa réputation, à sa Dignité; mais il possèda son ame dans sa patience, & souffrit les injustices qu'on luy fit, sans se plaindre du Roy qui les luy faisoit.

Les deux dernieres années de sa vie il eût de

grandes traverses, qu'il supporta avec constance, par la seule considération du bien public. En ce temps-là D. Pedro Portocarréro estoit en Flandres assez avant dans les bonnes-graces du Roy & des Ministres. Il écrivoit que le Cardinal avoit dans cette Cour des envieux & des ennemis; qu'il luy importoit d'avoir des avis fidéles & seûrs de ce qui se passoit à son desavantage; qu'on luy envoyast seulement un chiffre pour le secret, & qu'il rendroit bon compte de tout. Le Cardinal luy fit répondre, *qu'il luy estoit obligé de son amitié, & des offres qu'il luy faisoit; qu'il trouvoit dans sa conscience dequoy se rasseûrer contre tous les efforts de ses ennemis; que n'ayant en veuë que Dieu dans les soins qu'il prenoit de l'Etat, il esperoit que Dieu les feroit réüssir selon ses desseins.* Il se confioit plus en ses bonnes intentions qu'en toutes les finesses humaines; & méprisant les périls dont il estoit menacé, il persévéroit dans sa fermeté & dans sa droiture.

Alv. Gomez lib. 7. de reb. gest. Ximen.

Pulg §. 7. art. 13.

Une infinité de libelles couroient alors par toute l'Espagne contre la Cour de Flandres, & contre Ximenés luy-même. Les Flamans qui n'estoient pas accoûtumez à ces sortes de satyres piquantes & ingénieuses en firent des plaintes, & le Cardinal eût ordre d'en rechercher les Auteurs & les Imprimeurs, & de les châtier rigoureusement. Il fit faire par forme quelque visite chez les Libraires; mais si légerement, que personne n'en fût en peine. Il estoit d'avis de laisser aux inferieurs la liberté de vanger leur douleur par des paroles ou

Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

par des Ecrits qui ne durent qu'autant qu'on s'en offenſe, & qui perdent leur agrément & leur malignité quand on les mépriſe. Alfonſe Caſtille Gouverneur de Madrid, ayant ſurpris quelques-uns de ces Ouvrages injurieux contre le Cardinal Adrien, & contre La-Chaux Ambaſſadeurs de Charles, il les leur fit voir, & ils en eûrent un trés-ſenſible déplaiſir : ſur tout, Adrien en fut quelque temps inconſolable. On rapporte qu'eſtant depuis élevé à la Chaire de S. Pierre; & ne pouvant ſouffrir les ſtatuës de Paſquin & de Marforio, que les eſprits plaiſans & malins ont choiſis pour les confidens & pour les auteurs de leurs médiſances, il avoit ordonné qu'on les jettaſt dans le Tibre : ce qui auroit eſté exécuté, ſi le Duc de Seſſa Ambaſſadeur d'Eſpagne ne luy euſt dit fort ſagement : *Que faites-vous, S. Pére? encore vaut-il mieux pardonner à ces deux Perſonnages muets, que de faire parler toute la Ville. Quand vous les jetterez dans l'eau, les grenouilles nous chanteront les railleries qu'ils nous faiſoient lire en paſſant ; & ce que deux pierres ne diront plus, toutes les bouches vivantes le publieront.* Le Pape profita de cet avis, & fut dans la ſuite moins délicat ſur ce ſujet.

Le Cardinal Ximenés eſtoit au-deſſus de ces ſortes de chagrins, & les dangers mêmes ne l'étonnerent pas. En ce temps-là le Chancelier Sauvage ayant eſté envoyé en Eſpagne pour partager le Gouvernement avec Ximenés, ne penſa qu'à s'y enrichir. Les Charges qui eſtoient les récompen-

ſes

ses de la vertu, furent en proye à son avarice. Chiévres & les autres Courtisans avoient aussi leurs intrigues, & vendoient chérement leur protection & leurs Offices. Le Cardinal s'en plaignit au Roy, & luy remontra, Que ses Ministres par leurs concussions, alloient tarir la source de ses Finances; Qu'il répondroit à Dieu de leurs injustices; Que toute la Castille estoit en rumeur; Qu'on n'entendroit que plaintes, & qu'on ne verroit bien-tost que confusion & que désordre, si l'on n'y remedioit promptement. Cette généreuse liberté luy attira la haine des Flamans & de quelques Espagnols, qui par avarice ou par ambition estoient liez avec eux. Il luy vint des avis de toutes parts qu'on en vouloit à sa vie. On fut obligé de pourvoir à sa seûreté; on redoubla sa garde; on fit l'essay de ce qu'il mangeoit, de ce qu'il buvoit, & de l'eau même dont on arrosoit sa chambre. Avec toutes ces précautions, il ne pût éviter le poison lent, dont on asseûre qu'il fût enfin consumé. Ses gens estoient plus étonnez que luy; & lors même qu'il se sentit frappé, & que le P. Jean Marquina, & les Gardiens d'Alcala & de Talavera, qu'il avoit mandez pour conférer avec eux, luy vinrent annoncer qu'on luy avoit donné la mort dans une truite empoisonnée, il ne s'effraya point, & leur répondit avec beaucoup de douceur : *Je ne croy pas avoir desobligé ceux qui désirent ainsi ma mort: Dieu soit béni; Dieu leur pardonne le tort qu'ils font aux pauvres.* *Fernand. de Pulgar. §. 7. art. 14.*

Sa douceur & sa patience ne parurent pas moins dans le pardon des injures. Le Ministre Général des Cordeliers l'ayant offensé; non-seulement il ne luy en fit aucun reproche, mais encore il le receût chez luy avec toute sorte de civilité & de caresses, & le remit bien dans l'esprit de la Reine, auprés de laquelle il avoit tâché de le décrier. Pendant qu'il s'occupoit à visiter les bâtimens de ses Colléges, il s'arresta dans celuy de S. Ildéfonse; & voyant qu'on portoit un grand Crucifix dans l'Eglise, il y entra pour le voir poser. L'ouvrier estant monté sur une échelle, laissa tomber un gros marteau, dont il se servoit, sur la teste de l'Archevêque qui estoit au-dessous. Tous les assistans firent un grand cry, & le crûrent mort. Je ne sçay quelle main invisible détourna le coup, qui ne fit qu'effleurer la peau: Ainsi légérement blessé, sans s'émouvoir, & sans dire un seul mot, il se retira vers l'Autel, rendit graces à Dieu qui venoit de le conserver, médita quelque temps sur la fragilité de la vie humaine, & revint aussi tranquile qu'auparavant.

Un Prêtre qui avoit une affaire criminelle devant luy, luy ayant dit plusieurs injures par folie ou par passion, il luy pardonna ses emportemens, & le jugea, pour son crime, plus doucement qu'il n'auroit fait. Le Pere Contréra preschant un jour devant luy, l'apostropha indiscretement sur une fourrure qu'il portoit, dont on luy avoit fait present, & dont il se servoit à l'âge de

prés de 80. ans dans le fort de l'Hyver : il luy rappella le souvenir de sa Profession Religieuse, luy reprocha sa magnificence, & peu s'en fallut qu'il ne le traitast d'hipocrite pour le passé, & de scandaleux pour le présent. Le Cardinal écouta cette réprimande avec beaucoup de patience. Quelques-uns ont écrit qu'aprés le Sermon, il fit entrer le Prédicateur dans la Sacristie, & que sans luy dire mot il luy montra un cilice qu'il portoit sous cette fourrure, contre laquelle il s'étoit si fort échauffé : correction muette, mais efficace. Les Historiens disent seulement qu'il l'invita à dîner, & qu'il loüa sa Prédication. D'autres ajoûtent qu'on remarqua que le Cordelier portoit du linge sous son Habit de Saint François, au lieu que le Cardinal portoit l'Habit de Saint François sous sa fourrure.

Alv. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 7.

Il souffrit avec beaucoup de modération la liberté d'un Prêtre qui luy demandoit un Juge particulier, pour une affaire qu'il avoit : il luy répondit honestement : *J'ay mis de si bons Juges dans les Tribunaux dont vous relevez, que ni Guadalajara ni Madrid n'en fourniroient pas de meilleurs.* Ce Prêtre luy repliqua : *Le village de Tordelaguna a pû fournir un grand Prélat à ce Royaume, & ces villes ne peuvent fournir un Juge pour une aussi petite cause que la mienne?* Ximenés soupçonnant que cet homme étoit protegé par quelque Seigneur, luy demanda qui estoit son Patron ? A quoy il répondit : *Qu'il estoit son Patron luy-même, & qu'il n'en vou-*

loit point d'autre. Le Cardinal luy repliqua : *Vraiment vous n'en ſçauriez trouver un qui ſoit plus digne de vous.* Et ſe contentant de luy avoir dit cette parole, il luy donna un Commiſſaire, ainſi qu'il le ſouhaitoit

Sa douceur fut grande envers un de ſes Domeſtiques nommé Baracalde, Sécretaire du Conſeil des Ordres Militaires. Quoy-qu'il euſt fait des actions indignes contre ſon Maître, & qu'il fuſt ſoupçonné d'eſtre complice du poiſon qu'on luy avoit donné ; il le retint dans ſa maiſon, & luy accorda même diverſes graces. Il n'eut pas la même complaiſance pour Bernardin ſon Frére, parce-qu'étant plus uni avec luy par les liens de la Religion & de la Nature, il eſtoit auſſi plus coupable, & qu'ayant eſté pluſieurs fois châtié pour les mêmes fautes, il luy parût incorrigible. Il luy pardonna, il luy fit une penſion raiſonnable ; mais ni ſes amis, ni les Rois mêmes ne pûrent jamais gagner ſur luy qu'il le receuſt de nouveau dans ſa maiſon, parce-qu'il y avoit troublé l'ordre & la paix, & qu'il avoit voulu en éloigner la juſtice.

Dans tous les états de ſa vie, il fit paroître un même cœur plein de générosité & de conſtance. Quelques-uns ont crû qu'à la fin de ſes jours il fut capable d'une foibleſſe, & qu'ayant receu la Lettre du Roy, qui luy donnoit congé de ſe retirer des affaires, il en eſtoit mort de chagrin. Il ne ſeroit pas étonnant que l'âge & la maladie euſſent affoibli ſon courage : mais la plûpart des Auteurs

asseûrent que cette Lettre ne luy fût pas renduë, qu'elle fût portée au Conseil toute cachetée, parce-qu'elle contenoit d'autres affaires que le Cardinal dans l'extrémité où il se trouvoit, n'étoit pas en état de décider. Quoy-qu'il en soit, il avoit sollicité le Roy de venir gouverner ses Etats luy-même; il sçavoit bien que les Flamans n'approuveroient pas ses conseils: & l'on prétend qu'il avoit résolu aprés avoir baisé les mains & donné les avis nécessaires à ce jeune Prince, de se retirer pour aller mourir tranquilement & saintement dans son Diocése.

De cette grandeur d'ame naissoient la modération, la simplicité & la tempérance du Cardinal Ximenés. Sa table étoit frugale en tout temps, & l'on y évitoit également la superfluité & la délicatesse des viandes. Il ne se trouvoit point aux festins, & ne mangeoit presque jamais hors de chez luy: Dans quelques occasions il donnoit des repas magnifiques; mais on luy servoit sa portion ordinaire, joignant, suivant le conseil de l'Apôtre, 1. Petr. c. 1.
l'abstinence avec la science, traitant les conviez selon leur dignité, & se resserrant dans les bornes de la nécessité pour sa Personne. Ainsi il observoit les régles de la bienséance pour les autres, sans se départir des Loix de la mortification qu'il s'étoit prescrites.

Ses entretiens estoient toûjours sérieux, édifians, utiles, dans le temps même de ses repas. Il avoit banni de sa maison les Musiques, les conver-

ſations vaines & profanes, les jeux & toutes ſortes de divertiſſemens & de recréations inutiles ou peu ſéantes. Toutes ſes heures eſtoient remplies: Des occupations précises & importantes, qui ſe ſuccédoient les unes aux autres, ne laiſſoient aucun vuide dans la journée. Quand les affaires eſtoient ou plus preſſantes ou en plus grand nombre, il achevoit ſes dépêches pendant ſon ſouper. Le Docteur Jean Vergara, qui avoit eſté long-temps auprés de luy, en parle en ces termes: *Il ne prenoit d'autre divertiſſement que celuy de la promenade, encore eſtoit-ce rarement. Tout ſon temps eſtoit employé à prier, à étudier, à traiter d'affaires. Ses jours eſtoient remplis; châque choſe avoit ſon heure deſtinée, enſorte-qu'une occupation ne troubloit pas l'autre. Il ſe relevoit quelquefois la nuit pour expédier les affaires. Quand on le raſoit, il ſe faiſoit lire l'Ecriture-Sainte; & durant ſes repas il entendoit les raiſonnemens de quelques Théologiens habiles, qu'il entretenoit dans ſa maiſon, avec leſquels dans le temps de ſa Régence, il avoit ordinairement ſur le ſoir une Conférence de deux heures.*

Jean Vergara

Non-ſeulement il évitoit les inutilitez & les amuſemens, mais encore il les condamnoit dans les Perſonnes de Lettres. Lors-qu'on ouvrit les Etudes d'Alcala, le Docteur Pierre de Lédeſma, grand Abbé de cette Univerſité, compoſa une Comédie qu'il voulut faire repréſenter par les Ecoliers: on dreſſa un Theatre magnifique: on convoqua toutes les perſonnes de qualité du Diocêſe, & l'on pria avec de grandes inſtances l'Arche-

Fernandez de Pulgar vida del Card. Ximen. §. 8. art. 14.

vêque de vouloir assister à cette Action : il s'en excusa long-temps ; mais ses amis luy remontrérent si souvent que c'étoit la premiére Feste de ses Colléges ; que sa présence feroit honneur aux Professeurs, & donneroit de l'émulation à la jeunesse, qu'enfin il se détermina, & se rendit à la Sale de l'Assemblée avec une foule de Docteurs qui l'accompagnoient. S'étant assis à sa place, il voulut sçavoir quel estoit le sujet de la Piéce qu'on alloit représenter ; on luy dit que c'étoit un sujet comique qui luy feroit passer deux heures agréablement : il demanda qui en estoit l'Auteur ; & comme on luy eût répondu que c'étoit le Docteur Lédesma, Grand-Abbé de l'Université : *Les Théologiens*, dit-il, *s'occupent-ils à ces bagatelles ? pour moy, je sens le poids de mes devoirs, & je n'ay point de temps à perdre.* Il se leva en disant ces mots, & se retira chez luy un peu indigné. Il laissa toutefois à ses Colléges la liberté de donner au Public de temps-en-temps de pareils spectacles.

L'esprit toûjours rempli d'affaires, il redisoit souvent ces paroles de Cicéron : *Nous ne sommes pas faits pour les jeux & pour les plaisirs ; mais pour des occupations graves, & pour des études sérieuses.* Il s'égayoit quelquefois avec ses Domestiques les plus discrets & les plus ingenus, mais si rarement & si prudemment, qu'on pouvoit dire qu'il avoit de la complaisance plûtost que de la gayeté. Un de ses divertissemens estoit de jetter sur quelque matiére Theologique un an-

Alv. Gomez. de reb. gest. Xim. lib. 7.

cien Professeur qu'il entretenoit dans sa maison, en qui une grande mémoire avoit affoibli le jugement, & qui s'embarrassoit dans des raisonnemens coupez & des citations confuses. La liberté naïve & militaire d'un Officier qui l'avoit autrefois suivi dans son expédition d'Oran, ne luy estoit pas moins agréable.

Sa vie d'ailleurs n'étoit mêlée d'autres plaisirs, que de ceux qu'il pouvoit tirer de la pureté de sa conscience, ou de l'étude des saintes Ecritures. Il vêquit dans son Palais, comme dans ses Monastéres. Il fut fort devot à Saint François. Il ordonna dans ses Synodes qu'on en solennisast la Feste dans son Diocése. Il affectionna sa Regle, réforma son Ordre, étendit l'Observance, & l'autorisa dans toute l'Espagne. Comme il avoit pris à son entrée en la Religion, le nom de François au lieu de celuy de Gonçalés, par la dévotion qu'il eût pour son Fondateur, il prit depuis pour armes ses playes entourées de son cordon. Dans ses voyages il logeoit autant qu'il pouvoit dans les Couvents de son Ordre, mangeant au Réfectoire avec les Religieux, sans distinction, observant toutes les Cérémonies & toutes les régularitez comme le moindre de tous les Fréres.

Fern. de Pulg. vid. del Card. Xim. §. 6.

Pendant onze ans qu'il demeura dans l'Observance, son abstinence & son austérité de vie le firent regarder comme un modéle de pénitence. Il passoit plusieurs jours dans les Montagnes en méditation & en priéres, jeûnant au pain & à l'eau. Jamais

mais il n'usa de provisions dans ses voyages; & tout Provincial & Confesseur de la Reine qu'il estoit, il faisoit ses visites à pié, & ne vivoit que d'aumônes. Dans l'espace de vingt & un an qu'il fût Archevêque, il observa toûjours exactement, non-seulement les jeûnes d'Eglise, mais encore ceux de Religion & de Régle, même dans son extrême vieillesse. Au bout de son Appartement il y avoit une chambre secrete où il alloit déposer les marques de sa Grandeur, & s'anéantir aux pieds de Jesus-Christ crucifié. C'étoit dans cette espéce de cellule qu'il renfermoit les instrumens de sa pénitence.

Il dormoit toûjours avec son habit de Religieux, tantost sur la terre, tantost sur des planches mal-polies, & il s'étoit reglé à quatre heures & demie de sommeil chaque nuit. Quelque soin qu'il prist de cacher ses austéritez, ses Domestiques s'en apperceurent, sur tout dans le temps de ses voyages, où il ne pouvoit prendre de si exactes précautions. On rapporte qu'ayant un jour éveillé fort matin son Muletier qui dormoit deshabillé dans sa Litiére, & le pressant de partir, cet homme luy repartit brusquement : *Pensez-vous, Monseigneur, que nostre lever soit aussi-tost fait que le vostre ; vous n'avez qu'à vous secoüer, & à serrer un peu vostre corde, & vous voila prest à marcher : il nous faut un peu plus de temps.*

Le Pape Leon X. quelque temps avant la mort du Cardinal, ayant esté informé qu'il menoit cette vie dure, l'exhorta à ménager davantage une

santé qui estoit si nécessaire au bien de toute l'Eglise, & que ses mortifications pourroient abreger, & luy écrivit le Bref suivant.

A NOSTRE CHER FILS FRANÇOIS, CARDINAL-PRESTRE DE SAINTE BALBINE, ARCHEVESQUE DE TOLEDE, Salut & Bénediction Apostolique.

Apud Ciacon. in Vit. Leon X.

NOUS *avons appris qu'encore que vous soyiez âgé de prés de 80. ans, & usé des fatigues & des soins que vous avez pris dans la conduite de vostre Diocése, dans la Régence des Etats de Castille & de Leon, & dans la Charge d'Inquisiteur Général, que vous exercez avec tant de réputation; cependant contre l'avis de vos Médecins, & sans avoir égard à vostre foiblesse, ni aux infirmitez que vôtre grand âge & vos travaux continuels vous ont causées, vous continuez à observer non-seulement les jeûnes & les abstinences que l'Eglise ordonne, mais encore à pratiquer toutes les austeritez qui sont en usage dans l'Ordre de Saint François: Que vous portez l'Habit & la Ceinture; que vous couchez durement, tout habillé, sans linge, & avec une Tunique de laine, & que vous vivez ainsi dans une grande austerité. Quoy-que cette maniére de vie, Nostre cher Fils, soit édifiante, & doive plûtost vous attirer des loüanges que des censures, & que nous connoissions par là que sur la fin de vostre carriére vous marchez à grands-pas, pour remporter la couronne que vous donnera le juste Juge: Toutefois parce-que vostre âge & vostre compléxion ne peu-*

vent plus porter de si grandes austéritez, comme on nous a fait connoistre, & que de-plus, aprés avoir porté le poids du jour & de la chaleur, *& pratiqué depuis long-temps toute la sévérité de la Régle, vous avez mérité de joüir du repos deû à vos travaux & à vostre grand âge: Nous considerant combien vous estes nécessaire à la Sainte Eglise Romaine, à la Religion & aux Royaumes que vous gouvernez, & combien vous pouvez estre utile pour l'expédition générale que nous avons proposée contre les Infidéles que vous avez tenus en crainte, & dont vous avez souvent arresté les forces: Nous ressouvenant aussi de la conversion du Royaume de Grenade & de la Conqueste d'Oran, & de plusieurs autres grandes choses que vous avez faites, & qui sont connuës de tout le monde: De Nostre propre mouvement, sans aucune instance que vous nous ayez faite, ou que d'autres nous ayent faite de vostre part; mais de Nostre certaine science & pleine puissance Apostolique, en vertu de la sainte Obédience dont vous connoissez le pouvoir & l'efficace; & par la soûmission que vous avez toûjours euë pour le S. Siége, & sous peine de Nostre indignation: Nous vous mandons & ordonnons que durant le temps qui vous reste à vivre, aux jours de jeûne, excepté les Vendredis & les jours de la Semaine-Sainte seulement, vous mangiez des œufs & de la viande; voulant qu'en nourrissant trois pauvres ces jours-là, vostre aumône remplace le mérite de vostre jeûne, & qu'aux jours mêmes que Nous exceptons, vous vous nourrissiez selon que les Médecins vous l'ordonneront. Nous désirons aussi que vous couchiez dans un lit, que*

avec luy. Il alla voir une de ses Parentes qui vivoit doucement du peu de bien qui luy restoit, se sanctifiant par l'éducation de ses enfans, & par les soins de son ménage : elle estoit occupée à faire cuire du pain pour sa Famille, lors-qu'on l'avertit que l'Archevêque de Tolede estoit à sa porte. Au lieu de venir au-devant de luy, elle monta promptement dans sa chambre, pour prendre des habits un peu plus décens. L'Archevêque entra; & l'ayant rappelée vestuë comme elle estoit : *Cet habit & cet office vous sient bien,* luy-dit-il ; *ne vous inquiétez que pour vostre pain, & prenez garde qu'il ne brûle.* Il luy demanda des nouvelles de sa Famille, luy donna quelques instructions pour la pieté & pour l'éducation de ses enfans, & luy fournit pour cela les secours dont elle pouvoit avoir besoin.

Le Docteur Nicolas de Paz disputant un jour devant luy si Raymond Lulle avoit trouvé la pierre-Philosophale, disoit que quelques-uns, pour expliquer la matiére d'où l'on pouvoit tirer de l'or,
Psal. 112. se servoient de ce passage du Psalmiste : *Suscitans de terrâ inopem, & de stercore erigens pauperem.* Le Prélat alors s'attendrit, & luy répondit les larmes aux yeux : *Ce verset, ô Docteur, a des sens bien plus naturels, & me fait bien faire d'autres réflexions.* Puis se tournant vers les assistans : *Il me fait voir,* continua-t il, *mon état présent;* car c'estoit la derniere année de sa vie, *& me remet devant les yeux ma bassesse passée : Qu'ay-je fait à Dieu pour m'élever de la poussiére dans le poste où je me trouve?* De cet hum-

ble ſentiment de luy-même venoit le peu de ſoin qu'il avoit de ſa perſonne. Il portoit toûjours ſon habit de bure, & l'on trouva aprés ſa mort dans une caſſette, le fil & l'aiguille dont il ſe ſervoit pour le recoudre quand il eſtoit déchiré. Il n'uſa jamais de ſouliers, mais de ſandales ouvertes, ſuivant la régle qu'il avoit profeſſée. De-là venoient encore les actions-de-graces qu'il rendoit & faiſoit rendre au Ciel dans tous les bons ſuccés, qu'il n'attribuoit ni à ſa prudence, ni a ſon bonheur, mais aux ordres ſecrets de la Providence divine. Il s'élevoit par la force de ſon eſprit au-deſſus des adverſitez. Il s'humilioit dans les proſpéritez par la conſidération de ſes foibleſſes. Il ne voulut point d'Entrée aprés la priſe d'Oran, & convertit les magnificences qu'on luy préparoit en dévotions pour l'édification des Peuples, & en aumônes pour le ſoulagement des pauvres Soldats qui l'avoient ſuivi.

Eug. de Robles vid del Card. Ximen. c. 18.

Son humeur grave & ſérieuſe éloigna de luy les flateurs ; & une auſtére vérité, dont il faiſoit profeſſion, ne pardonna jamais de fauſſes loüanges à qui que ce fuſt qui les luy donnaſt. Il ne luy échapa jamais une parole de vanité ou de complaiſance pour luy-même : & ſi en mourant il ſe rendit ce témoignage : Qu'il n'avoit fait d'injuſtice à perſonne, & qu'il n'avoit employé les revenus de ſon Archevêché qu'à des uſages Canoniques, ce ne fut pas pour ſa propre gloire, mais pour l'édification, & pour la gloire de Dieu même, comme nous avons déja dit.

Il s'étoit disposé par la pratique de la Loy & des préceptes divins, à l'observance des Conseils Evangéliques; & quoy-qu'il fust Archevêque de Tolede & Régent du Royaume, il ne voulut pas perdre le mérite des vœux de la Religion, qu'il avoit faits: il se maintint dans l'exercice de l'obéïssance. Lors-qu'il fut éleû Gardien du Couvent du Castañar, il y appela le P. Diégo de Lumbréras Religieux d'une piété exemplaire, pour se conduire par ses avis dans les mortifications qu'il s'estoit prescrites. Soit dans le Cloître, soit dans l'Eglise, il n'entra dans les Superioritez qu'avec répugnance, & ne commanda qu'aprés y estre forcé par l'obéïssance. De-là venoit le zele qu'il avoit pour cette vertu, qui luy faisoit dire souvent: *Qu'à ce seul point se réduisoit toute la discipline Monastique, & que sans l'obéïssance la Religion estoit une confusion, & non pas un Ordre.*

Fern. de Vulgar. vid. del Card. Xim. §. 9. de los votos.

Les sollicitations & l'autorité de la Reine Isabelle ne pûrent l'obliger d'accepter l'Archevêché, qu'aprés un Commandement exprés du S. Siége. Dans un temps où toute l'Espagne luy estoit soûmise, il alloit dans quelque Monastére de Saint François se soûmettre luy-même à la censure du Supérieur. Il obéïssoit aux Souverains Pontifes qu'il consultoit comme ses oracles dans les principales actions de sa vie, ainsi qu'on peut voir par les Bulles & par les Brefs qu'il en a receûs. Il déféroit beaucoup aussi à son Confesseur, & aux personnes pieuses & doctes, dont il prenoit volon-

tiers

tiers conseil sur les affaires de sa Conscience ; car pour ce qui regardoit le Gouvernement, il ne leur en faisoit aucune part, disant : *Qu'il estoit prest d'assujetir ses interests & sa Personne, mais non-pas l'Etat, ni le bien public aux avis d'autruy ; Que c'estoit une occasion de chagrin & d'inquietude pour les Peuples, de se voir gouvernez par d'autres que par leurs Maîtres, ou par leurs Juges naturels.* Hors du Conseil Royal où il présidoit, & où son opinion estoit la régle de toutes les autres, il gardoit un secret inviolable dans les affaires de la Régence. Fern. Pulg. parag. 8. art. 41.

Pour le vœu de continence & de chasteté, il l'observa scrupuleusement jusqu'à la mort. Sa vie fût exempte non-seulement de reproche, mais encore de soupçon sur cette matiére. Sa conversation estoit honneste, mais grave & retenüe. Il évita toûjours la fréquentation & les entretiens avec les femmes. De quelque qualité qu'elles fussent, quelque réputation qu'elles eussent de sagesse & de pieté, il ne leur donna jamais audiance que dans le Confessional, ou en présence de plusieurs personnes. Lors-qu'il estoit en voyage, un homme à cheval alloit devant, pour luy préparer son logement en des Maisons où il n'y eust point de femmes. Ce n'étoit pas par une crainte de fragilité, mais par une précaution de prudence ; pour la bienséance & pour l'édification, & non pas pour le danger.

Les deux derniéres années de sa Régence & de sa vie, on le pressa de prendre un Appartement

dans le Palais de Madrid qui estoit la ville où il résidoit ordinairement : mais on ne pût jamais l'obtenir ; parce-que la Reine Germaine Veuve du Roy Ferdinand y logeoit avec les Dames de sa Cour : & il y prit une Maison particuliere, où il retint à sa compagnie & à sa table Adrien Evêque de Tortose & Cardinal. Quoy-que son âge & plus encore sa vertu le missent à couvert de toute sorte de médisance, il crut qu'il devoit oster tout prétexte de juger & de parler desavantageusement de sa conduite. D. Téresa Enriquez fille de l'Almirante de Castille, & Veuve du Duc de Maqueda, ayant envie de l'attirer dans son Château de Turigio fit pour cét effet courir le bruit qu'elle en estoit sortie. Le Cardinal le crût, & y descendit : & à peine s'étoit-il reposé quelque temps, que la Duchesse, qui vouloit profiter de ses conseils & de ses instructions, sortit de son Appartement pour le venir voir. Alors le Cardinal prit son manteau, & sans luy laisser le temps de parler : *Vous m'avez trompé, Madame*, luy dit-il, *si je puis vous donner quelque conseil, ou quelque consolation pour le salut de vostre ame ; je vous attends demain matin au Confessional.* Aprés-quoy il se retira brusquement dans le Couvent de son Ordre.

Il consacra par une pauvreté volontaire les biens temporels dont il jouïssoit, quittant trois mille ducats de rente, pour embrasser la discipline pauvre & humble de Saint François. Il fut si zelé pour cette pratique Evangélique, qu'aprés en avoir

donné l'exemple luy-même, il ſollicita puiſſamment le S. Siége de réduire par ſon autorité Apoſtolique toutes les branches de ſon Ordre à une Inſtitution, & à une ſouche de réforme, pour ainſi dire, où la Régle s'obſervaſt dans ſa pureté, ſur-tout quant au renoncement exact & inviolable à toute ſorte de propriété & de poſſeſſion temporelle. On tint à ſon inſtance pluſieurs Congrégations & pluſieurs Chapitres Généraux à Rome, où les Conventuels & ceux de l'Obſervance ſe trouvérent; & il obtint enfin cette Bulle qu'on nomme *De-l'Union*, ſi favorable à la Réforme, dont le Pape Leon X. luy fit remettre l'Original, comme au Protecteur de la Religion, & au Médiateur de la réünion de ſon Ordre.

Ce fut pour maintenir les Religieux de l'obſervance dans les bornes étroites de leur Inſtitut, qu'il ne leur laiſſa aucune Chaire dans ſon Univerſité d'Alcala, qu'il ne voulut pas leur permettre par aucune Conſtitution de prendre des degrez, ou de ſuivre les Etudes publiques, & qu'il ne leur donna aucun droit ni aucun Patronat dans ſes Fondations; ce qui fit dire à quelques Critiques, qu'il avoit eſté ingrat & peu favorable à ſon Ordre. Mais l'Archevêque ne prétendoit pas les détourner de leur recueïllement, ni les tirer de leur état d'humiliation & de pauvreté, & ils n'auroient pas accepté eux-mêmes ces Diſpenſes. Il jugea plus à-propos de faire baſtir dans l'enceinte de ſon Univerſité, un Collége pour eux, où

ils puſſent étudier & profeſſer en particulier les Lettres Divines, hors du bruit & du tumulte des Ecoles communes, qui auroient cauſé du relâchement dans leurs Monaſtéres.

Lors-qu'il ſuivoit les Rois Catholiques en qualité de Confeſſeur, il ne ſe diſpenſa jamais de la rigueur de la Régle; allant à pié, & refuſant pour ſa nourriture toutes les commoditez que la Reine vouloit qu'on luy fourniſt. Il ne receût & ne retint jamais aucun argent pour ſes voyages; & lors-qu'il fut Provincial, & qu'il fit ſa viſite dans toute la Caſtille, il n'eut d'autre ſecours pour vivre, que les aumônes que ſon Compagnon, ſon Sécretaire & luy, demandoient de porte en porte, & il ne voulut jamais dans les occaſions mêmes où la Régle le permet, avoir recours à ces Amis charitables, qui ſous le nom de Péres ſpirituels, aſſiſtent les Religieux Mendians dans leur néceſſitez temporelles. Dans le temps qu'il fut Archevêque, il fut pauvre au milieu de ſes richeſſes. Il ne garda jamais, & ne vit pas même un denier de ſes immenſes revenus. Son Intendant les recevoit & en rendoit compte : ſon Tréſorier & ſes Aumôniers les diſtribuoient par ſon ordre, & ſa délicateſſe alla juſqu'à ne vouloir point ſouffrir qu'on mit de l'argent dans le quartier où il habitoit.

De-là venoit le déſir de porter toutes les perſonnes conſacrées à Dieu, à la régularité & à la perfection de leur état. Un Religieux ancien l'eſtant venu voir un jour, il luy demanda ce qu'il

avoit gagné depuis le temps qu'il professoir la vie Monastique? à-quoy il répondit qu'il avoit gagné de ne plus aller à Matines, & de manger seul dans sa chambre. L'Archevêque luy repliqua: *Ce n'est pas là, mon Pere, ce que je demande; Quel fruit avez-vous reçüeilli de tant de Messes que vous avez dites, de tant de Méditations que vous avez faites?* Il comptoit pour profit & pour avantages, les consolations qu'on reçoit de Dieu, & les progrés qu'on fait dans la piété; non pas les exemptions & les dispenses, qui marquent toûjours l'imperfection de la vertu, ou la foiblesse de la nature.

Ce mélange de vertus Episcopales & Religieuses fut comme un double esprit que Dieu départit pour l'honneur & pour l'édification de son Eglise. Par les exercices de la Religion il se disposa aux fonctions de l'Episcopat. Comme on attribuë à l'Episcopat la perfection de la vie Chrétienne, parce-que les Evêques sont obligez de perfectionner les Fidéles que la Providence Divine à commis à leurs soins, il s'éclaira & se sanctifia long-temps avant d'éclairer & de sanctifier les autres. Il faisoit deux ou trois heures d'Oraison par jour, afin d'attirer sur luy les lumiéres du Ciel pour la conduite de son Diocése & du Royaume. Il instruisit le Clergé & les Peuples par l'exemple de ses bonnes œuvres, par l'efficace de ses paroles, par ses Ordonnances & par ses Synodes, par les Colléges qu'il fonda, par plusieurs bons Livres qu'il fit imprimer, par les exhortations & les explications

des véritez Chrétiennes, qu'il fit luy-même, tant à Tolede qu'à Grenade, où il convertit un ſi grand nombre de Maures à la Foy de Jeſus-Chriſt, que D. Fernand de Talavéra premier Archevêque de cette Ville luy dit publiquement un jour: *Voſtre Seigneurie Illuſtriſſime a plus fait ici que nos Rois; ils ont conquis des Villes, & vous avez gagné des ames.*

On rapporte auſſi qu'aprés la mort du Cardinal, la Mére Jeanne Rodriguez, Religieuſe du Monaſtere de Sainte Iſabelle de Tolede, d'une vie exemplaire, & dont les révélations étoient fort renommées en Eſpagne, l'avoit veu eſtant ravie en extaſe, reveſtu de gloire, avec trois Couronnes ſur ſa tête, l'une pour la Conquête qu'il avoit faite en Afrique, & pour les guerres qu'il avoit ſoutenuës contre les Infidéles durant le temps de ſa Régence; l'autre pour les victoires qu'il avoit remportées ſur luy-même par les exercices de mortification & de pénitence continuelles, qui avoient preſque éteint ſes paſſions; la troiſiéme pour le ſalut d'un grand nombre d'ames, qu'il avoit gagnées à Dieu, en les retirant de l'erreur ou de l'ignorance.

Quoy-que les actes de vertu que nous venons de rapporter ſoient les témoignages les plus ſeûrs & les plus eſſentiels de la piété du Cardinal Ximenés, nous ajoûterons, afin que rien ne manque à ſa réputation, & à la perfection de ſon Hiſtoire, quelques-uns des miracles que les Eſpagnols luy attribuënt, & qu'ils préſentent aux Souverains

Pontifes depuis long-temps, comme des graces extraordinaires que Dieu luy a faites, & qui jointes à la pureté de ses mœurs, méritent l'approbation authentique du S. Siége, & la vénération de toute l'Eglise. *Fernand. d Pulgar. vid delCard. Xim. paragr. 11. de Milag.*

L'an 1499. étant parti d'Alcala vers la fin de l'Automne, pour aller travailler à la conversion des Maures de Grenade, il passa le Tage dans la Barque d'Oréja avec beaucoup de difficulté, parce-que les pluyes avoient esté tres-fréquentes, & que le Fleuve estoit débordé. Il s'arresta sur le rivage, pour attendre une partie de ses Gens, qui n'avoient pû passer avec luy. On les embarque : ils avancent avec peine jusqu'au milieu du Fleuve, à la faveur d'un cable tendu d'un bord à l'autre, qui rendoit le passage moins dangereux. Ce cable se rompit tout-à-coup, & la Barque abandonnée au courant de l'eau, sans que l'art ni la force des Batteliers pussent la retenir, sembloit aller donner contre les digues & les moulins : & ceux qui estoient dedans, dans leur naufrage prochain voyoient leur mort inévitable. L'Archevêque de l'autre côté du Fleuve, voyant le danger où ils estoient, leur donna sa bénédiction, se mit en priére, & demanda à Dieu, comme saint Paul la vie de ces personnes effrayées. Il fut exaucé ; la Barque sans se détourner, suivant toûjours le cours de l'eau jusqu'à Tolede, y aborda sans aucun domage. Huit-jours aprés ils se rendirent à Ocaña, où leur Maistre les attendoit ; & ce qu'il *Act. c. 27.*

y eut de remarquable, c'eſt que dans la joye où ils eſtoient, ils allérent tous rendre graces à Dieu : le Prélat de ce que ſes Gens avoient échapé de ce danger, & ſes Gens de ce que ce malheur n'eſtoit pas arrivé quand le Prélat avoit paſſé.

L'amour qu'avoit Ximenés pour les Livres & pour les Etudes Théologiques luy fit rechercher pluſieurs Ouvrages qui expliquoient les Myſtéres de la Foy, ou les Saintes Ecritures. Il trouva entr'autres les Ecrits de D. Alonſe de Madrigal Evêque d'Avila, qu'on gardoit en Original dans le Collége de ſaint Barthelemi de Salamanque. Il en fit faire des Copies correctes, & réſolut de les envoyer à Veniſe, pour les faire imprimer à ſes dépens. Le Docteur Alonſe Polo, Chanoine de Cuenca, luy parut propre pour cette affaire, il l'en chargea, luy donnant les inſtructions néceſſaires, & luy mettant en main pour dix-mille ducats de Lettres-de-change, tant pour les frais de ſon voyage, que pour le prix de l'Edition d'un ſi grand nombre de Volumes. Polo s'embarqua à Barcelone avec ſes Papiers : & la nuit d'aprés il s'éleva une furieuſe tempeſte accompagnée d'une pluye ſi grande, qu'on appréhenda que le Vaiſſeau ne coulaſt à fond. Le Pilote connut le péril, & pour ſauver les hommes il fit jetter dans la mer les Marchandiſes, & gagna ſi à-propos la coſte de France que tout ſon monde ſe ſauva, quoyque le Vaiſſeau & tout ce qui reſtoit dedans fût ſubmergé. Le Docteur affligé d'avoir perdu le tréſor

ſor qu'on luy avoit confié, fut le lendemain à l'endroit du naufrage pour y déplorer la perte qu'il avoit faite, & trouva ſur le ſable ces Ecrits qu'une main inviſible avoit mis ſur le rivage ſans eſtre gaſtez ; ce qu'on attribua & au mérite de l'Ouvrage, & à la part qu'y prenoit le Cardinal.

La ſechereſſe fut ſi grande l'an 1506. dans les deux Caſtilles, qu'elle y cauſa une famine preſque univerſelle. Ce fut en ce temps que Ximenés répandit dans ſon Diocéſe & ailleurs des aumônes tres-abondantes. La diſette des vivres, ou la mauvaiſe nourriture, cauſérent la peſte, & l'Eſpagne gémit ſous cette double tribulation. L'Archevêque paſſant par un lieu nommé Valumbral, où il n'eſtoit tombé ni pluye ni roſée de tout le Printemps, & trouvant les Habitans deſolez, & ſans eſperance de recolte, il les encouragea, & les exhorta de faire une Proceſſion générale à un Hermitage voiſin dédié à la ſainte Vierge, & d'avoir confiance en Dieu, qui donne la pluye à-propos, & rend les campagnes fertiles, quand il luy plaiſt. Il conduiſit luy-même ce Peuple un Dimanche matin par un temps clair & ſerein, à cette Chapelle, il y dit la Meſſe, & y prêcha aprés l'Evangile. Le ſujet de ſon Sermon fut que ces ſterilitez & ces ſechereſſes eſtoient les châtimens de leurs péchez, & que les eaux du Ciel, s'ils ſe convertiſſoient à Dieu, ſeroient la récompenſe de leur foy, & de leurs priéres. Avant qu'il euſt achevé la Meſſe, l'air s'obſcurcit, & il tomba une pluye ſi

abondante, qu'ils eûrent peine à pouvoir se retirer chez eux. Ils conservent encore aujourd'huy la mémoire de ce bienfait, & la tradition de ce miracle.

Dans le voyage qu'il fit en Afrique, il eût un temps si favorable, que les Matelots disoient: *qu'il tenoit les vents dans sa manche.* Lors-qu'il prit Oran, les Historiens rapportent, qu'une nuée dans la chaleur du combat s'arresta sur les Chrétiens pour les rafraîchir; que le jour fut plus long de trois ou quatre heures, pour fournir tout le temps necessaire à leur victoire; qu'on avoit ouï les lions rugir avant le combat plus effroyablement qu'à l'ordinaire; qu'une troupe de corbeaux & de vautours avoient sans cesse voltigé autour des Infidéles, funestes augures de leur défaite; qu'un double Arc-en-ciel avoit paru sur la Ville quand on la prit; que le Cardinal en levant les mains au Ciel, avoit obtenu la victoire comme Moyse, & fait arrester le Soleil comme Josué.

Alv. Gomez de reb. gest. Xim. lib. 4.

Eugen. de Robles vid. del. Card. Xim. c. 22.

Gundisalv. Ægid. de bello Oran.

Joan. Frias de bello Oran.

Quoy-qu'il en soit, on reconnoît communément en Espagne, que la conqueste de cette Place a esté de son vivant, le fruit de son zéle & de sa puissance: & que depuis sa mort, la conservation de la mesme place a esté l'effet de ses intercessions & de son crédit dans le Ciel. On dit qu'étant un jour en Oraison, & demandant à Jesus-Christ, qu'il ne permist pas que les Chrétiens fussent chassez de cette contrée d'Afrique, il ouït une voix qui disoit:

Ayez confiance, François, ma foy ne manquera jamais dans Oran. Il eſt conſtant que les Habitans & la Garniſon de cette Ville ont une dévotion ſinguliére à ce Prélat, qu'ils l'invoquent dans toutes leurs néceſſitez, & qu'ils ont tant de confiance en ſa protection, que dans leurs périls ils ont accoûtumé de dire : *Le Saint Cardinal nous aſſiſtera.* Et quand le ſecours eſt venu : *Le Saint Cardinal a eû ſoin de nous.* Ils atteſtent que dans les ſiéges qu'ils ont ſoûtenus, dans les Combats qu'ils ont donnez, dans les courſes qu'ils ont faites, les Maures auſſi-bien que les Chrétiens l'ont ſouvent veû en l'air, tantoſt en habit de Religieux, tantoſt avec l'habit & le Chapeau de Cardinal, quelquefois revêtu des Ornemens Pontificaux, l'épée nuë à la main droite, & le Crucifix à la gauche, jettant la terreur dans le cœur des Infidéles.

Sur la nouvelle qui vint à Madrid que Sélim Empereur des Turcs envoyoit une Armée en Afrique pour en chaſſer les Eſpagnols, Philipe II. qui n'eſtoit pas alors en état de luy réſiſter, envoya Veſpaſien de Gonzague, avec ordre de démolir Oran & d'en retirer la Garniſon. Mais à peine eut-il débarqué à Marſalquivir qu'on apprit la mort de Sélim, & qu'on révoqua l'ordre de la démolition ; ce qui fit dire au Peuple que le Cardinal Ximenés défendoit Oran du Ciel où il eſtoit, non-ſeulement contre les Rois ennemis, mais encore contre le Roy Catholique. Ce qu'il y a de merveilleux & de ſurprenant, c'eſt que cet-

te Place ayant esté plusieurs fois assiegée par les Barbares, & réduite à l'extrémité, elle a toûjours esté délivrée, ou par des retraites & des terreurs subites des Assiégeans, ou par des secours imprévûs arrivez aux Assiégez, ou par d'autres voyes extraordinaires qu'on a raisonnablement attribuées à la protection de celuy qui l'avoit conquise, & qui avoit obtenu de Dieu que la Religion Chrétienne y fust conservée.

On prétend aussi que par une grace particuliére il pénétroit souvent dans les secrets de l'avenir. Dans ce temps malheureux où Ferdinand le Catholique & Philippe d'Autriche son Gendre se disputoient l'autorité, & partageoient toute l'Espagne, Ximenés qui avoit toûjours aimé la paix, & qui travailloit à les réünir pour le bien de l'Etat & pour leur interest propre, les engagea à passer entr'eux certains articles qu'ils jurérent entre ses mains, Ferdinand à Villefafila, & Philippe à Bénévent. Il leur fit connoistre l'importance & l'obligation de leur serment, & leur prédit que le premier qui le romproit mourroit bien-tost aprés; ce qui arriva: car Philippe ayant violé les loix du Traité dans le mois d'Aoust, fut emporté par une fiévre violente le vingt-cinquiéme de Septembre.

La derniére année de sa Régence il écrivit souvent à Charles, qui avoit peine à quitter la Flandre, de venir par mer en Espagne, & de renvoyer par la même Flotte qui l'auroit porté, son Frere Ferdinand en Flandre ou en Allemagne. Il luy re-

presentoit qu'ils ne pouvoient pas vivre ensemble; que les Espagnols aimoient Ferdinand, & que les Flamans l'abbatroient; & qu'ils se consumeroient l'un l'autre, pour ainsi dire : que s'ils se séparoient & se partageoient leurs Etats, ils deviendroient Empereurs & les plus puissants Seigneurs du Monde. On vit l'accomplissement de cette prédiction aprés sa mort. Ferdinand fut persecuté par les Ministres de son Frere, qui s'en estant aperceû, disoit quelquefois : *L'Archevêque & Carnal de Cisneros me l'avoit bien dit.* Enfin on suivit son conseil, & ils furent tous deux successivement Empereurs.

En sortant de Madrid pour aller au-devant du Roy, il fit son Testament, & marqua precisément le temps de sa mort. Avant que de mourir, il prédit les malheurs qui arrivérent deux ans aprés, par les divisions des Villes & des Communautez qui soûlevérent toute l'Espagne. Sa grande experience dans les affaires, jointe à la justesse & à l'étenduë de son jugement pouvoit luy faire voir, sans le secours des lumiéres surnaturelles, les révolutions qui se préparoient dans un Etat dont il connoissoit la constitution, & dont il avoit fait mouvoir les ressorts durant si long-temps. Mais aussi l'esprit de Dieu se communique quelquefois aux hommes extraordinaires, qu'il a choisis pour la conduite des autres hommes, en relevant leur prudence par ses revélations, & leurs vertus par ses miracles.

Toute l'Eſpagne eût une grande vénération pour luy. Les Rois mêmes ajoûtérent à l'honneur qu'ils avoient accoûtumé de rendre à la Dignité, celuy qu'ils vouloient bien rendre au mérite. Ferdinand le Roy Catholique ſortoit toûjours avec tous les Grands-Seigneurs hors de la Ville où il eſtoit, pour le recevoir lors-qu'il arrivoit à la Cour; ce qui obligeoit ce Prélat à venir de nuit, & ſans donner avis du jour de ſon arrivée. Aprés la mort de la Reine Iſabelle, Ferdinand l'envoya prier de ſe rendre à Toro, où les Etats devoient s'aſſembler. Ce Prince qui avoit eſté juſques-là accablé de ſa douleur, reprit la joye lors-qu'il revit ce Prelat, & ne voulut jamais s'aſſeoir qu'il ne s'aſſit auſſi; ce que ſes Prédeceſſeurs n'avoient jamais fait. Les Rois Catholiques étant ſur les Frontieres de Portugal, & Ximenés y ayant eſté appelé pour ſe trouver au Mariage de la Princeſſe Iſabelle avec D. Manuel, Ferdinand alla luy rendre viſite chez luy: c'eſtoit aprés dîner, & l'Archevêque repoſoit un peu. D. Diégo de Ayala Chanoine de l'Egliſe Cathedrale de Tolede, voulut d'abord ouvrir la porte, & l'éveiller; mais le Roy ne le voulut jamais permettre, & s'en alla, diſant: *Laiſſez-le dormir, je reviendray à une heure plus commode.* Quoy-que ces choſes ne ſoient pas d'une grande conſéquence, elles ne laiſſoient pas de donner une grande admiration aux Courtiſans, & de marquer l'eſtime que produit la vertu quand elle ſe rencontre avec la dignité.

Alvar. Gomez de reb. geſt. Xim. l. 3.

Le Roy Charles ayant appris son indisposition dans le temps qu'il partoit de Flandres pour venir prendre possession de son Royaume, luy écrivit cette Lettre.

NOUS *avons appris, Révérendissime Pere en Jesus-Christ, vostre maladie: Nous en avons un grand déplaisir, tant parce-que Nous vous aimons & estimons, que parce-qu'il en peut arriver du préjudice aux affaires qui regardent Nostre service. Comme la principale chose que Nous desirons au monde est vostre santé, Nous vous prions tres-affectueusement d'en avoir soin, & de laisser-là toutes les affaires qui pourroient y nuire; parce-qu'il n'y en peut avoir aucune où Nous soyons plus intéressez. Faites-nous sçavoir promptement vostre convalescence: Car Nous ne pouvons recevoir une nouvelle qui Nous touche davantage, & qui Nous soit plus agréable.* Lettre traduite de l'Original.

Dans les derniers temps de sa vie, accablé d'affaires & d'infirmitez, il paroissoit moins souvent en public. Ses ennemis prirent de-là occasion d'écrire au Roy, qu'on n'expedioit point les affaires; que les particuliers en souffroient, & qu'il estoit à propos d'y mettre odre. Le Roy leur fit une réponse digne de luy: *Qu'il regardoit la vie du Cardinal Ximenés comme un Bien public, & que sa santé estoit d'une plus grande conséquence pour l'Etat, que toutes les affaires des particuliers.* *Alv. Gomez. de reb. gest. Ximen. liv. 7.*

Le Pape Leon X. ayant appris par les Lettres

du Cardinal la défaite des Espagnols par Barberousse, il luy répondit en ces termes :

Apud Ciacon. in Leon. X.

NOSTRE CHER FILS. *Vos Lettres Nous ont causé beaucoup de chagrin, en Nous donnant avis de la défaite de l'Armée que vous avez envoyée en Afrique contre les Infidéles : mais elles Nous ont consolé en même temps, en Nous marquant que ce malheur ne vous avoit point abbatu, & que vous n'aviez rien perdu de vostre fermeté & de vostre courage. Nous esperons aussi qu'en peu de temps vous réparerez cette perte avec usure. La victoire du Grand-Seigneur contre le Soldan d'Egypte, & le bruit d'une Flotte redoutable qu'il arme, augmentent ma douleur : mais Dieu arrestera ce torrent. Nous souhaitons ardemment que puisque vous avez acquis auprés de Nous & dans le monde, par vostre diligence à lever cette Armée, avec beaucoup de dépense la réputation d'un grand Prince, vous vous encouragiez, & vous vous prépariez encore une fois à attaquer ces Infidéles, & à secourir la République Chrétienne ; que dans la cause de la Religion vous vous montriez digne de vous, digne de vostre vertu & de vostre crédit dans le Royaume d'Espagne ; & que vous reteniez, ou que vous augmentiez même ce courage que vous avez fait voir en plusieurs rencontres. Nous prévoyons que bientost la Mer sera pleine des voiles de ces Infidéles ; aussi Nous ne cessons d'exhorter les Princes Chrétiens de s'unir pour une si sainte cause. Pour ce qui vous regarde, je regrette que vos bonnes intentions & vos efforts ayent esté inutiles, & je me réjoüis que ce malheur n'ait*

n'ait rien diminué de vostre zele & de vostre courage pour l'utilité publique.

On a veu dans les premiers Livres de cette Histoire, l'estime & la déférence qu'avoit pour luy la Reine Isabelle, les honneurs qu'elle luy rendoit, l'interest qu'elle prenoit à sa gloire, & le soin qu'elle avoit de luy communiquer les secrets de l'Etat, aussi-bien que ceux de sa Conscience. Pierre Martyr en écrit ainsi au Comte de Tendille : *La Reine qui craint Dieu, comme vous sçavez, croit avoir trouvé ce qu'elle cherchoit avec tant de soin, ce qu'elle souhaittoit avec tant de passion ; un homme à qui elle puisse seûrement confier les secrets de sa conscience ; elle en a une extreme joye : & si les relations qu'on fait de son nouveau Confesseur sont veritables, elle a sujet de s'en réjouïr. Il se nomme François Ximenés Religieux de l'Observance. On dit qu'il a eu une Dignité considérable dans l'Eglise Cathedrale de Siguença, du bien, du crédit, de l'honneur, & que craignant les dangers du monde, & les embûches du Demon, il a tout quitté pour se consacrer à Dieu. Ce n'est donc ni misére, ni foiblesse d'esprit, ni desir de vivre dans l'oisiveté, ni repentir d'avoir mal vêcu, qui l'ont fait passer d'une honorable liberté à une vie austere & retirée. C'est un homme sage, d'une pieté singuliere, & d'un grand sçavoir ; un Augustin en doctrine, un Jerôme en austerité, un Ambroise en générosité & en zéle. Il se cachoit dans les bois, loin de tout commerce des hommes : vêtu d'un sac & d'un cilice, il cherchoit la solitude & le silence, & couchoit ordinairement sur la dure, châtiant son corps par les*

Pet. Martyr epist. 108. lib. 8.

veilles, les jeûnes & les disciplines, de-peur qu'il n'assujétist, & qu'il n'appesantist son ame. Il ne mangeoit presque point, pour estre plus libre & plus attentif à la contemplation des choses célestes. Plusieurs de ses Confreres ont témoigné qu'ils l'avoient veu ravi en esprit comme saint Paul. Voilà ce qu'on publie de cet homme. Si la Cour le gaste, s'il s'enteste de faveur ou d'ambition, malheur à luy. Pour le present on ne peut pas avoir meilleure réputation. Des Rois qui ont de tels Directeurs ne peuvent qu'estre favorisez de toutes sorte de bénédictions. De-là vient cette tranquillité autrefois inconnuë à l'Espagne, cette concorde de tous ses Etats, cet esprit de justice répandu dans tout le Royaume, & cet air de superiorité qui regne dans toutes nos entreprises.

Fern. de Pulg. vid. del Card. Xim. §. 12. art. 8.

Lors-qu'il estoit languissant à Alcala-de-Henarés, & qu'un dégoust mortel de toute sorte de nourriture faisoit appréhender pour sa vie, la Reine Germaine de Foix, par l'estime qu'elle avoit pour luy, & par l'interest qu'elle prenoit à sa conservation, luy préparoit de sa propre main divers ragousts à la françoise, dont il mangea; ce qui contribua beaucoup à sa guérison. La Reine Jeanne quoy-qu'infirme d'esprit, & peu capable de réflexion & de discernement, ne laissoit pas de l'honorer. Lors-qu'il receut solennellement des mains du Roy le Bonet de Cardinal à Mahamuz, elle s'excusa d'assister à cette Ceremonie, à-cause du deüil qu'elle portoit de Philippe I. son Mary; mais elle y envoya ses plus riches Tapisseries, & voulut faire tous les frais de cette Feste.

Il honora aussi de son costé la Maison Royale, & témoigna toûjours aux Rois & aux Reines son respect & sa reconnoissance par des services fidéles, par des conseils desintéressez, & par des consolations & des assistances dans leurs afflictions, ou dans leurs besoins. A-peine fut-il appelé à la Cour, que les Rois Catholiques passérent en Aragon, tinrent les Etats du Royaume à Saragosse, & s'avancérent jusqu'à Barcelone, pour négocier plus commodément avec Charles VIII. Roy de France, la restitution de Perpignan & du Comté de Roussillon, qu'il tenoit en engagement pour une somme d'argent dont on offroit de le rembourser. Ce fut là qu'arriva ce triste & cruel accident qui effraya les Peuples, & pensa coûter la vie au Roy même.

Il restoit encore en Espagne une ancienne & loüable coûtume, que le temps a insensiblement abolie, par laquelle le Roy rendoit la Justice en public, au moins une fois la Semaine; c'estoit ordinairement le Vendredy. On luy dressoit un Tribunal dans une Sale du Palais, où il donnoit ses Audiances, accommodant les différens des particuliers, terminant les petits procés, & maintenant à chacun son droit, & sur-tout aux pauvres. Un jour que Ferdinand s'estoit occupé à cette pratique charitable depuis le matin jusqu'aprés midy, & qu'il sortoit du Palais accompagné d'une foule de Courtisans & des Magistrats de la Ville, un Paysan nommé Cañamarés, qui s'estoit caché der-

Petr. Martyr. Epist. 125. 126. 127. Zurit. Annal. Aragon. l. 1. c. 12. tom 5. Marian. Hist. Hisp. lib. 26. c. 4.

veilles, les jeûnes & les disciplines, de-peur qu'il n'assujétist, & qu'il n'appesantist son ame. Il ne mangeoit presque point, pour estre plus libre & plus attentif à la contemplation des choses célestes. Plusieurs de ses Confreres ont témoigné qu'ils l'avoient veu ravi en esprit comme saint Paul. Voilà ce qu'on publie de cet homme. Si la Cour le gaste, s'il s'enteste de faveur ou d'ambition, malheur à luy. Pour le present on ne peut pas avoir meilleure réputation. Des Rois qui ont de tels Directeurs ne peuvent qu'estre favorisez de toutes sorte de bénédictions. De-là vient cette tranquillité autrefois inconnuë à l'Espagne, cette concorde de tous ses Etats, cet esprit de justice répandu dans tout le Royaume, & cet air de superiorité qui regne dans toutes nos entreprises.

Fern. de Pulg. vid. del Card. Xim. §. 12. art. 8.

Lors-qu'il estoit languissant à Alcala-de-Henarés, & qu'un dégoust mortel de toute sorte de nourriture faisoit appréhender pour sa vie, la Reine Germaine de Foix, par l'estime qu'elle avoit pour luy, & par l'interest qu'elle prenoit à sa conservation, luy préparoit de sa propre main divers ragousts à la françoise, dont il mangea; ce qui contribua beaucoup à sa guérison. La Reine Jeanne quoy-qu'infirme d'esprit, & peu capable de réflexion & de discernement, ne laissoit pas de l'honorer. Lors-qu'il receut solennellement des mains du Roy le Bonet de Cardinal à Mahamuz, elle s'excusa d'assister à cette Ceremonie, à-cause du deüil qu'elle portoit de Philippe I. son Mary; mais elle y envoya ses plus riches Tapisseries, & voulut faire tous les frais de cette Feste.

Il honora auſſi de ſon coſté la Maiſon Royale, & témoigna toûjours aux Rois & aux Reines ſon reſpect & ſa reconnoiſſance par des ſervices fidéles, par des conſeils deſintéreſſez, & par des conſolations & des aſſiſtances dans leurs afflictions, ou dans leurs beſoins. A-peine fut-il appelé à la Cour, que les Rois Catholiques paſſérent en Aragon, tinrent les Etats du Royaume à Saragoſſe, & s'avancérent juſqu'à Barcelone, pour négocier plus commodément avec Charles VIII. Roy de France, la reſtitution de Perpignan & du Comté de Rouſſillon, qu'il tenoit en engagement pour une ſomme d'argent dont on offroit de le rembourſer. Ce fut là qu'arriva ce triſte & cruel accident qui effraya les Peuples, & penſa coûter la vie au Roy même.

Il reſtoit encore en Eſpagne une ancienne & loüable coûtume, que le temps a inſenſiblement abolie, par laquelle le Roy rendoit la Juſtice en public, au moins une fois la Semaine; c'eſtoit ordinairement le Vendredy. On luy dreſſoit un Tribunal dans une Sale du Palais, où il donnoit ſes Audiances, accommodant les différens des particuliers, terminant les petits procés, & maintenant à chacun ſon droit, & ſur-tout aux pauvres. Un jour que Ferdinand s'eſtoit occupé à cette pratique charitable depuis le matin juſqu'aprés midy, & qu'il ſortoit du Palais accompagné d'une foule de Courtiſans & des Magiſtrats de la Ville, un Payſan nommé Cañamarés, qui s'eſtoit caché der-

Petr. Martyr. Epiſt. 125. 126. 127. Zurit. Annal. Aragon. l. 1. c. 12. tom 5. Marian. Hiſt. Hiſp. lib. 26. c. 4.

riére la porte d'une Chapelle qui joignoit la Sale, ſortit ſubitement dans le temps que le Roy deſcendoit le degré, tira l'épée, & le frappa ſi rudement entre le col & les épaules, que ſi le coup n'avoit eſté affoibli par un collier d'or qu'il portoit ordinairement, il luy auroit emporté la teſte.

Le Roy qui ſe ſentit ainſi frappé, crut que c'eſtoit une conſpiration contre ſa Perſonne, & regardant de tous coſtez: *Voilà*, dit-il, *une grande trahiſon.* Son Ecuyer & D. Alonſe de Hoyos ſe jettérent ſur l'aſſaſſin pour le poignarder; mais le Roy avec beaucoup de conſtance & de préſence d'eſprit, cria qu'on ſe gardaſt bien de le tuer, & ſe fit porter dans un Appartement du même Palais. Divers ſoupçons ſe répandirent d'abord dans les eſprits, & chacun raiſonna ſelon ſes craintes & ſes défiances. Toute la Ville prit les armes ſans ſçavoir pourquoy. Pluſieurs ſe fortifiérent dans leurs maiſons, craignant que l'Ennemy ne fuſt entré. Le Peuple courut vers le Palais, demandant où eſtoit le Roy, & qui eſtoient les auteurs de la conſpiration. On l'appaiſa en luy diſant, que l'aſſaſſin eſtoit arreſté, & qu'il alloit découvrir les complices. Le Roy pour témoigner la confiance qu'il avoit en la fidelité de ſes Sujets, voulut ſe faire voir par la fenêtre, mais on l'en empêcha, & il n'en eut pas même la force. Il envoya quelques Seigneurs qui ſe trouvérent auprés de luy à la Reine, pour la prévenir, & pour l'aſſeûrer de ſa part que ſa bleſſeure eſtoit légere.

La Reine quelque courageuse quelle fust, surprise de crainte & de douleur, soupçonnant qu'il n'y eust quelque conspiration secrete, ou que des Maures dévoüez ne fussent venus, pour se défaire du Roy, demeura quelque temps immobile, puis reprenant ses esprits, & s'animant par les larmes & les cris du Peuple, elle mit le Prince D. Juan son fils en seûreté, donna ordre que les Galéres fussent prestes sur le Port au cas qu'on en eust besoin, & courut au Palais où estoit le Roy. Son Confesseur l'assista de ses soins & de ses conseils dans cette triste conjoncture, & l'accompagna chez le Roy, afin de donner à l'un & à l'autre les secours & les consolations qui pouvoient convenir à son Ministére & à l'état où ils estoient. Cependant la blessure de Ferdinand aprés le premier appareil parut dangereuse: la fiévre survint, & les Medecins desespérérent de sa guérison durant quelques jours. Ce qu'il y eût de déplorable, c'est qu'on interrogea l'assassin, & qu'on reconnut que c'estoit un fou qui avoit rêvé qu'il devoit estre Roy d'Espagne. Il répondit: *Qu'il avoit attenté sur la personne de Ferdinand, mais que c'estoit pour régner à sa place: Qu'il estoit naturel de vouloir rentrer en possession d'un Royaume dont ont avoit esté dépouïllé; Qu'en cela il n'avoit pris conseil que de luy-même: Que ses droits sur la Couronne estoient évidens; & que pourtant si l'on le vouloit mettre en liberté, il renonceroit pour toûjours à ses prétensions.* Comme on n'en pût tirer autre chose par les preuves ni par les questions, le

Roy fût d'avis qu'on le renvoyaſt, & que ſa fureur & ſa folie luy ſerviſſent de châtiment. Mais le Conſeil jugea qu'il falloit ſatisfaire le Peuple, & livrer ce Criminel à des ſupplices proportionnez à l'énormité de ſon crime. On le fit étrangler & tirer à quatre-chevaux.

L'affection avec laquelle Ximenés s'attacha aux Rois Catholiques en cette rencontre, leur fit connoiſtre les talens qu'il avoit d'aſſiſter les perſonnes malades ou affligées, par la douceur de ſes entretiens, & par la force de ſes raiſons. Auſſi lors-que le Prince D. Juan leur Fils unique, héritier de leurs Royaumes mourut à Salamanque, Ferdinand n'eut pas le courage de donner cette funeſte nouvelle à la Reine Iſabelle ſon Epouſe, il ſe ſervit du miniſtére de l'Archevêque de Tolede, qui ranima ſi-bien dans le cœur de cette Princeſſe tous les ſentimens de pieté que la douleur d'une ſi grande perte y avoit d'abord ſuſpendus, qu'il la rendit capable d'écouter les raiſons qu'il luy diſoit, & de recevoir les conſolations que Dieu luy donnoit par ſa bouche. Il exhorta & diſpoſa ſi efficacement Iſabelle Reine de Portugal à bien mourir, qu'elle ne ſoûpiroit qu'aprés le Ciel, & croyoit beaucoup gagner en perdant les Couronnes de Caſtille, de Portugal & d'Aragon, que la Providence Divine ſembloit luy avoir deſtinées. Je ne rediray point icy l'attachement qu'il eût pour les Rois Ferdinand, Philippe, & Charles; les ſoins qu'il prit de guérir l'eſprit de la Reine Jeanne, & de

faire subsister honorablement la Reine Germaine. On peut assez juger par tout ce que nous avons dit, qu'il accomplit toute sorte de devoirs, non-seulement par des principes d'honneur, mais encore par des motifs de Religion ; qu'il fut tres-habile Ministre, tres-fidéle Sujet, & tres-pieux Archevêque.

Les Rois d'Espagne, par la vénération qu'ils ont euë pour luy, ont souvent fait instance auprés du S. Siége pour le faire déclarer Bienheureux & Saint. Philippe IV. en écrivit au Pape Innocent X. en ces termes :

TRES-SAINT PERE. *Le Cardinal Ximenés, si fervent dans l'exacte observance de sa Regle, tant qu'il a vêcu dans l'Ordre de saint François ; & si célebre depuis dans l'administration de l'Eglise de Tolede lors-qu'il en a esté Archevêque, a tellement édifié ces Royaumes durant tout le cours de sa vie par la pureté de ses mœurs & de sa doctrine, par son zéle du salut des ames, par la pratique de toute sorte de vertus, & par ses grandes actions pour le service de Dieu & de l'Etat, que sa mémoire y sera toûjours en vénération. V. S. a déja esté informée de toutes ces choses, & le sera encore de nouveau par le Duc de l'Infantade mon Ambassadeur. Je la supplie de l'écouter favorablement, de luy donner créance en tout ce qu'il aura l'honneur de luy dire de ma part, & d'agréer qu'on poursuive & qu'on expédie la cause qui est pardevant V. S. pour la Béatification d'un si Grand-Homme. J'auray une ex-*

tréme reconnoissance de cette grace ; & cette Monarchie dont il a esté Régent ; l'Ordre de saint François dont il fut Religieux ; l'Université d'Alcala qu'il a fondée, & la Province de Barbarie, où il a ouvert la porte à la Foy de Jesus-Christ par la prise de la Ville d'Oran, la recevront avec une joye universelle. Nostre-Seigneur veuille garder la personne sacrée de V. S. pour le bien & pour le bon Gouvernement de son Eglise. De Madrid le 14. de Juillet 1650.

Le tres-humble & dévot Fils Philippe par la Grace de Dieu Roy des Espagnes, des deux Siciles, de Jérusalem, &c. qui luy baise les piez & les mains.

Ce Prince renouvella quelques années aprés ses sollicitations par ses Lettres & par son Ambassadeur auprés du Pape Alexandre VII. La Lettre à son Ambassadeur luy donnoit ces ordres.

ILLUSTRE *Duc de Terranova, premier Gentilhomme de ma Chambre, & mon Ambassadeur Extraordinaire à Rome. Le souvenir & la reconnoissance que je conserve, des héroïques vertus & de la sainteté de vie du Cardinal François Ximenés de Cisneros, Archevêque de Tolede, & les instances rëiterées de l'Ordre de saint François, & du grand Collége de l'Université d'Alcala, m'ont obligé d'écrire plusieurs fois au Pape Innocent X. pour le prier de terminer enfin l'affaire de la Canonisation de ce Grand-Homme. Comme la cause est encore pendante, j'addresse à S. S. la Lettre que vous recevrez avec celle-cy, & dont vous verrez la teneur dans la Copie que je vous en envoye. Vous la*

luy

luy donnerez, & vous solliciterez avec toute la diligence possible la conclusion de cette bonne œuvre. Vous representerez au S. Pere le grand exemple que ce Prelat a donné à tous les Religieux, & à tous les Evêques, particuliérement à ceux de ce Royaume dont il a esté Gouverneur. Il a fait à ses dépens la Conqueste d'Oran, délivrant par là les Costes d'Espagne, & l'Italie même des incursions des Barbares, & ouvrant une porte à l'entrée de nostre sainte Religion dans les Provinces de l'Afrique. Comme par là il s'est rendu digne en toute maniere de la vénération perpétuelle que Moy & tous ces Royaumes conservons pour luy, nous desirerions aussi de la voir établie par l'autorité de l'Eglise, & par la déclaration de S. S. Et c'est ce que Moy, mes Etats, la Religion de saint François, & le grand Collége de l'Université d'Alcala, dont il a esté le Fondateur, esperons voir bien-tost conclu. De Madrid le 12. Octobre 1655.

MOY LE ROY.

PEDRO COLOMA.

La Lettre qu'il écrivoit au Pape Alexandre VII. estoit aussi pressante. Elle estoit conceuë en ces termes:

TRES-SAINT PERE. *J'ay représenté en plusieurs occasions par mes Lettres & par mes Ambassadeurs à la Sainteté d'Innocent X. les vertus, le merite, & la sainteté de vie du Cardinal D. François Ximenés de Cisneros, en son temps Archevêque de Tolede, la suppliant de vouloir bien ordonner que la cause pendante de la Canonisation de cet Illustre Prélat fust promptement*

terminée. Et parce-qu'en ce temps-là cette affaire ne fut pas avancée, & que j'ay des raisons tres-particuliéres pour procurer à la mémoire d'un si excellent Personnage tous les honneurs qu'il peut recevoir de l'Eglise; Je supplie tout de nouveau V. S. qu'il luy plaise de faire proceder sans retardement à l'instruction & à la conclusion du Procés. Moy, mes Royaumes, la Religion de saint François, & le grand Collége de l'Université d'Alcala dont il a esté le Fondateur, Nous recevrons avec beaucoup de joye & de reconnoissance cette faveur & cette grace de Vostre justice & de Vostre bonté. Nostre-Seigneur garde la sacrée Personne de V. S. pour le bien & pour le bon Gouvernement de son Eglise Universelle. De Madrid le 12. d'Octobre 1655.

Tres-humble & dévot Fils D. Philippe par la Grace de Dieu Roy des Espagnes, des deux Siciles, de Jérusalem, &c. qui baise les piez & les mains de V. S.

Le Pere Pierre de Quintanilla de l'Observance de saint François fut chargé de faire ses diligences là-dessus, & de fournir à la Cour de Rome les informations nécessaires; & le Docteur Pierre Fernand de Pulgar, Chanoine Pénitencier de l'Eglise de Palencia, que nous citons souvent dans cette derniére Partie de nostre Histoire, prit le soin de préparer la matiére, & de recueïllir sur les Mémoires imprimez ou manuscrits, qu'il rechercha soigneusement, la Vie & les vertus du Cardinal Ximenés. Les Peuples à qui appartient le premier jugement de la réputation & de la vie des hommes élevez en Dignité, ont prévenu en sa faveur le

jugement du S. Siége. Sur le bruit de ſa mort, on vint en foule de toutes parts pour le voir dans ſon Lit-de-parade, & pour luy baiſer les piés & les mains; & l'on ſe diſoit les uns aux autres : *Allons voir le Saint.* L'Univerſité d'Alcala, dans une de ſes Aſſemblées, où aſſiſtérent pluſieurs Evêques & Supérieurs des Ordres Religieux, ordonna par un Decret ſolennel, que dans les honneurs funébres qu'on luy rendroit on appliquaſt les Meſſes, & les Offices aux Ames de Purgatoire & non pas à luy, ſuppoſant que ſon Ame jouïſſoit du repos éternel. Son nom ſe trouve écrit avec la qualité de Saint ou de Bienheureux dans ſept Martyrologes d'Eſpagne, & cette acclamation de ſainteté continuée depuis prés de deux ſiécles, ſera apparemment un jour confirmée par la déciſion ſolennelle des Souverains Pontifes, & par le conſentement général des Fidéles.





TABLE DES MATIERES.

A

B

C.

D

Q

R

Q

R

S

T

Fautes à corriger.

Page 3. en marge L'AN 1457. *lisez* 1437. *Page 209. ligne 1. ostez* de. *Page 502. ligne 15.* proportionnées, *lisez* proportionnez. *Page 511. lig. 24. ostez* &. *Page 520. ligne 28. & 29. que Giron furent fustigez*, lisez *que Giron*, furent fustigez. *Page 553. ligne 9.* qu'on mis, *lisez* qu'on mit. *Page 558. ligne 20.* envoya de ses, *lisez* envoya un de ses. *Page 562. ligne 14.* des, *lisez* les.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Paris le 14. Juillet 1692. signées CLINET, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis à Messire ESPRIT FLE'CHIER, Evesque de Nismes, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, & qui est intitulé, *Histoire du Cardinal Ximenés* : & ce pendant le temps & espace de huit années consécutives, à compter du jour que ledit Livre aura été achevé d'imprimer pour la premiere fois : Avec défenses, &c.

Et Mondit Seigneur de Nismes, a cedé le Privilege cy-dessus à Jean Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 15. Decembre 1692. Signé, P. AUBOÜYN Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 20. Juin 1693.

